BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1913.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'ACTION FRANÇAISE
invite ses lecteurs et abonnés à réserver leurs achats aux Maisons annoncées dans l'*Almanach* ou dans le *Journal*.

Voir, pages 121, 122 *et* 123, *la liste des MAISONS RECOMMANDÉES.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

1913

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

LE 22
1047
3141

CALORIFUGE DU NORD
Pour le revêtement des tuyaux et appareils à vapeur
Densité : 0.185. Durée indéfinie
Briques, Coquilles, Plaques ondulées
Amiantes et tous produits isolants
François RYCKEWAERT
1, Rue de Rome. — **ROUBAIX**
MAISON FONDÉE EN 1894
ANTI-CALCAIRE : Le Préservateur Calcophobe

Mesdames !

Ed. JOUBERT

376, Rue St-Honoré — PARIS

est le tailleur attitré
des Dames d'A. F.

Téléphone 322-74

Dévoué ligueur d'A. F. depuis le début, royaliste et catholique, M. Joubert est particulièrement recommandable dans sa spécialité, encombrée par les métèques, les juifs et les franc-maçons.

Costume tailleur, doublé soie, depuis 125 fr.

HUILE DE TABLE DÉLICIEUSE

"Le Litre d'Or"

PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE

ÉLOGES UNANIMES

20 francs les 10 litres. **11** francs les 5 litres.
(franco domicile contre mandat après satisfaction ou contre remb[t])

Tous les 30 litres achetés en une ou plusieurs fois donnent droit à 3 kilos de fruits glacés au sirop à choisir sur les espèces ci-après :

Pêches, abricots, prunes, poires, cerises et ananas.

Nos amis ont le choix entre le " Litre d'Or " fruitée.
et le " Litre d'Or " douce et savoureuse par excellence.

Exceptionnellement : Echantillon de 3 lit. contre 7 fr. en mandat ou timbres.

RABAIS ACCORDÉS AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

BONNAUD-PASCAL, Propriétaires à CAVAILLON (Vaucluse)

1913

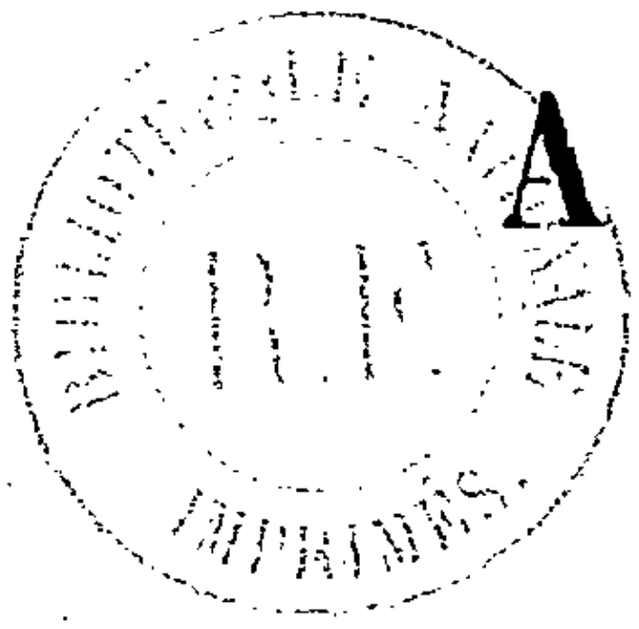

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

Prix : 50 Centimes

PARIS
17, RUE CAUMARTIN, 17

Vins de Bordeaux

VINS ORDINAIRES ET DE GRANDS CRUS

aux conditions les plus avantageuses

Prix courant général avec échantillons franco

AD. VUILLAUME & Cie

Propriétaires et Négociants

DOMAINE DE MONTGIRAUD, à BLANQUEFORT-MÉDOC

Représentants sérieux demandés partout

Se recommander de l'Action Française

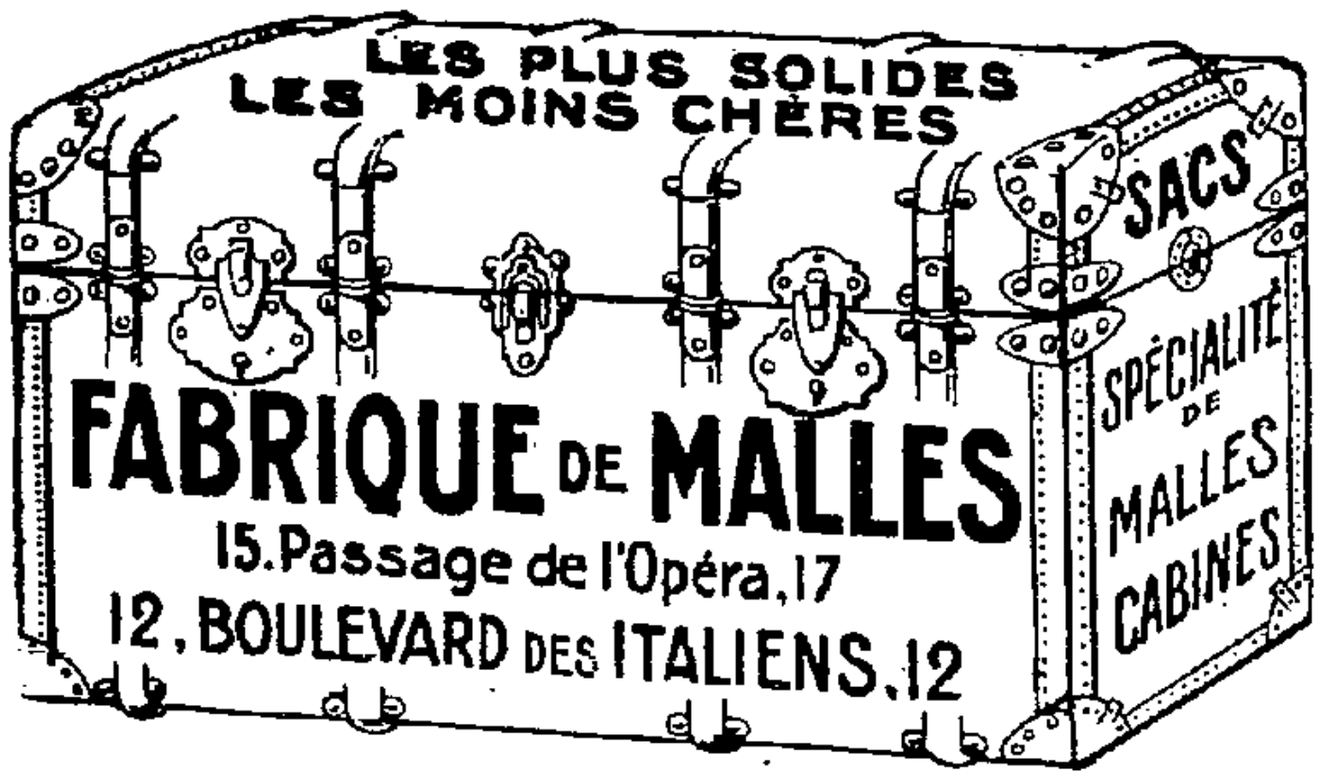

J. VODABLE

Tailleur de premier ordre

Possède un choix unique de Tissus ANGLAIS et ÉCOSSAIS de meilleure qualité

Et ne livre que des VÊTEMENTS irréprochables par la COUPE et l'ÉLÉGANCE

Passage de l'Opéra, 22 et 24. — PARIS

ÉDITION DE L'AISNE

Laonnois, Soissonnais, Thiérache, Valois et Vermandois

Ce petit almanach inaugure une série de volumes annuels dont nous avons entrepris la publication. Il s'adresse à tous les bons Français du département de l'Aisne. Nous prions donc tout particulièrement nos amis de le répandre autour d'eux afin qu'il pénètre partout.

Nos lecteurs y verront la marche en avant des idées royalistes, dans ces régions, et quels immenses progrès elles ont faits depuis à peine deux ans.

Ici, comme partout ailleurs, les vigoureuses campagnes de l'Action Française ont fait germer de précieux dévouements, impatients de réunir leurs efforts. Longtemps ils durent se contenter d'une action individuelle, mais bientôt le moment vint où il était indispensable, pour répondre aux nécessités impérieuses, de créer une organisation spéciale au département.

Monsieur Cornu-Langy, ancien officier de cavalerie, en prit le premier l'initiative. Il rencontra partout de nombreux concours.

Il fut donc décidé, en raison même des adhésions reçues de toutes parts et aussi pour faire œuvre de décentralisation, qu'une section serait fondée dans chaque arrondissement et que, si besoin était, il serait créé des sous-sections dans chaque ville importante.

Ces sections, conservant leur entière autonomie, sont réunies entre elles par une sorte de fédération qui a pris le nom de " *Groupe d'Action Française de l'Aisne* ".

A sa tête, est placé M. Cornu-Langy, sous la direction de M. E. de Resnes, délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans pour les provinces du Nord.

Parallèlement à ce groupe, deux organisations concourent comme lui, à la propagande royaliste, dans tout le département : *Le " groupe des Dames d'Action Française et des jeunes filles royalistes de l'Aisne "* et le " *Groupe des Camelots du Roi* ", Ces deux groupes, entièrement autonomes, ne relèvent, le premier, que de Mme la Marquise de Mac-Mahon, et le second. que du comité-directeur de la *Fédération des " Camelots du Roi "* de France, à Paris.

Ligue d'Action Française

Organisation du groupe de l'Aisne

Délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans pour les provinces du Nord : M. Etienne de Resnes, château de Beaumetz-les-Loges (Pas-de-Calais).

Président d'honneur : Le Marquis de La Tour-du-Pin la Charce, château d'Arrancy, par Festieux.

Comité directeur du Groupe de l'Aisne

Président : M. André Cornu-Langy, ancien officier.
Vice-président : M. de Casson, inspecteur général d'assurances.
Secrétaire : M. Amédée Simian, inspecteur d'assurances.
Membres : MM. Les présidents de chaque section du groupe.

Section du Laonnois

Président : Vicomte Jehan de Hennezel d'Ormois, Bourguignon, Mons-en-Laonnois.

Vice-présidents : E. Baudoin, cultivateur à Amifontaine ; A. Dollé, notaire honoraire, maire à Roucy.

Secrétaire : A. Simian, inspecteur d'assurances, 4, rue du Mont-de-Vaux, Laon.

Permanent : P. Fouquet, employé, 40, rue des Ecoles, Laon.

Siège : Salle Bayard, 40, rue des Ecoles, Laon.

Permanence : Le dimanche de 3 h. à 5 h.

Section du Soissonnais

Président d'honneur : M. Duez, château de Bellevue, près de Soissons.

Président : Cornu-Langy, à Richebourg, par Bucy-le-Long.

Vice-président : de Fays, agriculteur, ferme de St-Léger, par Morsain.

Secrétaire : Fernand Champion, agriculteur, La Chaumière, près Soissons.

Siège : 16, rue de l'Hôtel-Dieu, Soissons.

Permanence : Le samedi de 2 h. à 5 h.

Section du Vermandois, ou de St-Quentin

Président : Maurice Vanpoulle, ornements d'église, 29, rue Croix Belle-Porte.

Vice-présidents : de Casson, inspecteur d'assurances, 11 *bis*, rue d'Orléans ; Meillier, courtier en grains, 54, rue de Mulhouse.

Secrétaire : Blanchard, courtier en sucres, 55, rue St-Thomas.

Permanence provisoire : 29, rue Croix-Belle-Porte.

Réunion de la section tous les mois.

Section de la Thiérache

Cette section est en voie de formation et sera définitivement constituée, à l'époque où paraîtra cet almanach. Pour tous renseignements s'adresser : à Origny-en-Thiérache à M. Paul Dessons, vannier, rue de la Briqueterie.

Fédération Nationale des Camelots du Roi

Section d'Origny-en-Thiérache

Président : Paul Dessons, vannier, rue de la Briqueterie, Origny-en-Thiérache.

Groupes des Dames d'Action Française et des Jeunes Filles de l'Aisne

---

Présidente : Mme la Marquise de Nazelle, château de Guignicourt.
Vice-présidente : Mme R. de Campeau, château de Vorges, par Bruyères.
Secrétaire : Mlle Marie Champion, La Chaumière, près Soissons.
Déléguées : Mme de Casson, 11 *bis*, rue d'Orléans, St-Quentin ; Mme la baronne de Hennezel d'Ormois, château de Chavailles, par Bruyères, Aisne.

Le groupe des dames, fondé à Laon, le 16 décembre 1911, a été créé en vue de permettre aux amies de l'Action Française de participer à l'œuvre de Restauration Monarchique, de concert avec le groupe d'A. F. de l'Aisne et les sections de chaque arrondissement. La Présidente est en rapport avec la Secrétaire déléguée des Dames d'A. F. pour la région du Nord, Mme de Choqueuse (120, rue du Bac, à Paris) et avec la Présidente de l'Association des Jeunes Filles royalistes de France, Mlle de Montlivault (château de Boisrenard, par Muides, Loir-et-Cher).

Les ligueuses doivent :

1° Signer l'acte d'adhésion à la Ligue et travailler au recrutement du groupe dans le département.

2° S'abonner et faire abonner leurs amis à l'*Action Française*.

3° Envoyer le journal, en deuxième lecture à une adresse, indiquée (demander les renseignements sur ce point à chaque Président de section).

4° Favoriser le recrutement du groupe des Camelots du Roi.

5° Répandre les livres et brochures de l'A. F. et de l'association Saint-Rémy.

6° Travailler avec les Présidents de section, à la préparation des fêtes, séances artistiques, pour procurer aux sections les ressources

nécessaires, et à l'organisation de réunions de propagande, soit dans un salon, soit dans une salle publique.

7° Se réunir souvent entre elles, assister quand elles sont invitées, aux réunions mensuelles des sections et particulièrement aux réunions trimestrielles du groupe.

8° Enfin, employer suivant les circonstances et les régions, les moyens les plus appropriés, pour la diffusion des idées d'Action Française.

Bibliothèque d'Action Française

Nos lecteurs trouveront aux adresses suivantes tous les ouvrages concernant l'Action Française et ceux qui sont édités par la nouvelle Librairie Nationale et l'Association St-Rémy.

Laon : Librairie Marot, rue de la Préfecture.
Soissons : Librairie Martin, 38, rue du Commerce.
St-Quentin : Librairie Opron, 9 rue St-Jean.
Hirson : Librairie Bona-Basuyaux.

L'Action Française dans l'Aisne

De la fondation du Groupe, Juillet 1911 à Septembre 1912

1911

26 *juillet*. **A Laon**. — Fondation du groupe d'A. F. de l'Aisne, qui doit comprendre cinq sections, une par arrondissement. Chaque section devra adresser au Président du Groupe, un rapport trimestriel sur sa propagande. Deux réunions semestrielles réuniront tous les ligueurs du Groupe de l'Aisne, au siège de la section laonnoise.

29 *juillet*. **Soissons**. — Fondation de la section du Soissonnais. Président : M. Cornu-Langy.

1er *septembre*. **St-Quentin**. — Fondation de la section du Vermandois ou de St-Quentin. Président : M. Maurice Vanpoulle.

10 *septembre*. **St-Quentin**. — La section du Vermandois fait distribuer mille numéros du *Publicateur de l'Aisne*, commentant les émeutes de St-Quentin et la conduite de la municipalité.

8 *octobre*. **Origny-en-Thiérache**. — Organisation définitive du groupe des Camelots du Roi. Président : M. Paul Dessons.

15 *octobre*. **Hirson**. — Première vente du Journal dans les rues d'Hirson.

29 *octobre*. **St-Quentin**. — Pendant la foire de St-Quentin, vente de l'*A. F.* et du *Publicateur* par les Camelots du Roi. Le

carnaval républicain de Caran d'Ache est offert en prime aux acheteurs.

3 *novembre*. **Aisne**. — Lettre ouverte à la jeunesse pour le recrutement des Camelots du Roi, publiée dans le *Journal de l'Aisne*.

8 *novembre*. **Laon**. — Première réunion semestrielle du groupe de l'Aisne à l'Hôtel de la Hure.

19 *novembre*. **Hirson**. — Vente du journal qui provoque une discussion avec les sillonnistes.

3 *décembre*. **Laon**. — Fondation de la section d'A. F. du Laonnois. Location d'un local dans le Faubourg St-Marcel, pour y établir la permanence.

3 *décembre*. **St-Michel-en-Thiérache**. — Première vente du journal dans les rues de St-Michel par les Camelots.

17 *décembre*. **St-Quentin**. — A la salle Carlier, conférence par le R. P. dom Besse, sur *Démocratie* ou *Monarchie*. Allocutions de MM. Blanchard, Cornu-Langy et Paul Devigne. 150 hommes assistent à cette première réunion. Ils reçoivent tous la note du Père de Pascal sur l'A. F. et le portrait du Prince. Le soir, un banquet intime, offert par la section du Vermandois, réunit autour de dom Besse, les ligueurs des sections voisines. Toast de M. Vanpoulle.

24 *décembre*. **Origny-en-Thiérache**. — Les Camelots du Roi réunis pour le réveillon, dans un café, échangent quelques altercations à des Républicains.

24 *décembre*. **Laon**. — Première réunion mensuelle de la section du Laonnois. Installation de la permanence qui reçoit le nom de *Salle Bayard* en souvenir du Chevalier sans peur et sans reproche.

25 *décembre*. **St-Quentin**. — Pendant cette semaine, la section du Vermandois fait de nombreux envois du *Publicateur* relatant la conférence du Père Dom Besse, ainsi qu'une distribution très abondante de livres et brochures de l'Association St-Rémy et d'almanachs d'A. F. — La section organise définitivement la vente régulière du Journal tous les Dimanches dans les rues de la ville.

26 *décembre*. **Laon**. — Fondation du groupe des dames d'A. F. et des jeunes filles royalistes de l'Aisne, à la salle Bayard. Madame la Marquise de Nazelle, présidente.

1912

7 *janvier*. **Laon**. — Les Camelots du Roi font leur apparition dans les rues de Laon à l'occasion des élections sénatoriales. Vente fructueuse. A midi, à l'Hôtel de la Hure, banquet de soixante couverts, réunissant ligueurs et camelots. Allocution de M. Cornu-Langy, retraçant les progrès du mouve-

ment d'A. F. dans l'Aisne et portant la santé du Prince. Dans l'après-midi, inauguration de la salle Bayard, conférence de M. Paul Devigne, sur le Parlementarisme. M. Cornu-Langy termine la réunion en annonçant que le Vicomte J. de Hennezel accepte la présidence de la section laonnoise. La journée s'achève joyeusement au Café Redelin, avenue de la gare, où ligueurs, ligueuses et camelots, tirent le gâteau des Rois qui leur est offert par le groupe des dames. Allocution de MM. Cornu-Langy et de Hennezel. A partir de cette date, l'A. F. est vendue à Laon tous les dimanches, sans exception, avec un succès croissant.

14 *janvier*. **Laon.** — La section laonnoise fait éditer en tract, l'article de Dom Besse " *En pays d'indifférence religieuse* " paru dans l'A. F. du 17 novembre. Deux mille exemplaires sont répandus dans tout le département.

21 *janvier*. **Laon.** — Des messes anniversaires de l'assassinat de Louis XVI, sont célébrées à Laon et aux environs.

4 *février*. **Laon.** — La carte postale du *Briand amphibie*, éditée par la section de Rennes, est répandue à 500 exemplaires, dans le Laonnois.

12 *février*. **St-Michel.** — Réunion de jeunes gens, M. Paul Dessons y expose les idées de l'A. F.

18 *fevrier*. **Laon.** — A la réunion mensuelle de la section laonnoise, M. Amédée Simian fait une conférence sur l'*Unité Française*, œuvre de nos rois.

3 *mars*. **St-Quentin.** — Grande réunion à la salle Vauban, sous la Présidence de M. de Resnes qui ouvre la séance en traçant un magistral portrait du Prince. Henry Lagrange, dénonce avec vigueur les *Méfaits de la République* ; le Commandant Cuignet obtient un grand succès en rappelant les diverses *phases de l'affaire Dreyfus* où il joua un rôle ; enfin, Paul Robain expose avec éloquence les *raisons de l'A. F.* 450 personnes assistent à cette magnifique réunion.

20 *mars*. **Soissons.** — Réunion mensuelle de la section. Conférence de M. Martin sur : *Monarchie* ou *République*.

23 *mars*. **Laon.** — A la salle d'agence, réunion populaire sous la présidence de M. Cornu-Langy, qui fait l'historique de l'A. F. Allocution du Vicomte de Hennezel ; conférence de J. Santo : " *Les ouvriers sous la Monarchie et sous la République* ". Pression exercée à droite et à gauche pour faire manquer cette réunion. Toute la police locale était mobilisée.

24 *mars*. **Marle.** — Dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Centre, deuxième conférence de Santo, présidée par M. Cornu-Langy, assisté du Vicomte de Hennezel. Salle comble malgré les forces policières qui parcourent les rues. Grand succès pour les orateurs. Avant et après la réunion, les Camelots font une vente

abondante du journal. Les blocards sont consternés, trois de nos amis sont arrêtés, Lecomte et Jacob, relâchés aussitôt, et Ernest Obart, ouvrier agricole à Tavaux, père de sept enfants. L'arrestation de ce dernier est maintenue parce que ce vaillant camelot était un des plus ardents à crier l'A. F. à Laon, chaque dimanche. Il était gênant. Dès qu'il est arrêté, Obart parcourt toute la ville de Marle, entre deux gendarmes en criant : A bas la République, vive le Roi !

26 *mars*. **Laon.** — Après une nuit au poste de Marle, Obart est conduit à la prison de Laon, menottes aux mains. La section laonnoise décide de faire imprimer les conférences de Santo et de les répandre à deux mille exemplaires dans la région.

29 *mars*. **Laon.** — Obart est condamné à six jours de prison, avec sursis, pour avoir envoyé promener les gendarmes qui émettaient la prétention d'exiger de lui, outre son permis de camelot, une autre pièce d'identité. Le procès-verbal d'arrestation porte bien : *cris séditieux, A bas la République, vive le Roi...* Mais le Tribunal les fait effacer et ne veut même pas qu'on les prononce. Magnifique plaidoirie de notre ami Me Fagneux. Le procureur n'ose pas requérir.

1er *avril*. **Tavaux.** — Ernest Obart est inscrit à l'ordre du jour de la Ligue à Paris, pour sa vaillante conduite.

21 *avril*. **Hirson.** — Réunion en vue de la fondation d'une section. M. Cornu-Langy expose la doctrine d'A. F. devant un auditoire surtout composé de jeunes gens. Plusieurs adhésions sont recueillies.

21 *avril*. **Laon.** — Réunion mensuelle de la section laonnoise. Conférence du Vicomte de Hennezel sur le *Rôle Social de la Noblesse*.

12 *mai*. **Le Nouvion-en-Thiérache.** — Première vente de journaux ; la population catholique du pays félicite vivement les Camelots.

15 *mai*. **Laon.** — A la permanence de la section, réunion semestrielle du groupe de l'Aisne sous la présidence de M. Cornu-Langy.

19 *mai*. **Laon.** — Fête de Jeanne d'Arc, la salle Bayard est pavoisée et illuminée.

27 *mai*. **Braine.** — A l'occasion de la procession du Lundi de la Pentecôte qui clôt le congrès eucharistique, les Camelots font une vente abondante d'A. F. au milieu d'une foule immense et sympathique. Cette vente est accompagnée de la brochure de l'Association St-Rémy : *La Marseillaise* ou *l'Hymne à l'étendard*.

30 *mai*. **Paris.** — Fête annuelle des dames et jeunes filles royalistes sous la présidence de Madame la duchesse de Vendôme. Mlle Marie Champion, en sa qualité de secrétaire, représente le groupe de l'Aisne avec des envois aussi nombreux que généreux pour la tombola de propagande.

2 *juin*. **Soissons.** — A midi, un banquet de 50 couverts, offert par la section soissonnaise, réunit les ligueurs et les Camelots à l'Hôtel de la Croix d'Or. MM. Cornu-Langy et de Hennezel prennent la parole. Belle vente du journal dans les rues. A trois heures, salle Delaborde, grande réunion contradictoire. Discours de M. Cornu-Langy, du Commandant Cuignet et de Noël Trouvé, qui obtiennent un grand succès. 300 personnes assistent à cette réunion. Plusieurs adhésions sont recueillies.

4 *juin*. **Laon.** — L'Action Française publie la belle lettre de remerciements adressée par M. le curé de St-Marcel, à la section laonnoise, pour la cloche Philippine-Marie qui a été offerte à son église par le groupe d'A. F. de l'Aisne.

4 *juin*. **Soissons.** — M. Cornu-Langy ayant été attaqué par les journaux soissonnais, à propos des élections municipales, riposte par une lettre d'A. F. qu'il fait insérer dans l'*Argus Soissonnais* et le *Démocrate*.

15 *juin*. **Roucy.** — En réponse à l'attaque parue, contre lui, dans la *Démocratie de l'Aisne*, M. Dollé, maire de Roucy, répond par une lettre ouverte, qui explique son ralliement à la Monarchie. Cette lettre, reproduite par tous les journaux, est publiée ci-après.

23 *juin*. **Laon.** — En l'Eglise St-Marcel, baptême de la cloche Philippine-Marie, dont Mgr le duc d'Orléans avait accepté le parrainage. Réunion du Groupe des Dames, sous la présidence de Madame la Marquise de Mac-Mahon et de Madame la Marquise de Nazelle. A 5 h. 1/2 grande réunion à la salle d'agence, puis banquet populaire. On trouvera plus loin le récit de cette journée.

30 *juin*. **Laon.** — Mille numéros du *Publicateur* contenant la fête du 23 juin, sont répandus dans le Laonnois.

2 *juillet*. **Roucy.** — M. Dollé, maire de Roucy, est mis à l'ordre du jour de la ligue d'A. F. à Paris, pour sa lettre de ralliement.

14 *juillet*. **Laon.** — A l'occasion de la fête, dite nationale, la section laonnoise accompagne la vente hebdomadaire du journal, de l'affiche *La fête de la Gueuse*, éditée par l'imprimerie des Camelots du Roi, de Reims.

3 *août*. **Soissons.** — M. Duez accepte la Présidence d'honneur de la section soissonnaise, à la suite de la réunion mensuelle.

4 *août*. **Laon.** — A la réunion mensuelle de la section, conférence de M. Arpentinier sur l'*Organisation des Camelots*. Les deux Camelots Lahaye et Lecomte sont arrêtés par le commissaire de police de Laon, vendant le journal pour *cris séditieux*. Aucune autre contravention ne pouvant être dressée contre eux, ils sont relâchés aussitôt.

25 *août*. **Aisne.** — Le groupe des dames répand 500 exemplaires de la brochure : *le Duc d'Orléans, sa doctrine, son programme*, par Saint-Maurice.

La journée du 23 Juin 1912 à Laon

Le 23 juin eut lieu, en l'église Saint-Marcel sous Laon, la bénédiction solennelle des cloches, par Sa Grandeur Mgr Péchenard, évêque de Soissons. Parmi celles-ci, une était offerte par le groupe d'Action Française de l'Aisne. Monseigneur le Duc d'Orléans qui en fut le parrain, s'était fait représenter par M. de Resnes. La marraine était Mme de Resnes.

LA PHILIPPINE-MARIE

La cloche, gravée aux armes de France, portait la suscription suivante :

« *Le* 23 *juin de l'an* 1912, *j'ai été bénite par Sa Grandeur*

« *Monseigneur Péchenard, évêque de Soissons, Laon et Saint-*
« *Quentin. Monsieur l'abbé Rocquet étant curé de cette paroisse,*
« *Et nommée Philippine-Marie par Monseigneur le Duc d'Or-*
« *léans, descendant et héritier de saint Louis, parrain, repré-*
« *senté par Monsieur Etienne-Charles de Girod de Resnes, délé-*
« *gué du Prince pour les provinces du Nord.*
« *Et par Madame Louise-Marie Quecq d'Henripret, épouse*
« *de Monsieur de Resnes.*
« *J'ai été offerte par les royalistes du groupe d'Action Fran-*
« *çaise de l'Aisne.* »

L'après-midi a eu lieu, à la permanence de la section, une réunion privée des Dames et Jeunes Filles d'A. F., sous la présidence de la marquise de Nazelle. Mme la marquise de Mac-Mahon, dans un discours qui a profondément ému l'assistance, fait appel au dévouement des Femmes de France pour travailler à l'œuvre de restauration nationale entreprise par l'A. F. Elle demande aussi aux Jeunes Filles d'être les ardentes propagandistes de nos doctrines, en s'inspirant toujours des grandes leçons de Jeanne d'Arc, leur sœur aînée. Après la lecture d'un rapport fait par Mlle Champion, secrétaire, rapport qui atteste la vitalité du groupe des Jeunes Filles, M. le vicomte Jehan de Hennezel d'Ormois remercie Mme de Mac-Mahon d'avoir bien voulu apporter aux royalistes du Laonnois le réconfort de sa parole.

A cinq heures et demie, eut lieu la grande réunion d'Action Française dans la salle d'Agence. M. Jehan de Hennezel, président de la section laonnoise, prend le premier la parole. Il présente les orateurs et définit le terrain sur lequel se sont placés les royalistes, en cette journée de la bénédiction des cloches. « Si, dit-il, nous participons à l'ornementation de nos églises comme catholiques, nous n'entendons pas faire servir l'Eglise à notre propagande politique. »

M. de Resnes prononce ensuite un magnifique discours. Après avoir fait défiler devant ses auditeurs le tableau des méfaits de la République et du parlementarisme, l'orateur a tracé de main de maître le programme royal. Dans une finale superbe, il fait acclamer Philippe VIII, roi de San-Remo.

Après lui, Mme de Mac-Mahon émeut profondément l'auditoire en lui exposant ses angoisses de catholique et de patriote en présence des multiples attentats qui sont commis quotidiennement contre ces deux choses sacrées : l'Eglise catholique et la Patrie française. Elle supplie ses auditeurs de travailler sans trêve au rétablissement du Roi très chrétien, de Monseigneur le Duc d'Orléans. Une longue ovation lui est faite.

M. Lucien Lacour, avec sa verve habituelle, explique les origines et les luttes des Camelots du Roi. Il montre ce qu'ils

sont : « Non pas des oisifs en mal de tapage, ni des collégiens en mal de chahut, mais des Français, de toute condition, décidés à renverser par tous les moyens la République et à ramener le Roi ». Il termine en racontant l'accueil qui lui a été fait lors de son dernier voyage dans le Midi.

Les discours terminés, M. Jehan de Hennezel prend de nouveau la parole et s'exprime en ces termes : « Une place d'honneur est vide ce soir sur cette estrade et le sera tout à l'heure au banquet. Elle devrait être occupée par un enfant de notre Laonnois, qui est en même temps qu'un des maîtres universellement réputés de l'Action Française pour ses doctrines sociales, le type accompli du gentilhomme qui se dévoue chaque jour, pour la population au milieu de laquelle il vit. J'ai nommé M. le marquis de la Tour-du-Pin. Dans une lettre charmante, il veut bien m'exprimer son regret de ne pouvoir être auprès de nous ce soir ».

Voici le passage essentiel de cette lettre :

« *Je salue de tout mon cœur, le réveil de la foi royaliste dans* « *le Laonnois, et je m'associe en pensée, à la belle assemblée qui* « *en est la manifestation. Si je n'y parais pas, c'est à cause de* « *mon grand âge. Ce n'est guère le même flot qui porte le navire* « *au port, mais bien le même vent ; ni non plus, ceux qui ont* « *soutenu la retraite qui ramènent l'avant-garde au combat ;* « *mais c'est toujours sous le même drapeau. Vous le portez, à* « *votre tour, fièrement, allègrement, et je vous en félicite, en ami* « *aussi vieux que sincère* ».

L'adresse suivante est ensuite accueillie par des acclamations unanimes :

« *Les Royalistes de Laon et des pays environnants, réunis après la belle cérémonie du baptême de la Philippine, acclament le nom de leur Roi légitime, Lui adressent la chaleureuse expression de leur fidélité et de leur espérance et prient M. de Resnes de Lui transmettre cette adresse comme un gage de leur inaltérable dévouement* ».

Pendant toute la durée des discours, une bande d'anticléricaux massés aux alentours de la salle poussent des cris de : « A bas la Calotte ! » et hurlent la *Marseillaise* et l'*Internationale*. A la sortie de notre réunion, ils veulent tenter une manifestation et cherchent à frapper quelques prêtres qui passaient. Les Camelots, sous la conduite de Lucien Lacour, sortent en troupe et ont vite fait de mettre à la raison les braillards de la Loge. Une pancarte, tenue par un conseiller municipal protestant, et leur servant d'emblème, est arrachée par Arpentinier des mains de son porteur. Les républicains, penauds et confus, jugèrent prudent de rentrer leur zèle anticlérical.

Un banquet fut servi sous la présidence de Mme la Marquise

de Mac-Mahon. Ce banquet, auquel assistaient 140 convives, était offert à M. et Mme de Resnes par la section de Laon. Au dessert, M. le vicomte Jehan de Hennezel a lu, au milieu des applaudissements, une lettre de M. Cornu-Langy, président du groupe de l'Action Française de l'Aisne, lequel s'excusait de ne pouvoir assister à cette belle fête. Il fut vivement regretté par l'assistance.

(A. F. du 10 juillet 1912).

Pour constater l'influence de ces belles réunions sur nos populations et l'effroi que nous inspirons à nos adversaires, il a suffi de lire tous les journaux du département ; à cette époque, pendant plusieurs semaines, ils ont consacré des colonnes entières à commenter tous les faits et gestes des Royalistes pendant cette journée.

Nous devons ajouter, pour être complet, qu'à l'issue de la grand'messe, à midi, un banquet fut offert à Mgr Péchenard, par les parrains et marraines. Cinquante personnes y assistaient, parmi lesquels un grand nombre d'ecclésiastiques. M. de Resnes y tenait, en face de l'Evêque de Soissons, la place de Mgr le duc d'Orléans. Au champagne, le représentant du Prince, porta la santé de l'auguste prélat, dans les termes suivants, où se retrouve le plus pur esprit traditionnel :

Monseigneur,

Votre Grandeur permettra au traditionaliste intégral que je suis d'observer la tradition de nos Pères en portant Sa santé à l'issue de ce festin. Nos Pères avaient du bon. Leurs traditions aussi. Fidèlement suivies, elles ont, pendant des siècles, assuré la prospérité et la grandeur de ce pays.

« *Or, la première de ces traditions du pays de France, c'était de se proclamer : La nation,* **Fille aînée de l'Eglise.** *Que dis-je ? Ce n'était pas là seulement une tradition, mais la reconnaissance hautement avouée d'une mission providentielle, mission reconnue, non seulement par le pays, mais par les historiens, par les Papes et par le Roi de France.*

« *Sans remonter aux origines miraculeuses de l'Ampoule de Reims, nous pouvons dire que le roi de France était l'oint du Seigneur établi, par le Roi du Ciel, pour régner sur la nation chargée de répandre les droits de l'Eglise.*

« *Et c'est pour cela que notre pays a été favorisé de ce miracle inouï dans les fastes de l'histoire, miracle par lequel on a vu une obscure petite bergère devenir un foudre de guerre, restaurer le trône presque abattu et délivrer sa Patrie de l'étranger.*

« *Est-il, je le répète, de miracle plus éclatant, prouvant d'une façon plus évidente, et l'intervention de la Providence dans les affaires de ce monde et ses vues particulières sur notre Patrie ?*

« *Quelle est, en effet, la nation pour qui il en a été autant fait ? Et ne pouvons-nous pas dire avec fierté, certes, mais aussi avec terreur, car enfin de la grandeur du bienfait, il ressort pour nous des devoirs dont l'oubli ne peut être sans mériter des sanctions terribles, ne pouvons-nous pas dire* : « **Non fecit taliter omni nationi.** »

« *La France avait donc sa mission.*

« *La France avait ses devoirs.*

« *C'était d'être à travers la suite des siècles,* **le soldat du Christ.**

« *Tant qu'elle l'a été, tant qu'elle a obéi à sa propre loi, tracée d'une manière si évidente par la volonté divine, la France, au milieu des vicissitudes terrestres, aussi inévitables pour les nations que pour les individus, la France a été heureuse.*

« *Infidèle à sa mission, devenue de soldat de Dieu, le soldat de la Révolution satanique dont le but est d'abolir le règne de Dieu sur la terre, elle parcourt au milieu des angoisses, la route de la décadence qui mène les peuples à leur anéantissement.*

« *Aussi, Monseigneur, me sera-t-il permis, avant de boire à Votre santé, de faire sortir de mon cœur ardemment patriote le vœu de voir bientôt la France reprenant ses traditions, redevenir la Fille aînée de cette grande Eglise catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle je crois et je proclame qu'il n'est de salut ni pour les peuples ni pour les individus.*

« *C'est dans cet esprit que je lève mon verre à la santé de Votre Grandeur, en la remerciant, pour autant qu'il m'appartient, d'avoir bien voulu venir elle-même présider cette belle cérémonie* ».

Dans la semaine qui suivit la bénédiction des cloches, Mgr le Duc d'Orléans, par l'intermédiaire de M. de Resnes, fit distribuer aux souscripteurs pour les trois cloches, huit cents cornets de dragées. Ces cornets étaient ornés du portrait du Prince et des armes de la Maison de France.

Réponse de Monseigneur le Duc d'Orléans à l'adresse des Royalistes de l'Aisne à Laon le 23 juin 1912.

Monseigneur le Duc d'Orléans *a bien reçu par l'intermédiaire de son délégué, l'adresse des Royalistes de l'Aisne.*

Il en a été profondément touché et Il charge Monsieur de Resnes d'être l'interprète de ses remerciements.

Un Ralliement à la Monarchie

« On se rallie à la race qui fit la France... »

Certains de nos contemporains s'imaginent que l'Action Française se recrute uniquement dans la jeunesse et n'atteint presque jamais une personne d'un âge mur. Ils oublient, ou ignorent, que parmi les adhésions publiques qu'elle a reçues, nous trouvons les noms de Jules Lemaître, de l'Académie Française, des généraux Bonnal, ancien commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, Jeannerod et Donop, anciens commandants de corps d'armée, de Emile Flourens, ancien ministre, de Eugène Cavaignac, fils et petit-fils de ministres républicains, et d'autres encore que nous ne pouvons nommer faute de place.

Dans nos pays, que l'on disait si réfractaires à la vérité politique, les ralliements à la monarchie ont été aussi très nombreux.. Nous ne pouvons les citer tous, contentons-nous de mentionner l'un des plus caractéristiques. Il s'agit de M. Alphonse Dollé, maire de Roucy (canton de Neufchâtel). M. Dollé qui fut notaire dans cette ville pendant vingt ans, a été nommé successivement adjoint par deux fois et maire par trois fois. Au mois de mai dernier, il fut réélu maire par huit voix contre deux bulletins blancs. Attaqué par un journal local, M. Dollé lui a adressé la belle lettre suivante qui fut reproduite, en son temps, dans tous les journaux du pays. Nos lecteurs apprécieront les raisons profondes qui ont fait de lui, *républicain radical*, un royaliste convaincu.

« L'Action Française, dont vous semblez étonné qu'un Maire, *autrefois républicain*, soit devenu membre, est, en France, le seul organe du nationalisme intégral, c'est-à-dire des Français assez patriotes pour placer dans la solution de tout problème politique, la « Patrie avant tout ».

« Si nous sommes parfois contraints, comme je l'ai été, de signaler au grand jour, de vilains actes individuels, ce n'est pas tant, croyez-le, pour en brimer les auteurs, des compatriotes souvent égarés, mais des Français après tout, que pour illustrer par l'exemple, l'exposé de nos vérités, pour montrer sur le vif, ce que la République, en France, fait de ses enfants, comment le régime, pour se soutenir, développe l'égoïsme, les vices et les tares de ses partisans.

« De ce régime, de ces vices et de ces tares, la France se meurt.

« *Pour nous éviter le sort d'une nouvelle Pologne*, des patriotes

venus des points les plus opposés de l'horizon politique, unis dans une même angoisse devant le péril, ont dû conclure, comme seul moyen de salut, à la nécessité de rétablir la monarchie légitime.

« Chimères, pensent les esprits peu avertis.

« Qu'ils songent, ceux-là, à ce que nos quarante Chefs capétiens avaient fait en mille ans de notre pays informe, avant eux, divisé, et qu'ils comparent leur résultat final à ce que la Révolution a fait du même pays, en moins de cent ans.

« Qu'ils songent, d'autre part, à tout ce que nous fait espérer la fière déclaration d'une admirable clairvoyance politique, montée d'un cœur patriote aux lèvres d'un exilé, que notre Prince a fait acclamer à San Remo, et ils comprendront alors pourquoi, les ancêtres ayant réussi à faire notre grande France, malgré des divisions et difficultés autrement graves que celles actuelles, le descendant direct de ces mêmes Chefs, l'aîné de la Maison de France, l'héritier des vertus capétiennes, peut, à son tour, et seul, peut, au milieu des monarchies menaçantes, restaurer notre malheureux pays que tant d'ennemis s'acharnent à désorganiser.

« Certes, sa tâche sera lourde, parce que nous avons trop laissé démolir.

« Mais, à l'Action Française, nous n'avons pas de doute sur le succès final, parce que là, au moins, nous connaissons tous, nous autres, l'intelligence si claire, si haute, si française de nos Maîtres, la valeur et le dévouement de nos Chefs, le courage que la foi seule donne à leurs troupes, et parce que les résultats de chaque jour nous garantissent ceux du lendemain.

« Enfin, et vous savez comme nous, par ce qu'ont révélé l'aviation et le Maroc, que les sources de notre énergie nationale ne sont pas toutes taries.

« Par ces maîtres, ces chefs, ces troupes, par les Français restés patriotes, qui, chaque jour, augmentent nos rangs, Dieu aidant, la France sera sauvée.

« Grâce à eux, notre Patrie qui avait été contaminée la première par le virus révolutionnaire des théories faussement humanitaires d'un métèque orgueilleux et malade, le trop fameux Suisse, J.-J. Rousseau, grâce à eux, dis-je, la France conservera son avance en guérissant avant les autres nations atteintes à leur tour.

« Par eux, notre Patrie reprendra son ancienne place, sa vraie la première à la tête des nations civilisées.

« *Cela vaut bien que l'on confesse en public les erreurs passées*, et vous explique que l'on signe :

A. DOLLÉ,
Ancien Républicain,
Ligueur d'*Action Française*.

Nous dédions cette fière lettre à tant de républicains secrètement désabusés qui, par faiblesse d'esprit, ou par calcul et intérêts, n'osent pas " *confesser leurs erreurs* ".

Combien consolident par leur attitude un régime qu'ils condamnent au fond de leur conscience ! Privé du prestige que lui conserve leur adhésion menteuse, ce régime croulerait tout seul dans la honte !

L'Action Française, en publiant dans son numéro du 3 juillet dernier, la belle lettre de M. Dollé, l'inscrivit à l'ordre du jour de la Ligue.

L'Association Saint-Remy

Si le ralliement est fini, on ne peut en dire autant de ses conséquences. Les erreurs libérales et démocratiques qui se sont développées à sa faveur dans les rangs du clergé et des catholiques sont propagées par des journaux, des revues et des livres. C'est ainsi que se conserve un état d'esprit fâcheux qui entrave l'admirable mouvement de renaissance religieuse et nationale qui s'impose aujourd'hui à l'attention générale, et qui commence à porter de si heureux fruits.

Une société s'est formée dans le but de publier et de propager, au meilleur marché possible, les brochures et les livres propres à combattre ces erreurs et à répandre les vérités contraires. L'*Association Saint-Remy* qui réunit des prêtres zélés et des hommes d'œuvres, filialement attachés et entièrement soumis aux directions du Saint-Siège, a entrepris cette œuvre d'affirmation doctrinale et de restauration du droit public chrétien dans les intelligences.

***

L'*Association Saint-Remy* prit naissance au *Mont-Notre-Dame* (Aisne), le 26 janvier 1910, en la fête de Sainte Bathilde, reine de France. En un temps où notre chère France commence à rejeter le venin révolutionnaire, et « se réclame avec entrain de ces vieilles croyances et de ses antiques traditions qu'elle avait paru un instant abandonner » (1) il semblait bon, sur cette montagne si pleine de glorieux souvenirs, de se rappeler ses origines et de s'affirmer traditionalistes, sous le patronage de Saint-Rémy qui nous enfanta à la vie dans le Baptistère de Reims, et de Sainte Bathilde, la pieuse Reine, qui refit au VI^e^ siècle l'unité du royaume franc et sauva le principe traditionnel. C'est là encore que, au X^e^ siècle, alors que le désarroi était partout, le grand Adalbéron, successeur de Saint-Rémy et le savant Gerbert, qui devint pape sous le nom de

---

(1) Lettre de Mgr Péchenard portant convocation du 4^e^ Congrès diocésain des Catholiques de l'Aisne (10-13 octobre 1912).

Sylvestre II, après avoir traité les affaires les plus urgentes de la réforme monastique et cléricale, et de la succession au trône de France, vinrent continuer la tradition en préparant l'élection de Hugues-Capet, et firent ainsi triompher, en même temps que le Nationalisme, le Droit historique. Au XV^e^ siècle, en ce même lieu, le pieux et savant Evêque de Soissons, Renaud de Fontaines, s'était réfugié au Mont-Notre-Dame, attendant la fin de la triomphale et miraculeuse équipée de Jehanne d'Arc, ramenant Charles VII, la France, à ses très chrétiennes destinées.

***

Cultiver les esprits et leur rappeler les vrais principes traditionnels, est-il œuvre qui réponde mieux aux besoins du temps et aux désirs du Saint-Siège. Or les désirs du Saint-Siège ont, pour les catholiques français, la force d'un commandement.

Les débuts de l'Œuvre furent modestes. On peut dire que c'est une œuvre d'avant-garde. On essaya de faire le silence autour d'elle. Et cependant quinze publications paraissaient successivement en portant, au verso de la couverture, l'idée directrice :

La Tradition religieuse et nationale

Nous publions, sous ce titre, une collection d'ouvrages — livres ou brochures — dus à des auteurs compétents et estimés et dans lesquels sont démasquées et combattues les doctrines néfastes du libéralisme (religieux, politique et social), du modernisme sous toutes ses formes ouvertes ou déguisées, et, en général, les théories et les pratiques qui s'opposent à notre saine *tradition catholique et nationale*. Les auteurs de ces ouvrages trouvent le fil directeur de leurs travaux dans les enseignements des grands maîtres de cette tradition et plus particulièrement dans le *Syllabus* de Pie IX, dans les Encycliques de Léon XIII et de Pie X. Ils s'attachent à mettre en lumière les directions doctrinales que le Saint-Siège imprime à la pensée et à l'action des Catholiques du Monde entier. La devise du Pape glorieusement régnant, *Omnia instaurare in Christo*, est la leur ».

Pour beaucoup, ce fut une révélation. Le monde libéral et sillonniste s'en émut. On employa tous les moyens pour « bloquer » l'œuvre nouvelle. Mais, en même temps, les actes du Saint-Siège, encycliques, lettres particulières, allocutions consistoriales, conversations privées, confirmaient la doctrine des *Traditionalistes de l'Association Saint-Remy*.

Des milliers de brochures et de volumes partirent ainsi dans tous les coins de la France, porter la lumière et réveiller les énergies. Des dames et des jeunes filles, des camelots, de vieux lutteurs presque découragés, qui reconnaissent avoir vainement combattu sur le terrain fuyant et mensonger de la politique électorale, des militaires, des curés, d'humbles artisans les ont lus et y ont puisé le sujet de nombreuses et substantielles conférences. *L'Association Saint-Remy* s'est prêtée à tous les sacrifices. Elle s'est surtout montrée généreuse vis-à-vis des ecclésiastiques et des cercles d'études. Elle ne demande qu'à continuer discrètement son action bienfaisante.

E. B.

La formation révolutionnaire du département de l'Aisne

Lorsque l'Assemblée Constituante se décida, dans les derniers mois de l'année 1798, à doter la France d'une nouvelle division administrative, elle ne voulut tenir aucun compte de la tradition, ni des divers besoins économiques et sociaux. Ne venait-on pas de déclarer que tous les hommes étaient égaux et n'allait-on pas admettre qu'ils ne pouvaient pas avoir d'intérêts professionnels communs ?

Pour une nation ainsi unifiée moralement et matériellement, la seule division qui convint était le découpage par régions égales, car, le parlementarisme étant né, il fallait tenir compte, des petites compétitions locales que la philosophie ne pouvait anéantir d'un trait de plume.

Les constituants, pour faciliter leur tâche, trouvèrent commode de prendre la carte des Généralités du royaume, pour base de leur travail. Ils les tailladèrent au gré de leurs préoccupations égalitaires. C'est ainsi que le département de l'Aisne, qui semble une conception spontanément artificielle, assemblage, sans liens, de cinq tranches de vallées parallèles, se trouve avoir un fondement historique. C'est l'ancienne généralité de Soissons, amputée des élections de Clermont en Beauvaisis et de Noyon, accrue de St-Quentin, qui l'arrondit au Nord-Ouest.

Ces généralités avaient une origine modeste. Créées au XVI^e^ siècle pour servir de ressorts aux bureaux des finances, elles voyaient, le plus souvent, leurs limites correspondre avec celles des vieilles provinces historiques. Mais elles avaient été découpées dans le dessein de doter chaque bureau d'une région de revenus fiscaux à peu près semblables. C'est ainsi que celle de Soissons reçut en partage les dépouilles de provinces jugées trop importantes : la Picardie et la Champagne. Ces divisions artificielles n'intéressaient que les gens de finance ; elles ne prirent leur importance qu'au cours du XVII^e^ siècle, lorsque chaque généralité fut dotée d'un modeste intendant qui devait devenir le chef de l'administration royale.

Les constituants prirent les généralités pour base de leur travail, sans doute parce qu'ils se procurèrent des cartes où ces limites étaient marquées. Mais les divisions ne manquaient pas dans l'ancienne France ; chaque service avait le sien : gou-

vernements généraux et particuliers, militaires, provinces ecclésiastiques et diocèses, ressorts de parlements et bailliages, etc. Toutes ces frontières correspondaient rarement, surtout dans les régions du nord et de l'est, où chaque guerre, heureuse ou malheureuse, rendait nécessaire un nouveau remaniement des diverses limites. Presque toutes ces circonscriptions conservaient, au moins, comme noyau, la province toujours vivante, que les idéologues de 1789 auraient facilement découverte sous ce chaos, comme nos législateurs pourraient encore la retrouver après cent ans de centralisation.

La *province* et le *pays* ! tous nos ancêtres les connaissaient, ces divisions naturelles, qui ne variaient pas selon les caprices du moment, qui convenaient à la topographie des régions, à leurs besoins économiques et marquaient la frontière des patois, des coutumes et des usages. Les limites étaient parfois indécises ; il faudrait sans doute de longues enquêtes pour les retrouver aujourd'hui, mais autrefois tout le monde les connaissait et il n'était pas besoin que les cartographes prissent leur burin pour les tracer. Les agents du pouvoir royal eux-mêmes préféraient ces divisions traditionnelles à leurs circonscriptions artificielles pour situer les lieux, parce qu'elles étaient d'un usage courant.

Nos pères tenaient peut-être plus encore à leur *pays* qu'à leur *province* ; c'était la petite patrie, dont on connaissait tous les êtres et toutes les choses, et ses limites avaient peu varié depuis les origines gauloises. La Révolution elle-même les a souvent respectées ; les pays forment la base de nos arrondissements. Celui de Saint-Quentin embrasse le Vermandois presque dans son entier. La Thiérache était plus grande que l'arrondissement de Vervins ; il faudrait lui adjoindre la partie de l'arrondissement de St-Quentin située à l'est de l'Oise et celle de Laon sise au nord de la Serre et de la Souche. Le Laonnois était à peu près délimité par la Souche, la Serre, l'Oise, l'Ailette et l'Aisne. La vallée de l'Aisne, avec ses affluents, portait le nom de Soissonnais depuis Pontarcy jusqu'à Compiègne. Lorsqu'on atteint le sud du département, la pointe aiguë qu'elle forme est une invention des constituants, qui n'avaient d'autre but que de permettre aux chefs-lieux voisins de se tailler des circonscriptions convenant à leur importance.

Ces limites artificielles bouleversent toutes les limites traditionnelles. Le Tardenois est partagé entre l'Aisne et la Marne. Le Valois comprenant Neuilly St-Front, La Ferté-Milon, Villers-Cotterets, s'avance dans le département de l'Oise jusqu'aux environs de Senlis. La vallée de la Marne comprise dans l'arrondissement de Château-Thierry appartient à la Brie Champenoise.

Le département se trouve donc divisé en deux régions bien distinctes. Il est picard jusqu'à l'Ourcq. Si l'on excepte les quelques communes du Valois qui lui ont été rattachées par symétrie, ces quatre arrondissements correspondent à quatre anciens *pays* dont les limites n'ont pas été sensiblement modifiées. Tout au contraire, le cinquième arrondissement, celui de Château-Thierry a été artificiellement taillé dans deux pays champenois, le Tardenois et la Brie, dont les lambeaux ont été cousus à d'autres fragments arrachés au Valois.

Tous ces remaniements s'expliquent lorsqu'on étudie les rivalités qui se déclarèrent en 1789. Dans le savant ouvrage qu'il a consacré à *La Formation du département de l'Aisne*, M. Hennequin décrit les compétitions des petites villes qui voulaient suppléer à l'indigence de leur commerce ou de leur industrie en devenant chefs-lieux du département ou tout au moins de district. Aucune volonté ferme ne savait leur tenir tête, aucune idée directrice ne pouvait mettre un frein à leurs ambitions. Des transactions et des compromis durent être négociés comme s'il s'agissait de démembrer des provinces conquises ; le sol de la patrie était livré à tous les appétits, et nous sommes contraints de subir encore l'œuvre de parlementaires sans autorité.

Les constituants de 1789 pouvaient rendre leur organisation éternelle, en revenant complètement aux vieilles divisions qui étaient inscrites dans le cœur de tous les Français et en leur conservant les libertés que le Roi avait octroyées trois ans plus tôt. Les nuées qui assombrissaient leurs cerveaux ne leur permirent pas de comprendre la grandeur de leur tâche.

Sur ce terrain comme sur bien d'autres, le mouvement de 1789 reste à reprendre. Il attend l'héritier du comte de Chambord.

M. S.

PÈLERINAGES LES PLUS FRÉQUENTÉS DE LA RÉGION

Ailles	*St-Antoine*	17 janvier.
St-Algis	*St-Algis*	2 juin.
Arcy-Ste-Restifute	*Ste-Restitute*	9 mai.
Beaurieux	*Ste-Eutropie*	Lundi de la Pentecôte.
Braine	*St-Yved*	Lundi de la Pentecôte.
Chaudardes	*Notre-Dame*	Lundi de Pâques.
Chermizy	*Ste-Maxime*	2e dim. après Pâques.
Corbeny	*St-Marcoul*	Toute l'année, notamment le mois de mai et l'Ascension (fête principale du pèlerinage).
Dizy-le-Gros	*St-Fiacre*	30 août.
Effry	*St-Eloi*	25 juin (ce pèlerinage comporte une procession à cheval accompagnant les reliques de St-Eloi portées par un prêtre égal. à cheval).
Fère-en-Tardenois	*Ste-Macre*	7 janvier.
Fieulaine	*N. D. de Paix*	Toute l'année.
Filain	*Ste-Berthe*	Lundi de Pâques.
Foigny (Commune de La Bouteille)	*Bienheureux Alexandre*	8 mai.
Fontenelle	*St-Ursmet*	18 avril.
Iviers	*N.-D. de la Salette*	Du 19 au 27 septembre.
La Capelle	*Ste-Grimonie*	7 septembre.
La Fère	*St-Montain*	17 mai.
Laon	*St-Beat*	9 mai.
	Ste-Face	Toute l'année au retour de Liesse.
Liesse	*N.-D. de Liesse*	Toute l'année surtout du 15 août au 8 septembre.
Maast	*St-Ursace*	9 septembre.
Missy-s.-Aisne	*Ste-Radegonde*	13 août.
Mont N.-Dame	*Ste-Marie-Madeleine*	22 juillet.
Neuilly	*St-Front*	24 octobre.
Noircourt	*Ste-Restitute*	2 mai.
Origny	*Ste-Benoîte*	8 octobre.
Pierrepont	*St-Boétien*	22 mai.
Pinon	*St-Eucher*	Lundi de Pentecôte.
Pleine Selve	*Ste-Yolaine*	16 janvier.
Ployart	*Ste-Appoline*	
Résigny	*Ste-Anne*	26 juillet.
Rocquigny	*Ste-Face*	3e Dim. de juillet.
Serches	*St-Blaise*	3 février.
St-Gobain	*St-Gobain*	20 juin.
St-Nicolas	*M. Arquey*	16 juin.
St-Quentin	*St-Quentin*	Les 8 dern. jours d'oct.
Tartiers	*Ste-Geneviève*	3 janv. et 1er dim. de mai
Vailly	*St-Précord*	
Vervins	*Ste-Anne*	26 juillet au 3 août.
Vivières	*Ste-Clolilde*	2 juin.

Les Rois de France, pèlerins de N.-D. de Liesse

« C'est ainsi que nous avons veu quelques-
« uns de nos Roys tenir leurs assises à l'om-
« bre d'un ormeau, pour faire comprendre à
« leurs sujets que l'accez de leur majesté
« estoit toujours libre aux moins considérables
« fortunes, et que si leur éclat éblouissait
« tout le monde, leur douceur ne rebutoit per-
« sonne... »

Image de Nostre-Dame de Liesse ou son histoire authentique par un religieux de la Compagnie de Jésus, à Reims, MDCXXXII. 2e partie, page 492).

Tous nos Rois ont été d'infatigables pèlerins. Il n'est pas de sanctuaire de la vieille France qui n'ait reçu les hommages de l'un d'eux, qui n'ait été comblé de leurs largesses.

Aux prises avec les difficultés, ou bien désirant obtenir une faveur ou tout simplement satisfaire leur piété, nos Rois se rendaient, dans un de ces lieux vénérés, pour invoquer un des saints protecteurs du Royaume ou une Notre-Dame particulièrement clémente.

Non contents de prier, ils signalaient leurs visites par de nombreux bienfaits dont le peuple était le premier bénéficiaire. « *La piété de nos Roys, des Princes, et des Seigneurs* « *françois, n'a pas esté stérile à ce lieu* ».

Toutefois, aucun lieu de pèlerinage ne peut s'honorer d'avoir si souvent reçu de royales visites, que le célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Liesse au pays Laonnois. Plusieurs historiens le qualifient de pèlerinage officiel des rois de France. « *On ne* « *saurait douter que Liesse ne soit l'ancien pèlerinage de nos Rois* ».

Le premier que l'histoire mentionne est Louis VII le jeune. Il s'y rendit en 1146 avec son cousin le sire de Coucy, au milieu d'une grande affluence de peuple afin d'obtenir « *qu'il plût à la Belle Dame de rendre au sire de Coucy les deux enfants qui lui avaient été dérobés* ».

Si quelques auteurs nomment Philippe-Auguste et St-Louis parmi les pèlerins, il nous faut arriver à Charles VI pour posséder des documents certains. Encore ceux-ci sont-ils d'une brièveté extrême.

Les temps troublés de la guerre de Cent ans mettent aux prises, dans une lutte fraticide, Armagnacs et Bourguignons.

Le Laonnois, la Thiérache, les pays avoisinants sont mis à feu et à sang. Le roi Charles VI fait cesser tous ces maux en s'emparant de plusieurs villes de la région. Il est reçu " *joyeusement* " à Laon et la chronique du moine de St-Denis nous dit que « le *roi Charles VI partit de Laon pour s'en aller au pèlerinage de Notre-Dame de Liesse. C'était un vœu qu'il accomplissait. Il y fit ses dévotions et revint à Laon* ».

Son successeur Charles VII alla lui aussi à Liesse. Nous savons par Villette qu'il *avait une dévotion particulière à N.-D. de Liesse, de laquelle il a donné des marques par plusieurs voyages qu'il y a faits* ».

Le roi visita-t-il ce sanctuaire au retour du sacre ? On ne peut l'affirmer.

Ce qui est certain, c'est qu'en 1441, de nouveaux troubles étant survenus dans la région du fait de la présence de l'ennemi, Charles VII vint à l'époque de Pâques passer un mois entier à Laon.

Il s'empara de plusieurs châteaux situés aux environs de Liesse et occupés par l'ennemi, entre autres de la redoutable forteresse de Montaigu qu'il fit raser si complètement qu'il n'en resta plus aucune trace. Il faut donc placer à cette époque les pèlerinages de ce Roi à Liesse.

Le fils de Charles VII n'attendit pas d'être roi pour manifester sa dévotion à N.-D. de Liesse. Dauphin, il lui fait présent de *cent écus d'or*. Il s'y arrête en allant se faire sacrer à Reims (1461).

En 1469 et 1471 nouveaux pèlerinages de ce roi. En 1474, il décharge les habitants de Liesse de la taille pour une période de dix ans.

Après la signature du traité de Picquigny (1475) « *au dit mois d'aoust, le Roy qui estoit au lieu de la Victoire près Senlis, s'en partist pour aller en pèlerinage à Nostre-Dame de Liesse et passa par St-Quentin ; puis s'en retourna le Roy à Senlis* ». C'était son quatrième pèlerinage.

Voulant donner un témoignage durable de sa dévotion à cette Vierge, Louis XI fonda, en 1482, par lettres-patentes, une chapelle en l'église de Liesse ; il la dota des revenus des terres de Neucourt, fondation qui fut confirmée et érigée en bénéfice perpétuel par son fils, Charles VIII.

Prisonnier de Charles-Quint, François Ier se recommande à N.-D. de Liesse. Reconnaissant d'avoir obtenu sa liberté, il vint, le 28 août 1527 « *rendre ses actions de grâce à la Sainte Vierge de son heureuse délivrance de sa prison d'Espagne* ».

Une trêve étant survenue en 1538, qui rendit la paix au pays, le Roi accourt à Liesse accompagné « *de la reine, des princes, leurs enfants et d'une nombreuse suite de prélats* » (30 octobre 1538).

Les traités de Crépy-en-Laonnois (1544) et de Guines (1546) ayant débarrassé François Ier de tous ses ennemis, il vint rendre à N.-D. de Liesse de nouvelles actions de grâce. C'était son dernier pèlerinage ; il mourut l'année suivante.

Continuant la tradition capétienne, Henri II fut un fervent pèlerin de Liesse. Séjournant au château de Marchais avec toute sa famille, Villette nous dit, d'après Laurent que : « *Henri II est venu rendre ses respects à la Sainte Vierge, le* 13 *juin* 1554. »

Le nord de la France est toujours dévasté par la guerre. En 1557, les armées espagnoles ravagent la Thiérache. La Capelle et Vervins sont brûlés. St-Quentin se rend le 27 août. La situation est grave. Henri II rassemble son monde à Laon et loge de nouveau avec toute sa cour à Marchais. Comment supposer qu'il ne se soit pas rendu plusieurs fois au sanctuaire de Liesse, alors qu'il était obligé de traverser constamment cette ville pour aller à Pierrepont.

De même, François II venu deux fois étant Dauphin et qui fut reçu en septembre 1559 par le cardinal de Lorraine « *en diverses siennes maisons et particulièrement Marchetz* ».

Jusqu'alors le sanctuaire de Liesse avait été entouré du respect et de la vénération des rois, des princes et du peuple de France, jusqu'ici chacun avait tenu à contribuer à son embellissement, personne n'avait osé porter une main sacrilège sur la demeure de Celle qui répandait ses bienfaits à profusion, mais, hélas ! voici le protestantisme qui fait son apparition, l'épée et la torche à la main, menaçant à la fois et la religion traditionnelle et l'unité politique. Deux historiens modernes, dans une notice consacrée à Blaise de Montluc, écrivent : « *Ce serait une grande erreur de croire que dans les guerres qui ensanglantèrent cette époque, il n'y eut qu'un intérêt de religion : il faut y voir une question d'un intérêt politique. Les protestants de cette époque formaient comme une vaste fraction, ouvertement déclarée contre la royauté ; la France était menacée dans son existence politique. Des protestants rebelles répondant à un gentilhomme qui les menaçait au nom du roi Charles, disaient :* « *Quel Roy ? Nous sommes les Roys ; celui-là que vous dites est un petit reyot de m... ; nous lui donnerons des verges...* »

C'est un fait indéniable que les réformés voulaient tuer Charles IX. La duchesse douairière de Ferrare, écrivant à Calvin, parle des mensonges qu'elle entendait débiter pour persuader que l'on devait » exterminer un pupille (Charles IX) ».

Un historien de grande valeur, Segrétain, a donc bien raison d'écrire : « Pour tout esprit impartial, au milieu de ces violences « permanentes, après un demi-siècle de guerres et de massacres,

« la Saint-Barthélemy n'est plus ce prodige d'horreur qu'on « veut faire peser sur le catholiscisme comme le témoignage « *irréfutable de son intolérance barbare. C'est la contre-partie du* « 24 *août* 1569 *à Navarreins, et le jour des représailles fêtés de* « *même manière par les Huguenots. Elle reste l'accomplissement* « *d'une politique perfide, mais d'une politique qui trouva son* « *point d'appui dans l'exaspération de tout un peuple qu'on* « *n'eut guère qu'à lâcher sur sa proie, tant il avait soif de venger* « *sa religion depuis si longtemps insultée et ses frères massacrés* ».

Le nombre des victimes a, d'ailleurs, été exagéré d'une façon scandaleuse.

Devisme écrit, dans son Manuel historique de l'Aisne : « *Les* « *calvinistes étaient très nombreux dans ce qui forme aujourd'hui* « *le département de l'Aisne, et cependant trois seulement périrent* « *à Soissons* ».

Par contre, les meurtres commis par eux sont innombrables. Les Huguenots du Soissonnais s'unissent aux troupes étrangères et commettent de terribles ravages. Bruyères est mis, par eux, à feu et à sang, ses habitants sont égorgés. Ardon fut brûlé, les églises de Crécy, Dercy, Dizy, Pouilly et bien d'autres subirent le même sort. Le seigneur de Genlis, farouche huguenot, pille les villes de Ribemont et de Crépy et tous les villages qu'il rencontre sur son passage.

Uni au prince d'Oránge, il s'en prend au sanctuaire de Liesse qui est livré à la soldatesque. « *Ils brisent les images qu'ils* « *trouvent dans l'église et au portail, entre autres une grande* « *statue de la Sainte Vierge qui était posée au milieu du portail.* »

Ne pouvant emporter tout, les pillards mettent le feu à l'édifice. La statue miraculeuse avait été cachée en lieu sûr et put reprendre, peu après, son antique splendeur.

Au milieu de tant de troubles, le roi de France suit l'exemple de ses prédécesseurs. Ecoutons Poiré : « *Le roy Charles IX se* « *montra si fort affectionné à N.-D. de Liesse, et la visitoit si* « *souvent que le grand Cardinal de Lorraine, qui estoit aussi* « *Archevesque de Rheims, ayant une particulière dévotion à la* « *Reyne du Ciel, achepta la terre de Marchais, et y fit un beau* « *bastiment, à un demy-quart de lieue de Liesse : afin d'y recevoir* « *plus honorablement Sa Majesté, lorsqu'elle y viendroit faire ses* « *dévotions ordinaires* ».

Villette nous dit de son côté : « *Que le roi avait une dévotion* « *si particulière pour Notre-Dame de Liesse qu'il y venait très* « *souvent lui rendre ses respects, et implorer son assistance dans* « *les troubles dont le royaume étoit agité par l'hérésie* ».

L'histoire ne nous fait pas connaître la date de ces pèlerinages. Nous savons cependant, d'après le manuscrit d'un curé de La Fère que : « *Le vingt-sept août* 1566, *le Roy Charles IX*,

la Reine mère, Catherine de Médicis, les princes ses frères (dont l'un sera plus tard Henri III), *et les cardinaux de Lorraine et de Bourbon vinrent à Marchais où ils restèrent plusieurs jours* ». On peut donc placer à cette date l'un des pèlerinages de ce roi à Liesse.

Henri III, qui était déjà venu à Liesse étant Dauphin, y revint, une fois roi, pour demander à la Vierge miraculeuse de faire cesser les fléaux qui ravageaient son royaume.

« *Le samedi*, 12 *de novembre* 1582, *le Roy revinst à Paris* « *d'un voyage qu'il avoit voué et rendu à Notre-Dame de Liesse* ».

Quelques jours après, ce fut le tour de la Reine : « *Le sep-* « *tième jour de Janvier de l'année* 1583, *la reine partist de Paris* « *pour aller en pèlerinage à Nostre-Dame de Liesse, à ce qu'il* « *plust à la Belle Dame intercéder pour elle, pour avoir lignée et* « *devenir enceinte d'un fils* ».

Le premier roi Bourbon, Henri IV, est-il venu à Liesse ? Peut-être en curieux, certainement pas en pèlerin, car à l'époque de son séjour dans le pays, il était encore huguenot. La Vierge se montra cependant clémente envers lui, car à la prière de son épouse, Marie de Médicis, elle lui donna un fils.

En action de grâce de ce bienfait, la reine vint, en 1602, s'établir au château de Marchais où elle resta plusieurs jours spécialement consacrés à remercier « *la cause de sa joie* ».

Liesse la revit de nouveau le 13 juillet 1603, et reçut d'elle de nombreux bienfaits. Jusqu'ici l'accès du pèlerinage avait été de tout temps très difficile et très dangereux aux pèlerins, la reine fit construire de larges routes, percer de nombreux ponts, sécher tous les étangs environnants ; elle rendit ainsi le pèlerinage accessible à tous.

Né d'une prière à N.-D. de Liesse, Louis XIII se montra particulièrement dévôt envers sa protectrice. Le 14 octobre 1618, il est à Liesse en compagnie de la Reine, son épouse. Ce pèlerinage avait pour but d'obtenir la naissance d'un fils. Le couple royal y laissa comme ex-voto un magnifique tableau au bas duquel on lisait cette inscription : « *Donné par Louis* « *XIII, lors de son second pèlerinage à Liesse avec la reine son* « *épouse* ». Les souverains firent aussi reconstruire la sacristie à leurs frais.

Le roi et la reine retournèrent plusieurs fois à Liesse, soit ensemble, soit seul.

La reine y va en 1618. L'année suivante la mère de Louis XIII ayant été « *attaquée d'une maladie dangereuse, le roi fit* « *pour son rétablissement un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse* ».

En 1620, la reine vint remercier cette Vierge puissante de l'avoir guérie « *d'une maladie qui donnait des craintes pour ses* « *jours* ».

Au mois de Juin de l'année 1632, nouvelle visite de la reine, ccompagnée cette fois, de Louis XIII. Nous possédons peu de détails sur ce dernier pèlerinage. Le Père de Cérisiers seul, nous dit : « *Nostre invincible monarque est venu à Liesse prendre* « *de nouveaux rayons de sainteté, comme nous avons encore veu* « *ce dernier mois de Juin* ».

En 1634, pèlerinage de Gaston d'Orléans, frère du Roi.

Après vingt-deux ans de prières, de vœux et de pèlerinage, après avoir consacré, le 10 février 1638, par un vœu solennel, son royaume à la Vierge Marie, le roi avait la joie de voir naître l'héritier tant attendu, le futur Louis XIV.

Quelques années après (1643), Louis XIII se mourait : « *Mes-* « *sire Philbert de Brichanteau, évêque de Laon et le chapitre de* « *la cathédrale, allèrent en procession à Liesse, avec tout le clergé* « *séculier et régulier, les magistrats et le peuple, pour demander* « *à Dieu sa guérison* ».

Louis XIV est venu souvent à Liesse. Une première fois en 1652.

Le 9 septembre 1654, second pèlerinage du roi et de sa jeune épouse, suivis d'une cour nombreuse. « *Stenay ayant été pris* « *le 4 août* 1654, *le roi en partit avec la reine, le duc d'Anjou et* « *le cardinal pour coucher à Sissonne et faire le lendemain ses* « *dévotions à Notre-Dame de Liesse* ».

En 1667, 1673 et 1678, pèlerinages de la reine qui est accompagnée par le roi à celui de 1673.

Au mois d'août 1680, le roi arrivait à Liesse avec la reine Marie-Thérèse. Les populations se pressaient pour contempler leurs souverains. Villette nous dit que, pendant ce pèlerinage, Louis XIV donna : « *des exemples de dévotion qui ont édifié* « *toute la France, et qui ont fait voir qu'il avait hérité de la piété* « *du roi Louis XIII, son père* ».

Louis XV est le dernier roi, pèlerin de N.-D. de Liesse.

Dans son dictionnaire des pèlerinages, l'abbé Migne écrit : « *Louis XV, sa religieuse épouse et le dauphin, leur fils, vinrent* « *à Liesse rendre leurs hommages à Marie* ». Ce pèlerinage doit être placé en 1744, d'après les comptes-rendus des trésoriers de l'église de Notre-Dame de Liesse.

Marie-Antoinette étant Dauphine, est venue à Liesse, mais malheureusement nous en ignorons la date.

Comme au temps de la Réforme, Liesse allait encore connaître de mauvais jours. La Révolution devait à son tour dévaster son sanctuaire et s'emparer cyniquement de tous ses biens. Là, comme ailleurs, elle allait établir sa domination par la proscription, le vandalisme, la mort.

Pour se faire la main, elle commença le 28 décembre 1790, par détruire toutes les armes de la féodalité qui se trouvaient

dans la chapelle du sanctuaire. Sous la protection de la troupe, le procureur de la commune se livre à toutes sortes d'excès. Le procès-verbal de cette opération constitue un aveu trop précieux pour que nous n'en donnions pas de larges extraits : « *Toutes les armes et généalogies de tous les ci-devant seigneurs* « *de Liesse depuis* 1133, *sur un seul tableau, en peinture, lequel* « *tableau a été blanchi en huile, à l'Hôtel-Dieu a été trouvé au* « *bas du tableau de l'autel, des armes des ci-devant seigneurs,* « *qui ont été effacées avec couleurs différentes* ». « *Des armes aux* « *blasons de deux licornes, sur plâtre, furent grattées* ; *les armes* « *du chapitre de Laon, au-dessus du banc d'œuvre, furent ciselées* « *et biffées* ; *ensuite a été examiné les armes du ci-devant cardinal,* « *lesquelles ont été enlevées avec ciseaux de force. Ensuite, à* « *gauche, dans le balustre, les armes du chapitre à deux faces, en* « *cuivre, et sur la droite dudit balustre, les armes du ci-devant* « *cardinal, en cuivre, à deux faces, furent enlevées et mises en* « *mains dudit sieur procureur. Dans la chapelle du sépulcre,* « *les armes imprimées sur la tombe de l'abbé de Leschelle, furent* « *martelées et effacées* ; *d'autres armes de seigneur sur un grand* « *tableau ex-voto, sur la gauche, dans le sanctuaire, furent couvertes* « *de couleur* ; *sur un autre tableau des armes de seigneur furent* « *également lavées* ; *au pied de la croix du jubé, les armes d'un* « *ci-devant seigneur, en plâtre, ont été ériflées et effacées* ; *deux* « *blasons en pierre au portail, représentant les armes des ci-devant* « *seigneurs et des marques de l'antiquité féodaliste, au bas de* « *deux casques, en dehors, au haut du portail, furent brisées* ».

La spoliation se poursuit pendant les années 1792 et 1793. Statues, ciboires, vases sacrés, ornements brodés d'or et d'argent, cloches, tous les objets servant au culte ou à l'ornementation de l'église sont vendus à vil prix. Tous les biens de la chapelle sont vendus aux enchères.

Des individus étrangers au pays s'emparèrent de la précieuse image et voulurent y mettre le feu. Les habitants arrivèrent à temps pour en sauver quelques parcelles.

Restauré après la Révolution, le sanctuaire de Liesse reçut le 23 mai 1821, la visite de Madame, Duchesse de Berry. Cette princesse venait remercier la Vierge de lui avoir donné un fils.

Madame la Duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, est aussi venue à Liesse. Un témoin oculaire, M. Journeaux, maire de Liesse à cette époque, nous a laissé un curieux récit de cette journée. Il montre quels sentiments le peuple avait conservé, malgré la Révolution, pour la famille de ses anciens rois.

Ce pèlerinage, du 9 mai 1826, est le dernier qui fut fait par un membre de la Maison de France ; les révolutions de 1830 et 1848 allant la bannir du sol de la Patrie.

Malgré l'exil, nos Princes se souviennent de Liesse. Nous lisons, sur une plaque de marbre qui se trouve dans l'église actuelle, les noms de Monseigneur le comte de Chambord et de Monseigneur le duc d'Aumale parmi les principaux bienfaiteurs du célèbre sanctuaire.

Ajoutons, pour terminer ce récit, que les vitraux de l'église représentent la plupart des scènes décrites ci-dessus.

A. ARPENTINIER,
Camelot du Roi.

Ephémérides des centenaires de l'an 1913

pour le département de l'Aisne

1113

Laon. — Barthélemy de Vir, chanoine de la cathédrale, est élu évêque de Laon, par le chapitre et les notables de la ville, aux acclamations unanimes du peuple. Il fut sacré, dans la cathédrale de Reims, par l'archevêque Raoul le Verd, en présence du roi Louis le Gros. Barthélemy fut le fondateur de toutes nos abbayes et le restaurateur de la religion dans le diocèse de Laon.

Dès son avènement, en cette année 1113, Barthélemy, entreprit la construction de la cathédrale. Tous les Laonnois, sans distinction de rangs, rivalisèrent de zèle pour la construction de ce monument. Les uns extrayaient les pierres dans les carrières, les autres les transportaient jusqu'au sommet de la montagne ; les clercs, eux-mêmes, ne dédaignèrent pas ces humbles travaux.

1213

Chauny. — Philippe-Auguste conquiert définitivement la ville de Chauny sur Philippe d'Alsace. Le roi de France donne aussitôt une charte de commune à ses sujets. Non content de confirmer les anciennes franchises de la cité, le souverain s'empresse d'accorder de nombreux avantages à ses nouveaux sujets. Cette charte assure, d'abord, la sécurité des habitants, en défendant à tout seigneur, d'arrêter quiconque de la commune, de lui faire aucun tort, ni aucune violence ; elle assure à chaque habitant le droit de propriété des meubles et immeubles ; elle sépare la justice civile d'avec la justice seigneuriale ;

enfin, elle règle, avec beaucoup de soin et de ménagements, les rapports royaux avec les bourgeois de Chauny.

A la suite de cette charte communale, si précieuse pour eux, les habitants commencent, en cette année 1213, à entourer Chauny, de fortifications importantes.

St-Quentin. Le roi Philippe-Auguste, voulant que les nombreux ecclésiastiques de la ville de St-Quentin, soient à l'abri des persécutions et des pillages, confie la protection du Clergé aux habitants de la ville. Il fait jurer au maire, aux échevins, et à cent autres bourgeois, de se faire les défenseurs de l'église et de ses biens.

Soissons. — Sur le point d'envahir l'Angleterre, pour l'arracher aux mains de Jean sans Terre, Philippe-Auguste songe à donner la couronne de ce royaume à son fils Louis. Se trouvant à Soissons, en Avril 1213, il signe avec lui, une convention célèbre pour le cas où ce fils de France deviendrait roi d'Angleterre.

1313

Laon et Soissons. — Ce fut au mois de Janvier de cette année que Philippe-le-Bel autorisa la fondation des fameux collèges de Laon et de Presles, à Paris. Ces établissements, dus à la généreuse initiative d'un chanoine de la cathédrale de Laon et d'un avocat de Soissons, étaient destinés à l'éducation et à l'instruction d'écoliers pauvres, originaires du Laonnois et du Soissonnais.

Ces célèbres collèges prospérèrent pendant plus de quatre siècles. Nombre d'enfants de notre région y furent élevés et devinrent des sujets distingués. En 1760, les deux maisons furent réunies au Collège Louis-le-Grand.

1413

Marle. — Le roi Charles VI érige les Châtellenies de Marle, La Fère et Montcornet, en *Comté de Marle*, au profit de Robert de Bar, Comte de Soissons. Ce Seigneur était héritier de ces domaines, du fait de sa mère Marie de Coucy.

Laonnois. — La charge de Vidame du Laonnois est transmise à Jean IV de Pierrepont, comte de Roucy, qui en hérite de son beau-père Jean de Montaigu. Deux ans plus tard, Jean de Pierrepont fut tué glorieusement à la bataille d'Azincourt ; il était le dernier du nom, de cette puissante maison féodale qui habitait le château de Roucy depuis deux siècles.

1513

Anizy-le-Château. — Par lettres-patentes datées de Blois, au mois d'avril, Louis XII rétablit la foire d'Anizy, chaque année, le jour de la fête de St-Georges. En outre, pour augmen-

ter l'activité commerciale de cette bourgade et des villages environnants, le souverain décide que, le lundi de chaque semaine, sera tenu, à Anizy, un marché franc, où l'on viendra s'approvisionner de trois lieues à la ronde. Ce marché a encore lieu à Anizy, tous les lundis.

Laon. — La ville ayant eu beaucoup à souffrir de la peste et des invasions ennemies, le roi Louis XII lui accorda, à la demande des Chanoines de la Cathédrale, d'importantes lettres d'exemption d'impôts. Par cette charte, tous les habitants étaient déchargés de la taille et de divers autres impôts onéreux, notamment du logement des gens de guerre.

1613

Guise. — Charles de Lorraine, duc de Guise, et sa femme Henriette de Joyeuse, fondent un couvent de religieux Minimes, à Guise, avec le concours de Benjamin de Brichanteau, évêque de Laon. Le monastère fut construit en dehors de la ville, dans le faubourg de la Poterne, au milieu d'une sorte d'îlot formée par l'Oise.

Prémontré, Villers-Cotterets. — Pierre Gosset, chanoine profès de l'abbaye de Prémontré, fut élu abbé général de l'ordre, par tous les autres religieux. Sa piété, sa sage administration et son zèle, ont fait de Pierre Gosset l'un des abbés les plus éminents de l'ordre de Prémontré. Il rétablit, dans tous les couvents, l'exacte observance de la règle qui s'était relâchée depuis un siècle. Il gouverna l'ordre pendant vingt-deux ans, et porta pendant soixante-quatre ans, l'habit religieux. Pierre Gosset était né à Villers-Cotterets, d'une honnête famille d'artisans.

1713

Chauny. — Antoine Bouzier d'Estouilly, prêtre et docteur en Sorbonne, « *ayant une véritable affection pour la ville de Chauny, croit ne pouvoir en donner une preuve plus utile, qu'en fondant deux bourses perpétuelles, pour l'instruction des plus pauvres enfants de la ville qui n'ont pas de quoi étudier à leurs dépens, afin de les rendre capable de* **servir** *l'Eglise, dans l'état ecclésiastique, ou le public, dans les fonctions civiles* ». — Le saint prêtre décide que la nomination de ces boursiers devra se faire par les membres du Conseil de Ville et les Curés des paroisses, réunis en assemblée. Le généreux donateur attribue à cette fondation d'importantes propriétés qu'il possédait à Viry-Noureuil et Ham.

Pendant les périodes révolutionnaires et impériales, les bourses de cette fondation furent supprimées. Elles furent rétablies sous Louis XVIII et subsistent encore aujourd'hui bien connues des habitants de Chauny.

Les propriétés données par l'abbé d'Estouilly ayant beaucoup augmenté de valeur, le revenu de la fondation atteint actuellement plus de 8.000 fr. chaque année. Dès 1871, la municipalité de Chauny décida d'augmenter le nombre des boursiers. Parmi la centaine de jeunes gens qui, pendant deux siècles, ont bénéficié de la fondation Bouzier d'Estouilly, une quinzaine seulement embrassèrent l'état ecclésiastique, les autres sont devenus officiers, médecins, journalistes, ou hommes de loi.

JEHAN.

Emplacement des troupes dans l'Aisne

Les troupes casernées dans le département de l'Aisne font partie du 2e corps d'armée qui a son quartier général à Amiens.

Elles comprennent trois régiments d'infanterie et trois d'artillerie de campagne répartis comme suit.

4e *division d'Infanterie.* — Général de Trentinian, à Compiègne.

7e BRIGADE. — Général Delarue, à Soissons.

67e *Régiment d'Infanterie*, à Soissons.
Colonel Krien. — Lieutenant-colonel Bouffez.
2 compagnies détachées à Condé-sur-Aisne et relevées tous les trois mois.

8e BRIGADE. — Général de Lartigue, à St-Quentin.

87e *Régiment d'Infanterie*, à St-Quentin.
Colonel Rauscher. — Lieutenant-colonel Leroux.
1 compagnie détachée à Guise.

45e *Régiment d'Infanterie*, à Laon.
Colonel Lambin. — Lieutenants-colonels Allier et Bourgeois.
1 compagnie détachée à Hirson.
1 compagnie détachée à Laniscourt.

2e BRIGADE D'ARTILLERIE. — Général Bon, à la Fère.

17e *Régiment d'artillerie de campagne* à la Fère.
Colonel Aubrat. — Lieutenant-colonel Pierre.

29e *Régiment d'artillerie de campagne*, à Laon et Sissonne.
Colonel Marchand. — Lieutenant colonel Clément.

42e *Régiment d'artillerie de campagne*, à La Fère,.
Colonel Chastel. — Lieutenant-colonel Lucotte.
Parc de corps d'armée à La Fère.
Magasins de Vivres à Laon et Soissons.
Magasins de fourrages à Soissons.
Annexes du Magasin régional d'Amiens à Laon, Soissons et Sissonnes.
Bureaux de recrutement à Laon, Soissons, St-Quentin.

EDITION DE LA BIGORRE

A tous nos amis connus ou inconnus, à tous nos lecteurs, nous offrons nos vœux les plus sincères pour le bel an de Dieu 1913.

Le Comité.

L'action royaliste dans les Htes-Pyrénées

LES FAITS DE L'ANNÉE 1912

Association des dames et des jeunes filles royalistes

M. Noyer, l'avocat éminent du barreau de Bordeaux et le vice-président du comité royaliste de la Gironde, était en villégiature chez nous. On l'apprit chez les jeunes filles royalistes des Hautes-Pyrénées et, bien vite on pria M. Noyer de donner à l'Association une conférence. La proposition ayant été agréée, on se réunissait mercredi dernier, rue Paul-Bert, pour entendre l'obligeant conférencier qu'une bonne fortune nous offrait.

En l'absence de M. Artiguenave, retenu à Galan pour d'importants intérêts, M. Jean Lapèze a présenté le conférencier au nombreux auditoire qui remplissait la salle. Il a évoqué les regrets des Tarbais de n'avoir pu entendre M. Noyer, en la fête de la Saint-Philippe en 1911. Un deuil cruel empêcha M. Noyer de répondre à l'appel du comité. Aujourd'hui, sa conférence ouvre, pour nous, la période de la propagande de la saison d'hiver. Nul doute que ses conseils pratiques et autorisés ne nous aident puissamment dans notre œuvre. M. Noyer nous appartient un peu, puique sa famille est fixée à Tarbes depuis deux ans déjà. L'aide si empressé, si gracieux et si vivement prisé rencontré par nous chez ses enfants est corroboré aujourd'hui par le père, je l'en remercie à l'avance en votre nom et je lui donne la parole.

M. Noyer a de l'orateur la stature élevée, les traits agréables, le geste sobre et distingué, une voix harmonieuse et un langage élégant et correct. Il dit que faisant de la politique depuis quarante ans, il a quelque expérience et le droit d'en parler. Quelle politique va-t-il recommander ? Il en est de trois sortes : la pire, la mauvaise et la bonne.

La pire, c'est la pratique du ralliement, inaugurée vers 1891, aujourd'hui l'appellation est bien dessuète, on n'en parle guère plus ; mais elle a été continuée par l'Union Libérale. C'est une politique néfaste, la plus dangereuse au dire de l'orateur. En effet, elle est dirigée par des hommes de toute honorabilité, nous touchant de très près par certains côtés, voulant comme nous la France grande et forte, aimant la religion, la défendant, ainsi que les bases de notre société : l'armée, la famille, la propriété ; mais s'obstinant dans le culte de la République. Beaucoup de braves gens sont atteints de cette aberration inexplicable et servent ainsi de caution à l'infernal régime que nous subissons, sous prétexte qu'on pourrait l'améliorer. C'est une chimère poursuivie par eux avec un acharnement inconscient. Rien ne vaut les leçons du passé, elles sont brutales comme un chiffre. Par trois fois le malheur a voulu que nous en essayons et nous allons passer en revue les trois expériences : 1789 commence avec des idées généreuses, beaucoup de partisans des idées nouvelles sont d'honnêtes gens épris d'améliorations et non de destructions. Ils sont vite submergés par les violents et nous voyons succéder aux rêves humanitaires du début, les orgies sanglantes de 1793 et la pourriture honteuse du Directoire ; 1848, intermède, avec quelques heureux fruits au commencement, comme la loi Falloux et la campagne de Rome ; le parti des énergumènes menace de la mener aux extrêmes, comme la première et elle sombre dans le ridicule, balayée par un coup de main heureux ; 1871, celle-ci, pour le malheur de notre pays, dure depuis quarante ans. Gérée dans le principe par des monarchistes intègres, de Broglie, d'Audiffret-Pasquier, Mac-Mahon, Chabaud-Latour, etc., elle panse les blessures affreuses de la France, paie sa rançon, rétablit ses finances, son armée ; mais cette œuvre de relèvement ne les sauve pas de la ruine. Ils ont fait vivre la République, celle-ci les chasse, les remplace par des républicains honnêtes d'abord, tels Dufaure, Marcère, Jules Simon qui, passeraient pour d'affreux réactionnaires aujourd hui ; puis, d'étape en étape, elle confie ses destinées à des profiteurs cyniques, à des sectaires épileptiques, pour finir dans les bras d'un Briand, d'un Clémenceau, d'un Viviani qui ont amené notre pays à l'état d'anarchie et de décomposition actuelles. Désorganisée à l'intérieur, la France est déconsidérée à l'étranger et descend du premier au cinquième rang des nations civilisées.

Comprend-on que de braves gens veuillent continuer d'installer en France un régime si hautement condamné par les faits ? Nous ne les suivrons pas ; car nous trouvons leur œuvre néfaste par l'exemple qu'ils donnent, entraînant avec eux des troupes qui seraient à nous pour le relèvement nécessaire.

Dans la politique du pire, nous trouvons aussi des hommes très honorables, animés des meilleures intentions. Seulement, ils croient trouver un remède au virus démagogique dans le système du sabre. Ils restent les yeux figés sur l'épopée du commencement du dix-neuvième siècle ; sans doute alors Napoléon comble la France de gloire et de victoires, mais cet éclat vint sinistrement s'éteindre dans les champs de Waterloo. La France vit les armées alliées fouler, ruiner nos provinces et pénétrer jusque dans Paris. Plus tard, la

légende de l'Aigle ramena le neveu sur le trône de l'oncle. Une période brillante et prospère suivit ; façade luxueuse qui s'écroula dans la catastrophe de Sedan. La France y perdit notre chère Alsace, un bonne partie de la Lorraine avec Metz la Pucelle, deux conquêtes récentes de nos rois Il ressort donc que l'Empire n'est qu'un expédient éphémère son origine révolutionnaire le laisse sans force pour combattre les ennemis du bien public. Son besoin continu de popularité le voue aux aventures dont l'échec se paie un prix formidable. Nous ne suivrons pas ce chemin qui mène aux catastrophes et nous prierons pour que nous reviennent des hommes qui sont nos alliés naturels.

La politique mauvaise, c'est celle que mènent nos maitres du jour. Ne nous arrêtons pas longtemps à la considérer. Elle est hideuse, c'est l'œuvre de la maçonnerie liguée avec le judaïsme. Tous nos ennemis sont là. Leur besogne est écœurante, abominable ; mais déjà ils se font justice à eux-mêmes et nous n'avons qu'à écouter les accusations qu'ils se jettent à la face les uns des autres dans leur aveugle fureur. Les scandales naissent sous leurs pas et celui d'hier est à peine étouffé, que surgit celui du lendemain. Lamentable résultat d'une action sans cesse dirigée contre la morale et qui finit par faire une nation dépourvue de moralité.

La bonne politique. c'est la nôtre ; car nous sommes dans la vérité : c'est le retour aux traditions séculaires de la France. En dehors de la Monarchie qui fit de la France la plus belle des nations. qui fut sous la calotte des cieux ; nous venons de voir à quels excès de crime. à quelles humiliantes catastrophes notre pays peut courir. Travaillons donc sans relâche à le replacer sous l'égide et la tutelle de ses maîtres naturels. Ne faut il pas un chef à la famille ? Un chef à une entreprise commerciale ? Si un seul commande, le succès est assuré, parce que le chef travaillant pour le bien de la collectivité, travaille pour son bien propre. Sans l'unité de commandement. l'anarchie et la ruine sont au bout.

Pour marcher à la conquête de ce bien. vous avez trois armes bien puissantes Mesdames et Mesdemoiselles. Vous avez en premier lieu la parole. Qui ne connait la séduction d'une voix de femme ? Quelle vérité. ne pourra éclater, quelle conviction ne pourra s'imposer à des esprits jusque-là ignorants ou rebelles, si la vraie doctrine leur est portée par vos bouches où l'éloquence du cœur est naturelle ?

Pour aider nos travaux, l'argent est nécessaire ; vous avez à en demander à vos amies. L'aumônière tendue par vos gracieuses mains est sûre de voir tomber dans son sein d'importants subsides. Demandez donc ; c'est la rançon de la France que vous quêtez et vous savez bien que le bon chevalier Duguesclin ne doutait pas des femmes de Bretagne pour la sienne.

Et, enfin vous avez la prière, Mesdames et Mesdemoiselles. Dans un milieu comme le vôtre, je ne crains pas d'évoquer ce troisième moyen, le plus puissant de tous. Et ce ne sera pas inouï encore dans les fastes de France que le pays ait été sauvé par les prières des femmes pieuses adressées à Celui qui tient dans ses mains le sort des peuples et des rois. Levez les yeux. voyez Clotilde aux champs de Tolbiac, considérez Geneviève sous les murs de Paris et

enfin Jeanne d'Arc dans la triomphante chevauchée d'Orléans, Patay, Bangeney, jusqu'à Reims.

Elles prièrent, ces saintes femmes, et les ennemis fuirent en désordre.

Viviani prétend avoir éteint les étoiles. Certes non, les nôtres brillent au firmament et nous n'avons qu'à marcher à leur lumière.

Faites de l'apostolat, Mesdames, Mesdemoiselles, sans vous lasser ; allez à ceux qui ne vous connaissent pas ou qui vous connaissent mal ; il n'y a souvent qu'un malentendu que, d'un mot, d'une bonne parole, vous pouvez faire disparaître.

Permettez-moi une comparaison que vous pourrez proposer à plusieurs sur votre route. Un train part remorqué par une puissante machine. Toutes les précautions sont prises pour qu'il arrive à l'heure et sans accidents à destination ; mais des êtres pervers ont placé sur la voie un obstacle, madrier, barre de fer, n'importe. La machine déraille, les wagons sont culbutés, les voyageurs mis à mal. Mais aussitôt arrive un train de secours, les ouvriers sont mis à l'œuvre, tout est remis en place ; les wagnons avariés sont détachés, les voyageurs pansés, la machine remise droite sur la voie et le train reprend sa course et arrive avec quelques heures de retard. La France est ce train-là, Mesdemoiselles ; la machine puissante, c'est le Roi ; des malfaiteurs ont fait dérailler le train et commis bien des dégâts, mais voici les sauveteurs qui arrivent, vous en êtes, Mesdemoiselles, et vous donnez à ce travail, à cette œuvre de salut, le bel entrain de votre âge. A l'œuvre, vaillantes ouvrières, pour que le jour béni qui luira sur le retour de notre Roi bien-aimé, vous puissiez dire : Et moi aussi j'ai travaillé pour le salut de mon pays.

Cette conférence si bien conçue, si bien conduite, a été couverte d'applaudissements. M. Lapèze a remercié M. Noyer en son nom et au nom de l'auditoire et a formulé l'espoir d'entendre sa parole entraînante dans nos futures réunions. (6 décembre 1911).

H. de C.

La fête des rois à Tarbes

Sur l'invitation du comité des Jeunes filles royalistes des Hau-es-Pyrénées, une nombreuse assistance se pressait dimanche atin, 7 janvier, à 9 heures et demie, devant l'autel de la ierge, à la cathédrale. M. l'abbé Jubinal y célébrait une messe ux intentions de la France. Ferventes furent les prières adressées u Ciel pour qu'Il daigne remettre promptement les destinées de notre cher pays aux mains de Celui qui doit le sauver.

Le soir du même jour, les Jeunes filles royalistes se réunissaient, sous la présidence de Mlle Calixte de Castelbajac, rue Paul-Bert, 4, pour tirer le gâteau symbolique. En l'absence de MM. Artiguenave et Lapèze, empêchés, c'est M. de Courrèges qui a adressé aux vaillantes ligueuses d'Action Française la courte allocution suivante :

« Mesdemoiselles,

« J'ai le périlleux honneur de remplacer aujourd'hui auprès de vous notre excellent président d'Action Française M. Artiguenave et M. Lapèze, retenus tous deux par de sérieux empêchements et je n'ai pas la fatuité de les suppléer comme il conviendrait.

« En ce jour d'Epiphanie où l'Eglise célèbre l'accession des Gentils à la Vérité, souhaitons ensemble que de tous les points de la rance et en particulier de notre Bigorre les adhésions arrivent de lus en plus nombreuses à nos idées de salut.

« Ils sont nombreux les Gentils, en France ; ils sont encore ombreux dans notre pays où la semence de nos idées est encore nouvelle. Que l'étoile des anciens Mages se lève pour eux et les conduise à notre Roi.

«De grands pas ont été faits, ces dernières années. Si vos souvenirs pouvaient porter aussi loin que les miens (ce que je ne vous souhaite pas, car l'expérience s'acquiert au prix des cheveux blancs et autres désavantages fort peu seyants et en rapport avec votre aimable jeunesse), si donc vos souvenirs pouvaient porter au-delà de vos vingt printemps, vous sauriez que l'idée de la Monarchie légitime et traditionnelle était à peu près inconnue chez nous. Quelques bons messieurs, fidèles aux visions de leur jeunesse et c'était tout. Aujourd'hui, grâce au zèle de ceux que d'impérieuses occupations éloignent de vous momentanément et à qui j'envoie votre salut reconnaissant, un large courant s'est dessiné. Que votre grâce s'emploie à l'agrandir constamment.

« Ce matin, dans nos églises, j'entendais les chants liturgiques demander au Ciel de sauver la République. Sans doute, je comprends bien que par là les prières de l'Eglise demandent le salut

de notre pays. Mais pour que la chose publique soit sauve, il nous la faut confier au Roi qui est lieutenant de Dieu en son royaume de France. Et c'est pour cela que je vous propose de porter la santé de Philippe VIII, roi de France ».

Des cris enthousiastes de : « Vive le Roi ! » ont salué cette motion.

Au tirage du gâteau, sur lequel on a largement prélevé la part des pauvres, la fève est échue à Mlle Calixte de Castelbajac. D'unanimes applaudissements et des cris de : « Vive le Roi ! » ont accueilli cette heureuse désignation du sort.

Ce compte-rendu a paru dans le quotidien du 11 janvier de l' " Action Pyrénéenne ", et dans le « Midi Royaliste » hebdomadaire.

LE 21 JANVIER

Dimanche, sur invitation du comité royaliste d'Action Française des Hautes-Pyrénées. nos compatriotes se sont réunis nombreux, à onze heures. devant l'autel de la chapelle expiatoire de l'église cathédrale de Tarbes, pour entendre une messe dite pour le repos de l'âme du Roi martyr et aussi pour le salut de notre patrie bien aimée. La messe a été dite par M. l'abbé Jubinal. MM. les chanoines de Nodrest. Arras. Artiguenave, Campan, Dantin y assistaient en habit de chœur. Les fidèles de la première heure y étaient tous ; mais leurs rangs grossissent, avec l'évidence de plus en plus urgente de remettre notre pays dans la droite voie. Tels, qui bien longtemps ont cru aux expédients momentanés se sont rendu compte que ces voies détournées aboutissaient toutes à des abîmes de fange. ou à des désastres affreux. Leurs regards se sont tournés alors vers cet astre de la Monarchie traditionnelle qui guida si sûrement et si longtemps le vaisseau de la France. Leurs vœux et leurs efforts convergent maintenant dans cette direction et leur espoir ne sera pas trompé.

Quel anniversaire plus propice pour venir implorer Dieu en faveur de leur réalisation ? A pareille date, le descendant d'une race, à qui le ciel confia pendant quatorze siècles le gouvernement de son peuple de prédilection, versa tout son sang pour le rachat de son pays.

Si le déicide et le régicide sont les deux plus grands crimes qui se puissent commettre, par une volonté de la divine Providence le sang d'un Dieu, le sang d'un Roi ont un prix infini.

La rançon de l'humanité fut soldée sur la croix du Golgotha. Dieu ne craignit pas de livrer son fils unique à la malice des hommes, pour effacer la tache originelle, dont les conséquences avaient plongé le monde dans la barbarie.

De même, le meilleur des rois fut élu, peut-on dire, comme victime expiatoire des fautes de quelques-uns de ses ascendants.

On sait avec quelle sereine résignation il accepta le sacrifice de sa vie. Son inoubliable testament est inscrit en lettres d'or sur le marbre noir de la chapelle où, dimanche matin, se célébrait la messe commémorative de son sacrifice. Pareil à son Divin Maître, il y proclame le pardon accordé à ses bourreaux. Il demande au ciel que le sang qu'on va répandre ne retombe pas en malédiction sur le pays qui l'avait méconnu. Sa prière sera-t-elle exaucée ? Nous pouvons l'espérer, pourvu que notre nation se repente du forfait des hommes de 93. La nation juive a été maudite parce que les pharisiens d'alors acceptèrent de voir retomber sur eux et sur leurs enfants le sang du juste. Elle ne s'est point repentie depuis et ses descendants dispersés aux quatre coins du monde sont pour tous les peuples un objet d'exécration. La nation française, en majorité, a toujours rejeté avec horreur le crime de quelques-uns des siens. Il n'y a pas à tenir compte des déclamations blasphématoires de quelques écrivains ou de quelques orateurs en mal de se créer une notoriété de mauvais aloi, ce n'est pas là la voix du peuple français trop épris de justice et de pitié pour partager les exagérations sanguinaires d'hommes dont la place serait plutôt marquée dans une tribu de cannibales.

Pendant que l'office divin se déroulait au milieu du recueillement de tous on présentait aux fonts baptismaux deux jeunes enfants, et je souhaitais ardemment que ces nouveaux-nés, avec bien d'autres, vinssent un jour accroître la foule qui saluera la Monarchie française restaurée

Nous avons tant souffert qu'il semble que le terme de l'expiation doit être proche. Le crime du 21 janvier ne pouvait demeurer impuni. Pendant plus d'un siècle, la France coupable a été durement châtiée à diverses dates. Elle est aujourd'hui livrée à un gouvernement d'abjection qui fait dire aux nations voisines : Est-ce bien là cette France, d'une beauté si parfaite, joie et orgueil de toute la terre ? Un cri de repentir, un sursaut d'énergie, et les nuées malsaines seront balayées et la splendeur de la vieille France illuminera de nouveau l'univers.

A deux heures, nombreuse réunion à la rue Paul-Bert où les royalistes ont entendu MM. Artiguenave et Lapèze développer plusieurs questions intéressantes sur la propagande à organiser par la presse quotidienne et hebdomadaire (*Action Pyrénéenne*, *Action Française et Midi Royaliste*). *Rendez-vous a été pris pour mardi 3 heures, salle de l'Harmonie, où nous aurons la bonne fortune d'entendre l'éminent moine bénédictin le R. P. Dom Besse* sur ce sujet : *L'Eglise et la Révolution*. Nul doute que l'orateur ne réunisse autour de lui un auditoire considérable.

H. de Courrèges.

DOM BESSE

Quand on retracera l'histoire des idées à notre époque, et qu'on évoquera les luttes religieuses, une figure s'imposera avec une grande énergie, celle du R. P. Dom Besse. Non qu'au premier abord cette physionomie ne soit douce et empreinte de bonté ; mais quand elle s'anime pour soutenir la parole sobre et précise, ou simplement que l'on lit les articles et les livres dont une langue sévère exprime la logique tranquille, on reconnaît une personnalité caractéristique de notre temps, avec cette passion dans les idées et cette maîtrise dans l'action, qui reculent dans la vieille histoire les éloquences verbeuses du libéralisme.

On devine bien en lui l'héritier de ces moines d'Occident, mystiques, d'une lucidité d'esprit incomparable parce qu'ils ne cessaient de s'appuyer au réalisme le plus sûr.

Le rôle du P. Dom Besse sera d'avoir, dès le début, arraché le masque des faux prophètes du modernisme et de la démocratie et détrompé les illusionnés sincères.

Son mérite est grand à cause de sa robe monacale ; ses ennemis, habiles à voiler le mythe démocratique sous l'effusion religieuse et réciproquement, devaient poursuivre d'une haine implacable, cette critique pénétrante, menée du sein même de l'Eglise. Or, Dom Besse, comme tous ceux qui participent à cette lutte, était trahi d'autre part — et, nous voulons le croire, inconsciemment — par quelques religieux de divers ordres, détournés aujourd'hui de leur mission habituelle, et sensibles à la séduction, nouvelle encore pour eux, de nuées vieillies pour tout le monde ; trahi par un petit nombre de séculiers, qui s'hypnotisaient au souvenir de leur fidélité administrative à la République au temps du Concordat. Les attaques les plus perfides, si elles n'étaient naïves, lui sont venues de ces deux sortes d'adversaires.

Une conversation avec ce moine si averti apprend comme il se plaît à rendre hommage à la bonne foi lorsqu'il la rencontre chez l'adversaire. Mais aussi, lorsqu'il conduit la contre-attaque, quel dédain, sans mépris, avec cette nuance particulière de la force sûre de son objet et de ses moyens ! Peu d'orateurs propagent une pareille confiance. Elle sort non seulement du talent qu'affirment des livres puissants de doctrine religieuse et politique, mais de cette action même que le Bénédictin, épris d'histoire et d'art, traduit en journalisme et en campagnes de conférences. Comme ses prédécesseurs du moyen âge, il défend le dépôt des traditions de l'Eglise et de la France, c'est-à dire la civilisation. Et c'est pourquoi il devait, dès les premiers jours, s'attacher à l'Action Française par l'intelligence et le sentiment. Il avait compris qu'à l'origine des haines soulevées par la magnifique doctrine politique, apparaissaient les froissements de l'individualisme, « rendez-vous de toutes les hérésies » ; de même qu'au fond du mépris pour l'art, cet héri-

tier des érudits qui nous gardèrent les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome retrouvait le mépris manichéen de la nature humaine. L'intervention active de cet homme de pensée, de tradition et de prière confirmait la nécessité religieuse du « politique d'abord ». Peut-être Dom Besse n'avait-il pas songé, comme ce joyeux inquisiteur de l'*Ami du Clergé*, que toute insurrection contre M. Fallières fût un *sacrilège*, mais il avait pressenti la haute parole : « Il n'y a pas de péché de monarchie », car il demeure l'un de ces moines placés les premiers à l'avant du vaisseau de l'Eglise, d'où la vérité se découvre.

Joseph de Bonne.

Une Conférence de Dom Besse à Tarbes

L'Eglise et la Révolution

Mardi dernier, à 3 heures de l'après-midi, un public de choix se pressait dans la salle de l'Harmonie, pour écouter l'éloquente parole de Dom Besse. Jamais, dans cette salle fameuse à Tarbes, orateur n'eut, croyons-nous, un auditoire aussi fourni et de pareille qualité. Les ecclésiastiques étaient venus nombreux et, en particulier, tout le clergé de la ville était là. Dames, hommes d'œuvres, libéraux pénitents et impénitents, ligueurs d'Action française de Tarbes, de Bagnères, de Lourdes et d'autres villes e la Bigorre, étaient accourus. L'éminent religieux bénédictin ne pouvait souhaiter un public plus intelligent et plus attentif.

M. Pierre Artiguenave, avocat, président du comité royaliste d'Action française des Hautes-Pyrénées, présidait cette réunion, entouré des membres du bureau du comité, parmi lesquels MM. H. de Courrèges, J. Lapèze, Czulowski, Aubès, Noyer, etc. et ayant à sa droite M. l'abbé Jubinal, aumônier du comité. M. Artiguenave présenta l'orateur dans cette forte allocution.

Messieurs du Clergé,
Mesdames,
Messieurs,

L'empressement que vous avez bien voulu mettre à répondre, en si grand nombre, à notre invitation, témoigne de votre attachement inébranlable à l'Église dont la cause nous est sacrée ; il témoigne aussi de la grande notoriété de l'éminent orateur que vous venez entendre.

Je n'aurai donc pas l'outrecuidance, tout au moins inutile, de vous présenter le R. P. Dom Besse bien connu de tous par son ta-

lent et par sa science, par la sûreté de sa doctrine et la fécondité de ses œuvres.

J'exprimerai sûrement votre sentiment unanime en le remerciant d'être venu nous apporter : à nous, laïques, l'enseignement de la pure doctrine religieuse et politiquedans la seule union féconde et possible pour notre pays, — et à vous, Messieurs du clergé, l'espérance que votre zèle et vos sacrifices ne seront plus dépensés en vain lorsque la France reviendra bientôt à son indivisible tradition catholique et royaliste qui est pour elle de Salut Public.

Je ne retarderai pas davantage votre légitime impatience et je donne tout de suite la parole au R. P. Dom Besse.

Dom Besse se lève alors et entre aussitôt dans son passionnant sujet : *L'Eglise et la Révolution.*

Taine, nous dit-il, ayant constaté l'anarchiedes intelligences, voulut se rendre compte de ses causes, et il fut amené à remonter d'année en année jusqu'à *la Révolution.* La Révolution domine le siècle dernier et celui-ci. De toute nécessité, il nous faut, comme Taine: 1° l'étudier, elle et son œuvre, mais encore connaître 2° l'attitude successive ou parallèle des milieux catholiques, puis 3° celle de l'Eglise elle-même à l'endroit des idées révolutionnaires. C'est ce que je me propose de faire. L'étude est facile, nous sommes en présence de *faits et de textes.*

I. — *Qu'a fait* la Révolution ? Elle a d'abord *démoli.* Une nation est une « construction d'hommes » et d'institutions, non pas improvisée, mais résultant d'un long effort, d'une séculaire expérience, de l' « *action de la coutume* ». Les hommes passaient, les institutions restaient, sous celles-ci il y avait des idées. La première de ces idées était *l'idée catholique.* L'unité religieuse était la condition de l'unité nationale : cesser d'être catholique équivalait à cesser d'être Français. Le pouvoir venait de Dieu, tous, du roi au dernier sujet le savaient. Le sacre du roi était un acte de foi à l'origine divine du pouvoir au début de chaque règne.

Les Français obéissant au roi, se soumettant à la loi, servant le pays savaient qu'ils obéissaient à Dieu et faisaient qu'ils obéissaient à Dieu et faisaient en même temps qu'acte civique, acte religieux.

Leur obéissance s'appuyait sur la saine compréhension des inégalités permises et voulues par Dieu. On ne croyait pas — mensongèrement — ni à la liberté, ni surtout à l'égalité native. L'individualisme n'existait pas : on ne parlait pas d'individus, mais de *feux*, c'est à-dire de la famille, du *foyer*, surveillé par la mère, entretenu par le père, *du foyer* autour duquel s'étendait la *propriété.* Tout cela, tout cet édifice admirablement bâti, la Révolution l'a démoli. Mais elle n'a pas été seulement un bouleversement politique, elle a voulu tenter *une reconstruction* sur des données fausses.

Après Jean-Jacques, son prophète, elle a cru à « l'immaculée-conception » de l'homme, naissant *bon*, *libre*, *égal* aux autres hommes. Erreur fondamentale : aucune théorie — pour séduisante qu'elle soit — ne créera jamais ce qui n'est ni ne peut être ! L'homme *rêvé* par Jean-Jacques, la Révolution y a cru et après avoir fait une France pour lui, a essayé de l'y mettre. Mais rien n'alla plus. Ce fut un chaos, une anarchie. Le premier consul arriva et mit

« *de l'ordre dans le désordre* ». Son œuvre — celle d'un homme de volonté puissante — produisit l'étatisme, la centralisation, la bureaucratie.

La Restauration commit la faute de garder la même machine, elle en mourut, Louis-Philippe aussi, Napoléon III encore ; nous voici à la troisième République, c'est la *Révolution étale*. Ici Dom Besse fait une satire virulente de la menteuse devise : Liberté, Egalité, Fraternité...

Liberté : une *icône* qui ne répond à rien de vrai et de vivant ;

Egalité ; qui consiste à se passer de ce qu'on n'a pas et que possèdent les privilégiés ;

Fraternité... « ou la mort » toujours !

Quant à la *Souveraineté*, la Révolution a remplacé un souverain par d'autres... auxquels l'ensemble croit conférer le pouvoir.

De cela, il y a pourtant une apparence *comique* : l'homme — l'homme seul — à 21 ans est souverain ; quinze ou vingt jours avant les élections on l'y fait songer par des journaux, des affiches, des bulletins ; le jour venu, il déverse dans l'urne sa souveraineté, et de cette urne sortent cinq ou six cents individus porteurs d'une couronne invisible ! Souverains absolus... mais « *incompétents* » a dit Faguet, « *irresponsables* » surtout.

La moindre société « d'autobus », par exemple, est responsable ; quand il s'agit de la France, pas de responsabilité !

Tout s'explique par là, tout s'explique autrement encore. Derrière les coulisses du théâtre où s'agitent le peuple souverain et sa représentation, *une double oligarchie* se cache et agit.

Une oligarchie *philosophique* : cette *maçonnerie* dénoncée par Léon XIII, dont l'élite intellectuelle maintient la France en état révolutionnaire.

Une oligarchie *financière*, qui fait chez nous le jeu de l'étranger, chez qui d'ailleurs elle se recrute.

Ayant dit ce que *défit* et *tenta de refaire* la Révolution, Dom Besse en vient à *l'attitude des catholiques vis-à-vis d'elle*.

***

II. — Les uns, constate le Père, se sont mis en *réaction*, les autres en *soumission*. De ceux-ci d'abord et surtout il entend parler.

Evidemment, il ne faut pas entendre par cette soumission, un acquiescement *absolu* à toutes les idées révolutionnaires... les principes catholiques l'interdisaient, on tenta une alliance et un alliage.

A) Le premier à tenter la chose fut *Lamennais* : « Acceptons toutes les libertés, disait-il, utilisons-les, admettons à nos côtés les libéraux, souhaitons pour le plus grand bien de celle-ci la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ».

Quelle erreur ! La Séparation, si elle constitue un bien *accidentel* pour nous qu'opprimait l'Etat, est un mal en soi, un « mal contre nature... » Déjà Lamennais voyait dans l'avenir l'Eglise triomphante ; il faisait l'histoire du futur avec l'imagination que déployait Michelet à faire celle du passé !

Libéralisons l'Eglise pour gagner les libéraux, avait dit Lamennais ; l'Eglise intervint et le condamna ; elle condamna *non l'op-*

portunité de ses théories, *mais les erreurs fondamentales* qu'elles recélaient.

Dire donc — comme certains — que Lamennais fut le précurseur malheureux de Léon XIII, c'est une sottise et une injure à la mémoire vénérée du Pontife.

Ce qui manqua à Lamennais ce fut du bon sens, du jugement... l'équilibre dans des facultés dont certaines admirables. Il s'est cru une mission, et... il se l'est donnée.

B) Il fit école ; après 1848, parut la phalange du *catholicisme libéral* avec, à sa tête, *Dupanloup*. Il avait émis ses idées avant d'être évêque, dans son livre *La pacification religieuse*. Sa tactique fut beaucoup d'avances et de délicatesse vis-à-vis des libres-penseurs courtois, beaucoup de sévérité pour les catholiques romains, ceux qu'il dénommait les intransigeants !

Au reste, homme éminent, saint prêtre, belle intelligence, entourée de beaucoup d'autres. Ce fut la force du catholicisme libéral.

C) Depuis 1875, nous passons par une autre phase de l'histoire ; celle des *soumissionnistes*. Weil, professeur à Caen, juif, mais historien impartial, a fait à leur propos une remarque qui est vraie : « *Dans un pays, les hommes subissent bon gré, mal gré, l'attraction du pouvoir* ».

Les catholiques libéraux *subissant cette attraction* et voulant, disent-ils, être de leur temps, veulent au fond « être de leur régime ». Ils sont servis en cela par l'instinct national qui nous pousse à être *avec le gouvernement*. Et dans cette constatation tient le plus bel hommage que nous puissions rendre à l'ancien régime, qui a infusé dans la race *la confiance* au pouvoir.

Nous avons là une explication, entr'autres, du soumissionnisme des catholiques libéraux. Dom Besse illustre d'exemples son affirmation. Avant toute mauvaise loi, les catholiques libéraux s'agitent, discourent menacent ; aussitôt les lois votées, calme complet, on cède et se soumet.

La loi de Séparation fut l'occasion pour eux de manifester plus parfaitement que jamais ce double état d'âme. ! La loi de Séparation, *à quelque point de vue qu'on la considérât* devait être une loi sacrilège ; aucune discussion n'aurait dû être admise par les catholiques libéraux... Après leurs discours et leurs menaces ordinaires, ils discutèrent et se soumirent. Un seul homme de la droite, *de Rosambo*, avait compris *le devoir* et le proclama (à Lyon). Le mal que nous a fait le catholicisme libéral. conclut Dom Besse, c'est de *nous avoir affaiblis devant l'ennemi, devant la Révolution*. La force est dans la seule vérité.

Des hommes ont vu cette vérité et s'en firent les hardis hérauts et défenseurs. Dom Besse se contente de les nommer : ce furent de Maistre. Bonald. le cardinal Pie, Dom Guéranger, Louis Veuillot... Etudier leur attitude serait infiniment intéressant, il est plus important de connaître *celle de l'Eglise*.

*
*

III. — L'Eglise admet toutes les formes de gouvernement ; quand un gouvernement est remplacé par un autre, elle a pour principe

de ne pas intervenir. Elle ne le fait que si elle est attaquée elle-même.

Ce principe de non-intervention est propre à l'Eglise ; gouvernement catholique, elle ne l'impose pas à ses fidèles qui gardent chacun leurs droits de citoyens.

L'Eglise; indifférente à toute forme de gouvernement, ne saurait l'être cependant, nous le disions, aux idées constitutives d'une organisation politique quand elles sont contraires à ses enseignements ; c'est pourquoi à diverses reprises l'Eglise est intervenue pour condamner les concessions ou les soumissions à des idées révolutionnaires qu'elle ne pouvait accepter.

Dom Besse cite la condamnation de la constitution civile du clergé par Pie VI, une lettre de Pie VII à l'évêque de Troyes, l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, le *Syllabus* de Pie IX. Il s'arrête à ce dernier avec une complaisance bien compréhensible (Dom Besse occupe depuis trois ans la chaire du *Syllabus* à l'Institut d'*Action Française*). Ce *Syllabus* qui doit inspirer tous ceux qui veulent faire de la politique — (non pas de la politique électorale « *qui n'est pas sérieuse* » — et qui est le remède contre toutes les erreurs révolutionnaires, *on* a voulu d'abord l'escamoter, on a prétendu ensuite que l'œuvre de Léon XIII en était le contre-pied ; quelle erreur ou quel mensonge !

L'œuvre doctrinale de Léon XIII est un admirable développement du *Syllabus*.

Sur divers actes ou écrits de Léon XIII — le Ralliement l'Encyclique *Rerum novarum* — Dom Besse entre ensuite dans des explications et des mises au point rendues nécessaires par la mauvaise foi et les exagérations voulues des libéraux qui s'en firent les commentateurs.

A propos du *Ralliement*, il nous montre que Léon XIII qui avait pour principal souci de retarder la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, dut compter, en France, avec le gouvernement qui s'y trouvait. Etait ce la faute du Pape si, les partis monarchistes s'étant presque suicidés. notre pays était en République ? Voulant atteindre son but. il dit aux catholiques de France : « Faites trêve à vos dissensions politiques et concentrez tous vos efforts vers la défense de la religion.

Et c'est cette acceptation forcée d'une situation existante que l'on a voulu considérer comme la « République de droit divin ! »

Plus tard, lorsque certains documents conservés aux archives secrètes du Vatican seront connus on pourra juger l'attitude de Léon XIII ; on verra alors qu'il a bien fait ce qu'il devait faire. Le Pontife n'en sera pas diminué, au contraire.

De l'Encyclique *Rerum novarum*, notre code de sociologie à l'*Action Française*. on a voulu faire une consécration de la *démocratie politique*, alors que la démocratie n'était dans la pensée de Léon XIII — il dut le préciser — qu'un ensemble de préoccupations sociales ou sociologiques.

Pie X a continué Léon XIII, il l'a fait avec une telle délicatesse que dans son Encyclique sur le *Sillon*, il reprend les termes mêmes de son prédécesseur.

En une admirable pérorairon — admirable à force de simplicité

— Dom Besse conclut que l'enseignement de Pie X résumant tous les Pontifes d'avant lui doit nous *réunir* : le Pape nous veut en contre-révolution : allons-y.

De contre-révolution, la France ne veut pas dit-on ? Qui sait ? Jusque dans les revues socialistes, voici que l'on se montre contre-révolutionnaire, antisémite, voici que l'on voit dans la démocratie une machine à leurrer le peuple. Socialistes et syndicalistes sont devenus antidémocrates. Gare à la ruée des colères du peuple, quand à son tour il comprendra !

Ce sera alors « la danse macabre » et... l'heure providentielle de la vengeance divine.

Mais la paix viendra ensuite.

Une ovation accueillit ces derniers mots : nous avons recueilli, pour nous, deux paroles de prêtres que nous aimons rapporter comme la traduction *exacte* de l'impression générale et *sincère* des assistants : « Une conférence comme celle-là, tous les quinze jours, quel bien ne ferait-elle pas ! » et cette réponse : « *Oui, il est sûr que cela fait avancer une cause !* »

Un de nos confrères à la doctrine un peu hésitante, et qui se croit personnellement visé toutes les fois que l'on dénonce les erreurs démocratiques et libérales, ou que l'on rappelle l'enseignement du *Syllabus*, a écrit qu'il aurait souhaité « quelques citations et quelques documents ».

Il nous permettra de lui conseiller la lecture d'un article de Dom Besse (23 février 1911) sur l'Indifférentisme politique de son livre « Catholiques de droite », et surtout celle des *documents* cités par Dom Besse lui-même ; à la fin de l'un d'eux, qui est de Pie X, ils trouveront cette *citation*. Elle les satisfera... *peut-être :* « Il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement *qui répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et aux coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres* ».

Ils trouveront cette autre : « L'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple *par des alliances compromettantes*, n'a pas à se dégager du passé ; il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, *les organismes brisés par la Révolution* et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu... ; car les *les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionnalistes* ».

Dom Besse ne pouvait pourtant lire *tous les documents* qu'il a rappelés !

Mais quand on n'a pas d'autres objections à faire, il vaudrait mieux se taire !

A propos des élections municipales

COMITÉ ROYALISTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 17 avril 1912.

A Messieurs les Membres du Comité Royaliste d'Action Française des Hautes-Pyrénées,

La tyrannie des quatre états confédérés : juif, protestant, franc-maçon et métèque, qui s'exerce à l'aide des urnes sous l'anonymat de la forme républicaine veut, — *sans tenir compte des diversités locales d'intérêts*, — que, le même jour, le 5 mai prochain, dans toutes les communes de France, il soit procédé au renouvellement des Conseils municipaux.

La politique, la lutte des partis pour la conquête de la majorité, source unique du Pouvoir de l'Etat, domineront les questions municipales.

Si les hommes d'ordre parviennent cependant à se faire élire, la tutelle de l'Etat les attend avec l'arsenal de toutes ses lois en la personne de M. le Préfet.

C'est le mal républicain.

Vous le dévoilerez.

Vous montrerez que, seul, **le Roi** *qui ne tient pas son Pouvoir de l'Election, de la lutte des Partis*, pourra respecter *l'autonomie communale* et rendre vie libre à la *Cité* et à la *Province*.

Vous ne manquerez pas de suivre avec attention les efforts de ces républicains qui, préoccupés du dommage évident causé à la *Religion*, à la *Profession* et aux *Intérêts*, proposent des unions en vue du succès de listes municipales composées d'hommes venus un peu de tous les côtés de l'horizon politique.

Non seulement vous voterez et ferez voter pour ces listes, mais vous accepterez d'entrer dans leur composition, si les personnes sont bien choisies, les principes religieux essentiels nettement exprimés et les erreurs politiques et libérales rigoureusement bannies.

Vous pourrez alors montrer à ces hommes de bonne foi, combien il est *chimérique de poursuivre dans l'Etat Electif, c'est-à-dire la République quelle qu'elle soit, la réalisation de leur programme d'intérêts généraux, de respect de la Religion, en un mot de nationalisme.*

Je fais des vœux pour le succès de ceux d'entre vous qui occupent déjà des fonctions municipales ou croient devoir les briguer.

Je souhaite surtout qu'au cours de la période électorale, vous sachiez saisir toutes les occasions de répandre la **Vérité Politique** et qu'enfin l'écharpe de maire ne soit jamais, pour le gouvernement, un moyen de vous entraver dans la seule propagande utile, celle qui consiste à préparer la **destruction du Régime républicain** *condition indispensable et suffisante de la réalisation de toutes les réformes municipales et autres, du respect de la Religion et du Salut de la Patrie.*

En terminant, je vous rappelle que ce mois de mai est aussi le mois de la fête de la *Bienheureuse Jeanne d'Arc.* Il est de mon devoir de vous engager à pavoiser et illuminer vos maisons le 19 ; nous prierons la Sainte de la Patrie pour qu'*elle sauve la France* en la ramenant, encore une fois, à sa *tradition catholique et royaliste* **par le Sacre du Roi à Reims.**

Le Président du Comité Royaliste
d'Action Française des Hautes-Pyrénées,
ARTIGUENAVE.

Cette lettre reproduite par plusieurs organes de l'opposition a été affichée et répandue à des milliers d'exemplaires.

Une grande fête royaliste à Tarbes

La Saint-Philippe

(30 Juin)

La Messe

La messe a été célébrée un peu après onze heures, au maître-autel de la cathédrale, par M. le chanoine Artiguenave.

Tous ceux de nos amis qui avaient pu arriver assez tôt à Tarbes par les trains du matin y assistaient. Ils étaient là, en groupes compacts, venus des points les plus éloignés du département, de la Neste, du Magnoac, de la vallée d'Aure. Il en arriva d'autres pendant la messe.

Devant l'autel, une jeune fille tient l'étendard de Jeanne d'Arc. Nous remarquons au premier rang : MM. Pierre Artiguenave, président du Comité royaliste d'Action Française des Hautes-Pyrénées ; Riquoir, de Lur Saluces, Carenne, le docteur Gandy, Arnal, Noyer, Czulowski, Cabos, Lavigne de Courrèges, Pagès de Vic, etc., et de nombreuses personnalités de Tarbes, de Pau et de la région pyrénéenne.

MM. le marquis de Suffren, délégué régional du Prince pour la région de Toulouse, et M. Victor Lespine, rédacteur en chef de l'*Action Pyrénéenne* et des journaux annexes, s'étaient fait excuser, des engagements antérieurs pris pour ce jour-là, les privant à leur grand regret du plaisir d'assister à notre fête.

Pendant la messe, les jeunes filles royalistes, accompagnées par M. l'abbé Dupas, le distingué vicaire de la cathédrale, ont exécuté de beaux chants religieux et patriotiques.

Après la messe, vers midi moins le quart, on se dirigea par groupes nombreux vers la salle du banquet, au théâtre Caton, sur la place du Marché-au-Bois, où régna, à ce moment, la plus grande animation.

Au Théâtre Caton

Comme chaque année, la belle salle du théâtre Caton avait été décorée avec un goût parfait par les jeunes filles royalistes. La table d'honneur occupait toute la largeur de la scène, où étaient dressées aussi les tables réservées aux dames.

Il y avait 350 convives dans la salle, dont beaucoup, cette année, assistaient pour la première fois à la fête de la Saint-Philippe. Sans les travaux des champs et la fenaison, les diverses fêtes patronales, en particulier celle de Saint-Pierre et de Saint-Jean, et les premières communions, qui avaient empêché un grand nombre de nos plus fidèles amis de se joindre, ceux dont les noms figurent dans toutes les manifestations, de notre action royaliste, nous au-

rions été au moins 600, et le difficile problème se fût posé d'assurer à chacun sa place et son couvert dans cette fête des bons Français.

A la table d'honneur étaient assis : MM. le Comte de Lur Saluces, Pierre Artiguenave, Riquoir. Noyer, Charles Arnal, le docteur Gaudy, de Courrèges, Marcel Aubès, Saint-Martin, de Navailles, Cabos, Carenne, etc. Aux diverses autres tables de la scène ou de l'hémicycle nous avons noté au hasard . MM. de Marien fils, Despiet, de Févelas, Czulowski, Lavigne, Vézy et Delort, de Toulouse, de Saint-Pastou, Devaux, Paul Dubié, Bosc, Dubat, Robert Voisin, Paquet, de Valicourt, Souviron, Saint-Gès, Fléché, Lampré, Fourcade, Joseph Dupont, Lapèze, François Bordes, de Galan, Henri Dinguirard, etc., etc.

Parmi les nombreuses personnes qui se sont excusées, nous pouvons citer : Mme Philadelphe de Gerde, M. le général Frudhomme, M. le commandant de Marien, MM. Jean Labille, Gavrimond, etc.

Le repas fut servi avec diligence et beaucoup d'ordre par l'excellent maître d'hôtel M. Elichiry et son personnel.

Chaque service était salué par les chants satiriques d'un groupe d'énergiques Camelots du Roi, qui avaient mis à profit la soirée de samedi et la matinée de dimanche pour faire une vente fructueuse de journaux royalistes. Le gros Fallières, qui ne jouit chez nous d'aucun prestige, la République démocratique, anticléricale et prussienne, les juifs de tout poil faisaient les frais de ces refrains entraînants, accompagnés des cris de : Vive le Roi ! A bas la République !

Après la chanson de *Monsieur de Charette* et aux premiers bouchons de champagne qui partent, M. Pierre Artiguenave se leva et après avoir donné connaissance des lettres vibrantes de foi royaliste et de sympathie pour la Bigorre adressées par M. le Marquis de Suffren et M. Victor Lespine, prononça le discours suivant :

Discours de M. Artiguenave

Mesdames,
Messieurs,

Toute personne désireuse d'adhérer à la Ligue française s'engage à détruire la République si néfaste à la France et à hâter, *par tous les moyens*, la restauration monarchique qui, seule, sauvera notre Patrie.

Par tous les moyens : même par l'élection non point pour nommer, directement ou indirectement, le Souverain qui s'appelle Roi, Empereur ou Président de la République, ce qui n'est pas de notre compétence ; mais bien lorsque ce mode de consultation se pratique dans les affaires pour lesquelles, au contraire, nous sommes compétents ; je veux dire, par exemple les intérêts des communes, des corporations, des Syndicats, etc., etc.

Au mois de mai dernier, certains de nos amis de l'Action Française qui prennent part à nos réunions, à nos manifestations religieuses et politiques, qui arborent fièrement le drapeau royaliste, ont posé leurs candidatures dans diverses communes, et leur cou-

rage, leur franchise, leur loyauté ont été récompensés. En grande majorité, ils ont conquis de haute lutte de nombreuses municipalités.

A tous ces amis, dont plusieurs assistent à la fête que nous célébrons aujourd'hui en l'honneur de notre Roi, j'offre, au nom du Comité royaliste et en mon nom personnel, félicitations et témoignages de sympathie.

Par tous les moyens ! Quatre mots qui ont attiré bien des haines à l'Action française.

Et cependant, depuis que Charles Maurras, par ses profondes études, par sa ténacité, a amené une pléiade d'hommes venus de tous les points de l'horizon politique à reconnaître que le salut de la France ne peut être obtenu que par la restauration de la Monarchie traditionnelle, l'Action française a marché de victoire en victoire.

Ses comités directeurs n'ont pas cessé de déclarer que, *par tous les moyens* il fallait délivrer notre patrie de la secte maçonnico-républicaine qui ne recule devant aucun crime, aucun attentat pour l'asservir, pour lui arracher sa foi catholique.

A leur appel, une jeunesse ardente, pleine de patriotisme, qui ne se laisse arrêter ni par la violence, ni par les milliers de jours de prison que lui inflige une magistrature servile, s'est levée, a souvent vaincu les sbires républicains et a conquis des avantages que les conservateurs et les libéraux n'avaient jamais obtenus.

J'ai nommé les Camelots du Roi qui ont mérité ces belles paroles d'un vénéré Prince de l'Eglise, Mgr de Cabrières : « Vos actes sont accomplis avec foi et ils sont agréables à Dieu ; il sont accomplis avec courage et ils plaisent aux hommes ».

Certes, voilà un mouvement bien digne de sympathie, d'encouragement, et tout patriote ayant au cœur l'amour de la France et de sa religion traditionnelle, devrait être fier de le seconder ou tout au moins de l'admirer.

Il n'en est pas toujours ainsi. Tandis que des républicains reconnaissent que l'Action française seule a une idée et un programme positif, les libéraux les démocrates chrétiens s'attachent à faire croire que ses méthodes et ses doctrines sont une conception matérialiste et athée, un succédané de la philosophie de Nietzche de nature à faire courir les plus grands dangers à la foi.

Maurras ainsi que les incroyants de l'Action française, — en très petit nombre d'ailleurs, proclament dans leurs écrits, dans leurs discours, qu'on ne peut pas concevoir une France sans la Monarchie traditionnelle et la religion catholique ; que la France a été heureuse et prospère sous nos rois et lorsque ces deux éléments ont été unis ; qu'au contraire, elle a décliné a déchu de son rang sous tous les régimes où notre religion a été persécutée ; qu'enfin la religion catholique romaine doit avoir dans l'Etat la place privilégiée qui lui revient de droit et par tradition nationale depuis le sacre du roi Clovis.

Néanmoins, certains prêtres -- les abbés Pierre, Lugan, Laberthomière, etc., etc., se font les détracteurs de l'Action française et leurs libelles sont colportés dans les presbytères par les soins d'une

officine libérale qui se cache soigneusement mais dont il ne serait pas difficile de retrouver les traces.

A qui pourront-ils faire croire que d'honorables ecclésiastiques tels que Mgr le cardinal de Cabrières, le R. P. dom Besse, M. l'abbé de Pascal, M. l'abbé Em. Barbier, des catholiques comme MM Eugène de Lur Saluces, Bernard de Vesins, Robert de Boisfleury, Louis Dimier, Jean Rivains, et tant d'autres, marchent de concert avec les incroyants de l'Action française, s'il n'y a pas entre eux une absolue communauté de pensée, d'idée et de sentiment en vue du relèvement de la France par la restauration monarchique et catholique.

Un grand nombre de prêtres du département ont reçu cette brochure odieuse de M. l'abbé Jules Pierre ; il est de mon devoir de flétrir ceux qui ont provoqué cette distribution ; ils se sont ainsi faits les complices du gouvernement maçonnico-républicain qui a juré la perte de la France.

Ce devoir accompli, je conseille à tous nos amis de suivre point par point les méthodes et les doctrines de l'Action française qui, seules — et à brève échéance, je l'espère, — assureront la rentrée du roi Philippe VIII à Paris.

Vive la France !
Vive le Roi !
Vive l'Action Française !

Et maintenant, messieurs, vous allez avoir l'honneur d'entendre des paroles autrement autorisées que la mienne.

D'avance et en votre nom, je remercie M. le comte Eugène de Lur Saluces, délégué régional de Mgr le Duc d'Orléans ; M. Albert Noyer, le distingué vice-président du Comité royaliste de la Gironde et M. Charles Arnal, le jeune et sympathique président de la section toulousaine de la Ligue d'Action Française, qui ont bien voulu répondre à notre invitation pour venir, avec leur haute éloquence et leur grand dévouement, nous enseigner la vérité politique.

Je remercie également notre ami, M. Charles Riquoir, autrefois représentant de Mgr le Comte de Paris dans le département des Basses-Pyrénées et aujourd'hui président du Comité royaliste de ce même département, et je rends hommage à sa fidélité à la cause que nous défendons. Sa présence parmi nous, avec MM. Carenne et de Navailles, consacre l'union du Béarn et de la Bigorre dans l'Œuvre de salut social que nous poursuivons.

Mais, permettez-moi, et ici je suis sûr d'être le fidèle interprète de tous, d'offrir un témoignage tout particulier de notre vénération et de notre respectueux attachement à notre chef de région, M. le comte Eugène de Lur Saluces, qui a souffert l'exil et la disgrâce pour la cause du Roi, pour le salut de la France.

Je vous invite donc à lever nos verres en l'honneur de ces éminents orateurs et je donne la parole à M. de Lur Saluces.

Après le discours de M. Pierre Artiguenave, couvert d'applaudissements par un auditoire qui en avait compris toute la portée, le chœur des jeunes filles chanta le joli chant de fête : *Debout à la santé du Roi* ! M. le Comte de Lur Saluces prit alors la parole.

Discours de M. de Lur-Saluces

L'orateur commença par dire que ces fêtes, toujours plus brillantes, nous permettent de constater d'année en année les progrès accomplis.

Puis, M. de Lur Saluces prononça un vibrant éloge de Charles Arnal, ce maître de la parole, « cet infatigable apôtre qui, allant dans les milieux en apparence les plus hostiles, multiplie partout les conversions ».

Il loua ensuite, avec non moins d'éloquence et de cœur, l'éminent M. Riquoir, qui « a repris la toge d'avocat, après avoir déchiré sa robe de magistrat pour ne pas s'associer à une œuvre de persécution et de haine, et dont l'existence entière est l'illustration de cette parole profonde : *Nous sommes royalistes parce que nous sommes républicains.*

Il dit encore tout ce que la cause royaliste doit à M. Albert Noyer, ancien bâtonnier de Bordeaux, vice-président du Comité royaliste de la Gironde, et il admire l'œuvre accomplie chez nous par MM. Artiguenave, Lapèze et les royalistes des Hautes-Pyrénées. Que de chemin parcouru depuis quatre ans, depuis ce jour où l'orateur vint à Tarbes présider une réunion intime dans une salle de l'hôtel du Commerce ! C'est parce que les royalistes de la Bigorre ont obéi avant tout au fameux mot d'ordre : *propagande, propagande* ! que l'on peut se féliciter aujourd'hui des résultat obtenus.

« Vos efforts, dit M. de Lur-Saluces, ne seront pas stériles. parce que de tous côtés, dans toutes les villes, dans toutes les régions où je suis passé, il s'en produit de semblables. Partout les anciennes énergies se réveillent, et ce qu'il y a de plus symptomatique, c'est le nombre des républicains désabusés.

« Autrefois, disent-ils, nous ne comprenions pas que l'on fût royaliste : aujourd'hui nous ne comprenons pas qu'on ne le soit pas ! »

« Le fait important que l'on observe surtout c'est la puissance, chaque jour grandissante, du mouvement contre-révolutionnaire. La grande majorité de la jeunesse française, à l'heure qu'il est, est anti-républicaine.

« Mais il reste encore de braves gens qui disputent sur l'apparentement, sur la proportionnelle et autres thèmes électoraux, qui, au milieu de ces chinoiseries, oublient leur patrie, restent sourds à tous les cris d'alarme, et ne veulent pas s'apercevoir que l'Allemagne augmente son armée et devient une puissance militaire formidable.

« Ils oublient que la constitution imbécile de notre pays paralyserait notre offensive en cas de guerre et qu'un ministre républicain, le général Langlois, a pu dire : « Nous serions à la merci de l'Allemagne ».

« Voilà l'œuvre de la République, c'est-à-dire de la Révolution et de tous les régimes issus de la Révolution ».

Après avoir rappelé le discours de San-Remo et l'admirable parole royale : « Tous ce qui est national est nôtre », M. de Lur Saluces demanda aux royalistes qui l'écoutaient de laisser échapper de leur cœur ce cri qui résume toutes nos espérances : « Vive le Roi ! » (Longues acclamations et triples bans).

Discours de M. Noyer

Après que les jeunes filles eurent chanté les couplets de l'*Etendard*, dont le refrain était repris par toute la salle, M. Albert Noyer se leva

Il adressa d'abord aux jeunes filles royalistes les compliments les plus délicats et les félicita de leur dévouement.

Ce devoir accompli, et cela d'une façon charmante, il examina à grands traits l'œuvre néfaste de la République et de la législation républicaine au point de vue moral et au point de vue financier.

Au point de vue moral, la corruption et la malhonnêteté débordent partout.

Au point de vue financier, il suffit de prendre un exemple, mais il est frappant : le nombre prodigieux de nos fonctionnaires. Nous avons 980.000, près d'un million de fonctionnaires, c'est-à-dire que, à 38 citoyens, y compris les enfants à la mamelle et les vieillards, nous devons nourrir un fonctionnaire. La République nous coûte terriblement cher !

A-t-on songé aussi à ce que coûtent les écoles laïques, dites gratuites ? Elles coûtent 500 millions par an. C'est effrayant.

L'orateur signala à ses auditeurs un volume de M. Chéradame sur la *Crise française*, qu'il venait de lire peu de temps auparavant et avec le plus vif intérêt On y trouvera, nous dit-il, tout un arsenal contre la République. Or, celui qui a écrit ce livre si terriblement documenté, est-il un monarchiste ? Non, c'est un républicain.

Aussi, tous ceux qui font chorus avec M. Piou, M. de Mun, M. Aynard, voire M. Briand, peuvent être des gens parfaitement honorables, mais... « ils ont une araignée au plafond. » Ce sont ces gens-là, ces « braves gens », ces « honnêtes gens », ces chasseurs de chimères, qui sont les plus dangereux, parce qu'ils viennent diviser nos propres troupes et qu'ils veulent, les malheureux ! leur faire crier : « Vive la République ! »

Nous devons augmenter cette atmosphère royaliste, indispensable à notre Chef, pour agir. Nous avons un grand argument pour convaincre les hésitants : disons-leur : « Voilà ce qu'a produit la République, voilà ce qu'a fait la Monarchie. Comparez. »

L'orateur cita en terminant, le mot de Jeanne d'Arc : « Les soldats combattront et Dieu donnera la victoire ».

Lorsqu'il eut terminé son beau discours, on l'applaudit chaleureusement et la salle entonna, sur l'air fameux de la *Toulousaine*, le chant de *Vive le Roi* !

Discours de M. Charles Arnal

Ce n'est pas assez de dire que M. Charles Arnal est le tribun qui remue les foules et désarçonne en se jouant, ses imprudents contradicteurs. Avec leur verve toujours joyeuse et dont la bonne humeur adoucit l impitoyable satire, ses discours sont pleins d'idées et de doctrine.

M. Arnal remercia M. de Lur Saluces de ses éloges, mais les accepta non pas pour lui, mais pour les Toulousains, ses fidèles compagnons de lutte. « Et, d'ailleurs, ajouta-t-il, ce n'est pas à nous que

revient cet honneur. C'est à ceux qui ont entretenu la foi royaliste, alors que l'on en désertait les autels ! ». (Applaudissements).

« C'est méritoire, continua-t-il, d'être républicain aujourd'hui. Aussi professons nous en ce moment pour les républicains un respect que nous ne leur avons jamais témoigné ». (Rires).

Le régime républicain, c'est-à-dire révolutionnaire démocratique — et peu importe dès lors l'étiquette républicaine ou bonapartiste — est incompatible avec la grandeur nationale.

C'est la lutte entre les libertés réelles, c'est-à-dire la France éternelle, comme a dit Maurras.

Le prestige des principes révolutionnaires est tombé au rang des vieilles lunes. Ce sont les principes traditionnels qui resplendissent. C'est la foi dans la terre et dans les morts, la foi dans la décentralisation, la foi dans tout ce que la Révolution a ruiné, qui triomphe et qui refleurit sur les ruines de la Révolution elle-même (Longs applaudissements).

Notre pays a reçu des circonstances et des nécessités de la vie l'antidote le plus énergique contre le poison révolutionnaire.

A l'heure où nous sommes, l'œuvre du gouvernement républicain apparait comme singulièrement compromise. Tournez-vous vers le personnel républicain, vous n'y trouverez ni foi, ni générosité, ni esprit de sacrifice. Ces vertus ont abandonné le camp des républicains, si tant est qu'elles y aient jamais habité et, comme elles, la victoire changera de camp demain. (Applaudissements).

Combien sont niais ceux qui osent reprendre le projet absurde d'une « République conservatrice », alors qu'ils n'ont pu fixer ni la République de M. Thiers, ni celle de Mac-Mahon, ni celle de Méline, ni celle de Bourgeois !

Quant à nous, nous n'en voulons pas aux hommes, mais nous en voulons aux institutions, qui, selon le mot d'un grand prince, ont corrompu les hommes.

Nous sommes de braves gens, si l'on entend par là que nous sommes les soldats de la France et de l'Eglise mais nous ne sommes pas des naïfs. Sans cela, M. Piou, lui aussi, est un brave homme qui, au lendemain d'un désastre électoral, se console en se disant qu'il n'a employé que les « moyens constitutionnels ». (Rires).

Notre devise à nous est : *Par tous les moyens*, et cela signifie, tout d'abord, que nous ne jouons pas avec les cartes truquées de nos adversaires et que nous entendons bien nous réserver le choix des moyens.

Cela veut dire ensuite que nous ne nous gênerons pas, le cas échéant, pour employer la violence ; mais cette violence sera préparée, organisée, réfléchie. (Applaudissements).

Après avoir prononcé des paroles de concorde et dit qu'il ne fallait pas se poser vis-à-vis des libéraux en adversaires, mais en frères aînés et plus raisonnables, M Arnal porta un toast à M. Charles Maurras, « à sa haute et sereine intelligence ».

« Aujourd'hui, ajouta-t il, nous buvons avec double confiance puisque, désormais, le nom du Roi et celui de Maurras sont inséparables ».

Le jeune orateur royaliste enthousiasma l'assistance qui lui fit une ovation.

Discours de M. Riquoir

Après avoir remercié M. de Lur Saluce, le grand avocat royaliste cita ce passage de la lettre du Duc d'Orléans au marquis de Kernier : « Vous vous êtes déclaré catholique et royaliste. Ces quelques mots constituent une doctrine et je suis heureux de vous en féliciter ». Il avait lui-même dit au banquet du 23 juin à Pau : « Nous sommes royalistes parce que nous sommes catholiques ». Or, le croirait-on, ces simples mots lui ont valu une polémique avec un journal républicain catholique, qui lui a répondu : « Vous êtes convaincu que l'Eglise n'obtiendra la paix et la liberté que par la disparition de la République et le rétablissement de la Monarchie. C'est M. Maurras qui l'a dit ». Le même journal, le *Patriote*, de Pau, dirigé par un prêtre silloniste, l'abbé Pon, avait écrit : « On peut être catholique sans être royaliste, — c'est notre cas, — et l'on peut être royaliste sans être catholique, c'est le cas, — tout le monde le sait — de quelques-uns des principaux royalistes de France ».

M. Riquoir lut les principaux passages de la lettre qu'il adressa à ce journal et qu'il est bon que l'on médite. « Les royalistes français qui n'ont pas le bonheur de partager notre foi religieuse n'ont jamais cessé de revendiquer les droits et libertés de l'Eglise et de professer le respect de ses dogmes, parce que, si Dieu ne permet pas encore qu'ils voient dans le catholicisme la vérité révélée, ils sont conduits par leur conception politique à le défendre au moins comme une tradition nationale. C'est ce que fait tous les jours avec un immense talent dans le journal l'*Action Française*, M. Charles Maurras, à qui nous devons la plus belle et la plus vigoureuse apologie du « Syllabus du Pape Pie IX, envisagé par lui au seul point de vue de la raison d'Etat, dans le gouvernement de l'Eglise et de la logique des doctrines du catholicisme ».

« Les catholiques qui, depuis tant d'années, se sont bruyamment affirmés républicains, nous ont donné un tout autre spectacle. Beaucoup d'entre eux ont été entraînés par leurs tendances politiques à déserter jusqu'à nos traditions religieuses et ont encouru les censures du Saint-Siège, dans les condamnations prononcées contre le « Modernisme » et le *Sillon*. N'ai-je pas le droit d'ajouter que quelques-uns, au lendemain de ces condamnations, — et des ecclésiastiques malheureusement, — n'ont pas hésité à se séparer de l'Eglise et à l'affliger par leur publique apostasie ?

« Votre rédacteur me renvoie aux Documents pontificaux ? Ce sont eux qui vont lui répondre.

« L'Encyclique du 8 septembre 1907 résume ainsi les aspirations des Modernistes, en ce qui concerne la constitution de l'Eglise :

« Que le gouvernement ecclésiastique soit réformé dans toutes « ses branches, surtout la disciplinaire et la dogmatique ! Que son « esprit, que ses procédés extérieurs soient mis en harmonie avec la « conscience, *qui tourne à la démocratie* ! Qu'une part soit donc faite « au clergé inférieur et aux laïques ! Que l'autorité soit décentralisée ! « Que le pouvoir ecclésiastique change de ligne de conduite *sur le* « *terrain social et politique* ; se tenant en dehors des organisations

« politiques et sociales *qu'il s'y adapte néanmoins*, pour les pénétrer « de son esprit ! »

« Je lis encore dans l'Encyclique du 25 août 1910, qui condamna le *Sillon*, jusqu'alors si cher à votre journal :

« Son catholicisme ne s'accommode que *de la forme du gouverne-* « *ment démocratique qu'il estime le plus favorable à l'Eglise*, et se « confondre pour ainsi dire avec elle ; *il inféode donc sa religion à* « *un parti politique*... Ce que nous voulons affirmer encore une fois « après notre prédécesseur c'est qu'il y a erreur et danger à in- « féoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement : « *erreur et danger qui sont d'autant plus graves, lorsqu'on synthé-* « *tise la religion avec un genre de démocratie dont les doctrines* « *sont erronées*. Or, c'est le cas du *Sillon*, lequel, par ce fait et pour « une politique spéciale *en compromettant l'Eglise, divise les catho-* « *liques*, arrache la jeunesse, et même *des prêtres et des séminaristes*, « à l'action simplement catholique, et dépense en pure perte les « forces vives d'une partie de la nation ».

« Ces solennels avertissements dénoncent avec assez de clarté, je pense, l'influence néfaste que les engouements républicains et démocratiques ont exercée sur l'esprit de certains catholiques, et l'atteinte qu'en a subie l'intégrité de la foi.

« J'attends que l'on me cite un jugement pareil porté par l'Autorité ecclésiastique sur des royalistes se disant tels, — comme moi, — parce qu'ils sont catholiques : ce qui signifie, et personne n'a pu s'y méprendre, que, dans notre conviction, très sincère et très réfléchie, je vous assure, l'Eglise n'obtiendra que par la disparition du régime républicain et le rétablissement de la Monarchie nationale, l'indépendance, la liberté et même la protection qu'elle a le droit d'exiger ».

Quant à M. Mauras, le jugement qu'on lui attribue, on l'avait formulé longtemps avant lui, et M. Riquoir cita alors ces paroles d'un homme qui lui fut particulièrement cher, M. Charles Chesnelong.

Abordant le comte de Chambord, dans ses négociations de la campagne monarchique de 1873, M. Chesnelong s'exprimait ainsi ;

« Serviteur dévoué de l'Eglise et de mon pays, je suis profondément convaincu, Monseigneur, que la restauration de la Monarchie est l'instrument nécessaire du relèvement de l'une et du salut de l'autre. Après les désastres de la guerre, devant le déchaînement des passions révolutionnaires, j'ai été conduit à cette conviction par ma raison et par ma *conscience, par ma foi religieuse* et par mon patriotisme ».

Il y a donc en France, depuis longtemps, de braves gens qui se disent, comme nous, royalistes parce qu'ils sont catholiques, royalistes parce qu'ils sont patriotes.

S'il faut rendre hommage aux vieux comités royalistes qui, dans le désarroi général n'ont pas capitulé comme tant d'autres et ont conservé le dépôt sacré, il faut savoir gré à l'Action Française d'avoir tué en France ce que l'on peut appeler le respect humain politique. Elle est la grande école du courage, du désintéressement et de la sincérité. Elle a crié, à tous les énervés du ralliement et du soumissionnisme : Vous vous êtes cru des vaincus, vous n'étiez que des déserteurs !

La contagion de ses nobles exemples attire vers nous de toutes parts les bons citoyens qui, devant les humiliations d'Agadir et les criminelles inepties de la politique marocaine s'écrient avec elle et avec nous : « Nous en avons assez, nous voulons le Roi ! »

M. Riquoir raconta ensuite. d'une façon émouvante. sa récente entrevue avec Mgr le Duc d'Orléans, dont il nous fit un magnifique portrait :

« J'ai admiré le rayonnement lumineux de son intelligence. Il est bien l'homme de son temps : il en connaît tous les besoins ; il a le sentiment de son rôle providentiel, qui est de réconcilier tous les Français, et il a une particulière sollicitude pour les classes laborieuses. Il se définit lui-même ainsi : le Chef national et traditionnel. assumant devant son peuple devant le Monde et devant l'Histoire, les responsabilités de l'Etat ».

M. Riquoir conclut ainsi : « Nous avons un chef ! Nous avons un drapeau ! Nous avons une doctrine ! Je bois à la fidélité royaliste ! »

Plusieurs salves d'applaudissements accueillirent ces fortes paroles.

M. Pierre Artiguenave fit alors acclamer l'adresse suivante à Mgr le Duc d'Orléans :

« Le Comité royaliste et les sections de l'Action Française de la Bigorre (Hautes-Pyrénées), réunis pour fêter la Saint-Philippe en un banquet, à Tarbes, sous la présidence du comte de Lur Saluces adressent à Mgr le Duc d'Orléans l'hommage de leur dévouement absolu et de leur inlassable fidélité.

« Heureux d'avoir réalisé l'union désirée par le Prince, ils acclament son programme royal et sont résolus à travailler ardemment au salut de la France dont le retour du Roi exilé est la condition nécessaire ».

Au moment où tout le monde se préparait à sortir, il se produisuit un incident amusant. Un brave homme prit la parole et demanda ce que l'on pourrait répondre à son instituteur, qui affirmait que la royauté « rétablirait la féodalité et serait le gouvernement des curés ».

M. Charles Arnal se chargea de le documenter. Sur le premier point, il fit en deux mots l'histoire de la première féodalité matée par le pouvoir royal et de la nouvelle féodalité, celle de la juiverie, que le Roi materait également.

Sur le second point, M. Arnal choisit un exemple local, et, se contentant de citer en toutes lettres le nom d'un personnage du département et de rappeler ses opinions politiques, il put aisément rassurer son interlocuteur.

Il était 4 heures environ lorsque prit fin cette belle fête.

La section tarbaise d'Action Française avait fait afficher dans la matinée de dimanche le placard ci-dessus qui a été beaucoup lu et a produit une profonde impression :

« La cherté du pain

« La Légion d'honneur promise à celui qui l'a provoquée. — Les affameurs juifs protégés par la République.

« Les Juifs qui se proclament, avec leurs prophètes, leur religion

et leurs rabbins, race supérieure, aspirent à la domination du monde.

« Pour y parvenir, deux moyens sont employés :

« 1° La conquête de l'or ;

« 2° La transformation successive des gouvernements monarchiques en républiques pour établir, enfin, une république universelle sous la domitation juive.

« Sachant cela, il n'y a plus qu'à observer.

« La pain augmente-t-il en dehors des causes d'intempéries ?

« Cherchez le Juif. »

Suit une intéressante protestation provoquée par le scandale Baumann.

L'affiche continue ainsi :

« Devant des faits aussi graves et le silence de l'accusé, que fait ce gouvernement déjà lui-même mis en accusation à la Chambre par le socialiste Lauche ?

« Il nomme une commission d'enquête. (On demande des nègres pour éponger le front de ces enquêteurs qui vont enquêter jusqu'à la prochaine récolte).

« A ce moment-là, un autre scandale fera oublier celui-ci, mais les milliards juifs resteront accrus des milliards de gros sous arrachés au peuple par l'élévation arbitraire du prix du pain.

« On dit même, et nous attendons un démenti ministériel, que la Légion d'honneur est promise à Lucien Baumann !!!

« L'attitude du gouvernement démontre bien sa complicité et ce témoignage confirme la méthode juive pour la transformation de tous les gouvernements en république universelle.

« Donc, en attendant de dominer le monde, les Juifs dominent la France à la faveur de la République et poursuivent impitoyablement la conquête de l'or.

« C'est pourquoi. les Français renseignés ne crient plus : « Vive la République ! « car ce serait crier : » Vivent les Juifs ! Vive l'Alle- « magne ! Vive l'agiotage ! Vive la famine ! » et par conséquent : « A bas la France ! »

« L'Action Française crie, au contraire :

« Vive la France ! Vive le Roi anti-juif ! ».

Cette affiche se terminait par un extrait du discours de Monseigneur le Duc d'Orléans. prononcé à San-Rémo le 16 février 1899.

L'Action Française.

(Section tarbaise, 4, rue Paul-Bert.)

Affiche placardée à l'occasion du 14 Juillet 1912

VIVE LE SYNDICALISME ! crie le Roi.

Pas de syndicats, répond la République. Je ne leur donnerai jamais le droit de recevoir des dons et des legs, car ils deviendraient indépendants et puissants. Ils pourraient me renverser.

PROTECTION AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS ! dit le Roi.

Liberté aux travailleurs étrangers, dit la République, de les concurrencer et de venir manger leur pain.

DES DÉBOUCHÉS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE ! demande le Roi.

Des débouchés pour l'industrie allemande, répond la République, et je le veux si bien ainsi que j'ai déjà donné le Congo français à l'Allemagne et que je tolère ses agent à Corbeil, à Cherbourg et ailleurs.

LA VIE MOINS CHÈRE ! voudrait le Roi :

Quatre sous de plus par pain, dit la République, ce n'est pas beaucoup pour chaque ouvrier, mais ça fait des millions dans la poche de mes amis les Juifs.

LA FRANCE AUX FRANÇAIS ENFIN ! clame le Roi.

La France aux Juifs et aux étrangers, vous dis-je ! car moi, République, dite Marianne, je suis naturalisée juive allemande et ne suis française que de nom.

Dans ce cas, tu parles beaucoup trop, Marianne, car si le peuple te connaissait....

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE
(*Section tarbaise*).

Nous avons été heureux de constater que des ouvriers qui nous comprennent et viennent à nous, avaient complété et émaillé ces affiches par des inscriptions, telles que :

« Il te pendrait, va, sale gueuse »
« Il te foutrait à l'eau »
« Il te casserait la gueule »
« A bas les juifs et les fr.·. maç.·. » etc., etc.

Après le banquet de la Saint-Philippe

Monsieur le comte Eugène de Lur Saluces, délégué de Monseigneur le duc d'Orléans pour la région du Sud-Ouest, adresse la lettre suivante à M. Artiguenave, président du comité royaliste des Hautes-Pyrénées :

Monsieur le Président,

Monseigneur le Duc d'Orléans daigne me faire l'honneur de me charger de faire savoir au comité royaliste et aux sections d'Action Française des Hautes-Pyrénées combien « il est heureux de voir qu'ils ont réalisé chez eux l'union de tous les royalistes et combien il a été touché du témoignage de fidélité et de dévouement qu'ils lui ont adressé à l'occasion du banquet de la Saint-Philippe ».

Je suis tout particulièrement heureux d'avoir à m'acquitter d'une pareille mission.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Comte de Lur Saluces.

AU PÈLERINAGE NATIONAL DE LOURDES

Les Apaches contre les Camelots du Roi

On sait que les Camelots du Roi, venus à Lourdes à l'occasion du Pèlerinage National, ont été attaqués à diverses reprises par une bande de plusieurs centaines d'apaches, soudoyés par les Loges. Les Camelots se sont admirablement défendus.

Voici le texte de l'affiche que Maurice Pujo et les Camelots du Roi, pèlerins, ont fait placarder sur les murs de la ville de Lourdes :

Aux Habitants de Lourdes
aux Pèlerins

Les magnifiques journées du pèlerinage national ont été troublées chaque soir par des incidents déplorables dont nous devons vous dénoncer l'auteur responsable :

C'est la Franc-Maçonnerie

Les Ligueurs d'Action Française et les Camelots du Roi, qui constituent un important contingent parmi ces pèlerins dont dé-

pend la prospérité de la ville, viennent à Lourdes en catholiques soumis et pieux. Ils laissent de côté toute préoccupation politique. Ils sont particulièrement tout à fait étrangers aux luttes électorales de ce pays et n'ont eu aucune part à l'affiche récemment apposée au nom de M. Ernest Renauld qui a été toujours pour eux un ennemi.

Offrant leurs vœux pour la France, les Ligueurs d'A. F. et les Camelots du Roi chantaient après les processions le cantique à l'Etendard de Jeanne d'Arc, la Sainte de la Patrie. Pour enlever tout prétexte à des adversaires intolérants et éviter tout incident, ils cessaient de chanter en entrant en ville et, ramenant la bannière de Jeanne d'Arc, rentraient silencieusement chez eux. Malgré la correction irréprochable de leur attitude, correction qui a été reconnue par les autorités elles-mêmes, ils ont été suivis chaque soir par des bandes d'individus dont beaucoup étaient soudoyés, qui les ont provoqués.

Dans l'intérêt de la paix, les Camelots du Roi n'ont répondu ni aux cris ni aux insultes. Mais quand on a voulu les frapper, ils se sont défendus énergiquement avec la conscience de leur bon droit.

Ces inqualifiables agressions contre des pèlerins ont été soigneusement préparées. Les 22 et 23 août, « M. le docteur Vignes » que cette affaire ne regardait pas, a proféré contre nos amis « des menaces dont nous avons pris acte ». Le résultat a été l'arrivée de bandes plus nombreuses. Dimanche, ces bandes ont été conduites par « M. Léon Dupré », de Béziers, « haut dignitaire de la Franc-Maçonnerie », lieutenant de Lafferre, l'homme des fiches de la rue Cadet. Ce soir-là, ces bandes ont assailli à coups de revolver la résidence Saint-Thomas d'Aquin, habitée par les Camelots du Roi.

On le voit, ces incidents n'ont été causés que par les francs-maçons. Ils ont été voulus par ces éternels ennemis de la religion qui sont aussi ceux de Lourdes.

Tous les pèlerins, toute la population honnête de Lourdes s'indigneront de cette façon de recevoir des étrangers, façon si contraire aux intérêts de la ville et à ses traditions d'hospitalité.

L'Action Française.

TABLEAU D'HONNEUR DES CAMELOTS DU ROI

Poème de Philadelphe de Gerde

L'Action Française a publié les beaux vers suivants que Philadelphe de Gerde, a fait remettre le 27 août dernier aux Camelots du Roi, qui se trouvaient à Lourdes.

Ats Camelots.
En soubenquèncio deds Tres dios ded
Naciounau *à Lourdo*

I

Ra Franso prègo... Oh ! praubo Franso
Malauto at punt de s'en mouri ! ...
Hardits pourtaires d'esperanso
Qui respounet de ra gari...

II

Ra Houlo crido... Oh ! Bici e Haino !
Ount soun eds tems ded bèt parla !
Fièrs cabaliès dera Lourraino,
Passat : douma que hara cla !

III

Ra Franso part... Praubo caludo.
Qui nous bé ne cèu ne sourelh !
Ra Pirenenco qu'eb saludo,
Bèts Camelots ! — Bibo ad Arrei.

FILADELFO DE YERDO.

Lourdo, aqueste 26 d'oust 1912.

Traduction :

Aux Camelots
En souvenir des Trois jours du *National*
à Lourdes

I

La France prie... Oh ! pauvre France
Malade au point de s'en mourir !...

II

... La Foule hue... Oh ! Vice et Haine !!
Où sont les temps du beau parler ?...
— Fiers chevaliers de la Lorraine,
Passez : il fera jour demain !

III

La France part... Oh ! pauvre aveugle
Qui ne voit ni ciel ni soleil...
La Pyrénéenne vous salue,
Beaux Camelots ! — Vive le Roi !

PHILADELPHE DE GERDE

Lourdes, 26 août 1912.

Profondément touchés de cette merveilleuse attention, Pujo, Maxime et Lacour se sont immédiatement rendus chez Philadelphe de Gerde pour offrir à la grande poétesse bigourdane l'hommage de leur vive gratitude.

Mme Philadelphe de Gerde écrivit ensuite à M. Artiguenave, Président du Comité royaliste et à M. Aubès, de " l'*Action Pyrénéenne* " pour stigmatiser « ces infâmes émeutes d'apaches organisées contre les Camelots du Roi » et traduire le « dégoût profond, l'indignation, l'humiliation de pyrénéenne » qu'elle avait ressentis « durant ces trois inoubliables soirées où le régime républicain s'était montré dans toute l'abjection qui le caractérise... »

(Voir *Action Pyrénéenne*, *Action Française* et *Midi Royaliste*, 27-31 Août, 8 Septembre 1912).

EDITION DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST

A nos lecteurs

« Cet almanach, comme l'écrivait l'an dernier un de nos amis dans l'édition du pays de Bigorre, « s'adresse à tous les bons Fran-« çais, à tous les bons catholiques. Nous prions donc tout particu-« lièrement nos amis de le répandre autour d'eux, afin que, pé-« nétrant dans les vieilles maisons familiales, aussi bien que dans « les presbytères, les ateliers et les métairies, il porte au cœur « de ceux qui le liront la joie et l'espérance.

« Nos lecteurs, en effet, verront que, malgré les jours mau-« vais que nous traversons, rien n'est perdu en France puisque les « vérités traditionnelles qui firent autrefois notre pays si grand « ont resplendi de nouveau à la parole d'un grand Pape.

« Ils y liront quelle bonne besogne ont déjà faite, chez eux, « des hommes dévoués qui combattent avec cette inébranlable « confiance que donne la certitude de la victoire finale.

« Leur exemple les décidera certainement à leur apporter leur « concours, et c'est pourquoi, à tous nos amis connus ou inconnus « nous adressons nos vœux les plus sincères ».

Telle est la pensée qu'a eue le Comité Bordelais d'Action Française en éditant et en répandant son Almanach du Sud-Ouest pour 1913.

Restaurant du Louvre

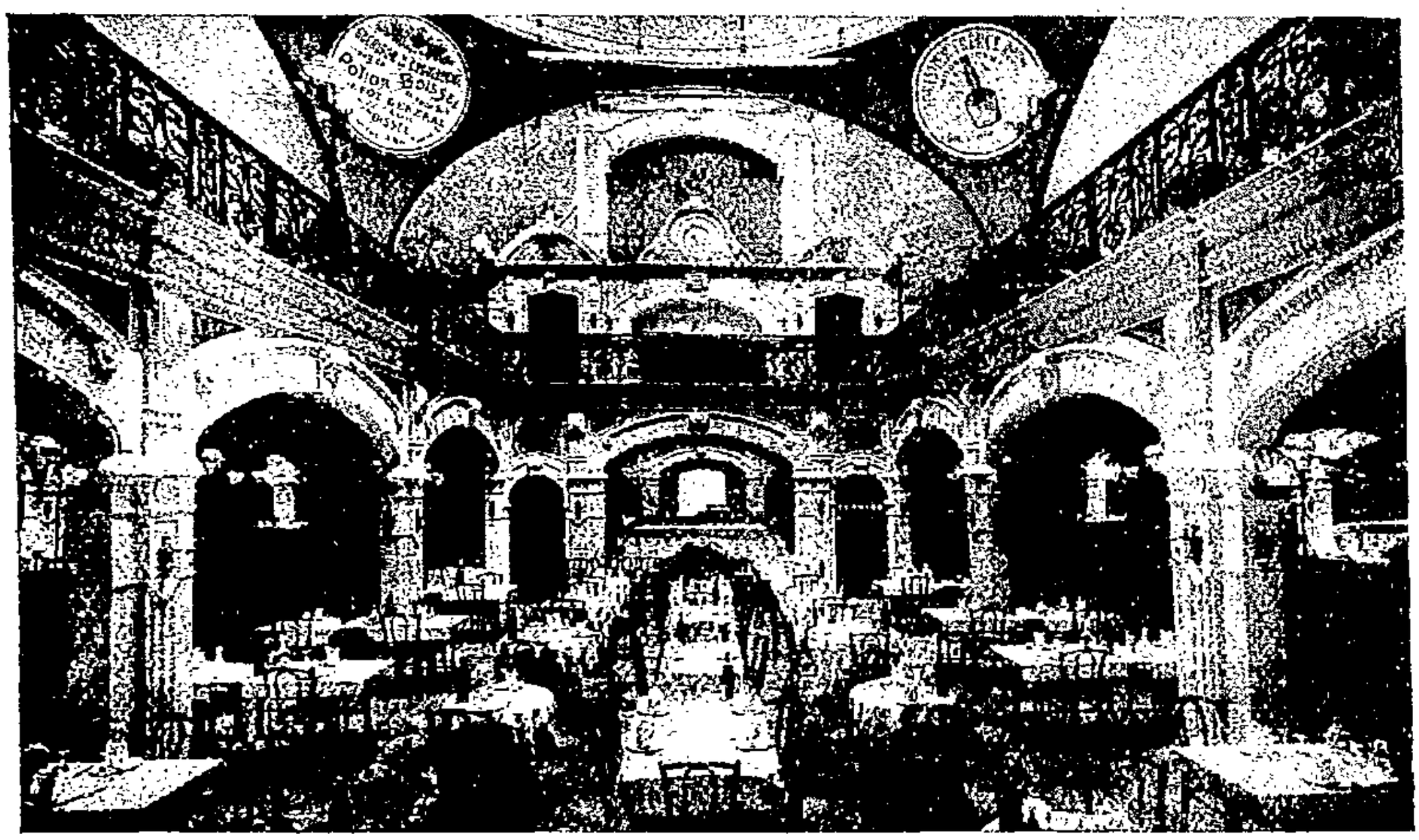

DÉJEUNER : 2 fr. 50
Médoc compris

DINER : 3 francs
Médoc compris

Tous les soirs

CINÉMATOGRAPHE

J. Pérard, Propriétaire

21, Cours de l'Intendance, 21

BORDEAUX

Comité Bordelais de l'Action Française

Permanence, 43, rue Porte-Dijeaux (1er étage), Bordeaux.
Secrétariat ouvert tous les jours.

Comité Directeur

MM. le Comte Eugène de Lur-Saluces, président ; Le Commandant Milleret, Léon Jabet, vice-présidents ; Le comte de Pindray d'Ambelle, secrétaire ; Ch. Bastard, trésorier.

Autres groupements royalistes :

Comité Royaliste de la Gironde, dont le président d'honneur est le Général Prudhomme et le président le Cte Eugène de Lur-Saluces.

Comité des Dames Royalistes.

Groupe des *Jeunes Filles Royalistes.*

Groupes des *Etudiants d'Action Française.*

Camelots du Roi.

40, Cours du Chapeau-Rouge, 40

BORDEAUX

Situation unique

en face de

L'OPÉRA

et de la

PRÉFECTURE

HOTEL DES PRINCES

ET DE LA PAIX

MAISON

DE CONFIANCE

absolue

particulièrement

recommandée

AUX AMIS

DE

L'ACTION FRANÇAISE

L'Action Française dans le Sud-Ouest

I

RÉGION BORDELAISE

Bordeaux

Le *Comité Bordelais d'Action Française* a très activement continué sa propagande en 1912.

Les différents groupements royalistes de Bordeaux (*Comité Royaliste* de la Gironde, *Dames Royalistes*, *Jeunes Filles Royalistes*, *Etudiants d'Action Française* et *Camelots du Roi*) ont, d'un commun accord et avec la plus parfaite entente, participé à l'œuvre commune.

Les élections municipales ont été, pour les royalistes bordelais tout particulièrement, une occasion de se compter, de se grouper, de s'organiser.

Un essai de représentation proportionnelle fut tenté. Nos amis se présentèrent avec un programme franchement royaliste. Ils menèrent une active campagne, organisant des réunions publiques dans tous les cantons de la ville, même dans les quartiers les moins favorables à nos idées, et partout s'imposant par la netteté de leur attitude et de leurs déclarations, sans jamais faire aucune concession, sans jamais dévier du programme qu'ils s'étaient tracé et qui avait obtenu la haute approbation de M. le *Comte Eugène de Lur-Saluces*.

Grâce à cette énergique et loyale campagne, trois d'entre eux furent élus : MM. *Auguste Journu*, appartenant à une vieille famille bordelaise, chef d'une des plus importantes et des plus honorables maisons de commerce de notre ville ; — *Elie de Sèze*, l'un des plus jeunes et, sachant être digne du nom qu'il porte, l'un des plus distingués parmi les maîtres du barreau de Bordeaux ; — *Raoul Saint-Marc*, grand industriel, ancien adjoint au maire de Bordeaux, jadis radical et franc-maçon notoire, mais aujourd'hui l'un des partisans les plus convaincus de la Monarchie, sa vive intelligence et sa raison, éclairées par l'Action Française, ayant loyalement cédé devant la vérité.

Enfin, autre succès, l'un de nos trois élus, M. Journu, fut désigné pour un poste d'adjoint au maire.

Dès leur entrée en fonction, nos conseillers municipaux royalistes surent, dans l'Assemblée Communale, profiter de toutes les circonstances pour affirmer et même souvent imposer leurs convictions politiques et religieuses.

Ces résultats ont encouragé les royalistes bordelais à compléter leur organisation. — Guidés par les conseils de M. le Comte Eugène

de Lur-Saluces, leur très respecté président, ils ont créé dans chacun des sept cantons de Bordeaux des comités dont les membres, recrutés dans toutes les classes sociales, sont de jour en jour plus nombreux, grâce à l'active propagande et au zèle intelligent des présidents de ces groupes cantonaux, MM. *Joseph Archambeaud*, *Jules de Rancourt*, *Cte de Pindray d'Ambelle*, *Duclion*, *Nel Ariès*, *Jean-Robert de Beauchamp* et *G. Soulet de Brugière*, sans oublier M. *Henry de Testas de Folmont*, le dévoué président général des anciens groupes d'ouvriers royalistes, qui se plaît à continuer la tâche si bien commencée par lui sous la précédente organisation.

En 1912, de nombreuses réunions furent organisées par les soins du Comité Bordelais d'Action Française. Pour ne parler que des principales, au lendemain de la traditionnelle *Fête des Rois*, nous devons, en première ligne, signaler les deux belles séries de six conférences chacune faites en Janvier et en Février par le *R. P. Dom Besse* et le *Chanoine Lecigne*. Du 15 au 20 janvier, l'éminent bénédictin voulut bien faire bénéficier les Bordelais de l'enseignement qu'il avait déjà donné dans la chaire du « Syllabus » à l'Institut d'Action Française. Il traita les sujets suivants : — la Révolution et la Démocratie ; — l'attitude des catholiques devant la Révolution et la Démocratie ; — l'attitude de l'Eglise devant la Révolution et la Démocratie ; — la liberté des cultes ; — la liberté de la presse ; — la liberté d'enseignement. Les doctrines exposées par le *R. P. Dom Besse* produisirent une forte et durable impression, ainsi que l'émouvante allocution prononcée par lui à la Cathédrale à la suite de la messe qu'il voulut bien célébrer, le 21 janvier, en mémoire du Roi Martyr.

Dans la seconde série, du 5 au 10 février, le très distingué doyen de la Faculté Catholique des Lettres de Lille sut charmer et passionner chaque jour davantage son auditoire en l'entretenant de Louis Veuillot. Aux uns, il révéla le grand écrivain catholique ; aux autres, il le fit mieux connaître et mieux apprécier. Dans la dernière de ces magistrales leçons, le *Chanoine Lecigne*, en une admirable péroraison, conclut à la nécessité de rétablir la Monarchie traditionnelle.

Les conférences des deux orateurs eurent un succès considérable. Les auditeurs y vinrent chaque jour plus nombreux avides d'entendre le verbe éloquent de ces maîtres éminents et de recueillir leurs précieux enseignements.

En Mars, banquet et réunion pour fêter la libération de *Lucien Lacour*. Discours très applaudis du Commandant Milleret, de Lucien Lacour, de MM. Puntous et Charles Ebelot.

Le 19 mai fut célébré par toute la France le cinquième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc. N'oublions pas que le mouvement est parti de Bordeaux et que ce fut notre ami, M. Thirion, rédacteur en chef du « *Nouvelliste de Bordeaux* » qui le premier lança dans la presse cette pieuse idée qui reçut l'approbation de

RESTAURANT DU LOUVRE, BORDEAUX

CHAUFFAGE MODERNE

Élévation et Installation d'Eau

APPAREILS SANITAIRES

J. ESCARPIT

Ingénieur des Arts et Manufactures

BORDEAUX - 30, rue Vital-Carles, - BORDEAUX

Appareils de Chauffage et de Cuisine

INSTALLATION DE CHAMBRES A BAINS

INSTALLATION
DU
GAZ

Groupes
Électriques

MOTO - POMPES

Chauffage
hydraulique

VENTILATION

Téléph. 29-71

l'épiscopat français. — Bordeaux fêta tout particulièrement ce 500e anniversaire de la naissance de la Bienheureuse Libératrice du Royaume de France.

Les royalistes bordelais choisirent cette même date pour célébrer la St-Philippe. Ils se réunirent en un banquet présidé par le Comte Eugène de Lur-Saluces, et au cours duquel se firent entendre M. Marie de Roux, l'orateur toujours redemandé, et M. Maurice Roger, président du Comité d'Action Française de Blois, dont l'éloquence impressionna vivement l'auditoire. — Très applaudis furent aussi les discours du Comte Eugène de Lur-Saluces, de MM. St-Marc et de E. de Sèze, les nouveaux conseillers municipaux, royalistes de Bordeaux, de M. Joseph Archambeaud, du Commandant Milleret et de M. Joseph Thirion, rédacteur en chef du « *Nouvelliste de Bordeaux* ».

Toutes les autres réunions organisées dans le courant de l'année furent parfaitement réussies.

Quant à celles que le Comité Bordelais provoqua et prépara dans la région, nous en ferons mention en parlant des différentes sections.

S'inspirant des circonstances, le Comité Bordelais d'Action Française sait user le plus largement possible de tous les moyens de propagande : réunions et conférences, manifestations diverses, bibliothèques. abonnements directs et en deuxième lecture à l'Action Française, distribution de tracts et de brochures, affiches, (la belle lettre de Monseigneur le Duc d'Orléans à M. de Kernier a été affichée dans tout Bordeaux et dans les environs), etc., etc. — Disons encore que les différents groupements royalistes bordelais, (Comité Royaliste, Dames Royalistes, Jeunes Filles Royalistes, Etudiants d'Action Française, Camelots du Roi), participent, chacun dans leur rôle et avec un égal dévouement, à l'action du Comité Bordelais d'Action Française.

Enfin, nous ne saurions trop insister sur le rôle d'un puissant auxiliaire du Comité Bordelais. — Nous voulons parler du " Nouvelliste de Bordeaux " très répandu dans tout le Sud-Ouest où il défend depuis de longues années la cause de la Religion et de la Monarchie.

Preignac

Nous ne pouvons que redire ici ce que nous affirmions l'an dernier. Cette section, grâce à l'inlassable dévouement du *Commandant Milleret* qui la fonda et l'encourage sans cesse, est une des plus actives de nos sections rurales.

La principale manifestation organisée à Preignac en 1912 fut le banquet de la St-Philippe, sous la présidence de M. Raoul St-Marc, le vaillant conseiller municipal royaliste de Bordeaux, dont la vibrante allocution intéressa vivement les nombreux convives ; ceux ci apprécièrent et applaudirent également les discours du Commandant Milleret, du Docteur Ribéreau, président de la section de Preignac, de MM. O'quin et Norbert Milleret.

Agence Générale d'Affichage et de Publicité

F. MANAUD

NAUD, GAILLARD ET Cie, Succrs

— BUREAUX : —
8, rue Combes, 8
(Cours de l'Intendance)

ATELIERS ET ENTREPOTS :
Place du Parlement St-Pierre

BORDEAUX

Affichage dans toute la France

Services spéciaux de Distributions
o o pour toute la région o o

PUBLICITÉ EN TOUS GENRES
PARTOUT ET SOUS TOUTES LES FORMES

Correspondants de toutes
-- les grandes agences --

Afficheurs des Avoués, Notaires,
Huissiers, Cies de Chemins de Fer
et des Grandes Administrations.

VOITURES RÉCLAME - HOMMES SANDWICHS

TÉLÉPHONE 18-49 TÉLÉPHONE 18-49

Barsac

A côté de la section de Preignac, celle de *Barsac*, sous la présidence de M. Louis Bert, est toujours prospère. La propagande se fait surtout par l'action individuelle de chacun des membres, puis par la lecture des brochures et des livres. Rappelons que la section de Barsac possède une bibliothèque.

Cadillac

Le dévoué président, M. G. Bord, et les non moins zélés membres du bureau, MM. Robert des Courtis de Lachassaigne et Laville, continuent à s'occuper de la propagande. Grâce à leur activité, la section progresse de jour en jour.

Ambarès

Groupe de plus en plus prospère, grâce au zèle infatigable de l'intelligent et estimé président. M. Jean Martineau, et de M. Marcel Mirc, l'actif vice-président. La section possède maintenant un local où est installée sa bibliothèque et où se réunissent régulièrement les adhérents.

La vente très fructueuse de l'*Action Française* est assurée tous les dimanches par le président et le vice-président eux-mêmes qui ne craignent pas de remplir le rôle de Camelots. En outre, profitant des circonstances, ils font de fréquentes distributions de brochures et de tracts.

Le Comité d'Ambarès a organisé plusieurs banquets et réunions auxquels le public a assisté avec un remarquable empressement. Signalons le très légitime succès des conférences de M. Marie de Roux, présidées par le Comte Eugène de Lur Saluces, et à la suite desquelles de nouvelles adhésions ont été enregistrées. Citons aussi la Fête des Rois, célébrée comme en famille par les membres de la section à la suite d'une réunion au cours de laquelle M. G. Chaigné, secrétaire régional du Comité Bordelais d'A. F., rendit compte des séances du Congrès général de 1911.

Blanquefort

Une section d'Action Française a été fondée sous la présidence d'honneur du Général Prudhomme. — Le président en est M. Emilio de St-Quentin. Dans chacune des communes du canton a été organisé un groupe royaliste dont le chef relève du président cantonal. C'est d'accord avec ce président qu'il distribue tracts et brochures et fait une propagande aussi active que possible.

Fournisseurs de l'Ancienne Cour de *France*,
de la Cour de *Suède*, de la Cour d'*Autriche-Hongrie*
et de la Cour d'*Espagne*

Champagne
DELBECK & Co
Reims

J.-J. SOULEAU

Agent général pour le Sud-Ouest

62, Rue du Loup — BORDEAUX

LIÈGES & BOUCHONS

Granulés et Agglomérés de Liège

—:— GROS & EXPORTATION —:—

Téléphone **16-40** — **Maison fondée en 1806** — Téléphone **16-40**

L. DARTHÈS Fils
A. BÉTUS

Ancien associé, Successeur

MAGASIN & BUREAU :

49, Cours de la Martinique, 49 **BORDEAUX**

II

RÉGION DU BAZADAIS

Bazas

La région du Bazadais est parfaitement organisée par les soins et sous la présidence du *Comte Robert de Holland*. Les sections cantonales, sous la direction de délégués intelligents, éclairés et dévoués, fonctionnent et se développent grâce aux moyens d'action déjà signalés par nous l'an dernier :

1° la diffusion du journal " Les Nouvelles Bazadaises " ;

2° les conférences aussi fréquentes que possible à Bazas et dans les cantons ;

3° création de bibliothèques et distribution de brochures ;

4° déjeuners et réunions diverses à l'occasion des principales foires.

III

RÉGION DU LIBOURNAIS

Libourne

Dans le Libournais nos idées pénètrent de plus en plus grâce à une excellente propagande et à l'action bienfaisante de la presse (*Action Française* et *Nouvelliste*). Un groupe de Camelots du Roi s'est formé à Libourne et s'occupe très activement. Prochainement, les royalistes libournais, dont le nombre s'accroît de jour en jour, vont former une section d'Action Française.

Sainte-Foy-la-Grande.

A la suite d'une très importante réunion au cours de laquelle furent chaleureusement applaudis MM. de Lur Saluces, Bernard de Vesins et Paul Robain, la section de St-Foy-la-Grande fut définitivement constituée en Octobre 1911, sous la présidence du Vicomte A. de la Verrie de Vivans.

Un groupe actif de Camelots du Roi a pour président le très dévoué Marcel Pâtissier.

Une permanence, ouverte tous les soirs, a été établie 49, rue Jean-Jacques Rousseau. Des conférences mensuelles y sont faites par plusieurs membres du groupe.

RESTAURANT DU LOUVRE, BORDEAUX

La section de Ste-Foy a étendu son action sur les communes voisines en fondant les sous-sections de *Pessac de Gensac*, *St-Seurin de Prats*, *de Vélines*, *St-Antoine et des Lèves*.

IV

RÉGION DU MÉDOC

Pauillac

L'Action Française fait à Pauillac des progrès constants. Parmi les membres dévoués qui font une active propagande, citons MM. le Comte de Ferrand, J. de Courcelles et Georges Planes.

Plusieurs réunions ont été faites dans le courant de l'année. Nous devons une mention spéciale à la conférence de M. Nel Ariès, du Comité Bordelais. — M. Nel Ariès qui, comme on le sait, dirige avec tant de compétence et un si réel dévouement le groupe d'études d'Action Française de Bordeaux, fit à Pauillac un lumineux exposé de la doctrine de l'Action Française et les membres de la section lui en ont gardé un souvenir reconnaissant.

A Madame de Gastebois et à la famille de Vesins est due plus particulièrement la bibliothèque d'Action Française. — Ce sont les mêmes personnes qui innovèrent à Pauillac les abonnements hebdomadaires à l'Action Française (numéro du samedi) au prix de 3 francs. — Nous reparlerons plus longuement de cette heureuse innovation dans une étude rapide sur la propagande.

V

RÉGION DU RÉOLAIS

La Réole

L'Action Française a fait depuis un an des progrès sensibles dans le Réolais. Ces progrès sont dus au zèle inlassable des dirigeants, et notamment du président, le Comte L. de Marcellus. La propagande toujours active et sous toutes ses formes, donne les meilleurs résultats. Plusieurs réunions ont obtenu le plus grand succès. Citons en particulier celle du R. P. Dom Besse en Janvier.

L'Action Française, le *Nouvelliste* et le *Girondin* font œuvre excellente. Les livres de nos bibliothèques et les brochures intelligemment choisies contribuent largement à la diffusion de nos idées. Nous devons mentionner tout spécialement celle éditée par les soins de M. le Comte de Marcellus : *Comment on vivra en Royauté*, par Th. Fauché, secrétaire du groupe réolais d'Action Française, précédée d'une préface de M. le Comte Eugène de Lur-Saluces.

Parmi les sections dépendant du groupe réolais il en est une qui mérite une attention toute particulière, c'est celle de Verdelais.

Verdelais

Bien que de fondation récente, puisqu'elle fut créée en 1911 par le Commandant Milleret, cette section est une des plus actives et des plus prospères.

Cette prospérité est due pour une large part au président, M. *Cazenave*, et au secrétaire, M. *Deviers*. — Nous ne pouvons, à moins d'être ingrats, nous empêcher de citer, dût leur très grande modestie en souffrir, *Madame et Mademoiselle Collineau* dont l'inépuisable dévouement a puissamment aidé à la formation du groupe et contribue encore à son constant développement.

Le groupe de Camelots du Roi redouble de zèle sous la présidence du jeune Ferrer. Celui-ci mérite d'être mis à l'ordre du jour pour avoir été arrêté à Bordeaux par la police bordelaise affolée à l'issue de la réunion donnée en l'honneur de Lucien Lacour.

Aux élections de 1912, grâce à l'influence du vaillant groupe d'Action Française, la municipalité a été enlevée aux seclaires qui avaient réussi, il y a 4 ans, à s'emparer de la mairie.

La plus importante manifestation organisée en 1912 à Verdelais est celle du banquet et de la réunion de la St-Philippe. Un public très nombreux vint applaudir les éloquents discours du Comte L. de Marcellus, du Commandant Milleret et de MM. St-Marc et Ebelot.

Ce même jour, les royalistes avaient assisté, en l'antique basilique de Notre-Dame de Verdelais, à une messe solennelle pendant laquelle une superbe couronne fut bénite et offerte à la Vierge Miraculeuse par un généreux ligueur anonyme.

« Grâce à l'Action Française, nous écrit notre correspondant,
« Verdelais et les communes voisines savent que le Roi est proche.
« Si cette idée trouve encore un certain nombre d'indifférents,
« elle éveille du moins peu d'hostilité, car tous les bons Français
« ont hâte de voir se terminer le règne de la *Gueuse* ».

VI

RÉGION DES LANDES

Dax

Le siège et le centre des sections d'Action Française des Landes se trouve à Dax. avec M. *H. du Poy* comme président et M. *Laussucq*, comme secrétaire. Plusieurs réunions ont eu lieu dans le courant de l'année, soit avec des orateurs étrangers au département, soit avec des membres de la section, sur des sujets de doctrine royaliste. — M. *Campet*, président du Comité Royaliste de Dax, a assisté à plusieurs de ces réunions, et en présentant les orateurs, encouragé l'action des ligueurs et des ligueuses. L'association des Jeunes

RESTAURANT DU LOUVRE, BORDEAUX

Filles Royalistes s'est en effet réunie périodiquement dans la salle de l'Action Française. Cette association, sous l'intelligente et active impulsion de Mlle de Marcé, a organisé des représentations théâtrales qui ont obtenu grand succès, et des ventes d'ouvrages très rémunératrices au profit de la propagande.

Par les soins de la section dacquoise un certain nombre d'abonnements à l'Action Française ont été souscrits, et la belle lettre de Mgr le Duc d'Orléans à M. de Kernier a été affichée dans tout le département.

Il existe des groupements d'Action Française à *St-Sever*, à *Aire-sur-l'Adour* et à *Tartas*. Le bureau de cette dernière section est ainsi composé : MM. J. de Laborde Noguez, président ; Lesclauze, secrétaire ; Dargelos trésorier.

Indépendamment des réunions aussi fréquentes que possible, la diffusion du journal et des brochures d'A. F. sont les moyens de propagande les plus employés.

VII

RÉGION DE L'AGENAIS

L'Action Française a fait cette année des progrès marqués dans la région agenaise. Les royalistes se sont groupés et réorganisés sous l'impulsion donnée par M. le Comte Eugène de Lur-Saluces, délégué pour le Sud-Ouest de Mgr le Duc d'Orléans. — Plusieurs sections ont été fondées et le mouvement va s'accentuant de jour en jour.

Nous avions l'an dernier signalé la jeune section de Clairac. Elle a prospéré et son action s'est étendue sur les communes voisines.

Ainsi, dans cette région même où une partie de la population était depuis longtemps attachée au régime actuel, nos idées ont pu pénétrer et la cause du Roi trouver des partisans dont le nombre va toujours croissant.

VIII

RÉGION DU PÉRIGORD

Nos amis du Périgord éditant un almanach d'Action Française pour leur région, c'est à cette édition périgourdine que l'on peut se reporter pour avoir des détails complets sur le mouvement de l'Action Française dans cette province.

Contentons-nous de constater que là encore, comme dans tout notre Sud-Ouest, la cause de la Monarchie a fait cette année des progrès marqués et que les résultats obtenus sont très appréciables.

XI

RÉGION D'AUNIS ET SAINTONGE

La Rochelle

Rappelons que cette section fut fondée en 1911 après une conférence de M. Paul Courcoural.

Son bureau est ainsi composé : MM. L. de la Guérivière, président ; Grouillard. vice président ; Ch. Millon, secrétaire.

La section rochelaise d'A. F a cette année particulièrement, manifesté son activité par l'organisation d'une grande réunion contradictoire présidée par M. de Lur-Saluces. Les orateurs étaient MM. Brejon, de Saintes, et Marie de Roux, de Poitiers. L'impression produite a été énorme.

D'autre part, les réunions mensuelles sont toujours très suivies. Nous avons eu le plaisir cette année d'y entendre plusieurs conférenciers. Le résultat de nos efforts s'est marqué par une vente de plus en plus grande du journal.

Rochefort-sur-Mer

La section d'Action Française de *Rochefort-sur-Mer* est une section d'études qui se réunit tous les mardis chez l'un de ses membres. A chaque réunion, un exposé de quelque point de doctrine est fait par M. Paul Courcoural. Puis la conversation s'engage sur les faits d'actualité et sur les arguments qui ont été opposés. en cours de semaine, aux membres du groupe, à l'occasion des conversations politiques que ceux-ci s'ingénient à provoquer dans leurs milieux. On a ainsi d'intéressantes soirées d'études. — A dater d'Octobre 1912, deux soirées par mois doivent être consacrées à l'étude de l'histoire de France, en vue de démontrer que le royalisme est véritablement la formule *politique* du patriotisme français.

La section a un dépôt de livres de la Nouvelle Librairie Nationale à la librairie Ripé, rue Audry (place Colbert).

Royan

Ici nous nous trouvons en présence d'une section jeune encore, puisqu'elle fut fondée en 1911 sous les auspices du Comité Bordelais d'A. F., mais qui a fait, en un an, de très sensibles progrès. Son bureau est ainsi composé : MM. de Villelume, président ; de Bouet du Portal. vice-président ; Michel, secrétaire.

La propagande par le livre, la brochure, le tract, l'affiche et le journal se poursuit inlassablement.

RESTAURANT DU LOUVRE, BORDEAUX

Le fait saillant de l'année est une importante réunion qui eut le plus vif succès et au cours de laquelle se firent applaudir le Commandant Milleret, MM. Marie de Roux et Ebelot. Plus de mille Saintongeais y acclamèrent la Monarchie.

X

RÉGION DE L'ANGOUMOIS

Angoulême

Cette section, fondée en 1911, a pour président M. *Couvrat-Desvergnes*, pour trésorier M. *de Bercegol*, et pour secrétaire M. *Bourdin*. — Elle a vu se former et se développer des groupes de *Camelots du Roi*.

Les Camelots ont une permanence et se réunissent régulièrement chaque semaine. Ils étudient l'histoire de France et ont acquis pour ce travail l'ouvrage de Cavaignac.

Ils sont recrutés uniquement parmi les ouvriers et employés de commerce ou de bureau.

Des recrues venues du socialisme et de l'anarchie, lisent et étudient avec ardeur.

Les Camelots vendent assez régulièrement l'*Action Française* en ville et aux environs. — Ils ont apposé en plusieurs fois les affiches ci-après : *Monarchie ou République juive* ; — *Programme royal* ; — *Mise en accusation de Fallières*, etc. ; et témoignent de leur existence par des inscriptions de « *Vive le Roi* ! » ou par la pose de papillons divers.

Il existe à Angoulême un groupe de *Dames Royalistes d'Action Française* dont la présidente est Mme de Rouffignac. Les membres de ce groupe, très dévouées, participent activement à la propagande. En toutes circonstances on les trouve disposées à offrir largement leur précieux concours.

Le groupe des *Jeunes Filles Royalistes* (association des Jeunes Filles Royalistes de France), fondé à Angoulême en 1907, comptait à son début trois adhérentes. En 1911, au moment où Mademoiselle *Marguerite-Marie de Revel* devint présidente, il en comptait une trentaine. A l'heure actuelle, grâce surtout à l'intelligent et inlassable dévouement de la jeune présidente, dévouement auquel nous nous faisons un devoir de rendre hommage, ce groupe se compose de plus de 130 adhérentes, dont les 4/5 appartiennent au monde des travailleurs.

La propagande se fait surtout par des réunions fréquentes, par la lecture des livres pris à la bibliothèque d'A. F. fondée par Mlle de Revel, par la diffusion du journal et par la distribution des brochures et tracts.

Entre autres conférences faites aux Jeunes Filles Royalistes d'Angoulême, mentionnons celle de *Mlle de Revel* sur le rôle de la femme ; — celles de M. l'*Abbé Pichery* sur la « Nécessité de la Monarchie » et sur la « Persécution religieuse » ; — celle de M. *G. Chaigné*,

secrétaire régional du Comité Bordelais d'A. F., sur les origines, le but, la doctrine et l'œuvre de l'Action Française. Chacune de ces conférences a été suivie de nouvelles inscriptions.

Barbezieux

Il existe à *Barbezieux* un petit groupe de *Camelots du Roi* ardents, intelligents, et qui promettent d'ennuyer et de gêner les blocards de l'endroit.

Jarnac

A Jarnac, les royalistes de plus en plus nombreux ne tarderont pas à se grouper et à fonder une section d'Action Française. — Tout fait prévoir qu'elle sera agissante et progressera rapidement.

XI

RÉGION DU BÉARN ET DU PAYS BASQUE

La situation de l'Action Française en *Béarn* et *Pays Basque* est très bonne, et nos amis ne manquent pas une occasion de s'affirmer. Cependant il y a, dans ce pays d'Henri IV, beaucoup de progrès à réaliser, et le champ de la propagande reste encore largement ouvert.

A *Pau*, l'Action Française, sous la présidence de notre excellent et très dévoué ami, M. Léon Carenne, est douée d'une vitalité toujours en éveil. C'est à la permanence de la place du Palais de Justice que, tous les quinze jours, les ligueurs de Pau et des environs se réunissent pour entendre des conférences où sont tour à tour étudiées les questions politiques ou sociales. Dans ce même local se réunissent également tous les quinze jours les *dames* et *jeunes filles royalistes*; tout en écoutant d'aimables conférenciers qui les initient aux questions de politique actuelle, elles confectionnent de leurs doigts habiles des vêtements et des objets de lingerie destinés à la vente annuelle qui se fait à Paris au profit de la propagande royaliste. Là également se dresse annuellement, par leurs soins, un magnifique arbre de Noël chargé de mille présents destinés aux enfants de nos amis de Pau et des environs. — Excellente propagande !

Mentionnons également la section de *Bayonne*, la plus ancienne de notre région puisqu'elle date de Mars 1906 ; — celle de *St-Jean-de-Luz*, très vivante et très active ; — celle de *Salies-de-Béarn*, où notre ami le Docteur Raynaud fait une propagande très réussie ; — enfin celles de *Gelos*, *Jurançon*, *Pontacq*, *Bizanos* et *Nay*.

RESTAURANT DU LOUVRE, BORDEAUX

BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES
DE
L'ACTION FRANÇAISE

DÉPOT de BORDEAUX :

Librairie FÉRET

9, Rue de Grassi

FONCTIONNEMENT

Le **Comité Bordelais de l'ACTION FRANCAISE** a réuni dans ce Dépôt et met à la dispositton de **tout le monde** une sélection des meilleurs ouvrages d'Histoire et de Politique.

Il suffit de faire l'achat d'un premier volume au prix de **4 Fr.** relié, pour pouvoir l'échanger ensuite indéfiniment contre tous les autres ouvrages du Dépôt, moyennant un droit de **0 Fr. 10** à chaque échange. Quelques ouvrages, de format plus grand, sont vendus **Fr. 8** et peuvent s'échanger entre eux ou contre deux volumes ordinaires moyennant un double droit de **0 20**.

Tout volume en circulation appartient à son détenteur qui peut en disposer à son gré. La faculté d'échange est attachée à l'ouvrage et le suit dans toutes les mains.

Chaque livre acheté sera remplacé dans la collection soit par un autre exemplaire du même ouvrage, soit par un autre livre, de façon que le fonds actuel ne cessera de s'enrichir, tant spontanément par l'initiative de ses organisateurs qu'automatiquement par le développement de sa clientèle.

N. B. Les volumes en mauvais état ne seront plus admis à l'échange.

Librairie FÉRET et Fils, éditeurs

9, Rue de Grassi - BORDEAUX

(Anciennement 15, cours de l'Intendance)

Agrandissements considérables

La propagande par le journal

A l'examen des communiqués que nous ont envoyés nos différents correspondants du sud-ouest, nous constatons que le mode de propagande le plus fréquemment employé est la lecture de l'*Action Française*. C'est par conséquent aux yeux de tous le plus sûr et le plus efficace.

Nous n'avons donc pas à insister sur ce point. Notre maître Maurras n'a-t-il pas d'ailleurs lumineusement démontré, notamment dans son article du 3 août 1912, la nécessité du journal, de la " *locomotive* " selon son expression si heureuse et si parfaitement exacte ?

Nous nous contenterons d'examiner rapidement quels sont les moyens de diffusion du journal qui nous ont, après expérience, paru les meilleurs.

Les abonnements directs et en aussi grand nombre que possible sont évidemment à citer en première ligne, mais, les ressources de chacun étant limitées, le nombre de lecteurs ainsi atteints est forcément insuffisant.

Comment donc faire pénétrer davantage le journal dans le public ? Dans les villes et localités diverses où se trouve un groupe de Camelots du Roi, le problème a été résolu en partie par la vente de l'Action Française.

Cependant il y a bon nombre d'autres localités où il n'existe point de Camelots du Roi pouvant assurer cette vente. Faut-il renoncer à y répandre le journal ?

Nécessité, dit le proverbe, est mère d'invention.

Dans notre Sud-Ouest, à Pauillac, la famille de Vesins et Madame de Gastebois ont eu l'ingénieuse idée de créer des *abonnements hebdomadaires* et ont pu ainsi faire servir d'une façon régulière une fois par semaine l'Action Française à plus de soixante personnes. Moyennant un versement annuel de 3 francs. le numéro du samedi, particulièrement intéressant et très complet, paraissant toujours sur six pages, est servi aux souscripteurs à ce mode d'abonnement par les soins du Comité de Pauillac. — Les résultats de cette tentative ont été des plus satisfaisants, et cet exemple, cité au Congrès général de 1912, a déjà trouvé sur bien des points des imitateurs qui en ont apprécié les avantages.

Enfin, il est un autre moyen de propagande dont le Comité Bordelais use depuis quelque temps et qui lui a permis d'atteindre bon nombre de lecteurs fort intéressants. Nous voulons parler du service de *l'Action Française* en *deuxième lecture*.

Le mécanisme en est fort simple :

Nos amis qui, après l'avoir lue, ne conservent pas l'Action Fran-

çaise quotidienne, nous en avertissent, et nous les prions d'envoyer régulièrement leur journal à une personne dont nous leur donnons l'adresse et qui nous a été signalée comme pouvant lire avec fruit le journal et le répandre dans son entourage.

Ces abonnements en deuxième lecture ont donné d'excellents résultats. Une enquête récente faite par nous plus particulièrement auprès des ecclésiastiques à qui nous faisons ainsi parvenir l'*Action Française* a provoqué des réponses dont la très grande majorité indique une réelle sympathie pour notre journal et une sincère admiration pour le mouvement dont il est l'organe.

Nous voudrions citer toutes ces lettres. Nous devons y renoncer, la place nous étant mesurée. Nous en choisissons une qui semble les résumer ou, pour mieux dire, qui présente d'une façon complète et parfaite les diverses impressions de nos autres correspondants.

Nous sommes très reconnaissants à son auteur de nous avoir autorisés à la publier et même sur notre demande, à faire connaître son nom.

Voici cette lettre, que nos lecteurs sauront apprécier :

« Monsieur le secrétaire régional,

« Je lis avec le plus vif intérêt l'*Action Française* chaque fois qu'on me l'envoie. Je la fais aussi lire autour de moi. Si je n'ai pas souscrit un abonnement, c'est que mon budget ne possède pas une élasticité suffisante pour me le permettre.

Mais je suis de tout cœur avec vous.

Je crois, en effet, que vous êtes seuls dans la vérité : qu'on le veuille ou non, toute concession, si minime soit-elle, faite à l'idéal démocratique régnant comporte une double blessure pour la patrie et pour la religion. Cela, je ne l'ai pas toujours compris, car, par le fait de mes relations familiales, de mon éducation première, j'ai été longtemps féru de démocratie. Je pensais, de la meilleure foi du monde, que théoriquement tout au moins nous étions en progression sur le passé, et si j'avais à noter telle ou telle réalisation par trop choquante, je la prenais, je m'efforçais de la prendre pour un simple accident. Puis, un jour, les circonstances m'ont amené à m'occuper d'études historiques. Et alors j'ai dû, bon gré mal gré, constater que l'on ignorait presque tout du passé. Nos professeurs eux-mêmes, qui étaient bons et pour lesquels je conserve une vénération profonde, nous enseignaient des choses qu'ils croyaient vraies ; mais ils avaient accepté une science toute faite, et faite soit par des ennemis de bon ton, soit par des indifférents polis, soit par des amis n'ayant su voir que l'extérieur des choses. A ces lueurs incertaines tout devait fatalement se déformer. C'est pour cela peut-être que certains esprits des mieux intentionnés, vivant sur leur acquis de collège ou de séminaire, travaillent d'une façon inconsciente, mais certaine, pour la Révolution, en croyant opérer œuvre de vie.

Ce qui a fait, ce qui fera toujours la grandeur de l'Eglise Catholique, c'est d'abord la présence continue du Dieu Vivant qui vivifie son œuvre ; mais c'est aussi l'existence d'un tribunal infaillible, capable de garder intangible la tradition chrétienne.

Et pour toutes les sociétés il en va à peu prés de même. Ce qui fera la grandeur de la France, c'est le respect filial de nos traditions plus que millénaires ; c'est l'adaptation aussi parfaite que possible des vieux principes aux conditions actuelles de notre existence sociale. Ce ne peut pas être autre chose.

Eh ! quoi, alors que le dernier médecin de village ne soigne pas un malade sans chercher à connaître son hérédité, on prétendrait traiter la France comme un organisme nouvellement apparu dans le monde !

Que l'on étudie avec soin les forces vives et les tares du passé ; qu'on les étudie jusque dans le détail le plus minutieux : il faudra peu d'efforts ensuite pour décupler les unes et tarir la source des autres. Alors on fera vraiment de la vie.

C'est vous dire que je continuerai à lire avec beaucoup de plaisir et d'utilité votre journal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments bien respectueux et dévoués.

Albert Gaillard,

Curé-doyen de Belin »,

(*diocèse de Bordeaux*).

Cette belle et claire réponse, admirable page de logique et de raison, n'est-elle pas pour nous le plus précieux des encouragements ?

Nous ne saurions donc trop recommander un moyen de propagande qui donne de si heureux résultats.

Disons en terminant que nous le mettons en pratique le plus possible et que nous serons très reconnaissants à nos amis de bien vouloir nous y aider en réservant à cette intention les numéros de l'*Action Française* quotidienne dont ils disposent.

G. C.

30e ANNÉE — 30e ANNÉE

Le Nouvelliste de Bordeaux

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

= Paraissant sur grand Format =

ÉDITIONS SPÉCIALES QUOTIDIENNES

1re **Édition :** (soir) **Bordeaux et la Gironde.**
2e **Édition :** *Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres.*
3e **Édition :** *Dordogne, Corrèze, Lot, Vienne, Haute-Vienne.*
4e **Édition :** *Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne.*
5e **Édition :** *Landes* et *Basses-Pyrénées.*
6e **Edition :** *Gironde.*
7e **Édition :** (matin) **Bordeaux** (ville) **et banlieue.**

SALLE DE DÉPÊCHES

BUREAUX :

A BORDEAUX
43, rue Porte-Dijeaux, 43
Téléphone 170

PARIS
26, rue Feydeau, 26

A AUCH
Bureaux Succursales :
35, rue de Lorraine, 35
Téléphone 88

Un Fil Télégraphique spécial qui est sa Propriété,
Relie ses Bureaux avec PARIS et TOULOUSE

TARIF DE LA PUBLICITÉ :

Annonces (10 colonnes)	**1** fr. **25** la ligne
Réclames, 4e page (7 colonnes)	**2** fr. **50** —
— 3e page (7 colonnes)	**4** fr. —
Chronique locale (7 colonnes)	**7** fr. —

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Pour répondre à un vœu maintes fois exprimé, nous indiquons ci-après les régiments en garnison dans le *Sud-Ouest*.

18me CORPS d'ARMÉE (Bordeaux)

Bordeaux, 57e Régt d'Infanterie.
— 144e — —
— 58e — d'Artillerie.
— 18e Escadron du train des Equipages.
Libourne, 57e Régt d'Infanterie (partie).
— 15e Régt de Dragons
Saintes, 6e — d'Infanterie.
La Rochelle. 123e — —
La Rochelle, 14e Bataillon d'Artillerie à pied.

Mont-de-Marsan, 34e Régt d'Infanterie.
Bayonne, 49e Régt d'Infanterie.
Pau, 18e Régt d'Infanterie.
Tarbes, 53e Régt d'Infanterie.
— 10e Régt de Hussards.
— 14e — d'Artillerie.
— 24e — —
— 3e Compagnie de Remonte.

12me CORPS D'ARMÉE (Limoges)

Limoges, 63e Régt d'Infanterie.
— 78e — —
— 20e — de Dragons.
— 21e — de Chasseurs.
— 12e Escadron du Train des Equipages.
Bellac, 138e Régt d'Infanterie.

Angoulême, 107e Régt d'Infanterie.
Angoulême, 21e — d'Artillerie.
— 52e — —
Périgueux, 50e — d'Infanterie.
Bergerac, 108e — —
Brive, 14e — —
Tulle. 80e — —

17me CORPS D'ARMÉE (Toulouse)

Toulouse, 83e Régt d'Infanterie.
— 126e — —
— 18e — d'Artillerie.
— 23e — —
— 57e — —
— 2e Comp. d'ouvriers d'artillerie.
Pamiers, 59e Régt d'Infanterie.
Cahors, 7e — —

Agen, 9e Régt d'Infanterie.
Montauban, 11e — —
— 20e — —
— 10e — de Dragons.
— 17e Escadron du Train des Equipages.
Auch, 88e Régt d'Infanterie.

Tout Français valide doit à son pays 25 ans de service militaire : 2 ans dans l'armée *active* ; 11 ans dans la *réserve* de l'armée *active* ; 6 ans dans l'armée *territoriale* ; 6 ans dans la *réserve* de l'armée *territoriale*. (Au cours de la première année dans la réserve de l'armée *active* les militaires de la plus jeune classe sont à la disposition du Ministre de la Guerre qui peut les rappeler sous les drapeaux par ordres individuels).

Manège BÉNETEAU

10, Rue Turenne, 10

Téléphone 19-87 BORDEAUX *Téléphone 19-87*

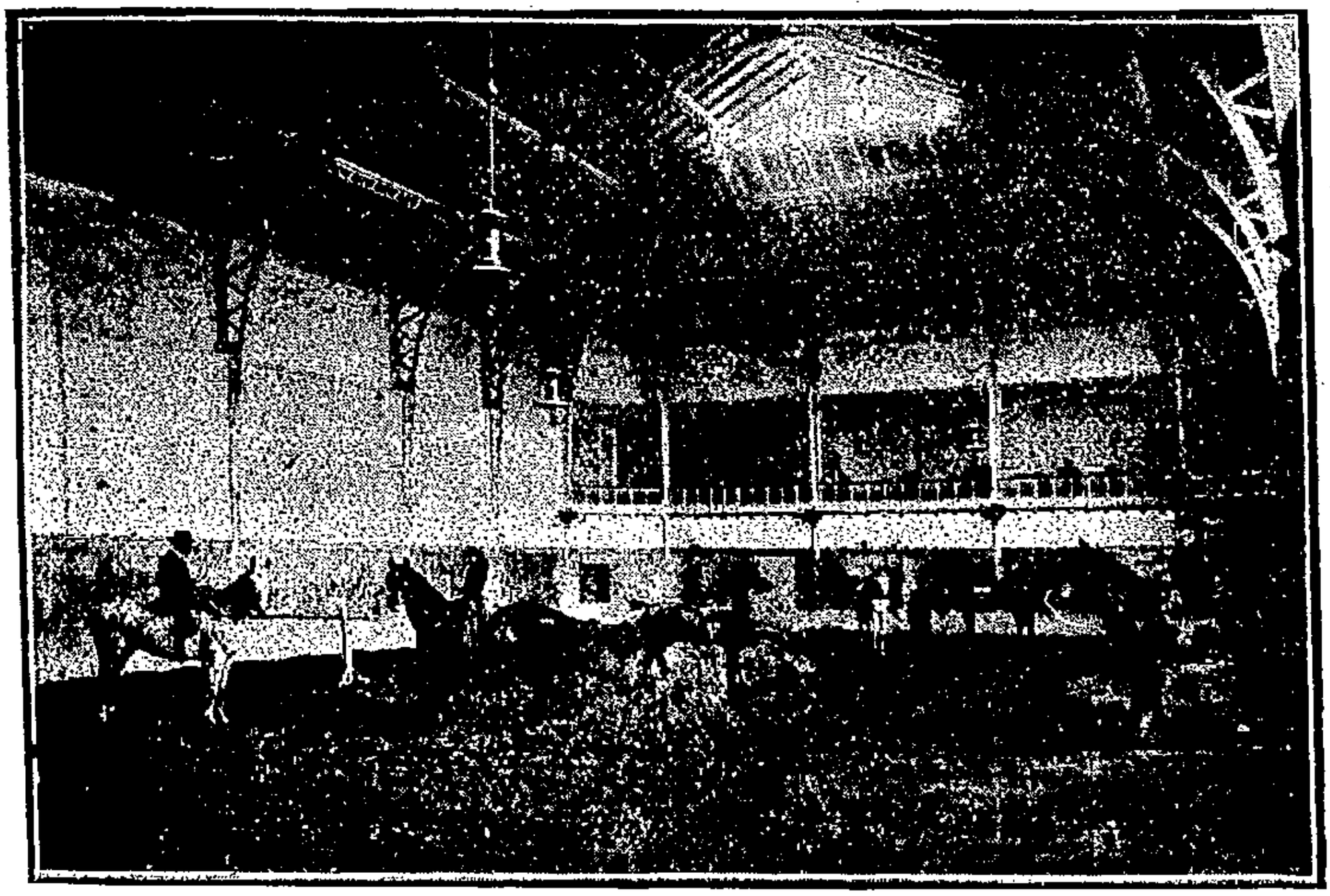

Ecole d'équitation et de dressage — Pension modèle
Grande piste d'osbtacles et d'entraînement o o o
o o o o o Vente et Location — Prix modérés.

M. VINSON, ex-sous-maître, Cadre noir, Saumur et St-Cyr, prête son concours à M. BÉNETEAU.

MAISONS RECOMMANDÉES

—o— RESTAURANT —o—

Restaurant du Louvre, 15, Cours de l'Intendance.

—o— HOTEL —o—

Hôtel des Princes et de la Paix, 40, Cours du Chapeau-Rouge.

—o— AFFICHAGE ET PUBLICITÉ —o—

Maison F. Manaud (Naud, Gaillard et Cie, succ.), 8, rue Combes.

—o— VINS DE CHAMPAGNE —o—

Champagne Delbeck. Agents généraux : J.-J. Souleau et Cie, 62, rue du Loup.

—o— LIÈGES ET BOUCHONS —o—

Maison L. Darthès fils (A. Bétus, successeur), 49, cours de la Martinique.

—o— LIBRAIRIE —o—

FÉRET & Fils, libraires-éditeurs, 9, rue de Grassi.

—o— DRESSAGE ET ÉQUITATION —o—

Manège Béneteau, 10, rue Turenne.

—o— RELIURE —o—

F. Barets, 43, Cours Tourny.

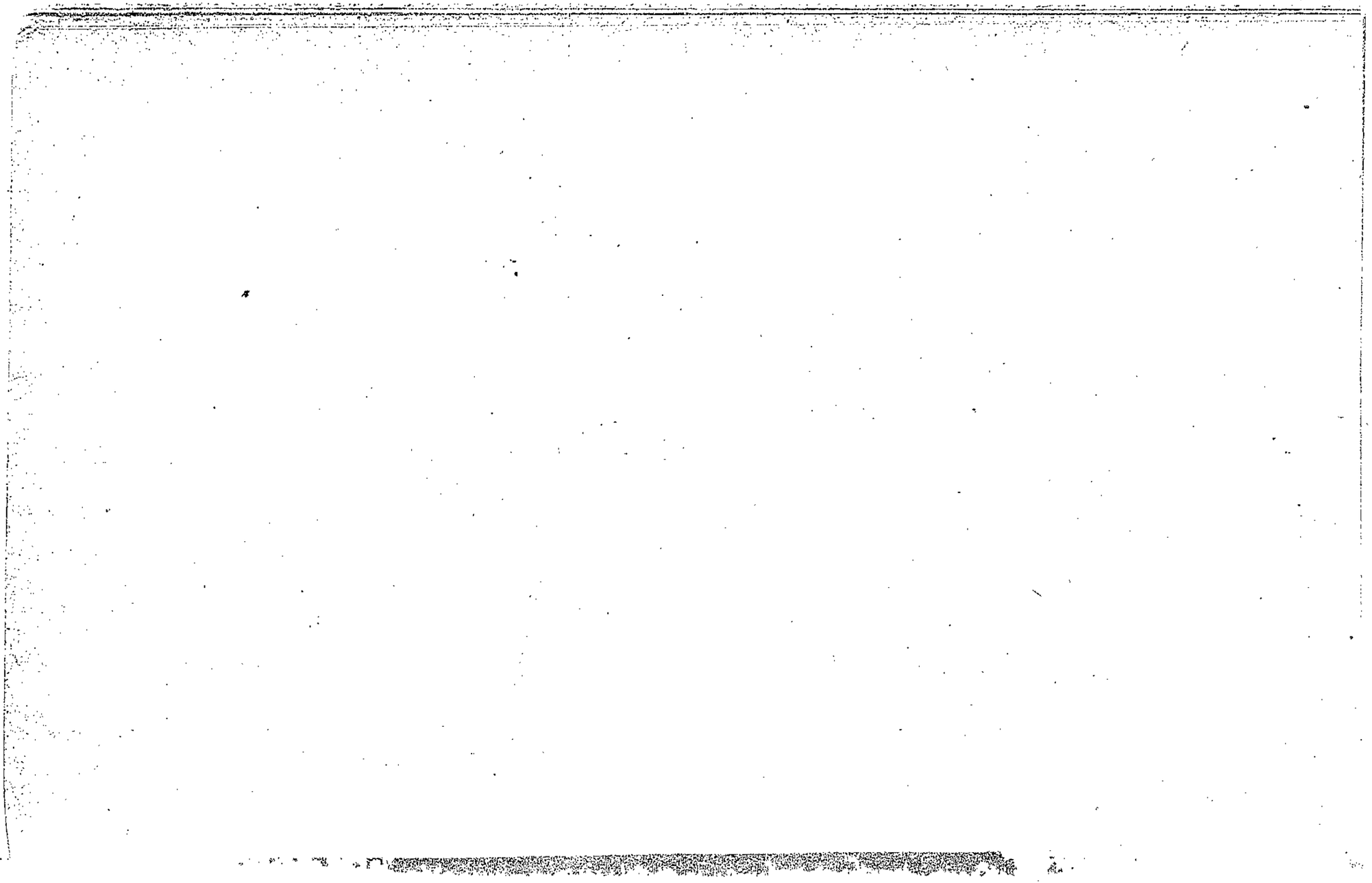

ÉDITION FRANC-COMTOISE

Foires des départements de Franche-Comté

DÉPARTEMENT DU JURA

Le 1er jeudi de chaque mois à *Lons-le-Saulnier* ; le 1er samedi de chaque mois à *St-Amour*, excepté celles de janvier et de novembre qui se tiennent le 2 ; le 1er mardi de chaque mois à *Arinthod* ; le 1er mercredi de chaque mois à *Fraisans* ; le 24 de chaque mois à *Orgelet* ; le 3e lundi de chaque mois à *Salins* ; le 20 de chaque mois à *Clairvaux* ; le 22 de chaque mois à *Moirans*, excepté celle d'août qui se tient le 1er lundi qui suit le 10 août ; le 22 de chaque mois à *Beaufort* ; le deuxième lundi de chaque mois à *Cousance* ; le 13 de chaque mois à *Monftleur*.

Nota. — *Les foires qui tomberont aux dimanches ou aux fêtes conservées seront renvoyées au lendemain.*

JANVIER. — 2, Saint-Aubin ; 4, Commenailles ; 6 le Deschaux ; 21 Pleure ; 26, Bletterans, Montmirey, St-Julien ; 29, le Pont-du-Bourg ; 31, Montbarrey.

FÉVRIER. — 2, Moissey ; 10, Château-Chalon, Gigny, Thervay ; 12 Chapelle-Voland ; 15, Conliège ; 18, Rye ; 22, les Deux-Fays ; 24, Neublans ; 26, Saint-Julien.

MARS. — 1, la Ferté ; 2, Saint-Aubin, Fétigny ; 3, Dampierre ; 4, Andelot-lès-Saint-Amour ; 7, Rahon ; 9, Pont-du-Navoy ; 10, Crotenay ; 11, Voiteur ; 12, Chapelle-Voland, Larnaud ; 15, le Pont-du-Bourg ; 18, Montmorot, Chemilla, le Deschaux ; 20, Commenailles ; 21, Marigna ; 22, Châtillon, Courlaoux ; 26, Annoire, Montmirey, St-Julien, Saint-Laurent-la-Roche ; 27, Chambéria ; 28, Fort-du-Plasne, Tassenières ; 30, Etrepigney, Villers-Farlay.

AVRIL. — 1, Censeau, Chamblay, Pleure ; 10, St-Laurent-du-Jura, Gigny ; 12, Ruffey ; 14, Marigney ; 15, Conliège, Chapelle-Voland ; 16, Doucier ; 17, Thoirette ; 18, la Rixouse ; 19, Vincent ; 20, Viry ; 25, Vaudrey ; 26, Port-Lesney, Saint-Julien ; 29, Chilly, Rye ; 30, Septmoncel.

MAI. — 1, Colonne, Moissey ; 2, Aromas, Châtillon, les Deux-Fays ; 3, le Deschaux ; 6, Commenailles ; 7, Rahon ; 10, Crotenay, Gigny ; 12, Pont-de-Poitte ; 14, Chapelle-Voland, Thoirette ; 15, Longchaumois, Vernantois ; 16, les Moussières, la Rixouse ; 17, la Boissière ; 18, le Pont-du-Bourg ; 19, Foncine-le-Haut ; 21, St-Lupicin ; 23, lès Bouchoux, Voiteur ; 24, Neublans ; 25, St-Aubin ; 26, La Ferté, St-Julien, St-Laurent-la-Roche ; 30, Villers-Farlay ; 31, Etrepigney.

JUIN. — 2, Fétigny ; 4, Andelot-lès-Saint-Amour, Montmirey ; 7, Aumont ; 8, Sarrogna ; 9, Charcier, Pont-du-Navoy ; 10, Choux, Thervay, Gigny ; 12, St-Hymetière, Ruffey ; 13, Baume-les-Messieurs, Pleure ; 14, Chambéria, Marigny ; 15, Annoire, Conliège ; 16, Doucier ; 17, St-Laurent-du-Jura, Fraisans, la Tour-du-Meix ; 18, Montmorot ; 19, Thoirette ; 21, la Rixouse ; 22, Châtillon ; 23, Tassenières ; 25, Granges-de-Dessia, Petite-Chiettes, Longchaumois ; 26, St-Julien.

JUILLET. — 1, Saint-Lupicin ; 2, Grande-Rivière ; 4, Andelot-lès-Saint-Amour ; 7, le Deschaux ; 9, Charcier ; 10, Chambéria, Crotenay, Gigny ; 11, Chaussin ; 12, Chapelle-Voland, Pont-de-Poitte ; 13, Vaudrey ; St-Laurent-la-Roche, Vernantois ; 16, Doucier ; 18, les Deux-Fays ; 20, Viry ; 22, Châtillon ; 23, Château-des-Prés ; 26, Saint-Julien ; 30, Arlay.

AOUT. — 1, Etrepigney ; 2, Rye ; 4, Septmoncel ; 8, Pleure, Sarrogna ; 10, St-Laurent-du-Jura, Gigny ; 12, Courlaoux ; 13, Chapelle-Voland ; 14, Marigny ; 15, la Rixouse, Conliège ; 16, Chissey, Colonne, les Bouchoux, Morez, Thervay ; 17, la Tour-du-Meix, la Boissière ; 18, Montmorot ; 20, le Pont-du-Bourg ; 21, Thoirette ; 22, Châtillon ; 25, Lemuy ; 26, St-Julien ; 27, St-Aubin, la Ferté ; 29, Chaux-des-Crotenay, Chilly, la Loye, Montbarrey ; 30, Villers-Farlay ; 31, Aromas, Aumont.

SEPTEMBRE. — 3, Moissey ; 4, Andelot-lès-Saint-Amour, Château-des-Prés, Dampierre ; 5, Chamblay, Chaussin ; 7, Rahon, Chambéria ; 9, Annoire, Charcier, le Deschaux ; 10, Gigny, Crotenay ; 11, Châtillon ; 12, St-Hymetière ; 13, Vaudrey ; 14, Marigny, Saint-Lupicin ; 15, Chaussin, Conliège, la Rixouse ; 16, Montmirey, Doucier ; 17, St-Laurent-du-Jura ; 18, le Pont-du-Bourg ; 19, Choux, Pont-du-Navoy ; 24, les Rousses, Marigna ; 26, St-Julien ; 27, Lamoura ; 28, Thoirette ; 29, Longwy, Chaux-des-Crotenay ; 30, Aromas, Longchaumois, Vincent.

OCTOBRE. — 1, Viry, Grande-Rivière ; 4, les Bouchoux, Foncine-le-Haut ; 10, Septmoncel, Montrond, Gigny, Censeau ; 12, Foncine-le-Bas ; 14, les Moussières ; 17, St-Laurent-du-Jura ; 18, Montmorot, Port-Lesney ; 21, les Deux-Fays ; 22, St-Aubin ; 25, la Rixouse ; 26, St-Julien ; 28, Fort-du-Plasne ; 30, Etrepigney, Villert-Farlay.

NOVEMBRE. — 3, Pleure ; 8, la Ferté, Commenailles ; 9, Pont-du-Navoy, Thervay ; 10, Petites-Chiettes, Bletterans, Crotenay ; 12, Château-Chalon ; 14, Marigny, Granges-de-Dessia ; 15, Conliège ; 16, Saint-Lupicin ; 17, le Deschaux, St-Laurent-du-Jura ; 19, Ruffey ; 21, Thoirette ; 23, Arlay ; 24, Neublans ; 26, St-Julien ; 29 Chaux-des-Crotenay, Montbarrey.

DÉCEMBRE. — 1, Aromas ; 2, le Pont-du-Bourg ; 10, Gigny ; 16, St-Laurent-du-Jura ; 20, Morez ; 22, Tassenières ; 26, St-Julien ; 30, Colonne.

Foires mobiles

Andelot-en-Montagne, 2es lundis de mars, de juin, de sept., le lundi après le 24 octobre. — Arbois, le 1er mardi de chaque mois, sauf celle de sept. qui a lieu le mardi après le dim. de la célébrat. de la St-Just. — Arlay, 4es mercr. de janv., avr., juin et sept. — Aromas, le lundi ap. les Quatre-Temps de mars et de juin. — Aumont, 3es jeudis de févr., avr., oct. et déc. — Bletterans, 3es mardi de chaque mois, à l'exception de celle de septembre, qui a lieu le mardi après la fête patronale fixée au dimanche qui suit le 8 sept. — Bois-d'Amont, 3es lundis de mai et de sept. — Champagnole, le 2e mardi de chaq. mois. — Champvans, le lundi après le 11 mai. — Château-Chalon, le lundi apr. le 29 juin. — Chaumergy, 1er lundi de chaque mois, excepté celle d'octobre qui a lieu le lundi qui suit le 22 septembre. — Chaussin, 4es mardis de janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre et déc. — La Chaux-du-Dombief, le 4e lundi de mai et le 4e lundi de sept. — Colonne, les 1er lundis de février et oct. — Commenailles, lundi après le 22 juillet. — Cressia, 2es mardis de mai, de juillet et de novembre. — Dôle, le lundi de la Pentecôte, *dure quatre jours* ; le jeudi, foire du bétail ; les 11 autres foires sont fixées au 2e jeudi de chaque mois. — Domblans, 1ers lundis de mars et de juin. — Gendrey, lundi av. la St-Georges, lundi av. la St-Jean-B., lundi av. la St-Michel, lundi avant la St-Thomas. — Larnaud, le lundi ap. le 19 juin. — Loisia, 3e samedis d'avril et d'août. — Mirebel, le 3e mardi de mars et le 1er mardi de septembre. — Molinges, le lundi apr. le 2 oct. et le 20 avril. — Montagna-le-Templier, le lundi après le 3 août. — Montbarrey, le lundi qui suit le 9 mai. — Mont-sous-Vaudrey, 4e jeudi de chaque mois. — Morez, 1er lundi de mai et de nov. — Mouchard, 1ers mercredis de mai et de déc. — Nozeroy, 1er lundi non férié de chaque mois (janvier et février exceptés). — Orchamps, 2es mercr. de février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, sept., oct. et nov. — Pagney, 4es lundis de fév., mars, avril, mai, juin, juillet, août, oct. et nov. — Petit-Noir, le lundi apr. le 29 juin. — Les Planches-en-Montagne, dern. mardi de juin, 1er mardi de nov. — Pleure, 1ers merc. de fév., mars, mai, juill., sept.,

oct. et déc. — Poligny, le 4e lundi de ch. mois, à l'exception de celle de mai, qui se tiendra le lundi et le mardi qui suivent le dim. de la Ste-Croix. — Pont-de-Poitte, le mercr. qui précède le 1er jeudi de sept. — Les Rousses, le 4e lundi de mai, le lundi après le 29 juin. — Ruffey, le samedi qui suit le 5 sept. — Rye, le lundi ap. le 9 oct. — St-Claude, le 2e samedi de ch. mois, excepté en juin où elle a lieu le lundi qui suit le dimanche après le 6. — Saint-Laurent-du-Jura, lundi après le 10 août. — St-Laurent-la-Roche, lundi après le 10 août. — St-Lothain, 2e mardi d'avril, 3e mardi de juin, 1er mardi après le 5 nov. — Sarrogna, le lundi qui suit le 12 mai. — Sellières, le 2e mercr. de ch. mois. — Sirod, 2es lundis de mars, juin, sept et nov. — Tassenières, le 2e samedi de février, lundi après le 26 août, 2e samedi d'oct. — Tavaux, mardi ap. Pâques. — Vincelles, le lundi suiv. le 1er dim. après le 15 août. — Vincent, 1er lundi de fév., 1er sam. de juin. — Voiteur, 4es mardis de juin et nov.

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Amancey, 1ers jeudis de mars, mai, juin et oct. — Arcey, 1er jeudi de chaque mois. — Arc-et-Senans, 4e mercredis de chaque mois. — Arc-sous-Cicon, 1er mai et 1er samedi d'octobre. — Audeux, 8 févr., 8 mai, 8 juill., 10 sept. — Audincourt, 3e mercredi de chaque mois. — Avoudrey, 1er mercredi de chaque mois. — Baume-les-Dames, 1er jeudi de chaque mois, 3es jeudis de févr., mars, avr., mai et juin. — Belleherbe, 2e jeudi de chaque mois. — Belvoir, 1er mars, 3es mardis d'avril, mai, juin, juill., août, sept. et octobre. — Besançon, 2e lundi de chaque mois ou le lundi suivant si ce jour-là est fête chômée ; grande foire du 24 juin au 8 juillet de chaque année. — Beure, lundi de Pâques, lundi après la Saint-Michel. — Blamont, 3e mercredi de chaque mois. — Bouclans, 2e vendr. de carême, 4 avr., 4 mai, 14 juin, 4 juill., 16 août, 4 oct. — Boujailles, 4es mardis de févr., mars, avril, juillet, septembre et novembre. — Charquemont, 1ers mercredis d'avr., août, nov. — Châtelblanc, 10 juin. — Chaux-Neuve, 21 mai, 26 oct. — Clerval, 2e mardi de chaque mois, 15 févr., 16 juin, 5 sept., 1 déc. — Colombier-Fontaine, 2e mercredi de chaque mois. — Cussey-sur-l'Ognon, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 sept. — Damprichard, 1ers mercredis de mars, avril, mai, juin, août, septembre, octobre et novembre. — Epeugney, derniers mercredis de mars, mai, juillet, sept. et nov. — Etalans, 4e mardi de chaque mois. — Eternoz, 12 août. — Fourg, 24 mars, 9 juin, 21 août, 12 sept. — Frasne, 2e mardis de mars, avril, mai, juin, octobre et novembre. — Gilley, 1ers lundis de mars, avril, mai et juin, lundi qui suit le 26 juillet, 1ers lundis d'oct. et nov. — Goux-les-Usiers, 2es mardis de mars et oct. — Guyans-Vennes, 2es mercredis de févr., mars, mai, juin, sept. et octobre. — Hôpitaux-Neufs (les), 3e lundi de mai et 28 septembre. — Indevillers, 4es lundis d'avril et sept. — Isle-sur-le-Doubs (l'), 1er et 3e lundis de chaque mois. — Jougne, 25 mai, 25 août, 25 octobre. — Landresse, 2es jeudis de mars, mai et juill. — Levier, 2e mercredi de chaque mois. — Liesle, 1ers jeudis de mars, mai, juillet et septembre. — Lods, 1er septembre. — Maîche, 3e jeudi de chaque mois. — Marchaux, 4es mardis de févr., mars, avril, mai, juin, juillet, août, sept. et oct. — Montbéliard, dernier lundi de chaque mois. — Morteau, 1er mardi de chaque mois. — Mouthe, 29 mars, 23 mai, 10 juill. et 27 sept. — Moutherot, 4 avril, 13 juin, 29 août, 10 nov. — Mouthier, 29 mai, 29 oct. — Myon, 3es jeudis de mars et juillet. — Nods, 4e mercredi de févr., 2e mercredi d'avril, jeudi avant le 20 juin, 4es mercredis de septembre et octobre. — Orchamps-Vennes, 22 févr., 19 mars, 30 juin, 1er août. — Ornans, 1er et 3e mardis de chaque mois. — Pierrefontaine-les-Varans, 3es mardis de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, octobre, novembre, décembre ; 3e mercredi de septembre (chevaux). — Pontarlier, 2e et 4e jeudis de chaque mois. — Pont-de-Roide, 1er mardi de chaque mois. — Quingey, 1er lundi de chaque mois. — Recologne, 6 mars, 6 mai, 16 sept. et 1er déc. — Rigney, 1er mardi de chaque mois. — Rivière (la), 4e mercredi de juin, 5 oct. — Rochejean, 19 mai, 11 oct. — Rougemont, 1er vendredi de chaque mois. — Russey (le), 1er jeudi de chaque mois. — San-

cey-le-Grand, 4e mercredi de chaque mois. — Serre, 12 avril, 9 juin, 20 septembre. — Sombacour, 15 mai, 30 novembre. — St-Antoine, 29 sept. — St-Gorgon, 14 mars, 14 avr., 14 juin, 14 sept. — St-Hippolyte, 4e jeudi de chaque mois. — St-Juan, 3e mercr. de ch. mois, 1er vendredi d'avril. — Saint-Vit, 3e mercredi de chaque mois. — Trévillers, 2e mercredi de chaque mois. — Uzelle, 4es lundis de févr., mars, avril, mai, juin et juill. — Valhadon (le), 2e mardi de chaque mois. — Vaufrey, 2es jeudis de mai et sept. — Vercel, vendredi après les Cendres, et tous les samedis jusqu'à l'Ascension, foire de l'Ascension, lundi de la Pentecôte, lundi avant la Saint-Jean, 1er lundi de juillet, lundi avant la Sainte-Madeleine, 1er lundi d'août, 1er lundi de sept. (cochons gras), lundi avant la Saint-Michel, 2e lundi d'oct., lundi avant la Saint-Martin, 3e lundi de nov., 24 déc. — Ville-du-Pont, 17 mai, 2 juill., 13 août, 13 oct., — Villers-sous-Chalamont, 2es jeudis d'avril et oct. — Vuillafans, 2es jeudis de mars, avril, mai, juin, septembre et novembre.

Marchés

LUNDI. — Besançon (pour les porcs, glacis de Charmont), l'Isle-sur-le-Doubs, Roulans, Saint-Hippolyte.

MARDI. — Badevel, Belleherbe (marché aux bestiaux), Besançon (halle au blé et place d'Abondance, et pour les fourrages, promenade de Chamars), Cendrey, Hérimoncourt, Montbéliard, Morteau, Ornans, Pierrefontaine-les-Varans (marché de bétail).

MERCREDI. — Audincourt, Levier, Lods, Sancey-le-Grand, Vuillafans.

JEUDI. — Baume-les-Dames, Belvoir, Besançon (pour les veaux, les porcs et les moutons, port Rivette), Maîche, Pontarlier, Pont-de-Roide, Rigney, Roche-les-Beaupré, Saint-Vit, Valentigney.

VENDREDI. — Arc-et-Senans, Besançon (halle au blé et place d'Abondance), Blamont.

SAMEDI. — Montbéliard, Russey (le), Vercel, Vuillafans.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

Aillevillers, 4e jeudi de février, mars, avril, mai, septembre et octobre. — Amance, 1°) 12 foires se tiennent les 2es lundis de chaque mois, 2°) 2 foires se tiennent les 4es lundis de février et de décembre. — Apremont, 19 février, juin, septembre et novembre. — Arbecey, 20 février, 1er avril, juin et septembre. — Authoison, 2es mardi de février, mars, juin et sept. — Autrey, 20 mars, 20 juin, 7 sept., 21 décembre. — Avrigney, 12 février, 3 mars, 29 avril, 15 sept. et 18 nov. — Baudoncourt, derniers mercredi de chaque mois. — Baulay 10 janv., 15 mars, 18 mai, 20 juil., 20 sept. et 20 nov. — Beaujeu, 1er mars, 16 mai, 17 août, 25 octobre, 25 déc. — Belmont, 2e lundi de chaque mois. — Boult, 20 fév., 25 mars, mai, août, sept. et oct. — Breuches, 2e lundis de fév., mars, avril, mai, juin, juill., août, sept. — Breurey-les-Faverney. 24 janv., 12 mars, 5 mai, 20 juin, 27 août, 20 oct. Broye-les-Pesmes, 5 mai, 4 août. — Bucey-les-Gy. 1er fév., 1er oct. — Chambornay-les-Pins, 14 mars, mai, juin, juill., sept., oct. — Champagny, dernier jeudis de mars, mai, août et nov. — Champlitte, 1ers mercredis de chaque mois. — Charicz, 12 mars, 7 juin, 5 sept., 18 oct. — Chauvirey-le-Chatel, 19 mars, 17 avril, 6 juin, 24 août, 5 oct., 6 déc. — Choye, 24 mars, 4 juin. — Cintrey, 1er fév., 20 avril, 10 sept. — Claisegoutte, 1ers jeudis de mars et de septembre. — Combeaufontaine, 20 janv., 5 fév. et mars, 15 avril, 27 mai, 12 juill., 18 août, 19 sept., 12 oct., 3 nov., 12 déc. — Conflans, 2es mardis de févr., mars, avril, mai, juin, août, sept., oct., nov., déc. — Corbenay, 1er vendredi de mars, avril, mai, juin, août et sept. — Corravillers, 2es jeudis de chaq. mois. — Corre, 4e vendredi de févr., mai et août. — Courchaton, 4es mardis de févr., mars, avril, août, sept. et octobre. — Cromary, 25 janv., 15 mai, 11 août, 15 octobre, — Cugney, 25 mai. — Dampierre-s.-Linotte, 1ers samedis de janv., févr., mars, avril, juin, juill., sept., nov. — Dampierre-s.-Salon, 3 mars, 12 mai, 15 juin, 1er août, 1er oct., 6 décemb. — Esprels, dern. mercredi de févr., avril, mai, oct. — Fancogney, 1ers jeudi de chaque mois. — Faverney, 1ers mercr. de

chaque mois et 3e mercr. de mars et nov. — Fougerolles-l'Eglise, 3e mercredi de chaque mois. — Fougerolles-le-château, 26 févr., 4 mai, mercredi après le 24 juin, 26 août, 24 nov. — Fouvent-le-Haut, 10 avr., 2 juin, 6 sept., 5 nov. — Frasne-le-Château, 8 mars, 6 mai, 10 juill., 28 août. — Fresne-Saint-Mamès, 2 janv., 6 mars, 18 mai, 5 juin, 16 août, 16 sept., 18 oct.— Fresse, dernier lundis de chaque mois. — Fretigny, 15 janv., 15 févr., 20 mars, avril, mai, juin, juill., août, sept., oct., nov. et 15 déc. — Froidecouche, 2es et 4es jeudis de chaque mois. — Gézier, 7 févr., mars, mai, juill., sept., nov. — Grammont, 22 févr., 6 juin, 15 oct. — Grandvelle, 6 janv,, 2 févr., mars, avril, mai, juin, juill., août, sept., oct., nov. et déc. — Granges-le-Bourg, 2es lundis de janv., mars, mai, août et oct. — Gray, 2es mercredis de chaque mois. — Gy, 2es mardis de chaq. mois. — Héricourt, 2es jeudis de chaq. mois. — Jasney, 2es mercredis de chaq. mois. — Jouvelle, 22 janv., lendemain de la Quasimodo, 30 juin, 14 sept., 13 nov.. — Jussey, dern., mardis de chaque mois. — Lavoncourt, 14 févr., 7 avril, juin, août, oct. et déc. — Lomont, 2es sam. des mois de février, mars, avril.. sept. et nov. — Lure, 1ers mardis de janv., févr., mars, mai, juill., août et sept. — Luxeuil, 1er samedi de janv., 1er vendredi de février, 1er samedis de mars, mai et juillet, 2es vendredis d'août, 3es vendred. de sept. et nov. — Mailley, 28 fév., mars, avril, mai, juin et sept. — Marnay, 2es vend. de chaq. mois. — Melisey, 2es et 4es mercredis de chaq. mois. — Moffans, 3es jeudis de chaq. mois. — Mollaus, 3es vend. de janv., fév., mars, avril, août et sept. — Montagny, 15 mars et 20 oct. — Montbozon, 1ers lundis de chaq. mois. — Montigny-les-Cherlieu, 2e mardi de mars, 7 nov. — Monjustin, 24 janv. et févr., samedi après Pâques, 24 mai, 30 juin, 24 août. — Money, mardi qui précède le 24 février, mardi qui suit le 4 mai, 8 juill., 14 sept., 4 nov. — Noidan-le-Ferroux, le mercredi des Cendres, 25 mars, 25 avril, 15 mai, 15 juin, 7 juill., 6 août, 24 sept., 14 oct., 3 nov. — Noroy-le-Bourg, 2e vendred. de chaq. mois (les foires qui tombent un jour férié sont remises au lendemain). — Ormoy, 20 fév., 15 mai. — Oiselay, 25 févr., 23 mars et avril, lendemain de la Trinité, 26 août, 23 sept., 9 déc. — Oyrières, 9 juin, 1er sept., 21 oct., 3 3 déc. — Passavant, 2es mardis de fév., mai, juill., oct. — Pesmes, 1ers mardis de chaq. mois. — Pin-l'Emagny, 4es mercr. de chaq. mois. — Planches-Bos, 2e jeudi de carême, 1ers jeudis de mai, août et nov. — Port-sur-Saône, aux bestiaux : 4es mercredis de chaq. mois, aux moutons : veille des 4es mercredis de mars, avr., mai, juin, juill., 13 févr., juin et déc. — Purgerot, 27 févr., 16 mai, 4 juill., 9 oct., 11 nov. — Raddon, 1ers mercredis de mars, avr., mai, juin et août et 1er lundi après le 8 sept. — Ray-sur-Saône, 23 févr., mars, mai, août et nov. — Rioz, 2es mercr. de chaq. mois. — Ronchamp, 1ers jeudis de févr., mai, août, sept. — Saulnot, derniers mercredis de chaq. mois. — Saulx-les-Vesoul, mercr. des Cendres, 2es mercredis de juin, juill., août, sept., oct., nov. et déc. — Scey-sur-Saône, 18 févr., avr., 1er juin, sept., oct., nov., déc. — Seveux, 15 janv., 10 avr. et août, 15 oct. — Servance, 1ers et 3es lundi de chaq. mois. — Soing, 5 janv, mars, mai, juin, juill., sept. et nov. — St-Bresson, 2es mardis de fév., mars, avril, mai, juin, juill., août, sept. — St-Gand, 12 mars, juin, juill., et sept. — St-Loup-sur-Semouse, 3e lundi de chaq. mois. — Ste-Marie-en-Chamois, 1er mercred. de chaq. mois. — St-Remy, 27 févr., 24 avr., 4 juin, 24 juill., 29 sept., 6 nov. — Ternuay, 2e samedi de chaq. mois. — Trave, 12 avril, 17 mai, 30 août, 13 nov. — Vaite, 12 févr., 26 mai, 7 sept., 20 nov. — Valay, 10 janv. et mars, 28 avril, 6 juin, 26 août, 29 oct. — Vautoux, 22 mars et août. — Vauconcourt, 11 nov., 22 mai, 28 août, 15 nov. — Vauvillers, 2e jeudi de chaq. mois. — Velesmes, 10 avril et août. — Vellexon, 4e lundi de chaq. mois. — Vernois-sur-Monce, dern. mercr., de mars, 2e mardi de mai, 13 août. — Vesoul, 25 nov., 2e jeudi des autres mois et tous les jeudis de carême, 2e foire, 4e jeudi de chaq. mois, marché aux chevaux le même pour tous les 2 mois, en janv., mars, mai, juill., sept. et nov. — Villersexel, 1er mercredi de chaq. mois. — Virey, 17 mai et août. — Vitrey-sur-Mance, 3 févr., 6 mars, 19 avril, 20 mai, 16 juill., 1er sept., 20 oct. et nov. — Voray-sur-l'Ognon, 3e jeudi de chaq. mois.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Maison de Confiance

LAMY-AU-ROUSSEAU

Ancien Rhabilleur de Montres dans les Fabriques de Genève

116, Rue de la Républiqne, MOREZ, (JURA)

Montres soignées et garanties en Or, Argent et Métal

Pendules - Réveils et Régulateurs exclusivement en mouvements français - Alliances, Bagues - Chaînes, Sautoirs, etc., en Or, Argent, Titre Fixe - Achat de Matières d'Or et d'Argent - Réparations en tous genres.

Grand Almanach

DU

Monde Catholique

1913

Splendide volume in-4° de 192 pages de texte, avec encadrements spéciaux aux pages, illustré de six magnifiqués chromos de 4 planches hors-texte et de 121 gravures dans le texte, le tout entièrement *inédit*.

Broché : 2 f. 50 - Sous un magnifique cartonnage : 3 f.

ÉDITION SPÉCIALE. - Il a été tiré deux cents exemplaires sur beau papier couché, également avec cadres variés. L'exemplaire :

Broché : 3 fr. — Cartonné : 3 fr. 50

Pour la 33me fois l'Almanach du Monde Catholique est sorti des presses de la Société Saint-Augustin ; que de progrès réalisés depuis 1880.

Fidèle à son programme du début, il a toujours tenu le premier rang parmi les publications de luxe que sont généralement les Livres d'étrennes ; il est aussi resté celui qui convient à tous les foyers chrétiens, en continuant à élever l'âme et l'esprit par son texte inédit et toujours si varié ; à charmer les yeux par son artistique typographie ; à contenter les plus difficiles connaisseurs par sa riche, délicate et ce n'est pas trop dire, raffinée illustration.

Les noms dont les pages de cette année sont signées, disent l'estime qu'il a acquise dans le monde des lettres chrétiennes ; ils sont à l'avance un sûr garant de bien accompli, car ils feront aimer le vrai, le beau et le bien, ces trois aspects de Dieu.

Et pourquoi ne dirions-nous pas un mot du prix modeste auquel on peut se procurer ce magnifique volume ! Est-il encore mérité ce reproche que les publications de luxe catholiques sont inabordables ! Et verrons-nous enfin toutes celles qui apportent l'argot, le débraillé et le déshabillé du demi-monde, au grand préjudice des bonnes mœurs et du bon goût, bannies de tous nos salons chrétiens !

N. W.

Journaux royalistes de la Franche-Comté

Directeur-rédacteur en chef : **Hubert BAILLY**

Rédaction et administration :

40, Rue du Breuil, à VESOUL

Tous les patriotes,

Tous les hommes d'ordre et d'autorité, les catholiques les premiers,

Tous ceux qui n'ont pas le moyen de s'abonner à l'*Action Française* ou qui n'ont pas le loisir de lire tous les jours l'organe du nationalisme intégral,

Tous ceux qui tiennent à être exactement renseignés sur les campagnes de l'*Action Française* et des Camelots du Roi, sur les succès de la propagande des idées royalistes et leurs progrès dans tous les milieux, particulièrement en Franche-Comté,

Doivent lire chaque semaine, suivant la région où ils habitent :

LE RÉVEIL DE LA HAUTE-SAONE, journal politique et d'informations paraissant dans tout le département, les mardi et vendredi matin. Le numéro : 5 centimes.

Abonnements : un an 3 fr. 50 ; six mois 2 fr. 50.

LA BRIGADE DE FER, organe du Nationalisme intégral en Franche-Comté et en Bourgogne paraissant le samedi.
Le numéro : 5 centimes.

Abonnements : un an 3 fr. 50 ; six mois 2 fr.

LE RÉVEIL DU JURA, édition spéciale de la *Brigade de Fer* pour le Jura, paraissant le samedi dans tout le département.
Le numéro : 5 centimes.

Abonnements : un an 3 fr. 50 ; six mois 2 fr.

Service gratuit de numéros spécimens.
S'adresser à l'administration.

DROGUERIE DE MÉNAGE

Couleurs et Vernis — Brosserie, Pinceaux, Eponges
Verres à Vitres — Glaces de Saint-Gobain — Matériel pour artistes

MAISON FONDÉE EN 1876

Ch. BOUILLÈRE

Téléphone 49 — *1 bis, place de la Sous-Préfecture, DOLE (Jura)*

PRODUITS CHIMIQUES
Papiers peints et Vitrauphanie —o— Encadrements en tous genres
Graisses et Huiles à graisser
Les Magasins sont fermés Dimanches et Fêtes

Union des Camelots du Roi de Franche-Comté

Félicitations et encouragements de Monseigneur le Duc d'Orléans aux Camelots du Roi du Jura.

M. Alfred Garnier a reçu la lettre suivante en réponse à l'envoi qu'il avait fait à Monseigneur le Duc d'Orléans du compte-rendu (1) des efforts accomplis et des succès obtenus pendant l'année écoulée, par les Camelots du Roi du Jura :

VOODNORTON, LE 10 DÉCEMBRE 1911

MONSIEUR,

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS A LU AVEC UN VIF INTÉRÊT LE RAPPORT QUE VOUS LUI AVEZ ENVOYÉ SUR *UNE CAMPAGNE D'ACTION FRANÇAISE DANS LE JURA.*

C'EST AVEC UNE RÉELLE SATISFACTION QU'IL A CONSTATÉ QUE CE MOUVEMENT ROYALISTE SE DESSINE DE PLUS EN PLUS DANS LE DÉPARTEMENT, ET IL LUI A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT AGRÉABLE DE VOIR QUE CES PROGRÈS SONT DUS A L'ACTIVE PROPAGANDE DE LA JEUNESSE.

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, AUPRÈS DE QUI J'AI L'HONNEUR D'ÊTRE, ME CHARGE DE VOUS TRANSMETTRE SES FÉLICITATIONS ET SES ENCOURAGEMENTS POUR VOUS ET POUR VOS AMIS DE LA FÉDÉRATION DU JURA.

VEUILLEZ AGRÉER, MONSIEUR, L'EXPRESSION DE MA CONSIDÉRATION TRÈS DISTINGUÉE.

H. DU POY.

---

(1) Ce compte-rendu était intitulé : *Une Campagne d'Action Française dans le Jura.* Il a été publié sous ce titre même dans les journaux royalistes de Franche-Comté et dans l'édition jurassienne du précédent Almanach de l'Action Française.

L'Année royaliste en Franche-Comté

Ephémérides d'Action Française

(Octobre 1911 — Septembre 1912).

Nous avons entrepris de relater ici chronologiquement les principaux faits qui ont marqué le développement de la propagande entreprise en Franche-Comté par les Camelots du Roi, avec le concours et sous le patronage des diverses organisations royalistes, Comités officiels, sections d'A. F., Dames et Jeunes Filles royalistes, que compte notre province. Il ne nous a pas été possible de nous étendre comme nous l'aurions désiré, dans le cadre étroit de ces éphémérides, sur les succès de cette active propagande, mais ils n'en sont pas moins acquis, et il nous aura suffi d'évoquer les efforts dévoués auxquels on les doit.

2 *octobre.* — Le *Réveil du Jura* reproduit une note de l'*Action Française* signalant, à l'occasion du départ pour le régiment d'Amédée Venin, président des Camelots du Roi de l'Ain, l'active propagande qui est menée par eux avec le concours des Camelots du Roi du Jura dans les localités limitrophes des deux départements. Les Camelots du Roi de Saint-Claude, à qui revient tout l'honneur de cette citation, sont mis à l'ordre du jour de la Fédération régionale.

— M. l'abbé Cantenot, aumônier des Franc-Comtois à Paris, et M. Albert de Toytot, ancien conseiller général du Jura, entrent au Comité de patronage de la Fédération des Camelots du Roi du Jura.

8 *octobre.* — Les journaux royalistes de Franche-Comté publient sous le titre d'*Une campagne royaliste dans le Jura*, le compte-rendu général des efforts accomplis et des succès obtenus dans le Jura par les Camelots du Roi.

12 *octobre.* — A Maxime Réal del Sarte, retour du régiment, Alfred Garnier adresse un télégramme dans lequel il lui exprime, au nom des Camelots du Roi de la Fédération du Jura, « son enthousiasme et sa joie, sa confiance et son affection ». Ce télégramme de chaleureux accueil est publié le lendemain par l'*Action Française.*

22 *octobre.* — Henri Doubey, président des Camelots du Roi de la section de Poligny, est mis dans le *Réveil* à l'ordre du jour de la Fédération du Jura. A lui seul, il vend régulièrement tous les samedis 125 numéros du journal.

1er *novembre.* — Apparition de l'édition jurassienne de l'*Almanach de l'Action Française pour* 1912.

8 *novembre.* — A Poligny, des affiches au titre et aux images de la plus basse immoralité, annonçant la représentation au théâtre municipal d'une pièce pornographique, sont entièrement lacérées par les Camelots du Roi qui prennent d'ailleurs le soin hygiénique d'en jeter les débris sur les tas d'ordures de la rue. La police ouvre une enquête qu'elle ne tarde pas à abandonner devant les marques

unanimes d'approbation qui sont données aux vaillants « gendarmes supplémentaires » de Poligny.

14 *novembre.* — A Dôle, c'est la police qui se charge elle-même de lacérer ; mais elle ne s'en prend pas, comme on pourrait le croire, à des affiches présentant un caractère outrageusement licencieux ; elle n'a de bec et d'ongles que contre les affiches de l'Action Française. C'est ainsi que sur l'injonction du sous-préfet, profitant du vide qui se fait dans les rues pendant l'heure de midi, elle arrache, en l'absence de tout témoin gênant, une trentaine d'affiches fraîchement collées, éditées par les sections jurassiennes de l'A. F. Nos lecteurs trouveront plus loin le texte de cette affiche relative à la cession du Congo à l'Allemagne par la République. Les agents lacérateurs ne doivent qu'au hasard de certaines circonstances de n'être pas poursuivis en justice par l'Action Française.

20 *novembre.* — Pour l'anniversaire de la correction infligée à Briand par Lucien Lacour, Alfred Garnier adresse, au nom des Camelots du Roi du Jura à l'héroïque prisonnier de Clairvaux, un télégramme où il lui renouvelle l'expression de son admiration et de sa sympathie.

3 *décembre.* — Les Camelots du Roi de Saint-Claude se rendent à Saint-Lupicin à l'occasion de la fête de la Société philarmonique et, après y avoir fait une active propagande par la vente et la distribution de journaux, tracts et brochures, jettent les bases d'un nouveau groupe placé sous la présidence d'honneur de M. Félix Jeantet.

10 *décembre.* — En réponse à l'envoi d'*Une campagne d'Action Française dans le Jura*, Monseigneur le Duc d'Orléans daigne faire adresser à Alfred Garnier la lettre de félicitations et d'encouragements qu'on a lue en tête de l'Almanach. Cette lettre est publiée dans l'*Action Française* du 22, puis dans les journaux royalistes de Franche-Comté.

25 *décembre.* — Les Camelots du Roi de Molinges expulsent rudement de l'église paroissiale une demi-douzaine de jeunes vauriens, étrangers à la localité qui avaient fait le pari stupide et sacrilège d'entonner l'*Internationale* pendant la messe de minuit.

31 *décembre.* — Le succès de l'Almanach régional de l'Action Française pour 1912 a été tel que la seconde édition en est presque entièrement épuisée au moment d'entrer dans la nouvelle année.

21 *janvier.* — Les Camelots du Roi du Jura font célébrer une messe pour la France en mémoire du Roi-martyr en l'église cathédrale de Saint-Claude. Ils y sont représentés par les Camelots du Roi de Saint-Claude au complet. Des messes d'expiation en mémoire de Louis XVI sont également célébrées dans plusieurs villes de Franche-Comté, notamment à Besançon et à Dôle.

— Le *Réveil du Jura* annonce la réorganisation du groupe des Camelots du Roi de Pont-de-Poitte, sous la présidence de Henry David, et la formation à Aumont d'un nouveau groupe présidé par les frères Aimé et Marius Touplain.

5 *février.* — A Lyon, grand banquet en l'honneur de M. Flachaire de Roustan, nommé récemment délégué général de Monseigneur le Duc d'Orléans pour la région du sud-est. Les Camelots du Roi du Jura y sont représentés par le président de la section de Lons-le-Saulnier, membre du Comité directeur de la Fédération régionale. A l'issue du banquet, il est présenté, par le président des Camelots

lyonnais, à M. Flachaire de Roustan à qui il offre les respectueuses félicitations des Camelots du Roi du Jura. Très touché de cette démarche, le délégué du Prince s'informe avec un intérêt particulier de leur action et de leur propagande et charge le président de la section lédonienne de leur transmettre tous ses remerciements.

10 *mars*. — Une délégation de Camelots du Roi de Franche-Comté (le plus fort contingent est fourni par les sections de Besançon et de Dôle) se rend à la Conférence donnée à Dijon par Bernard de Vesins, Paul Robain et Léon Daudet, et prête son concours pour l'organisation du service d'ordre.

31 *mars*. — Les journaux royalistes de Franche-Comté annoncent la formation d'une *Union* des fédérations franc-comtoises de Camelots du Roi, la Fédération du Jura et la Fédération du Doubs et de la Haute-Saône. Cette *Union* provinciale, basée sur les sentiments de fraternelle amitié, naturels à des compatriotes, et destinée à assurer en Franche-Comté la cohésion du mouvement royaliste, laisse aux deux fédérations leur complète autonomie. Elles restent dirigées par leur comité-directeur respectif.

2 *mai*. — Profitant de l'ouverture de la période électorale, les Camelots du Roi de Besançon placardent sur les murs de la ville le «Programme Royal», affiche éditée par la section d'A. F. de Roubaix.

A quelques jours de là, une nouvelle affiche «Monarchie française ou République juive», complétant la première, est également apposée.

5 *mai*. — Les Camelots du Roi de Besançon, réunis à leur Permanence, 29, rue Mégevand, fêtent avec entrain la Saint-Philippe. Deux allocutions y sont prononcées et une adresse de fidélité est envoyée à Monseigneur le Duc d'Orléans.

10 *mai*. — Pendant la nuit plus de mille papillons royalistes sont collés à Besançon sur les affiches électorales qui foisonnent. Les « Vive le Roi ! » remplacent avantageusement les « Vive la République ». L'Hôtel de Ville est également envahi par ces papillons. Les Camelots du Roi sont assez habiles pour en coller jusque dans le poste de police de la place St-Pierre.

11 *mai*. — Le commissaire de police de Besançon, inquiet de l'audace de nos amis, convoque plusieurs d'entre eux et essaie, soit par douceur, soit par intimidation, de leur faire donner des précisions sur notre association, nos moyens d'action et notre nombre. Ne pouvant rien obtenir, furieux et décontenancé, il laisse échapper cette phrase sublime : « C'est égal, je ne croyais pas les Camelots du Roi assez v... pour venir coller leurs affiches jusque dans le poste de police, à la barbe de mes agents ! »

A noter que M. le Commissaire a trouvé parfaitement à son goût les papillons représentant une botte française à proximité d'une..... joue juive avec le refrain de la *France bouge* : « Un' deux ! les Français sont chez eux ! »

12 *mai*. — Mgr le Duc d'Orléans daigne répondre aux vœux que lui ont adressés le 5 mai des Camelots du Roi de Besançon.

9 *mai*. — A l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc, les Camelots du Roi du Jura, dont plusieurs prennent part au pèlerinage diocésain à Lourdes, font célébrer une messe pour la France dans le sanctuaire même de la Vierge Immaculée.

A Besançon, la permanence est artistiquement décorée et le soir,

magnifiquement illuminée. Cette décoration est très goûtée du nombreux bublic qui ne cesse de stationner devant le local. Les Camelots du Roi prennent part à la retraite organisée par les sociétés musicales catholiques.

21 *mai.* — Mgr le Duc d'Orléans daigne remercier Alfred Garnier des vœux qu'il lui a adressé pour la St-Philippe au nom des Camelots du Roi, du Jura. Le Prince se déclare très touché des sentiments que notre ami lui a exprimés.

27 *mai.* — Les Camelots du Roi de Saint-Claude et de Molinges se rendent à Saint-Romain pour le pèlerinage traditionnel. A l'aide de journaux, de tracts et d'almanachs, ils y font, avec le plus vif succès, une active propagande parmi les nombreux pèlerins venus de tout l'arrondissement.

30 *mai.* — A Besançon, affichage du « Glas du Régime ». Pendant l'affichage, deux de nos amis sont attaqués près de l'Hôpital par des fonctionnaires apaches. L'un de ces budgétivores, qui tentait de frapper un Camelot, est coiffé par lui du pot-à-colle et se voit baptisé avec le contenu.

Un ingénieux moyen de propagande royaliste

Un buste portatif du Duc d'Orléans

La " Pipe PHILIPPE VIII "

Superbe pipe en racine de bruyère de première qualité, d'après le buste de Monseigneur le Duc d'Orléans sculptée, édité par l'Action Française; monture brésil à vis ; marque « **Philippe VIII** », gravée en lettres dorées sur le tuyau.

CRÉATION & FABRICATION EXCLUSIVE
des "Camelots du Roi" de Saint-Claude

Prix : 5 francs

Envoi par poste, recommandé, franco de port et d'emballage : 5 fr. 50

S'adresser au Secrétariat des Camelots du Roi du Jura, 3, rue Raguet-Lépine, à Dôle-du-Jura.

Envoi à condition d'un échantillon à tout abonné de l'*Action Française* ou des journaux royalistes Franc-Comtois qui en fera la demande accompagnée de sa bande d'abonnement, et de 0 fr. 50 en timbres pour frais de port et d'emballage.

Cet affichage qui obtient le plus complet succès est vu d'un mauvais œil par la police qui, la nuit suivante, fait gratter les affiches, aidée dans cette besogne par deux fils d'Israël.

2 *juin*. — Le *Réveil du Jura* annonce la création de la pipe « Philippe VIII », par les Camelots du Roi de Saint-Claude et publie une lettre de M. Maurice Emery au secrétaire des Camelots du Roi du Jura, où on lit entre autres passages : « Il (Mgr le Duc d'Orléans) a reçu avec un réel plaisir la très jolie pipe « Philippe VIII » que vous lui avez envoyée au nom des Camelots du Roi de Saint-Claude. Il trouve cette pipe tout à fait réussie et très sincèrement, Il félicite ceux qui ont eu l'idée de la faire exécuter et les très habiles artisans qui l'ont réalisée. Pour preuve de Sa satisfaction, Mgr le Duc d'Orléans vous prie de lui faire expédier ici le plus tôt possible deux douzaines de pipes « Philippe VIII », avec leurs gaînes en peau de chamois ». (*Voir aux annonces*).

Auguste Panisset, secrétaire des Camelots du Roi de Saint-Claude, qui a eu la première idée de cet ingénieux moyen de propagande, est mis, dans le *Réveil*, à l'ordre du jour de la Fédération jurassienne.

8 *et* 9 *juin*. — Les Camelots du Roi du Jura sont représentés aux solennités de la St-Philippe à Lyon par une délégation conduite par les présidents des sections de Lons-le-Saulnier et de Saint-Claude.

14 *juillet*. — A Besançon, un drapeau cravaté de crêpe, est mis en berne devant la Permanence. Un balai complète harmonieusement le décor.

Dans le Jura, la fête de la Gueuse est l'occasion, pour les Camelots du Roi, de diverses manifestations où se signalent les Camelots de Morez et de Molinges. A Morez, ils avaient attendu jusqu'à ce jour pour afficher la lettre de Mgr le Duc d'Orléans à M. de Kernier, et, sous la conduite de leur président, André Toitot, ils font, dans la matinée, par les rues de la ville, une ample distribution de tracts et de journaux. A Molinges, ils collent d'innombrables papillons qui produisent le meilleur effet sur la population. Le maire croit de son devoir de les faire arracher pour atténuer le scandale et il embauche spécialement pour cette besogne un malheureux journalier qui n'arrive pas à tout gratter au bout de la journée, après un labeur acharné. Le maire en est pour ses frais.

24 *août*. — Par les soins des Camelots du Roi, la lettre de Mgr le Duc d'Orléans à M. de Kernier est affichée à Lons-le-Saulnier. Cet affichage a beaucoup de succès : les passants ne cessent de stationner devant les nombreuses affiches qui ont été placardées, et laissent entendre pour la plupart les commentaires les plus favorables.

Précédemment, la lettre de Mgr le Duc d'Orléans a été affichée par les Camelots du Roi à diverses occasions dans les principaux centres du Jura et dans les localités avoisinants les groupes les plus importants de Camelots du Roi. Citons notamment Dôle, Saint-Claude, Poligny, Morez, et autour de ces villes, Jouhe, Biarne, Saint-Vivant, Saint-Ylie, Tavaux, Saint-Aubin, Molay, Buvilly, Tournont, Miéry, Plasné, Chaussenans, le Fied, Besain, Chamole, Champvaux, Barretaine, Aumont, Granges-sur-Baume, Pont-de-Poitte, Patornay, Claivaux, Charcier, les Rousses, Molinges, Cinquétral, Chaumont, Avignon, Saint-Lupicin, les Bouchoux, Saint-Georges, etc.

Les organisations royalistes en Franche-Comté

Comités royalistes

Comme dans tous les autres départements, il existe dans le Doubs, dans la Haute-Saône, et dans le Jura, un Comité officiel, relevant directement de Mgr le Duc d'Orléans, par l'intermédiaire de son délégué régional.

Les présidents de ces Comités, qui groupent les personnalités royalistes franc-comtoises, ont le titre de Délégués départementaux. Ce sont, dans le Doubs, M. Estignard, ancien député ; dans la Haute-Saône, M. le marquis de Grammont ; dans le Jura, M. le marquis de Froissard.

Sections d'Action Française

Section de Besançon. — Fondée en 1908.

Président : M. Henry de Lagarde, Château de Maucley, par Pin-l'Emagny.

Siège : 23, rue Mégevand.

Section de Vesoul. — Fondée en 1908.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux du *Réveil*, 40, rue du Breuil.

Section de Dôle. — Fondée en 1908.

Président d'honneur : M. le Comte de la Villerabel, château de Crissey, par Dôle.

Siège : au Secrétariat de la Fédération des Camelots du Roi du Jura, 3, rue Raguet-Lépine, à Dôle.

Section de Lons-le-Saulnier. — Fondée le 7 août 1910, par le capitaine Monnier-Jourdan et les Camelots du Roi Lédoniens, avec le concours de M. Le Mire.

Président : M. le docteur Jeannin, villa des Liserons, à Lons-le-Saulnier

Section de l'Isle-sur-le-Doubs, dénommée « Groupe d'Action catholique et royaliste populaire de l'Isle-sur-le-Doubs ». Fondée le 6 janvier 1907 par M. Louis Meiner.

Président : M. Louis Meiner, Le Châlet, à l'Isle-sur-le-Doubs.

Section de Poligny. — Fondée en septembre 1910, par le capitaine Monnier-Jourdan, le comte de la Villerabel et les Camelots du Roi, sous les auspices de M. le Marquis de Froissard, délégué de Mgr le Duc d'Orléans dans le Jura et avec le concours de M. Edouard Bouvet, président du Cercle catholique.

Président : M. Henry Doubey, rue du Collège, à Poligny.

Section du Haut-Jura. Fondée en 1912 par les Camelots du Roi.

Président : M. Félix Jeantet, à Saint-Lupicin.

Outre ces principales sections, dont dépendent quantité de groupes avoisinants, il en existe quelques-unes de moindre importance. Citons celle de Vercel, présidée par M. Adolphe Juif ; celle d'Amancey, présidée par M. Paul Bart ; celle de Baume-les-Dames, présidée par M. Mourot ; celle du canton de Pierrefontaine, présidée par

M. Jules Voidey ; celle du canton de Marnay, présidée par M. Maurice Bournier, à Cult ; celle du canton de Faucogney, présidée par M. Joseph Duchanoy, à Saint Bersson, etc., etc... Plusieurs sections sont d'ailleurs en formation actuellement, entre autres, celle de Pontarlier.

Demander tous renseignements et adresser les adhésions aux présidents des sections.

Camelots du Roi

Les Camelots du Roi de Franche-Comté sont groupés en deux puissantes organisations régionales, la Fédération du Doubs et de Haute-Saône, sous la présidence d'honneur de MM. le général Joseph Jannerod, ancien commandant du 1er corps d'armée et le comte Gabriel de Montrichard, conseiller général du Doubs, et la Fédération du Jura, sous la présidence d'honneur de MM. Monnier-Jourdan, ancien officier de cavalerie démissionnaire et le comte de la Villerabel, également ancien officier de cavalerie démissionnaire.

Les deux fédérations ont à leur tête un Comité-directeur respectif, présidé par les secrétaires généraux assistés du délégué de l'Action Française. Cette organisation permet de faire régner un même esprit dans toutes les sections, qui sont d'ailleurs constituées identiquement ; elle permet aussi d'aider les groupes nouveaux à se former, d'établir des rapports entre tous, de leur faciliter la propagande par des services pratiques, enfin et surtout, d'assurer la cohésion du mouvement royaliste en Franche-Comté.

Rappelons pour les jeunes gens attirés par notre mouvement et susceptibles de nous donner leur adhésion, que les Camelots du Roi sont une association ayant pour but de travailler au renversement de la République et à la Restauration de la Monarchie, représentée par Monseigneur le Duc d'Orléans et ses héritiers, en suivant les doctrines et les méthodes de l'Action Française. Pour cette œuvre de salut national à laquelle tous les Français sont également intéressés, les Camelots du Roi accueillent parmi eux toutes les énergies éclairées et tous les dévouements sincères, quelle que soit la situation sociale de ceux qui se présentent. Chez ces volontaires de la guerre de l'Indépendance, il ne peut être fait aucune exception de classe. Soixante-dix professions différentes sont représentées dans les groupes de Paris : riches et pauvres, nobles et plébéiens, étudiants, employés et ouvriers sont des frères d'armes parmi lesquels ne comptent que la valeur et les services rendus. Dans tous les groupes de province également, cette fraternité d'armes s'est spontanément établie. A ceux qui douteraient du succès, qui hésiteraient à nous apporter leur adhésion ou à fonder un groupe, parce qu'ils ne sont qu'une poignée, ap-

prenons que les Camelots du Roi en octobre 1908 n'étaient que SIX, et qu'aujourd'hui ils sont plus de 10.000 en France.

S'adresser soit au secrétaire général de la Fédération du Jura, M. Alfred Garnier, 3, *rue Raguet-Lépine, à Dôle-du-Jura, soit au secrétaire-général de la Fédération du Doubs et de la Haute-Saône, M. Joseph Tournier*, 29, *rue Mégevand, à Besançon.*

Associations féminines

Dames et Jeunes filles royalistes. — Faire, suivant l'expression consacrée, de la politique, ne convient guère qu'aux hommes ; aussi bien, comprendrait-on mal l'esprit des associations féminines royalistes si l'on déplaçait leur rôle. Susciter, encourager et stimuler les dévouements et les bonnes volontés, réunir des ressources destinées à les soutenir, faire connaître par tous les moyens possibles, entre autres par l'organisation de bibliothèque de propagande et de services de lecture, par la diffusion de brochures et de tracts prêchant la vérité politique et exposant les idées royalistes, tel est le but de ces associations qui ne cessent de s'accroître, et qui ont déjà rendu à la cause d'inestimables services.

Admirablement secondées dans notre province par « l'Œuvre Notre-Dame de France » que dirige, avec tout le dévouement qu'on lui connaît, Mme la comtesse d'Oilliamson, les Dames et Jeunes Filles royalistes étendent de plus en plus leur action en Franche-Comté. Parmi les groupes de Jeunes-Filles signalons comme les plus actifs, ceux de l'Isle-sur-le-Doubs et de Saint Claude-lès-Besançon. Les Jeunes Filles royalistes du Jura et leur dévouée présidente, Mlle P. Le Mire, méritent également d'être citées. Dans la Haute-Saône, les Dames d'Action Française sont présidées par Mme la comtesse de Saint-Seine, aidée de loin par Mme Monnier-Jourdan : il suffira que nous l'ayons rappelé pour évoquer l'idée d'efforts inlassablement dévoués.

J. BATAILLON

49-55, Rue de Besançon

Dôle-du-Jura

Tissus en tous Genres — Lainages pour robes Draperies pour Hommes — Toiles et Blanc — Crin Laine, Plume, Duvet — Couvertures, Corsets Confections pour Dames, Hommes, Jeunes Gen et Enfants.

Seul Dépôt du Parapluie REVEL

1871-1911

*Sous ce titre, les sections jurassiennes d'Action Française, empruntant à l'*Œuvre *l'idée d'un douloureux rapprochement, ont édité une affiche dont nous tenons à reproduire le texte dans cet almanach. On a vu plus haut, aux* Ephémérides d'Action Française, *que cette affiche collée dans Dôle, avait été lacérée par la police municipale, sur l'ordre du sous-préfet affolé. Cela ne nous empêchera pas de nous faire entendre de nos compatriotes* :

En 1871, après une lutte héroïque, nous avons dû céder l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

Aujourd'hui, en pleine paix, parce que l'Empereur d'Allemagne a froncé le sourcil, on nous fait abandonner aux Prussiens un territoire *plus grand que la moitié de la France.*

Si le Congo n'a aucune valeur, pourquoi l'Allemagne y tient-elle à ce point ?

Si le Congo est précieux, pourquoi le cédons-nous ?

Brazza et ses vaillants compagnons ont payé de leur vie cette belle colonie. Des milliers de Français l'ont fécondée de leurs sueurs et de leur sang. N'ont-ils donc travaillé que pour le roi de Prusse ?

Bazaine a été condamné comme *traître* pour avoir livré Metz, après avoir combattu. Quel châtiment mérite un *gouvernement de trahison* qui livre le Congo sans essayer de le défendre ? (L'*Œuvre*).

Patriotes, répondez. Ce gouvernement mérite qu'on le renverse, n'est-ce pas ?

Donc,

A BAS LA RÉPUBLIQUE !

Et, vive l'héritier des *Pères de la Patrie*, des quarante rois qui ont *fait* la France !

Vive le Duc d'Orléans !

Vive Philippe VIII, justicier, protecteur et vengeur !

VIVE LE ROI !

L'Action Française.
(*Sections du Jura.*)

La « Croix du Jura » massacre les gris-gris et les fétiches républicains et révolutionnaires

Voici un article qui énonce des vérités élémentaires et évidentes, et qui s'élève contre les absurdités des faux dogmes de 89. C'est un journal catholique, la *Croix du Jura*, qui, le premier, et, jusqu'ici, le seul, des journaux républicains catholiques de Franche-Comté, ose protester contre l'idolâtrie du nombre et contre les faux dieux devant lesquels sont à genoux tant de catholiques. Remercions M. Léopold Reverchon, de qui nous apprécions depuis longtemps les articles, d'avoir, par ce vigoureux coup de poing dans les vitres, fait pénétrer « un peu d'air pur » dans la morne prison libérale et quatre-vingt-neuviste derrière les barreaux de laquelle se morfondent tant de catholiques :

***

...Suffrage universel ! gouvernement du peuple par le peuple ! liberté, égalité ! fraternité ! progrès ! règne de la raison ! clament ces pitres de la politique.

Mensonge et hypocrisie, répond le bon sens.

Le suffrage dit universel, tel que nous le pratiquons pour le plus grand bien de l'oligarchie maçonnique, n'est en effet qu'une duperie énorme, une pure hypocrisie.

Tous les citoyens ont en principe le même droit, le droit de mettre dans l'urne un bulletin. Et un point c'est tout. Voilà en quoi consiste la souveraineté du peuple avec le suffrage universel. Remarquez que je dis en principe et non pas en fait, parce que le nombre d'électeurs qui sont contraints par leur situation de voter de telle ou telle façon est considérable.

Supposons cependant que tous les votes soient parfaitement libres. Supposons aussi que chaque électeur use de son droit et qu'il n'y ait pas d'abstention.

Le peuple est-il souverain pour cela ?

Du tout.

La loi ne compte qu'une douzaine de millions d'électeurs alors que la population de la France est près de 40 millions d'âmes. C'est-à-dire qu'un petit tiers de cette population s'arroge tyranniquement le droit de voter pour les deux autres.

Si l'on peut admettre — et je l'admets volontiers — que les enfants logés, nourris et entretenus par leurs parents restent à l'écart des élections, on comprend peu que la femme — dont le bon sens est souvent supérieur à celui de l'homme —, n'ait pas le droit de manifester son opinion, alors que ce droit est accordé à tant d'alcooliques et dégénérés !

La femme a autant et quelquefois plus d'intérêt que l'homme à la bonne marche des affaires publiques et au progrès des lois sociales.

Il est donc parfaitement antirationnel de lui refuser le droit d'exprimer son sentiment par un bulletin de vote. Surtout dans une Société qui prétend se fonder sur la raison pure.

Mais en laissant même les femmes de côté, est-il équitable, je vous le demande, d'attribuer la même valeur au suffrage d'un célibataire endurci ou d'un mari plus ou moins consciemment malthusien qu'à celui d'un père de famille ayant à sa charge six à sept personnes et auquel l'Etat manifeste sa sollicitude seulement en lui faisant payer six ou sept fois plus d'impôts indirects qu'au célibataire ?

Je veux qu'on me dise quelle différence il y a entre le bon plaisir de l'autocrate qui exige la soumission absolue devant sa volonté et le bon plaisir des représentants de ces 3.000 électeurs qui feront des lois et décideront qu'à partir de demain telle chose sera juste et telle autre injuste ?

Photographie brevetée

SPÉCIALITÉ

d'agrandissements inaltérables

d'après tous documents

PORTRAITS D'ART

genre gravure
pour grandes personnes
et
enfants

L. Demay du Gouvernay
LONS-LE-SAULNIER

Grands Portraits
DE
Monseigneur
le Duc d'Orléans
en divers formats

NOTA. — Réduction de prix sur tous les travaux accordés gracieusement aux amis royalistes, venant ou écrivant en se recommandant de l'Action Française ou des Camelots du Roi.

Pour moi, je n'en vois aucune et la raison du suffrage dit universel ne m'apparaît pas autre que celle invoquée par le Loup de la fable pour « emporter et manger le mouton ».

C'est « la raison du plus fort », que la force soit la force brutale du sabre, la force hypocritement légale de la loi, la violence ou la ruse.

Le nombre est brut et ne peut créer le droit.

Un gouvernement dit de suffrage universel peut valoir plus ou moins suivant la qualité, l'intégrité, l'indépendance des hommes qui le constituent. Il peut acquérir une valeur intrinsèque un peu plus grande que celle qu'il possède aujourd'hui en s'inoculant le vaccin de la représentation proportionnelle qui, en dépit des affirmations intéressées des bénéficiaires du système taré actuel, est d'une enfantine simplicité. Mais, malgré tout, il ne sera jamais qu'un instrument fort imparfait parce qu'il ne tient compte, en définitive, que

Vins de Bordeaux

Maison E. PARROT & Cie

A BORDEAUX

Vins rouges et blancs

absolument authentiques de la Gironde

VINS DE LIQUEURS FRANÇAIS & ÉTRANGERS

de toutes provenances

Rhums, Cognacs, Armagnacs

garantis purs

Demander prix-courant à la Maison, ou à son représentant, M. CHARLES BARBIER, *ligueur d'Action Française à Granges-sur-Baume, par Voiteur (JURA).*

de la quantité des électeurs et non de leur qualité, et surtout parce qu'il est incapable d'assurer la *représentation équitable des professions et une juste répartition, entre ces diverses professions, des ressources budgétaires.*

La *représentation professionnelle* ne peut être établie que si toutes les professions sont solidement organisées sur une base corporative non politique, large et puissante, et sur la famille, au lieu de l'être sur l'individu isolé.

Nous jetterons un coup d'œil sur cette organisation dans un prochain article.

Pour aujourd'hui, nous pouvons terminer en *comparant le suffrage universel à une chambre empuantie par les maladies contagieuses. La représentation proportionnelle sera l'ouverture d'une fenêtre pour donner un peu d'air.* Ce sera déjà quelque chose. Mais ce qu'il nous faut, c'est la *désinfection complète* !

Léopold REVERCHON.

Bravo ! cher confrère, bravo ! Ces réflexions si simples et si sensées, tout le monde se les fait depuis longtemps, les catholiques plus que les autres ; mais le mot d'ordre libéral les arrêtait et les étouffait sur leurs lèvres. Tout cela est idiot, inepte, grotesque, se disait le bon catholique, mais il faut se garder d'exprimer le dégoût que nous inspirent les fadaises quatre-vingt-neuviennes, « de peur de compromettre l'union ».

Merci, Léopold Reverchon, cher confrère, d'avoir fait, dans une *Croix*, ce beau carnage des idées révolutionnaires, républicaines, démocratiques, des nuées libérales, des gris-gris et des fétiches devant lesquels demeuraient prosternés, pour leur honte et leur malheur, tant de braves gens de notre province.

H. B.

(Extrait de la *Brigade de Fer*).

Not' député

(*Chansonnette antiparlementaire, humoristique et satirique*)

(*air connu*).

I

Not' député n'est pas un' bête...
Quoiqu' siégeant au Palais-Bourbon.
ton, ton, ton, ton, ton taine, ton, ton !
Il a du toupet .. sur la tête
Et beaucoup de barbe au menton...
ton, ton, ton taine, ton ton...

II

Ce désintéressé compère
A trouvé le moyen, fort b on,
ton ton, etc....
De se tripler ses honoraires,
Sans souci du q u'en dira-t'on...
ton ton, etc...

III

Il donn' des conseils, bon apôtre,
Mêm' des conseils .. de revision ;
ton ton, etc.
Il flatte les uns et les autres :
La pommade est à discrétion...
ton ton, etc.

IV

A ses électeurs, bonnes poires,
Il promet des décorations ..
ton ton, etc.
Puis il se fait payer à boire
Chez tous les bistros du canton.
ton ton, etc.

V

Il fut jadis au Séminaire,
Au lutrin il chanta, dit-on,
ton ton, etc.
Maintenant il fait des manières
Et des mamours aux francs-maçons
ton ton, etc.

VI

Il parle quéqu's fois à la Chambre,
Mais personn' n'y fait attention...
ton ton, etc.
Il fait de la musique de chambre
En tapant sur un vieux chaudron
ton ton, etc.

VII

Mais comme tout lasse et tout casse
Sans doute un jour nous verrons
ton ton, etc.
Notre député prendre place
A Saint-Ylie ou Charenton
ton ton, ton taine, ton ton !

Léon Florentin,
Camelot du Roi.

PARTIE HISTORIQUE

UN PRÉCURSEUR DE JEANNE D'ARC

Le Bienheureux Jean de Gand

dit l'Ermite de Saint-Claude, Bénédictin

Aux environs de 1380, un jeune gentilhomme âgé d'environ vingt ans, devenu boiteux à la suite d'un accident, venait au fond des montagnes du Jura, chercher la perfection religieuse sous l'habit des fils de saint Benoît, dans l'antique abbaye de Saint-Claude. Son nom est parvenu jusqu'à nous ; il se nommait Jean de Gand ; son humilité ne nous a rien laissé entrevoir au sujet de sa famille, de son origine et de ses antécédents. Nous savons seulement qu'il y avait alors, en Bourgogne, une famille de son nom, venue des Flandres pour chercher fortune au pays du souverain commun, le duc Philippe le Hardy. On croit que le père du Bienheureux était un Guillaume de Gand que l'on voit en 1372, faire aveu de la seigneurie de Tasnay ; ce Guillaume eut un autre fils nommé Soyer de Gand, et celui-ci fut père d'un second Jean de Gand, dont la descendance paraît avoir subsisté longtemps, tant en Bourgogne qu'en Champagne.

Il paraît avéré que notre Bienheureux suivit d'abord la carrière des armes : la blessure dont il souffrait semble bien de celles que cause une chute de cheval, le cavalier ayant ses mouvements paralysés par l'armure ; en effet, l'examen médical de ses ossements, en 1482, révélant les particularités de son infirmité, vient à l'appui de cette thèse. Il est même probable que cette blessure, le jeune écuyer la reçut durant la chevauchée que le duc Philippe le Hardy fit en Normandie, en l'an 1378, pour mettre en l'obéissance du roi Charles V les places détenues par Charles le Mauvais. A cette expédition prenaient part, en effet, nos deux écuyers, le maréchal de Bourgogne, Guy de Pontaillier, d'une famille étroitement unie à celle des Gand, et les historiens nous disent que le seul blessé de cette chevauchée fut un écuyer qui tomba de cheval et se brisa la jambe.

Quoi qu'il en soit, cette blessure fut pour Jean un bienfait de Dieu. Obligé d'abandonner les armes, il va sous une autre armure se battre avec non moins d'ardeur, pour la même cause, et élever vers le ciel les clameurs du « chrétien peuple de France » opprimé par le roi d'Angleterre.

La seigneurie de Tasnay, en Bourgogne, possédée par Guillaume de Gand, était, au spirituel, un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Claude. Cette abbaye était d'ailleurs célèbre au loin à la ronde,

et d'Espagne, de Flandre, de Bretagne, les pèlerins accouraient en foules pressées, au tombeau du thaumaturge saint Claude. C'est là que le jeune écuyer résolut de se consacrer à Dieu.

Le Moine. — L'abbaye de Saint-Claude était alors, sinon en pleine décadence, du moins dans une période où l'on ne reconnaissait plus guère l'admirable austérité primitive. Chacun maintenant y possède sa petite maison ; volontiers, on s'absente du chœur pour réciter l'office en particulier ; les biens de l'abbaye et les offices claustraux forment déjà des espèces de prébendes individuelles que chacun administre à son gré. La chasse et les plaisirs des grands seigneurs d'alors seraient entrés dans les mœurs sans la vigilance des supérieurs.

Ce n'était point là ce que notre jeune gentilhomme rêvait comme idéal de vie monastique ; aussi ne tarda-t-il pas à user de la faculté que lui laissaient la règle bénédictine et l'usage de son abbaye, pour se retirer dans un ermitage, ouvert au flanc de la montagne qui domine l'abbaye et la ville de Saint-Claude. Moitié grotte, moitié maison, l'ermitage était placé sous le vocable de Sainte-Anne.

L'Ermite. — Dans cette solitude, le pieux religieux retrouva les merveilles d'austérité qu'avaient pratiquées les anciens Pères du Mont Jura. Un petit jardin lui permit de se livrer au travail manuel et d'arracher sa modique nourriture à un sol nécessairement ingrat, sous ce rude climat des montagnes du Jura. Le reste de son temps, l'ermite le partageait entre la prière et le travail manuel dans sa maisonnette.

Durant le long hiver, les occupations extérieures étaient impossibles ; l'oisiveté ne pouvait être acceptée. Jean, selon la coutume de son abbaye, s'exerça donc à la tournerie du bois. La fabrication des chapelets en particulier, convenait à sa douce et ardente dévotion envers la Très Sainte Vierge ; le chapelet à la main, telle est la caractéristique que l'iconographie a conservée au bienheureux Jean de Gand.

L'Ambassadeur de Dieu. — Il y avait près de quarante ans que le bienheureux Jean de Gand vivait dans son ermitage, lorsqu'un Saint vint, de la part de Dieu, lui demander de s'entremettre, pour mettre fin à la guerre funeste qui menaçait d'anéantir le royaume de France. On pense que ce Saint devait être l'illustre Simon de Crespy, prince de sang royal qui avait renoncé à tous ses droits éventuels à la couronne, pour venir chercher la solitude et la paix à l'abbaye de Saint-Claude.

On sait dans quel état était réduite la France après la bataille d'Azincourt (1415), où l'armée française perdit sept princes du sang et neuf mille gentilshommes. Henri V d'Angleterre, à la suite de cette victoire, s'était ligué avec le duc de Bourgogne et la reine Isabeau de Bavière, épouse infidèle du dément Charles VI, et avait abouti au traité de Troyes (1420) qui lui assurait la régence du royaume avec future succession au trône. Il exerça effectivement les droits de la régence, et son fils Henri VI fut sacré à Paris (1431), roi de France, pendant que le véritable roi, Charles VII, réfugié à Bourges, recevait des Anglais le surnom dérisoire de *petit roi de Bourges*.

A la voix du ciel qui lui demande de secourir son pays, Jean obéit docilement ; il est probable que sa sainteté était déjà connue et qu'il était du nombre de ces religieux auxquels les supérieurs accordent volontiers de suivre des voies extraordinaires ; en tout cas, il n'y a point de traces qu'il ait subi quelque opposition. Et Jean, n'ayant pour tout bien qu'un chapelet et un bâton, s'en va, selon le mot d'un chroniqueur du temps, à la conduite de Dieu.

L'appel céleste le mène d'abord auprès de Charles VII. A ce jeune prince, faible et découragé, Jean apporte l'annonce de la victoire, en récompense de son sincère désir de la paix. Une des grandes causes du profond découragement de Charles VII était la stérilité de son mariage, épreuve qu'il finissait, à l'unisson de ses ennemis, par regarder comme un signe de la réprobation céleste qui frappait sa race ; à cette peine, l'ermite apporte le remède :

— Dans un an, dit-il au roi, vous aurez un fils qui sera votre successeur.

L'événement justifie cette prophétie, et la naissance d'un dauphin, le futur Louis XI, est le premier signe d'allégresse pour les partisans du roi de Bourges. Ce sera Louis XI lui-même qui, devenu vieux et malade, cherchant par tous les moyens à prolonger ses jours, s'imaginant que le saint homme qui a prédit sa naissance est le plus sûr protecteur pour obtenir la prolongation de sa vie, sollicitera du pape Sixte IV la canonisation de l'ermite Jean de Gand et racontera l'histoire de cette prophétie, dans la lettre postulatoire que nous possédons encore.

De la cour de Bourges, l'ermite se rend à celle de Paris. Diverses contingences permettent de penser que c'est au début de l'année 1422, alors que le roi Henri V assiégeait la ville de Meaux sur la demande des Parisiens. Cette ville, en effet, était devenue un repaire de brigands qui, sous la conduite du féroce bâtard de Vauru, ancien lieutenant du comte d'Armagnac, s'élançait pour mettre l'Ile-de-France à feu et à sang.

L'accès du roi ne fut pas facile. Georges Chastellain, qui le tient d'un témoin oculaire, le sire de la Trémoille, dit que l'ermite insista longtemps ; mais sa persévérance finit par l'emporter : le roi lui donna audience. Alors Jean, avec une liberté toute apostolique, lui dit :

— Sire, notre Seigneur Dieu, qui ne veut pas vous perdre, mais pourvoir à votre salut, a envoyé son messager vers moi, saint homme qui m'a confié certaines choses à vous dire, qui vous touchent à l'âme et au corps. Ce saint homme m'a chargé de vous dire que le plaisir de Dieu est que, désormais, vous cessiez de faire souffrir son chrétien peuple français dont les clameurs, sous votre fléau, l'ont provoqué à la pitié envers lui ; car ce n'est pas pour être persécuteur et tyran des chrétiens qu'il vous a donné les honneurs et la gloire, mais pour être le champion et le défenseur de sa sainte foi.

Un sourire d'incrédulité railleuse se lit sur le visage du roi ; et l'ermite, sans s'en troubler, lui jette cette preuve accablante : Etant prince de Galles et combattant les Lollards, hérétiques partisans de Wicleff, le roi avait fait vœu d'aller en Terre Sainte ; ce vœu inexécuté

et tenu secret, que Pierre de Fénin nous dit que le roi révéla un peu avant sa mort, Chastellain l'a ignoré ; aussi n'a-t-il point compris combien la révélation de ce vœu au roi, par l'ermite, dut lui causer un étrange saisissement.

Le roi demeura fort perplexe et hésita longtemps ; mais enfin, l'ambition l'emporta sur la grâce. Ce royaume, dont Dieu lui ordonnait d'abandonner la conquête, mais un traité le lui avait assuré ! il en possédait la capitale et les plus belles provinces ! des alliés puissants : le duc de Bourgogne, l'Université de Paris, lui était acquis. C'est cela qu'il faudrait abandonner ! Et le roi préfère tourner l'ermite en dérision et prendre ses paroles pour des plaisanteries ; mais s'il a pu tromper son entourage, il voit bientôt qu'il n'a pu tromper Dieu ! L'ermite en se retirant, lui a dit ces paroles prophétiques :

— Avant que l'an passe en son dernier jour, le roi serait puni de la main de Dieu qui le toucherait par courroux, et dont le rapaisement ne se ferait que par mort.

Et l'ermite « s'en va à la conduite de Dieu ».

Maladie de Henri V — Sa mort. — Cette prophétie n'allait pas tarder à se réaliser. Henri V, se trouvant au Louvre, avait reçu une demande de renforts de la part du duc de Bourgogne, pour délivrer Cosne assiégée par le dauphin :

— Je n'enverrai pas, répondit-il, j'irai.

Et il se fit porter en litière jusqu'à Melun. Mais il ne put aller plus loin et il revint au château de Vincennes avec les premiers symptômes de la terrible maladie qui devait l'emporter.

A ce moment, il se souvint des paroles de l'ermite et demanda qu'on le fît venir ; mais qu'était-il devenu ?

Or, dans son désir, Jean a de nouveau entendu la voix surnaturelle ; le voici qui apparaît soudain au château. Le monarque mourant l'implore. Il demande si, en voulant faire ce qu'il a autrefois refusé, il pourrait recouvrer la santé et « rapaiser la colère de Dieu ». L'ermite lui répondit qu'il fallait toujours se fier à la miséricorde de Dieu, toujours prête au pécheur qui se repent ; que Dieu avait bien la puissance de le guérir, mais que « bien lui déplaisait qu'il ne l'eût pas cru à temps et qu'il eût si peu écouté les divines menaces ».

Le roi insiste, et l'ermite enfin de lui dire :

— Certes, sire, de la grâce de Dieu ne doutez pas, car j'y ai tout mon espoir pour vous, mais, en la vie du corps n'y mettez point d'attente, car vous êtes à votre fin, de sorte que vous avisiez à votre âme.

De telles paroles ne suffisent pas à dompter l'ambition dans le cœur du mourant ; il se raccroche à un dernier espoir et demande s'il pourra plaire à Dieu que son héritier (le futur Henri VI), né l'année précédente à Windsor, pendant qu'il assiégeait Meaux, puisse régner après lui en France. En vain, l'ermite lui remontre que telles choses ne sont point celles dont on doit s'occuper en un pareil instant. A son insistance, Jean répond que non, et « que jamais il n'y aurait ni règne ni durée ».

On sait quels merveilleux événements allaient réaliser cette extraordinaire prophétie, comme en peu d'années, l'aspect des partis

en présence allait être retourné, comment la bienheureuse Jeanne d'Arc ramènerait la victoire aux troupes du dauphin Charles et après l'avoir fait sacrer à Reims, achèverait par son sacrifice, la rédemption de sa patrie.

Le roi Henri V expira le 31 août 1422 dans la trente-cinquième année de son âge. L'Angleterre le pleura et l'honora dans les âges suivant comme un de ses rois en qui son génie s'est personnifié avec le plus de gloire.

Les dernières années du bienheureux. — Entre l'an 1422, où nous voyons le bienheureux Jean de Gand auprès du lit d'agonie du roi d'Angleterre, et l'an 1439, où nous allons être témoins de sa sainte mort, Dieu s'est réservé le secret de ses mérites ; l'histoire ne peut même pas tracer une esquisse de sa vie durant ces dix-sept ans. D'après quelques détails, il semble cependant bien certain qu'il fit plusieurs voyages en Champagne et, en particulier, plusieurs séjours dans la ville de Troyes, qui avait été en 1419 le théâtre du honteux traité qui conférait au monarque anglais l'héritage du royaume de France.

Une tradition recueillie par M. Junca, ancien archiviste du Jura, le fait occuper le prieuré claustral de Mouthe. Cela n'a rien d'invraisemblable, car de même que l'ermitage Sainte-Anne, le prieuré de Mouthe dépendait de l'abbaye de Saint-Claude, et le souvenir de saint Simon de Valois, comte de Crespy, son fondateur, devait le rendre particulièrement cher à notre Bienheureux.

La consommation bienheureuse. — C'est au cours d'un de ses voyages en Champagne que le bienheureux Jean se sentit atteint du mal qui allait le mettre en possession des tabernacles éternels. Dans cette hôtellerie s'était aussi retiré un vieux prêtre, curé dans les environs et chassé de sa paroisse par l'invasion anglaise ; ce pieux vieillard aimait à s'entretenir avec le vénérable malade. Il lui procura les faveurs spirituelles, le soutint dans le dernier combat et lui ferma pieusement les yeux ; c'était le 29 septembre 1439.

Ainsi mourut pauvre, sur un peu de paille, dans une chambre prêtée par charité, le bienheureux Jean de Gand qui, issu d'une famille illustre et retiré des honneurs du monde et de la gloire militaire, par un secret dessein de Dieu, avait été l'intercesseur suprême pour le peuple de France et le prophète de sa bienheureuse libératrice.

Mais, aussitôt, Dieu publia la gloire de son humble serviteur. C'était en plein midi, et cependant, au moment où il rendit l'âme, on vit une colonne de feu au-dessus de cette « petite chambrette » et la foule accourut pour contempler cette merveille. Le peuple se partageait pieusement son chapelet, ses habits ; les Jacobins s'empressèrent d'accéder à son désir d'être inhumé dans leur église et lui donnèrent une sépulture honorable, couverte d'une dalle sur laquelle on grava son effigie.

Le Culte. — L'oubli cependant semblait se faire autour de la tombe du bienheureux Jean, mais Dieu avait son heure. Dans ses derniers temps, alors qu'il cherchait par tous les moyens à prolonger

une vie dont il tremblait d'aller rendre compte à Dieu, le roi Louis XI pensa que le plus puissant intercesseur serait précisément cet ermite qui avait annoncé sa naissance. Il s'en préoccupa sans doute, lors de son pèlerinage à Saint-Claude et mit en campagne plusieurs de ses conseillers, dont l'un était curé de Mache, au diocèse de Troyes ; enfin, après avoir écrit des demandes expresses aux Jacobins, de Troyes il parvint à faire retrouver le corps du Bienheureux. Le 13 novembre 1481, Louis Raguier, évêque de Troyes, procéda à l'élévation des ossements, qui furent déposés dans le chœur pendant une messe solennelle, puis, à cause de l'affluence trop considérable, les précieux ossements furent portés à la sacristie, où on les lava avec soin et où ils furent déposés dans un coffre scellé ; cependant, on distribuait comme des trésors spirituels l'eau et l'étoffe qui avaient servi à laver ces précieux ossements ; Benoît Gonon nous dit même que des reliques furent envoyées à Louis XI en même temps que des grains du chapelet du bienheureux ermite.

Les pèlerins accoururent ; bientôt le corps n'est plus dans la sacristie, mais dans une niche creusée dans le mur de la nef de l'église, fermée par une grille ; ce tombeau, élevé au-dessus d'un marche-pied, lequel était précisément la dalle de l'ancien tombeau, entouré d'*ex voto*, et couvert d'une étoffe précieuse offerte par le roi Louis XI, constitue bien l'indice du culte public. D'ailleurs, les miracles s'y produisent en grand nombre ; les procès-verbaux officiels en sont dressés, et si les événements du XVIII^e^ siècle ont fait disparaître tombeau et *ex voto*, s'il ne nous reste plus que de minimes reliques du bienheureux Jean de Gand, trouvées récemment au Carmel de Troyes où elles avaient été transférées à la Révolution, il nous reste du moins les registres authentiques des faveurs que le ciel prodigua aux pieux pèlerins de son tombeau.

Le culte restreint, sans office liturgique, ne pouvait suffire à la piété intéressée, il est vrai, mais néanmoins sincère, de Louis XI ; il voulut, par une canonisation solennelle, donner au bienheureux ermite une place parmi les protecteurs de son royaume. Des lettres postulatoires furent adressées par lui au pape Sixte IV ; en même temps, il chargeait un cardinal d'agir pour la poursuite de cette cause. Mais à cette époque, les démarches de canonisation semblent avoir été moins expéditives que jamais. L'attention du Pape était toute concentrée sur le procès de Saint Bonaventure ; celui de Sainte Colette qui arriva en même temps, n'aboutit qu'en 1807, et celui du bienheureux Jean fut interrompu par la mort du roi ; les guerres les pontificats tourmentés d'Alexandre VI et de Jules II firent tomber en oubli les poursuites commencées et dont les archives seules gardent le souvenir.

Les hagiographes lui donnent généralement le titre de Bienheureux. Sans parler des auteurs spéciaux du diocèse de Troyes et de celui de Saint-Claude, Aubert le Mire, Claude Chastellain, Benoît Gonon, François Giry, saint Allais, l'inscrivent dans leurs martyrologes à la date du 29 septembre.

Mgr l'évêque de Troyes, ancien archiprêtre de Saint-Claude, la ville où vécut le bienheureux, devenu l'évêque du diocèse gardien de son culte, a entrepris le procès de reconnaissance canonique en

cour de Rome. Souhaitons que, la pitié des fidèles aidant (1), le précurseur de la bienheureuse Jeanne d'Arc soit bientôt confirmé dans un culte qui lui a été publiquement rendu depuis quatre cent vingt-huit ans.

A. P.

PARTIE LITTÉRAIRE

LE VAL D'AMOUR

Recueil de nouvelles franc-comtoises
par Charles Dornier

Un vol. in-16 de la *Collection des Pays de France* (nouvelle série), éditée par la Nouvelle Librairie Nationale, 11, rue de Médicis, Paris (VI^e^) 3 fr. 50

M. Charles Dornier, l'auteur de ce recueil, est un poète que deux livres de vers, d'une inspiration très moderne, d'imagination abondante, colorée, pittoresque, ont fait connaître depuis longtemps du public lettré, et l'an dernier, son poème l'*Arbre*, d'un lyrisme ému, profondément, largement humain, qui obtint le prix du *Matin* au concours organisé par Antoine à l'Odéon, révéla son nom au grand public. Aujourd'hui, il nous donne un volume de contes dans lesquels il nous exprime l'âme de nos plus vieilles et de nos plus intéressantes provinces.

(1) On sait que les frais de poursuite de canonisation sont souvent une cause de lenteur, voire parfois un obstacle. Cet obstacle purement matériel, il appartient aux catholiques et royalistes Franc-Comtois, plus qu'à tous autres, d'aider à le lever. Aussi bien, sommes-nous persuadés qu'ils se feront un devoir d'apporter le plus généreux des concours au postulateur diocésain, M. le chevalier Pidoux, 5, rue du Collège, à Dole. Aucune œuvre ne saurait être plus digne de leur pieux et patriote intérêt. Ils pourront également y participer en répandant la Vie du Bienheureux, telle que nous la reproduisons d'après un tract populaire édité par la « Bonne Presse » (Collection de la *Vie des Saints*), et en se procurant eux-mêmes l'important ouvrage que lui a consacré le chevalier Pidoux. Cet ouvrage intitulé *Un Précurseur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc : le Bienheureux Jehan de Gand, dit l'ermite de Saint-Claude*, a paru dans le courant de l'année chez Desclée et de Brouwer, 41, rue du Metz à Lille. C'est un grand in-8 illustré, de 200 pages environ ; il est en vente dans toutes les librairies catholiques, au prix de 0 fr. 95. — N. D. L. R.

M. Charles Dornier est né, en effet, dans cette partie de la Comté qu'arrose la Loue, enserrée par la forêt de Chaux et les dernières croupes du Jura et qu'on appelle le *Val d'Amour*. Cette appellation vient d'une antique légende qui à la fois ouvre le livre et lui donne son titre. Ces nouvelles, d'un intérêt dramatique varié et puissant, ont été la plupart vécues ou furent recueillies sur des bouches d'ancêtres, aux *veillées* rustiques. Le poète a su leur donner ou leur garder toute leur saveur originale, tout leur accent de terroir, et il nous a décrit, avec un amour fidèle, en images expressives, curieusement personnelles, le charme pittoresque des métiers locaux, diversement joyeux et indépendant, que l'invasion uniforme, attristante, mécanique de l'industrialisme moderne aura bientôt abolis et ruinés : — convoyeurs de sapins de La Joux, aux chariots courts traînés par des bœufs énormes ; cordiers mêlant, en chantant sur leurs peignes dressés dans le pré, leurs blancs fils d'araignés ; sabotiers creusant dans le noyer des chaussures à becs aigus d'oiseaux, menus comme des bateaux d'enfants ou lourds comme des cercueils de vieux ; passeurs sur leur bac suspendus à leur câble ainsi que des gymnastes ; *magniens* installant sur les places leurs marmites où bout, lait métallique, l'étain dont se ride la peau moirée ; moissonneurs dont les faux alignées rasent l'herbe de blanches ailes d'acier. Ce livre, ajouté à la série des *Pays de France*, éditée par la Nouvelle Librairie Nationale, inaugurée par nos meilleurs écrivains, Charles Le Goffic, E. Moselly, Henry Bordeaux, comble une lacune. Jusqu'ici nul n'avait dans cette collection, décrit les sites, les mœurs, l'âme de la Franche-Comté, dont les rudes habitants, fiers, jaloux, entêtés d'indépendance, et qui joignent au bon sens, à la finesse caustique des Français, l'esprit d'aventure, l'obstination farouche, l'amour-propre défiant des anciens conquérants espagnols, ont gardé mieux que d'autres, près de la frontière, les habitudes, les traditions, le patriotisme de leurs pères.

La Chanson du Doubs (1

1

A travers les vertes prairies,
Les champs de blé et de maïs,
Le Doubs roulant ses pierreries
Paraît à nos yeux éblouis...
Les petits gas, fiers de leurs blaudes
Et faisant sonner leurs sabots,
Sautent joyeux, autour des gaudes
Que maman « dressera » bientôt.

Refrain

Enfants du pays franc-comtois,
Ignorant de l'heure méchante,
Ecoutez bien toutes ces voix
Qui vibrent à la fois.....
— C'est le Doubs qui chante !

2

Voici de riants pâturages
Où les grands bœufs font leur séjour
Voici des paisibles villages
Tout fleuris de clochers à jour...
Le soir quand sonne la prière,
Quand cesse enfin son dur labeur,
Près de la croix aux bras de pierre
Le jeune homme rêve au bonheur !

Refrain

Enfants du pays franc-comtois,
Aux travaux bruyants faites trêve
Ecoutez bien toutes ces voix
Qui vibrent à la fois...
— C'est le Doubs qui rêve...

3

Il veut qu'on garde sur sa rive,
De nos aïeux, le souvenir.
Et que la grande âme revive
De ceux qu'il vit naître et mourir.

---

(1) Extrait de l'album : « *Ce que chantaient nos vieux grand-pères* », de M. l'abbé H. Grospierre. 16 chansons, comtoises, piano et chant, 3 fr. 50
En vente chez M. l'abbé Grospierre, vicaire à Dôle (Jura).

Si de l'ingrat la folle audace
Insulte aux saintes lois des morts,
Alors, sa voix hurle et menace,
Les flots bouillonnent dans leurs bords...

Refrain

Enfants du pays franc-comtois
Qui menez joyeux folle ronde...
Ecoutez cette mâle voix
Qui proclame nos droits...
— C'est le Doubs qui gronde !

4

Ah ! fous, les chercheurs de chimères,
Déserteurs du pays natal,
Pour trouver ailleurs la misère
Dont le baiser est si brutal.....
Ceux-là seuls, sont vraiment des sages
Qui savent rester en aimant,
Parmi les simples paysages
Où l'on est heureux simplement !

Refrain

Exilés du pays comtois
Pour qui le départ fut un leurre
Ecoutez ces lointaines voix
Qui parlent d'autrefois.
C'est le Doubs qui pleure !

Léon MONNIER.

Les Chansons franc-comtoises

Nous sommes heureux de recommander à nos amis les œuvres de M. Léon Monnier, le délicat poète franc-comtois, qui mène depuis longtemps le bon combat pour la décentralisation provinciale.

Outre sa *Chanson du Doubs*, sur laquelle M. l'abbé H. Grospierre, maître de chapelle à Notre-Dame de Dôle, a brodé une adorable mélodie, signalons sa charmante *Belle Nanette* (musique de L. Juillet), que tous les Comtois voudront chanter. (Prix 1 fr. avec accompagnement de piano). M. Léon Monnier publiera d'ailleurs prochainement d'autres chansons appelées à un vif succès en Franche-Comté. Citons parmi ces dernières «*La Tante Airie*», berceuse de chez nous. *Chante montagnard* !, mélodie du Haut-Jura et *Sur les Bords de la Loue* (musique de M. Grospierre).

Rappelons enfin que M. Léon Monnier est l'auteur d'un recueil de nouvelles et légendes franc-comtoises, honoré d'une lettre-préface de M. Etienne Lamy, de l'Académie Française. (Prix 2 fr. 50).

On peut se procurer ce volume ainsi que les chansons franc-comtoises, chez l'auteur même, rue Dusillet, à Dôle.

ÉDITION DE L'HÉRAULT

L'Action Royaliste dans le Midi

pendant l'année 1912

Depuis l'avant-dernier congrès d'Action Française (1911), où nos amis de Nîmes, de Montpellier, de Marseille, d'Avignon, et autres lieux, sont venus fortifier leur inépuisable zèle, la propagande s'est accrue dans le midi d'une façon inespérée.

En novembre 1911, Maxime Réal del Sarte et Lucien Martin invités par la section nîmoise, arrivent pour nous relancer.

De Montpellier et de tous les environs, les royalistes viennent acclamer à Nîmes le jeune chef, déjà illustre, des Camelots du Roi. Vers cette même époque, les conférenciers nîmois reprennent leurs séries d'études et leurs tournées à l'extérieur. Marcel Viel, Abel Bréart, Jacques Foy font merveille au pays d'Arles où ils sont admirablement secondés par le Vicomte de Luppé, le Marquis de Lagoy, M. Gay, etc.

C'est alors qu'ils entreprennent leur campagne de Provence célèbre par les résultats obtenus. Des sections sont fondées partout : il en est une digne d'être nommée, prospère entre toutes dans un milieu jadis redoutable pour son républicanisme acharné. Le tact et le dévouement de son président, M. Fraisse, les conférences répétées de Me Marcel Viel, ont fait de Cavaillon un foyer d'A. F. plein de vie, et les conversions s'y multiplient.

J.-A. Brunel et Gabourdès suivent l'exemple de Viel et de Bréart à Générac, à Bernis, à St-Gilles... Mais ces trois dernières localités ne manquent pas d'applaudir à leur tour les deux derniers conférenciers nommés, partout demandés.

Les gâteaux des Rois viennent encore attester de la vitalité de nos groupes et en particulier de l'assiduité méritoire des Camelots du Roi de Nîmes, dirigés dès le début de leur association par Jean-Austin Brunel. C'est avec eux, en effet, que, lors d'un 14 Juillet mémorable, J.-A. Brunel fut arrêté distribuant des tracts, puis impliqué dans le complot contre le nez de Bernard Lazare.

Brunel étant devenu secrétaire de la section d'A.-F. à Mont-

pellier, c'est notre jeune ami Sentupéry qui le remplace à Nîmes.

A Montpellier, les étudiants d'A. F. de la conférence Berryer, de leur côté, ne perdent pas leur temps. Mention spéciale est faite, à part, de leurs travaux ; conférences et affiches : Appel aux étudiants, appel aux ouvriers (1er mai). Un ennemi de la France (J.-J. Rousseau). A l'assaut de la République (14 Juillet).

Du 29 *janvier* 1912 *au* 3 *février*, Dom Besse donne à Montpellier une série de conférences remarquables sur la Révolution, le Socialisme, la Liberté des Cultes, de l'Enseignement, de la Presse. S. E. le Cardinal de Cabrières nous accorde l'honneur de présider une de ces conférences. Ce sont de véritables cours d'Institut. Ils laissent au public d'élite qui les suit, la plus profonde et la plus solide impression.

Le comité d'A. F. présidé par M. le Marquis de Forton, ne s'en tient pas à ce beau début. Le 17 mars, une réunion est organisée à *Mauguio*, sous la présidence d'honneur de M. de Girard, avec le concours de M. le Marquis de Forton, Jules Vincent, Marcel Viel, Arnavielle, Héran, Azaïs, André Vincent. Banquet et réunion publique : environ 500 auditeurs.

Le 21 *avril.* — Imposante manifestation à *Alais*, où M. Despéramons, Lucien Lacour, Ebelot, Viel et Arnavielle ont intéressé pendant 3 heures plus de 3.000 personnes. Rappelons en passant la passionnante contradiction brillamment réfutée par M. Despéramons. MM. de Forton et Cazalis de Fondouce enlèvent les orateurs en auto pour les conduire le soir à Montpellier. L'accueil le plus cordial leur est fait par le comité de la section d'*A. F.* ; auxquels se sont joints de nombreux royalistes. Lacour est porté en triomphe par les vaillants Camelots du Roi de l'arrondissement de Montpellier.

Le 26 *avril.* — Fondation de la section de Cette par MM. de Forton, de Jessé et Brunel, du comité de Montpellier.

Le 28 *avril.* — Grande réunion d'*A. F.* à Villeveyrac, organisée par MM. Héran, A. Vincent, Azaïs avec le concours du Marquis de Forton et de M. de Barrès.

Ce même jour, J.-A. Brunel et Félix Mathet, président des Camelots du Roi de Montpellier, Autié et d'autres Camelots de Montpellier, lancent la vente à Lansargues et fondent une nouvelle section.

Le 26 *mai.* — Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour répondant à l'invitation du Comité, se rendent enfin à Montpellier. Un grand banquet leur est servi, où des toasts ayant la portée de plusieurs grands discours, sont prononcés par MM. de Forton, Azaïs, Mathet, André Vincent, Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour. Plus de 500 Camelots sont venus de

tous les environs saluer leurs chefs de Paris. Ces derniers sont tout émus des bruyantes ovations dont ils sont l'objet. On voit rarement pareils transports ! Grâce à M. le Marquis de Forton, Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour visitent notre région. Ils sont partout reçus avec le même enthousiasme délirant, la même allégresse, la même confiance. On les acclame comme les sauveurs du pays, les héros de la guerre de l'Indépendance, ceux qui nous délivreront de la Gueuse et qui ramèneront le Roi !

Le lundi, à Bellegarde, à Fourques, en Arles, à St-Rémy, à Barbentane où ils sont couverts de fleurs et joyeusement contraints à conduire la farandole.

Le mardi, à Villeneuve-les-Maguelone où les accueille Vassas (un fidèle et un modeste toujours à la peine), puis à Mireval, à Cette. Dans cette dernière ville, ils sont généreusement reçus par M. Pêcheur. Les Camelots de Cette ont organisé une réunion dont le succès dépasse toutes les prévisions. Orateurs : MM. de Forton, de Rodez, de Rovira, Maxime Réal del Sarte, Lucien Lacour : 1.000 auditeurs.....

Le mercredi, 29 mai, Maxime et Lucien Lacour visitent nos amis de Vendargues, Fabrègues, Cournontéral, Cournonsec (invités par MM. de Brignac, Bourrier-Froment, Héran, Azaïs, etc.). A Pignan et à Villeveyrac, leur triomphe est indescriptible. Le buste de Mariane ne peut souffrir un pareil spectacle à Pignan. Il faut qu'il tombe et qu'il se brise : heureux symbole !

On ne parle que du passage et des exploits des Camelots du Roi, et voici que Montpellier est impatient de s'instruire sur la doctrine des Maîtres qui arment leurs bras. Il faut dire que le Marquis de Forton veille à ce que la propagande ne chôme pas.

Le 31 mai, l'éminent professeur en Sorbonne, Pierre Lasserre, fait un premier cours sur l'esprit de la Sorbonne actuelle et la lutte contre le latin. Le 1er juin, il parle de la guerre aux humanités et aux études classiques. Etudiants et professeurs suivent ces cours avec le plus grand intérêt. Georges Valois traite de l'Or contre l'Intelligence et le Sang, du Régime capitaliste, de la Ploutocratie internationale, et de l'Ordre français.

Le vendredi, à Cette, avec Arnal (réunion tumultueuse, mais instructive et méritoire).

Le samedi et le dimanche, à Montpellier, Valois et Lasserre s'imposent par leur science et leur talent. Ils produisent le meilleur effet sur tous ceux qui réfléchissent et s'intéressent à l'avenir intellectuel et social de la Patrie. Le dimanche, 2 juin, la manifestation est particulièrement impressionnante : Lasserre parle de J.-J. Rousseau ; son érudition, sa critique

acerbe basée sur les meilleures données historiques et philosophiques démolit à jamais l'homme néfaste vénéré par la Révolution. Vaugeois lit la remarquable et précieuse lettre de Jules Lemaître aux étudiants de Montpellier. Il la commente avec une éloquence si ardente que toute la salle trépigne en criant : Vive le Roi ! vive l'Action Française !

Quelques jours après, au cinéma, les Camelots du Roi de Montpellier interrompent la Marseillaise en la sifflant. Puis arrive la période non moins agitée du culte de Rousseau. Nos braves Camelots unis à leurs camarades des environs offrent leur part de vénération à l'immonde Métèque. Des sifflets bien nourris accueillent le cortège blocard qui se rend au Peyrou le 7 juillet afin d'adorer l'idole. Il s'en suit une bagarre où les voyous de la Gueuse assomment de paisibles membres des Chorales et diverses sociétés catholiques justement de passage, par hasard, devant le Peyrou, à cette heure. Il est vrai que les braves de la fanfare de Pignan savent défendre leurs compagnons. Camelots du Roi eux-mêmes et Royalistes militants, ils refoulent les agresseurs comme ils le méritent et joignent leurs cris à ceux des autres Camelots pour conspuer Rousseau et la République. Deux Camelots de Villeveyrac, Goutès et Mellet, sont arrêtés et condamnés à 8 jours de prison. A la suite de ces événements, se classent les exploits du fameux garde du Peyrou, un vieux fanatique quarantehuitard. Il fait arrêter, le soir, à tort et à travers, deux de nos amis soupçonnés sans raison de l'avoir insulté, se vengeant ainsi de la manifestation contre Rousseau. Le Camelot du Roi, Daudé, ouvrier et honnête père de famille, est particulièrement pris à parti par ce bonhomme hanté de la folie de la persécution. On frappe violemment Daudé et on le jette en prison pendant 5 jours comme le pire malfaiteur. Tout cela fait aimer d'autant plus la République !

Une série de conférences est alors donnée avec le concours des sections de Montpellier et de Nîmes dans lesquelles des ordres du jour de protestation sont formulés, conspuant Rousseau, acclamant par contre plus que jamais le Roi, restaurateur de l'ordre et de nos libertés. Mgr le duc d'Orléans a daigné remercier lui-même, M. de Girard de ces diverse adresses.

A Sommières, aux Martigues, à Béziers, à Lunel, à Ganges, à Remoulins, etc., enfin, à *Barbentane* (Voir récit spécial).

A *Pignan* : Manifestation de protestation contre l'emprisonnement d'un Camelot du Roi, P. Robert, condamné à 20 jours de prison et 100 fr. d'amende pour avoir brisé le buste de la Gueuse.

A *Lunel-Viel* : Fondation d'un groupe par J.-A. Brunel.

A *Boisseron*, à *Aimargues* (en plein 14 Juillet), à *St-Bauzille*

de la Silve, Ganges, Vallabrègues, Sauve, Vic-les-Etangs (Banquet de la Sainte-Marie présidé par le félibre Arnavielle), partout le courant se répand, les populations se soulèvent pour se joindre à l'*A. F.*, applaudir ses orateurs, former des groupes, préparer le retour du Roi. Ce courant gagne les Cévennes. Il a déjà atteint, en Août et en Septembre : St-Affrique, le Vigan, Langogne, Millau, ou malgré le Pioutisme, les catholiques viennent à nous de plus en plus. Cette émulation monte jusque dans l'Ardèche ! et nous en omettons beaucoup. Nous ne parlons pas du Roussillon parcouru à son tour par Maxime Réal del Sarte et Vaugeois. Nous laissons également Marseille, Aix, toute la partie orientale du sud-est où l'action est dirigée supérieurement par M. Vernet.

Nous voudrions encore consacrer de longues lignes à nos voisins de *Béziers*, amis admirables qui ont accompli eux aussi de vrais prodiges. A l'heure où ces lignes paraîtrons nous serons renforcés par l'aide plus directe de leur section. M. de Barrès se trouvant partout sur la brèche. Obliger de nous borner nous indiquons simplement le mouvement parti du Bas-Languedoc, de Novembre 1911 au mois d'Octobre 1912. Nous savons que ces efforts se sont multipliés depuis. Pour terminer, nous mentionnons le congrès d'Avignon, où se sont concentrées nos meilleures énergies, avant de se répandre tout autour, de chaque côté du Rhône.....

Le Congrès d'Avignon a eu lieu le 24 et le 25 février 1912. Il fut l'œuvre du distingué président du Comité fédéral du sud-est, M. Vernet, et de l'orateur si apprécié qu'est M. Haour, vice-président de ce même comité. Ils ont été considérablement aidés dans leur rude besogne par M. Amic et par le capitaine Carré, l'un président, l'autre secrétaire de la section avignonaise, et enfin par une foule d'amis que nous ne pouvons tous nommer, mais dont le dévouement est illimité quand il faut se dépenser au service du Roi.

Le samedi, 24 février, deux commissions ont travaillé sans relâche de 2 h. à 7 h. de l'après-midi. Sous la présidence de l'éminent membre de l'Institut, M. Gustave Fagniez, et avec l'aide de MM. Louis Dimier, (de Paris), Despéramons, etc... des vues très utiles ont été échangées et d'importantes décisions ont été prises concernant l'organisation de la propagande. On a, d'ailleurs, constaté leurs effets dans la suite.

Le dimanche 25, après la messe où tous les Congressistes ont assisté ensemble, la séance de clôture a été des plus intéressantes. Elle fut présidée par Madame la Marquise de Mac-Mahon qui n'a pas craint la fatigue d'un long voyage pour donner aux royalistes méridionaux ce témoignage de sympathie. Les Dames et les Jeunes Filles royalistes d'A. F. ne sau-

raient assez lui exprimer leur affectueuse reconnaissance, car en Avignon, comme à Marseille, en Arles, à Barbentane, à Nîmes, à Montpellier, à Béziers, à Perpignan, etc., partout de vaillantes femmes nous aident avec la discrétion qui leur convient, dans l'œuvre de reconstruction nationale. La politique peut ne pas trop leur sourire, mais elles savent qu'elles n'agissent que pour leur religion et leur famille, pour la sécurité de leur foyer si compromise. Et cela suffit au beau rôle qu'elles se sont donné. Il paraît modeste : il n'en est pas moins efficace.

L'après-midi de cette journée mémorable marquera dans les annales d'Avignon. Plus de 3.000 personnes vinrent écouter, debout, pendant trois heures et demie, les orateurs de talent qui prirent part à la grande réunion publique : MM. Gustave Fagniez, la Marquise de Mac-Mahon, Haour, Amic, Pujo, de Bruchard, Despéramons. C'est en sortant que Pujo fut saisi et porté en triomphe par les Camelots du Roi, traversant la ville en conspuant la République, acclamant Philippe VIII, l'Action Française, tous nos émules, modèles et directeurs de Paris ! Cette manifestation se déroula superbe, sans heurt, jusqu'au local de l'Union Vauclusienne où nos amis se séparèrent. Mais les apaches de la Gueuse tinrent à se venger, et ils le firent comme des lâches, brisant les vitres de l'Union Vauclusienne et s'attaquant à nos amis quand ils ne formaient plus que de petits groupements dispersés. C'est ainsi qu'Henry de Bruchard dût se débarrasser courageusement et énergiquement d'une bande d'agresseurs dont plusieurs étaient armés. La plupart de nos Camelots furent également obligés de se faire respecter par les moyens violents.

L'Action Française peut dire que ce congrès lui a fait faire un pas de géant, dans le Midi, ce qui équivaut à une piteuse culbute pour la République.

On recommencera.

Les Camelots du Roi dans le Midi

Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour à Montpellier

Vers la fin de Novembre 1911, Maxime Réal del Sarte accompagné de Lucien Martin vint connaître nos contrées ensoleillées ; son âme d'artiste s'épanouit devant l'éclat de notre ciel, les monuments de Nîmes, le Pont du Gard, le Rhône et la belle cité d'Avignon. Il ne pouvait que revenir dans le pays qui l'avait tant séduit. Et cette fois, c'est Montpellier qui l'a accueilli. Son admiration n'avait plus de borne devant le magnifique Peyrou, l'arc de triomphe et la statue du grand Louis XIV, la vue sur la mer et sur nos jolies Cévennes.

Nos lecteurs ont eu, d'après le rapport précédent, un aperçu général de notre mouvement dans la région du Midi qui nous intéresse le plus. C'est, en effet, sur ce réseau que nos efforts sont le plus facilement coordonnés et mis fraternellement en commun avec nos amis du Gard et de Provence. La section de Montpellier fait assez bonne figure dans ce tableau, et sa part fut active dans la besogne accomplie. Ces résultats n'étonneront nullement ceux qui savent avec quel tact, quelle opiniâtreté et quelle générosité cette section est présidée. C'est bien au Marquis de Forton que nous devons la grande joie d'avoir possédé chez nous, pendant quelques jours, les deux principaux chefs (après Pujo et avec Plateau), de la cohorte d'élite : nos Camelots du Roi, Réal del Sarte et Lacour.

Il est intéressant de mentionner spécialement le résumé des discours prononcés en ces jours inoubliables, soit à Montpellier, soit à Cette. Nous tenons tous à en garder le souvenir écrit.

La Fédération des Camelots du Roi de l'arrondissement de Montpellier a reçu nos deux jeunes chefs de Paris, le dimanche 26 mai. Tous les Camelots du Roi assistèrent ensemble à la messe célébrée à leurs intentions dans l'Eglise de N.-D. des Tables. Puis ils se rendirent au banquet offert à Maxime Réal del Sarte et à Lucien Lacour.

M. le Marquis de Forton parle le premier, brindant au Roi, à M. de Girard, président d'honneur de la réunion, à Maurras, à ses disciples, aux admirables Camelots du Roi, Maxime et Lacour, ainsi qu'à tous leurs camarades.

Il excuse Albert Arnavielle qui fête ce même jour la « Santo Estello » à Narbonne, et fait lire par Azaïs le télégramme suivant envoyé par l'« Arabi ».

« Maxime, Lacour embé vàutrès siei,
« Estranglèn la Guso, è vivo lou Rèi !

« L'Arabi. »

On devine le succès du distique d'Arnavielle, notre cher félibre. *Marcel Azaïs*, l'orateur méridional si apprécié, le jeune et fougueux

Pignanais (ce qui est synonyme de « royaliste indomptable ») apporte à l'artiste Réal del Sarte et au menuisier Lacour le salut cordial des travailleurs de terre. Rien n'est plus contraire à l'oisivcté et à la mollesse que la culture du sol. Au nom des paysans, des ouvriers, des étudiants représentés par la qualité des convives présents, il remercie les Camelots du Roi de venir armer leurs bras en même temps qu'ils éclairent leur raison.

Il n'y a plus de mur entre la pensée et l'action. Les poings solides sont au service des pensées bien ordonnées. Les coups deviennent le corollaire des idées comme le poing sur l'i. Au museau des magistrats faussaires, Maxime a su proclamer bien haut l'infamie de la Cour de Cassation. Le « dos » de Thalamas, les ouïes d'Aristide Briand ont porté l'empreinte vengeresse des mains de nos amis. Et ce ne fut pas sans mûre réflexion ; de propos bien délibéré, ces coups ont été portés de telle sorte que l'adversaire n'a qu'à mesurer les conséquences de ses friponneries.

La réussite de Norbert Pinochet atteste encore la chance des Camelots du Roi quand leur audace est au service d'une idée forte et d'un calcul utile. Les troupes s'organisent et elles seront vite prêtes avec l'exemple de ces magnifiques dévouements.

Le Midi attend le Roi, le Midi de mistral et du félibrige, le Midi de l'indépendance, de la fierté et de la tradition, le Midi qui n'a pas oublié les fusillades de Narbonne et qui ne les oubliera jamais ! Il appelle de toute son âme le Roi qui nous rendra toutes nos libertés, et qui vengera nos morts.

Félix Mathet, président des Camelots du Roi de Montpellier, vient dire au nom de tous les Camelots de la Fédération, l'admiration, la sympathie qu'inspirent partout Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour. Aussi, notre joie est immense de posséder et d'acclamer ces héros du relèvement national qui entraînent la jeunesse française. Quel mérite dans la vente régulière du journal et les divers exploits auxquels nous entraîne la propagande royaliste bien menée ! Mais aussi quelle récompense ! Nous savons (et nos adversaires s'en rendent compte) qu'au bout de ces labeurs, de ces fatigues, il y a le triomphe assuré, c'est-à-dire l'effondrement d'un régime de boue et de trahison. Frappons dûr contre ce régime abject et hâtons-nous de ramener le Roi !

Mathet termine en exprimant les regrets de tous les Camelots de ne pouvoir porter en triomphe le président d'honneur de cette fête, M. Paul de Girard. Il charge M. André Vincent, qui le représente, de lui transmettre l'hommage de leur gratitude pour la paternelle bienveillance qu'il daigne leur témoigner. Puis il remercie M. Vincent lui-même de ses encouragements si sympathiques, ainsi que tous les délégués des sections du département venus des points les plus extrêmes pour ranimer leurs espérances. Tous ensemble crions : Vive le Roi ! sous la conduite de nos vaillants chefs de Paris.

M. André Vincent se fait l'interprète des sentiments de M. de Girard, délégué de Mgr le duc d'Orléans, du Comité royaliste et de M. de Baichis, président du Conseil d'administration de l'*Eclair*. Ma tâche est agréable, dit-il, et ce ne sont pas des conseils, mais de cordiales félicitations que je viens apporter aux Camelots du Roi. Leur ardeur est communicative, leur courage leur fait endurer sans

peur les rigueurs de la prison. Nous saluons ces états de services insurrectionnels nécessaires au salut du pays, ne demandant qu'à vous suivre dans les geôles de la République. On se méfie des avocats, et l'on a raison, car il y en a tant, pédants politiciens et beaux parleurs, qui ont fait beaucoup de mal. Vous pouvez cependant admettre des exceptions, bien que par profession nous soyions trop souvent tentés de nous courber sans cesse devant la sacro-sainte légalité.

Le grand Berryer a donné l'exemple aux avocats royalistes, en distinguant du Droit éternel le respect servile d'une méprisable légalité. Selon la formule du célèbre orateur que je cite : nous sommes royalistes parce que patriotes. C'est la formule de l'Action Française. Nous haïssons la légalité malsaine de la République et nous partageons vos colères et vos rancœurs. Nous vous comprenons quand vous traitez de faussaires les magistrats de la Cour suprême : les premiers en infamie ; quand vous souffletez un Thalamas et un Briand. Nous applaudissons à toutes vos attaques contre cet homme vil, flagorneur hypocrite de la classe ouvrière qu'il a trompée et trahie, type accompli du parlementaire républicain, personnage répugnant ; à sa place dans les salons des comtesses belges comme jadis dans les prés de St-Nazaire, l'ami de Flachon l'est encore au sommet des hautes fonctions dans un régime abject digne de lui.

Ma présence parmi vous, jeunes Camelots du Roi, a une signification importante. S'il y a des organisations distinctes et indépendantes où se rangent les royalistes suivant leurs tempéraments, le but est le même pour tous. Leur émulation ne peut qu'être courtoise et amicale. Nous avons tous les mêmes haines, nous partageons tous le même désir : restaurer, par tous les moyens légaux ou illégaux, la Monarchie française.

Maxime Réal del Sarte, ému de tant d'acclamations, les attribue à la cause qu'il sert. « Je vous remercie de ces éloges, mais je « m'en défends, voyant surtout dans cette touchante sympathie, « la marque de l'amitié, de la solidarité nécessaires entre compa- « gnons poursuivant ensemble une lutte implacable. Le pauvre « homme du Nord que je suis, est ébloui par le soleil du Midi, ce « soleil le réchauffe, il excite son enthousiasme. Je vois ce qu'est « le Midi des cigales. Mon cœur de Français et d'artiste éprouve une « joie indicible dans ce pays de lumière où la clarté est dans les « intelligences aussi bien qu'à perte de vue, à l'horizon ».

Rien n'est plus beau que de voir la pensée de Maurras si bien comprise. Maurras a raison d'être fier de son Midi. Vous êtes venus vous réconforter avec nous, mais il vaut la peine aussi d'arriver de loin et avec l'élan que vous supposez, pour répondre à vos généreuses ardeurs, pour vous affirmer avec confiance que nous vous menons à une victoire certaine. Nos épées sont aiguisées et si nous les retrempons dans l'atmosphère de vos foyers bienfaisants, c'est qu'il est doux de se sentir soutenu par des amis sûrs et fidèles. Nous vous connaissions déjà par Maurras, votre compatriote, par lui nous vous admirons, par lui aussi nous vous pardonnons car, vous le savez, le Midi s'est trop facilement laissé fasciner par l'idéologie mystique et sanguinaire de la Révolution. S'il y a eu des méridionaux passionnés pour des principes qui ont perdu la France, il y

en a eu et il y en a encore plus que jamais qui ont admirablement manifesté la fidélité à nos glorieuses traditions et le discernement du péril républicain. La pensée génératrice de Maurras, pensée qui nous illumine et nous guide, vous l'avez longtemps maintenue sous votre clair soleil. Aujourd'hui, le génie de notre maître Maurras a développé, expliqué et fait rayonner partout la sublime idée du salut national par le Roi, *et par le Roi seul.* Or, cette idée suggère l'action, car il faut en finir. Nous voulons agir jusqu'au bout. L'accueil que vous nous faites est un stimulant. Je vous en remercie et vous en félicite. Votre volonté est providentielle : elle doit se discipliner. Avec des chefs comme M. le marquis de Forton vous apprécierez bientôt les résultats. Je rends hommage à sa ténacité, à son énergie, à son dévouement. Je veux enfin remercier M. André Vincent de ses paroles vengeresses. Il nous a donné la psychologie des diverses associations royalistes et nous a montré notre union intime dans la pensée du Roi. A l'Action Française nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour que cette grande pensée germe, se multiplie et aboutisse prochainement à l'acte libérateur. Les Camelots du Roi sont là, et c'est leur raison d'être. Leur mission est de réaliser dans les faits, ce qui paraît à l'esprit comme une absolue nécessité. Par nous, la Patrie sera délivrée et le Roi rétabli en France.

Lucien Lacour, pas plus que Maxime, ne se présente en orateur. Il parle simplement, parce qu'il faut justifier ses actes et faire pénétrer ses idées. « Nous venons surtout organiser vos forces, dit-il, en vue du but final ». Lucien Lacour nous exprime l'impression profonde qu'il garde des manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc. Les journaux de Paris qui sont *tous* plus ou moins vendus et à la merci du gouvernement, en dehors de l'*Action Française*, ont dû avouer l'effet imposant produit par cette manifestation où dominait la jeunesse de l'Action Française.

Pujo conduisait cet admirable et impressionnant cortège. Il a dû garantir l'ordre devant l'impuissance avouée de la police gouvernementale. La République a compris qu'elle ne peut plus rien contre nous. Nous sommes résolus à continuer de plus belle à la faire céder par la force. Si la France arrive à célébrer officiellement la fête de Jeanne d'Arc, c'est à nous, à l'Action Française et aux Camelots du Roi qu'on le devra. Il faut qu'on le sache, car ce réveil de l'instinct national sous la menace étrangère n'est sagement compris, utilement canalisé et dirigé que par nos maîtres, tels Maurras, Daudet, Vesins, Lemaître, Bourget, Bainville, Vaugeois, de Roux, etc.

C'est de la piété envers Jeanne d'Arc qu'est sortie l'idée directrice qui a créé puis animé la troupe des Camelots du Roi. C'est en combattant pour défendre Jeanne d'Arc à la Sorbonne, que nous avons fait nos premières armes. Et celui qui a donné l'exemple des protestations violentes contre l'insulteur Thalamas, c'est Maxime. (Acclamations prolongées). Oui, s'écrie Lacour, c'est Maxime qui a fessé Thalamas, aidé de Pujo, et c'est Pujo qui, après avoir dirigé la bataille comme il sait le faire, se chargea du cours qu'il convenait de faire entendre aux bons Français. Et cela en pleine Sorbonne, au nez de la police. Depuis, nos succès n'ont fait qu'augmenter.

Pas besoin de les énumérer tous. Rappelez-vous nos manifestations contre le juif Bernstein au Théâtre Français, rappelez-vous la merveilleuse réussite du coup de Pinochet. S'il est facile de s'emparer du pouvoir par téléphone afin de libérer un camarade prisonnier, il ne sera pas bien difficile sans doute de surprendre une fois de plus les tenants désemparés d'un pouvoir qui tombe en pourriture pour tenter et réaliser le grand coup. Avec combien plus d'ardeur nous nous y mettrons ce jour-là, puisqu'il s'agira de libérer la France entière, notre chère Patrie.

Ayez confiance, conclut Lacour, nos doctrines apportent l'union et la sûreté dans les esprits. Quand la violence est justifiée par la raison, sa force s'augmente considérablement. Après tout, la politique n'est pas notre affaire à nous, modestes Français, ouvriers, travailleurs, qui voulons vivre en paix à nos métiers, en dehors de toutes ces querelles.

Nous ne sommes pas des politiciens, nous les abhorrons. Voilà pourquoi nous ficherons en l'air les parlementaires et remettrons au Roi le soin de faire la seule politique utile, puisque c'est son métier. Je fais appel à ce noble Prince, futur Roi du Travail, le seul Prince qui ait osé dénoncer la main-mise du juif sur notre peuple. Vive Mgr le duc d'Orléans, le Roi du discours de San Remo, c'est-à-dire le Roi protecteur de tous les honnêtes travailleurs de France contre l'étranger rapace et contre l'exploiteur politicien !

— Ces paroles, tombées sur un terrain déjà bien préparé, produiront des récoltes abondantes de dévouement, de générosité et de sacrifice... Déjà, les sections se multiplient dans l'Hérault et quand nos amis de Paris reviendront nous visiter, ils constateront les progrès merveilleux accomplis après leur premier passage chez nous. Que sera-ce après le second ? D'ici là, la République sera bien près du tombeau !

J. A. B.

Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour

à Cette

Ce fut la première réunion publique royaliste donnée à Cette depuis bien des années. Nous la devons au dévouement de MM. Pêcheur, Raymond, Joullié et de tant d'autres amis qui ont su, très rapidement, fonder une section déjà prospère avec un groupe très décidé de Camelots du Roi. L'un de ces derniers, Marcel Constant, a eu l'honneur d'être à Cette la première victime du mouchardage républicain. Il fut traduit en justice de paix et condamné à une amende relativement élevée, pour avoir tout simplement collé de petites affiches représentant Mgr le duc d'Orléans ou reproduisant ses paroles royales. Qu'il soit ici hautement félicité.

Rappelons en quels termes M. le marquis de Forton présenta,

à Cette, les jeunes Camelots du Roi de Paris et les raisons de la Guerre de l'Indépendance par eux entreprise avec l'Action Française.

— L'Action Française s'est formée d'une réflexion qui a mûri et s'est épanouie avec la solution royaliste.

Avant l'année 1898, deux intellectuels, Vaugeois et Pujo, pensèrent fonder un Comité de patriotes en dehors des politiciens pour étudier, à la lumière de la philosophie politique et d'après l'expérience des événements, les besoins de notre société française. Là, chacun préconisait ses préférences, mais une solution était recherchée en commun avec une réelle énergie. Charles Maurras et Villebois-Mareuil abordèrent dans ce cénacle et, sans tarder, leur influence s'exerça prodigieusement. « Nous voulons bien la République, dirent Vaugeois et Pujo, mais à condition qu'elle ne tue pas la France ». Ces prémices posés, on vit bientôt, selon l'enseignement de Maurras, que la République tuait la France et le principe fut établi de la conclusion royaliste. Maurras commença alors à constituer l'admirable monument qu'est : *l'Enquête sur la Monarchie.*

Point par point, avec sa dialectique supérieurement belle, il discute toutes les objections, secoue toutes les indécisions, reproduit les réponses incertaines des néophytes attirés par la puissance de son raisonnement, mais non encore tout à fait convaincus. Doucement, il les amène à l'aveu de la vérité qui nous aveugle aujourd'hui, tant elle est devenue éblouissante. C'est ainsi que nous pouvons constater avec joie la conversion d'un homme illustre comme Jules Lemaître, et celle d'un érudit comme Cavaignac, et tant d'autres.

Sans doute il existait avant eux, avant nous, des royalistes dignes d'être respectés. Mais beaucoup s'étaient trop facilement résignés. Il ne suffit pas de vénérer les traditions françaises. Nous sommes royalistes parce qu'à l'heure actuelle nous avons besoin du Roi ; non pas d'un Roi quelconque, mais de l'héritier des Rois qui ont fait la France.

Nous reconnaissons, avec l'Action Française, que notre génie national demeure encore vivant. Selon la formule du duc d'Orléans : *tout ce qui est national est nôtre.* Or, la Révolution atrophie ce génie, elle use nos qualités, elle est donc nuisible. Les nuées révolutionnaires ont projeté partout l'obscurité : dans la littérature, dans le domaine des arts, dans les mœurs publiques et privées. Nous avons le devoir d'éviter l'effondrement final en luttant contre la Révolution. La démocratie étant chez nous, la forme de gouvernement qui répond le mieux à l'éclosion des principes révolutionnaires, nous la combattons à outrance. Elle donne au peuple l'illusion d'une souveraineté abstraite qui, au fond, n'existe pas ; elle accorde la force au nombre et c'est là sa faiblesse. Le peuple devient ainsi l'esclave d'une puissance stupide et anonyme. Il est, en réalité, tyrannisé par les aventuriers qui convoitent le pouvoir : c'est une monstrueuse duperie. Pour désirer un gouvernement démocratique, il faudrait rêver le perfectionnement assuré de tous les individus. Or, l'homme a, hélas, des penchants mauvais qu'il n'est pas toujours facile de réprimer en douceur. Tant que les appétits et les convoitises humaines subsisteront, la Démocratie sera un fléau à écarter.

Bien plus, ces funestes institutions ont contribué à corrompre les hommes. Aussi, l'Action Française a-t-elle décidé la destruction de ce régime pour sauver la Patrie. Nos Camelots du Roi sont les éclaireurs qui nous entraînent vers l'action directe dont chacun reconnaît aujourd'hui l'absolue nécessité. Nous avons essayé tous les moyens contre les attaques de l'ennemi de l'intérieur. De concessions en concessions, nous dégringolions jusqu'au fond de l'abîme. L'Action Française est venue relever notre courage et sa violence est justifiée par l'immense utilité du but.

On entend parler de haine et de sauvagerie. Que les craintifs s'en prennent à ceux qui nous ont déclaré la guerre, à la Franc-Maçonnerie, aux quatre Etats confédérés, aux complices de l'Etranger qui anéantissent la France. C'est de ce côté que s'accumulent les haines et les sauvageries. Nous ne faisons que nous défendre.

L'élite de la population parisienne est acquise à l'Action Française. Le Restaurateur de nos libertés, Mgr le duc d'Orléans a compris le rôle magnifique de ces nobles Camelots du Roi, fils du peuple ou issus des classes sociales les plus diverses, tous unis dans un sentiment fraternel remarquable. Maxime et Lucien Lacour sont les dignes capitaines de cette phalange héroïque. C'est à eux que les bons Français devront la délivrance qui, chaque jour, s'annonce plus sûre et plus prochaine.

— *Maxime Réal del Sarte* répond que son seul mérite a été de sortir de la torpeur conservatrice. « Mes états de services sont vite énumérés, je me suis décidé à agir en toute occasion.

On a dit beaucoup de mal des Camelots du Roi : c'est une excellente manière de les présenter. En nous connaissant, vous verrez que nous n'avons pas tout à fait l'air d'être des énergumènes. La violence n'est pas le fruit de notre tempérament. Il a fallu nous faire violence contre nous-mêmes, contre notre nature, avant d'être violents contre nos adversaires. Mais les calomnies injustes sont venues se briser près de nous sans jamais nous troubler. Nous savons, lorsque nous sommes contraints d'employer la force, que c'est un droit sacré, obligatoire, basé sur les plus solides raisons, et cela nous suffit.

Maxime lit alors le texte de S. S. Léon XIII, par lequel le Pape justifie le changement de régime et excuse la force comme moyen de défense suprême, quand une législation ne répond plus aux réalités sociales et politiques d'un peuple. Puis, il démontre que la République en France n'est pas une forme quelconque de gouvernement, mais un régime révolutionnaire, corrupteur, antinational dès son origine, servant avant tout les intérêts juifs et nous soumettant à l'Etranger.

Certains catholiques nous reprochent encore la formule : *Politique d'abord*. Il ne s'agit pas d'une supériorité de la politique considérée en général par rapport à la religion. Quand nous disons « *politique d'abord* », c'est dans l'ordre du temps un appel au combat qui presse le plus, c'est une façon d'indiquer qu'il importe, dans l'intérêt même de notre principale préoccupation qui est l'apostolat catholique, de nous débarrasser des chaînes républicaines.

Pour cela, il est urgent d'en finir avec l'opposition parlementaire et purement légale, opposition pour rire, parodie d'opposition. Que

sort-il des séances monotones où bavardent les députés ? Dès qu'on s'en rend compte, c'est un flot de mépris qui vous soulève !... Quels sont, au contraire, les résultats de nos coups ? Voyez l'acte vengeur de Lacour. Pouvait-on se contenter de souffleter « *moralement* » la canaille qu'est Briand. Ce triste personnage est insensible au dédain moral. Il a été certainement très sensible quand la main vigoureuse de Lacour lui a cinglé le visage.

Comme Jeanne d'Arc, nous chasserons l'ennemi hors de France. Nous frapperons encore, et du poing et de l'épée, nous verserons notre sang s'il le faut, prêts sans cesse à braver sans crainte et la prison et la mort, mais tous les moyens seront employés pour ramener le Roi pacificateur et pour le faire sacrer à Reims.

— *Lucien Lacour* explique pourquoi beaucoup d'ouvriers comme lui, dégoûtés de la République à laquelle ils ont cru jadis, et des vaines promesses socialistes, se sont finalement soulevés pour rendre la France à sa destinée. Nous sommes pressés d'en finir au plus tôt avec la politique et les politiciens pour retourner à nos métiers. L'Action Française s'organise de plus en plus, sa force se multiplie et je vous réponds que, lorsque la bonne et sérieuse occasion d'opérer le coup de force se présentera, nous ne la manquerons pas. Il nous tarde de réussir et de faire protéger, par l'autorité paternelle du Roi, l'épargne du travail français contre l'or juif.

En prison, dit Lacour, j'ai eu le temps de réfléchir. A Clairvaux, je pensais au grand St-Bernard, à l'œuvre de l'Eglise complétée par celle de nos Rois. Je songeais aussi à Celui qui m'a précédé dans cette prison, au jeune Roi gamelle, à Mgr le duc d'Orléans si capable de réaliser nos aspirations. Tous ces souvenirs m'empêchaient de me laisser aller à la mélancolie et, au bout de mes longues réflexions, j'ai toujours conclu ceci : Après tout la Foi nous aide à supporter toutes les souffrances, elle nous oblige aussi à avoir confiance. Jeanne d'Arc, en cela comme dans tout le reste de sa mission providentielle, doit nous servir d'exemple.

Puis, j'ai été chasseur à pied. Or, en chantant la marche de la Sidi-Braïm, je me rappelle souvent le couplet qui évoque les fantômes glorieux... Ce sont ceux-là qui guident nos pas dans les batailles. A notre tour, dans la lutte suprême contre la République, nous saurons évoquer la mémoire de nos morts, de tous ceux qui ont fait la France !

— Dans cette même réunion, deux de nos meilleurs et distingués amis du Comité de Montpellier ont prononcé, à leur tour, de fort beaux discours. Ce sont M. le baron de Rovira et M. le vicomte de Rodez-Bénavent.

— M. de Rovira a brillamment réfuté les griefs forgés contre l'Action Française dans certains milieux catholiques libéraux. Il a vanté avec éloquence et comme il convenait : Maurras, le maître de la pensée française à l'heure présente. Les accusations stupides formulées contre lui par des auteurs de mauvaise foi, tels les Lugan, les Pierre, les Labertonnière, sont réduites à néant par la parole ferme, énergique et vibrante de M. de Rovira.

— M. de Rodez a démontré pourquoi, à l'Action Française, on ne peut pas sympathiser avec le Bonapartisme. Nous admirons les gloires napoléoniennes, mais nous abhorrons la double face à la

Janus des bonapartistes actuels. Ils veulent être à la fois monarchistes héréditaires et plébiscitaires.

Le plébiscite ne sort pas du bourbier électoral et parlementaire, donc, il ne vaut pas mieux que le mode de suffrage du système républicain.

La dynastie des Bonapartes n'évoque que trop la diminution de la France, et nos oreilles bourdonnent quand deux noms viennent les frapper : *Waterloo*, *Sedan*, sans parler de Sadowa, des unités allemande et italienne, œuvres de la politique extérieure impériale.

Enfin, que représente la solution plébiscitaire impérialiste à l'aurore du XX^e^ siècle et en l'an de grâce 1912 ? Serait-ce une dynastie nouvelle et régénérée avec un grand homme, un colosse génial, un second Napoléon I^er^ ?

Les illusions de l'excellent père Cassagnac se sont complètement évanouies. Nous sommes en présence d'un vulgaire tripot, s'appuyant sur le concours de juifs et de financiers. Ces derniers redoutent d'une part les tendances et l'organisation syndicalistes, d'autre part la renaissance française avec la charte de San-Remo : alors, ils nous proposent un sabre au service du coffre, sans autre garantie morale ! En d'autres termes, c'est la Révolution, c'est la République radicale qui continueraient sous le masque d'une souveraineté responsable. L'Action Française est là, heureusement, pour déjouer tous ces misérables calculs. Quelques conservateurs peuvent s'y laisser prendre comme une mouche sur du miel.

Nous sommes de ceux qui envisagent le salut de la Patrie garanti par de meilleures bases. Notre coup de force demandera peut-être plus d'audace et plus de dévouement. Mais aussi Mgr le duc d'Orléans aura une autre allure au milieu de son peuple que le Plon plon n° 2 suivi de Reinach et de Rothschild.

— M. de Rodez est très écouté. D'ailleurs, les populations de l'Hérault, notamment celles du canton de Ganges dont il est conseiller général, savent avec quelle activité et quel désintéressement il rend service à tous.

Ses adversaires comme ses amis sont obligés de manifester la cordiale sympathie qu'il inspire.

Le Prince compte sur lui comme sur un de ses plus fidèles lieutenants, car il est de ceux qui maintiennent les grandes traditions.

— Notre Action Française a recueilli, dans l'Hérault, l'adhésion des meilleures volontés et d'une élite choisie où fusionnent les bons éléments issus de tous les degrés de l'échelle sociale. Aussi, sommes-nous certains que Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour auront dit à Paris que nos troupes sont prêtes et qu'elles ne faibliront jamais. Il y a, dans nos régions, une influence funeste et mortelle, celle dite de la Petite Chapelle, c'est-à-dire celle d'un centre maçonnique qui s'est cru jadis tout-puissant. Si le poison libéral a amolli beaucoup de catholiques, nous avons su réagir contre l'indifférence des masses et voici le glas qui sonne la peur chez les malheureux « chapelards ».

Comme à Lourdes, nos bras vaudront mieux que des bulletins de vote pour mettre à la raison leurs apaches et leurs vils souteneurs. La guerre est sérieusement engagée chez nous comme dans la France

entière, et c'est le cas de répéter le dernier couplet du chant d'assaut des Camelots du Roi :

Demain sur nos tombeaux
Les blés seront plus beaux
Formons nos lignes
Nous aurons cet été
Du vin aux vignes
Avec la Royauté.

J. A. B.

La Manifestation d'Action Française du 23 juin 1912

à Barbantane (Provence)

Tous nos lecteurs du Midi se rappellent les comptes-rendus détaillés de cette fête inoubliable parus dans l'*Action Française*, le *Midi Royaliste*, l'*Eclair de Montpellier*, le *Journal du Midi*, le *Soleil du Midi*, et autres journaux royalistes du pays d'Avignon, d'Arles et de Provence. Etant donnée l'importance de la réunion, nous avons jugé utile de recueillir, pour l'almanach de l'A. F., l'analyse aussi complète que possible des discours prononcés dans le parc de Barbentane devant plus de 4.000 personnes en cette délicieuse après-midi d'été. Aucun journal n'a pu trouver la place d'en dire aussi long. Et pourtant nos amis tiennent à recueillir ce souvenir ineffaçable d'une journée providentielle qui aura, nous l'espérons, plusieurs lendemains.

Discours de M. Pierre Lasserre. — Au nom de Charles Maurras et de ses compagnons du Comité directeur d'A. F. de Paris, M. Pierre Lasserre salue la terre provençale, terre de l'éloquence et de la poésie. Il félicite les Provençaux de leur clairvoyance et de leur empressement à étudier les doctrines de l'Action Française. Elles confirment, d'ailleurs, leurs plus chères espérances traditionnelles.

Si l'étude est nécessaire, l'action doit lui succéder. L'idée républicaine est devenue une abominable vieillerie. Les libéraux ont pris des airs de fossiles. Le désordre et l'impuissance de ce régime usé nous annonce la réalisation d'une paix prochaine. L'Etat a montré la faiblesse de ses assises en célébrant la malsaine commémoraison de J.-J. Rousseau. C'est le prélude de son effondrement. Nous lui opposons un arsenal d'idées, de faits, de réalités, de décisions, de précisions qui nous rend désormais invincibles. Nous n'en voulons pas personnellement aux Républicains, les institutions favorisant trop leur corruption, mais nous sommes bien résolus à poursuivre jusqu'à la

ort le régime abject qui tue la France peu à peu. La Répu-
lique et la Démocratie doivent fatalement aboutir à l'anar-
nie. Le Roi peut seul mettre ordre au dévergondage politique
ont nous sommes profondément écœurés. Sur cette déché-
nce, Philippe VIII reconstruira une France à nouveau flo-
ssante.

Le Maître si érudit qu'est M. Pierre Lasserre est longuement
vationné.

Discours de M. Noël Trouvé. — L'auditoire accueille avec la
lus vive sympathie le jeune et éloquent avocat de Paris.
elui-ci expose les leçons qui doivent pénétrer nos esprits en
n jour d'allégresse aussi rayonnant sous le clair et chaud
oleil de Provence. Le Roi est en exil, nos plus chères libertés
ont avec lui proscrites. Mais en célébrant la Saint Philippe,
ous témoignons notre immuable fidélité à ce valeureux Prince,
ui même de l'exil, règne au milieu de nous. Nous sentons en
ui le chef que nous replacerons prochainement à la tête de la
'atrie libérée... Notre devoir est de le servir avec ardeur et
e propager les principes au nom desquels nous voulons son
etour.

C'est afin de proclamer les principes immuables de l'ordre,
le l'autorité et de la tradition, que Pie X reste captif à Rome,
léposséde par la Révolution internationale. Du Janicule et du
Capitole, il a reçu le défi d'un immonde juif : Nathan. Mais
uivant l'exemple du Divin Maître peu soucieux de l'outrage
les Pharisiens, le Pape demeure impassible, et il maintient
oujours les droits de l'éternelle Vérité. Catholiques, nous nous
ssocions à cette sublime et solennelle protestation contre l'es-
rit du mal et contre l'erreur révolutionnaire. Français, nous
aisons entendre en même temps nos revendications immor-
elles en faveur de l'autorité nécessaire, du droit monarchique
t de l'hérédité, garantie essentielle de la paix nationale.

C'est pour défendre ces principes, que nos zouaves pontifi-
aux répandirent leur sang. Sans doute, ce fut une hécatombe
douloureuse. La défaite n'a point dissipé la gloire des Lamori-
ière, des Pimodan, des Charette ! La bannière blanche du
Sacré-Cœur qui flotta à Patay, à Loigny, et qui fut plus tard
déposée sur le cercueil d'Henri V, à Frohsdorf, est encore prête
à se déployer pour abriter les imitateurs de ces braves. S'il a
fallu céder provisoirement devant la force brutale, l'Idée n'est
point morte : bien au contraire. La contre-révolution s'affirme
plus que jamais dans les intelligences d'élite et dans les jeunes
cœurs de la génération qui monte. La guerre sainte est à nou-
veau déclarée. Nous sommes prêts à nous battre et à mourir,
mais ce ne sera pas sans aboutir à la victoire. Une race de lut-
teurs se lève qui ne pliera pas. A la lueur des enseignements

de l'expérience et de l'histoire, nous redoublerons nos efforts planant au-dessus de la foule indolente, et ne perdant jamais de vue le but très distinctement découvert.

Appuyés sur la civilisation qui caractérise notre race depuis la plus haute antiquité latine, nous nous sentons solides sur la terre des aïeux, et sa floraison merveilleuse de science, de finesse, de bon sens, est un stimulant de plus, fait pour renforcer notre espoir. Contre le Juif étranger et barbare, nous poussons le cri de guerre qui est pour tous les bons Français le cri de délivrance. Il répond à la voix de notre Prince qui a établi sa charte à San Remo. Nous avons repris l'offensive et c'est bien là, comme dit Pujo, une nouvelle et véritable *guerre de l'Indépendance* qui se poursuit. Tant que le résultat ne sera pas atteint, la bataille sera menée âprement.

L'Action Française militante est sortie de la résistance aux inventaires d'Eglises. Victimes du devoir, les Dimier, les Boifleury, les Vesins ont acquis les plus beaux titres à notre admiration ; mais comme ils ne sont pas de ceux qui se résignent vainement, leur sacrifice crie vengeance. Aussi devons-nous, avec eux, revendiquer, défendre et reconquérir nos plus chères libertés. Alors, des héros se sont levés tels Pujo, Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour. Ils incarnent nos espérances parce qu'ils savent employer une juste et légitime violence au service de la raison. Maurras le dit souvent et il en est fier. Combien sommes-nous fiers à notre tour de ce Maître à la pensée puissante, lumineuse, géniale ! Grâce à lui les républicains ne savent plus quelles raisons nous opposer. Les clairvoyants abandonnent la vieille croyance erronée dans l'idéal républicain, idéal complètement tombé en désuétude. Lorsque l'instinct français renaît chez eux, ils sont affamés de voir un Roi ! Philippe VIII a les qualités requises pour entraîner les plus rebelles. Préparons de toutes nos forces son entrée triomphale sur la terre de ses aïeux, car il est temps d'arracher la Patrie aux misérables auteurs de la décadence actuelle comme aux menaces de l'étranger. Le Roi est prêt : son dernier document le prouve. Sa lettre au Marquis de Kernier établit en quelques lignes concises l'essentiel du programme de reconstruction nationale que la Monarchie seule saura réaliser. Mgr le Duc d'Orléans répète qu'il n'est pas l'homme d'un parti, mais le refuge et le protecteur de tous les bons Français sans exception. Redisons-le sans cesse : Nous ne sommes par un *parti*, nous, royalistes d'Action Française. Et c'est ce beau côté du principe royaliste, la dissolution des haines et des divisions de partis, qui a fait adhérer à nos doctrines des hommes de valeur tels que Jules Lemaître, Flourens et Cavaignac. Ces recrues précieuses nous réconfortent et annoncent de nouveaux succès. On objecte : « Mais vous

avez contre vous la puissance de l'or ». Sans doute la juiverie en dispose à son gré. L'or est-il suffisant pour arrêter la générosité d'un peuple qui veut à tout prix s'affranchir.

L'homme vit du pain et de l'idée. Dieu lui a imposé la nécessité du travail, il se nourrit du fruit de son labeur, sans être toujours disposé à se vendre ! Heureusement, la vénalité n'est pas connue chez les ligueurs d'A. F. et les honnêtes gens nous en rendront justice. Notre puissance à nous est *dans notre pensée*, et nous avons, de notre côté, ce que Maurras a nommé en titrant ainsi un beau livre : l'AVENIR DE L'INTELLIGENCE. Ne l'oublions pas, Camelots du Roi, à cette force intellectuelle nous savons ajouter quand il le faut, celle de nos bras et de nos poings !

A l'Or impur, nous opposons le fer vengeur de ce glaive historique qui traça les contours de la Patrie. Sur l'enclume de nos volontés nous forgeons l'épée étincelante de la lutte suprême, l'épée qui saluera le Roi vainqueur !

Discours de M. André Vincent. — M. André Vincent parle au nom de M. de Girard, le délégué de Mgr le Duc d'Orléans, dans la région.

Le ralliement n'a pas entamé la fidélité de la Provence catholique et royaliste. Du moins, s'il y a eu menace, le vieil arbre repousse avec vigueur. Les événements ont suivi leur cours, confirmant et consolidant nos traditions. Les profiteurs et jouisseurs du régime républicain nous ont fourni la preuve vivante de l'antinomie irréductible qui existe entre l'intérêt républicain et l'intérêt patriotique de la France. Les crises diplomatiques ont démontré l'insanité de ce régime où l'électeur est souverain quelles que soient son incapacité, son incompétence et sa stupidité. Or, la politique extérieure est entre les mains des politiciens ses élus, ou des hommes choisis par les politiciens. Entendons-nous quelque chose aux traités secrets ou non ? Notre souveraineté, ce sceptre de roseau, est dérisoire entre nos mains. Le peuple livré aux parlottes des intriguants, des ambitieux et des bavards, se trouve soudain menacé par l'Etranger. On sait ce que nous a valu la diplomatie humiliante d'un Cruppi et d'un M. de Selve, et nous ne pouvons les citer tous !

Le Roi, au contraire, peut manœuvrer en connaissance de cause, et s'entourer des compétences professionnelles en matière de politique extérieure comme en toute chose. Il est l'héritier d'une race qui a l'instinct de son intérêt lié à celui de son peuple. Il tient cet instinct de son sang. L'œuvre de ses aïeux est l'unité française. Son horizon est illimité et ses vues sont ainsi d'une longue portée pour assurer la sécurité dans l'avenir.

Son autorité provient des générations antérieures, elle s'étend au-delà de la tombe. Elle s'appuie sur des réalités, et sur les services rendus. Elle rend l'indépendance à la Patrie et aux communes tout en les dirigeant dans une action d'ensemble tendant au bien public.

Pour rétablir cet ordre et rentrer dans nos droits, pour retrouver la sécurité et sauver la Patrie, nous ne reculerons devant rien. Sans craindre la violation de la légalité, nous comptons sur le coup de force proposé par l'Action Française, qui sera consacré par l'assentiment du pays. Cette contre-révolution bienfaisante réconciliera tous les vrais Français sous l'égide de la Monarchie. Nos Rois reprendront le cours de leur destinée héroïque.

Discours de M. Haour. — L'éminent orateur, dont la parole lucide et précise sait entraîner les esprits les plus hésitants, ne prononce pas cette fois-ci une de ces merveilleuses conférences aux arguments irréfutables : son auditoire est plus que converti, la foi royaliste jaillit de tous les cœurs ! Il se contente d'unir manifestement ses sentiments à ceux de l'assemblée. M. Haour commence par adresser, au nom de tous, sa profonde sympathie à M. Paul Vernet, président du Comité fédéral du sud-est, dont il présente les excuses. Sans un deuil cruel, M. Vernet serait parmi nous. Chacun sait qu'il a eu l'honneur d'être nommé Président du Comité royaliste de Marseille. Cette marque de confiance témoignée par notre Prince, était bien due à son admirable dévouement. Elle indique en même temps la concentration de tous les vrais royalistes autour de l'Action Française. De vifs applaudissements soulignent cette annonce de la victoire de nos doctrines qui apparaît désormais définitive.

Tous les royalistes militants se sont ralliés à l'A. F. sans la moindre hésitation : parmi les vétérans, M. Haour aime à citer M. Bertran de Ballenda, modèle de persévérance et d'énergie. Avec M. Joncquières d'Oriola, il mène à bien dans le Roussillon une organisation exemplaire. Le fanatisme républicain s'attaque à eux comme le serpent à la lime. Parmi les plus dévoués toujours à l'avant-garde, M. Haour n'oublie pas non plus " l'Arabi ". Celui-ci est tellement à son aise au pays de Mistral ! Barbentane est en allégresse : le drapeau national y flotte orné des fleurs de lis de France. Nous avons commencé par entendre, à l'église, proclamer les vérités intégrales : celles de la Foi catholique jointes aux vérités politiques affirmées sans déguisement du haut de la chaire sacrée. Dans cette église de Barbentane, nous pressentions la délivrance prochaine au souvenir du sacre de Reims, et cette fête de Jeanne d'Arc en est le présage certain. Royalistes non seulement de tradition, mais de conquête et d'apostolat, nous éprouvons un doux

ncouragement au spectacle de ce magnifique et poétique bou-
uet printanier de jeunes dames et de jeunes filles qui ne crai-
nent pas de se mêler à une lutte âpre pour le salut de leur
Religion, de leur Patrie, de leur foyer, de leur famille. Enfin,
e vieux drapeau de St-Rémy, qui a flotté sous la Restauration,
ont les plis sont pour nous un emblème de respect du passé,
e confiance en l'avenir, nous l'arborons ici avec la certitude
'une victoire prochaine.

Discours de M. Gasteran (de Clermont-Ferrand). — Fier et oyeux de se retrouver en Provence, M. Gasteran exprime son dmiration pour le poète illustre, le vieillard vénéré qui la per-onnifie. Avec une étonnante facilité de parole, dont l'audi-oire est ravi, il décrit le merveilleux tableau du beau pays ongeant la Méditerranée. Ce pays ensoleillé voit surgir des ommes au cœur sensible, ce qui ne les empêche pas d'exprі-ner des idées claires et des pensées parfaitement équilibrées Ovation à Mistral). Cette terre féconde a produit la plus vaste t la plus lumineuse intelligence de notre époque, un génie au ouffle puissant qui est l'orgueil de notre contrée (Ovation à Maurras).

La Patrie est en danger. Honneur aux Camelots du Roi qui nt entrepris les chevauchées modernes contre l'étranger de 'intérieur !

L'Action Française démasque l'espionnage juif allemand. Elle ne recule devant rien, on ne peut rien contre elle. Oserait-on essayer du subterfuge Victor-Sedan ? ce fils du F.·.M.·. Plom-blon ! ce chef sans troupe ! ce cousin du prince-président auteur esponsable de l'unité allemande et de l'unité italienne ! Non, es manœuvres louches entre Juifs et pâles conservateurs 'aboutiront jamais, car l'A. F. sera là et elle y veillera. Comme 'a dit Noël Trouvé, nous nous moquons de l'or d'Israël : il est aché de sang, il nous répugne. Jeanne d'Arc nous épargnera e fléau qui prolongerait l'œuvre néfaste et négative de la Révo-ution. Tout nous indique au contraire le discrédit et l'effon-rement de cette lamentable Révolution : l'apothéose de Rous-eau par la Gueuse en a été une des preuves. Or, ces attesta-ions se multiplient de jour en jour. Devant le spectacle de ette Saint Philippe, dans le cadre enchanteur de Barbentane ussi bien qu'à Paris, l'espérance renaît vivace, irrésistible. La France revivra avec son Roi !

Discours de M. Marcel Viel. — A peine arrivé, notre ami était l'objet des plus chaudes acclamations, et certes, il les mérite. Les Barbentanais l'ont proclamé leur compatriote de-puis que chez eux comme dans toute la Provence longeant le Rhône, il s'est fait pendant près de deux ans le porte-parole de l'Action Française avec une ardeur sans égale. Sa verve infa-

tigable met l'auditoire en joie. Le régime républicain, dit-il, est semblable au jeu local du " tira-péou ". En haut, un mas de cocagne : l'Elysée et les ministères ; vers le milieu les sièges du Parlement, plus bas toutes les fonctions grassement rémunérées. C'est à qui saura distancer son concurrent dans la bousculade.... Cette course échevelée offre un spectacle des plus risibles, mais aussi des plus écœurants... Elle est la conséquence inévitable du régime électif, cause incessante de guerre civile. M. Combes l'a avoué. Dans son dernier discours, il parlait de la France comme d'un champ de bataille où il n'avait qu'un but : le triomphe de *son parti*. Ces paroles de division haineuse entre Français donnent le frisson, mais elles nous obligent à chercher le remède qui mettra fin à ces discordes. Les événements nous servent à souhait : hâtons-nous de ne pas perdre les bonnes occasions qu'ils présentent. La République est en banqueroute frauduleuse. Nous avons contre elle, dressé l'acte d'accusation qui la condamne à mort. La chasse est ouverte et les derniers partisans de la Gueuse tremblent de peur. S'ils sont aux abois c'est que le salut est proche. La République achève de glisser sur la boue, tandis qu'elle a vécu dans la honte, le crime, le sang !

L'Action Française aiguise ses armes et sa force s'accroît chaque jour pour ramener le Roi !

Discours de M. Abel Bréart. — Encore un jeune qui sait se dépenser et qui est venu réchauffer son âme de patriote sur le noble sol de Provence. Depuis qu'il donne des conférences, car lui aussi est sans cesse sur la brèche, il constate que le nombre des auditeurs royalistes augmente considérablement, tandis que chez les Républicains la force est en décroissance continuelle.

Dans ce pays, où André Vincent a porté partout la contradiction aux Républicains et où sa parole a trouvé le plus sympathique écho, notre campagne d'A. F. devait rencontrer un terrain admirablement préparé.

Aussi, recueillons-nous une magnifique moisson. Les préjugés se dissipent. La semence porte ses fruits : partout renaît l'expression des plus généreuses aspirations françaises.

Compatriotes et disciples fervents de l'illustre Maurras, nous sommes déjà des légions de royalistes prêts à tout. Car il ne s'agit pas seulement d'avoir raison, il faut faire triompher cette raison. L'A. F. ne se contente pas d'affirmer les droits patriotiques et de les faire pénétrer dans les intelligences. C'est en même temps une levée d'armes. Le Roi Philippe VIII saura prendre la tête de ces bataillons d'élite lorsque sonnera l'heure marquée par la Providence.

Discours du félibre Albert Arnavielle. — L'" Arabi ", le

" saint du félibrige ", provoque en se levant un enthousiasme indescriptible. Le lieutenant de Mistral, le grand ami de Maurras, bien que Languedocien d'origine, est tout à fait chez lui sous ce même ciel d'azur et dans cette atmosphère privilégiée où tant de fois sa voix vibrante fit retentir le chant sacré : " la Coupo santo " ! Dans le plus pur dialecte de ceux qui ont remplacé les troubadours au pays de Mireille, Arna ielle réveille ses sœurs les cigales, les invitant à " canta per lou Reï ". Leurs cris stridents se mêlent aux siens pour prêcher la guerre sainte contre l'horrible Gueuse : « la Mariano dé malhur ! »

Sans doute, le Midi rendu esclave par la centralisation républicaine et napoléonienne, a produit des illuminés malfaisants. Il n'a pas perdu pour cela la sève de ses vertus latines, romaines, catholiques. La renaissance du goût qui s'accuse actuellement dans une élite au tempérament bien français, est qu'on le veuille ou non, très propice au bon ordre c'est-à-dire à la Monarchie. La Monarchie, c'est en effet l'harmonie dans la variété, c'est l'unité nationale laissant tout de même l'indépendance corporative provinciale, communale ; c'est un pouvoir central si fort qu'il peut sans crainte décentraliser, favoriser toutes les libertés, traditions et coutumes sans nuire au vrai progrès. Mistral et Maurras, auteurs principaux de cette renaissance sont arrivés à lui donner une haute portée philosophique, politique, sociale.

C'est pourquoi le vrai félibre, celui qui ne se contente pas de se livrer à la fantaisie de rimer dans le langage du terroir, celui qui maintient un état d'âme lié au souvenir des ancêtres, attaché à la terre et aux morts, voué à l'éternelle poésie des sentiments élevés, impérissables, celui-là ne peut pas logiquement prostituer son cœur et son intelligence dans les folies révolutionnaires *respubliquaines* !

Mais, dit l' " Arabi ", voici que les rossignols se sont tus pour laisser parler les orateurs. Peut-être aussi ont-ils interrompu leur chant afin d'admirer discrètement du haut de leur feuillage, les « galanti chates » qui parent cette radieuse assemblée. L' " Arabi " en bon père de famille, leur donne ses conseils : « Gardez toutes le ruban de Mireille ». Et il félicite celles qui ont eu le goût exquis de ne jamais l'abandonner. Puis, comme au temps des cours d'amour qui vraiment revit à cette heure, inspiré par le spectacle féerique qu'il a sous les yeux, Arnavielle chante éloquemment l'âme de la Provence dans un " estranbord " sublime et éclatant. Son hymne est le commentaire de la célèbre invocation à cette Ame si captivante. " L'Arabi " a soin, du reste, de nous charmer intégralement en rappelant le texte de son Maître Mistral. Le rôle de Calendal est par lui

déclamé avec de tels accents, avec tant de feu et de conviction, que l'auditoire entier se sent saisi d'une émotion intense.

Vraiment Arnavielle a raison quand il affirme que les félibres sont prophètes. Son influence sur cette foule est bien celle d'un vrai Prophète, surtout lorsqu'il proclame que la France défaite par le Midi, se refera par le Midi. Vive ce beau Midi, berceau des cours d'amour, sol favori de la poésie et des traditions immortelles, pays de clairvoyance et de sincérité, contrée du soleil étincelant ! Vive ce beau Midi, patrie première du grand Maurras ! C'est bien lui qui, à l'heure présente, projette le rayonnement lumineux de son génie sur l'Univers civilisé tout entier. C'est lui, c'est le Midi, qui éclaire tous les bons Français en leur montrant le salut dans le Roi seul, sauveur de la Patrie, dans le Roi protecteur né des diverses républiques françaises.

J.-A. BRUNEL.

L'INVASION

Nous soumettons aux méditations de nos lecteurs la liste des candidats qui ont obtenu le diplôme d'ingénieur-électricien à l'Institut Electrotechnique de Toulouse :

Mention très bien : M. *Glass.*

Mention bien : MM. Morère, Bruneau, *Golmann*, *Goutmann*, *Lackjer*, Imart, *Goldberg*, *Vinogradow*.

Mention assez bien : MM. *Divianinow*, *Napieralski*, Mlles *Lawski*, Marseilhan.

Passable : MM. *Miezner*, Bergonnan, *Poumberq*, *Mizereck*, Albouy, *Milewski*, *Brodski*, Carrère, *Pedrazzi*, *de Ivanoff*, Chavernac, Baudarse, *Badabasch*, *Mozo-Levisse*, *Oreinhain*, Botreau, *Bibermann*, *Papidomson*, *Mazerri*, *Schuerson*, *Rosenblum*, Malan, *Kulezski*, *Alsemat*, *Bogatin*, *Talek*, *Freakine*, *Koutchinine*, Brousse, *Leckowski*, *Aisonstadt*.

Soit : sur *quarante-quatre* noms *trente-quatre* noms de Métèques sans parler de deux ou trois noms douteux que nous n'avons pas soulignés mais qui sont tout de même assez suspects.

Tout commentaire affaiblirait la portée de cette simple liste brutalement étalée sous les yeux de nos lecteurs.

Et dire qu'à Montpellier nous nous plaignons des Métèques.

ÉDITION ORLÉANAISE

Foires du département

Arrondissement d'Orléans

Orléans, le 1er juin, dure 15 jours ; le 21 juin, 1 jour, foire aux laines (dans le cas où la tenue de cette foire coïnciderait avec un jour de fête légale, elle serait remise au lendemain) ; 18 novembre, 8 jours ; 18 mars et 18 septembre 1 jour, foire aux chevaux.

Olivet, le 1er jeudi de mars, le 1er jeudi de novembre. Ces foires sont franches ; elles durent 1 jour.

Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, le lundi de la Quasimodo, le lundi qui suit le 2e dimanche de juillet.

Ingré, 8 décembre et le dernier jeudi de mai, 1 jour.

Saran, le lundi de la Pentecôte, 3 novembre, 1 jour.

Chécy, le dernier jeudi d'avril et le 1er mardi de novembre, durent 1 jour.

Artenay, le 1er jeudi de Carême, 24 juin, 14 septembre, durent 1 jour. Une louée de domestiques et d'ouvriers de ferme a lieu dans la même commune le jour de la Toussaint.

Chevilly, le lundi après le 3e dimanche de juillet, le 28 octobre, durent 1 jour.

Beaugency, le 1er février, le 25 mars, le 1er mai, le 3e samedi de juin (foire et louée), le 22 juillet, le 1er septembre, le 31 octobre, le 2e samedi de juillet pour les laines, durent 1 jour.

Baule, le 1er jeudi de mars, 1 jour.

Cravant, le 1er lundi de juillet, 1 jour.

Lailly, le 18 avril et le lendemain de la Saint-Sulpice, qui a lieu le dernier dimanche d'août ou le 1er dimanche de septembre, durent 1 jour.

Châteauneuf, le 2e vendredi de février, Jeudi-Saint, lendemain de l'Ascension, 1er vendredi de juillet, 4e vendredi d'août, 4e vendredi de septembre, dernier vendredi d'octobre, 3e vendredi de décembre, durent 1 jour.

Saint-Denis-de-l'Hôtel, les 6 janvier, 11 mai, 4 novembre, 1 jour.

Vitry-aux-Loges, le 2e mardi des mois de mars, juin et novembre, 1 jour.

Cléry, les 16 février, 10 mai 8 juin, 16 août, le lundi après le 8 septembre, 1 jour ; le 30 novembre, 2 jours, et le dernier mercredi de décembre (foire franche de tous droits).

Jouy, le lundi après le dernier dimanche de juin, 1 jour.

Mareau-aux-Prés, le 22 janvier, le 30 août, 1 jour.

Jargeau, les premiers mercredis de février et avril, le 1er mercredi de juin et le 1er mercredi d'août (laines et bêtes à laine), le 1er mercredi de septembre, durent 1 jour ; le 19 octobre, 2 jours ; le 1er mercredi de décembre, 1 jour.

Sandillon, le dernier mardi de mai et le dernier mardi d'août, durent 1 jour.

Tigy, le 1er mardi de juin, 1 jour.

La Ferté-Saint-Aubin, le 2e jeudi de janvier (franche), 2e le 1er mars, 3e le 1er jeudi de mai, 4e le 1er jeudi de juillet, 5e le 1er jeudi de septembre, 6e le 2e jeudi de novembre, durent 1 jour.

Ardon, le 25 juin ou le lundi suivant lorsque le 25 est un dimanche, 1 jour.

Ligny-le-Ribault, le lundi qui suit le 26 juillet, le mercredi qui suit le 2 novembre (bestiaux et laine), durent 1 jour.

Marcilly-en-Villette, le 3e mardi de mai et le 3e mardi de septembre, durent 1 jour.

MENUISERIE & ÉBÉNISTERIE

Maison fondée en 1878

J. CHATEAU

20, rue de la Gare, et 5, rue de la Bourie-Rouge

ORLÉANS

Téléph. 6-29 — *Adresse télégraphique :* **Chateau-Menuiserie-Orléans**

TRAVAUX DE BATIMENTS

Parquets et Planchers de tous genres

Escalier à la Française – Cheminées en bois

SPÉCIALITÉ

de Travaux d'Eglises, de Travaux d'Art de tous Styles

D'AGENCEMENT DE MAGASINS ET DE MOBILIERS SCOLAIRES

Meubles Modernes et Hollandais

MEUBLES DE CUISINE ET DE FANTAISIE

RESTAURATION DE MENUISERIE ET DE MEUBLES ANCIENS

SCULPTURE

Châlets, Pavillons, Kiosques et Hangars

MENUISERIE et MEUBLES DÉMONTABLES pour Fêtes, Kermesses, Expositions

Moulures de tous profils — Bois découpés

Fabrication de Parquets chêne et sapin

TRAVAUX A FAÇON ET FOURNITURES

MENUISERIE -:- ÉBÉNISTERIE -:- CHARPENTE

OUTILLAGE MÉCANIQUE

Tarifs et renseignements sur demande. — Médaille d'argent (Orléans 1905)

TABLES MODERNES, brevetées S. G. D. G.

à allonges sans coulisses, applicables à tous les styles. Les allonges tiennent sous la table, même dans la Table ronde ordinaire

Table même système *à grand développement pour Hôtels et Restaurants*

se montant droite ou en fer à cheval à volonté

Ménestreau, le 20 mars et le 25 octobre, durent 1 jour.

Sennely, le mardi de Pâques, le 3e mardi de juin et le 3e mardi de septembre, durent 1 jour.

Vannes, le 16 août, 1 jour.

Meung, le 3e jeudi de janvier (franche de tous droits de plaçage ou autres), le Vendredi-Saint, le 20 mai (foire à toute espèce de bestiaux), 29 juin jour de la Saint-Pierre ; le 18 septembre ; le 9 octobre, jour de la Saint-Denis ; le 11 novembre, jour de la Saint-Martin.

Epieds, le 25 juin, 1 jour.

Baccon, le 2e lundi de juillet, 1 jour.

Charsonville, le 1er lundi après le 1er septembre, 1 jour.

Huisseau, les 9 mars, 25 juin, 9 novembre, durent 1 jour.

Saint-Ay, les 25 février et 19 octobre, durent 1 jour.

Neuville, le lundi de Carnaval, lundi de Pâques, lundis après le 25 juin, 22 août et 11 novembre, durent 1 jour (lorsque ces dates tombent un lundi, la foire a lieu le lundi même).

Patay, le mardi de Pâques ; fortes louées de domestiques de culture, les 1er novembre et 24 juin, et pour les meuniers les mardis qui précèdent la Toussaint et la Saint-Jean.

Arrondissement de Pithiviers

Pithiviers, le samedi après le 18 janvier, le dernier samedi de février, le 25 avril, le dernier samedi de juin, le samedi après le 21 septembre, le samedi après le 18 novembre.

Boynes, le Vendredi-Saint, 30 août, 3 novembre, 1 jour.

Chilleurs, le 1er jeudi de mars et le 1er octobre, 1 jour.

Yèvre-le-Châtel, 7 janvier, 22 octobre, durent 1 jour.

Beaune, le mercredi des Cendres, le mardi après le 4 juillet, le mercredi avant le 1er septembre et le 12 novembre, durent 1 jour.

Boiscommun, jeudi avant le 22 janvier, jeudi de la Mi-Carême, Jeudi-Gras, jeudi après la Quasimodo, jeudi après la Trinité, jeudi après le 10 août (bestiaux et foire aux oies), 2e jeudi de septembre, jeudi après le 18 octobre, jeudi après le 6 décembre.

Lorsque le 2e jeudi qui suivra le dimanche de la Quasimodo sera le 23 avril, jour de la foire à Pithiviers, la foire de Boiscommun sera reportée au jeudi suivant.

Saint-Loup, le 1er septembre, 2 jours.

Malesherbes, le mercredi avant le dimanche des Rameaux, le mercredi avant le 11 novembre, à moins que ce jour soit un mercredi, auquel cas la foire aurait lieu le 11 novembre ; le mercredi avant la Saint-Barthélemy, le mercredi avant Noël, durent 1 jour ; les 11 et 12 novembre.

Sermaises, les jeudis qui précèdent les 15 mars, 23 juin, 15 septembre, 1 jour.

Outarville, le 1er mardi de mai, 1 jour.

Aschères, les 1er mai et 25 novembre, le 7 septembre, durent 1 jour.

Grigneville, le 2 juillet, 1 jour.

Puiseaux, le lundi après le 7 février, le lundi de la Quasimodo, le lundi de la Pentecôte, le lundi après le 14 juillet, le lundi près le 6 décembre, durent 1 jour ; le 9 septembre, 2 jours.

Arrondissement de Montargis

Montargis, le dernier samedi de janvier (écorces), 1 jour ; le 1er samedi de mai, le 3e samedi d'avril (bestiaux), la veille foire aux moutons ; le 1er samedi de juin (foire aux bestiaux), la veille. foire aux moutons ; foire de la Madeleine, 15 jours, à partir du samedi qui suivra le 21 juillet, foire aux moutons et, le 23, foire aux autres bestiaux ; le 1er samedi de septembre, le 1er samedi d'octobre, foires aux bestiaux, et, la veille, foire aux moutons ; le 2e samedi de novembre, 1 jour ; le 3e samedi de décembre.

Grand Hôtel de la Boule d'Or

Ancien Hôtel des Messageries Royales

Fondé en 1520

AUDEBERT, Propriétaire

Au centre de la Ville — Près la Poste et le Martroi

9, 11, 13, rue d'Illiers — ORLÉANS

SOIRÉES NOCES DINERS

Pour la Ville & les environs

Confort moderne — Auto-Garage
Cuisine & Caves renommées

OMNIBUS PARTICULIER A TOUS LES TRAINS

Téléphone 4-25

English Spoken ~ Man Spricht Deutsch

CAVES ORLÉANAISES
A LA SALAMANDRE

Les Cafés, Thés, Cacaos sont appréciés de tous les gourmets

COMBE-LETESSIER

15, rue Bannier, Orléans

Grandes spécialités de Vins fins et Spiritueux
Liqueurs et CHAMPAGNE de toutes marques

Samedis et Lundis Prime à tout Acheteur

Bellegarde, le lundi après le 20 janvier, le lundi après le Samedi-Saint, le lundi après le 3 mai, le lundi après le 25 juin, le lundi après le 1er décembre, durent 1 jour.

Ladon, les 17 janvier, 1er mardi de Carême, 1cr dimanche de mai, 1er mardi de juillet, 2 août, 2 novembre, durent 1 jour.

Châteaurenard, le mercredi 3 février, 20 juin et 24 août, si ces dates sont un mercredi, ou le mercredi suivant, si la foire ne tombe pas un mercredi ; le 1er mai, le 25 novembre, si ces dates sont le mercredi, ou le mercredi avant quand la date de ces deux foires n'est pas un mercredi ; le 2e mercredi d'oct.

Chuelles, les 27 janvier, 29 mars, 27 mai, 30 septembre, durent un jour ; 20 février ou le vendredi suivant. Marché franc aux bestiaux. Les quatre foires ne sont jamais remises, quel que soit le jour de la semaine où elles tombent. Marché franc aux denrées, le vendredi de chaque semaine.

Douchy, le lundi après le 6 mai et le lundi après le 1er dimanche de septembre, durent 1 jour.

Triguères, le 2 mars, le 2e lundi d'avril et le lundi qui suit le 8 septembre.

Saint-Germain-des-Prés, le 1er lundi d'avril, le dernier lundi d'octobre.

Châtillon-Coligny, le 2e vendredi de janvier (bestiaux), le Vendredi-Gras (bestiaux), le 3e vendredi de Carême (bestiaux), le Vendredi-Saint (bestiaux), le vendredi suivant le 21 mai (bestiaux, moutons, la veille) et 1er juillet (bestiaux, moutons, la veille), le 2e vendredi d'août (bestiaux), le vendredi suivant le 15 septembre (bestiaux, moutons, la veille), le dernier vendredi d'octobre (bestiaux), le 2e vendredi de décembre (bestiaux).

Dans le cas où la tenue de ces foires coïnciderait avec un jour de fête légale, elle serait remise au lendemain.

Nogent-sur-Vernisson, 3e jeudi de janvier, 20 mars (foire aux moutons et autres bestiaux), 8 mai (foire aux moutons), le 3e jeudi de juin, 14 août (foire aux moutons), 1er jeudi de septembre, 3e jeudi de novembre, durent 1 jour.

Saint-Maurice-sur-Aveyron, le dernier lundi de février, le dernier lundi de mars, les 23 avril, 8 juin, 8 juillet, 5 août, 23 septembre, 8 novembre, 23 décembre, durent 1 jour.

Courtenay, le 6 janvier, le jeudi de la Mi-Carême, le jeudi après le 3 mai, le jeudi après le 29 juin, le jeudi après le 8 septembre, 2e jeudi de novembre (marché aux chevaux), le 30 novembre, durent 1 jour.

La Selle-sur-le-Bied, les mardi de Pâques, lundi avant le 13 août et mardi après le 1er dimanche d'octobre, durent 1 jour.

Ferrières, les dimanches après les 2 mai, 25 mars, 30 août, 29 septembre, durent 1 jour.

Corbeilles, les 13 janvier, 23 avril, 30 juin, 30 septembre, 19 octobre, durent 1 jour.

Lorris, le dernier jeudi de janvier, le 2e jeudi de Carême, le jeudi de Pâques (bestiaux) ; la veille, foire aux moutons ; le 3e jeudi de mai, foire de Saint-Jean, 24 juin (bestiaux), le 1er jeudi d'août, le 2e jeudi de septembre, le dernier jeudi d'octobre, le dernier jeudi de novembre, le dernier jeudi de décembre. — Les foires et marchés se tiendront toujours le jour où ils tombent, même les jours fériés. Les foires aux moutons auront toujours lieu la veille des foires aux bestiaux.

Oussoy, le lundi après le 3 mai (lendemain de la fête du pays) et le dernier lundi de septembre.

Varennes, les 1er mardi de janvier, 2e mardi de mai, 1er mardi de juillet et mardi après le 30 octobre, durent 1 jour.

Arrondissement de Gien

Gien, le 1er samedi après le 1er janvier, le 1er samedi de février, le 2e mardi de Carême (6 jours), le 1er samedi d'avril (vêprée la veille), le dernier samedi d'avril (8 jours), la veille, foire aux moutons ; le 3e samedi de mai (vêprée la veille) ; le samedi qui précède le 23 juin ; la veille, foire aux moutons ;

Restaurant JEANNE D'ARC

CONFORT MODERNE

Universellement réputé pour sa Cuisine et sa Cave

Repas de Noces en Ville & Environs

GRANDS & PETITS SALONS

Téléphone 231

JANVIER FRÈRES

GARAGE AUTO. **PROPRIÉTAIRES**

Entreprise Générale de Fumisterie

CHAUFFAGE & VENTILATION — TOLERIE

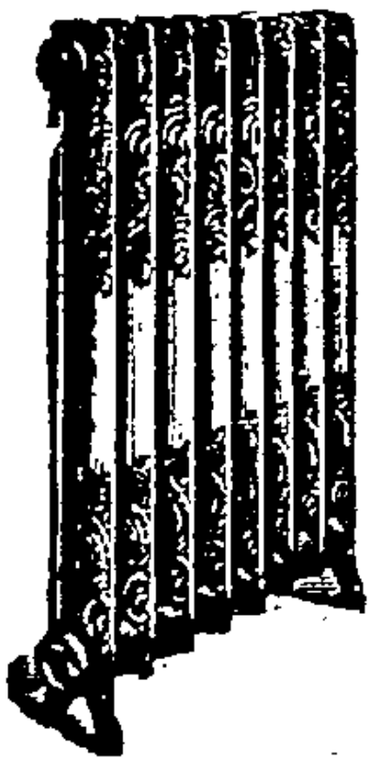

Chauffage Moderne

par l'Eau chaude et la Vapeur à basse pression

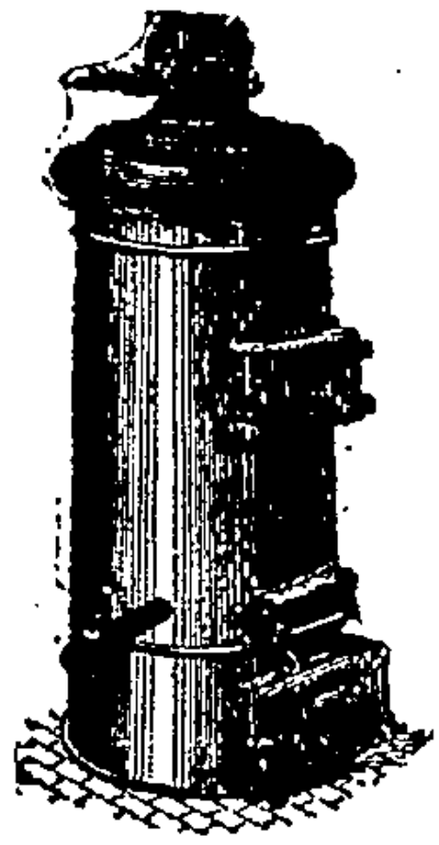

Renseignements, Plans et Devis sont donnés gratuitement sur demande adressée à

Fernand CHÉRAMY

21-23, rue Sainte-Catherine — ORLÉANS

le 2e samedi de juillet (vêprée la veille) ; le 2e samedi d'août ; la veille, foire aux moutons ; le 1er samedi de septembre ; le 2e samedi d'octobre ; la veille, foire aux moutons ; le dernier samedi de novembre ; la veille, foire aux moutons.

Boismorand, le 2e jeudi de mars et le jeudi après le 18 octobre (foire aux moutons).

Coullons, le 13 janvier, le Jeudi-Gras, le 1er jeudi après Pâques, le jeudi avant la Pentecôte, le 1er août, le jeudi avant Noël ou la veille quand cette fête tombe un jeudi, durent 1 jour, 1er jeudi de septembre chaque année.

Poilly, le 21 juin, 1 jour.

Saint-Brisson, le mardi après le 15 septembre, 1 jour.

Saint-Gondon, le 17 avril, 18 juin, 4e jeudi d'août et 26 octobre, durent 1 jour.

Briare, le 3e dimanche de Carême, le 3 août, le 22 novembre, le dimanche après le 26 décembre, durent 1 jour.

Bonny, le 2e mercredi de janvier (franche de tous droits), le 3e lundi de Carême, le 19 mai, le 24 août, le 1er samedi d'octobre et le 18 novembre, durent 1 jour.

Dammarie-en-Puisaye, 16 octobre, 1 jour.

Faverelles, le 11 octobre, 1 jour.

La Bussière, les 1er mai, 25 juin, 19 octobre, durent 1 jour.

Ousson, les 5 avril, 10 septembre, durent 1 jour.

Saint-Firmin-sur-Loire, le lundi après le 2e dimanche de juillet, le 10 février, durent 1 jour.

Ouzouer-sur-Trézée, le mardi qui précède le Mardi-Gras, les 17 mai, 5 juillet, 8 septembre et 12 novembre, durent 1 jour.

Thou, le 4 mai et le lundi après le 1er dimanche de septembre, durent 1 jour.

Châtillon-sur-Loire, dernier dimanche de janvier, 2e jeudi de Carême, Jeudi-Saint, 2e jeudi de mai, 2e jeudi de juin, 2e jeudi de juillet, dernier jeudi d'août, 1er jeudi d'octobre, 3 novembre, 2e jeudi de décembre, durent 1 jour.

Autry, le 2 février ; la foire du 3 septembre se tiendra, à l'avenir, le 1er mercredi de septembre.

Beaulieu, le 20 janvier, 20 avril, 20 juin, 20 août, 30 octobre, durent 1 jour.

Cernoy, lundi après le 2e dimanche de septembre, 1 jour, 1er jeudi de septembre.

Pierrefitte-ès-Bois, le 2 mai, 7 novembre (franche de tous droits), durent 1 jour.

Ouzouer-sur-Loire, le lundi après l'Ascension, le lundi après le 9 octobre, durent 1 jour.

Dampierre, le lundi après le 1er dimanche de septembre, 1 jour.

Montereau, le lendemain de la Trinité, le lundi après le 8 septembre, durent 1 jour.

Saint-Benoît, le Jeudi-Gras, la veille de l'Ascension, le lendemain du 1er dimanche de septembre, le jeudi d'avant Noël. Louées de domestiques le dernier dimanche de mai et le 1er dimanche de novembre.

Sully, le 1er lundi avant le 22 janvier, 1er lundi de Carême, 1er lundi après la Mi-Carême, 3e lundi après Pâques, le dernier lundi de mai, le 1er dimanche de juin (louée), 25 juin, le 3e lundi de juillet, le lundi après le 15 août, le 2e lundi de septembre, 1er lundi d'octobre (moutons et laines), le dernier dimanche d'octobre (louée), 3 novembre, 1er lundi de décembre, le lendemain de Noël, durent 1 jour.

Cerdon, le 3e jeudi d'août, le jeudi après le 11 novembre, durent 1 jour.

Isdes, le 6 août, 1 jour.

AUX 3 SPÉCIALITÉS

Linoléum

Papiers peints

Toiles cirées

Tapis

G. FOLLIN

47, rue Royale, 2 et 3, rue du Coulon

CHOIX CONSIDÉRABLE

Bon Marché réel

Téléphone 5-29

Installation d'Electricité dans les Villes et les Châteaux

ÉLECTRICITÉ

Appareillage Electrique

pour

Automobiles, Accumulateurs

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DU LOIRET

9, rue Adolphe-Crespin

(près le Martroi)

Marchés du département

Arrondissement d'Orléans

Orléans, les mercredi et samedi, pour les grains, à la halle Saint-Louis ; le vendredi, pour les bestiaux, vis-à-vis l'Abattoir, le lundi pour les veaux spécialement ; le mercredi pour les porcs spécialement ; tous les jours pour les comestibles ; le samedi, aux Marchés neufs, volailles.
Le dernier samedi de chaque mois, marché franc pour les bestiaux.
Artenay, les mardi et vendredi.
Beaugency, le samedi.
Chaingy, le mercredi.
Châteauneuf, le vendredi, marché considérable aux veaux, moutons, porcs maigres et de lait, vaches maigres, fort marché aux grains, beurre, volailles, vins, paille et fourrage.
Chécy, le mardi.
Chevilly.
Cléry, le vendredi.
Epieds, le mardi.
Fay-aux-Loges, le jeudi.
Huisseau, le jeudi.
Ingré, les lundi, mercredi et vendredi.
Jargeau, le mercredi, marché aux veaux et aux grains.
La Ferté, le jeudi.
Ligny-le-Ribault, le mercredi, marché aux bestiaux.
Meung, le jeudi, marché aux grains et aux volailles et denrées de toutes sortes. Marché aux veaux, aux porcs et aux moutons, ce dernier, franc de tous droits de plaçage ou autre.
Neuville, le lundi, marché aux beurre volailles et marché franc aux veaux.
Olivet, tous les jours, excepté le dimanche.
Patay, le mardi à midi, marché aux grains et marché considérable aux beurre, légumes, volailles et bestiaux pour Paris.
Saint-Ay, le jeudi.
Sennely, tous les mardis.
Saint-Denis-de-l'Hôtel, le mercredi.
Sougy, le vendredi.
Tigy, le mardi, marché général.

Arrondissement de Pithiviers

Pithiviers, le samedi.
Aschères, dimanche (grains).
Bazoches-les-Gallerandes, le jeudi (grains).
Beaune-la-Rolande, le mercredi, denrées de toute nature, bestiaux, marché aux veaux.
Boësse, le mercredi.
Boiscommun, le jeudi.
Chambon, le mardi.
Chilleurs, le jeudi.
Malesherbes, le mercredi.
Manchecourt, le mardi.
Nancray, le vendredi.
Outarville (grains), le mardi.
Puiseaux, le dimanche (veaux) et le lundi.
Sermaises, le jeudi (grains).

Arrondissement de Montargis

Montargis, les lundi (denrées alimentaires), mercredi et samedi.
Bellegarde, le lundi, marché au blé, au beurre, aux œufs et volailles.
Châteaurenard, le mercredi.
Chuelles, marché franc aux moutons et autres bestiaux, le 20 février de chaque année, si ce jour est un vendredi, et, dans le cas contraire, le vendredi suivant.
Châtillon-Coligny, le vendredi (veaux).
Corbeilles, le dimanche.
Courtenay, le jeudi.
Ferrières, les mardi (marché aux veaux) et vendredi.
Ladon, le mardi, grains, menues denrées et marché aux veaux.
La Selle-sur-le-Bied, dimanche.
Lorris, le jeudi et le mercredi de chaque semaine (bestiaux).
Montcresson, le mercredi.
Nogent-sur-Vernisson, le jeudi.
Saint-Germain, le lundi.
Saint-Maurice-sur-Aveyron, le mercredi.
Varennes, le mardi.

Magasins de Nouveautés

AU GRAND SAINT-PAUL

27, Rue Royale, 27, ORLÉANS

GRAND CHOIX de COSTUMES & CONFECTIONS pour DAMES

tout faits et sur mesure

Lainages — Soieries — Dentelles — Fourrures

HAUTE NOUVEAUTÉ

Téléphone 220

Société des Grands Magasins L. LEGENDRE

Au Fil de la Vierge

8, Place du Martroi

ORLÉANS

LAINAGE - SOIERIE - BLANC - TOILE

Deuil — Trousseaux, Layettes

MERCERIE - BONNETERIE

Robes et Manteaux

LITERIE - MEUBLES - TAPISSERIE

Gien, les mercredis, denrées de toute nature, et samedis, grains et denrées de toute nature, pailles et fourrages, veaux.
Beaulieu, le mercredi.
Bonny, le samedi.
Briare, les mercredi et vendredi.
Châtillon-sur-Loire, veaux, porcs, moutons et denrées de toute nature, le jeudi.
Coullons, mercredi et dimanche.
La Bussière, le vendredi.
Les Bordes, le mardi.
Ouzouer-sur-Loire, mercredi, marchandises de toutes natures et bestiaux.
Ouzouer-sur-Trézée, le jeudi.
Saint-Benoît, le jeudi.
Sully-sur-Loire, le lundi.

Le dimanche, à Corbeilles, La Selle-sur-le-Bied, Coullons et Puiseaux.

Le lundi, à Orléans (veaux), Ingré, Neuville, Puiseaux, Montargis (denrées alimentaires), Bellegarde, Sully-sur-Loire, Saint-Germain, Olivet.

Le mardi, à Chécy, Manchecourt Epieds, Patay, Outarville, Ferrières (marché aux veaux), Ladon, Artenay, Chambon, Olivet, Les Bordes, Varennes.

Le mercredi, à Orléans (grains et porcs), Chaingy, Ingré, Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Beaune, Malesherbes, Montargis, Châteaurenard, Gien, Beaulieu, Briare, Ouzouer-sur-Loire, Boësse, Montcresson, Olivet, Saint-Maurice-sur-Aveyron, Coullons.

Le jeudi, à la Ferté, Saint-Ay, Boiscommun, Chilleurs, Sermaises, Courtenay, Nogent-sur-Vernisson, Lorris, Ouzouer-sur-Trézée, Saint-Benoît, Huisseau, Bazoches-les-Gallerandes, Châtillon-sur-Loire, Olivet, Chevilly, Fay-aux-Loges, Meung.

Le vendredi, à Orléans (bestiaux), Artenay, Châteauneuf, Cléry, Ingré, Sougy, Châteaurenard, Ferrières, Briare, La Bussière, Nancray, Olivet.

Le samedi, à Orléans (grains et volailles), Beaugency, Pithiviers, Montargis, Châtillon-Coligny, Gien, Bonny, Aschères (grains), Olivet.

Marchés par ordre de jours

OFFICE DE PUBLICITÉ COCHARD
61e ANNÉE
7, rue d'Illiers — **ORLÉANS**
(près l'Hôtel de la Boule-d'Or)
Téléph. 5-84

A. CHAPUT & J. ROZIER

Distribution à domicile :
Cartes de visite; Lettres de naissance, de mariage, de deuil, etc.
AFFICHAGE
Travaux de Dactylographie
SOUSCRIPTIONS — RECOUVREMENTS

QUINCAILLERIE, SERRURERIE
Outillage

CROISSANDEAU & PERREAU

15 *bis*, **Place du Martroi**

Au comptant 3 °/₀ Au comptant 3 °/₀

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE
Ménage

Librairie du Loiret

MAUME-VERNÉDAL

3, rue de la République, 3

(près du Martroi) **ORLÉANS**

LIVRES NOUVEAUX -- BIBLIOTHÈQUE

Souvenirs d'Orléans et de Jeanne d'Arc

GRAND CHOIX DE CARTES POSTALES

Je sectionne avec abondance.
Tout c' que j' rencontr' sur mon chemin,
Qu' ce soient des chos's ou des personnes,
Immédiat'ment, pour m' fair' la main,
Je les agrippe et j' les sectionne !
C'est grâce au sectionn'ment que j'ai
Mon écharpe municipale :
C'est aussi par lui que j' décroch'rai
Mon écharpe sénatoriale !
Ainsi, croyez-vous, chaqu' matin,
Mes ongl's il faut que j' les sectionne !
Ensuit' j' descends dans mon jardin
Pour sectionner mes anémones.
Si je roule en automobile
C'est afin d' mieux sectionner l'air.
Bientôt j' sectionn'rai mes quinz' mille...
Ah ! non ça ça m' coût'rait trop cher !
Sectionnons tous à tour de bras,
Mais possédons bien la manière !
Cett' manièr, j' vous l' confie tout bas,
Est d' l'espèce « assietto beurrière » !

LE MAIRE II

Vous le reconnaissez à son air grave, à son front de penseur et d'inventeur. C'est lui, Léon Thauvin, conseiller municipal et premier adjoint au maire du canton nord-ouest et de la cité des Fleurs, qui découvrit, le premier, le « gaz pour aéroplane ». Un jour, il trouva mieux. Au cours d'une plaidoirie restée fameuse, il expliqua que son client — un brave jardinier poursuivi pour coups et blessures — s'était, pour se défendre d'un voisin, servi « du bois avec lequel on repique les carottes ! ». Son adversaire, Me Lemeignan le blagua, Léon Thauvin, furieux, riposta en ces termes :

J'ai le front de lauriers couvert.
Moi, je ne marche pas, je plane
J'ai depuis longtemps découvert
Le « vrai gaz » pour aéroplane !
De ma cervelle, c'est prouvé,
L'idée éclôt... et puis se trotte !
Tenez, aujourd'hui, j'ai trouvé...
Le bois repiqueur de carotte !

Lemeignan en est resté « vert ».
Jaloux des lauriers de mon crâne,
Il m'a, moi l'orateur disert,
Presque fait passer pour un âne !
Vexé, furieux, énervé,
J'ai dit : « Retenez, saperlotte !
« Que tout à l'heure j'ai trouvé
« Le bois repiqueur de carotte ! »

Mais j'ai prêché dans le désert.
Lemeignan qui n'est qu'un profane
N'a pas glané, pour son dessert,
O mon Eloquence, ta manne !
Tout seul, mon client s'est levé
Et m'a dit : « Maître, ça me botte
« Que vous ayez si bien trouvé
« Le bois repiqueur de carotte ! »

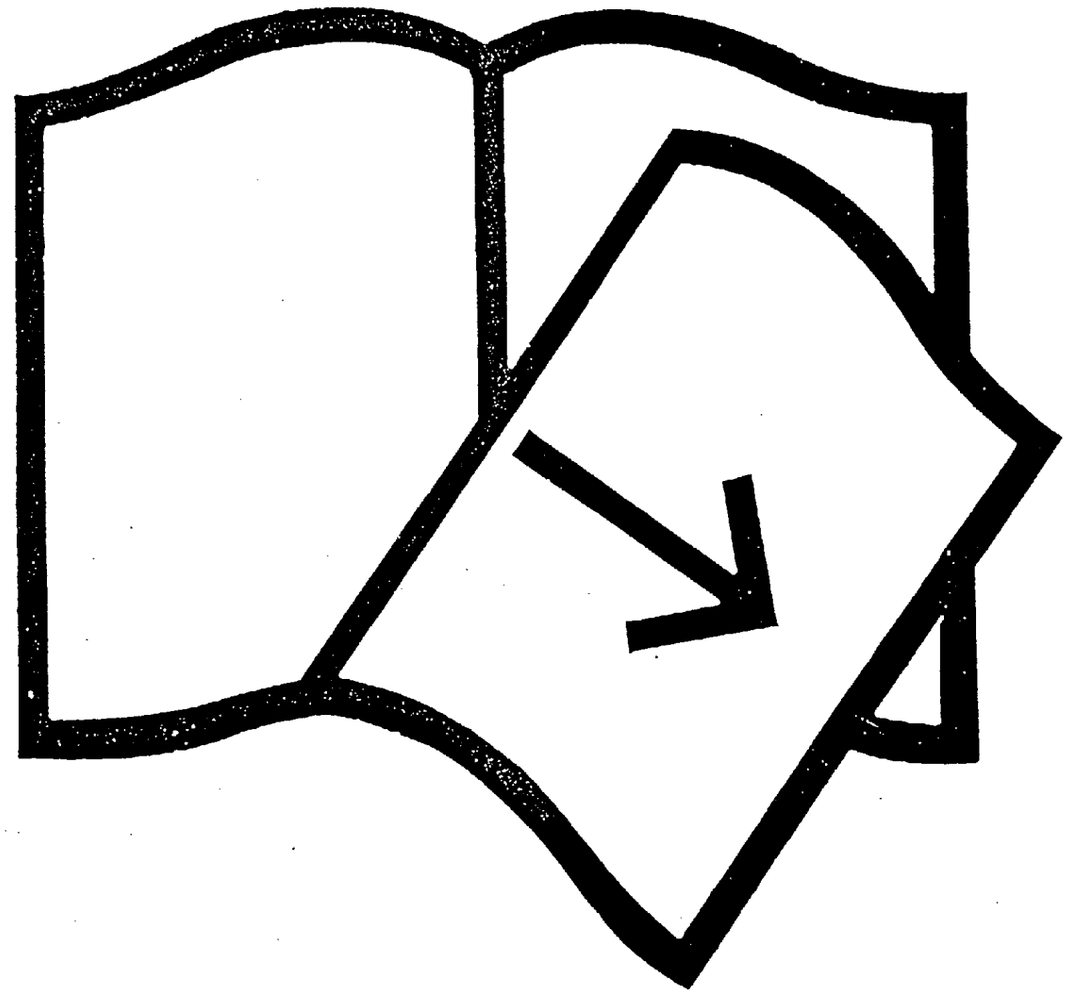

Documents manquants (pages, cahiers...)

NF Z 43-120-13

MAISON LEMERLE

ARCHAMBAULT Succr

76, Rue Royale

Orléans

GLACES

SOIRÉES

FIVE O'CLOCK

PIANOS -- MUSIQUE

LOCATION, VENTE

ACCORDS, RÉPARATIONS

MAGNUS-FOCKÉ

Téléphone : 230 **Maison fondée en 1842**

Les personnes qui voudront bien nous faire l'honneur de visiter nos Magasins y trouveront un très beau choix de **PIANOS** provenant des Maisons **ERARD**, **PLEYEL**, **FOCKÉ**, **GAVEAU**, etc., etc., qui, tous, ont été choisis avec beaucoup de soins et qui donneront, en cas d'achat, toute satisfaction.

PIANOLA THE AEOLIAN Cg

seul Agent pour le Loiret

Envoi

Confrère qui m'avez bravé,
S'y pique toujours qui s'y frotte !
En garde !... Parez... J'ai trouvé
Le bois repiqueur de carotte !

SON EXCELLENCE FERNAND DAVID A ORLÉANS

Fr.·. Rabier, avait dit : « Tous les Orléanais sont des... imbéciles ! Je vais leur en fiche plein les yeux ! » Et il pria son ami David, ministre du commerce — lequel est, en même temps, l'ami de l'Allemand Baumann des moulins de Corbeil — de venir présider le Grrrand concours de gymnastique organisé à Orléans par le Comité des fêtes. Le four fut archi-complet. La preuve :

Air : *Le Pendu*

Pourquoi donc ce salon d'attente
Obstruant « Orléans — Départ »
Pourquoi cette garde imposante
Qui vous bouscule de tout' part,
Attend-on un homm' populaire
Général, roi ?... Détrompez-vous
C'est simplement un... prolétaire } *bis*
C'est un ministre de chez nous. }

Fixe !... Le ministre dévale.
Orléanais, r'gardez un brin ;
Des saluts, il y en a... peau d'balle,
Les vivats sont... restés dans l' train.
Comment app'lez-vous ce marasme,
Cette torpeur, dites-le nous ?...
Ça Messieurs, c'est l'enthousiasme } *bis*
Des républicains de chez nous. }

Pour attirer l' monde on fait fête
A l'Ile-Arrault ; puis dans la nuit,
Tous les gymnastes en goguette
Cherchent dispute, font du bruit :
« Les curés !... Hou !... Hou !... la calotte ! »
Qu'est-ce que c'est, me demandez-vous ?
C'est la gymnastiqu' saperlotte, } *bis*
Celle des laïqu's de chez nous. }

L'comble est qu' des « Régénératrices »
Des « Espoirs laïqu's », des « Avenirs »
L'évêché vit les... sacrifices
Et les vices qu'il faut honnir
Chez ce monde qui se ravale.
Bons Français cett' fois verrez-vous
L' résultat d' la nouvell' morale } *bis*
Des maîtres d'écol' de chez nous. }

LA R. P.

Savourez et méditez ces réflexions d'un brave paysan solognot.

Air : *La Paimpolaise.*

Un jour de beaux messieurs d' la ville
Qui saviont ma fi ! ben causer,
Et qui étiont tout plein habiles,
Sont v'nus comm' ça nous exposer

Un' belle invention
Pour les élections.
J'y avais pas compris, ça m' taquine,
Grand' chose à tout leur boniment,
C'est ben compliqué comm' machine,
Çà dépass' trop mon entend'ment !

Ça s' dénomm' la Proportionnelle ;
Les gars qui saviont point compter
Y peuvent ben user leur cervelle,
Y pourront ben s'y entêter,
Rest'ront, mes enfants,
Gros Jean comm' devant.
Paraît pourtant qu' c'est nécessaire.
Qu'on s'ra ben mieux représentés,
Qu' c'est, comme qui dirait, salutaire,
Qu'on n'aura que d' bons députés !

C'est p't' êt' vrai, mais j' ons point confiance;
Moi j' demand'rais pas mieux, pour sûr !
Mais v'l'à ! toutes ces manigances,
Quand l' Préfet y chauff'ra un pur,
F'ront-elles que les gars
Pour lui n' voteront pas ?
Et puis pas ? qu' ça soit m'sieu Fallières,
Ou qu' ça soit monsieur Charles Benoist,
C' seront toujours des parlementaires
Qui s'ront chargés de faire les lois !

Photographie Charles

Maison fondée en 1874

E. CHAUFFY-RAYÉ

SUCCESSEUR

73, Rue Bannier

Orléans

DONNONS DE L'AIR AU BUDGET

Le mot est du Fr... Rabier. Quant à l'anecdote qui suit, elle fut contée par un vigneron des Aydes près de Saran :

Comm' les finances ne bich'nt guère,
Le mair' de la Cité des Fleurs,
Et de dix-neuf cents électeurs,
A fait d' l'octroi sa vach' laitière.
Désormais, nos zélés gab'lous
— Orléanais, qu'on se le dise ! —
Fourr'ront l' nez dans notr' marchandise
Pour voir ce qu' nous cacherons d'ssous !

Donc, l'autr' jour — l' fait est authentique —
Un vigneron d'emprès Saran
Prenait et confiant et souriant,
Aux Aydes, le tram électrique.
Il avait sous l' bras un flacon
Plein jusqu'au goulot d'un liquide
Assez suspect, pas très limpide,
Et jaun' comm' du sirop d' citron.

L'employé, d' soupçon, la voix pleine,
Dit : « C'est d' l'eau d' vie que vous avez là ? »
— Non, répondit le vigneron. Ça
« C'est... d' l'élixir de vespasienne ! »
L'employé n' comprit pas. Il prit
— Enflant le nez, ouvrant l'oreille —
Le flacon, l' déboucha, puis mit
Son index dans le vas'-bouteille.

Il le retira, le porta
A sa bouche et, sans un' grimace,
Stoïqu', l' cœur toujours à sa place,
Il dit au vign'ron : « C'est bien ça ! »
L' tram partit d'une allur' parfaite,
Cependant que l' vign'ron, malin,
Disait : « J' vais dire à mon médecin
« Que l'analyse est déjà faite ! »

LE COUP DE PINOCHET

Pour servir à l'histoire de la République :

Air : *Cadet Rousselle*

C't' anné', comme Aristid' Briand
S'en allait pêcher les merlans,
Et qu'à Nice il rêvait longu'ment
Au doux Flachon, l'ami d'antan,
Un Camelot, plein de malice,
Voulut réformer la Justice.
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,
Ce Pinochet est un ch'napan !

Comme à Clairvaux précisément,
Un autr' cam'lot péniblement,
Condamné sans rim' ni raison,
Végétait encor en prison,
Pinochet s' dit d'un air bonasse,
En prenant d' Poincaré la place,
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,
On f'rait p't êtr' que'qu'chose d'épatant !

A m'sieur Tissier, tout naïvement,
Il téléphona subit'ment ;
M'sieur Tissier dit : « M'sieur l' Président,
— Comme on r'connaît votre enrouement ! —
Devant votr' désir, Excellence,
Je m'incline avec déférence.
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,
Pinochet rigolait douc'ment !

Sitôt fut dit, sitôt fut fait !
L'on racont' même' que Pinochet
Voulut, pour ach'ver son bienfait,
Nommer à Caen, Daudet préfet ;
Quoi qu'il en soit, sans indulgence,
Il mérit' son prix... d'Excellence !
Ah ! ah ! ah ! oui vraiment,
Avec tous nos applaudiss'ments !

LE MONUMENT D'ETIENNE DOLET

La majorité du Conseil municipal d'Orléans (section du canton nord-ouest), a décidé d'élever un monument à Etienne Dolet, imprimeur, assassin et plagiaire. La question reste de savoir où sera placé le monument.

Air : *Viens Poupoule*

I

Nos brav's cipaux cherchant un lieu
Où loger leur « bon dieu »,
Monsieur Dolet, l' républicain.
— Mœurs d'All'mand, assassin —
D' plac' du Martroi, point ne voulaient,

ALIMENTATION GÉNÉRALE

P. LAURENT

14, rue de la République, 10, rue Croix-de-Malte

Téléphone 115 ORLÉANS

PRODUITS SADLA

CONFISERIE & DESSERTS FINS

Articles de haute nouveauté pour Baptêmes

CONSERVES DES GRANDES MARQUES

Comptoir de Charcuterie de la Maison Cléret

FRUITS ET PRIMEURS — MARÉE ET GIBIER — VOLAILLE

COMMANDES & LIVRAISONS A DOMICILE

— Expéditions pour le dehors à partir de 50 francs —

FRANCO, sauf pour les sels et les sucres

La Maison se recommande pour la régularité et la promptitude de ses livraisons

Jeanne l'y convertirait
Alors, ru' des ... allèr'nt chercher :
Les « numéros » n' voulur'nt point l' loger...
D'autre part, le Cim'tièr,
Est trop calottin, ma chèr'.

Au refrain

II

Ru' des Curés, c' n'est pas très gai
Ru' Royal', c' n'est pas laid...
Mais le nom est vraiment trop vieux
Ru' d' Tudell' ce s'rait mieux...
Ru' des Anglais's, ce n'est pas sûr,
Car les Cam'lots sont durs
Alors plac' d' la gare on l' dépos'ra
Or la gard' meure et ne se rend pas
Donc, cett' plac' — elle est bonne ! —
Lui lanc'ra le mot d' Cambronne.

Refrain

Hélas
V'là que } notr' conseil républicain
Ne trouv' pas
A trouvé } nom d'un chien
Après beaucoup d' potin
— Orléanais vous allez rire un brin —
Pour Etienne un p'tit coin
Un p'tit endroit très bien.

LE DÉPUTÉ, SON GENDRE ET L'AGENT

Depuis que l'arrêté de M. Rabier relatif à la vitesse et à l'éclairage des automobiles et bicyclettes est en vigueur, les contraventions pleuvent ! Elles tombent en pluie si fine, si serrée, qu'il est impossible de ne pas être touché.

Exemple :

Air : *Les deux gendarmes*

L'aut' soir, sanglé dans sa tunique,
Un agent faisait, tranquill'ment,
Les cent pas ru' d' la République...
Quand il perçut un ronflement :
C'était une belle automobile
Qui filait... filait... sans lampion !
« Arrêtez ! cria l' sergent d' ville,
« Je vous dresse un' contravention ».

Ils étaient deux dans la voiture,
L'un très grand et l'autre très gros.
L' grand murmura : « Sale aventure ! »
Le gros dit : « Au diabl' les sergots !
« Voyons, vous, laissez-nous tranquilles,
« J' vous assur' que nous plaisantions !
— J' m'en f... répondit l' sergent d' ville
« Je vous dresse un' contravention !

« Pas d' rouspétance, pas d'esclandre...
« Vos noms ! Faites pas les malins ! »
L' grand répondit : « Je suis son gendre !
Et le gros dit : « J' suis son copain !

« Par conséquent, s' pèc' d'imbécile
« S'agirait de faire attention ! »
— J' m'en f... répéta l' sergent d' ville,
« Je maintiens la contravention ! »

Le lendemain, monsieur le maire,
Apprenait furieux, épaté,
Qu' son gendr', marchand d' liqueur amère,
S'était fichu d' son arrêté.
« Que l'on m'amèn' l'agent coupable
« Dit-il, car, sacré nom d'un chien
« Mon arrêté n'est applicable
« Qu'à ceux qui ne sont pas des miens ! »

L'HORLOGE DE LA GARE

Fantaisie d'un Camelot du Roi sur le vieux cadran de l'horloge de la Gare que l'on vient de retaper :

Air : *Les heures* (de X. Privas).

Votre vieux cadran,
Pauvre vieille horloge !
A changé soudain son fidèle écran,
Et c'est tristement que je l'interroge,
Pauvre vieille horloge,
Votre vieux cadran !

Maison spéciale d'Eclairage

VOSSAT

Maurice DESLIS, ingénieur

Téléphone 299 SUCCESSEUR Téléphone 299

24, Rue d'Illiers, 24 — ORLÉANS

Application générale de l'Electricité

Lumière — Sonneries — Moteurs — Téléphones

PLOMBERIE GAZ ET EAU

Hydrothérapie, Salles de Bains, etc.

GRAND CHOIX D'APPAREILS DE LUSTRERIE

Location pour Soirées

Plans et devis gratuits *Nombreuses références*

Pourquoi vous farder,
Vilaine coquette ?
Pourquoi sur vos traits, je vais vous gronder.
Tracer de faux traits comme une grisette ?
Vilaine coquette,
Pourquoi vous farder ?

Fi ! les vains appas !
Quand on a notre âge,
Ne vaut-il pas mieux, ne trouvez-vous pas ?
Etre de son temps, l'être avec courage,
Quand on a notre âge
Fi ! les vains appas !

Pourquoi donc toucher
A vos douces rides ?
Et pourquoi, mon Dieu ! vouloir les cacher ?
Vos heures seront-elles moins arides ?
A vos douces rides,
Pourquoi donc toucher ?

Votre vieux cadran,
Pauvre vieille horloge !
A changé soudain son fidèle écran,
Et c'est tristement que je l'interroge,
Pauvre vieille horloge,
Votre vieux cadran !

LE COMICE DE LA FERTÉ

Les Orléanais ont l'heur de posséder un préfet qui répond au double nom de Poux-Laville — prière de faire sonner l'x, car l'intéressé y tient — et dont l'unique souci est de se signaler à l'attention du Bloch. Un honorable abbé de La Ferté, directeur d'une société de gymnastique ayant manifesté son intention de participer, lui et ses jeunes gens, aux fêtes du Comice agricole données dans sa commune, le préfet lui répondit affirmativement, mais, ajoutait-il, dans sa lettre digne de figurer dans le « parc aux huîtres » de *Fantasio*, mais « il faudra, monsieur l'abbé, que vous revêtiez le costume de gymnaste ! » Le directeur du patronage s'empressa de rappeler aux convenances ce singulier préfet. Et il fit bien.

Et maintenant, oyez :

Air : *Musique de Chambre*

Notre préfet dernièrement
A la Ferté l' jour du comice.
— Démocratique évidemment —
Décrèt' qu'il est de bonn' police
D'endosser un costume ad hoc
Suivant l'occasion (c'est bien vaste).
Lors un curé d'vait quitter l' froc
Et prendre un costum' de gymnaste.

Aussi, profitant d' la leçon
Pour obéir à Poux-Laville,
D' peur des bandits homm's et femm's vont
Se déguiser en sergents d' ville.
Les agents à leur tour pourront
Choisir un habit plus moderne :
L'un s'ra cocott'... l'autr' cornichon,
Et cet autre, vieille baderne

Depallier un corset port'ra,
Le prof. Avisse un bonnet d'âne.
Léon Thauvin se vêtira
En ... gazier ... pour aéroplane
Suffic' pourra muer en cochon
Et pour paraître moins vulgaire
Lemair' deviendra saucisson,
Andouill', fumiste... ou pomm' de terre.

Rabier s'ra Guguste ou Pierrot
Pour le bal de la préfecture,
Roy s' f'ra tatouer un numéro
Un' chouett' 15.000 en miniature.
Benoist aura ... l' herpès... — quel mal ! —
Et nous donn'rons un costum' chic... que
D'amiral suiss' ou d' caporal
A notr' président d' République.

Ceux qui, députés, sénateurs,
Conduis'nt le char de la Semeuse
En chevaux d' fiacr' s'ront... enchanteurs...
Sangnier jouera la ... jeune Gueuse ...
Nous déguis'rons — fi des cancans ! —
Les démocrat's en prolétaires,
Les électeurs en pélicans
Dont l' sang nourrit les parl'mentaires.

LE MINISTÈRE NATIONAL

On l'a dit, on l'a répété cent fois : nous avons un ministère national ! Or, parmi les ministres, se trouvent, un juif Klotz et un Prussien Steeg (Théodore) ! Les républicains ne sont pas difficiles !

Cette chanson donne au fameux ministère, espoir de M. Piou, sa véritable physionomie. Jugez-en :

Air : *Le corbeau et le renard*

Monsieur Fallièr's rentrait d' Fontain'bleau, fatigué,
— Jour de chasse, volez perdrix et ... *Caill* ... aux ... gué —
Quand, dans l'assiette au beurre, salé' de ... *Selv's* ... gaulois,
La démission d' Caillaux, vous le rendit tout coi.

« Quels hommes se dit-il pourrais-je recevoir ?...
Berteaux s'est fait scalper ... mais y m' reste un espoir
Tel un simple roi d' France, un arrêté sign'rai,
En apposant sur cet ar... *Raymond Poincaré* ».

A LA LUNETTE AMÉRICAINE
Maison de confiance fondée en 1875
Camille POUX Opticien — ORLÉANS
333, rue de Bourgogne (près la rue Royale)
SPÉCIALITÉ DE LUNETTERIE — OPTIQUE
JUMELLES, LONGUES-VUES | THERMOMÈTRES | BAROMÈTRES, AÉROMÈTRES
Exécution rapide et soignée des Ordonnances de MM. les Médecins Oculistes

Faut pas nous plaindre car c' fut un choix épatant,
Voici qu'à la ... justic' ... Nous avons un ... *Bri(g)and.*
Les braves gens n'auront sûr'ment pas son concours,
Mais ils seront bénis s'ils sav'nt lui fair'... *Lacour.*

Un Allemand à l'Intérieur... *Steeg...ueul* qu'il a !
On dit mêm' qu'il possède en son sous-secrétariat
Un homm' qui serait mieux à l'instruction publique
Etant doué pour fair' de la ... *Morel* ... laïque.

A la Guerr' Millerand avait dit : « *Mets-y-m'y* !
Car je suis d' *mille rangs* ... au-dessus d' mes amis »
Quant aux Travaux Publics, la ... Vérité ... soudain.
Guérira l'Ouest-Etat avec *M'sieu Dupuy* ... train.

Aux P. T. T., malheur ! tout le mond' va *Chaumet* !
Aux Beaux-Arts pour remplacer Dujardin-Beaumetz
Nous aurons un piano, le vrai piano *B... Erard*
Qui trouv'ra la Jocond' demain ou bien plus tard !

L' Commerc' possède un agriculteur éminent (?)
Aux Travaux publics il eut été compétent...
Il aurait, contre le grisou, c'est mon avis,
Découvert une lampe, une autr' lamp' de *Davi...d* !

Monsieur Klotz aux financ's en qualité d'Youpin
Ce sera le mêm' ... *son d' Klotz*, ça ne nous coût'ra rien.
A l'Instruction publique il y a pour « popoter »
Un *cuisto* (Guist'hau) cordon bleu, l'élève du Nantais.

Lebrun aux Colonies bien... blanchir ne pourra,
Puisque du savon du Congo privé sera.
Quant à l'agricultur' pour une somm' modique,
Ell' pourra nous donner des ... *Pams académiques* !

Aux Etrangères, Guillaum' n' voulut pas Delcassé ...
Alors à la Marine on tâcha *de l' caser.*
Dans la diplomati' c'est comm' dans l'aviation
N' pas avoir ... *d'ail's cassées* ... c'est une bénédiction !

LE CITOYEN SUFFICE

Il a, le citoyen concierge de la loge Etienne-Dolet, fait à nouveau parler de lui cette année, à l'occasion du Vendredi Saint. Il a écrit une longue « tartine »... de pâté de foie gras qui peut se traduire ainsi :

Air : *La faridondaine, la faridondon*

Chaque année, au Vendredi-Saint,
Nous faisons une orgie.
Nous bâfrons quasiment sans pain,
De la bonn' cochonn'rie.
C'est du cochon, du saucisson,
La faridondaine, la faridondon,
Puis c'est un gros dindon rôti !
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Nous mastiquons, la bouche en u,
L' cochon avec des nouilles ...
Afin de corser le menu,
Nous faisons tous l'andouille !
Y en a qu'imitent le cochon,

La faridondaine, la faridondon,
D'autr's le goret, quéqu's-uns la truie !
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Et quand on a tous bien bouffé
V'là Suffic' qui se dresse,
Et qui, très rigolo, nous fait
Un discours à la r'dresse.
Y trait' les curés d'un tas d' noms
La faridondaine, la faridondon,
Et l'on s' tord à en faire pipi !!
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

POUR FINIR

Avant de quitter les Camelots, Stebonneblague « fit » quelques jeux de mots dont voici quelques-uns :

A Propos d'Etienne Dolet

Un guêpin facétieux que les exploits des Camelots du Roi enthousiasment, à l'esprit de Dolet :

— Je doute que ton monument dure... *et tienne* !

NOS ALIBORONS

— Pourquoi donc nos primaires, Aulard, Calvet et compagnie, falsifient-ils si volontiers l'histoire ?

— Parce qu'ils ont la profession d'*émettre des colles*.

Au banquet démocratique

Fernand au moment des toasts :

— Mes amis, républicain hier, je suis réactionnaire aujourd'hui.

— Hou ! hou !

— Oui, j'avais quelques actions du Panama et grâce à l'ami Rochette j'ai pu m'en acheter quelques autres et voilà pourquoi je ne crains pas de me présenter en ré-actionnaire ! !

LES TROIS HORACES.

Messagers descendant à Orléans

Artenay. Bucy-le-Roi, Chevilly, Creuzy, Dambron, Poupry, Ruan, et Trinay, Benoist-Brissard, messageries et transports de petits mobiliers, mercredi et samedi, d'octobre à fin avril. Mercredi, vendredi et samedi, de mai à fin septembre, à l'Auberge « Saint-Jacques », rue au Lin, 1, et rue du Petit-Puits, 1 bis.

Artenay. Amiard, l'été : mercredi et samedi ; l'hiver, samedi, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Aschères-le-Marché. Vappereau, mercredi et samedi, à « la Croix-d'Or », faubourg Saint-Vincent, 35.

Aschères-le-Marché. Fauconnier, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Aubigny. Musard-Foucher, tous les mercredis, pour la Sologne, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Baccon. Pontoise, samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Baccon. Goupy, le samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Batilly. Poisson, vendredi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Bazoches-les-Gallerandes. Pilté, les samedis, au « Rendez-vous de la Beauce » faubourg Saint-Jean, 2.

Bazoches-les-Gallerandes. J. Châtelain, mardi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Beaugency. Bourges, tous les lundis; mercredis et vendredis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Beaune-la-Rolande. Poisson, vendredi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Bellegarde. Brimbœuf, les lundis et jeudis, hôtel du « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Boiscommun. Jahan, tous les samedis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Boynes. Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix d'Or », faubourg St-Vincent, 35.

Bracieux et les environs. Saget, tous les samedis, à l'hôtel du « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Bracieux. Galet, le samedi, départ samedi à 9 heures, au « Grand-Hersant » rue Porte-Saint-Jean, 29.

Cercottes. Galerne, les mercredis et samedis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Cerdon. Serre, les mercredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Cernoy. Maubois, le lundi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Chabris. Coutant, tous les vendredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Chaingy. Bracquemond, tous les jours (voir voitures publiques).

Charsonville. Pellé, le samedi, au « Rendez-vous de la Beauce », faubourg Saint-Jean, 2.

Châteauneuf. Quélin, mardi, jeudi et samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29. — Bureau : rue de la Hallebarde, 23.

Châteauneuf. Jazat, mardi, jeudi, samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Châtillon-Coligny et les environs. Jazat, mardi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Châtillon-sur-Loire et les environs. Presnes, tous les lundis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Chaumont-sur-Tharonne et La Ferté-Saint-Aubin. Simon, les mardis et vendredis, à la « Bastille », rue Porte-Madeleine, 58.

Chemault. Jahan, le samedi, au « Sauvage ».

Chevilly. Galerne, les mercredis et samedis, « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Chevilly. Pouradier, les mercredis et samedis, auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Chilleurs-aux-Bois. Poisson, vendredi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Chilleurs-aux-Bois. Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Cléry, Lailly, Dry. Renvoisé, le samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Coinces. Allard, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Coinces. Gasnier, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29, et rue Porte-Saint-Jean, 44.

Contres. Poisson, le samedi, auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Dambron, Château-Gaillard, Santilly, Lion-en-Beauce et Ruan. Mesland, les samedis, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Epieds. Goueffon, les mercredis et samedis, auberge de la « Bastille », rue Porte-Madeleine, 58.

Fay-aux-Loges. Lacroix, mercredis et samedis, au « Bon Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Fay-aux-Loges, Mardié, Pont-aux-Moines. Michau, les mardis et samedis, à 3 heures du soir, auberge de la « Tête-Noire », rue Porte-Madeleine, 46, et bureau à la « Pipe-d'Or », rue Jeanne-d'Arc, 28.

Gien. Briarre, Ronny, Poilly, Saint-Gondon, Faverelles, Ousson, Les Bordes, Maubois, tous les lundis, au « Bœuf », place de la Bascule. — Bureau, rue de la Hallebarde, 2.

Janville. Bracquemont, mardi et samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-St-Jean, 29.

Jargeau. Chaillou, les mardis, jeudis et samedis, chez M. Berthet, rue d'Illiers, 18.

Jargeau. Lebœuf, les mardis, jeudis et samedis, auberge du « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Jouy-le-Potier. Doucet, lundi, mercredi, jeudi et samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Jouy-le-Potier. — Agout, le samedi, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Ladon. Perrin, les lundis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

La Ferté-Beauharnais et Montrieux. Virly, vendredi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

La Ferté-Saint-Aubin. Petit, les mardis et vendredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

La Ferté-Saint-Aubin et Menestreau-en-Villette, Lévaré, les lundis, mercredis et samedis, au « Renard », rue d'Illiers, 106.

La Ferté-Saint-Aubin. Mauger-Maillet, les mercredis et samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Lailly. Saget, les samedis, « Hôtel du Bœuf », place de la Bascule, 6.

La Motte-Beuvron. Barbereau, les mardis et samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6. — Bureau : aux « Vendanges de Touraine », rue de la Hallebarde, 2.

Le Bardon. Roussineau samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Ligny-le-Ribault. Vaillant, samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Lion-en-Sullias. Presnes, le lundi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Lorris. Baudouin, tous les mardis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71, et déménagements pour tous pays.

Loury. Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Loury et Rebréchien. Lubin, mercredi et samedi, au « Renard », rue d'Illiers 106.

Malesherbes. Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix-d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Ménestreau-en-Villette, Sennely et les environs. Marois, les mercredis, au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Meung-sur-Loire, Saint-Ay, Fourneaux et La Chapelle-Saint-Mesmin. Doyen-Lorme, lundi, mercredi, vendredi et samedi, « Hôtel de la Tête-Noire », rue Porte-Madeleine, 46. — Bureau : aux « Vendanges de Touraine », rue de la Hallebarde, 2.

Meung-sur-Loire. Lemasne (Joseph), tous les jours, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29. — Bureau : aux « Vendanges de Touraine », rue de la Hallebarde, 2.

Montargis. Brimbœuf, les lundis et jeudis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Montargis. Perrin, les lundis, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Neung-sur-Beuvron. Virly, tous les vendredis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Neuville-aux-Bois. Florentin Courte, mardi, jeudi et samedi, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Neuville-aux-Bois. Bourgoin, mardi, jeudi et samedi, à la « Croix-d'Or »,

faubourg Saint-Vincent, 35, dessert les Mardelles de Saint-Lyé. Saint-Lyé Villereau, Bougy, Teillay-Saint-Benoît, Izy, Crottes et Montigny.

Neuvy-en-Sullias. Sorgniard, mardi et samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Nibelle. Jahan, le samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Nouan-le-Fuselier. Lamotte-Beuvron, etc. Brossard, jeudi, à la « Bastille », rue Porte-Madeleine, 58.

Oison. Vappereau, mercredi et samedi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Olivet. Lagneau, tous les jours, rue Nationale, 10. — Bureaux : à Orléans, rue de la Hallebarde, 2.

Orgères. Hobier, jeudi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Orgères et Tillay-le-Péneux. Cailleau, jeudi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Oucques. Louchard, tous les vendredis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

Outarville. Leconte, l'été, les mercredis et samedis ; l'hiver, le samedi au « Bon-Laboureur », quai du Châtelet, 96.

Ouzouer-le-Marché. Besson, le mercredi et le samedi, au « Rendez-vous de la Beauce », faubourg Saint-Jean, 2.

Patay. Laudin, les mercredis et samedis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.

MALISSARD, 7, rue d'Illiers, Orléans. — Paris, bureaux principaux, rue Saint-Sauveur, 38 et rue Notre-Dame-de-Nazareth, 25. — **Paris** : départ deux fois par jour, le matin à 9 heures et le soir à 8 heures ; tous colis remis le matin seront livrés le jour même dans Paris, et ceux remis le soir avant 8 heures seront livrés le lendemain avant midi, dans la mesure du possible. — Bureaux auxiliaires : 112, rue de Rivoli (1er) *Chevalier du Guet* ; 7, rue de Tracy (2e) *Maison Cestriers* ; 12, rue Bérenger (3e) *Café Defayet* ; 169, boul. St-Germain (6e) *Mme A. Legrand* ; 7, rue de Lyon (12e) *Café du Téléphone*.

Patay, Saint-Péravy, etc. Perruchet, mercredi et samedi, à la « Tête-Noire, », rue Porte-Madeleine, 46.

Pithiviers. Malesherbes, Puiseaux, Marlin, lundi et jeudi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Romorantin. Beaufrère, samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Romorantin. Crevant, vendredi, départ samedi, à midi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Romorantin. Coutant, vendredi, départ samedi matin, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Saint-Benoît-sur-Loire. Lebrun, tous les vendredis, à «l'Etoile-d'Or », Vieux Marché, 25. (Départ le samedi à midi).

Saint-Benoît-sur-Loire. Godard, le mercredi, hôtel Gazé, rue de la Gare, 15. (Téléphone 3.55).

Saint-Florent-le Jeune. Presnes, le lundi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Saint-Laurent-des-Eaux. Pontonnier, samedi, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.

Saint-Loup-des-Vignes. Jahan, le samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.

Saint-Lyé. Bourgoin, mardi, jeudi et samedi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.

Saint-Viatre. Viginier, samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sandillon. Mathé, les mardi, jeudi et samedi, à l'auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.

Seichebrières. Jahan, le samedi, au « Sauvage ».

Selle-sur-Cher, Romorantin. Beaufrère, les samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sennely et ses environs. Fève, tous les mardis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.

Sennely. Marois, les mercredis, au « Bon Laboureur », quai du Châtelet, 96.
Sougy. Bruneau, le samedi, l'hiver, et l'été les mercredi et samedi, à « l'Auberge du Châtelet », quai du Châtelet, 92.
Sougy. Bienvenu, l'hiver, le samedi, et l'été les mercredi et samedi, auberge du « Châtelet », quai du Châtelet, 92.
Sully-la-Chapelle et Ingrannes. Bruneau, le samedi, l'hiver, et l'été les mercredi et samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.
Sully-sur-Loire, Saint-Aignan-le-Jaillard. Guilly, Neuvy-en-Sullias, Violas, les mercredis et samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.
Sully-sur-Loire. Langlois-Girault, samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.
Sury-aux-Bois. Jahan, le samedi, au « Sauvage ».
Terminiers. Ferron, l'été, jeudi et samedi ; l'hiver, samedi, au « Bon Laboureur », quai du Châtelet, 96.
Terminiers. Coutadeur, sans jour fixe, à « l'Auberge du Commerce », faubourg Bannier, 95.
Tigy. Sorgniard, les mardis et samedis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.
Tournoisis. Penot, tous les samedis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.
Toury. Popot, le samedi, « Auberge du Commerce », faubourg Bannier, 95.
Trainou. Brouard, le samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.
Trinay et Oison. Vappereau, samedi, à la « Croix d'Or », faub. Saint-Vincent, 35.
Vendôme. Louchard, tous les vendredis, au « Grand-Hersant », rue Porte-Saint-Jean, 29.
Vienne-en-Val. Sorgniard, mardi et samedi, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.
Vierzon et Mehun. Hautemaison, tous les mardis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6.
Villamblain. Lhuillery, le samedi, au « Rendez-vous de la Beauce », faubourg Saint-Jean, 2.
Villemurlin. Presnes, les lundis, au « Bœuf », place de la Bascule, 6
Villereau. Poiget, le samedi, auberge du « Commerce », faubourg Bannier, 95.
Vitry-aux-Loges. Jahan, samedi, au « Sauvage », rue Bourgogne, 71.— Bureaux : rue de la Hallebarde, 2, et rue Bourgogne, 4.
Vouzon. Levaré, lundis, mercredis et samedis, au « Renard », rue d'Illiers 106.
Yvoy-le-Marron. Vaillant, mercredis, auberge « Saint-Jacques », rue du Petit-Puits, 1 *bis*.
M. Quatrehomme, « Aux Vendanges de Touraine », reçoit les commissions pour tous les messagers. Rendez-vous de tous les messagers.

A travers le département

Le Groupe d'Action Française d'Orléans, que préside avec tant de dévouement et d'autorité notre ami Gabriel Pouradier, a entrepris l'année dernière une tournée de conférences dans le département. Le vaillant chef des Camelots du Roi, le vicomte Patrice O'Mahony, avait assumé cette tâche. Quelquefois accompagné par M. Emile Huet, le toujours jeune et infatigable secrétaire du Comité royaliste, le plus souvent seul alla en Beauce, en Sologne, démontrer au milieu de l'attention géné-

le, la nécessité de la monarchie. Ce fut d'abord à Pithiviers, is à Ouzouer-sur-Loire, Dampierre, Neuville-aux-Bois, Arte-y, etc. Partout, il rencontra le même accueil chaleureux, le ême enthousiasme. Il eut l'audace de faire une conférence... Pithiviers, le fief de l'ancien ministre Cochery, dit Coco et abaci-Chi. On lui avait dit : « Prenez garde ! On va vous nspuer ! » Mais Patrice s'en moquait parfaitement. — Tant mieux si on me conspue, répondit-il : ce sera pour moi ccasion de faire de la rouspétance ! » Il n'eut pas à en faire. a marcha comme sur des roulettes, comme dit l'autre. émoin ce compte-rendu que le *Journal du Loiret* donna la réunion qui fut un gros succès pour la cause du Roi :

« Après quelques mots vibrants de M. Emile Huet, la parole t donnée à M. O'Mahony. Pendant une heure, le jeune et oquent conférencier nous entretient de la crise de la démo-atie, crise que personne ne conteste plus, crise à l'intérieur, ise à l'extérieur, et à laquelle, seule, la monarchie pourra médier.

« Le jeune orateur démontre, avec des faits, l'histoire en main, ue le régime républicain est le régime de l'*incompétence*, de *irresponsabilité*, de *l'instabilité* et des *partis*.

« De l'incompétence. En effet, sous ce régime où tout relève e l'opinion publique, où tout s'obtient par la faveur, par la urenchère électorale, l'incompétence trône en souveraine au ouvoir. Qu'on examine la façon dont les portefeuilles sont istribués : aux affaires étrangères, un avocat ; aux travaux ublics, un médecin ; à la guerre, à la marine, des journalistes. Et tout ce monde est irresponsable.

« Ils peuvent trahir les intérêts de la France ; on est mécon-ent d'eux, la crise survient, on les renverse... Ils s'en vont ans qu'on ait de comptes à leur demander... Bien mieux, n les retrouve bientôt après, pourvus d'un nouveau portefeuille.

« Le roi, du moins, était responsable des destinées de la na-ion. Et le malheureux Louis XVI a payé de sa tête sa res-onsabilité.

« L'instabilité est, on le sait, par excellence, d'essence répu-blicaine. Avec le roi, avec la monarchie héréditaire, la tradition nationale se perpétue. Et, très heureusement, le conférencier compare le pouvoir royal au pouvoir du père de famille. Le père de famille travaille pour lui et ses enfants. Il sait que, dans leur intérêt même, il faut savoir leur résister et ne point subir leurs caprices. Le roi travaille pour son peuple, et il sait, dût-il le mécontenter et provoquer même des conflits, il sait qu'il faut lui résister et ne pas satisfaire à l'opinion publique quand, mal éclairée, elle a une notion inexacte des véritables intérêts du pays.

« La République est aussi le régime des partis ; sans doute, il y a aussi, sous la monarchie, des partis ; mais ils n'absorbent pas tout et ne confisquent point le pouvoir à leurs bénéfices.

« On dit souvent que la monarchie n'a rien fait pour le peuple. Là encore, on oublie l'histoire. Les rois n'ont pas eu, pour le peuple, ce mépris que certains veulent nous faire croire. Sous Louis XIV, le palais du roi était ouvert à tous ; on entrait librement et avec plus de facilité qu'on n'entre, aujourd'hui, chez M. Fallières... On dit que les rois sacrifiaient tout à la noblesse. L'Histoire est là encore qui nous dit que, par exemple, Louis XIV prenait tous ses ministres dans la bourgeoisie. Et c'était un autre roi qui avait organisé ces corporations de métiers auprès desquelles nos syndicats, auxquels l'on refuse le droit de posséder, font piètre figure.

« De bonne foi, des gens se sont imaginé que la République pouvait être améliorée... Le système est, plus encore que le sont les hommes, responsable de la crise où nous nous débattons. L'expérience est faite. Il n'y a pas d'amélioration possible, pas plus qu'il est possible d'améliorer le phylloxéra.

« Le seul remède est dans le retour à la monarchie, qui apportera au pays le salut, la grandeur et la prospérité.

« Et c'est en acclamant le roi, ce Philippe VIII si bon, si noble, si généreux, si chevaleresque, c'est aux cris de Vive le Roi ! répétés dans la salle, que le jeune conférencier — aucun contradicteur ne s'étant levé — termina sa réunion de propagande. »

Patrice réclama toujours des contradicteurs, mais il n'en rencontra jamais un seul, j'entends un sérieux. La crânerie, le charme qui se dégage de la physionomie du jeune et déjà distingué conférencier, entre pour quelque chose dans les beaux, les incontestables succès que Patrice a recueillis au cours de sa tournée de propagande. Ce n'est pas lui qui, pour obtenir un « effet », consentira à tomber dans les lieux communs. Son langage — même dans la chaleur de sa démonstration — reste pur, correct, d'une précision, d'une correction remarquables. Son ironie, délicate et charmante, ses critiques toujours vraies, toujours justes, ne peuvent formaliser que les imbéciles.

Cet éloge était dû à notre ami Patrice qui est, pourrait-on dire, l'âme de notre Groupe. C'est un ami sûr, d'un conseil excellent. Ses Camelots ne l'ignorent pas et ils en usent. Il est, d'ailleurs, adoré de ses « soldats » qu'il mènera à l'assaut quand il le voudra.

SAINT-LUC.

ÉDITION LORIENTAISE

L'Action Française à Lorient

C'est en Décembre 1908 que retentit de nouveau à Lorient, après bien des années de silence, le cri de : « Vive le Roi ! ». Les patriotes venaient d'acclamer le *Commt Cuignet*, l'irréductible témoin de l'*Affaire Dreyfus* et d'entendre *Paul Robain*, puissant évocateur des crimes de la République contre la Patrie. — La *section lorientaise d'Action Française* était fondée à la sortie de cette réunion.

Royalistes épars, s'ignorant les uns les autres, Républicains dégoûtés du parlementarisme, désabusés du régime judéo-maçonnique, honnêtes gens et bons Français, venant de tous les points de l'horizon politique, donnèrent leur adhésion à la nouvelle section d'A. F., tous unis dans une même pensée : « *France d'abord* ! »

Affiches, brochures, tracts, conférences contribuèrent depuis à faire connaître aux Lorientais la doctrine de la Monarchie, la pensée de nos Rois, les idées et les méthodes de l'Action Française. Un *état d'esprit royaliste* se répandit lentement, mais sûrement, dans cette même cité lorientaise considérée comme le bastion avancé de la démocratie en Bretagne. — Les auditoires se pressèrent toujours de plus en plus nombreux aux grandes réunions d'Action Française dont nous ne rappellerons ici que les principales : Conférences sur « *La Franc-Maçonnerie et la France* » en Avril 1909, puis, en Mars 1910 sur « *l'organisation du Travail* ». — Les contradicteurs se déclarèrent tous antiparlementaires ; plusieurs syndicalistes présents à ces réunions y abandonnèrent, de leur propre aveu, de grossiers préjugés contre la monarchie.

— En Septembre 1910, la section eut l'honneur de recevoir le Président de la Ligue d'A. F., *Henri Vaugeois*, et le bonheur d'entendre de nouveau le vaillant *commandant Cuignet*. De nombreux Ligueurs de Lorient et des environs se trouvèrent réunis avant la Conférence dans un banquet, plein d'entrain, offert aux orateurs. — S'appuyant toujours sur des faits précis, le commandant Cuignet passionna ses auditeurs en démontrant comment la République du *Traître Dreyfus* est le règne du Juif en France. Pour rendre *la France aux Français*, il faut renverser la République. — Dans une admirable improvisation, Henri Vaugeois, ancien républicain de la Patrie française, exposa la *Vérité Politique* et fit acclamer le Roi. Sa critique ferme, serrée, lucide de l'expédient bonapartiste fut surtout remarquée. Le tact, la clarté, l'ardent patriotisme avec lesquels Vaugeois exposa ses raisons pour l'Ordre français contre le Régime Impérial, frappèrent très vivement les Bonapartistes ; plusieurs de ceux-ci, reniant le régime qui a défait la Patrie à Waterloo et à Sedan, se sont depuis ralliés à la Monarchie royale qui a fait la France.

SOIERIES -:- VELOURS
TISSUS EXCLUSIFS

HAUTES-NOUVEAUTÉS
LAINAGES, FOURRURES

Maison BARRIÈRE

AU PRINTEMPS

70, Rue du Port, 70 — LORIENT

Costumes - Confections - Jupons - Corsages
Tabliers tous genres - Dernières Créations

ATELIERS DE COUTURE DE 1er ORDRE

— En Juin 1911, magnifique conférence de *Me de Roux*, l'éloquent avocat du Barreau de Poitiers, sur « *La Politique et les Lois sociales de la 3e République* » sous la présidence de *Me Le Gouellec*, l'éminent bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Lorient.

Des abonnements nouveaux à « *l'Action Française* » quotidienne et de nouvelles adhésions à la section lorientaise furent les conséquences directes de cette réunion.

— Citons seulement deux des principaux événements qui marquèrent l'année *1912* à la section lorientaise.

En Février, la section eut le grand honneur de recevoir, **M. le Cte de La Rochemacé,** délégué régional de Mgr le Duc d'Orléans. Dans les salles trop petites de la Permanence d'Action Française ce fut au milieu des chants royalistes une fête inoubliable que celle où les Ligueurs reçurent de l'ancien volontaire de l'Ouest, digne de ses aïeux les Chouans de la Grande Guerre, les *Instructions du Roi*. — Le Prince daigna remercier les royalistes lorientais des «sentiments de dévouement, de fidélité et de gratitude» qu'ils avaient tenu à Lui exprimer à cette occasion.

— Faisant suite à la magnifique conférence de Me de Roux, une grande réunion vint au mois de *mai 1912*, donner un nouvel et vigoureux essor à la propagande. La grande salle Larnicol était comble. Devant l'auditoire, composé en majeure partie d'ouvriers et d'employés, *Georges Valois* examina de magistrale façon l'impérieux dilemme qui se pose dans notre France contemporaine : *La Révolution sociale ou le Roi*» - Amis et adversaires admirèrent ensemble la logique serrée, la documentation sérieuse avec lesquelles l'auteur de « *La Monarchie et la classe ouvrière* » fit l'exposé de la question *syndicaliste*. puis de la question *nationaliste*, démontrant que toutes deux se rejoignent fatalement, et, postulant la *Monarchie*, réclament l'Arbitre placé au-dessus des conditions rivales, au-dessus des classes et des partis : le Roi. — Les contradicteurs, un ouvrier libertaire et un professeur socialiste ne voulurent pas défendre la République et ne purent qu'exprimer des doutes, celui-ci sur la possibilité du coup de force. celui-là sur l'efficacité des réformes monarchiques Plusieurs syndicalistes ont, depuis lors. appris à mieux connaître les doctrines de Celui qu'acclamaient déjà nombre de leurs camarades : Philippe VIII, *le Roi du Travail*.

— Les idées royalistes atteignent de plus en plus *l'élite* de tous les milieux, de toutes les classes, grâce surtout à la diffusion du *journal quotidien* : «*l'Action Française*», que lisent assidûment des officiers, des professeurs, des fonctionnaires, ne pouvant adhérer à la Ligue.

— La Section d'A. F. de Lorient n'a cessé de se développer depuis sa fondation. Elle possède, entre autres organisations : sa *Permanence*, son *Cercle d'Etudes*, sa *Salle de Lecture*, son *Service des Conférences*, sa *Bibliothèque*, ses équipes de *Camelots*.

— La *Permanence*, située *rue Gambetta*, *n°* 34, à Lorient, est ouverte à tous les Ligueurs d'A. F. principalement les : *Jeudi soir, de 4 h. 1/2 à 7 h.*, et le *Dimanche matin, de 9 h. à 11 h.*

— La *Bibliothèque* et la *Salle de Lecture* sont ouvertes aux mêmes heures, dans le même local. On peut y trouver tous les journaux, brochures, revues et livres s'occupant de l'étude des doctrines na-

Chapelier - Chemisier

Trousseau complet pour hommes

Anciennes Maisons ROMATIER & BEUGNIET

L. Mailliet, Succr

9, Rue des Fontaines, 9

LORIENT

AU PAUVRE DIABLE

DRAPERIES

Rouennerie, Toiles Blanches et Ecrues

Couvertures, Molletons, Flanelles

Coutils, Plumes et Duvets

Nouveautés en Soierie et Fantaisie

Mme Vve Pierre PÉDRONO

56, Rue du Morbihan - LORIENT

tionalistes, et plus particulièrement des idées et des méthodes du *Nationalisme intégral* que représente l'Action Française. La Section a organisé un service *discret et gratuit de prêt de livres à domicile*, pour les personnes qui en font la demande au Président ou au Secrétaire de la Section.

— Les *Conférences mensuelles* ont lieu à la Permanence. Parmi les sujets traités en 1912 citons entre autres : « Le Programme du Roi ». — « La Politique extérieure de la République ». — « L'Empire ». — « La Monarchie et les ouvriers ». — « Le coup de force ». — « L'espionnage juif-allemand ». — « La République et l'Ecole primaire ». — etc., etc.

— En outre, des conférences ont été données aux environs, notamment à *Elven* et à *Languidic*, où les habitants ont répondu à l'ingérence du Préfet dans leurs affaires communales et religieuses par la fondation d'une section d'Action française et d'un groupe de Jeunes Filles royalistes. — Des *Séances récréatives* ont été organisées, toujours empreintes de bonne humeur et de la traditionnelle gaieté française, à l'occasion de la fête des Rois et de la St Philippe.

— Les équipes de *Camelots* ont enfin vendu et distribué à Lorient et aux environs (Port Louis, Quéven, Guidel, Pont-Scorff, Le Pouldu, etc...) des milliers de tracts, de brochures, de numéros de « l'Action Française » quotidienne, et des magnifiques cartes-postales, éditées par les soins de la section lorientaise, représentant Mgr le Duc d'Orléans, dans le vieux costume national breton, et portant en autographe du Prince : « *Tout ce qui est national est nôtre* ».

— La *Section Lorientaise d'Action Française* fait appel au patriotisme et à la raison de tous ceux que préoccupe l'*avenir de la France* et qui placent au-dessus de tous les intérêts personnels : *l'Intérêt national*. Aidés dans leur tâche par les meilleurs des Français, les Ligueurs d'A. F. sauront en *1913*, redoubler d'efforts pour hâter la délivrance de la Patrie par la Restauration nationale et le retour de Philippe VIII, Roi de France.

Pour tous les *Renseignements*, s'adresser à Lorient :

Au Président de la Section : M. Alfred LUNVEN, 34, *Rue Gambetta*, ou au Secrétaire : M. Alfred MANGIN, 16, *rue E.-Zola* (*ancienne rue Saint-Vincent*).

Chomamb en ur bro

Na pèh ur souéh guélet kement a dud a bep oët, a bep michér é kuitat hur bro Breihkaret eit monet péloh : de Baris er liésan, mar a uéh de Nannet, de Cherbour, d'er Bauss. . à de var a léh hoal à hent aral.

De glah petra é hant gi mosén d'inon ? De glah petra ? Er liésan de cherrein mizér ha peuranté. Ag arlerh hou dout treménet un nebed amzér er léhieu-sén, arlerh hou dout chèrret ur blankik benèg marsé, guélet e yent é tonet endro d'er gir dislüiet, skarhet,

Pour vos Repas

de *MARIAGES, BAPTÊMES, Etc.*

Adressez-vous à la Maison

Vve LARNICOL

Cours Chazelles, 18, 20, 22 -:- LORIENT

BILLARD, JARDINS
JEUX DIVERS
PIANO AUTOMATIQUE
SKATING-RINK

Avant de traiter prière de visiter nos Établissements

Grand Café Louis XIV

Près du Théâtre et des Postes et Télégraphes

JUSTIN DESRUES

35, Rue de la Comédie et Rue Molière, 3, LORIENT

Déjeuners et Dîners sur commande	SOUPERS Choucroutes

CONSOMMATIONS DE 1es MARQUES

Bières Brunes et Blondes -;- Muscadet et Anjou 1er choix

Salles et Salons particuliers pour Familles, Réceptions, Punchs, etc.
-:- *On y trouve les principaux journaux quotidiens et illustrés* -:-

CONCERTS SYMPHONIQUES

meit er grohén ag en iskern hembkin, en ur gir, hanval d'oh liameü ; ha kleüet e vent é laret : mil toén, p'hur behé gouiet....

Kement-sézou guir, kèh tud divroét, rak n'en dès bro erbet kèroh aveit hou pro Breih, n'en dès bro erbet splanoh, iahoh ; guèloh aveit hi. Ha chetu perag :

O kèh bretonned divroet,
Pèl doh Arvor ne chomet Ket
Er guignèli' zou d'eit endro,
Distroeit èl-dé tréma hou pro,

Komprénet hui eüe bretonned ag en dehé er chonj marsé de hum zivroein penaus,

Breih-Izel hou mam, mar dé peur,
En dès eid-oh ur galon eur
Ha Breih-Izel e vour guélet
En dro dehi ol hé mabed.

Hui hou pès marsé un dachén labouret ha Kamprénet getou tadeu ; oh ! dalhet dehi Dalhet d'er parkeu segal ha guénéh du ; lanket
Frond huék er bléad glas er benal é bleü
Get er gloéh noz d'hum strèü ar er mézeu.

Dalhet d'er gué aveleü ag e ra d'oh chichtr huék ha milén :

Ean é goèd er guir vretonned
Hem z'hon n'ellèr biüein
Dalhet berpet d'hou chichtr pautred
Mès gouiet en ivein

Dalhet d'hou pradeüier flour ha glas ha plijet genoh chileü :

Er vugulion é son é tastum hou lonned :
Guerzeueü Breih n'en dint Ket hoal Kollet.

Dalhet de gement-sé, rak n'hou haüèh ket é léh erbet aral.

Ohpen kement-sé hui e gleü mar a uéh ur voéh é tonnet ag hou llis pares, é tichen ag en tour a d'oh hum strèü ar er mézeu- Er voéh sén e zou boéh kloh er bares. Na pèh ur blijadur a p'er hleüét mitin ha. noz. sul ha pamdé é tegas chonj t'oh ag ou padient. ag hou hereden ; a p'er hleüet d'oh hou kouvi d'en overen. pé d'ur pardon kér beneg, pé marsé üé d'interremanteu pé chervijeu er ré niket mui. er ré en dès achiü hou ferhindet ar en douar er geh tud trémenet taulet iouank pé kouh en en ou éternité :

Ar beieu karet ou kerent
Deit de zeulinein el agent.
Amen en ineau tremènet
Get er ré viü zou sekouret.
Deit de verüel d'hou pro karet
Etal-d'omb de vout interret
En marü, amen, e zou dousoh
Doar er véred e zou skannoh.

Er broeieü aral hui e gleou eüé marsé ur voéh aral, més er voéhsé ne vou ket boéh hou pro ; er kloh sé. ne vous ket kloh ou llis parés. Kent ma vou pèl hui e golou chonj a voéh eu llis, a voéh en Entru Doué. A chetu perak :

O Broïs Keh ne hum zivret Ket
Bretonned dalhet de Vreih karet !

LE MORBIHAN

SÉNATEURS

MM. de Lamarzelle, Riou, de Goulaine, Gal de Kerdrel.

DÉPUTÉS

Cte de Lanjuinais, Duc de Rohan, Marquis de l'Estourbeillon, Forest, Lamy, Nail, Brard, Le Rouzic.

CONSEIL GÉNÉRAL

Arrondissement de Pontivy. 7 cantons.

Baud, Le Moine.
Cléguérec, Lotz.
Gourin, Le Bouar.
Guémené, Brard.
Le Faouet, Robic.
Locminé, de Lambilly.
Pontivy, de Kervénoaël.

Arrondissement de Ploërmel. 8 cantons.

Guer, Robert.
Josselin, Prince de Léon.
La Trinité, Le Norcy.
Rohan, de Cuy.
Malestroit, Cte de Boisbaudry.
Mauron, Maulion.
Ploërmel, Guillois.
St-Jean-Brévelay, Comte de Lanjuinais.

Arrondissement de Lorient. 11 cantons.

Auray, Mouroux.
Belle-Ile, Galenne.
Belz, Le Lamer.
Hennebont, Giband.
Lorient (1re), Nail.
Lorient (2e), Bouligand.
Plouay, Cte de Pluvié.
Pluvigner, de Kerouallan.
Pont-Scorff, Guyomard.
Port-Louis, Paubert.
Quiberon, Le Gloahec.

Arrondissement de Vannes. 11 cantons.

Allaire, Vicomte de Pioger.
La Gacilly, de Gouyon.
Elven, Caradec Albert.
Grand-Champ, de Lagâtinerie.
Muzillac, Mauduit.
Questembert, Cte Guillemin.
La Roche-Bernard, du Boisrouvray.
Rochefort-en-Terre, Forest.
Sarzeau, Javouray.
Vannes (est), Marchais
Vannes (ouest), Bugucl.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LORIENT

57 communes — 207.861 habitants.

Guilmand, *sous-préfet.* — Le Moënic, *secrétaire.*

C^ton d'Auray, Le Doré.
— Belle-Ile, Serre.
— Belz, Pessel.
— Hennebont, Le Grand.
— Lorient (1re), Dizot.
— Lorient (2e), Le Mestric.
C^ton de Plouay, Le Fur.
— Pluvigner, Le Boulaire.
— Pont-Scorff, de Vitton.
— Port-Louis, Georgault.
— Quiberon, Morice.

Architecte-voyer de la ville et de la commune : M. Nabat.
Médecin des épidémies : Docteur Pédrono.
Agent principal du service sanitaire : Docteur Waquet.
Vétérinaires de l'arrondissement : MM. Auzat et Le Mouroux, vét.

MAIRES, CURÉS ET RECTEURS

de l'arrondissement de Lorient

Evêque : Sa Grandeur Monseigneur Alcime Gouraud, à Vannes.

Vicaires généraux.. MM. Dieulangard, archidiacre de St-Pierre.
Lesenne, archidiacre de Saint-Patern.
Le Guénédal, chanoine, vic. gén. hon.

COMMUNES	MAIRES	CURÉS
Auray	Le Mouroux	Guillevic, c. d.
Bangor	Le Bihan	Le Mentec, r.
Belz	Lorho	Collet. c. d.
Branderion	Comte de Goulaine	Cohéléach, r.
Brech	Le Boulch	Rio. r.
Bubry	Guyomard	Jouanno, r.
Calan	Le Floch	Nio, r.
Camors	Jiquel	Donerh. r.
Carnac	Morice	Le Guénédal, r.
Caudan	Mouëlo	Le Garrec, r.
Cléguer	Adol	Lavolé, r.
Crach	d'Aboville	Goubin, r.
Erdeven	Guézel	Le Méné, r.
Etel	Bédex	Daniel, r.
Gâvres	Le Guen	Lorvol, r.
Gestel	de Langle de Cary	Yvon, r.
Ile de Groix	Le Bihan	Allain. r.
Guidel	Guyomar	Le Gal, r.
Hennebont	Giband	Le Moing, c. d.
Houat	Le Gurun	de La Chesnaye, r.
Hœdic	Le Scoarnec	Le Blévec, r.
Inguiniel	Dréan	Huiban, r.
Inzinzac	Le Grand	Stéphan, r.
Kervignac	de Perrien	Le Moué, r.
Keryado	Stéphan	Rio, r.
Landaul	Parmentier	Bertho. r.
Landévant	Jéhamo	Henry, r.
Languidic	de Kerret	Jaffré, c d.
Lannester	Le Halpert	Beuve-Méry, r. Buléon, r.
Lanvaudan	Gaudin	Le Pochat, r.
La Trinité-sur-Mer	Danic	Allanic, r.
Le Palais	Serre	Daniel, c. d.
Locmaria	L'Hermitte	Baron, r.
Locmariaquer	Le Baron	Le Port, r.
Locoal-Mendon	Kererest	Blavec. r. Le Ferrand r

COMMUNES	MAIRES	CURÉS
Lorient	Esvelin	Chanoine Rio, r. — Le Diffon, r. Chne Le Guéhennec, r.
Merlévenez	Kerguesten	Mahéo, r.
Nostang	Vte de St-Georges	Dondo, r.
Plœmel	Le Pévédic	Guillemet, r.
Plœmeur	Coquerel	Le Dain, c. d.
Plouay	de Pluvié	Le Lu, c. d.
Plougoumelen	Le Sommer	Eveno, r.
Plouharnel	Le Buhé	Jaffré. r.
Plouhinec	Le Runigo	Le Moing, r.
Plumergat	Général Graff	Tanguy, r.
Pluneret	Kermorvant	Sélo, r.
Pluvigner	Cte de Saint-Georges	Le Tohic. c. d.
Pont-Scorff	Prince de Polignac	Le Ménahès, c. d.
Port-Louis	Paubert	Dréanic, c. d.
Quéven	Moëllo	Le Bolay, r.
Quiberon	Chanard	Le Corre, c. d.
Quistinic	Le Guyader	Oliéro, r.
Riantec	Corvec	Le Bras, r.
Sauzon	Riou	Féchant, r.
Sainte-Hélène	de Keridec	Le Garff, r.
Saint-Pierre	Le Gloahec	Lorvol, r.
Saint-Philibert	Menetc	Le Guen, r.

PARIS-DENTAIRE

Ernest SORMANI

Directeur, Officier d'Académie

Médaille d'Or à la Société Nationale d'Encouragement au Bien
Ex-Dentiste de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur 1884-1905
Secrétaire et Membre du Jury, Exposition du Travail à Paris

Appareils prothétiques envulcanite, cellul oid, ivoire et or

DENTS A PIVOT

Bridge-Work — Couronnes Logan et Or

CONSULTATIONS de 9 h. à midi et de 1 h. à 5 h.
(Dimanches et Mardis exceptés)

4, rue Victor Massé, (Maison de l'Epicerie Nouvelle) LORIENT

FOIRES DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Les foires qui coïncident avec le dimanche ou une fête gardée se tiennent le lendemain ; excepté celles du Faouët, qui sont remises au mardi suivant. Dans le même cas, le marché de Port-Philippe aura lieu la veille.

Foires hebdomadaires

Vannes. Suppression des foires dites des grands mercredis ; le lundi de chaque semaine, foire à Pontivy et Plouay ; le mercredi de chaque semaine foire au Faouët ; le jeudi de chaque semaine marché aux veaux et aux moutons à Saint-Gravé ; le vendredi de chaque semaine marché aux bestiaux à Muzillac. Le samedi de chaque semaine, marché aux veaux et aux moutons, à Vannes, marché aux veaux à Guilliers.

Foires mensuelles

Le 1er lundi de chaque mois foires à Questembert, Pontivy ; 1er mercredi à Cléguérec ; 1er jeudi à Locminé, Malestroit, Guémené, Guiscriff ; 1er vendredi à Mauron, Pluméliau ; 1er samedi à Vannes, Baud ; 2e mardi à Rochefort Pluvigner ; 2e mercredi à Royan, Bubry, Crédin ; 2e samedi à Josselin ; 3e lundi à Ploërmel ; 3e jeudi à Guémené, La Roche-Bernard ; 3e vendredi à Theix ; 3e samedi à Vannes ; 4e mercredi à Guer, Royan, Bubry ; le dernier mardi à la Trinité-Porhoët ; dernier samedi à Josselin.

Foires annuelles

Le lendemain des deux journées du concours hippique qui se tient à Vannes, le samedi et le dimanche du commencement du mois de juillet. — Le lundi, marché aux chevaux sur la promenade de la Garenne.

JANVIER. Le 2, foire à Languidic ; le 5, à Bréhan-Loudéac ; 1er lundi, à Bubry. Gourin ; 1er mardi Melrand, Quistinic, Carentoir, Guilliers, Pluméliau : 1er mercredi à Naizin, Plœmeur ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut, Noyal-Muzillac ; les 3 premiers samedis de Janvier, assemblée à Saint-Hélène ; le 2e vendredi à Elven ; le 6 à Port-Philippe ; le mercredi après le 6, foire à Péaule ; 2e lundi à Billiers ; 2e mardi à Pont-Scorff ; 2e jeudi Langonnet ; 2e samedi Croisty en Saint-Tugdual ; 13, à Saint-Jean Brévelay ; 14, Sarzeau ; 15, Limerzel ; 17, Hennebont, Muzillac ; 21, Plouay ; 22. Faouët, Saint-Vincent, Gourin, Pluméliau ; 4e samedi, La Gacilly ; dernier samedi, à Baud, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel ; 25, Séglien ; 27, Saint-Laurent ; 29, Cochigan en Berric ; dernier lundi foire à Auray ; samedi avant Septuagésime Branderion, Vannes.

FÉVRIER. Le 1er vendredi à Ploërdut ; 1er mardi à Carentoir ; 1er samedi à Vannes ; le lundi avant carnaval à Grand-Champ, mercredi à Rohan, Marzan ; jeudi avant le carême à la Roche-Bernard ; le 2e vendredi à Elven ; 2e samedi à la Gacilly, Saint-Tugdual ; 3, à Pluvigner, Guidel ; 8, Sarzeau ; 2e mardi, Pont-Scorff ;

MODERN GALERIES

(Fondée en 1875)

Maison de Confiance la plus vaste et la mieux assortie

VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

de toute la région

E. MARQUIS

9, 10 et 11, Place Alsace-Lorraine, 9, 10 et 11

34, Rue de la Patrie, 34

LORIENT

ARTICLES DE PARIS - MAROQUINERIE - JOUETS - ARTICLES DE MÉNAGE

Faïence, Verrerie, Toiles Cirées

ARTICLES DE VOYAGE

Malles, Valises en tous genres -- Parapluies et Cannes

CONFECTIONS pour Hommes & Enfants

LINGERIE, CHAPELLERIE, CHAUSSURES, BONNETERIE

VOITURES & CHARRETTES pour Enfants

MEUBLES EN TOUS GENRES

Lits de Fer et de Cuivre, Matelas, Sommiers, etc.

ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE

2e jeudi Langonnet ; 9, Saint-Jacut, La Chapelle, Saint-Gildas, en Guégon ; 10, Silfiac, Palais (Belle-Ile) ; 12, Muzillac ; 15, Saint-Aubin en Plumelec, Pongoumelen ; 17. Caden ; 18, Rioux, Plouay ; 3e jeudi Ménéac ; 3e vendredi, Plouray Noyal-Pontivy, Belz ; 22, Faouët, Gourin; Ambon ; 24. Kernascleden, Camoël ; 27, Bohal ; 28, Sarzur.

Foires du carême

Le lundi gras Monterblanc ; le mardi gras La Trinité-sur Mer, Saint-Gérand, Augan, foire des gages à Pluméliau ; 1er lundi de carême Plumergat ; 1er mardi ; Nivillac ; 1er vendredi Séné ; 2e lundi, Auray ; 2e mardi, Faouët ; 2e vendredi, Plescop ; 3e samedi, Vannes ; 3e mardi, Carentoir, Colpo ; 3e jeudi, Noyal Pontivy ; 4e vendredi, Burgos en Grand Champ ; 3e samedi, la Gacilly, le Saint ; lundi après la mi-carême à Saint-Germain en Languidic Belle-Ile ; jeudi avant la Passion. Mangolerian ; samedi à Faouët ; mercredi de la Passion, Auray. Hennebont ; samedi de la Passion. Vannes (foire de Pâques) ; 4e mardi, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; la veille des Rameaux, à Baud ; dimanche des Rameaux, foire de bijouterie, etc., à Lorient, elle dure 8 jours ; lundi-saint, à Pontivy ; mardi-saint à Saint-Yves en Bubry ; jeudi-saint à la Roche-Bernard ; vendredi-saint au Croisty en Saint-Tugdual ; samedi-saint à Plouay.

MARS. Le 1er, foire à Languidic, Plumelec ; 2e Peillac ; 1er mardi, Saint-Antoine en Ploërmel, Beignon. Melrand, Quistinic ; 1er mercredi, Mohon Naizin, Guilliers ; 1er jeudi, Missiriac ; 1er samedi, à Vannes Saint-Fiacre-en-Melrand ; 4e, à Plouay ; 7e. assemblée à Sainte-Anne; près Auray ; 8e foire à Péaule ; 2e mardi, Pont-Scorff, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; 2e jeudi Lizio, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi. Croisty en Saint-Tugdual ; 10, Guéhenno ;

Peinture - Décoration - Vitrerie

ANCIENNE MAISON RAUT

J. APARD, Successeur

6, Cours de la Bôve — LORIENT

ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

GRAVURES

Grand choix de Papiers Peints

FOURNITURES D'ARTISTES

A LA PELOTE D'OR

BUQUEN Frères

8 et 9, Place Bisson -:- **LORIENT**

Mercerie ☙ Bonneterie ☙ Ganterie
Modes ☙ Nouveautés ☙ Confections ☙ Corsets
☙ Fourrures ☙

La Maison se recommande pour la qualité et le bon marché de ses marchandises

12, Muzillac ; 15, Saint-Nicolas-du-Tertre, Limerzel, Gourin ; 3e mardi, Loyat ; 3e mercredi, Bignan, Caro ; 16, Saint-Congard ; 18, Plouay ; 19, Sarzeau, Kernascleden, Sérent, Marzan ; 22, Saint-Guyomard ; 24, Brech, Pleucadeuc ; 25, Séglien, Saint-Dolay ; 26, Sulniac ; 4e mercredi, Billio.

AVRIL. Le 1er, Roudouallec ; 1er lundi, Grand-Champ ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Bréhan-Loudéac, Porcaro, Carentoir, Pluméliau, 1er mercredi Saint-Servan, Péaule, Guénin, Guilliers ; 3e, Plœren ; 4, Sarzeau ; 5, Landévant ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut ; 7, Plumelec ; 8, Ambon, Baden, Saint-Méen en la Chapelle ; 9, Sérent ; 10, Surzur, Saint-Laurent en Silfiac ; 2e mardi, Lanouée, Pont-Scorff, Mi-voie ; Guillac ; 2e jeudi, Néant, Larré, Saint-Antoine en Ploërmel, Langonnet, Porcaro ; 2e vendredi, Elven, Saint-Thuriau ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 11, Lizio, Landaul ; 12, Muzillac, Plescop ; 13, Guégon ; 14, Férel, Noyalo, Bonne-Rencontre en Tréal, Kervignac ; 15, Carnac, Pleugriffet, Arradon ; 16, Kercoan en Berric, Brandivy en Grand-Champ ; 17, Meslan, Locoal-Mendon, Saint-Colombier-en-Sarzeau ; 3e mardi, Monteneuf, Remungol, Loyat ; 3e mercredi, Saint-Yves en Cruguel, Caro, Taupont, La Chapelle Gaceline ; 3e jeudi, Ménéac ; 18, Molac ; 19, Mériadec en Plumergat ; 3e vendredi à Theix, Quiberon, Malansac Lauzach ; 21, Palais ; 22, Saint-Armel, Buléon, Saint-Dolay ; 23, Cadoudal en Plumelec, Marzan, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines ; 3e mercredi, Caro ; 25, Saint-Marc en Mohon, Pluvigner, Cohignac en Berric, Kernascleden, Saint-Yves en Bubry ; 26, à Naizin, Roudouallec, aux Quatre Evangélistes en Pleucadeuc, assemblée la veille, Bu-

SALON DE COIFFURE ASEPTIQUE MODERNE

E. GILLARD

22, Cours de la Bôve, 22 — LORIENT

La spécialité de la Maison est la fabrication des postiches nouveau genre.

Tous les essais de postiches sont faits gracieusement.

Mme GILLARD s'occupe spécialement de la coiffure de dames et se charge de faire les applications de teinture.

Massage facial. Manicure.

Shampooing pour Dames avec séchoir instantané

PARFUMERIE DE TOUTES MARQUES A PRIX TRÈS RÉDUITS

Grand choix de broderies & poupées bretonnes

ÉPICERIE CENTRALE

6, Place Bisson - LORIENT

MAISON L. DROALEN

NE VENDANT QUE DES
PRODUITS DE PREMIÈRES MARQUES
AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

LIVRAISONS A DOMICILE

TIMBRES ROUGES
sur tous les Articles

Pianos - Musique

Instruments en bois et cuivre

LUTHERIE

Fournitures générales pour Patronages et Sociétés

A SAINTE-CÉCILE

CH. THOMAS

39, Rue du Port et 11, Rue Paul Bert

LORIENT

bry : 27, Béquerel en Plougoumelen ; 28, Mangolérian, foire des moutons à Rioux, Béganne ; 29, Nostang, Saint-Méen en Plœmel. Ruffiac, foire aux chevaux à Pontivy ; 30, Saint-Eutrope en Allaire, Languidic, dernier samedi, Berné.

FOIRES MOBILES JUSQU'A LA FÊTE DIEU

Lundi de Pâques assemblée à Béléan en Plœren, Fougerêts, foire à Concoret ; le mardi, foire à Priziac Augan ; le jeudi à Séné, la Gacilly ; lundi de la Quasimodo à Auray, Gouriu, Mangolérian en Monterblanc St Yves en Bubry, Port Louis, Bubry ; le mardi Saint-Jean Brévelay ; dimanche après Pâques, assemblée à la Chapelle-Neuve ; 3e mardi après Pâques et le mardi des Rogations foire à Faouët ; le dimanche avant l'Ascension ; assemblée à Sainte Hélène ; dimanche après l'Ascension, à Bieuzy-les-Eaux ; le samedi après l'Ascension, foire à Bieuzy ; le lundi de la Pentecôte, foire à Trédion, assemblée au Vincin, à Naizin, à Saint-Mathurin en Guiscriff, à Josselin, à Locmariaquer, à Saint-Jean-Brévelay, au Calvaire près Férel ; jeudi à la Roche-Bernard, à Saint-Fiacre, à Faouët, veille de la Trinité, à Langonnet, la Trinité-Porhoët, Saint Fiacre en Melrand Calan, lundi de la Trinité à Plumergat ; mardi Saint-Yves en Bubry. Brandivy ; mercredi avant la Fête-Dieu, Faouët ; lundi après la Fête-Dieu, à Grand-Champ, Saint-Tugdual.

MAI. Assemblée le 1er dimanche, à Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er, foire à Carentoir, Kergo en Sulniac ; 2. Mériadec en Plumergat, 1er lundi à Auray, Gestel ; 1er mardi, Melrand ; 1er mercredi, Ré-

Charcuterie - Comestibles

Ancienne Maison LE PICAUD

LE LAUSQUE, Succr

68, Rue du Morbihan, 68, LORIENT

Andouillettes -:- Pâtés -:- Galantines

Foies gras truffés -:- Saucisson de Lyon et d'Arles

SALAISONS

Articles divers sur Commandes

AU GATEAU BRETON

Maison CLAIRET, Créateur du Gâteau Breton

LAUDREN Succr

30, Cours de la Bôve, 30

LORIENT

o Cuisine sur commande o
o Matériel complet o
o o o pour o o o
Punchs, Dîners, Soirées

Sert en ville o o o o
o o o et aux environs
o Grand assortiment o
de Boîtes pour Baptêmes

Maison de confiance n'employant que des produits de Ire qualité

" L'INTERMÉDIAIRE "

Agence spéciale de Ventes et Locations

Fondée en 1890

5, Cours de la Bôve, 5 — **LORIENT**

TRÈS GRAND CHOIX

d'Appartements à louer
d'Immeubles à vendre
et de Fonds de Commerce à céder

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & PARTICULIERS

Adresse Télégraph. : Intermédiaire-Lorient

Téléph. 0-91

guiny ; Plœmeur ; 1er samedi, à Vannes, Guilliers ; 3, Calac en Plumelec, Sarzeau, Lochrist en Inzinzac, Saint-Jean-la-Poterie, près Redon ; 4, Vivillac ; 5, Séné, Roudouallec ; 6, à Pluvigner, à Saint Fiacre Malansac, au Croisty en Saint-Tugdual, au bourg du Tour-du-Parc ; 7, à la Fosse en Plumelin. Le Hézo, Glénac, Saint-Yves en Bubry ; 8 Elven, Pontivy, Baden, Pénestin, Merlevenez, Bubry ; 2e mardi à la Chapelle-Saint-Yves en Caro ; 9, Muzillac, Bignan, assemblée de Saint-Nicolas, Kerné en Arzon ; 2e jeudi, foire à Langonnet ; 2e samedi à la Gacilly, Plouharnel, samedi avec le 2e dimanche, Quistinic ; 10, à Grand-Champ, au Pâtis de Crosné en Saint-Martin, au bourg de Berric ; 11, Saint-Nicolas-en Pluméliau, la Lande-Kerlan, près Saint-Gildas en Guégon, Saint-Cry en Nivillac Caud ; 12, Plaudren, Arradon, Saint-Nicolas-du-Treantre ; 2e dimanche, assemblée à Saint-Mathurin en Quistinic ; 12, Saint-Nolff ; 13, Arzal, Plouay, Miséricorde en Pluvigner, le Saint ; 14, Saint-Armel ; 15, Noval-Pontivy, Péaule, Plougoumelen ; 16, Mangolérian, Pluvigner ; 17, Carnac, Noyal-Muzillac, Allaire, Kernascléden ; 19, Peillac, Ambon, Pont-Scorff, Baud, Saint-Yves-des-Landes en Bréhan ; 3e vendredi, Plouray ; 20 Saint-Yves en Bubry, Cours de Molac, Bubry ; 3e samedi, foire Saint-Patern, à Vannes, Sainte-Hélène, Sainte-Anne en Saint-Dolay ; 22, Cadoudal, Marzan, Saint-Patern en Meslan ; 23, Bangor, Plunerer ; 25, Camoël, Saint-Gildas ; le samedi avant le 25 mai, à Gueltas ; 25, Kercohan en Berric, Séglien, Landaul, Bubry ; 27, Nivillac ; 28, Sérent-Saint-Colombier en Sarzeau, Saint Germain en Languidic ; 29, La Trinité-sur-Mer, Saint-Yves en Bubry ; mardi après la Trinité, Bieuzy.

1er ORDRE

Garage ⊕ Chauffage ⊕ Téléphone 65

ÉLECTRICITÉ

GRAND HOTEL de BRETAGNE

Vve Le Conte-Bozellec

PROPRIÉTAIRE

LORIENT

Grande Maison de Confiance fondée en **1872**

MAGASINS DE LA

Grande Cheminée

RUE HOCHE (près la caserne d'Infanterie)

S. H. & P. CORBIERRE

LORIENT

Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Tout faits et sur mesure

Draperies, Rouenneries, Soieries et Nouveautés

TOILES DE FIL ET DE COTON

Mérinos, Molletons, Flanelles, Coutils, Couvertures

Gilets de Chasse et Châles en tous genres

MERCERIE, BONNETERIE, LAINES & VELOURS

Plumes, Duvets, Laines et Crins pour Literies

Ameublements, Lits fer et cuivre, Tapis, etc.

Assortiments considérables, Marchandises de 1er choix

Et à des Prix défiant toute concurrence loyale

PRIX FIXE INVARIABLE

JUIN. Le 1er, à Auray, Plumelec, Saint-Dolay, Plœmeur, Gourin ; 1er mercredi, à Lannenec en Guidel ; 1er vendredi, Camors ; 1er samedi, à Vannes, Saint-Caradec-Trégomel ; 3, Burgos en Grand-Champ ; 4, Locadour en Kervignac, St-Perreux ; 5, Ambon ; 8, Gohker en Plouharnel, Baden, 2e mardi, Campénéac ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 11. Theix ; 12, Langoléan, Saint Liémène en Thébillac ; 13, foire à Muzillac Hennebont, Béganne ; 14. foire des gages à Mongolérian ; 13, Béquerel en Plougoumelen ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; le 1er samedi qui suit le 15 juin, foire à Moréac ; 16, Roudouallec, Saint-Méeg en Plœmel, la Gacilly, assemblée à Bizol en Tréfléan ; samedi après le 16, à Remungol ; 17, foire à Molac ; le lundi après le 17, foire à Priziac ; le plus près dimanche du 19, assemblée à Saint-Avé, Pontivy ; 20, Palais en Belle-Ile, Faouët, Camoël ; 21. la Madeleine en Merlevenez ; 22, foire du Nédo, à Plaudren ; 23. au gorvello en Sulniac, Billiers ; le mercredi avant le 24, à Guilliers ; 24, Sarzeau, Pluvigner, Plouay, Camors, à Saint-Gildas, Sainte-Catherine en Lizo, Péaule, Saint-Jean-la-Poterie ; 25. foire à Auray, Rohan, Lorient, Saint-Jean-Brévelay, bourg du Crosty en Saint-Tugdual, Sulniac ; 26, Calan, Faouët ; 27. Inguinel ; les 27, 28, 29, assemblée à Locminé ; 29, foire à Lochrist en Inzinzac ; le dimanche après le 29, assemblée à Arradon, Guidel, Marzan, Kernascleden ; le lundi après le 29, foire à Pluneret.

JUILLET. Saint-Hilaire à Pluméliau ; 1er lundi foire à Ploërdut ; 1er mardi, Melrand, Locmaria en Quistinic, Guilliers ; le 2e assemblée de la Clarté, à Baud, Kervignac, foire à Damgan ; 5, Bréhan-Loudéac ; 6, Belz, Faouët, Port-Philippe ; 8, Plumergëat, Saint-

PHARMACIE CENTRALE

61, Rue du Morbihan et Rue des Colonies

J. BELLEISSUE

Pharmacien de 1re Classe de l'École Supérieure de Paris

LABORATOIRE D'ANALYSES
STÉRILISATION A L'AUTOCLAVE ET A L'ÉTUVE
SÉRUMS ET AMPOULES
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES ET EAUX MINÉRALES
DROGUERIE ET HERBORISTERIE
MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

PHARMACIE D'ORDONNANCES

Au Tigre Royal

SRAMOTA

Fourreur-Pelletier

23, rue des Fontaines, **LORIENT**

GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS

cols, étoles, écharpes

tout faits et sur commande

Voir nos étalages

RÉPARATIONS & TRANSFORMATIONS

de Fourrures -:- Prix modérés

Conservation-Assurance

contre l'Incendie à la Cie " l'UNION "

Guénin en Plouray ; le 1er mercredi, Naizin, Marzan ; le 1er samedi, Vannes ; 2e dimanche, assemblée à Notre-Dame des Fleurs en Languidic, à Mangolérian, foire le lendemain ; 2e mardi, à Saint-Jean-Brévelay ; 2e jeudi, Roudouallec, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; le 2e samedi, la Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual ; la veille du 2e dimanche, foire à la Magdeleine en Pluméliau ; 10, Locmaria ; 11, Guéméné ; 13, Saint-Fiacre en Malansac, Landaul, Saint-Thuriau ; 3e dimanche, assemblée du Manéguen en Guédin, à Sainte-Hélène, au Moustoir en Locmariaquer. à Saint-Clément en Quiberon, foire à Ménéac ; 15, foire à Plouay ; 17, Plœmeur ; 3e lundi, Saint-Caradec-en-Trégomel, Gourin ; 20, Pluméliau, Gourin, Sarzeau ; 22, Auray, Muzillac, Porcaro ; 3e samedi, Crach, Sainte-Hélène en Bubry ; 4e dimanche assemblée à la Magdeleine en Carnac ; 25, foire à Cléguérec ; 26, Roche-Bernard, Sérent, Burgos en Grand-Champ, assemblée à Sainte-Anne, près Auray et le dimanche le plus près à Sainte-Anne en Surzur ; le samedi après le 25, foire à la Gacilly ; 28, Rohan ; 29, Roudouallec.

AOUT. Le 1er, Bubry ; 1er samedi, à Vannes, Caudan ; 1er dimanche, assemblée à Plescop, à Baden, à Sulniac, le lendemain, foire à Plescop ; 1er lundi, Pennet, en Persquem, Guilliers ; 1er samedi, Saint-Nicodème en Pluméliau, assemblée le lendemain ; 2e mercredi, foire à Brandivy ; 2e jeudi, à Langonnet , 8, Brech ; 10, Saint Laurent en Silfiac, Kervignac ; lundi après le 10, foire à Concoret ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tudual ; 2e dimanche, assemblée à Mériadec en Baden ; 14, foire à Auray, Roudouallec, Quelven en Guern ; 15, assemblée à Theix, Notre-Dame de Quelven en Guern, Saint-Armel, la Chapelle Neuve.

Emile LE ROUX

Horloger-Joaillier

CORBEILLES DE MARIAGES

Bronzes, Orfèvrerie

Fantaisie

8, Cours de la Bôve

Lorient

DORURE, ENCADREMENTS & GLACES
en tous genres

MÉDAILLE ARGENT

Nantes 1886

MÉDAILLE BRONZE

Brest 1884

Maison fondée en 1857

Ancienne Maison H. COLAS

Victor RIVIÈRE Succr

3, Rue des Fontaines, LORIENT

Maison spéciale pour la dorure des Meubles et Cadres antiques de tous styles

GLACES POUR DEVANTURES

INSTALLATION DE MAGASINS

Mme GUISERIX

9, Cours de la Bôve, 9

LORIENT

Dépôt Central de Journaux

ET DE

Publications Illustrées

Roudouallec; Béquerel en Plougoumelen ; le dimanche après le 15, assemblée à Plougoumelen, Saint-Roc en Plumergat, Locmaria en Grand-Champ, Saint-Philibert en Locmariaquer ; 16 foire à la Miséricorde en Pluvigner, Molac. Colpo dimanche après le 15, assemblée à Carmès en Neullac, à Crénenan en Ploërdut ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; mardi après le 15, Carentoir ; 18, assemblée à Sainte-Hélène ; 19, foire à Plouay ; lundi après le 19, foire à Guénin ; 22, Saint-Symphorien, à Vannes, assemblée le dimanche précédent, foire à Faouët ; 2e dimanche après le 15, retour à Béquerel : 23, Sulniac ; 24, foire à La Gacilly, Baud, Saint-Liémène en Théhillac ; samedi après le 24, à Saint-Barthélemy ; 25, Séglien, Locmaria, Pont-Scorff, Bubry ; 26, Ploërdut ; 28, Muzillac ; 29, Auray, Kernascleden, Mériadec en Plumergat ; 30, Marzan ; 31, Languidic, Pluméliau, à Laferrière.

SEPTEMBRE. Le 1er, Gourin, Moustoirac, Saint-Gilles ; 2, Béganne ; 1er dimanche, assemblée Saint-Vincent à Vannes ; lundi après 1er dimanche, Camors ; 1er mardi, Sainte-Reine en Beignon, Melrand, Quistinic, Guilliers ; 1er mercredi, Mangolérirn, Bubry, 6, Sérent, Saint-Caradec-Trégomel, Pluvigner, la Clarté-en-Lauzach ; 8, Belle-Ile, Pontivy, Pluméliau ; 1er samedi, à Vannes, Noyal-Muzillac ; 2e Dimanche, assemblée à Carnac, à la Clarté en Lauzach, Noyal-Muzillac, Larmor en Plœmeur, Ile-d'Arz, Pennen en Baden, Caudan, Notre-Dame de Joie, à Pontivy, Malansac, Roudouallec ; le lundi après le 9 ; Plumelin ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi,

Assurez-vous

contre l'**Incendie,**

le **Vol** et les **Accidents**

à **LA PROVIDENCE**

Directeur particulier à LORIENT :

M. ALFRED MANGIN

16, Rue Emile Zola -:- (ancienne rue St-Vincent)

ASSURANCES sur la VIE et contre le BRIS DES GLACES

L'Opaline

Délicieuse Eau de Table

filtrée et stérilisée

0 fr. 10 la bouteille

POUEZAT

Pharmacie

70, Rue du Morbihan

LORIENT

PHOTO D'ART

Anciennes Maisons CAILLOUÉ & FONTENEAU

W. CROLARD, Successeur

35, Rue de la Comédie (près le Théâtre)

LORIENT

Atelier Moderne au 1er Etage

On opère de jour et de nuit

angonnet ; 2e vendredi Elven ; 2e samedi, La Gacilly. Croisty en aint-Tugdual, village de Saint-Adrien en Saint-Barthélemy ; 10, lescop ; 12, Plœren ; 13, Carnac (grande fête à l'Eglise) ; 14, Kergo n Sulniac, Lochrist en Inzinzac ; 15 Sarzeau, Bubry ; 16, Plouay, ourg d'en bas Saint Avé ; 17, Grand-Champ ; lundi après le 2e di- anche. foire à Saint-Laurent en Brandivy ; les dimanches avant t après le 21. à Saint-Cado en Belz ; 20 foire à Plœmeur ; 3e sa- edi au Place Caër en Crach ; 3e dimanche, assemblée à Locmaria n Plougoumelen ; 3e mercredi. Bignan ; 3e vendredi, foire à Noyal- ontivy ; 21, Rohan. Tellené en Guénin, Belz. Saint-Cado ; mardi près la Saint Mathieu à Faouët ; 22, Roche-Bernard. Saint-Laurent n Séné, assemblée le dimanche précédent. dimanche le plus près u 22, assemblée à Saint Maurice ; 24, Saint Guyomard, Sulniac ; e dimanche, assemblée de la Saint-Sauveur, à Auray, Les trevée en lougoumelen ; 27, foire à Muzillac ; 29, Mont en Guéhenno, Gléniac ; ernier dimanche, assemblée à l'Ile aux Moines, Notre-Dame de 'œux, à Hennebont. Naizin, Locmiquel en Baden ; dernier samedi, oire à Gourin, Naizin ; 30, Hézo, Bubry, Saint-Nicolas en Plumé- iau.

OCTOBRE 1er dimanche, assemblée à Notre-Dame de Victoire Lorient, Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er lundi, foire à Guidel, Riantec, Pluméliau ; 2, Plouharnel ; 4, Ambon. Kernascleden ; , Bréhan-Loudéac ; mardi après le 1er dimanche Pluvigner ; er mercredi, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes, Ploërdut ; 6, Rioux ;

C'est chez MOINSON, à la

Chapellerie Moderne

MAISON RECOMMANDABLE ENTRE TOUTES

Que se trouvent les

Coiffures les plus Elégantes & les moins Chères

FEUTRES, GIBUS

CHAPEAUX HAUT DE FORME

CASQUETTES en tous Genres et Prix

CHAPEAUX POUR ECCLÉSIASTIQUES

CHAPEAUX FEUTRE A 9 fr. 90

Renommés pour leur durée et leur finesse

Ne pas se tromper d'adresse **31, Rue des Fontaines, LORIENT**

67, rue du Morbihan

LORIENT

Imprimerie

LE BAYON-ROGER

Les Bureaux sont dans la Cour

MAISON FONDÉE EN 1853

BOUQUETS
POUR
Mariages,
Fêtes, etc.

Fleurs coupées

ABONNEMENT

LE JOUBIOUX Fils

HORTICULTEUR

74, Rue du Morbihan, 74

LORIENT

TRACÉ
de
Parcs o
et
o Jardins

BOUQUETS & CORBEILLES EN TOUS GENRES

lundi le plus près du 9; Loperhet en Grand-Champ ; 9, Guémené ;), Bangor ; 2e mardi, Pontcorff. Gueltas ; 2e jeudi, Langonnet ; e vendredi. Inguiniel ; 2e samedi. La Gacilly ; 12, La Chapelle- aceline; 13, Mongolérian en Monterblanc ; 15, Carentoir, Limerzet ; 3, Auray, Locmaria en Plumelec, Caudan ; 17, Roudouallec, Sar- eau ; samedi avant le 3e dimanche, foire à Saint-Gérand ; le 3e jeudi lénéac ; le 3e mardi, Monteneuf ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; 8, Elven, Bourgneuf en Moréac, Faouët, Languidic ; lundi après e 18, foire des oignons à Vannes ; 21, Pontivy, Plœmeur. Plouay, églien ; 28, Baud, Gourin ; lundi le plus près du 29, foire à Saint- illy en Plaudren ; 29, Muzillac, Pâtis de Grosné en Saint-Martin ; ernier lundi, à Port-Louis, Ruffiac ; 4e samedi. Saint-Tugdual.

NOVEMBRE. Le 1er, Saint-Mélian en Pluméliau ; le 2, Pontivy, érent ; 3 Rieux ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Quistinic, Caren- oir ; 1er, Guilliers ; 4, Pluvigner ; jeudi après la Toussaint, Henne- ont ; 1er vendredi, Tréal, Arradon ; 1er samedi, Vannes ; 8. Allaire ; e lundi, Grand-Champ ; 2e mardi, Pont-Scorff, Melrand ; 2e jeudi, angonnet ; 2e vendredi, Elven, Muzillac ; samedi, Croisty en aint-Tugdual ; 3e lundi, Plœren, Gourin ; 3e mardi. Remungol ; 2, Surzur, Péaule, la Gacilly, Rohan ; mardi après la Saint-Martin aouët ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy. Plouray ; 7, Larré ; 18, Plouay, Peillac ; 19, Auray ; vendredi avant le 23, Theix ; 23. Saint-Jean-Brévelay ; 24 Bieuzy-les-Landes en Plu- igner, Bieuzy, assemblée à Bieuzy-les Eaux ; 3e samedi, à Vannes, aint-Fiacre en Malansac, Séglien, Bangor, le plus près dimanche u 27, assemblée à Naizin ; 27. foire à Saint-Yves en Bubry ; 28, Bubry ; 29, Sarzeau ; 30, Cléguérec, Kernascleden ; 3e jeudi, foire à Ménéac.

CORMIER

REMISIER

51, Rue de la Comédie

rdres de Bourse

Comptant et Terme

Renseignements gratuits

sur toutes les valeurs cotées ou non cotées

VINS & SPIRITUEUX EN GROS

ANCIENNE MAISON SAULNIER

Fondée en 1829

CORMIER-LECOQ Succr

27, Rue de la Comédie, 27

LORIENT

LIVRAISONS A DOMICILE DANS LORIENT
POUR TOUTES QUANTITÉS

Si vous voulez acheter bon marché,
Si vous voulez trouver un très grand choix,
Si vous voulez avoir de la **NOUVEAUTÉ,**

Adressez-vous toujours pour vos Achats

A LA VILLE DE LORIENT

Maison J. ROBIC

32, rue de la Patrie, 32

La plus importante Maison de NOUVEAUTÉS de la Région

DÉCEMBRE. Le 1er, Auray, Kerfourn ; 1er mardi, à la Croix Helléan-Carentoir, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes ; 5, aux Fougerêts ; 6, Muzillac. Pluméliau, Saint Armel ; 8, Pont-Scorff ; 10, Silfiac ; lundi après le 8, Pluvigner ; 2e mardi Pont-Scorff, 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi. foire à Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 12, Carentoir ; 13. Faouët, Sarzeau ; 16, Plouay ; 21 Nostang Berric ; 22, Gourin, 25 ; Le Palais ; 4e samedi, Baud ; 28, Kernascleden ; 29, Caden ; 31, Faouët. La Gacilly, Sulniac.

Lundi. — Pontivy, Ploërmel, Gourin, Plouay, Questembert.

Mardi — Rochefort, Belle-Ile, Pont Scorff Pluvigner, Roche-Bernard. La Trinité-Porhoël Saint-Jean-Brévelay, Etel. Carentoir, Rochefort, Plœren. marché aux veaux à Plœmeur.

Le 1er lundi de chaque mois marché aux porcs à Ploërmel, Auray (avec admission de bestiaux). — Le 4e mardi de chaque mois, du 1er novembre au 1er mai. marché aux bestiaux à Rochefort.

Mercredi. — Vannes, Lorient, Port Louis, Rohan, Guer, Faouët, Cléguérec, Landévant, Péaule

Jeudi. — Hennebont, Malestroit, Locminé. Roche Bernard, Guémené, Bois-de-la-Roche, Sarzeau, Locmariaquer, Ménéac.

Les jeudis depuis le 4 mai jusqu'au 22 septembre, marché aux vaches à la Roche-Bernard.

Vendredi. — Pontivy, Auray, Le Palais en Belle Ile, Muzillac. Theix, Mauron. Elven, Grand-Champ. Allaire, Malansac.

Les 4es vendredis des mois de janvier, février, mars et avril, marché aux bestiaux à Muzillac.

Samedi. — Vannes Lorient, Josselin, Port-Louis, Baud, La Gacilly, Mauron, Arzon, Quiberon, Port-Philippe, marché aux bestiaux.

MAISON

F. PESQUÈS

Tailleur Civil

et Militaire

2, Cours de la Bôve, 2

LORIENT

A LA CRAVATE DORÉE *FONDÉE EN 1866*

Ancienne Maison LE GURUDEC Frères

Simon LE BRAS, Chemisier-Coupeur, Succr

Manufacture de Chemises & Lingerie

CALEÇONS, GILETS FLANELLE, FAUX-COLS, MANCHETTES

Maison unique dans son genre pour la Chemise sur mesure

Tissus Fantaisie en tous genres pour Chemises

BONNETERIE GÉNÉRALE

77 & 86, Rue du Port **LORIENT**

Brasserie Alsacienne de Quéven (Morbihan)

ERNEST LAMOTTE

Adresse postale : **Ernest Lamotte, Quéven par Gestel (Morbihan)**
Télép : **N° 47, Poste principal à Lorient, Poste supplémentaire à l'Usine**

BIÈRES BOCK et de CONSERVE - BIÈRES de TABLE

Livrées à domicile, en fûts, bouteilles et bocks

Entrepôts et Bureaux de commande :

1° à **Quéven,** à la Brasserie.
2° à **Lorient,** à l'Entrepôt, 40, Cours Chazelles ; chez M. G. Kern, place Plœmeur ; Caves Armoricaines, Rault fils ; M. Le Duc, Cours des Quais ; M. Legendre, Cours de la Bôve ; M. Blanlœuil, rue du Couëdic.
3° à **Vannes,** 1, rue Thiers.
4° à **Auray,** 4, rue du Pavé.
5° à **Quimperlé,** 5, rue du Bourg-Neuf.
6° à **Sarzeau,** rue Paul Ménac.

DÉPOTS. — Pluvignier, Baud, Saint-Nicolas-des-Eaux, Plouay, Le Faouët, Gourin, Port-Louis, Groix, Hennebont, **etc.** — **Siphons et Limonades** à Vannes, Auray, Quimperlé Sarzeau.

Seul dépositaire pour le Morbihan de **L'Angelica des Pyrénées** *liqueur stimulante à base de Fine Champagne authentique*

EDITION DE LA HAUTE-NORMANDIE

L'Année Royaliste de Haute-Normandie

Les dates indiquées sont celles des numéros du journal "l'Avant-Garde de Normandie" où sont relatés et racontés les événements rappelés.

10 Septembre. — M. Delaporte fait une conférence sur les retraites ouvrières à Rouen.

17 Septembre. — A Rouen encore un groupe d'études est organisé pour les jeunes gens.

24 Septembre. — Joseph Boniface est sorti de prison depuis quelque temps après y avoir héroïquement fait la grève de la main. Un banquet en son honneur réunit tous ceux qui ont souffert avec lui.

8 Octobre. — Cette semaine a eu lieu une réunion pour célébrer le départ des Camelots pris par la conscription.

15 Octobre. — Le cercle royaliste de Rouen a été inauguré. Chaque semaine un orateur parlera sur un sujet donné et connu d'avance.

29 Octobre. — Au Havre, les dames de N.-D. de France reprennent leurs réunions.

17 Décembre. — A son tour le cercle du Havre organise pour l'année ses réunions. Elles reviennent moins fréquemment que celles de Rouen, mais elles dureront jusqu'au mois de septembre.

24 Décembre. — Le R. P. dom Besse vient donner à Rouen au local d'A. F. une série de conférences qui sont extrêmement goûtées.

21 Janvier — Des messes pour Louis XVI sont célébrées dans divers endroits où l'activité royaliste est plus spécialement intense.

27 Janvier. — Une conférence est faite à Pont-Audemer et elle a pour résultats d'échauffer la bile du *Réveil de l'Eure.* Les royallistes de Pont-Audemer collent en abondance les papillons et répandent les tracts.

24 Mars. — Après une période sans grands événements où la vie royaliste continue normalement, a lieu au Havre une brillante conférence à laquelle prennent part Mme la Marquise de Mac Mahon, M. Le Breton, délégué du Roi et Noël Trouvé.

— Le même jour à Evreux autre réunion avec le Commandant Cuignet et Dumoulin.

31 Mars. — M. Le Breton en revenant du Havre, est reçu à Rouen par nos amis.

21 Avril. — M. de Charette étant parti pour un long voyage, M. le Cte de Maistre le remplace provisoirement à la tête des groupes de l'Eure.

5 Mai. — A Evreux, nos amis fêtent la St-Philippe.

— On décide d'organiser méthodiquement la propagande dans la Hte-Normandie, en prenant Rouen comme capitale et comme centre d'action. A cette occasion, M. le Comte Catta est chargé de la direction du journal l'*Avant-Garde de Normandie* qui sera transformé dans cet esprit.

19 Mai. — Cette semaine commencent à Rouen les fêtes de Jeanne d'Arc auxquelles les royalistes prennent la part qui leur revient

traditionnellement. Ce sont eux qui marchent en tête du cortège avec leur bannière. Et ce sont les Camelots qui déposent les différentes couronnes.

26 Mai. — Les Rouennais fêtent à leur tour la St-Philippe.

2 Juin. — A Rouen on commence à afficher la lettre du M^is^ de Kernier. Nous croyons bien que Rouen fut la première ville en France à afficher la parole royale.

9 Juin.—Les Camelots de Rouen font un banquet pour la St-Philippe.

16 Juin. — A Pont-Audemer, la lettre au Marquis de Kernier est affichée avec un grand succès.

23 Juin. — Grande réunion à Evreux où prennent la parole, M. Le Breton, délégué du Roi et M. le Commandant de Parseval. Un déjeuner royaliste a lieu aussi ce jour-là.

Il est très remarquable d'ailleurs que cette saison d'été est marquée partout chez nous par un renouveau de zèle, et que de tous côtés se succèdent les réunions

30 Juin. — Notre ami Fabrice Cléret, de Rouen, ayant été prêter main-forte aux royalistes du Perche qui organisaient une réunion à l'Aigle, est blessé à la tempe d'un coup de pointe.

— Cette semaine aussi le manifeste au Marquis de Kernier fut affiché dans le pays de Bernay. Les premières affiches ayant été lacérées, M. le C^te^ de Maistre menaça les autorités, et les autres affiches furent respectées.

7 Juillet. — Importante réunion au Havre pour la St-Philippe. M. Barthelmé, le dévoué président du Havre, obtient là un succès très précieux.

14 Juillet. — Cette semaine, conférence à Lieurey, importante localité du Lieuvin. M. le C^te^ de Maistre prend la parole.

A Rouen, l'*Avant-Garde* commence avec grand succès une campagne contre les Métèques du pays.

21 Juillet. — A Rouen a lieu le premier dîner royaliste régulier. Les personnes qui y prennent part en manifestent un grand contentement.

— Cette semaine encore, première réunion de quartier en vue de la propagande méthodique dans Rouen. Ces réunions n'auront lieu de façon suivie qu'à la rentrée des vacances. Celle ci a eu lieu chez M. Boniface.

28 Juillet. — H. Lagrange et Baëtz font à Pont-de-l'Arche une conférence très importante en raison de l'émoi qu'elle provoqua dans le pays. Elle avait été préparée et amenée par le dévouement de Ch. Barette.

4 Août. — A Ecrainville, près de Goderville, M. Décultot réunissait chez lui les royalistes du quartier en vue d'étudier les mesures à prendre. La réunion fut des plus vivantes. Lucien Lacour et Patrice O'Mahony qui étaient justement dans la région, prirent la parole, ainsi que M. Barthelmé et M. le C^te^ Catta.

11 Août. — A Pitres, près le Pont-de-l'Arche, Ch. Barette organise une première réunion de jeunes gens, dont plusieurs feront des Camelots.

— A Rouen second déjeuner royaliste.

18 Août. — A Louviers réunion où prennent la parole M. le C^te^ de Maistre et M. le C^te^ Catta. Il se présente des contradicteurs. Les bases d'un groupe sont jetées à Louviers.

L'AMANTE

La France au Soldat

Pièce composée pour les Camelots partant au service

Viens, je te serai l'amante sanglante
Et je te tendrai mes bras grands ouverts
Et tu sentiras mon étreinte ardente
Lorsque la rosée horrible et charmante
Du sang dans ta main rougira le fer.

Je ne serai pas l'amante infidèle
Qui ne veut le sang que du désespoir
Je ne serai pas l'amante rebelle
Fière de penser que l'on meurt pour elle
Pour le seul plaisir qu'elle a de le voir.

Mais je te serai l'amante ineffable
Celle que l'on sait ne pouvoir aimer
Autant qu'elle veut et qu'elle est aimable
Pour qui seul le sang d'écrire est capable
Le nom tout brûlant qu'il faut lui donner.

Tu sentis déjà souvent mon étreinte
Je me suis donné à toi bien des fois
Ton corps et ton cœur portent mon em-
[preinte]
Et mon âme enfin d'amante est enceinte
Dans tout ce qu'enfant tu reçus de moi.

Mais tous ces dons là que tu te rappelles
Et ceux plus nombreux oubliés depuis
Qui t'ont fait m'aimer d'une amour si
[belle]
Ne t'ont pas donné l'ivresse éternelle
Que je te réserve et que tu poursuis.

Ce sera ce jour que je te destine
– Si ton cœur le veut assez pour le voir –
Le jour où pour moi tendant la poitrine
Et tes yeux ardents de flamme divine
Dans ta mort j'irai pour te recevoir.

Ce jour là sera la grande alliance.
Je mettrai ton corps dans mon sein pro-
[fond]
Sous mes champs sacrés, parmi les se-
[mences]
Et lorsque plus tard quelqu'un dira :
[France,]
En disant mon nom il dira ton nom.

Cte CATTA.

Le Guide de Haute Normandie

Nous saluons l'apparition chez Delagrave du *Guide en Haute Normandie*, par Dimier.

Ce livre offre l'intérêt immense de montrer quels pays doivent être reliés entre eux pour former réellement notre région. C'est tout d'abord la démonstration qu'un lien étroit, formé par la nature et par l'histoire, existe entre les plateaux haut-normands et veut qu'on ne les sépare pas les uns des autres. A ce point de vue le Guide de Dimier doit être familier à quiconque s'occupant de propagande est désireux de refaire la France.

L'auteur a pour procédé de prendre un centre : la capitale de la province, pour de là rayonner suivant les routes naturelles et aborder ainsi successivement, afin de les décrire, chacun des centres locaux.

C'est ainsi que sont explorés successivement : le Roumois, en partant de Rouen ; le pays de Caux autour de Caudebec ; le Havre avec Lillebonne, Bolbec, Fécamp ; Neufchâtel et Eu avec leurs environs ; le Lieuvin et le pays d'Ouche avec leurs trois villes, Pont-Audemer, Lisieux, Bernay (les deux premières étant frontières du pays) ; les deux plateaux du Neubourg et de St-André qui encadrent Evreux ; enfin le Vexin, les Andelys et Gisors.

Une carte annexée au volume porte ces différents itinéraires, et en outre on trouve dans le texte les divers plans servant aux descriptions locales.

Tout le long de l'ouvrage, avant que soit abordée l'étude artistique ou pittoresque d'un lieu, son histoire est écrite.

Il est impossible qu'un ouvrage serve mieux que celui-là à donner au voyageur une impression aussi complète que possible, et c'est certes une extrême bonne fortune pour nous d'avoir été, avant d'autres provinces, favorisés de ce parfait instrument.

On peut même dire que la propagande ne saurait s'en passer, en raison des définitions très nettes qu'il lui fournit en même temps que des points d'appuis solides dans l'histoire et dans la tradition.

Les Royalistes de Haute Normandie

SOUS LA 1re RÉPUBLIQUE

Deux Episodes de la Révolution

Nos amis travaillent et peinent aujourd'hui de toutes leurs forces pour hâter dans notre pays la libération tant désirée, et pour affranchir la France.

D'autres les ont précédés dans cette voie à l'époque où pour la première fois l'oppression républicaine fit sa proie de tout ce qui nous est cher. Au temps de la Révolution, certaines provinces ont montré leur courage et leur dévoûment à la vieille patrie. La Normandie eut l'honneur d'être du nombre.

Sans entreprendre le gros travail, bien attrayant cependant, de redire toute son histoire d'alors, accordons-nous de remémorer quelques épisodes de ces luttes.

Dans ces scènes furent acteurs des hommes qui portaient des noms connus aujourd'hui encore parmi nous. Et ceux qui ont hérité de ces noms, nombreux encore dans nos villes, leur font honneur pour la plupart. Bon sang ne saurait mentir.

Guides Artistiques et Pittoresques des Pays de France

Publiés sous la direction de L. DIMIER

HAUTE NORMANDIE

Chez DELAGRAVE, 15, Rue Soufflot, PARIS

L'émeute de la Place de la Rougemare

On était royaliste à Rouen, sincèrement et profondément quand commença la Révolution.

Dans la ville les royalistes fort nombreux n'étaient pas inquiétés. Au début de Janvier 1793, au moment du procès du Roi, ces sentiments éclataient partout au grand jour. Le *Journal de Rouen* qui devait traverser la tourmente et paraître même aux plus mauvais jours, contenait à ce moment là des appels émus et touchants en faveur du malheureux Louis XVI, et décrivait son procès dans un esprit relativement bon. Mais surtout, une feuille courageuse, la *Chronique nationale et étrangère* se signalait par son zèle.

Deux hommes dirigeaient le mouvement : le journaliste Jacques Leclerc et Georges-Michel Aumont, bourgeois de Rouen.

La *chronique* commença par disposer les esprits à une manifestation en faveur du Roi. C'était facile. L'opinion était notamment favorable.

Quand le terrain fut bien préparé une réunion se tint chez Aumont. On y décida de se rassembler place de la Rougemare et là de signer une adresse à la Convention pour demander que Louis XVI ne fût pas condamné.

La chose fut annoncée dans la *Chronique nationale et étrangère* et rencontra l'accueil qu'elle devait attendre, d'autant plus qu'au même temps une autre pétition circulait en ville celle-là hostile au Roi, et révolutionnaire. Elle était lancée par la Société des amis de l'égalité et demandait que le jugement fût rendu aussi tôt que possible, le lundi 14 janvier. Aussi, les royalistes crurent-ils devoir hâter le mouvement de protestation et convoquèrent les Rouennais à venir le 11 janvier signer leur adresse à la Convention.

Ce jour-là donc, les organisateurs installèrent place de la Rougemare un bureau où vint s'inscrire qui voulut. Il y avait foule. Les courageux écrivains avaient su s'imposer à l'opinion sans que l'administration osât trop rien dire et, leur exemple entraînait les Rouennais. Les signatures s'ajoutaient aux signatures, nombreuses et pressées. La confiance et l'enthousiasme gagnaient la foule.

Malheureusement ce mouvement populaire n'était que provoqué, les chefs véritables et l'organisation manquaient. Très vite, sous cette impression de sécurité, on s'excita. Un arbre de la liberté avait été planté sur la place du 14 Juillet. L'idée devait venir de l'abattre. Ce fut fait.

Les gens avaient tous des cocardes blanches dans leurs poches, on les arbora.

Comme cela devait arriver encore, l'administration municipale ne tarda pas à s'inquiéter de tout ce mouvement et songea à y mettre un terme. Alexis Lamorlière, commandant la Garde nationale, envoya des hommes avec la mission de cerner la place et d'opérer les arrestations possibles.

Tout-à-coup on apprit à la Rougemare que la force armée appro-

chait. Dans cette foule la panique se déclara. Et quand on chercha on trouva de tous les côtés les issues gardées. Il y avait là amplement de quoi épouvanter la foule. Et de fait le danger était réel et pressant.

Heureusement, dit-on, à ce moment, une courageuse normande, Mme Audelin, gardant son sang-froid au milieu du trouble général, s'approcha des bureaux. prit les listes des signataires et les dissimula dans son corsage, sauvant ainsi tous ces malheureux qui auraient fait autant de suspects. Après quoi s'engageant dans la rue du Vert-Buisson. elle cria qu'on la suive.

Au bout de la rue quelques gardes nationaux assez ennuyés sans doute du rôle qu'ils tenaient, gardaient le passage. Mme Audelin les voit hésiter ; elle les bouscule un peu. et passe suivie de tout son monde.

Toutes les vies ne furent pas sauvées cependant. Plusieurs royalistes s'étaient vraiment trop compromis pour échapper. On les connaissait. Ils furent arrêtés.

La municipalité très émue, s'était entre temps déclarée en permanence et donnait des ordres pour arrêter le plus possible de gens compromis : elle décréta que toutes les maisons fussent illuminées le soir et la nuit afin de faciliter les recherches. que tous les logeurs déclarassent le nom de leurs hôtes, et les étrangers de passage le temps de leur séjour. Plusieurs perquisitions furent opérées.

Ces mesures aboutirent à l'arrestation de 50 personnes environ. Il semble que les policiers aient volontairement ou non laissés échapper du monde. C'est ainsi que le jeune Vimard. arrêté sur la place sans cocarde tricolore et fils d'un conseiller au Parlement. fut relâché pour la raison qu'il avait oublié la sienne. Son père fut par la suite déclaré suspect, mais put se cacher et fut condamné à la prison comme absent.

Cinq personnes furent de même recherchées longtemps sans succès. C'étaient un ramoneur nommé Soyer, un cocher nommé Lechevalier. un domestique nommé Leseigneur et avec eux Mme Francamp et M. Morin. Finalement Soyer fut arrêté et guillotiné.

Divers jugements furent rendus contre les autres. On cite un enfant de 16 ans Thomas Lévesque, encore écolier, qui fut acquitté, ainsi que J.-B. Marin Lebois. traiteur. autrefois gendarme. et un commis banquier, jeune homme de 22 ans. Barthélemy Guérard.

Mais la plus grande partie des prisonniers. transférés de Rouen à Paris. furent jugés le 5 septembre par le tribunal révolutionnaire. L'un d'eux, Guillaume-Thomas Lévesque était à ce moment-là déjà mort en prison

Ce jugement acquittait les treize personnes dont les noms suivent :

Mlle Françoise Candide Lebreton ; Mlle Rose Flèche ; MM. J.-B. Lecomte, L. Ch Tannezy, Henri Godet, Jean-François Duval. Louis-Jacques Langlois, François Delamarre, Jean-Baptiste Tesson. Pierre Lecointe. Jacques-Charles Petit. Jean-Baptiste Lecable et Mme Marie-Elisabeth Viard, née Lefaux.

Furent enfin condamnés à être guillotinés et à voir leurs biens confisqués.

Jacques Leclerc, Georges-Michel Aumont, François Botais, J.-B.

Henry, Pierre Delalonde, Jacques Eudeline, Aubin Mérimé, Joseph-François Maubert et Mme Catherine-Louise-Honorée Drieux, née Rufin.

Cette émeute si vite étouffée eut pourtant pour résultat d'effrayer les révolutionnaires, et beaucoup grâce à elle la Terreur à Rouen fut moins épouvantable que dans d'autres villes.

Autour d'Evreux

Bien des fois le rapprochement a été fait entre l'époque du Directoire et la nôtre. Mêmes caractères aux deux moments de persécution hypocrite et de corruption profonde ; mêmes agissements louches et sordides chez les gouvernants, même valeur, même honneur dans l'armée où pourtant quelques arrivistes font des taches d'autant plus odieuses, et dans la population même désir avide de jouissance et de luxe, même insouciance du mal chez les uns, même dévouement et même audace généreuse chez les bons Français.

Dans le département de l'Eure, un peu partout les châteaux s'étaient remplis ; dans certains on menait joyeuse vie ; dans d'autres, au contraire, les royalistes trouvaient toujours comme aujourd'hui des amis dévoués. Dans les diverses communes, des municipalités timorées et peu méchantes. Dans les campagnes, des paysans indignés du mal commis et ne demandant qu'à réagir pour peu qu'on leur montre une occasion sérieuse.

C'était le moment où le Comte de Frotté tenait le pays, un peu avant l'arrivée de Bonaparte.

M. d'Hingant de S. Maur, émigré rentré, originaire de Lannion, avait le commandement des Chouans de la division d'Evreux. Il avait pour officiers MM. de Marceville (de Brionne) de S.-Amand, de la Bruyère. Avec eux, MM. Odoard de Boismilon et le chevalier le Bienvenu du Basc (de S.-Denis-des-Monts) faisaient leurs premières armes. Le second avait 18 ans.

Les soldats au nombre de quelques centaines, recrutés en bonne partie du côté de Pont-Audemer, s'exercèrent pendant longtemps au château de Martainville appartenant à M. de Loubert. On finit par soupçonner leur présence et par essayer de les cerner. Prévenus par leurs amis, ils échappèrent, mais cette affaire eut pour résultat de brusquer les choses et de faire décider l'entrée en campagne.

Plusieurs divisions devaient ainsi se lever à la fois, mais toutes furent retardées, sauf celle d'Hingant qui avait pris rendez-vous pour le 23 novembre au soir dans le château du Buisson de Mai, à Miserey, entre Evreux et Pacy-sur-Eure.

Au cours de la nuit suivante, par un temps sec et froid la troupe se mit en campagne et marcha sur Pacy. En chemin, on rencontra la diligence qui fut arrêtée. Ceux qu'elle contenait purent cependant continuer leur route après qu'on leur eut délivré un reçu au nom du Roi des divers objets saisis. Mais quand ils arrivèrent à Evreux sur les midi (c'était un dimanche) ce fut un terrible émoi. L'Administration se déclara en permanence, s'imaginant, comme elle le déclara, qu'Evreux était le centre de l'Insurrection. Dans toutes les

communes du pays il fut prescrit de sonner le tocsin. Enfin, un détachement est envoyé sur Pacy où il doit rejoindre des troupes d'Ivry et de S. André.

Les Chouans cependant étaient entrés sans peine à Pacy et l'avaient ensuite quitté pour remonter l'Eure, emmenant comme prisonniers le gendarme Billard et le marchand de drap Vallée, deux exaltés républicains mais qui étaient au fond de braves gens ; le jeune Billard âgé de 16 ans eut le courage de suivre assez longtemps en tirant la troupe royaliste qui remontait l'Eure.

A Breuilpont paraît Duverne de Presles avec la Garde nationale du canton. Il est tué et sa troupe repoussée.

Mais malgré tout la situation devenait peu à peu difficile pour les chouans, car depuis 48 heures ils marchaient sans manger ni dormir. Avisant à Nantilly une ferme où il leur semble pouvoir se défendre, ils y entrent et trouvent justement que le fermier venait de cuire son pain. C'était une fortune et les royalistes après en avoir profité se préparaient à dormir, quand la Garde nationale d'Ivry, ignorant le lieu de leur retraite, entra imprudemment dans la cour et engagea le combat.

L'affaire fut assez chaude. On constata après coup que le lieutenant républicain Guillemot et son soldat Jouvin, d'Ivry, avaient été tués avec plusieurs autres. Chez les royalistes, M. de Marceville avait trois balles dans la cuisse gauche et ne marchait plus qu'en se servant de son fusil en guise de béquille. Un jeune Chouan eut aussi à ce moment-là, la peine de reconnaître son père parmi les prisonniers, chose qui se produisit si souvent en un temps où plus que jamais la République apparut bien comme le régime des partis. « Embrasse ton père, lui dit M. d'Hingant à ta considération il est libre ».

Cependant l'éveil était donné, la situation devenait dangereuse et les Chouans éloignés de leurs points de recrutement durent chercher un asile dans la forêt de Dreux. Mais alors la présence des deux prisonniers de Pacy, Billard et Vallée, devenait bien embarrassante. Les relâcher ? Ils pouvaient si facilement servir d'indicateurs. Parmi ces royalistes harassés et aigris, la tentation se glissa de les mettre à mort. Le jeune chevalier le Bienvenu du Basc défendit leur cause, et l'ayant gagnée, les conduisit lui-même les yeux bandés, à travers la forêt. Les républicains prétendirent ensuite les avoir retrouvés liés à des arbres et mourants, chose absolument contredite par les faits comme on verra plus loin.

Cependant, les troupes partaient d'Evreux conduites par un chef nommé Aubert. Le tocsin sonnait partout, mais les paysans étaient pour les Chouans. Une troupe royaliste se levait à Gaillon, une autre à Pont-Audemer avec MM. Daché et Despaigne. A Evreux même, des proclamations royalistes étaient distribuées et les membres de l'administration départementale : Thomas Lindet, le Comte, accusateur public, Gobin, chef du bureau de police, épouvantés, prenaient la fuite. Un coup de main sur Evreux eut pleinement réussi.

Malheureusement, la division Hingant était désormais trop isolée, les vivres lui manquaient et en outre les blessés ne pouvaient être abandonnés. Elle dut, poussée à bout, se résoudre à sortir des bois

et tâcher de se rapatrier. Il fut assez facile d'abord de mettre en fuite à Sorel un poste de républicains et de prendre une charrette de meunier sur laquelle on put mettre les blessés ; on put ensuite de là gagner aux environs de Nonancourt. la ferme du château de Pinçon chez le fermier Ledoux, et entre temps bon nombre de royalistes avaient regagné leur pays Mais aussi la troupe était bien réduite désormais. Cent cinquante hommes à peine restaient, et tout autour d'eux, l'éveil ayant été donné, les républicains fouillaient le pays. La petite troupe ne pouvait leur échapper.

Quelques cavaliers entrèrent ainsi par hasard dans la cour de Pinçon et furent saisis et désarmés. Mais tout de suite le combat commença par dessus les clôtures, attirant par le bruit toutes les troupes du voisinage. Hingant voyant le danger essaya d'ordonner la retraite vers un bois situé aux environs. Mais à ses côtés, M. de Saint-Amand est tué. Lui-même avec un bras cassé reste à son poste de commandement sur la droite des royalistes. A gauche, le jeune le Bienvenu du Busc reçoit un coup de mitraille dans la jambe, mais continue lui aussi à marcher, appuyé sur son fusil.

Au centre, la charrette des blessés. M. de Marceville y dépense avec courage les forces que lui laisse sa blessure mal pansée.

On avançait peu à peu vers le bois. Mais que faire ?

Les républicains avaient de la cavalerie ; ils tournèrent la petite troupe et la chargèrent. Ils tombèrent sur les blessés qu'ils massacrèrent tous. Le reste des Chouans gagna une excavation de terrain et s'y abrita un moment sans être poursuivi.

Mais les quelques moments de calme dont ils jouissaient là, ne pouvaient se prolonger. Un à un ils sortaient un à un pour essayer d'esquiver les bleus et étaient tués en assez grand nombre en cette tentative. Finalement, au fond, de leur retraite, d'Hingant resta seul, avec le Bienvenu et neuf hommes résolus à ne pas les quitter et qui portaient alternativement sur un brancard le jeune officier blessé.

Hingant lui-même à un moment donné s'éloigna pour chercher du secours. On mourait de faim.

A la nuit. il n'avait pas encore pu revenir Le Bienvenu ne le voyant pas, ordonna aux derniers Chouans de le quitter et resta seul avec un domestique fidèle nommé Madelin qui refusa d'abandonner son maitre.

Tous deux allèrent ainsi demander asile à une vieille femme qui les accueillit ; mais tandis qu'ils commençaient à se reposer, elle alla les dénoncer.

Ils furent donc arrêtés chez elle sans pouvoir se défendre et ramenés à S.-André, puis à Evreux, pour la grande joie de tous les lâches qui avaient fui cette ville à la seule nouvelle d'un danger possible. De nombreux prisonniers vinrent d'ailleurs les y rejoindre. Ils avaient été pris les armes à la main ou arrêtés sur un simple soupçon. C'étaient entre autres M. de la Houssaie, MM. de la Bigottière, père et fils. MM. de Boismilon. et de nombreuses femmes.

Hingant avait échappé et se cachait à Evreux même, où il fut guéri chez des amis.

M. de Frotté de son côté avait tenté l'impossible pour délivrer les Chouans. Il n'y était pas parvenu, et un beau jour tous ensemble

furent conduits à Versailles pour être là jugés et exécutés sans que la tranquillité des républicains normands fût troublée.

Ainsi furent fusillés trois jeunes gens : Théléan, le Maire et Poivré accusés d'avoir délivré M. de Chambray condamné à mort et de l'avoir caché au Montpoignant près du Neubourg. Le Bienvenu du Busc fut aussi jugé, mais Billard et Vallée, les prisonniers de Pacy, eurent la générosité de venir témoigner pour lui, et le firent acquitter.

Cependant le premier consul était déjà à la tête du gouvernement depuis quelque temps. Il s'était emparé de Frotté au mépris de tout droit des gens et l'avait fait fusiller. Les royalistes normands privés de leur chef mal soutenus par leurs voisins épuisés d'une si longue guerre, sollicités par les promesses du premier consul, ne purent plus tenir la campagne et durent laisser l'usurpateur s'installer sans obstacle.

Mais le souvenir de ces luttes vivra chez les fils de ceux qui les ont soutenues et ils mèneront à terme l'œuvre pour laquelle leurs pères sont morts.

DENRÉES COLONIALES - DROGUERIE
ÉPICERIE EN GROS

Robert BONIFACE

13, Rue Racine, ROUEN

N. B. — La Maison fournit exclusivement MM. les Epiciers et Droguistes.

Liste des prêtres du pays déportés sous le Directoire

L'abbé François DELESTRE, embarqué à bord de la Décade le 20 juillet 1798, avait été principal du collège de Neufchâtel. Il mourut à la Guyane.

L'abbé André LEROY, qui fut curé de S.-Martin de Rouen, fut déporté le 3 novembre 1798 à bord de la Bayonnaise et mourut aussi à la Guyane.

L'abbé Bonaventure LEBAS eut le même sort. Il était curé d'Octeville et fut embarqué le 3 janvier 1799.

L'abbé Nicolas-Aubin TOREL, originaire de l'Eure et curé en Seine-Inférieure déporté par la Bayonnaise, fut rapatrié par l'Elisabeth le 16 juillet 1801.

Furent déportés à l'Ile de Ré :

L'abbé NAGUES, curé d'Ezy,
L'abbé GALLOT, curé de Fresne,
Le R. P. LESPINOSSE, bénédictin de Montivilliers,
L'abbé AUBRY, curé de Rouelles,
L'abbé MAHIÈRE DU RAISNEL, curé de Houquetot,
L'abbé DESHAYES, vicaire à Nointot,
L'abbé LANOE curé de N.-D. de Boudeville,
L'abbé AVENEL, curé de S. Nicolas de Fécamp,
L'abbé PICHARD, curé de S. Valery en Caux qui mourut à l'hôpital de l'île le 10 janvier 1799, vingt jours après son arrivée,
L'abbé BAILLEUL, curé de S. Arnoult, près de Caudebec,
L'abbé Jacques DUBOIS, curé à Rouen, originaire de Cuverville.
L'abbé DESPORTES, prêtre à Rouen,
L'abbé DOILLET curé de S.-Georges du Mesnil,
L'abbé BRIDELLE, prêtre à Rouen
Le R. P. MONIER, bénédictin de l'abbaye du Bec,
L'abbé CASTELOT, vicaire chapelain à Hautot,
L'abbé CRETON, originaire de Douvrend,
L'abbé VIENNE, jeune prêtre exerçant son ministère à Rouen avec l'abbé BRIDELLE, plus jeune encore que lui et l'abbé DESPORTES.

La République et les Agriculteurs

Conférence faite à Evreux, le dimanche 23 Juin 1912, par M. Le Breton, délégué du Roi.

Dans l'opinion, la République profite des progrès réalisés universellement dans le monde depuis un certain nombre d'années. Mais elle en profite très injustement ainsi qu'on va le voir.

D'abord, nous le savons que trop. la République n'a pas empêché la cherté de la vie. Elle aurait dû pourtant, car la France est un pays riche et la population va en décroissant. Quand on est beaucoup à manger, il y a moins pour chacun. En République moins on est, moins il y a.

La République a fait des réformes utiles sans doute, mais il a fallu que les royalistes les lui arrachent une à une.

Au début, elle s'est obstinée à maintenir les règlements douaniers de l'Empire. Ces derniers se justifiaient auparavant par les difficultés des transports. Ils n'aboutissaient plus qu'à laisser envahir le marché français. Les bons républicains de ce temps-là n'avaient pourtant pas assez de sarcasmes pour les ruraux, pour ceux qu'ils appelaient par dérision les « marquis du pain cher ». Il fallut enfin céder aux exigences des royalistes mais on le fit bien à contre-cœur, et Clémenceau déclarait au moment des modifications des tarifs douaniers en 1892 : « Depuis vingt-cinq jours, c'est la droite qui gouverne. »

Depuis le vote de ces tarifs bien des abus subsistent, qui tournent tous au profit des étrangers, comme on en juge par la crise actuelle du pain cher.

***

La République nuit aussi grandement aux agriculteurs par son gaspillage dont le poids retombe en grande partie sur eux à chaque aggravation nouvelle, sous forme de centimes additionnels.

L'impôt successoral lui aussi les atteint plus gravement que les autres, car en ces matières d'évaluation de fortune, la terre échappe plus difficilement au fisc. Caillaux, ministre au temps de l'affaire Dreyfus, a rendu cet impôt progressif. Il l'a porté jusqu'à 29 0/0 (au lieu de 12 0/0 le taux précédent) en ligne collatérale, ce qui veut dire que l'Etat confisque l'héritage en trois générations. Sous la République d'ailleurs le chiffre des impôts est monté de 4 milliards à 5 milliards et demi. Aucun amortissement

de la dette n'a cependant été opéré, de sorte qu'avec les dettes des départements et des communes on atteint le chiffre inconnu dans tous les autres pays de 42 milliards.

Et pourtant la République ne trouve pas assez d'argent pour les dépenses les plus urgentes, celles que réclame le patriotisme du pays, celles surtout dont elle a besoin pour assurer ses élections. Et de là le projet de l'impôt progressif inventé par M. Caillaux.

La base théorique de l'impôt sur le revenu c'est de remplacer les quatres vieilles contributions par une imposition de 4 0/0 du revenu. On prévoit d'ailleurs par ce procédé un dégrèvement de 60 millions qu'on se propose de compenser par quelques impôts nouveaux.

Or, pour établir cet impôt sur le revenu, il importe de faire une évaluation de ce revenu. Cette évaluation on a commencé à la faire ; elle est loin d'être terminée. On ne sait encore ce qu'elle donnera et, dès lors, il est fort possible que le dégrèvement des 60 millions prévus n'existe pas, d'autant que certains dispositifs du projet mettent en fait hors d'atteinte les plus grosses fortunes. On peut du reste être bien sûr, étant donné l'avidité traditionnelle du régime, que si le rendement de l'impôt est plus fort qu'on ne le prévoit, cela n'empêchera aucunement d'installer les nouveaux impôts supplémentaires répondant aux 60 millions du dégrèvement prévu.

Ces impôts sont d'abord un impôt dit d'habitation qui n'est en somme autre chose qu'un vulgaire impôt des portes et fenêtres. C'est en outre une taxe de 0 fr. 50 0/0 à 1 fr. 0/0 du revenu.

Un dégrèvement est prévu pour les petits revenus, les revenus exemptés ainsi varient entre 750 fr. à la campagne et 3.000 fr. à Paris. Et on sent bien quelle sympathie la République professe en réalité pour les paysans, car enfin ces deux minimums de revenus qu'elle met sur le même pied ne s'équivalent aucunement, et un paysan ayant un revenu en biens ou en salaire de 750 fr. par an est incomparablement plus dans la gêne qu'un ouvrier, même parisien, gagnant 3.000 fr. Ainsi s'accentuera encore l'exode des campagnes dans les villes, par l'effet de la République.

*
* *

Au reste, la République blesse surtout les intérêts moraux des paysans.

Les paysans français sont catholiques, sont patriotes. La République, soit-disant en leur nom, s'attaque à la religion, à la patrie.

Jamais les paysans n'ont voulu la persécution religieuse, la rupture du Concordat, le renvoi des Sœurs, la laïcisation des Ecoles. Jamais ils n'ont voulu le Panama, ni l'affaire des fiches, ni l'affaire Dreyfus, ni l'affaiblissement de l'armée par un André, de la marine par un Pelletan. Jamais ils n'ont voulu la perte de l'Egypte et du Congo, le recul devant l'Angleterre d'abord, puis l'Allemagne, puis les plus petites puissances.

Les paysans ont pourtant subi tout cela, et la République prétend être pour eux et travailler pour eux.

Qu'ils écoutent ceux qui ont fait l'expérience et qui ont réfléchi. Qu'ils entendent ce que leur disent un Flourens, jadis ministre de la République, un Cavaignac, héritier de la plus pure tradition républicaine, tous deux royalistes aujourd'hui ; qu'ils répètent avec eux ce désir si français : « Il faut que la monarchie continue ».

Principales adresses intéressant la propagande royaliste dans la région

L'Avant-Garde de Normandie, 16, Rue des Carmélites, Rouen.
Réunion des royalistes du Havre chaque mois dans les salons Guillaume Tell, boulevard de Strasbourg.

On pourra en outre s'adresser aux personnes suivantes :

Rouen. — M. le Comte de Mathan, château de Belbeuf, président pour Rouen.
M. Boniface, 38, rue de Grammont, Rouen.
M. le Comte Catta, 16, rue des Carmélites, directeur de l'Avant-Garde.

Evreux. — M. Pierre Izarn, 38, rue Victor Hugo.
M. le baron du Pouget, 15, rue Victor Hugo.

Dans la région. — M. le Comte R. de Maistre, château de Beaumesnil, Beaumesnil (Eure), président du conseil d'administration de l'Avant-Garde.
M. F. de Charette, le Mont-du-Gord, Bernay (Eure), président pour l'Eure.
M. Delaporte, le Paulu, par St-Pierre-de-Varengeville (Seine-Inférieure).
M. Pépin de Sailly, château d'Avesnes, Gournay-en-Bray (Seine Inférieure).
M. Férey du Coudray, château de la Thillaye, St-Georges-de-Vièvres (Eure).
M. le Marquis de Beaucourt, château de la Mésangère, Bourgtheroulde (Eure).
M. Catoire, château de la Garde-Chatel, Montaure (Eure).
M. Barette, Pont-de-l'Arche.
M. le baron d'Esneval, Louviers, Château d'Acquigny.

Le Havre et son arrondissement. — M. Barthelmé, 15, rue du Champ-de-Foire, Le Havre. La Lézardière, Montivilliers, président pour le Havre.
M. A. Hauguel, 6, rue Massieu-de-Clerval, Le Havre.
M. J. Gaucher, 21, rue Léon Peulevey, Le Havre.
M. F. de Kertanguy, 91, Boulevard de Strasbourg, Le Havre.
M. L. Dufour-Maiville, Gonfreville-l'Orcher.
M. L. Peyturaud, 16, Impasse St-Jean, Le Havre.

M. Fortuné Décultot, Ecroinville, Goderville.
M. d'Harnois de Blangues, Bornambusc, Goderville.
M. le Comte Hocquart de Turtot, château de Filières, St-Romain de Colbosc.

ÉDITION DU NORD

1er CORPS D'ARMÉE

LILLE

1re Division d'Infanterie, Lille

1re Brigade d'Infanterie, Lille

43e rég. d'Infanterie, Lille.
127e rég. d'Infanterie, Valenciennes.
16e bat. de Chasseurs, Lille.

2e Brigade d'Infanterie, Cambrai

1er rég. d'Infanterie, Cambrai.
84e rég. d'Infanterie, Avesnes.

ARTILLERIE DE LA DIVISION, DOUAI

2e Division d'Infanterie, Arras

3e Brigade d'Infanterie, Arras

33e rég. d'Infanterie, Arras.
73e rég. d'Infanterie, Béthune.

4e Brigade d'Infanterie Saint-Omer

8e rég. d'Infanterie, Saint-Omer.
110e rég. d'Infanterie, Dunkerque.

ARTILLERIE DE LA DIVISION, DOUAI

1re Brigade de Cavalerie, Lille.

21e Dragons, de St-Omer.
6e Chasseurs de Lille.

1re Brigade d'Artillerie, Douai

15e rég. d'Artillerie, Douai.
27e rég. d'Artillerie, Douai.
41e rég. d'Artillerie, Douai.

1er Bataillon, du Génie, 3e rég. Arras.
1er Escadron du Train, Lille.
1re Section secr. d'Etat-maj., Lille.
1re Sect. Commis et Ouvriers, Lille.
1re Sect. d'Infirm. 3e rég., Lille.

Troupes ne faisant pas partie du Corps d'Armée

145e rég., Maubeuge.
4e Cuirassiers, Cambrai.
1er rég. d'Art. à pied, Dunkerque.
3e rég. du Génie, Arras.

Ligue d'Action Française

SECTIONS DU NORD

Président : M. Etienne de Resnes, délégué de Mgr le duc d'Orléans.

Secrétaire-général : M. Joseph Boutry, 4, rue des Débris St-Etienne, Lille.

Section de Lille (4, rue des Débris St-Etienne). — Président : Dr Guermonprez (1) ; — Secrétaire : M. Fernand Scrivé.

Sous-section Quartier de la Gare. — Président : M. de Beaugrenier.
Sous-section Quartier St-Maurice. — Président : M. Auguste Val.
Sous-section Quartier de Wazemmes. — Président : M. Léon Vanbesien.
Camelots du Roi. — Président : M. Etienne Huglo ; — Secrétaire : M. de Vareilles ; — Délégué : M. Fernand Scrive.
Etudiants d'A. F. — Président : M. de Vareilles.
Le Goedendag, Cercle d'étude. — Président : M. Eugène Pavot.
Service des Conférences. — Président : M. Georges Verdier.
Dames royalistes d'A. F. — Présidente : Mme Coevet de Blanchonval ; — Vice-Présidente : Mme Georges Bernard ; — Secrétaire : Mme Georges Vermersch.
Jeunes Filles royalistes d'A. F. — Présidente : Mlle Madeleine Faucon ; — Secrétaire : Mlle Jeanne de Vareilles Sommières ; — Trésorière : Mlle Caroline Bernard.

Section d'Haubourdin. — Président : M. René Dewynter, Grand'Place.

Section de Quesnoy-s.-Deule. Président : M. Léon Bodé, rue Belle-Croix.

Section d'Annappes. — M. Léon Pagart, Grand'Place.

Section d'Armentières (7, rue Marle). — Président : M. Charles Wuillaume.
Camelots du Roi. — Président : M. Jules Six.
Sous-section d'Erquinghem-Lys. — Président : M. Nory.
Sous-section d'Houplines. — Président : M. L. Romon.
Sous-section de Frelinghien. — Président : M. H. Meire.
Sous-section de Wez-Macquart. — Président : M. L. Béhagle.
Sous-section de Prémecques. — Président : M. L. Béhagle.
Sous-section de La Chapelle. — Président : M. L. Béhagle.
Sous-section d'Ennetières. — Président : M. L. Béhagle.
Sous-section de Deulémont. —
Sous-section de Boisgrenier. —

(1) Démissionnaire depuis le 7 novembre.

Section de Roubaix (47, rue St-Georges). — Président : M. François Ryckewaert ; — Secrétaire : M. Célestin Sandevoir.

Camelots du Roi. — Secrétaire-délégué : M. Georges de Tavernier.

Permanence. — Tous les jours, de 11 h. 1/2 à 12 h. 1/2.

Salle de lecture. — Ouverte au public, tous les jours, de 6 h. à 7 h. 1/2.

Service de lecture à domicile. — Pour les renseignements, s'adresser à M. Marcel Delattre, Vice-Président de la Section, à la Permanence, entre 11 h. 1/2 et 12 h. 1/2.

Réunion du Comité. — Tous les mardis, à 8 h. 1/2.

Réunion des Camelots. — Tous les jeudis, à 8 h. 1/2.

On trouve, à la Permanence, tous les ouvrages de la Librairie Nationale et le journal *l'Action Française*.

Sous-section de Wattrelos et Toufflers. — Délégué : M. Georges Corman.

Sous-section de Leers. — Délégué : M. Plouvier, café du Clairon.

Section de Tourcoing (10, rue du Midi). — Président : M. Christory ; — Secrétaire : M. Aubert.

Camelots du Roi. — Président : M. Desurmont.

Section de Halluin. — Secrétaire ; M. Bitouzé, rue de Lille.

Section de Bousbecques. —

Section de Roncq (rue de Lille). — Président : M. Haquette ; — Secrétaire : M. Vanvolleghem, ruelle de l'Eglise.

Section de Cambrai (46, place au Bois). — Président : M. E. Caillez, 3 *bis*, rue des Anglaises ; — Secrétaire : M. Paul Pagniez.

Section de Douai. — Représentants : M. de Wavrechin, château de Brunemont, par Arleux ; M. de Mereuil, 15, rue de l'Abbaye-aux-Prés, Douai.

Sous-section de Vred. — Représentant : M. S. Rocq, rue du Pont.

Sous-section de Rieulay. — Représentant : M. J. Ladant.

Section de Dunkerque. — M. Bouly de Lesdain, 18, rue Ste-Barbe.

Section de Valenciennes (11, place d'Armes, 2e étage). — Président : M. Philippe Marlière ; — Secrétaire : M. Louis Rudant.

Camelots du Roi. — Président : M. Louis Rudant ; — Secrétaire : M. Octave Marlière.

Dames royalistes d'A. F. — Présidente : Mme Verdavaine.

Sous-section de Denain. — Président : M. Emile Noyelle ; — Secrétaire : M. Alfred Martin.

Sous-section de Bruay-sur-Escaut. — Président : M. François Michaux ; — Secrétaire : M. Paul Devasmes.

La Section Lilloise d'Action Française

La noble cité de Lille est sans contredit une des plus industrieuses, des plus intelligentes et des plus riches de la France ; et la principale cause, peut-être, de sa prospérité est dans son esprit traditionnel, aussi ennemi des stériles routines que des essais hasardeux. Tant de qualités ont été mises à profit par la Section d'A. F., où s'accordent dans la vérité politique nombre d'anciens et de nouveaux royalistes, également zélés. Depuis longtemps déjà, la Section est pourvue de tous les organes propres à assurer la diffusion des idées de l'Action Française. Un Comité-Directeur, dont font partie les présidents des Sous-Sections et des groupements divers, prend à tâche de coordonner les efforts, de stimuler ou d'éclairer les initiatives particulières et d'assurer la grande propagande par les réunions de l'Hippodrome, la célébration des fêtes royalistes, les séries de conférences, l'impression ou l'achat des tracts et des brochures. Les Cercles d'études (Goedendag, groupe des Etudiants), approfondissent les idées et les méthodes de l'Action Française. La sous-section des Conférences, issue du Goedendag, fait connaître nos doctrines non seulement à Lille, mais dans tout le Nord et jusque dans le Pas-de-Calais. Les Dames et les Jeunes Filles royalistes, non contentes d'assurer le service du Journal « *l'Action Française* » en seconde lecture, organisent, à l'heure où nous imprimons « l'Almanach », un Concert dont le succès est déjà assuré. Est-il besoin d'ajouter que les Camelots du Roi, toujours sur la brèche, ne laissent passer aucune occasion de manifester utilement ? Mais cet aperçu général ne donne qu'une idée bien incomplète de l'activité de la Section : quelques rapports particuliers, encore trop brefs malheureusement, la révèleront mieux.

Conférences de M. Dimier.

Encouragé par le beau succès qu'avait remporté précédemment le R. P. Dom Besse, le Comité Lillois d'A. F. a voulu, l'hiver dernier encore, dénoncer à nos concitoyens l'erreur essentielle qui a gâté plus d'un siècle de notre histoire, et il a su obtenir le concours de M. Louis Dimier. L'éloge de M. Dimier n'est plus à faire : catholique et royaliste d'élite, philosophe et savant de premier ordre, c'est encore un excellent conférencier, serré, élégant et vif. Dans ses huit conférences, il a

dressé contre les « faux dogmes de 89 » la protestation des plus forts penseurs du XIX^e siècle : aux nuées politiques, littéraires, sociales, historiques et religieuses, mères ou filles de la Révolution, il a opposé successivement les lumineuses réfutations de Maistre, de Rivarol, de Bonald, de Sainte-Beuve même (à qui Maurras a donné justement droit de cité dans une des galeries de la Contre-Révolution), de Le Play, de Taine, de Fustel, enfin et surtout de Veuillot, dont la grande figure, magistralement peinte, a rempli d'une très juste et très profitable admiration les nombreux catholiques, à l'étroit dans la salle des fêtes de l'Hôtel Delannoy.

La Fête des Rois

La fête des Rois coïncidant cette année avec le cinquième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc, le Comité Lillois d'Action Française a tenu à la célébrer avec un éclat spécial. A son appel, dans l'après-midi du dimanche 7 janvier, les ligueurs et les Dames royalistes ont afflué dans la Salle Duval, si nombreux qu'ils eussent rempli suffisamment deux salles de la même grandeur. Une allocution de Monsieur de Resnes, qui avait bien voulu venir présider la réunion, fit éclater d'abord l'enthousiasme difficilement contenu de l'assistance ; il disait en effet, avec son ardeur accoutumée, les éminentes qualités du Prince, son esprit de décision, sa lucide intelligence politique, qui s'affirma en pleine affaire Dreyfus dans le beau discours de San Remo. Puis M^e Pavot, avocat au Barreau de Lille et président du Goedendag, rappelle, dans un discours éloquent, l'œuvre de Jeanne d'Arc. Il retrace la glorieuse épopée qui s'achève au milieu des flammes du bûcher de Rouen, et exalte en la « bonne Lorraine » la Sainte du patriotisme français.

Après l'éloquence, la saine gaîté. La galette traditionnelle fut partagée, et l'on but avec allégresse à Jeanne d'Arc et au Roi. Une très spirituelle et très amusante Revue de nos amis Constant, Houvenaghel et Verdier termina la fête. Cette verveuse fantaisie, la première qu'aient produite nos groupes du Nord, excita d'unanimes applaudissements. Le lecteur l'applaudira à son tour, tout en regrettant de n'en trouver plus loin que quelques couplets.

L'Action Française à Lille

Le 24 février à 8 heures 1[2, tandis que sonne joyeusement sur la Grand'Place, pour la première fois depuis vingt ans, la retraite militaire, l'Hippodrome s'emplit d'une foule royaliste accourue, après un salut à nos soldats, pour acclamer Celui qui saura seul reconstruire avec eux la glorieuse France.

Et sur l'estrade s'avancent, au bruit des applaudissements chaleureux, le Comte de Lur-Saluces, président, et Monsieur de Resnes, escortés des orateurs, des organisateurs de la réunion et des membres des Comités de Lille et du Nord.

Le Comte de Lur-Saluces prend la parole. L'assistance connaît assez l'illustre victime de la Haute-Cour, et elle le témoigne par ses acclamations, qui redoubleront tout à l'heure quand Monsieur de Resnes rappellera les travaux entrepris, les souffrances endurées au service de la France et du Roi.

La restauration royale, dit en substance le vétéran royaliste, n'est pas pour nous un but : c'est un moyen, mais le seul moyen que nous ayons pour atteindre ce double but : le triomphe de la religion et le salut de la France. Et c'est pourquoi nous disons : Politique d'abord ! Jeanne d'Arc elle-même nous a donné l'exemple. Victorieuse à Orléans, ce n'est pas à Paris qu'elle a mené son armée, mais à Reims, pour y faire sacrer le Dauphin. Son but était bien, pourtant, la délivrance du sol français ; mais le sol français ne peut être délivré que par le Roi, reconnu et sacré.

Quand les applaudissements excités par cette magnifique démonstration se sont tus, Monsieur de Resnes parle et, après le plus délicat hommage au Comte de Lur-Saluces, il fait voir le péril et la honte de la France d'aujourd'hui.

Sa mordante éloquence soulève l'enthousiasme de la salle entière ; l'indignation contre le plus dangereux et le plus abject des régimes est à son comble ; mais Noël Trouvé va donner une direction plus précise encore à cette indignation en désignant l'auteur et le profiteur de notre décadence, le juif. C'est la première fois que Noël Trouvé parle à Lille ; mais ce premier discours, si vif, si varié, si chaudement lancé, lui conquiert la sympathique admiration de tous.

Les triomphes remportés par Marie de Roux à la salle Wagram faisaient attendre son discours avec impatience, et jamais attente ne fut mieux récompensée. Il s'est attaché à démon-

trer, et avec quel succès ! le vice irrémédiable du gouvernement parlementaire, l'irresponsabilité. On ne peut malheureusement rendre la vivacité, l'esprit et le charme de cette éloquence aisée et puissante. A ceux qui n'auront pas eu le bonheur d'entendre ou de lire son discours, citons seulement sa conclusion : « Que tous les patriotes français disent comme Mazzini : « Si, pour que la nation vive, il faut qu'elle soit royale, eh bien ! royale. »

Nous avons entendu aussi les discours de Vesins et de Robain, excellents orateurs déjà applaudis des Lillois. Une sèche analyse enlèverait toute leur beauté, toute leur efficacité à ces magnifiques envolées où Vesins montre que la vraie France, celle qui manque à l'Eglise et au monde, c'est la France de l'idée, qui ne renaîtra qu'avec le Roi. Et il faut renoncer à figer ici l'ardente éloquence de Robain conviant les conservateurs et les patriotes à l'action, à la violence libératrice, car le devoir de tous aujourd'hui est de hâter l'événement d'où jaillira le salut de la Patrie.

Des applaudissements formidables, des « bans » enthousiastes accueillent ces discours, et l'assistance, où se mêlent toutes les classes sociales, s'écoule dans un ordre parfait en acclamant le Roi, tandis que les Camelots, qui ont tout préparé et surveillé avec une précision et un tact dignes de tous éloges, font vibrer les échos et les cœurs de leurs refrains royalistes.

LA SAINT-PHILIPPE A LILLE

Dès le matin du 1er mai, le local de l'Action Française s'orne d'un drapeau déployé, et un large calicot annonce aux Lillois et aux étrangers, que le marché du mercredi appelait nombreux sur la Grand'Place, la Saint-Philippe.

Le soir à 8 heures et demie, les ligueurs se pressent dans les salles trop étroites, débordent sur le balcon et dans les couloirs. Notre ami Verdier, président de la sous-section Lilloise des Conférences, prend alors la parole et, dans un éloquent discours, montre en Philippe VIII, héritier des Capétiens qui ont véritablement enfanté et élevé la France, le seul sauveur de l'heure présente. Puis, le Docteur Guermonprez, président du Comité Lillois, rappelle, dans une vibrante allocution qui transporte l'assistance, le loyalisme profond de nos compatriotes, si courageusement affirmé aux jours révolutionnaires que Monsieur, frère du Roi martyr, voulut quitter le titre de Comte de Provence pour prendre celui de Comte de Lille. Et il fait acclamer cette adresse au Roi :

« Les Royalistes lillois d'Action Française, fêtant en famille la Saint-Philippe, renouvellent à Monseigneur le duc d'Orléans l'hommage de leur ardente fidélité ».

Alors un punch est versé et, tandis que les verres circulent, nos amis Constant et Houvenaghel débitent des chansons de leur composition, sur *le coup de Norbert Pinochet* et sur *les Etrangers en France* ; et cette satire, spirituelle et joyeuse, enchante l'auditoire.

Un vivat flamand en l'honneur du Roi clôt cette charmante séance, et les couplets ardents des Camelots accompagnent la sortie des Ligueurs pleins de confiance en la Restauration prochaine.

Sous-section lilloise des Conférences d'Action Française

Durant l'année 1912, nos conférenciers lillois ont continué à mener avec ardeur le bon combat.

Notre Almanach de l'an passé, relatant la fondation de cet important organe de notre propagande dans le Nord, donnait un tableau fort édifiant des nombreuses conférences et causeries de nos amis. Cette année, le tableau n'est pas moins intéressant.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'efficacité des causeries-conférences pour la diffusion de nos idées dans la région ; quelques faits typiques du moins seraient à raconter ; mais le cadre forcément restreint de ce rapport empêche que nous nous étendions.

Bornons-nous à une rapide énumération des conférences faites depuis Novembre 1911 jusqu'à Juillet 1912.

En Novembre 1911. — Pour la reprise, Fernand Scrive parle à St-Pol, sous la présidence de M. E. de Resnes. Brullard et Pavot vont à St-Maurice. Le 27, Brullard encore se trouve à Rebeck.

En Décembre 1911. — Scrive prend la parole à Leers pour contredire les plébiscitaires. A Erquinghem, nous retrouvons Houvenaghel et Pavot. A Valenciennes, sous la présidence de M. de Resnes, Pavot et Scrive exposent le programme. A Roubaix, Fernand Scrive, G. Verdier et E. Constant se font applaudir par nos ligueurs à l'inauguration des conférences mensuelles de Roubaix.

En Janvier 1912. — Brullard et Pavot sont à Frelinghien le 21. Martel et Scrive sont à St-Maurice le 20. Nos conférenciers vont à Erquinghem, puis le 28 nous retrouvons Brullard et Pavot à Beuvry, tandis que Scrive et Declerck parlent à Armentières.

En Février 1912. — Brullard retourne à Béthune, et Pavot prend la parole à Wez-Macquart.

En Mars 1912. — Scrive et Declerck sont à Steenwerck le 3. Le 10, Pavot est à Denain ; nous retrouvons le même conférencier le 14 à Armentières et le 15 à Tourcoing.

En Avril 1912. — Nous voyons Declerck à Wazemmes, Pavot à Armentières, Scrive à Roubaix avec Houvenaghel, Pavot et Verdier à Prémesque.

En Mai. — A Pérenchies, on applaudit nos amis Pavot et Houvenaghel ; à Lens Pavot encore ; à Tourcoing l'infatigable Pavot ; encore lui à Haubourdin, avec Scrive et Houvenaghel, puis à Fleurbaix.

En Juin. — A Lille même, Scrive et Pavot donnent une conférence au quartier de la Gare, le 7 juin, devant une assistance particulièrement nombreuse, et le 19 Houvenaghel parle à Armentières.

D'autres conférences sont déjà prévues, même pendant les vacances, et véritablement il convient que nous félicitions nos amis du dévouement qu'ils mettent au service de la France et du Roi. Nous ne doutons pas qu'une ample moisson ne vienne couronner de tels efforts.

La Section (lilloise) des Camelots du Roi

Ceux qui ne sont pas de chez nous se demandent peut-être ce qu'on peut bien dire de la Section lilloise des Camelots du Roi. Savent-ils même qu'elle existe ? Rarement on parle d'elle ; à peine si l'*Action Française* en fait mention de très loin en très loin.

Ceux qui ne sont pas de chez nous ignorent ce qui se fait chez nous. Les Camelots de Lille existent puisqu'ils agissent et ils agissent toujours avec courage et ténacité, comme de vrais Flamands ; mais, comme de vrais Flamands aussi, ils font tout sans bruit et sans forfanterie.

Etonnez-vous, maintenant, qu'on les ignore à demi hors de nos murs.

Ils nous connaissent pourtant bien ces bons agents, chargés de faire le guet autour du collège St-Joseph, volé par la Gueuse ! Ils se demandent encore comment nous avons pu, à leur nez et à leur barbe, illustrer les trottoirs et les murs de gigantesques « 445 », « A bas les voleurs », « A bas les Juifs », « A bas la Gueuse », et « Vive le Roi ! »

Il nous connaît pourtant bien le ministre franc-maçon Pams ; il n'a pu oublier qu'en Février notre secrétaire, Luc-Marie Plateaux, rompant le cordon d'agents, lui offrit gracieusement une superbe botte de poireaux, pendant que ses camarades, entourant le cortège ministériel, criaient haut et clair l'*Action Française*. Superbe manifestation et tellement réussie qu'on n'osa même pas la déférer aux tribunaux, car Pams et le Préfet du Nord, très peu flattés de leur rôle, firent relâcher notre ami aussitôt.

Il nous connaît aussi ce Fauchois, l'insulteur de Racine, qui eut la malencontreuse idée de tenter une conférence à l'Hippodrome sur notre illustre poète. Il cala devant les sifflets vengeurs des Camelots du Roi et des Etudiants d'Action Française ; mais ses filandreuses explications et ses plates excuses ne lui valurent que des huées, alors que le nom de Maurras, échappé de ses lèvres honteuses, faisait exploser l'enthousiasme de la salle en un tonnerre d'applaudissements.

Ils nous connaissent ces braves employés d'octroi qui, le matin du 14 Juillet, lurent, ébahis, sur le fronton de la porte des Postes, face au feu d'artifice, un magnifique « Vive le Roi », haut de plus d'un mètre. Ils n'en pouvaient croire leurs yeux et ils assuraient à tous que c'était en ballon que les Camelots avaient opéré ; car d'échelles ils n'en avaient point vu et, sans échelles, l'exploit était si périlleux qu'il fallait être Camelot pour oser l'essayer.

Mais surtout, nos vaillants chefs, Maxime, Lacour, Plateau, nous connaissent : ils ont pu se rendre compte, en Avril dernier, de notre enthousiasme et voir de leurs propres yeux combien nous les admirons et brûlons de les imiter.

Et je sais même des endroits où nous ne sommes pas méconnus,

Douai et Béthune, par exemple, où nous avons fondé des Sections, bien d'autres villes que nous avons visitées et réveillées d'une longue torpeur politique.

Il serait bien intéressant, je crois, mais trop long, de raconter notre vie quotidienne. Chaque jour presque a son exercice, ordinaire ou imprévu : tantôt ce sont des affiches à coller, ou des tracts à distribuer, ou des ventes à organiser à Lille et dans les localités voisines ; tantôt ce sont des conférences où il faut assurer le service d'ordre ; une fois par semaine, c'est la réunion d'étude des Camelots, si instructive et qui a vu d'éclatantes conversions, et c'est aussi le cours de boxe obligatoire, car le Camelot doit être aussi vigoureux, aussi adroit à la riposte du poing qu'à celle de la parole.

Que ceux qui ne connaissent pas le Camelot du Roi sachent enfin que, silencieux et vaillant, il est vraiment soldat du Roi.

Etudiants d'Action Française

GROUPE DE LILLE

La propagande a été poussée très vivement dans les milieux universitaires pendant l'année scolaire 1911-1912.

Aussitôt après la rentrée, le groupe a repris ses travaux et, grâce aux nouveaux étudiants qui, dès le début, ont afflué, le nombre des adhésions s'est trouvé vite porté à 75.

Les conférences ont été faites soit par des membres du groupe, soit par des amis comme MM. Pavot, Martel, Verdier, que nous sommes heureux de remercier.

Les principaux sujets traités furent : les origines de l'A. F., la Décentralisation, la Patrie, le Nationalisme, le Régime Parlementaire.

Parallèlement, et comme fruit de cette vie intérieure, la propagande était menée activement dans l'Université et nous avions le plaisir de constater un changement profond dans les esprits et, bien souvent, un complet abandon des idées démocratiques ou libérales, au profit des idées d'Action Française.

En résumé, excellente année pour la propagande dans le milieu universitaire.

Le Coup de Pinochet

Air : *Musique de Chambre*

Paroles de M. Eugène Constant :

I

Café Biard, Chaussée d'Antin
A deux pas de l'Action Française
Norbert Pinochet et Bourgoin
Sur la Gueuse daubaient à l'aise
Pinochet disait « On est m'né
« Par la racaille et la vermine
« *On ne se sent pas gouverné*
« Je suis bien de l'avis d' Lépine ».

II

« Avant le coucher du Soleil
« Je veux former un ministère,
« J' prends la présidenc' du Conseil
« Et te choisis comm' secrétaire »
Afin d' bien employer son temps
Bourgoin demande au téléphone :
« La Justice » et... très simplement
En deux s'cond's la d'moisell' lui donne.

III

« J' suis Poincaré, est-c' vous Briand ? —
« Non le ministre est en tournée,
« Il est mêm' dans *son élément*
« Sur la *Mer Méditerranée* —
« Ah ! c'est vrai, j'oubliais, pardon.
« Je me disais « c'est d' bonne augure
« Je vais sûr'ment trouver *l' poisson*
« Car j'entends comme *un bruit d' friture.*

IV

« Je voulais lui causer d' Flachon,
« Les journaux de Droite et de Gauche
« Le trait'nt à c' sujet d' Patachon
« Sur mon ministèr' ça ricoche —
« J' comprends qu' vous soyez embêté ;
« Mais Flachon dev'nait poitrinaire,
« Nous l' gardions même à *la Santé*
« *Car la sienne était trop précaire.*

V

« Les royalistes les premiers
« Se sont emparés de l'affaire,
« Ils veul'nt qu'on r'lâch' leurs prisonniers,
« Faudra encor' les satisfaire

« Ces gens-là n' sont jamais contents
« Toujours i' s' figur'nt qu'on les berne
« *De Flachon* ils veul'nt le trait'ment
« C'est tout naturel qu'ils *lanternent* ».

VI

Tissier répond « C'est inoui
« De dire ici des chos's pareilles
« Car si Briand *à des ouïes*
« Je crains *qu' les fils aient des oreilles*
« *Dans mon auto j' vais arriver* —
« Non mon ami pas d'imprudence,
« Car on n' tient pas encor' Garnier
« Epargnez-vous c'est pour la France

VII

« Pour le moment, mon Cher Tissier
« *Le Maroc me donn' bien d' l'ouvrage*
« Et je n'ai pas l' temps d' m'ennuyer
« Avec de tels enfantillages.
« Ils sont violents vous l' savez
« Avec eux mettons des mitaines
« Car l'affair' serait vit' *corsé'*
« Surtout qu'il s'agit *de Baleine*.

VIII

« Sans craint' vous pouvez le laisser
« Sur quinz' mois il en a fait treize,
« Pour *de Baleine, c'est assez,*
« Et ça calm'ra l'Action Française.
« Les Républicains, montrons-leur,
« Connaiss'nt le pardon des injures
« Et puisqué Briand es... *t ailleurs*
« C'est à vous de *prendre la m'sure* ».

IX

Ayant accompli son mandat,
Pinochet plein de grandeur d'âme
Son portefeuille abandonna
Sans avoir un seul' vot' de blâme.
Voyant qu'il avait réussi
Il dit « j'ai bien rempli ma tâche,
« *J'ai joué la pièce à Paris*
« Mais à *Clairvaux* c'était ... *relâche* ».

L'Interview de M. Caillaux

Air : *Le chapelet de l'Elysée*

Paroles de M. Georges Verdier :

Caillaux rentrait du Parlement
Avec un trait d' conserve
Car le vot' de l'accord all'mand
Lui valait des feux ... de selves
Quand dans l'escalier
L'auguste premier
Rencontre à l'improviste :
Un d' ces typ' curieux
A l'air très sérieux
Qui s' donn' pour journaliste.

Bourdon lui dit : « J' suis pas youpin
« Excusez ma faconde
« D'oser faire mon Hirsch-Hutin
« Près d'un homme du monde
« Mais j' suis protestant
« Aussi bien qu' le Temps
Et nous avons naguère
Sous Emile Zola
Mené le combat
« Contre le militaire ».

« Au quotidien qui m'a confié
« Le soin de cette enquête
« Combes, Briand ont publié
« L' récit de leurs conquêtes
« Et l'expulsion
« Des congrégations
« La lutt' ! contre l'Eglise
« Tout ce qui grandissait
« Le peuple français
« Aux yeux de la Triplice.

Trouvant l'exorde bienséant
Caillaux dit « T'es un frère
« Et sans tarder je veux céans
« Te présenter mon père
« C' ministre clérical
« Fut pour l'ordre moral
« Et c'est pas un mystère
« Qu'en Républicain
« Garanti bon teint
« J' fus élève des bons pères.

« Comme rallié, j'ai débuté
« Dans la vie politique
« Je fus ce jeune député
« De qui la République
« Attend son salut
« Et son bain d'vertu

« Mais bientôt chose triste
« Les brav' gens de Mamers
« Durent trouver amer
« De m' voir opportuniste

« En homme de Gouvernement
« J'ai glissé vers les gauches
« Et j'encercle patiemment
« Piou, Judet et leurs proches
« Ni réaction
« Ni révolution
« Politique ou Sociale
« Voilà le bilan
« Pour le nouvel an
« Des réform's radicales ».

« Je suis pour tout' les libertés
« Y compris le divorce.
« Avoir possédé trois moitiés
« Est un vrai tour de force
« Mais je veux encor
« Battre le record
« Si les femmes me prêt' vie
« Qui sauva d' l'oubli
« L' type qui l'établit
« C' Barbe Bleue que j'envie.

« Non content d' payer cinq milliards
« On voit le bas de laine
« Où le Français range ses liards
« S'enfler à perdre haleine
« C'est là un rébus
« Doublé d'un abus
« Vraiment intolérable.
« Imposer l' revenu
« Puis le parvenu
« Me paraît désirable.

« Bien que je sois un peu chauve... hein
« Mon pur patriotisme
« Paraît à mes ultramontains
« Suspect de germanisme
« Si j' cède au Kaiser
« L'or, l' charbon, le fer
« La moitié de la France
« C'est qu'après Rouvier
« Je fus le courtier
« De la haute Finance.

« Quand les valeurs de nos voisins
« Entr'ront dans la corbeille
« Comme Baumann dans ses moulins
« Ma joie sera sans pareille
« Alors sans combat
« Même sans débat
« En moins d'une séance
« Nous réunirons
« Nous annexerons
« L'Allemagne à la France ».

Tu ne sauras jamais

Air ; *de la Valse,*

Paroles de M. Ch. Houvenaghel :

I

Voilà que s'ouvrit la période électorale,
De l'extrême rouge vif, à l'Action libérale,
De pauvres blagueurs,
Posaient leur candidature,
Rivalisaient d'envergure,
A chatouiller les électeurs.

Refrain

« Non, tu ne sauras jamais,
« Disait un Pié inodore,
« Si nous sommes près du succès,
« Ou bien s'il nous faut attendre encore,
« On doit aux scrutins mauvais,
« Des défaites... proportionnelles,
« Ça ne chang'ra pas avec elle !
« Mais je ne te le dirai jamais ! »

II

Au centre gluant, les piliers de la laïque,
Progressistes falots, radicaux identiques,
Composaient en chœur,
L'alliance démocratique
Qui sert dans les moments critiques
A réclamer un dictateur.

Refrain

« Non, tu ne sauras jamais
« Conservateur que j'adore,
« Disait Briand, si je te hais,
« Ou bien si tu vas m' servir encore...
« Tu veux savoir si je vais,
« Pour toi sauver la République,
« Sans un remède empirique
« Mais je ne te le dirai jamais ».

III

La gauche empourprée d'idéal socialiste,
Chauds révolutionnaires, modérés réformistes,
Faisait avec soin.
Compris Guesdo-mill' randistes
L'unification sur leurs listes ;
Ils en avaient presque besoin !

Refrain

« Non, tu ne sauras jamais
Prolétaire conscient qu' j'implore
Disait Jaurès, faisant les frais
D'un discours... de deux heures encore,
Tu veux savoir indiscret
Quand s'ra la société future,
Ça s' voit pourtant sur nos figures.
Mais je ne te le dirai jamais ! »

III

Les bonnes élections sont toujours de la foutaise,
Pour nous, Cam'lots du Roi, Ligueurs d'Action Française
Nous ne marchons plus
Dans l'idolâtrie des urnes,
Laissons-y la Gueuse, c'est sa turne
Tous les bull'tins d' vote par dessus !

Refrain

« Non, tu ne sauras jamais,
Patriote qui m'écoute,
C' que la France a subi d' mauvais,
Cent vingt ans d'élections, ça coûte,
Mais il viendra le grand jour
Où l' sang français brûlera l'amorce
Faisant éclater le coup de force.
Voilà, ce que nous disons toujours !

La Section d'Action Française de Roubaix

Le Comité de la Section d'Action Française de Roubaix (M. François Ryckewaert, président ; Marcel Delattre, vice-président ; Docteur Vanlaer, Victor Dupont, Marcel Lagache Paul Mouraux, Georges Corman, Henri Dubar, Georges de Tavernier, Emile Picavet, Edmond Renaux, Fernand Dodin et Dupin, membres), eut cette année à déplorer le départ de son secrétaire M. Edouard Dubar, et de son trésorier, M. Auguste Dehaene, réclamés par leurs affaires l'un à la Nouvelle-Orléans, l'autre à Calais.

Pour réparer ces vides, le Comité fit appel à MM. Célestin Sandevoir, Georges Vermeeren et Edouard Roussel, qui avaient donné depuis longtemps les preuves d'un dévouement inlassable à la cause du roi. M. Célestin Sandevoir se chargea du secrétariat.

Bien que la vice-présidence de la Section de Tourcoing lui ait été confiée, M. Marcel Lagache accepta de continuer à la section de Roubaix le concours de son action et de ses conseils.

L'activité de la section roubaisienne s'est manifestée durant 1912 par une diffusion intense de tracts et par des conférences répétées.

Tracts

L'imprimerie de la section de Roubaix a publié, depuis le 1er janvier, 200.000 tracts et 5.000 affiches.

De ses presses sortirent :

5.000 « Programme royal » en affiches double-colombier.

Et comme tracts :

15.000 « Discours de San Remo ».
25.000 « Programme royal ».
25.000 « Lettre de Mgr le duc d'Orléans à M. de Kernier », avec la profession de foi de M. de Kernier et ornée d'un magnifique portrait du Prince.

5.000 « Lettre de Mgr le duc d'Orléans à M. Flachaire de Roustan ».
25.000 « Discours de Jules Lemaître » à Toulouse.
5.000 « Par tous les moyens », article de Charles Maurras.
10.000 « Les Rois s'en vont-ils ? », par Charles Maurras.
6.000 « Discours de la salle Wagram ».
5.000 « Le meilleur baccalauréat », discours de Jules Lemaître et de Léon Montesquiou.
5.000 « Charles Maurras et le Catholicisme ».
5.000 « Stolypine et les Juifs », par Léon Daudet et le Dr Graveline.
25.000 « Que penser de l'Action Française ? », par Mgr Delassus.
5.000 « Le bon bout de la raison », par Robert Havard de la Montagne.
5.000 « Le cardinal Luçon et le *Sillon* ».
5.000 « Cri d'alarme ».
15.000 Bulletins d'adhésion à l'*Action Française*, précédés du « Procès de la République ».
15.000 papillons « Lisez l'*Action Française* ».

Ces tracts, distribués à profusion par les Camelots, furent aussi vendus à nombre de sections d'Action Française : Paris, Armentières, Tourcoing, Toulouse, Lille, Dijon, Douai, Nevers et Tours comptent parmi les meilleurs clients de la Section de Roubaix.

La section mit également en vente un timbre de poche imprimant « Lisez l'Action Française », qui permet aux Camelots du Roi, munis de ces cachets, de faire pour l'A. F. une réclame utile et peu coûteuse dans les cafés, trains, tramways, sur les affiches, journaux, etc., etc...

Conférences

Pour propager la doctrine de l'Action Française, le Comité décida de donner tous les mois une conférence. Il chargea Marcel Delattre de créer une section de Conférenciers qui iraient exposer la doctrine monarchique à Roubaix et dans les sections voisines. M. Marcel Lagache, François Ryckewaert, Docteur Vanlaer, Fernand Dodin, Charles Dewavrin, Célestin Sandevoir, Edouard Roussel et Fernand Dupin s'inscrivirent dans ce nouveau service.

Les conférences mensuelles furent inaugurées le 21 décembre 1911, avec le concours de MM. Constant, Verdier et Scrive, du Groupe des Conférences de Lille.

Le 18 janvier ce furent M. Ch. A. Wuillaume, d'Armentières, et Me Pavot, avocat au barreau de Lille, qui prirent la parole.

Le 21 mars la conférence mensuelle fut donnée par MM. Verdier, de Lille, Marcel Delattre et Charles Dewavrin, du Service des Conférences de Roubaix.

Le 18 avril, ce fut le tour de MM. Fernand Scrive et Charles Houvenaghel, conférenciers lillois.

En Mai, l'on fêta la Saint-Philippe. La section de Roubaix

sollicita la présidence de son distingué et dévoué ami, M. de Beaugrenier, du Comité de Lille. Elle invita aussi MM. Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour, et demanda à MM. Verdier, Constant et Houvenaghel de chanter cette Revue si pleine d'esprit « La gueuse a du plon-plon dans l'aile », dont on a lu plus haut des extraits.

Après un banquet de 100 couverts servi dans la salle Pandore, la réunion eut lieu sous la présidence de M. de Beaugrenier. Elle fut superbe d'éloquence, d'esprit et d'entrain. Quand on eut bien applaudi une fort belle lettre de M. de Resnes empêché, Réal del Sarte et Lacour, excellemment présentés par M. de Beaugrenier, prirent la parole et d'enthousiastes bravos saluèrent leurs discours. Puis l'assistance, qu'avaient mise en joie une spirituelle causerie de Me Pavot et la Revue de nos amis lillois, s'enflamma de nouveau à l'ardente allocution de Marcel Delattre, qui fit acclamer cette adresse au Roi :

« *Les Ligueurs d'Action Française et les Camelots du Roi de Roubaix, réunis au nombre d'un millier à l'occasion de la Saint-Philippe, adressent à Mgr le duc d'Orléans l'assurance de leur inaltérable fidélité ; ils acclament Son nom et jurent, avant de se séparer, de lutter avec la dernière énergie pour ramener au plus vite sur le trône de ses pères celui qui, seul, peut faire de la France un Etat prospère et fort* ».

A l'issue de la réunion, Maxime et Lacour furent portés en triomphe sur les épaules des Camelots, à travers la ville jusqu'à la permanence, suivis d'une foule qui accompagnait le cortège en chantant les refrains des Camelots.

La section de Roubaix s'étant attachée cette année à conquérir la commune de Leers, fief bonapartiste, M. Auguste Vermeeren et les Camelots qui avaient entrepris d'y vendre le journal chaque dimanche eurent, maintes fois, à jouer du poing pour se faire respecter. Ils y réussirent et bientôt le service des conférences put entrer en scène.

Le « *Journal de Roubaix* », peu suspect de partialité, écrivit à cette occasion :

Une réunion royaliste d' « Action Française » a eu lieu le dimanche 9 juin, à Leers, salle Meurisse. Une bonne centaine de personnes y assistaient. MM. Marcel Delattre, Ch. Dewavrin, F. Dodin et F. Ryckewaert ont fait le procès des régimes électifs, parlant des « fautes de l'Empire, qui aidait à faire l'unité allemande et l'unité italienne contre la catholique Autriche et contre la Papauté, ce qui nous a valu, disent-ils, Sedan d'abord et ensuite notre amoindrissement en Europe ». Les orateurs opposent à cette politique qu'ils qualifient de néfaste, la conduite des Rois de France, qui s'ingéniaient à diviser nos voisins pour que la France n'ait pas à les craindre. Ils font entrevoir le « coup de force » qui, d'après eux, délivrera le pays « de la juiverie et de la franc-maçonnerie en rétablissant la Monarchie traditionnelle par le retour du duc d'Orléans ». Ces allusions

au « coup de force » sont très applaudies par tout l'auditoire. La réunion s'est terminée sans incident aux cris de : « Vive le Roi ! Vive la France ! »

Une affiche injurieuse pour les Camelots du Roi, émanée du Comité plébiscitaire de Paris fut, entre temps, posée sur les murs de Leers. Le Comité d'A. F. de Roubaix décida alors d'empêcher toute réunion plébiscitaire dans la commune, aussi longtemps que l'affiche en question ne serait pas désavouée. L'occasion se présenta. Une conférence plébiscitaire eut lieu quelques semaines plus tard ; au sortir d'une réunion concurrente où Ryckewaert, Dodin et Delattre avaient pris la parole, les royalistes envahirent la salle des plébiscitaires, et, comme ceux-ci refusaient de retirer leur injures aux Camelots, les royalistes les chassèrent. Sévère correction qui sera renouvelée au besoin.

Une conférence fut donnée aussi à la salle Walrhaert, à Wattrelos, sous la présidence de M. François Ryckewaert et avec le concours de MM. Charles Dewavrin, Marcel Delattre et Marcel Lagache. Le Comité de Roubaix profita de cette occasion pour remettre, au milieu des applaudissements des assistants, le buste de Mgr le Duc d'Orléans à M. Foulon, le Doyen des Camelots. Malgré son grand âge, M. Foulon, par tous les temps, vend l'*Action Française* à Wattrelos. Ce dévouement peut servir d'exemple à tous les Camelots.

Les sections voisines firent aussi appel à nos conférenciers. Le 15 janvier, M. Marcel Delattre parlait à Armentières ; le 3 mars à Steenwerck, en mars à Tourcoing ; le 15 mai, M. Charles Dewavrin était à Armentières.

Camelots du Roi

L'audace de nos Camelots est vraiment déconcertante. Qu'on en juge par les exemples suivants qu'a bien voulu citer l'*Action Française* :

A LA MAIRIE DE ROUBAIX

Un dimanche après-midi, deux de nos amis, profitant de la distraction du gardien, se glissaient dans la mairie de Roubaix et, gagnant la vaste salle du Conseil municipal, collaient des portraits de Mgr le duc d'Orléans sur le poitrail de la Marianne qui domine le fauteuil du maire, sur les candélabres de la table des adjoints. Ils garnissaient le socle de la Gueuse et l'intérieur des encriers du papillon : « *Quarante ans de République panamiste, dreyfusarde et juive nous ont coûté plus cher que le plus terrible de nos désastres nationaux* ». Le lendemain, grand émoi à la mairie... Tout le personnel municipal s'agite, l'on requiert le Directeur des travaux de la ville qui, devant l'exploit de nos amis, ne peut réprimer un sourire, s'étonne du peu de sang-froid de MM. les gardiens, et les engage,

sans mettre plus de branle-bas dans la mairie, à s'armer de brosses et d'eau pour réparer les méfaits de nos braves ligueurs.

« Compliments à nos braves et entreprenants amis de Roubaix disait l'*Action Française* à la suite de cet exploit. Il faut profiter de toutes les occasions offertes de publier les crimes de la République et de faire connaître le nom du Justicier qui sauvera la France de ce régime de honte et de ruine. »

Et quelques semaines plus tard le même journal écrivait :

LENDEMAIN D'ÉLECTIONS

La nouvelle mairie de Wattrelos (où les socialistes viennent d'être élus pour la première fois), a été inaugurée dans la nuit du 18 au 19 mai, par cinq Camelots du Roi. En effet, le 19 au matin, la ville était en émoi : tout en haut de la façade, à douze mètres de hauteur, un magnifique « *Vive le Roi* ! » peint en rouge, sur pierres blanches, lettres de trente centimètres de hauteur, faisait arrêter les passants et amenait un branle-bas général de la police, la gendarmerie, les nouveaux élus. Vers neuf heures du matin, un peintre fut réquisitionné et sous les yeux moqueurs et les lazzis de la foule amusée, il passa du blanc sur le rouge ; le « *Vive le Roi* ! » en est atténué dans sa teinte, mais demeure visible.

Cette audace et ce sang-froid se doublent d'initiative et de dévouement. Témoin ces deux traits cités encore par l'*Action Française* :

A L'ORDRE DU JOUR DE LA LIGUE

Affiches plébiscitaires lacérées

Samedi dernier, un Camelot du Roi apprenait que les plébiscitaires venaient de faire poser sur les murs de la ville leur affiche bleue. Il n'hésita pas. Il réunit une dizaine d'amis et les hardis jeunes gens s'en furent, par toute la ville, et jusqu'à une heure avancée de la nuit, arracher le placard injurieux, de sorte que les habitants se réveillèrent sans même avoir eu le temps d'en prendre connaissance.

UN LOISIR BIEN EMPLOYÉ

Un de nos adhérents à la section des Voyageurs de Commerce, M. C. Sandevoir, étant à Valenciennes un jour de foire, le 22 juin, et ayant une heure et demie de libre, acheta tous les numéros de l'*Action Française* qu'il put trouver, et fit comme un bon Camelot du Roi, allant parmi la foule, criant : « *l'Action Française, journal antirépublicain* ». Les journaux furent enlevés en un rien de temps.

Et les magistrats de la République sont bien incapables d'intimider nos Camelots ; n'est-ce pas M. de Tavernier ? Notre ami vend l'*Action Française* à Comines, à la sortie de la Grand'-Messe. Il est invité par un agent de police à venir s'entretenir avec M. le Commissaire. Poliment, M. de Tavernier décline cette invitation. Une poigne brutale l'y conduit malgré lui.

Monsieur le Commissaire reproche à notre ami de crier, en vendant le journal : « organe antirépublicain et antiparlementaire ». M. de Tavernier s'incline, émet le regret de déplaire à Monsieur le Commissaire et exhibe un jugement de Valenciennes, l'autorisant à continuer à blesser M. le Commissaire dans ses sentiments républicains. Monsieur le Commissaire en bon serviteur de Marianne retient arbitrairement M. de Tavernier. M. de Tavernier se résigne, s'installe près du feu et arbore un sourire railleur. M. le Commissaire lit le *Journal*, M. de Tavernier a toujours le sourire. L'heure sacrée de l'apéritif sonne ; M. le Commissaire regarde M. de Tavernier ; M. de Tavernier a encore le sourire. De guerre lasse, M. le Commissaire se décide à relâcher notre ami, en lui promettant de le retrouver en justice de paix. Quinze jours se passent ; M. de Tavernier est convoqué devant le M. juge de Paix. Il y retrouve M. le Commissaire et entend condamner à 15 francs d'amende, par défaut, M. de Tavernier, père, décédé en 1907...

Manifestations

Le gouvernement de Dreyfus avait forcé l'*Action Française* à insérer la prose du Traître ; le Comité de Roubaix, voulant montrer que cet abus de la loi ne ferait qu'exciter la propagande royaliste, fit placarder sur les murs de la ville, un nombre infini de grandes affiches jaunes où le passant apprenait que :

L'*Action Française* (2e page 5e colonne) explique la violation de la loi, article 445, par la Cour de cassation, en faveur du traître juif Dreyfus.

L'*Action Française* expose les responsabilités de la République devant la France.

L'*Action Française* paraît tous les jours, 5 centimes.

Et, tandis que les affiches attiraient l'attention du passant, on lui remettait directement le *Programme Royal*. Le tract complétait admirablement l'affiche : après les deux coupables dénoncés, il faisait apparaître le roi justicier. L'effet produit fut considérable.

Quelques semaines plus tard, pour activer la propagande, la section fit poser cinquante affiches double-colombier, invitant le public à lire l'*Action Française*.

BOXE

Tous les samedis, des leçons de boxe sont données à la Permanence. Les Camelots suivent assidûment ce cours et, sous l'habile direction du moniteur, M. Vanmullen, et du sous-moniteur, M. Maurice Vantroys, leurs progrès vont croissant.

SECTION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

La section de Roubaix se glorifie de l'heureuse initiative que prit au Congrès son président, M. François Ryckewaert. Le rapport du 4e Congrès d'Action Française dit, en effet :

« ...Ryckewaert demande qu'on crée une organisation pour ceux de nos amis qui sont voyageurs de commerce, et qui pourraient rendre de très grands services si l'on coordonnait leurs efforts ».

Cette excellente idée prit corps rapidement. La section des Voyageurs de commerce comprend aujourd'hui 150 membres, venus de tous les points de la France ; l'imprimerie de Roubaix a fait pour eux un tirage de 100.000 papillons.

ROUBAIX ET LES SECTIONS VOISINES

La section de Roubaix entretient des relations cordiales avec les sections voisines. Les présidents et vice-présidents se rencontrent tous les mercredis, sous la présidence de M. de Beaugrenier, avec les présidents et vice-présidents des sections d'Armentières, de Béthune, de Tourcoing et autres. Les vues les plus intéressantes sont échangées sur la propagande et sur l'organisation des sections.

La Section d'Action Française d'Armentières

Le groupe d'Action Française d'Armentières n'a guère eu l'occasion de chômer cette année.

Profitant de-l'impulsion donnée par la campagne précédente, le Comité, bien secondé par les Camelots du Roi, s'appliqua surtout à affermir dans sa sphère d'influence les résultats antérieurs. L'avenir dira si le succès a répondu à ses efforts.

La nouvelle année d'Action Française débuta par une grande Conférence à laquelle nos amis de Paris voulurent bien prêter leur concours. Présidée par l'infatigable M. de Resnes, que l'on trouve sur la brèche partout où l'on combat pour la cause de la France, cette réunion réussit pleinement : la salle du Cinéma Maréchal, théâtre habituel de nos luttes, ne put contenir tous les auditeurs venus de la ville et des villages voisins. Avec leur verve habituelle, Vesins, Robain et Daudet firent le procès du régime républicain et montrèrent une fois de plus que le salut ne peut venir que de la Monarchie qui s'incarne à l'heure actuelle dans la personne de Mgr le duc d'Orléans, bientôt, s'il plaît à Dieu, notre Roi Philippe VIII.

L'élan une fois imprimé, on travailla sans relâche. Tour à tour, les sous-groupes anciens furent visités : Erquinghem, Frelinghien, Wez-Macquart, Bois-Grenier, Prémesques, Ennetières. D'autres groupes furent fondés à Pérenchies, Steenwerck, Fleurbaix, — ce dernier avec le concours de la section de Béthune.

Pendant ce temps, les Camelots du Roi poussaient leur vente, qui se maintient honorablement. Chaque dimanche, ils visitent Nieppe, Pont-de-Nieppe, Erquinghem, Bac St-Maur, Sailly, Estaires, Bailleul, Houplines, Frelinghien, Fleurbaix, Bois-Grenier, La Chapelle, Pérenchies, Wez-Macquart, Prémesques, Lompret, etc.

A leur demande, on donna une seconde grande Conférence à Armentières, et Lucien Lacour en accepta la présidence ; Maxime Réal del Sarte et Marius Plateau l'accompagnaient. La salle fut beaucoup trop petite et les acclamations ne cessèrent qu'avec la fin de la réunion. Et c'est sur les épaules de leurs camarades d'Armentières que nos trois amis de Paris firent leur retour à la Permanence, après avoir traversé la ville. Pendant presque une heure la foule, qui stationnait devant nos fenêtres, ne cessa d'entonner des vivats en l'honneur des glorieux prisonniers d'Action Française, sans que la police intervint un seul instant.

Le succès avait dépassé toutes les prévisions et, depuis ce jour, les adhésions de la jeunesse se multiplient.

Des Conférences mensuelles d'études ont été organisées à la Permanence. Il faut bien reconnaître que les sujets de ces causeries, nécessairement abstraits, n'attirent pas aussi facilement le public.

Néanmoins, elles ont aidé à la diffusion de nos idées dans certains milieux.

Notre section doit une grande part de reconnaissance au service lillois des Conférences, qui lui prête si obligeamment des orateurs pour ses réunions. Elle doit surtout beaucoup à notre ami Pavot qui se prodigue sans compter et à qui sa verve caustique a attiré maintes sympathies.

La police, cette année, a laissé nos Camelots du Roi assez tranquilles ; et, comme les populations leur font partout bon accueil, leur œuvre de propagande ne s'en porte que mieux.

Il faut, toutefois, mentionner en terminant la bouffonnerie d'un commissaire de police un peu zélé et d'un juge de paix un peu... sévère, servis tous deux par l'esprit borné d'une municipalité radicale. Le concierge de la Permanence a été condamné à 5 francs d'amende pour avoir laissé arborer à nos fenêtres, le jour de la fête de Jeanne d'Arc, une jolie bannière de soie bleu ciel constellée d'étoiles d'or ; en même temps, le président de la section se voyait gratifier de 5 francs d'amende et trois jours de prison pour avoir, le même jour, déployé le drapeau de Jeanne d'Arc à son domicile. On en rira encore longtemps dans notre groupe.

C'est d'ailleurs par ces vexations, trop ridicules pour être prises au tragique, que la République dégoûtera à la fin ceux-mêmes qui en vivent. En tout cas, le jour venu où il faudra jeter par terre les derniers vestiges de l'édifice républicain, le Roi pourra compter sur ses sujets de l'Action Française à Armentières.

La Section d'Action Française de Tourcoing

Il fallait toute l'audacieuse initiative de notre ami F. Ryckewaert, pour songer à doter la paisible ville de Tourcoing d'une section d'Action Française.

Déjà depuis plusieurs mois quelques hommes de cœur, parmi lesquels il faut citer : Castelain, Desurmont, Auber, se dévouaient pour distribuer le journal, tant à Tourcoing que dans les villages voisins ; mais cela ne suffisait pas à l'ardeur de Ryckewaert. Il voulait une section organisée et agissante.

Le hasard le mit en contact avec un homme qui suivait avec beaucoup d'intérêt, mais de loin, le mouvement d'Action Française.

On causa de ses espérances et des beaux exploits des Camelots du Roi ; on causa aussi du journal, de Maurras et de ses compagnons de lutte, et la section de Tourcoing fut organisée.

Elle nomma aussitôt sa Commission :

Président : M. Christory ; — Vice-Président : M. Marcel Lagache ; — Secrétaire : M. Auber ; — Trésorier : M. Castelain ; — Chef des Camelots : M. Desurmont.

Au début, on tâtonna, on ne savait comment se diriger ; pas de local, pas de ressources : que faire ?

Mais tout à coup, l'homme providentiel apparaît et tout change : on organise le travail et les attributions ; on trouve un local convenable ; on fait de la propagande ; on rit de la police qui surveille toutes les démarches.

Et tandis que les journaux de droite, fidèles à leur tactique, ne voient rien et ne disent rien, les journaux de gauche écument. Pourquoi cette colère ?

Au nº 10 de la rue du Midi, on avait simplement apposé un grand tableau : *Action Française*, et on avait aussi affiché quelques tracts, y compris le *Programme royal* ! ! !

C'était peu, mais cela donnait à réfléchir : il y avait donc des royalistes à Tourcoing et, ce qui est mieux, des royalistes décidés d'agir.

Un nouvel ordre de choses était né !

Et, dans toute la région, le mouvement se propage ou se renforce : la section de Bousbecques, sous l'impulsion d'un homme de grande valeur, M. Léon Dalle, donne tout à coup une preuve éclatante de sa vitalité, après une conférence inoubliable où Bernard de Vesins et le docteur Guermonprez établirent fortement la vérité et l'opportunité des idées d'Action Française.

Après Bousbecques, c'est Roncq, où 22 jeunes gens dévoués, actifs, convaincus, sont venus spontanément nous demander de les organiser, de les instruire pour le bon combat.

Amis de Roncq et de Bousbecques, merci ! Continuez à suivre l'impulsion de vos chefs et vous ferez des merveilles pour la cause qui vous est chère. Maintenant, une rapide revue des efforts qui ont marqué le début de notre action :

Réunion privée avec le concours de Pavot et de Marcel Delattre.

Distribution du *Programme royal* et de divers tracts aux réunions des Pères de famille, de la Ligue patriotique des Françaises, et à la Conférence de l'abbé Desgranges, etc...

Des distributions ont également été faites à la porte de la Permanence ; et à l'occasion d'une réunion provoquée par la crise du blé, la section a édité un tract.

Et déjà le succès est grand. Ainsi encouragée, la section va redoubler d'ardeur cette année et travailler de toute sa puissance accrue à la diffusion des idées de l'Action Française, si nécessaires à la Restauration de la France.

La Section d'Action Française de Valenciennes

Permanence tous les dimanches, de 2 h. à 7 h. ; les mercredis, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir.

C'est avec joie que nous voyons la section de la Ligue d'Action Française de Valenciennes prendre tous les ans une plus grande extension. Non seulement il n'y a pas eu une seule démission durant l'année qui vient de s'écouler, mais le nombre des Ligueurs et des Camelots s'est très sensiblement accru.

La vente du journal l'*Action Française* par les Camelots et tout spécialement par M. Octave Marlière, qui est infatigable, a quadruplé depuis l'an dernier.

Une sous-section très bien organisée s'est formée à Denain, où la vente des journaux est très régulière ; d'autres seront bientôt complètement formées à Bruay et à Onnaing.

Une grande Conférence eut lieu le 14 décembre, sous la présidence de M. de Resnes, délégué de Mgr le duc d'Orléans. MM. Wuillaume d'Armentières, Pavot et Scrive, de Lille, y prirent la parole. Magnifique réunion, où les dames très nombreuses accompagnaient leur dévouée présidente, Mme Verdavoine. D'autres Conférences ont eu lieu dans le courant de l'année. Une fut particulièrement intéressante et mit en parallèle l'Empire et la Monarchie. D'enthousiastes applaudissements prouvèrent à l'orateur que son éloquent plaidoyer avait conquis l'auditoire : tous, en effet, comprirent que la royauté seule pouvait rendre à la France son rang à la tête des Nations.

Le 10 mars, nos amis de Lille et d'Armentières voulurent bien mettre à notre service leur précieux talent d'orateurs pour inaugurer la sous-section de Denain.

Un punch en l'honneur de la St-Philippe et de Jeanne d'Arc, qui réunissait tous les Ligueurs et Camelots de Valenciennes et des environs, fut donné le 19 mai. Une adresse de fidélité et de dévouement fut envoyée à Mgr le duc d'Orléans.

Comme on peut le constater, l'idée royaliste progresse de jour en jour dans la vaillante population du Nord.

Nous comptons sur les jeunes gens pour la propager toujours davantage par la vente des journaux, et nous les invitons tous à venir à nos réunions.

BIBLIOTHÈQUE

La section de Valenciennes possède une bibliothèque bien fournie. L'abonnement est de 5 fr. par an. Les Camelots du Roi sont abonnés d'office gratuitement.

PEINTURE - DÉCORS - VITRERIE

Éd. Roussel-Delmarle

8, Rue Saint-Jean, ROUBAIX

GLACES **PAPIERS PEINTS**
ENCADREMENTS **ENSEIGNES**

ENTREPRISE DE PEINTURES D'USINES A FORFAIT

IMPRIMERIE ARTISTIQUE ET COMMERCIALE

Carnets d'Echantillons -:- Registres en tous genres

Albums Industriels -:- Brochures -:- Tracts -:- etc.

Ch. Van Caemerbéke & G. Buyssens

46, Rue de Flandre, ROUBAIX

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX DE LUXE,
SIMILIS, TRICHROMIES, ETC.

MAISON DE TAILLEUR

Pour Dames & Messieurs

FOURRURES -:- SOIERIES

Oscar Dehon

6 et 8, Rue du Quesnoy

VALENCIENNES

(NORD)

SPÉCIALITÉ DE NETTOYAGE

de Rideaux - Tapis - Ameublement

Auguste VERMÊEREN

Teinturier-Dégraisseur

Usine à Vapeur

17, Rue de Mouvaux **ROUBAIX**

DEUIL EN 12 HEURES

AU SANGLIER DES ARDENNES

Maison ***RAULET-GILLE***

SANTERNE-BOURQUELOT

4, Rue Vieille-Poissonnerie,

VOLAILLES — GIBIER

VALENCIENNES

Téléphone 238.

POISSONS — HUITRES

CONSERVES DE 1re MARQUE

Tentures Fleurdelysées

Héraldiques et Armoriées

FAITES SUR COMMANDE

Spécialité de Travaux de Peinture, Décors
et Vitrerie pour Églises et Châteaux.
Vitraux d'Art.

DAVID et PLATEAUX

25, Rue des Poissonceaux, LILLE (Nord)

CHAUSSURES

A. et H. LECONTE

(LILLE)

22-24, Rue Saint-Géry - VALENCIENNES

FAUX-COLS
et Manchettes
Cravates Bretelles
Rideaux, Stores
Spécialité de Lingerie
Trousseaux et Layettes
Corsages, Jupons
Corsets
Costumes Enfants
et Fillettes
Spécialité de Chemises
sur mesure. Fourrures

A LA MAISON BLEUE

17, Rue Saint-Géry, VALENCIENNES

A. WIAME

TÉLÉPHONE 1-84.

TÉLÉPHONES à LONGUES DISTANCES
POUR RÉSEAUX DE L'ÉTAT

Eugène CONSTANT-VAL

6, Rue Gounod, 6, LILLE

CATALOGUES ET PRIX SUR DEMANDE

Démarches et formalités remplies gratuitement
auprès de l'Administration des P. T. T.

AU BON MARCHÉ

MASSE-FAVRE

9 et 11, Marché aux Herbes

Valenciennes

BONNETERIE EN TOUS GENRES — LAINES A TRICOTER

GROS — *Articles de haute Fantaisie* — **DÉTAIL**

AUX NOUVEAUTÉS

Delsaut & Carreaux

7, Rue de Lille 7. **VALENCIENNES**

SOIERIES, DRAPERIES, LAINAGES, TOILES & ROUENNERIES

Tissus en tous genres

Au Vieux Chêne

Entreprise Générale d'Ameublements tout ce qui concerne le Mobilier et la Décoration intérieure.

DESQUENNES Frères

20-22, Rue de Famars - 2-4, Rue des Viriers

Valenciennes

Albums, Dessins & Devis sur demande

VÉRITABLE VALENCIENNES — *A La Providence* — VÉRITABLE VALENCIENNES

Mlles H. Grenier & J. Dequidt

23, Rue Saint-Géry — **VALENCIENNES**

Mercerie & Lingerie — Bonneterie — Parfumerie — Ganterie

Spécialité d'Articles d'Enfants

SPÉCIALITÉ DE LANGUES FUMÉES

Médaille d'Or — Grand Diplôme d'Honneur — Hors Concours

Exposition Internationale Paris 1907

Téléphone 515

CARNAIN-PAYEN

CHARCUTERIE FINE

4, Rue Delsaulx

Valenciennes

La Maison se charge des Expéditions

LOIR DUPAS

7, Rue St-Géry, 8 et 10, Rue de Lille, **VALENCIENNES**

Maison réputée pour ses Fourrures et Soieries — Nouveautés en tous genres

Spécialité de vraies Dentelles de Valenciennes et autres.

Grands Ateliers de Couture — **Téléphone 3-32**

AUX NOUVELLES GALERIES — Jouets d'Enfants - Ameublements - Articles de Paris

Articles de Voyage
Verreries, Faïences — Maroquinerie
Jeux de Jardins
Feux d'Artifice - Lanternes - Drapeaux
Vannerie — Parfumerie

Grand Bazar St-Géry
BELIN-PIRCOT
11 et 13, place d'Armes — VALENCIENNES
Salles à manger, Salons, Chambres à coucher.
Meubles de fantaisie, Voltaires, Literies, Lits-cages
Spécialité de Voitures d'Enfants

P. BAUDSON
Marbrerie de Luxe et de Commerce — Carrelages Céramiques
Mosaïque Riche — Monuments funéraires — Autels — Fonts Baptismaux, etc.
13, rue St-Jacques - Valenciennes.

PARASOLERIE MODERNE

Maison BRUN-LAVERGNE
1, rue de Paris — **VALENCIENNES**
Grand choix d'Articles riches — Recouvrages et Réparations
Maison de Confiance la mieux assortie et vendant le meilleur marché de la région

---

CHARCUTERIE ET COMESTIBLES

QUAREZ-CUVELIER
23, Rue de Paris - VALENCIENNES
Téléphone 316

PRODUITS CHIMIQUES
Fournitures générales pour l'Industrie, la Photographie et les Sciences
Verrerie, Outillage et Ustensiles de Laboratoires, Drogueries, Couleurs et Vernis
FERNAND LAPCHIN
ELECTRO-CHIMISTE
23-25, rue du Quesnoy — VALENCIENNES

Spécialité de Bouquets et Corbeilles
pour Fêtes et Mariages
GERBES — GARNITURES DE TABLE
CROIX ET COURONNES EN TOUS GENRES
naturelles et artificielles
Plantes fleuries et à feuillage ornemental

AU LYS BLANC
CORNET-FROISSARD
42, rue St-Géry - Valenciennes

Spécialité de 1res Marques
en tous Produits Alimentaires
Téléphone 2-70
Livraison à Domicile

Spécialité de Cafés fins -:- Epicerie -:- Liquides
Ancienne Maison QUINET
Vve L. LEFEBVRE Succr
37, rue de Paris - Valenciennes

MANUFACTURE DE SELLERIE CIVILE & MILITAIRE

FABRIQUE DE VOITURES

POUR

Luxe, Industries et Chemins de fer

-FOURNITURES GÉNÉRALES-

des Articles de Livrées

INSTALLATION COMPLÈTE

d'Écuries et Selleries modernes

AMBULANCES INDUSTRIELLES

Articles de voyage en tous genres

MAROQUINERIE

CONCESSIONNAIRES

Autos PANHARD & LEVASSOR

Spécialité pour Concours Hippiques

et pour Écuries d'Entraînement

MAISON

DELCAMBRE-MOTTE

Eugène BONT & Albert CRESSIN

SUCCESSEURS

21, rue du Quesnoy

VALENCIENNES

Rue de la Viéwarde, 10

Grands Magasins de Voitures

BOULEVARD WATTEAU, 45

Carrosserie d'Automobiles de Luxe

CHICORÉE EXTRA

LA MAGICIENNE

CHOCOLAT DROULERS

FRESNES (Nord)

Magasin de Vannerie, Boisselleric, Tamis, Chaises

FABRIQUE ET RÉPARATIONS DE PANIERS

SENOCQ-FLAMENT

Place des Ilots, 4, et rue du Bœuf, 7, VALENCIENNES

GROS ET DÉTAIL

CHAUSSURES

Spécialité de Galoches de Limoges et autres

Sabots à brides

Chaussons en tous genres

Demandez au **NOUVEAU MANCHON**

LE BEC THERMOSA

doublant la **LUMIÈRE** et réduisant la **CONSOMMATION**

le **BEC THERMOSA** est monté à domicile pour **4** frs.

avec son abat-jour

AU NOUVEAU MANCHON

LILLE - 4, Rue Ratisbonne - LILLE (*coin des rues Solférino et Gambetta*)

Cars B ou E

BEC RENVERSÉ 2 fr.

MAISON FONDEE EN 1880

Georges VERMÈEREN

CHIMISTE

46 & 46 *bis*, Rue St-Maurice, ROUBAIX

Produits spéciaux pour l'encollage

du coton, laines, fils..., etc..., assurant une marche parfaite au tissage. - Nombreuses références. - Echantillons gratuits sur demande.

Savons industriels. — Cires pures. — Glycérine artificielle pour teintures et apprêts. — Talc. — Désincrustant.

Analyses industrielles

CALORIFUGE DU NORD

Pour le revêtement des tuyaux et appareils
à vapeur. Densité : 0.185. Durée indéfinie.

Briques, Coquilles, Plaques ondulées
Amiantes et tous produits isolants

François RYCKEWAERT

1, Rue de Rome

ROUBAIX

Maison fondée en 1894

ANTI-CALCAIRE :

Le Préservateur Calcophobe

VINS

de Bordeaux et de Bourgogne

Antoine CHAUMEIL

Domaine de Vierey

COMMUNE DE MAUSSAC, **par MAUSSAC (Corrèze)**

o Envoi du prix courant o
et échantillon sur demande

Jean RYCKEWAERT

Maître Maçon

Entretien de Propriétés et de Générateurs

184, Rue Daubenton. — ROUBAIX

Aux Amateurs de **BON VIN**

Avant de faire un achat ailleurs, o o

Demandez Tarifs et Echantillons à la

Maison de BEAUMONT

fondée à **Cambrai** en 1798,

41, Boulevard Vauban

Vous serez étonnés de son choix magnifique et de ses Prix ridicules de bon marché. Y faire un Achat d'essai est la garantie d'en devenir le Client fidèle.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

CH. VERPOORT-BOSSUT

116, Rue de la Gare, 116
ROUBAIX

Grande quantité de Broches, Bagues, Boucles d'oreilles en or, **(depuis 4 francs** *et d'articles fantaisie pour fêtes : Porte mine, Cure dents, Boîte allumettes, Etuis cigarettes, etc.*

Régulateur à carillon Westminster (superbe collection) Réveils depuis
2 fr. 75 garantis 2 ans

Chronomètre avec nouveau cadran de 24 heures 25 francs garanti 5 ans
Montres de Sports, Chronographes, Tachymètres, Chronomètres à sonnerie, garantis dix ans
Assortiment complet de toutes pièces d'Orfèvrerie en argent ou métal, et en écrin (voyez les prix aux étalages et comparez) Couverts en métal extra blanc argenté garantis vingt ans 40 fr. la douzaine en écrin
Statuettes en composition bronzée représentant l'Industrie, le Commerce, le Travail la Gymnastique, etc.

GARNITURES DE CHEMINÉES

Seule maison vendant toutes ses chaînes or au poids, dames ou messieurs
Brillants d'occasion

Pince-Nez Sport, verre cristal, toutes les vues à 1 fr. 50 prix unique
Tous les articles sont marqués aux étalages en chiffres connus.

Téléphone 174 **PATISSERIE MODERNE** Téléphone 174

J. RYCKELYNCK Leleu

BAPTÊMES

CONFISERIE -:- GLACES

10, Rue du Vieil Abreuvoir **ROUBAIX**

ÉDITION DE PROVENCE

La campagne royaliste à Nîmes et en Provence en 1911-1912

L'année 1911-1912 a été excellente pour la propagande de l'Action Française en Provence. Notre grand mouvement royaliste y a pris des proportions sans égales. Tant et si bien que la région appelée « Vendée provençale », centre de cette propagande, où l'Action Française existait à peine en Novembre 1911, est aujourd'hui citée en exemple d'organisation royaliste.

Ce renouveau de vie royaliste, préparé de longue date par la tradition monarchiste d'une bonne partie de la population, a été suggéré par la magnifique campagne de conférences menée par les orateurs de la section nimoise d'Action Française : Abel Bréart et Marcel Viel. Ce sont eux qui ont amené ce soulèvement antirépublicain qui est aujourd'hui tel que la République commence à s'effrayer de son envergure.

Mais aussi, quelle activité déployée par ces champions de la vérité politique ! Tout notre Languedoc oriental, le Comtat Venaissin et la Provence les connaissent et les ont acclamés.

Abel Bréart, qui dirige avec compétence les études de ce que l'on a justement appelé l'Institut populaire ambulant d'Action Française d'Arles, est grandement apprécié pour ses leçons de politique. Ses exposés doctrinaux sont très goûtés, et complètent dignement, par leur force reconstructive, les acerbes critiques de son ami Marcel Viel. Tous les villages de Provence ont vu Bréart, promenant longuement sa silhouette coiffée d'un feutre à grands bords que certains, par une allusion à peine cachée, appellent chapeau « fédéraliste ». Et quand, à la tribune, il démontre avec une flamme sans égale, les vices essentiels à la République et les garanties nécessaires données par la Monarchie, son éloquence éclaire tous les esprits et réchauffe tous les cœurs. D'ailleurs, le seul éloge que je puisse faire de lui pour être très exact, c'est que compagnon de Marcel Viel, il est à bonne école.

En effet, Marcel Viel est le type de l'orateur populaire. Quand on le voit s'avancer sur l'estrade, lentement, à pas comptés, avec, dans toute son allure, cette assurance que donne une volonté de fer et la certitude de la victoire, on éprouve la même sensation étrange, faite à la fois de crainte et de confiance, que ressent la foule des aficionados lorsqu'elle voit son matador favori franchir crânement la distance qui le sépare du succès. Et, quand, au milieu d'un silence haletant, sa phrase se déroule, harmonieuse et lente, et que

sa main s'élève d'un geste inquisiteur comme pour désigner à tous les regards l'adversaire qu'il va frapper, on croit voir dans cette main le glaive qui frappera au cœur Marianne crucifiée. Conscient des difficultés de la tâche, mais confiant dans la bêtise de la République, il montre comment on ne doit compter pour rien le vieux «Dragon conservateur» dont l'indolence veille systématiquement sur un trésor disparu. Et les émouvantes péroraisons, toujours hachées d'applaudissements, par lesquels Marcel Viel termine ses discours endiablés, pleins de verve et de raillerie, montrent que l'orateur d'aujourd'hui sera demain un de ces révolutionnaires pour l'ordre qui, n'ayant pu, comme jadis Hercule, nettoyer au courant d'un fleuve, l'étable parlementaire empuantie, jetteront à la Seine son immonde contenu....

Je vais faire défiler les souvenirs des campagnes royalistes entreprises et menées à bonne fin par Abel Bréart et Marcel Viel. Nous les verrons parcourant la vieille terre latine où fleurit la tradition française, scellant des amitiés françaises avec des éléments républicains d'hier, ennemis de la veille, aujourd'hui soldats du Roi.

La campagne en Languedoc s'ouvre le 1er octobre 1911 à *Sérnhac* (Gard). Sous la présidence du Docteur Desclozeaux, secrétaire des médecins d'Action Française, MM. Haour, Marcel Viel, Bréart, Casalé et Arnavielle font acclamer la Monarchie. Quelques canards essayent, je ne dirais pas de contredire, mais d'approuver les orateurs ; leurs cris montrent que les discours royalistes ne sont désormais (c'est d'ailleurs toujours ainsi qu'il a dû en être) interrompus que par des cris de bêtes.

A *Nîmes*, le 15 octobre, réunion générale des Camelots du Roi de l'arrondissement. MM. Henri Dugas, Alfred Gabourdès, Lacroze et Abel Bréart prennent la parole. Le félibre majoral Albert Arnavielle, «l'Arabi» évoque le souvenir des Zouaves Pontificaux dont le chef vénéré le Général de Charette vient de mourir et il salue les Camelots du Roi successeurs des Zouaves.

Le 21 octobre s'ouvre la grande série des réunions d'études données par la section nimoise d'Action Française. A *Nîmes*, Marcel Viel, et en *Arles*, Jacques Foy parlent de la «Nécessité de l'Etude». En Arles, Abel Bréart, directeur des Etudes, inaugure l'Institut d'A. F. rappelant le souvenir de Frédéric Amouretti, un des maîtres de l'Action Française, et place sous le patronage de Frédéric Mistral et de Charles Maurras les travaux qui s'ouvrent ce jour-là. il lit la dépêche suivante que Charles Maurras vient de lui adresser :

« Vous prie ainsi que nos amis Jacques Foy et Marcel Viel agréer
« vœux des Comités-Directeurs de l'Action Française pour heureux
« succès de votre œuvre dans la ville de Mistral et de Constantin.
« " La Rome des Gaules ", premier centre du Félibrige, lieu sacré
« où notre Amouretti conduisit si longtemps sa méditation convient
« particulièrement à cette Renaissance de la Tradition et de l'Ordre
« français : autorité et liberté, prospérité et honneur. Vive la
« République d'Arles ! Vivent les Provinces-Unies ! Vive l'Unité
« nationale maintenue et sauvée par le Roi de France.

« Charles MAURRAS. »

Désormais de quinzaine en quinzaine eurent lieu à Nimes et à Arles les conférences dont Abel Bréart a résumé la substance dans son magistral rapport au Congrès d'Avignon, rapport dont la Revue d'Action Française du 15 septembre 1912 a reproduit le texte intégral. Du 21 octobre au 20 avril, les réunions d'études eurent lieu tous les quinze jours. Des discussions souvent fort longues, toujours très courtoises et très sérieuses, ont suivi la plupart des conférences.

Le 5 novembre, réunion publique et contradictoire à *Fontvieille* (Bouches-du-Rhône). Paul Rovère, Abel Bréart et Marcel Viel affirment les vérités nationales devant un public absolument neuf à ces idées.

Le 5 novembre au soir, à *Saint-Rémy-de-Provence*, la série de conférences données sous le patronage et dans les locaux de l'Association populaire Henri IV s'ouvre par une conférence de Marcel Viel, une allocution de Bréart et quelques paroles de bienvenue adressées aux Conférenciers par M. le marquis de Lagoy, président de l'Association.

Désormais, chacune des douze conférences de la série est donnée successivement à Nimes, en Arles et à Saint-Rémy. Ce qui nous donne déjà, pour ces trois sections d'Action Française réunies *trente-six conférences*, toutes contradictoires presque toutes publiques). Jacques Foy, le vibrant orateur, expose avec une clarté et un charme extraordinaires, le mécanisme des organisations locales et régionales. Sa voix claironnante rassemble les intelligences et soulève les cœurs. Conférencier de très grand talent, il tient une place d'honneur dans l'exécution du grand programme d'études dont j'ai parlé.

Le 25 novembre, tandis que Marcel Viel est en *Alès*, la section nimoise d'Action Française reçoit Maxime Réal del Sarte, président des Camelots du Roi de France, et Lucien Martin, du Comité-Directeur des Camelots du Roi. Conférence de Bréart ; allocutions de Jean-Austin Brunel et de Maxime Réal del Sarte.

Le 26 novembre, à *Nîmes*, hôtel du Petit-Saint-Jean, « banquet de la Gifle », en l'honneur de l'anniversaire de la correction infligée au misérable Briand par Lucien Lacour. Après-midi, dans la Chapelle de l'ancien lycée, réunion publique et contradictoire, sous la présidence de Marcel Viel et avec le concours de Maxime Réal del Sarte et de Charles Arnal, président de la section toulousaine d'Action Française. Un magnifique auditoire de plus de 1.200 personnes fait de belles ovations à nos orateurs et assure le succès de cette journée de propagande. A la sortie de la Chapelle de l'ancien lycée, on reconduit Maxime jusqu'à l'Action Française. Maxime Réal del Sarte est à peine entré à la permanence que les nombreux amis, restés dehors, sur l'Esplanade, le réclament au balcon. Il y parait et il est l'objet d'une magnifique ovation. Ainsi se termine cette belle journée de propagande royaliste.

Le 17 décembre, a lieu la séance de fondation de la section d'Action Française de *Barbentane* (Provence). Devant un auditoire d'environ un millier de personnes, Joseph Amic, président de la section avignonnaise d'Action Française, Marcel Viel et Abel Bréart exposent les principes du nationalisme intégral. Désormais, Barbentane, où nos excellents amis MM. Defustel et Guilhermont mènent avec un

dévouement sans égal la propagande nationaliste, s'inscrit au nombre des succursales de l'Institut d'A. F. d'Arles. Marcel Viel, Abel Bréart, et notre éminent ami M. Haour donnent, à raison d'une leçon par mois, une série de cinq conférences.

A cette époque se place la création de la *Fédération des Sections d'Action Française des cantons de Château-Renard, Orgon et Saint-Rémy.* Sur l'initiative du groupe de « l'Œillet blanc » de Château Renard, dont le dévoué président est M. Pierre Clément, les communes royalistes de ces trois cantons se sont unies sous les auspices de l'Action Française. M. le vicomte Gaston de Luppé. dont le dévouement est connu dans tout notre grand Midi et dont la générosité est, pour ainsi dire, sans bornes dès qu'il s'agit d'encourager ou de suggérer les progrès de l'Action Française, a bien voulu accepter la présidence de la Fédération. M. Henri Fassy, de Maillane, en est le secrétaire-général ; M. P. Guilhermont. de Barbentane, l'aide dans la tâche de propagandiste dont il s'acquitte avec tant d'intelligence.

Ainsi donc, l'année 1911 se termine en nous donnant les plus belles espérances. La nouvelle année en fut un beau développement et la moisson fut plus belle encore que ne l'avaient prévu les plus optimistes.

Le 6 janvier 1912, Nîmes et Arles célèbrent, chacune de leur côté, la fête des Rois. A *Nîmes*, allocution de Marcel Viel, Henri Dugas, Gabourdès, J.-A. Brunel ; toasts de MM. Ollivier au nom du Cercle Saint-Charles ; et Brundler au nom du Cercle des Oliviers. — En *Arles*, Bréart parle des « Origines de l'Action Française ».

Le 7 janvier, à *Saint-Rémy-de-Provence*, réunion générale des membres de l'Association populaire Henri IV. Voici, d'après le « Soleil du Midi », le compte-rendu de cette belle réunion :

Le 7 janvier, l'Association populaire Henri IV a célébré la fête des Rois et le cinq centième anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc Nos amis se pressaient dans le local vraiment trop étroit de l'Association pour y entendre le vicomte de Luppé et MM. Abel Bréart et Marcel Viel, nos dévoués conférenciers.

A 3 heures, M. Joseph Mistral, vice président de l'Association, prend la parole pour présenter les excuses de notre cher président, M. le marquis de Lagoy, retenu loin de nous ce jour-là, et pour céder la présidence au vicomte de Luppé. venu tout exprès de Toulouse pour assister à la grande fête royaliste de Saint-Rémy. M. Mistral rappelle le dévouement de M. de Luppé qui, lors des inventaires. a mérité un séjour au château du roi René et qui se consacre désormais à la propagande d'Action Française avec un zèle que toute la Provence sait apprécier.

Le vicomte de Luppé se lève alors et exprime aux représentants des cantons de Saint-Rémy, Orgon et Château-Renard, toute sa gratitude de l'avoir acclamé président de leur fédération intercantonale d'Action Française. Il insiste sur la nécessité d'une propagande acharnée, par tous les moyens, surtout par l'étude. Et il termine en indiquant qu'il entend, en sa qualité de président, ne pas étouffer les initiatives, mais au contraire les encourager, développer les enthousiasmes et suggérer les dévouements. « Ce n'est pas moi, dit-il en terminant, qui dirais à nos chers camelots qu'ils sont allés trop loin ».

Le secrétaire de l'Association lit ensuite un intéressant rapport sur l'année écoulée. Il nous raconte, dans leur détail, tous les événements de l'année, et, aprés avoir parlé de l'état de la caisse, il envoie un dernier salut aux morts de l'année.

Abel Bréart déclare que l'Association populaire Henri IV se transforme en ce jour en section saint rémoise d'Action Française. Cette excellente nouvelle est frénétiquement applaudie, et les applaudissements sont encore plus chaleureux lorsque notre conférencier place l'Association populaire Henri IV sous la présidence d'honneur de Charles Maurras. Et cela, dit-il, parce que Maurras est provençal, parce qu'il est le fils spirituel de Mistral et parce qu'il est l'élève de Mgr Penon. Ces trois noms si aimés à Saint-Rémy et qui, pour nous, incarnent la France, la Provence et l'Eglise, sont l'objet d'acclamations enthousiastes. — Après avoir rappelé le souvenir de M. Théophile Mistral, neveu du Poète, décédé le 24 décembre dernier à Maillane, et dont la vie fut un magnifique exemple de dévoûment à la cause catholique et royaliste, l'orateur parle de la fête des Rois, de l'anniversaire de Jeanne d'Arc et de la leçon d'union patriotique et catholique qui s'en dégage.

Ensuite, c'est Marcel Viel qui prend la parole. Avec son éloquence entraînante et son ironie si mordante que tout le Midi connaît et applaudit, l'orateur parle de la question du jour. des élections sénatoriales Il montre l'incapacité des parlementaires en examinant leurs origines et leurs fonctions. Au fond, conclut-il, aucun de ces gens-là ne pense à la seule chose importante, ne songe aux intérêts de la France. Et l'orateur termine par l'éloge de l'Action Française, génératrice d'intelligence et de dévouement, et qui demain refera la France par la Monarchie. — Une acclamation et un ban soulignent les dernières paroles de l'orateur si dévoué et qui soulève partout les enthousiasmes et les sympathies.

Enfin, on partage le traditionnel gâteau. Un membre de l'Association porte la santé du Prince, de Charles Maurras, de l'Action Française, de l'Association et des conférenciers. Abel Bréart le remercie et lit une adresse de fidélité à Monseigneur le Duc d'Orléans et une autre à Maurras.

Magnifique journée qui. unissant deux années dans la fête des Rois, nous a donné « le souvenir du passé et la foi dans l'an qui vient ».

Le 14 janvier, la ville de *Nîmes* reçoit S. E. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier. Les Camelots du Roi et les Lycéens et Collégiens d'Action Française font une escorte d'honneur à l'illustre prélat Le soir, à *Bernis*, fête des Rois sous la présidence d'Abel Bréart qui prononce un magnifique discours Cette réunion produit une excellente impression dans cette commune où les Catholiques (c'est-à-dire, dans le cas, l'Action Française), se sont courageusement battus (mais hélas ! en vain), en faveur du maintien d'une Croix sur le " Tour-de-Ville " de Bernis.

Le 20 janvier, la section d'*Alès* donne la seconde de ses réunions d'études. Abel Bréart parle des " Libertés religieuses ".

Le 21 janvier, à *Graveson* (Provence) réunion publique et contradictoire au café Toustem. Un bel auditoire, venu malgré un temps affreux, acclame la Monarchie. En quelques mots très éloquents,

prononcés dans l'harmonieuse langue provençale, M. Henri Fassy, de Maillane, venu à Graveson avec une vingtaine de Maillanais, présente les orateurs. Bréart et Marcel Viel exposent le programme de l'Action Française.

Le 28 janvier, fête des Rois à *Remoulins*, sous la présidence du comte de Montravel et du baron de Lisleroy, anciens zouaves pontificaux, nos amis Paul Rovère, M. Haour, Marcel Viel et Abel Bréart prononcent des allocutions.

Le 28 janvier au soir, dans les salons de l'Union Vauclusienne, en *Avignon* grande fête des Rois. Une partie de concert suivit une série de brèves allocutions de MM. le Vicomte Helen des Isnard, président de l'Union Vauclusienne ; Pansier, avocat au barreau de Carpentras ; Abel Bréart, Paul Rovère et Marcel Viel, de la section nîmoise d'Action Française ; Castéran, de Clermont-Ferrand et Joseph Amic, président de la section avignonnaise d'Action Française.

Au début de février eurent lieu à *Marseille* les conférences du R. P. dom Besse. Le succès le plus franc accueillit l'éminent bénédictin. En *Arles*, le 11 février après-midi, dans les salons de l'hôtel de Luppé, les Dames d'Action Française d'Arles et du pays environnant reçurent le Révérend Père Dom Besse ; plus de trois cent cinquante personnes, parmi lesquelles une trentaine d'hommes entendirent un éloquent procès du libéralisme. Le 11 au soir, ce fut *Avignon* qui entendit Dom Besse. Le 12, *Nîmes*. Le 13, *Maillane* et *Saint-Rémy-de-Provence*.

Le 16 février, la section d'Action Française de *Saint-Gilles-du-Gard* donne une réunion d'études. Après une allocution de M. Louis Muzard, Abel Bréart parle des « Idées qui ont préparé la Révolution », et Alfred Gabourdès, de « quelques préjugés sur l'Histoire de France ».

Le 18 février, sous les auspices de la Fédération des sections d'Action Française des cantons de Château-Renard, Orgon et Saint-Rémy, a eu lieu à *Château-Renard* une grande réunion publique et contradictoire. Le vicomte de Luppé, président de la Fédération, prononce un magnifique discours. Devant environ 1.200 auditeurs, dont une bonne moitié de républicains, Abel Bréart et Marcel Viel font la juste critique du régime républicain avec une documentation et une logique telles que les nombreux républicains présents dans la salle applaudissent eux-mêmes le cris d'« A bas la République ! » que pousse l'auditoire à la fin de la réunion. Pas de contradicteur.

Les 24 et 25 février a eu lieu à *Avignon* un Congrès régional d'Action Française du Sud-Est méditerranéen et avec le concours de la section locale. Les séances de travail eurent lieu sous la présidence de madame la marquise de Mac-Mahon, et de MM Louis Dimier et Maurice Pujo, membres des Comités-Directeurs de l'Action Française. Les commissions d'études dirigées par MM. Charles Fraisse, Charles Seguin et J.-A. Brunel se déroulèrent très intéressantes. Le samedi soir, au banquet intime qui eut lieu à l'hôtel Crillon, M. Paul Vernet, président de la Fédération du Sud-Est, porta un toast à l'Action Française et lut une belle lettre de Charles Maurras. Le dimanche matin 25 février, après une messe dans la Chapelle des Pénitents noirs, eut lieu la réunion générale des Commissions. A midi, banquet dans les salons de l'Union Vauclusienne.

Toasts de MM. Fagniez, Joseph Amic, Antoine Lestra et Arnavielle. La grande réunion de clôture eut lieu au garage Cabane, route de Soint-Ruf. Trois mille personnes, sous la présidence de M. Fagniez, membre de l'Institut, ont entendu les discours de madame la marquise de Mac-Mahon. de Maurice Pujo, de Haour, de M. Autheman. Après une très belle conférence de M. Despéramons, président du Comité royaliste des Pyrénées-Orientales, quelques mots de Bruchard, et une belle envolée de l'Arabi, la séance est levée au milieu de l'enthousiasme. Pujo, saisi par les Camelots du Roi, est porté en triomphe à travers la ville, pendant plus d'un kilomètre. On le porte ainsi jusqu'au Cercle de l'Union Vauclusienne. Mais à peine nos amis sont-ils rentrés que le Cercle est assailli à coups de pierres par quelques énergumènes qui avaient gaiement fêté l'anniversaire des journées de 1848. Alors, Henry de Bruchard. directeur du « Midi Royaliste » sort accompagné seulement d'une dizaine d'amis, parmi lesquels Cassany de Mazet (celui qui en 1911 arbora le drapeau tricolore au haut de la fontaine du Théâtre Français à Paris, lors de l'affaire Bernstein), Crespon, Cordilhac, Bezet etc..... Une véritable meute s'attaque à la petite cohorte que l'on cherche en vain à disperser. Après une bonne lutte, Bruchard arrive à la gare sans aucun mal. mais non sans coups. Et les apaches peuvent rentrer chez eux avec leurs « quarante sous » dans leur poche et les regards bienveillants de la police. — Maurice Pujo est sur le quai de la gare, accompagné du capitaine Carré et d'Abel Bréart. Au moment où s'ébranlent, de chaque côté du quai, en sens inverse, les deux trains se dirigeant respectivement sur Cavaillon et Tarascon, c'est un formidable et vibrant « Vive le Roi ! » qui salue Pujo ; et ceux que la Provence et le Comtat avait envoyés à Avignon saluer l'Action Française, emportent avec eux le souvenir d'une journée inoubliable et de la maîtrise de la rue acquise un long moment.

Le 3 mars, à *Eygalières* (Provence), fondation de la section d'Action Française. MM. Charles Fraisse, président de la section Cavaillonnaise, et Abel Bréart. prennent la parole.

Le 7 mars. à *Tarascon*, deuxième réunion du petit groupe (la première avait eu lieu le 21 janvier).

Le 17 mars, à *Maugnio* (Hérault), conférence donnée sous la présidence du marquis de Forton, président de la section montpelliéraine. André Vincent, Marcel Azaïs, Marcel Viel et Arnavielle prennent la parole. — Le même jour, à *Cabannes* (Provence), Abel Bréart expose la doctrine royaliste devant environ 300 personnes.

Le 30 mars, Abel Bréart parle à *Cavaillon* sur « la question religieuse ». Les dames royalistes de Cavaillon assistent à la conférence.

Le 31 mars, à *Mollégès*, sous la présidence de M. Charles Fraisse, réunion avec le concours de Bréart et de Marcel Viel.

Le 14 avril, à *Saint-Gilles-du-Gard*, grande réunion publique avec Henry de Bruchard et Marcel Viel. Un tumulte extraordinaire, succédant à nombre d'interruptions, met fin à la réunion. Le chahut systématique. préparé de longue date par certain élu mécontent de la manière dont notre ami Marcel Viel avait apprécié sa prose et son éloquence, montra la nature des seuls arguments que les

républicains peuvent opposer à l'Action Française. — Le même jour à *Sommières* (Gard), Abel Bréart parle des « libertés religieuses ».

Le 20 avril, en *Alès*, grande réunion publique, présidée par Arnavielle. Discours de Marcel Viel, Despéramons et Ebelot. Un contradicteur, M. Mazet, est réfuté par Despéramons avec une logique et une éloquence extraordinaires. Cette splendide réunion se termine dans le calme, malgré la belle discussion qui a eu lieu.

Le 27 avril, à *Eyragues* (Provence), quatre cents personnes se pressent dans la salle du café Andrieux pour entendre la première conférence que l'Action Française vient donner dans cette localité. Notre infatigable ami Bréart est interrompu dès qu'il commence son discours. Avec fougue il répond au contradicteur qui, subitement illuminé, du moins je le suppose, se met à interrompre à nouveau l'orateur, mais cette fois-ci, au lieu de vociférer,... il applaudit. La réunion se termine dans l'enthousiasme.

Le dimanche 28 avril a lieu en *Arles* une réunion générale des Camelots du Roi de l'arrondissement. L'après-midi a lieu, à la permanence de la rue Tour-du-Fabre, une conférence. M. Henri Rouzaud, rédacteur au « Midi Royaliste » et dont les réunions données en 1911 au Cercle Provençal n'ont pas été oubliées des Arlésiens, fait une revue des événements de l'année au point de vue de la leçon politique que l'on peut en dégager. Après lui. Abel Bréart définit l'action directe dans ses rapports nécessaires avec les doctrines du nationalisme intégral.

Le 19 mai, les Camelots du Roi de *Nîmes* donnent une soirée à l'occasion de la Saint-Philippe. — Le même soir, à *Saint-Ambroix* (Gard), Abel Bréart assiste au banquet de la Saint-Philippe et y prononce un discours.

Le 9 juin eut lieu à *Cavaillon* une magnifique fête de la Saint-Philippe. Dans cette belle cité où, nous a-t-on assuré, la fête du Roi n'avait pas été célébrée depuis l'époque où les " blancs " se cachaient pour s'entretenir du Roi légitime à l'époque où régnait Louis-Philippe, on est rentré dans la tradition d'une manière splendide. Après une messe pour la France, a eu lieu un banquet de 160 couverts au cours duquel des toasts ont été portés par M. Charles Fraisse, le commandant du Laurens et Abel Bréart. L'après-midi près de deux mille personnes se pressaient à la réunion publique et contradictoire que notre section cavaillonnaise avait organisée pour ce jour-là. Après quelques mots de bienvenue prononcés par Charles Fraisse, président de la section, nos vaillants amis Bréart et Marcel Viel prononcent d'éloquents discours qu'interrompent les applaudissements répétés de l'auditoire. Les républicains, nombreux dans l'assemblée, écoutent religieusement les arguments de nos amis, et, malgré l'insistance de Ch. Fraisse, aucun contradicteur ne se présente. Splendide manifestation qui eut, on le sait, de beaux lendemains.

Le mois de juin fut le mois des réunions extraordinaires. Le 9, succès de recueillement imposant ; le 16, réunion troublée ; le 23, grande fête royaliste avec tous les euthoringues mobilisés.

Le 16 juin, en effet, eut lieu la fameuse réunion du *Martigue*. En voici un compte-rendu fidèle, emprunté au " Midi Royaliste " :

Plus de trois cents auditeurs s'étaient rendus dans la salle de l'ancien théâtre de la Cascade,

La réunion, placée sous le patronage du maître Maurras fut présidée par M. le vicomte de Luppé qui prononça une courte allocution et donna la parole à notre ami Abel Bréart.

Abel Bréart commence par montrer ce que nous ne sommes pas, mais lorsqu'il dit que nous ne sommes pas des électoraux, que nous ne sommes pas des conservateurs de coffres-forts, les interruptions jaillissent sans discontinuer. L'exposé de l'orateur fait place à un dialogue entre lui-même et un auditoire tapageur qui se compose, à n'en pas douter, de beaucoup plus d'adversaires que d'amis.

Bréart parle néanmoins près de quarante minutes pendant lesquelles, dit le « Petit Provençal », l'orateur royaliste a pu, tant bien que mal, faire un exposé du programme de l'Action Française

A peine Bréart a-t-il terminé, qu'un contradicteur sé précipite à l'estrade.

Le contradicteur reproche à l'Action Française de prêcher le syndicalisme rouge tandis que, prétend-il, elle subventionne les jaunes. Le conférencier répond que les doctrines que nous prêchons font leur chemin, et que rien ne peut arrêter les effets d'un discours, et que, d'autre part, nous n'avons jamais attribué d'importance au mouvement jaune. Cette réponse est accueillie par des cris, expression indubitable d'un mécontentement qui ne fait que s'accroître jusqu'au moment où M. Seguin prend la parole.

M. Ch. Seguin, avocat, vice-président de la section marseillaise de la Ligue, fait un rapide et saisissant exposé des origines de l'Action Française. Il est écouté avec attention et il semble que désormais la réunion se poursuivra en silence. Mais il n'en est rien. A peine M. Seguin entame-t-il le procès de la politique extérieure de la troisième République, qu'aux mots de patrie, d'honneur du drapeau qu'il profère, on répond par les inimaginables de « A bas la Guerre ! » « Vive Dreyfus ! » « Vive Hervé ! » Le discours de M. Seguin se termine, comme celui d'Abel Bréart, au milieu des acclamations des royalistes et des hurlements des adversaires.

C'est alors que se dresse l' « Arabi ». On ne peut exprimer la colère des adversaires des monarchistes, leurs cris, leurs gestes, lorsqu'ils voient le visage serein du « Saint du Félibrige ». Pourtant, la voix perçante d'Arnavielle domine le vacarme : il répond avec esprit aux quolibets qu'on lui lance. A un métèque qui hurle : « Parle français, ne parle pas latin ! » l' « Arabi » répond avec calme « Parlo lou latin di pauri ! » Et cette riposte venge agréablement notre chère langue d'Oc.

Malgré le tumulte et les vociférations, Arnavielle clame aux barbares furieux les noms des fiers gardiens des traditions nationales, Mistral et Maurras. Et les royalistes d'acclamer.

Un contradicteur accourt sur l'estrade et dit que l'Action Française et l'Action Libérale c'est tout un et s'étend peu longuement sur ce sujet Il est acclamé et hué, tout comme les orateurs royalistes qui l'ont précédé. On nous assure que c'est un instituteur primaire ; c'est possible, et même probable, car le boniment anticlérical qu'il a fait avec présomption était digne d'un primaire.

M. de Luppé fait une dernière fois appel aux contradicteurs. On

crie de la salle : « La parole est au Duc d'Orléans ! » Et c'est sur ces mots que la séance est levée.

A la sortie, les chants de la « Gueuse » et de l' « Internationale » se heurtent.

Malgré les cris qui ont fait de cette réunion une véritable joute entre les orateurs et leurs adversaires aucune bagarre ne s'est produite. Il est vrai que les vaillants républicains savaient que tous les gendarmes des environs avaient été convoqués à Martigue pour la circonstance. Ils savaient aussi que dans la salle, une poignée de « gendarmes supplémentaires » venus de Marseille sous la conduite de Joseph Lambert, les aurait empêchés d'exercer toute violence.

Enfin, devant cet auditoire, composé pour la majeure partie de républicains échauffés, l'Action Française a exposé des doctrines pendant une heure et quart et a su s'imposer aux plus rebelles des adversaires ».

La réunion du Martigue et celle de Saint-Gilles-du-Gard ont été les plus mouvementées de la belle campagne entreprise par mes amis. Elles montrent surabondamment la hardiesse et l'opiniâtreté des propagandistes des doctrines renouvelées de la Monarchie traditionnelle.

Mais à côté de ces difficultés qui accroissent l'intérêt de la propagande, il y a de superbes et splendides compensations. Martigue eut son lendemain lendemain qui s'appela *Barbentane*. C'est dans la fière cité de l'intégrale tradition provençale que la Fédération des sections d'Action Française de Château-Renard, Orgon et Saint-Rémy avait décidé de célébrer la Saint-Philippe. La journée fut splendide. En voici un bien faible résumé :

Dès le matin, les grandes rues sont sillonnées de voitures et omnibus nous amenant les délégations des groupements royalistes des communes voisines. Du pays d'Arles arrivent de véritables caravanes. Maillane, Graveson, Eyragues, Château-Renard, Noves, Carbannes, Orgon, Eygalières, Mollèges, Maussane, Mouriès, Saint-Rémy, Tarascon, Arles, sont représentés par d'importantes délégations. La section d'Action Française d'Avignon est représentée par une quarantaine de ses membres La section de Nimes, celles de Draguignan, Marseille, Cavaillon, etc., sont représentées par plusieurs de leurs membres. Cette belle foule rayonne à travers les rues de la ville en fête. Un soleil radieux est de la partie : le frère aîné a voulu lui aussi être de la partie. D'ailleurs, que se fait-il de beau sans lui dans son Empire ?

A 9 heures et demie, le vicomte Gaston de Luppé, président, reçoit les délégués à la permanence.

A peine les présentations sont-elles terminées, que deux jeunes enfants, richement vêtus en Jeanne d'Arc et Charles VII montent à la permanence inviter nos amis à les suivre à la grand'messe. Un long cortège s'organise et une immense procession va de l'Action Française à l'église. Sur le parcours de cet imposant cortège le pavoisement a redoublé, si l'on peut dire, au point que l'on ne peut que deviner les murailles des maisons. L'église de Barbentane, décorée aux couleurs de Jeanne d'Arc qu'elle fête en ce jour est absolument comble. Entre les chants, l'Harmonie Gauloise de Bar-

bentane fait entendre des morceaux finement exécutés, A l'Evangile, M. le chanoine Raynaud, curé-archiprêtre à Aix-en-Provence, prononce un éloquent discours qui certainement fut un des plus beaux et des plus appréciés qu'il nous fut donné d'entendre pendant cette journée.

A midi, sous les ombrages du parc du marquis de Barbentane, a lieu un immense banquet de six cents couverts. Pendant tout le repas, les Camelots du Roi font entendre de nombreuses chansons royalistes. Au dessert, des toasts sont portés par MM. Pierre Lasserre, le vicomte de Luppé, Castéran, comte Terray, marquis de Lagoy et Arnavielle.

A trois heures. la salle verte, dont les parois sont pourtant bien élastiques, regorge de monde, il y a assurément plus de trois mille personnes. Le spectacle est inimaginable. Pierre Lasserre, membre des Comités directeurs de l'Action française, est longuement applaudi dès qu'il se lève. Il félicite les Provençaux de leur ardeur à propager les doctrines monarchistes. Dans un discours d'une logique à la fois rigoureuse et émouvante, il expose les rapports de la pensée et de l'action. Pierre Lasserre est très acclamé et ses paroles produisent une impression profonde.

Noël Trouvé, avocat à Paris, rappelle que l'exemple des Princes de la Maison de France et des Papes romains doit rendre les Français forts dans le sentiment de leurs droits violés et niés. Il rappelle le rôle des Zouaves Pontificaux, mainteneurs de la tradition française et appelle le Roi libérateur. Une ovation sans fin accueille sa péroraison.

André Vincent prononce un violent réquisitoire contre les institutions qui, en matière de politique extérieure, en particulier, ont fait, ces temps derniers, une faillite complète.

M. Haour envoie à M. Paul Vernet, l'hommage ému de l'assemblée. Il remercie publiquement M. le chanoine Raynaud de son magnifique sermon du matin.

Gustave Castéran salue la terre de Provence et les charmantes provençales qui en sont la parure Il dénonce le péril juif et fait acclamer l'Action Française qui est venue à bout de toutes les intrigues et viendra sûrement à bout de la Gueuse.

Marcel Viel, un barbentanais d'adoption, fait le procès du parlementarisme et des institutions qui corrompent les meilleurs citoyens. Par une comparaison saisissante, il montre comment le régime électif engendre nécessairement la guerre civile.

Abel Bréart invite les Provençaux à se réjouir des progrès inouïs que l'Action française a fait en Provence depuis novembre 1911. Il rappelle les succès de la manière d'Institut populaire d'Action Française qui a fonctionné cet hiver sur la terre d'Arles. Aussi termine-t-il en souhaitant que les progrès de l'Actiou Française soient tels que, le Roi revenu bientôt, l'Action française n'ait plus de raison d'être

Albert Arnavielle se lève alors et, comme d'habitude, chante la renaissance de la langue provençale et la tradition française. On acclame longuement les maitres que l' « Arabi » salue : Mistral et Maurras. L' « Arabi » termine en récitant l' « *Invocation à l'âme*

de la Provence », de Calendal, qu'il accompagne d'une péroraison très poétique et profondément émouvante.

Lorsque Arnavielle s'est assis, Pierre Lasserre, président de la réunion, a fait acclamer une adresse par laquelle plus de trois mille royalistes provençaux « adressent à Monseigneur le Duc d'Orléans, libérateur de la France, restaurateur des libertés publiques et de l'ordre français, l'expression de leur inébranlable volonté de renverser la République et de refaire la France par la Monarchie.

La fête de Barbentane a eu un grand retentissement dans la contrée. Une belle confiance dans l'avenir de la France est désormais au cœur de ceux qui ont participé à cette belle manifestation terminée par des « Vive le Roi ! » sans fin.

Le 30 juin, à *Plan d'Orgon*, réunion publique avec Charles Fraisse et Abel Bréart.

Le 14 juillet, à *Aimargues* (Gard), grande réunion d'Action française présidée par M. Orphant. Alfred Gabourdès, le vaillant orateur à la voix puissante, soulève l'enthousiasme en rappelant la honte de la célébration du 14 juillet et parle de la Saint-Henri. Marcel Viel et le félibre Arnavielle prononcent eux aussi d'entraînants discours.

Le 21 juillet, à *Dions* (Gard), où la main conservatrice est encore toute puissante, conférence publique avec Alfred Gabourdès et Abel Bréart.

Le 28, c'est dans la banlieue de Marseille que nos amis portent la bonne parole. A *Saint-Jérôme*, sous la présidence de M. Jules d'Amalric, conférence de Lambert, président des Camelots du Roi de Marseille. Après lui, Emile Arné expose les doctrines monarchistes dans la langue harmonieuse des félibres. Bréart, aux prises avec un contradicteur dès le début de son discours démontre, à la stupéfaction des républicains assez nombreux dans la salle, que la République est " bête ou canaille, ou les deux à la fois ". — De Saint-Jérôme, les orateurs se rendent aux *Olives* où sous l'œil très vigilant d'un commissaire de police prenant presque ostensiblement des notes, ils donnent une nouvelle réunion. Aux Olives, notre ami Castéran s'était joint aux autres orateurs.

Le 4 août, à *Château-Renard*, réunion des délégués de la Fédération, désormais nommée Fédération des sections d'Action Française du pays d'Arles.

Le 18 août, à *Aubagne* (Provence) réunion publique assez agitée. Orateurs : Lambert, Arné, Bréart et Marcel Viel.

Le 25 août, c'est à *Langogne* que l'on retrouve nos amis. C'était certes peu banal que d'aller déshabiller l'Action Libérale en Lozère où jusqu'ici elle se croyait en sécurité quasi absolue. Mais le dévoûment de notre éminent ami, M. Ulysse Masméjean, président du Comité Royaliste départemental, devait être couronné par ce spectacle réconfortant d'entendre à Langogne une salle de plus de quatre cents auditeurs, acclamer la Monarchie nationale. Au banquet qui précéda la conférence, M. Masméjean prononça un remarquable discours sur la situation royaliste en Lozère : toasts de " l'Arabi " et de M. Frédéric Mistral, neveu de l'illustre prophète de Maillane. La réunion commença par une allocution de M. Masméjeau, M. le marquis de Forton, président de la section d'Action

française de Montpellier, prononce un éloquent réquisitoire contre le libéralisme religieux. Marcel Viel fait un exposé étendu, très complet et très goûté, des doctrines et du mouvement d'Action française. Après quelques mots de Bréart et une envolée poétique d'Arnavielle, la séance est levée.

Enfin, à *Cuges*, le 22 septembre, Joseph Lambert, Pierre Risse et Abel Bréart ont donné la dernière conférence de cette belle année de propagande royaliste.

Ma tâche est ainsi terminée puisque nous avons parcouru ensemble, lecteurs provençaux, l'année durant laquelle notre beau pays s'adonna avec une confiance et une ardeur nouvelles à la lutte contre la République, *e sempre per lou Rèi*, comme dit notre cher Arabi. Grâce à l'Action Française, il y a quelque chose, il y a même beaucoup de changé, dans notre région. Certes, nous étions fiers au mois de juin de présenter à M. Pierre Lasserre, membre des Comités-directeurs de l'Action Française, " un coin de France qui va bien " ; mais rien n'égala le succès de la belle réunion donnée à Nîmes le 20 octobre 1912... Mais voilà que j'entreprends le récit de nos nouvelles campagnes ! Ce sera pour une prochaine chronique, celle de l'an qui vient. Peut-être celle-là vous narrera-t elle, après les splendides et si utiles conférences de quartier que donnent à Marseille mes infatigables amis, la belle course royale que Philippe présidera dans nos vieilles arènes de Nîmes !

Mais je ne veux point vous laisser la mauvaise impression de ma vilaine prose. Aussi, en conclusion de la campagne 1911-1912, je donne la parole à Maurice Pujo, qui, après la réunion de Nîmes, écrivait sur notre propagande en Provence, Languedoc et Comtat les lignes si substantielles que je vous invite à méditer :

« Dans un pays où la lumière est reine, les nuées intellectuelles et morales ont peu de chances de s'installer dans les esprits. Dans ce Midi où l'on ne se perd pas dans les nuances, mais où les couleurs sont nettes, les gens se divisent, quant à la politique, en « blancs » et « rouges ». Chacune de ces couleurs exprime, beaucoup moins que des idéologies, des traditions et des passions. Mais les traditions et les passions catholiques et royalistes étant infiniment plus anciennes et plus conformes à la nature des choses que les traditions protestantes et les passions républicaines, ce sont les premières qui dominent. De toute évidence, quel que soit le résultat plus ou moins truqué des scrutins, le cœur de ce pays est au Roi.

« Les luttes électorales, dont vit le régime actuel, tendent à perpétuer et à exacerber cet antagonisme sans solution et sans issue. La tâche de la République n'est-elle pas d'engager les citoyens à se regarder, jusque dans le moindre de nos villages, comme Turcs et Bulgares ? Celle de l'Action française qui est de leur rappeler qu'ils sont tous des Français, liés au sort de la même patrie, et de les inviter à ne considérer que l'intérêt de cette patrie, cette tâche-là semble spécialement difficile dans un pays où les « partis » sont aussi tranchés.

« Elle a été entreprise cependant, non par les hommes faits et posés, tous plus ou moins engagés dans ces partis et mêlés aux querelles électorales, mais par des jeunes gens indépendants et désintéressés.

En dépit de tous les obstacles, se glissant entre les combattants des vaines batailles du scrutin, évitant toute déviation, ces jeunes gens : Marcel Viel, Abel Bréart et leurs admirables compagnons se sont adressés directement aux esprits et aux cœurs. Multipliant les conférences, fondant partout des groupes, ils ont créé dans tout ce Languedoc de solides cadres d'Action française. Appelant les adhérents de toute origine, ils ont commencé à déclasser les odieux partis ; ils ont détruit les préjugés de bien des républicains, autrefois immuables ; ils ont fourni à beaucoup de royalistes des raisons qui, appuyant et fortifiant leur sentiment traditionnel, les rendent plus aptes à l'action utile. Voilà quatre ans qu'ils semaient avec une intelligence et un dévouement inlassables. Ils ont pu être fiers, dimanche, de leur première moisson ».

Voilà une leçon, dure peut-être, mais que l'on a si bien entendue, suivie et vécue pendant cette année-ci en Provence, que nous commençons à voir et à sentir ce que sera la réconciliation nationale sous le règne très prochain de Philippe VIII, Roi des Provinces-Unies.

PIERRE JOLY.

L'Action Française à Cavaillon en 1912

La vieille cité des Cavares, toute fière encore de son passé et toute meurtrie d'avoir perdu ses vieilles libertés, ne pouvait rester longtemps sourde aux appels de ceux qui lui montraient le chemin qui mène à la fierté et à l'indépendance.

Ceux qui, dans nos débuts estimaient nos efforts inutiles, n'avaient pas réfléchi au vieil instinct de la race ; ils avaient oublié qu'à une époque peu éloignée encore Cavaillon se dressa contre le " Grand Tribun Métèque " et que ses enfants, dignes précurseurs de nos Camelots du Roi, sifflèrent Gambetta ; ils n'avaient pas songé que sous les apparences de républicains résignés notre cité comptait des milliers de royalistes s'ignorant eux-mêmes, royalistes par leur passé ou le passé de leurs pères, royalistes par leurs sentiments et par leur instinct de citoyens jaloux de leurs libertés.

Voilà pourquoi nombre d'anciens " siffleurs " de Gambetta, voilà pourquoi nombre de républicains, après quelques années de résignation et de découragement, s'enrôlent maintenant si nombreux sous la bannière fleurdelysée de l'Action Française qui les mène à la victoire ; si bien qu'il est aisé de prévoir le moment où Cavaillon, reprenant son rôle de citadelle de la Monarchie, abandonnera pour toujours le rôle moins glorieux de citadelle de la République qu'on voudrait encore lui faire jouer.

Nous devons ici reconnaître que nos maîtres du jour, fermes et intéressés soutiens des " Quatre Etats confédérés " (juifs, francs-maçons, protestants, métèques) ont singulièrement facilité notre tâche. La raison du plus fort, la tyrannie de parti, l'intimidation et le favoritisme qui s'épanouissent au grand jour, obligent nos concitoyens à comparer leur asservissement actuel aux antiques libertés de leurs pères et leur infusent le désir de secouer le joug qui les opprime. Beaucoup ont déjà compris que ce joug est moins le fait des hommes que le fait d'un régime qui par nécessité électorale oblige les hommes avides à se grouper en " syndicats d'appétits " pour s'emparer du pouvoir d'abord et pour s'y maintenir ensuite. Ceux-là ont déjà parcouru la plus grande partie du chemin qui les conduit au Roi.

Nous devons ici, rendre un hommage de sincère reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche de propa-

gande et tout particulièrement à nos grands amis Marcel Viel et Abel Bréart qui, à maintes reprises, nous ont apporté l'appui de leur talent et dont les noms sont maintenant populaires dans notre cité. Grâce à eux, notre fête de la St-Philippe, si réussie par les nombreux royalistes qu'elle avait attirés, a été un véritable triomphe pour notre cause.

Nous devons aussi remercier nos Ligueurs et nos Camelots du Roi qui, avec un zèle infatigable, ont répandu nos doctrines sans se soucier des difficultés de la bataille qui, à certains jours, fut chaude.

Chacun se souvient encore de la lutte que notre section dut soutenir en Janvier dernier contre un fonctionnaire qui croyait pouvoir s'arroger le droit de lacérer nos affiches, violant ainsi la loi comme un simple magistrat de la Cour de Cassation (445).

Personne n'a oublié la campagne entamée contre nous l'été dernier dans leur organe " La Fraternité " par les Judéo-Maçons effrayés des progrès de nos idées. Campagne qui eut pour épisode l'agression inqualifiable dirigée contre deux de nos Camelots du Roi, les jeunes Sistre et Bouscarle, et qui eut pour conclusion l'affiche ci-après apposée par notre section :

« Cavaillonnais,

« Nos maîtres juifs et francs-maçons poursuivent dans leur journal leur campagne anonyme contre nous.

« Ils ont voulu intimider nos Camelots du Roi en les attaquant dans la rue et en les menaçant de prison.

« Ils ont insinué que nos Camelots du Roi avaient peur et que leurs chefs se cachaient lorsqu'il y avait des risques à courir.

« Chacun sait cependant de quel côté sont ceux qui se cachent au point de ne pas oser signer leurs écrits.

« Chacun sait que nous avons l'habitude de prendre toutes nos responsabilités, même lorsque nous répétons :

« Que la plus haute magistrature du Pays, la Cour de Cassation, a violé et falsifié l'article 445 du code de l'Instruction criminelle pour réhabiliter le traître Juif Alfred Dreyfus.

« Qu'Aristide Briand, garde des sceaux, est un repris de justice condamné pour outrage public à la pudeur.

« Chacun sait aussi que ce n'est pas la première fois que nous mettons sur nos affiches le cri de : VIVE LE ROI.

« Et maintenant qu'on nous poursuive ou sinon qu'on se taise !

Pour le Comité : Le Président Ch. Fraisse. »

Cette affiche qui produisit une impression énorme, valut à notre section l'honneur de l'ordre du jour de la Ligue et l'appréciation suivante des Comités Directeurs :

« Les derniers Républicains de Cavaillon auront sans doute

perdu dans cette aventure, le goût de chercher de mauvaises querelles à l'Action Française et aux Camelots du Roi. Mais nos amis de Cavaillon ont donné, par leur vive réplique, un excellent exemple : celui de donner sur les doigts de tout républicain qui veut faire le bravache, de lui montrer que la République ne peut rien contre notre élan !

« L'énergique attitude de notre section de Cavaillon l'a portée à l'ordre du jour de la Ligue ».

Faut-il rappeler encore la magnifique lettre que notre ami Augustin Bouscarle adressait à ses détracteurs anonymes en réponse aux insinuations malveillantes dirigées contre lui.

Voici un passage de ce document admirable que nous aurions aimé à citer tout entier :

« J'étais encore républicain quand la République avait certes déjà cessé depuis longtemps d'être aimable. Elle était déjà ce qu'elle ne peut se dispenser d'être : la tyrannie d'un parti, la division du pays, le désordre, l'irresponsabilité, la destruction de la famille, de la religion, des corporations professionnelles, de l'armée, de la marine, des finances, en un mot absolument de tout. Mais je n'osais pas dire encore c'est la République qui produit ses fruits naturels et inévitables ; j'étais si crédule que j'en appelais de la République criminelle à la République honnête et du suffrage universel trompé et faussé au suffrage universel éclairé et sincère. Je disais : « Préparons une République meilleure ». Bref, je pensais qu'on peut améliorer la peste ».

Mais éclairé par tout ce que nous avons vu depuis, et tout ce que nous voyons plus clairement chaque jour, je suis forcé de reconnaître que c'est bien là toute la République avec ses défauts naturels, inévitables, sans amélioration possible.

Et voilà pourquoi, jadis avec les républicains, je me trouve aujourd'hui avec l'Action Française.

Ce sont les choses mêmes qui nous ont instruits. Ne voyons-nous pas le gouvernement soit-disant républicain accaparé par les « Quatre Etats confédérés » (juifs, francs-maçons, protestants, métèques) « dont les uns oppriment nos consciences et les autres vident nos poches ». « Voyez notre monstrueux budget que, sans guerre, sans catastrophe, par le jeu fatal de sa prodigalité naturelle et la surenchère électorale, l'Etat a alourdi au point de ne pouvoir le soutenir demain que par les pires excès d'un fisc inquisiteur ». On a supprimé le budget des cultes, on a confisqué les biens des fabriques et le milliard des Congrégations et le budget enfle toujours ; chacun sait que c'est aux liquidateurs judéo-maçons qu'il faut en demander la raison.

Et si devant toutes ces iniquités, un républicain sincère et convaincu se permet la moindre remontrance, il est immédiatement passé à l'éprouvette républicaine des « quatre états confédérés », classé parmi les adversaires du régime et traité en paria.

Ceci se passe aussi bien en haut de l'Etat qu'en bas, aussi bien dans les grandes villes que dans les petites. A Cavaillon, tout spé-

cialement, l'éprouvette judéo-maçonnique joue un rôle que chacun connaît.

Approuvez le Conseil municipal et la Majesté régnante. fermez les yeux sur sa partialité et sur le gaspillage financier, seriez-vous « conservateur » que l'éprouvette marquera un degré de républicanisme suffisant pour vous rendre digne de tous les honneurs, de toutes les faveurs, de toute la protection judéo-maçonnique. Par contre, il suffira que vous ne trouviez pas que tout est parfait dans la meilleure des communes pour que cette éprouvette, fussiez-vous ferme républicain, marque : « Vil Réactionnaire » ce qui suffira pour que vous soyez disqualifié, affamé, terrorisé par tous les moyens dont disposent les judéo-maçons.

La voilà bien notre République. Voyez vous-mêmes, Républicains sincères, qui ne faites pas partie des « Quatre états confédérés » où nous en sommes arrivés. Comment en sommes-nous là ? Parce que notre République a laissé les juifs, les francs-maçons, les protestants et les métèques accaparer le pouvoir en asservissant l'électeur par la misère, l'intérêt, la vanité et la terreur.

1° Misère : En créant des assistés à outrance dans le but d'en faire des électeurs asservis.

2° Intérêt : En protégeant les intérêts particuliers des électeurs serviles et en refusant tout avancement mérité aux fonctionnaires indépendants.

3° Vanité : En créant des honneurs spéciaux pour le « bon électeur ».

4° Terreur : En affamant et terrorisant ceux qui se permettent de dénoncer le mal et de faire de la propagande électorale contre les judéo-maçons.

Un simple coup d'œil sur notre entourage Cavaillonnais permet de vérifier les faits ci-dessus.

Par quel moyen détruirons-nous ce mal qui nous ronge ? Par l'instauration de la monarchie traditionnelle basée sur la décentralisation et la représentation des intérêts, c'est-à-dire par la création de « Républiques provinciales » qui se gouverneront au moyen de représentants élus par les corporations ou groupements professionnels (l'agriculteur nommant un agriculteur, l'ouvrier un ouvrier, le commerçant un commerçant, etc.) Nos lois provinciales seront ainsi faites par nous en conformité avec nos mœurs, nos habitudes et nos besoins.

Le Roi « Protecteur des Républiques Françaises », s'occupera de la paix extérieure et de l'ordre intérieur, tandis que nos républiques s'occuperont de nos intérêts économiques et régionaux et feront régner les saines libertés ».

En face de celà, qu'ont fait nos adversaires ? Tous les moyens détournés, l'attaque dans la rue, la diffamation, la menace ont été tour à tour expérimentés par eux avec un égal insuccès.

Jamais un argument sérieux n'est sorti de leur bouche, jamais ils n'ont osé affronter nos orateurs en réunion publique.

Nous attendons toujours les poursuites dont ils ont bruyamment menacé les signataires de notre affiche.

Il faut avouer que leur rôle était difficile à tenir, on ne défend plus la République ; leur faiblesse tient à la faiblesse même du Régime qui les nourrit.

Malgré leurs efforts désespérés, Cavaillon redevient royaliste grâce à l'Action Française.

Et maintenant que nos vœux de bonheur pour la nouvelle année aillent à tous nos amis lecteurs. Que cette année assiste au dernier soupir de la République et procure le salut de la France en lui rendant son Roi !

En avant donc ! Vive la France ! Vive Cavaillon ! Vive le Roi !

AVIS. — Notre section possède une permanence ouverte en tout temps à nos amis et Ligueurs du dehors. Cette permanence est située dans la salle du 1er étage du Café Riche, Place de la Couronne (provisoirement dénommée par nos blocards : Place Gambetta).

La Peste à Cavaillon en 1632.

" En 1566 la peste désolait Cavaillon, et la population, sous l'impulsion de ses magistrats, ayant recouru à l'intercession de St Roch, fut incontinent délivrée du fléau. La reconnaissance publique éleva spontanément une chapelle à ce saint protecteur sur les ruines de celle de St Didier sise au penchant oriental du mont Caveau. Cependant, le danger une fois éloigné, la chapelle fut abandonnée peu à peu, et nul ne s'occupant de l'entretenir, elle était tombée dans un délabrement honteux.

"Au milieu de la désolation actuelle, (en 1632) on avait bien songé à recourir encore à l'intercession du Saint, mais la considération de l'oubli coupable que la population avait à se reprocher envers lui l'avait empêchée d'obéir à ce bon mouvement. Et toutefois, le remords agissant, quelques bonnes âmes se hâtèrent de faire certaines restaurations à l'édifice ; de sorte que le 16 août, jour de la fête du titulaire, on en solennisa l'anniversaire avec beaucoup de dévotion. Plusieurs prêtres de la Cathédrale et tous les pères Capucins y célébrèrent la Messe ; le Saint Sacrement y fut exposé en réparation, et la bénédiction donnée, à la suite de quoi les magistrats, sous l'inspiration du chanoine Bouvet, substitut du Vicaire Général, firent vœu de renouveler chaque année à pareil jour, une procession en l'honneur de St Roch, qu'ils adopteraient dès lors comme un des patrons de la ville, s'il lui obtenait la santé ".

Et le chroniqueur que nous venons de citer ajoute " Depuis ce jour la peste décrut sensiblement et se dissipa peu à peu entièrement ".

Nous avons pensé que nos concitoyens trouveraient quelque intérêt à ce récit qui rappelle une vieille tradition cavaillonnaise. Tradition perdue de nouveau comme elle l'avait été avant 1632. Mais, comme à cette époque, la punition est venue et, comme alors, la peste règne à Cavaillon, mais bien plus grave, car cette peste tue le pays et le livre aux juifs, aux francs-maçons et aux étrangers ; c'est la PESTE-RÉPUBLIQUE.

St Roch nous en débarrasserait certainement si nous revenions à nos vieilles traditions.

Lou Certificat

Dins uno bastido de nostre terraïre, un soir d'outobre la famïo fasïé la veïado ; lou païre, un gros moustachu découra de l'ordre de la Pastounargue, fasié seï compté, amé l'ajudo de soun héritier, un droulas de quatorze ans que sa maïre buvié des yeux tout en fasen soun débas ; quant tout d'un cop, uno discussioun se lévo entre lei dous countaïre, au sujet d'un compte de rasins, chasqu'un voulié agué raisoun, la maïre que sabié ni A ni B poudié pas lei mettre d'accord et la discussioun ero un paou maï que vivo ; alors lou drole que sourtié de la laïquo aqueou nis de scienço, s'aubouro et faï a soun païre : ieou aï moun certificat et tus faï veïre lou tieou ! Lou paoure homme sigué estoumaga s'esperavo pas a n'aquelo ; de soun tem a l'escolo deï fiéro n'en dounavoun pas d'aqueli papier, co qué empachavo pas de saupre counta un paou mieou que soun drole, maï avié pas soun certificat.

Alors la maïre qui avié encaro ren dis, faï a soun homme, que pamen avié raisoun : Toùmas as tort et fagues plus scéno, sabes ben lou prouverbo : moùnte papier parlo, barbo calo.

Paouri Français

La proumiero Republiquo avié inventa leis assignats,
La troisiémo a inventa leï certificats ;
L'uno vous roustigué voste pougnoun,
L'autre rendo vostis enfants... coudoun

LOU SIBLAÏRE.

Un Coungres de Poumpiers

Un dimenché d'ou mes d'avous passa, li gent de Cavaïoun éroun toutis en aïo ; se disien sian béléou à la guerro, poudia pas faïre un pas senço vous buta contre un oufficier ; mais ço que iavié de plus drôlé eï que touti aqueli bravi gent tamben habiat, pas guaire éroun découra, et leï qu'auquis un qué fasien l'exceptioun, l'éroun ou de l'academie ou dou merité agricolo ; Un brave homme fagué la reflexioun que devien pas agué vis souvent lou fio ; Eï ben ço qui vous troumpo, ié fagué lou varlet de villo, que éou éro ben rensigna, l'an vis lou fio ben souvent et de pus pratique lei générau ; sabes dounc pas l'ami que aqueli gents, soun des Poumpiers ! Ah diable fagui l'ou brave ouvrier, aro m'expliqué que aquelis oufficiers remplissoun tamben seï braïo de ségur eï pas par agué trop mounta a chivau, eï pu léou par agué trop resta assetat d'avant lou veïadou d'un courdounier. Maï diguas mé l'ami, parqué tout aquéou mounde se trovo a Cavaïoun, que dirias que se soun douna lou mot ? Eï par passa la revue de Moussu Lou Barbut, respoundigué un jouïne, que crése ben, eï Camelot dou Reï : Sabes dounc pas que eï esta nouma général civil deï Poumpiers prouvençau, et me venoun de dirre que ou banquet deïs oufficiers ou restaurant dou Béoul'oli, quand Moussu Lou Barbut, agué dis lou benedicité deï franc-maçouns leïs oumbres de Brisson et autri frères, coumo un vaou de rato penato voulastréjavoun ou plafound ; par moun compté aco m'ourrié coupa l'appétit, maï lei counvivo qué avien déja bégu lou Pernod à la Fraternita, amavoun maï regarda chascun din soun assietto que lou plafound dou restaurant.

Lou lendeman chascun deis oufficiers se rétiré diu soun païs, lou sabré d'uno man, lou parapluiou de l'autro ! Aco sé paou ben appella uno armado démoucratiquo.

ÉDITION PICARDE

ADRESSE

à Monseigneur le Duc d'Orléans, par le Groupe Picard d'Action Française

Les royalistes picards d'A. F. (Ligueurs d'Action Française, Dames et Jeunes Filles royalistes, Camelots du Roi), réunis aux Salons Liesse, à Amiens, à l'occasion de la célébration de la Saint Philippe, adressent au « Royal Exilé » l'hommage de leur profond attachement à sa Cause et à sa Personne, et s'engagent à hâter le retour de la Monarchie par tous les moyens.

Le Prince a daigné faire à cette adresse la réponse suivante que reçut M. Maurice Dupont :

Woodnorton, 6 mai 1912.

Monsieur,

Je suis chargé par Monseigneur le duc d'Orléans de remercier les Ligueurs d'Action Française, les Dames et les Jeunes Filles royalistes et les Camelots du Roi de Picardie, de leurs souhaits à l'occasion de la Saint Philippe qui l'ont vivement touché.

Maurice EMERY.

Le Groupe Picard d'A. F.

Nous avons arrêté dans l'édition de l'almanach de 1911, l'énumération de notre propagande au 30 juin 1911. Depuis cette date, le groupe picard a tenu non seulement à occuper solidement les positions qu'il s'était primitivement acquises dans la région, mais encore à faire de nouvelles conquêtes. Se plaçant, avant tout, au point de vue national, il a été heureux de constater le progrès qu'avaient fait les idées qu'il défend dans les esprits et les Campagnes de l'hiver 1911 ont été

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 200.000.000 de francs entièrement versés

AGENCE D'ABBEVILLE

17 et 19, Place de l'Amiral Courbet

TELEPHONE 0-38 **TELEPHONE 0-38**

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE
SUR TOUTES LES PLACES
DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

PAIEMENT DE TOUS COUPONS

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES
ET ENVOIS DE FONDS

LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAIRES
ET MANDATS DE VOYAGE
PAYABLES DANS LE MONDE ENTIER

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

DÉPOTS A VUE
COMPTES DE CHÈQUES
AVEC INTÉRÊTS

AVANCES SUR TITRES
ET OUVERTURE DE CRÉDITS
EN COMPTES COURANTS

ACHAT ET VENTE
DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

SOUSCRIPTION
A TOUTES LES ÉMISSIONS

Location de Compartiments de Coffres-forts

TARIF DÉCROISSANT EN PROPORTION DE LA DURÉE

GARDE DE TITRES **0 fr. 10 par an et par obligation**

Garantie contre les risques de remboursement au pair

pour lui le meilleur des encouragements. Elles ne peuvent que l'inciter à persévérer dans l'œuvre de restauration nationale à laquelle il tient à attacher son nom.

Voici, par ordre de date, les principales manifestations auxquelles il a participé :

1911, 1er *octobre*. — L'Action Française se donne rendez-vous à *Montdidier*. La séance est présidée par M. **Jules Séverin**, l'éminent économiste picard, président du Groupe d'Action Française de Péronne, assisté de M. *Edouard du Bos* et de M. le Comte de *Bourbon-Chalus*.

Deux orateurs aimés et estimés du public picard, MM. **Ernest Levoir** et **Noël Trouvé**, enthousiasment l'auditoire par la finesse de leur dialectique et la précision de l'exposé de la doctrine monarchique.

Le matin, les Camelots du Roi d'Amiens, de Tricot et de Compiègne avaient réussi à vendre dans la ville où trône le juif Klotz, plus de 500 numéros de l' « Action Française ».

11 *novembre* 1911. — Le groupe picard se rend à *Airaines*. Malgré l'obstruction sournoise des libéraux et des conservateurs libéraux, beau succès pour le Conférencier.

M. **Joseph Delest**, président du groupe d'Etudes corporatistes de Paris, fait au milieu des applaudissements le procès de la Franc-Maçonnerie dans une des citadelles du Grand Maître de la secte, le rétameur de casserolles Debierre.

La séance était présidée par M. *de Gillès*, vice-président du groupe picard.

26 *novembre* 1911. — **Le Commandant Cuignet** et **Paul Robain.**

Très belle réunion aux Salons Liesse. Près de six cents auditeurs. La réunion était présidée par M. *de Rainvillers*, notre dévoué président du Vimeu, assisté de MM. Paul Ansart, président du Comité Royaliste, de Gillès, Jules Séverin et Maurice Dupont.

En termes énergiques, le Commandant Cuignet fit le procès de la Franc-Maçonnerie et M. Paul Robain celui du régime républicain.

Un déjeuner, groupant plus de soixante-dix convives, avait précédé cette réunion. Des toasts y furent portés par MM. Maurice Dupont qui, en termes énergiques, « souffleta le soldat indigne, le généralisé Picquart, qui salit, à Amiens, l'hôtel du Corps d'Armée », le Commandant Cuignet et Paul Robain.

Nombreuses adhésions.

10 *décembre* 1911. — **Dom Besse.**

Devant sept cents auditeurs, le R. P. Dom Besse fait aux Salons Liesse une conférence très remarquée sur le « Catholicisme libéral ». Enorme impression.

Emile Schreck

ELÈVE DIPLOMÉ DE L'ECOLE D'HORLOGERIE DE PARIS

36, Rue Saint-Gilles, 36

ABBEVILLE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX
POUR MARIAGES

o o Alliances, Bagues fantaisie, Broches o o
Dormeuses, Chaînes de Montre, Bracelets

BIJOUX PERLES FINES & BRILLANTS

o o o Montres Or, Argent, Nickel o o o
Pendules, Garnitures de Cheminée, Réveils
o o o o Bronzes et Objets d'Art o o o o

BIJOUTERIE ARGENT
Deuil et Fantaisie

COUVERTS & SERVICES DE TABLE

Argent et Argenté sur métal extra blanc. Dorure et argenture

LUNETTERIE - MAROQUINERIE - COUTELLERIE
Riche et demi-Riche

REPARATIONS GARANTIES EN HORLOGERIE
o o o o o BIJOUTERIE ET JOAILLERIE o o o o o

Les journaux libéraux qui n'hésitent pas à rendre compte des réunions les plus subversives, s'abstiennent de parler de cette manifestation catholique à laquelle ils avaient été invités. Le *Menro-Journal* a simplement souligné cette conférence dans son « memento » du Dimanche. Quant à la *Chronique Picarde*, dans son numéro du mardi, 12 décembre, elle s'est montrée parfaitement injuste pour les idées exprimées par l'orateur et très peu courtoise pour la personne même de l'orateur.

Compte-rendu très exact et très complet, presque sténographique, dans le journal *La Picardie*. Les lecteurs de ce journal bien renseigné peuvent tout à leur aise, tirer des conclusions. Ils le font en toute connaissance de cause. Pourquoi ne trouve-t-il pas en Picardie de plus nombreux imitateurs ?

6 *janvier* 1912. — Une messe réunit au pied des Autels en la Chapelle des Catéchismes à la Cathédrale d'Amiens les différents groupements d'Action Française.

M. l'abbé **Jacquiot**, vicaire à la Cathédrale d'Amiens et directeur aimé et apprécié des « Conférences d'hommes » y prononça une très belle allocution analysée par la *Picardie* du 7 janvier.

14 *janvier* 1912. — Le dimanche, 14 janvier, à l'issue de la réunion de l'Œuvre de Notre-Dame de France, au cours de laquelle M. de Gillès prit la parole, les membres des Comités des Groupements d'A. F. ont tiré les rois. Des toasts ont été portés par M. **Jean du Bos** qui, rentrant de Bruxelles, rendit compte de la récente entrevue qu'il avait eue avec notre « Cher Exilé » et par M. **Maurice Dupont**, délégué de l'A. F.

10 *mars* 1912. — M. le Commandant **Dunouh** du groupe d'Action Française de Péronne et M. **Maurice Dupont**, délégué de l'A. F. en Picardie, font une conférence, le premier sur « la dépopulation », le second sur « Ce que nous voulons ».

La conférence de M. Maurice Dupont a été éditée et distribuée à plusieurs milliers d'exemplaires. Détachons-en le passage suivant très significatif et qui est appelé à régler la ligne de conduite des royalistes picards d'A. F. dans les prochaines luttes électorales :

« Il faut qu'on s'en souvienne, nous ne sommes plus décidés,
« nous, royalistes d'Action Française, à être des dupes dont on
« joue, avec des mots pour nous attirer et nous séduire. Nous
« sommes prêts à tendre loyalement la main, car si nous n'ou-
« blions pas que l'Action Française est avant tout un mouve-
« ment d'idées, nous savons également que les militants qui
« s'enrôlent sous sa bannière ont le droit et le devoir de ne plus
« être comptés comme quantités négligeables — à qui — et
« je l'ai constaté maintes fois dans la Somme, jusque dans nos
« organisations traditionnelles, on ne daigne même plus accor-
« der la faveur d'un entretien pour examiner telle ou telle

GEORGES VESAC

DOREUR-ENCADREUR

Dorure de Cadres, Meubles, Bois sculpté, Fer forgé.

Travaux pour Eglises

Dorure d'Autels, Gloires, Reliquaires, Statues, Chandeliers.

Restauration de vieilles Dorures

Encadrements Artistiques et Genre ancien, Moulures dorées et Fantaisie.

Cadres de Styles

Nettoyage de Gravures

ABBEVILLE

40, rue Alfred-Cendré, 40

« situation électorale ou telle ou telle manifestation du senti-
« ment catholique. Il faut que cela cesse et cette anomalie ces-
« sera. Je vous en donne ici ma parole. Et si j'insiste autant
« sur ces points, c'est que nous sommes payés pour être dé-
« fiants vis-à-vis de nos alliés électoraux d'hier. Notre pro-
« vince, sans doute, a été indemne, mais nous connaissons
« cependant, telle candidature libérale qui fut dressée contre
« un député royaliste sortant. Que de choses M. de Largentaye
« pourrait reprocher à M. de Chappedelaine ! Nous savons
« aussi qu'il y a quatre ans l'Action libérale fit voter à Fontai-
« nebleau pour M. Labori — le défenseur désabusé du traître
« Dreyfus — contre le royaliste de Cossé-Brissac ; qu'à Florac,
« dans le pays même de M. Piou, on portait un juif, Louis Drey-
« fus, contre M. de Valmalette, etc., etc. Tous ces exemples
« ont suffi pour nous édifier et tout en ne partageant qu'une
« très médiocre confiance pour les résultats électoraux, nous
« entendons néanmoins, qu'aujourd'hui, nos droits ne soient
« pas méconnus et que désormais le peuple ne soit plus berné
« avec des promesses électorales que les candidats savent irréa-
« lisables. Nous irons donc, désormais, à la bataille avec les
« candidats de la R. P. ou du scrutin de liste, peu nous chaut,
« mais nous y courrons tels que nous sommes. Nous ne som-
« mes pas de ceux qui disent qu'il faut marcher avec son siècle,
« avec Bonald nous sommes d'avis de marcher avec tous les
« siècles et décidés à ne pas suivre les désordres de celui dans
« lequel nous vivons. Voilà ce que nous tenions à vous dire
« aujourd'hui même afin de ne pas plus longtemps prêter à
« aucune équivoque.

« Et pour en finir, une bonne fois, avec cette question élec-
« torale, très sincèrement je vous déclare que sur le terrain
« catholique, nous nous unirions très volontiers, même de tout
« cœur à ceux qui se jetteraient carrément dans la lutte électo-
« rale pour défendre et reconquérir nos libertés religieuses,
« pour refaire la France Chrétienne, pour servir l'Eglise ».

18 *avril* 1912. — M. le Commandant **Dunouh** fait une seconde conférence sur « les remèdes à apporter à la dépopulation ».

Avant lui un jeune ligueur d'Albert, M. **Félix Mauchamp**, avait parlé avec beaucoup de clarté, de précision de doctrine et de sûreté de documentation de l' « Empire Juif ».

Il fut chaleureusement applaudi et félicité par ses amis. Ce n'était que justice.

28 *avril* 1912. — M. **Etienne de Resnes**, délégué de Monseigneur le duc d'Orléans pour la région du Nord avait bien voulu accepter de venir présider la

SAINT PHILIPPE

A midi, un banquet de plus de quatre-vingts couverts, réu-

MAISON BRÈGNAC-CAVAILHÉ

COSTUMES TAILLEUR

pour Dames

J. Barbacanne Succr

Tailleur

40, Rue Jeanne d'Arc

Abbeville

nissait aux Salons Liesse les royalistes picards d'A. F. Il était présidé par M. E. de Resnes. A ses côtés avaient pris place M. *Paul Ansart*, président du Comité royaliste, Mme la Comtesse de Guyencourt, vice-présidente du groupe picard de l'Œuvre de Notre-Dame de France, Mlle Sabine de Becquincourt, présidente des jeunes filles royalistes de Picardie.

Des toasts furent portés par M. **de Resnes** au Roi et à l'*Action Française* et par M. **Maurice Dupont**, à M. de Resnes, à M. Paul Ansart et à M. Noël Trouvé.

A l'issue du banquet eut lieu une très belle conférence par M. **Noël Trouvé**, avocat à la Cour d'appel de Paris et la fête se termina par une matinée récréative donnée avec le gracieux Concours d'artistes amateurs et de la symphonie « La Sainte Cécile » de *la Fraternelle*.

Une adresse de fidélité à Mgr le duc d'Orléans et à la Cause qu'il représente fut envoyée au Prince par M. Maurice Dupont.

Monseigneur le duc d'Orléans daigna honorer le groupe d'une réponse qu'on trouvera à la place d'honneur de notre almanach.

1er *juin* 1912. — Complétant son organisation, le groupe picard inaugure une permanence, 8, rue des Lombards. L'inauguration coïncide avec la clôture annuelle de l'œuvre de Notre-Dame de France qui partagera le local avec le groupe picard.

M. **Maurice Dupont** prononce une allocution.

11 *juin* 1912. — Un jeune Camelot du Roi, **Louis Wastin**, donne son impression sur le chant révolutionnaire de « La Marseillaise » d'après une étude très sérieuse.

Après lui, M. **Maurice Dupont** raconte la « Vie de Jeanne d'Arc », cette étude est agrémentée de projections faites par un Camelot du Roi, M. **René Chamu**, projectionniste émérite.

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte par cette rapide énumération, les royalistes picards d'A. F. n'ont pas perdu leur temps en 1911-1912. Si nous ajoutons à ces campagnes par la parole, la vente hebdomadaire du journal l'*Action Française*, les tracts, les brochures, les médailles, les almanachs distribués, nous sommes en droit de nous réjouir et de regarder l'avenir avec confiance.

Nous attendons la grande aurore qui réconciliera, au-dessus des partis, tous lès Français que ce régime de honte et de pourriture anémie et abêtit.

Plus que jamais, Ligueurs et Ligueuses, Camelots et Jeunes Filles royalistes, en avant, les yeux fixés sur le but :

L'objectif à détruire : *La République.*

Le principe à restaurer : **La Monarchie.**

Le Prince à ramener qui incarne ce principe :

PHILIPPE VIII, le **Désiré.**

Librairie Jeanne d'Arc ~ Magasin de Musique

Georges BUTEUX

41, Rue Alfred-Cendré

ABBEVILLE

Papeterie de luxe — Fournitures de bureaux
Articles de piété — Fantaisies pour cadeaux
Maroquinerie

Spécialités pour le dessin, la peinture à l'huile et l'aquarelle

Abonnement de musique

Fournitures Générales pour la Photographie

Appareils - Produits - Accessoires - Kodaks

PHOTO-COMPTOIR

Georges BUTEUX

41, Rue Alfred-Cendré — ABBEVILLE

LA MAISON SE CHARGE DE TOUS TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES
Groupes - Reproductions - Agrandissements - Cartes Postales
Grands Instantanés sportifs - Photographie des Couleurs

TRAVAUX pour AMATEURS – Livraison dans les 24 heures

L'Action Française dans le Vimeu

La jeune et toujours active section du Vimeu a tenu à affirmer son existence pendant l'année qui vient de s'écouler comme pendant celle qui l'a précédée. Son travail de pénétration dans la région qui lui est propre étant très avancé, elle a même pu déborder quelque peu sur les régions voisines où n'existait encore aucun groupement.

C'est ainsi que le 27 septembre 1911 elle allait ouvertement, crânement, faire entendre la voix de la vérité politique à Eu, dans cette antique cité que quittèrent, en 1886, pour l'exil, les descendants de ceux qui, comme le dit Gustave Thiéry, « firent la France. »

Notre ami, M. de Rainvillers, dont on connaît le zèle inlassable pour la cause monarchique, avait préparé cette réunion avec tous les soins nécessaires. Aussi, plus de 400 personnes étaient-elles présentes à 3 h. de l'après-midi dans la salle d'auberge où se tenait la séance. Il y avait là des hommes appartenant à toutes les opinions : on y rencontrait des royalistes convaincus, des bonapartistes avérés, des républicains de gauche et même de droite, des révolutionnaires, des socialistes et quelques sillonistes. M. Etienne de Resnes, délégué de Mgr le duc d'Orléans pour le Nord et le Pas-de-Calais, prit place au fauteuil de la présidence. Il était entouré de M. de Rainvillers, président du groupe d'A. F. du Vimeu, de M. Maurice Dupont, secrétaire délégué de l'A. F. de Picardie, et des orateurs : M. Barthelmé, président du groupe d'études historiques du Havre et de M. Noël Trouvé, avocat à la Cour d'appel de Paris.

M. de Resnes, au début de la séance, prononça un discours dans lequel il exposa succinctement le programme de l'Action Française et traça un court, mais éloquent portrait du roi de demain. On vit aussitôt l'état d'esprit de l'auditoire. Tandis que la grande majorité de l'assemblée applaudissait chaleureusement, quelques groupes se faisaient remarquer par de sottes interruptions dont quelques-unes furent vertement relevées.

M. Barthelmé prit ensuite la parole et nous retraça en termes d'une sobre précision, une belle page d'histoire ; elle fit une profonde sensation sur tous les esprits éclairés.

Notre ami, Noël Trouvé, conquit à son tour l'auditoire. Dans un discours semé d'anecdotes typiques et de saillies spirituelles qui déridèrent l'assemblée et soulevèrent, il faut le dire, des tempêtes d'applaudissements, il démontra la supériorité du régime monarchique sur la forme républicaine. Il termina en

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Ebénisterie ✤ Tapisserie

Ancienne Maison CAYEUX, Louis CAYEUX, FORTEGUERRE-DUFOURNY

Fondée en 1830

FORTEGUERRE-WASSON

SUCCESSEUR

51, Chaussée du Bois, 51

DÉPOT : 9, RUE CHARLET, 9

ABBEVILLE (Somme)

Spécialité pour Réparation et Remise à Neuf des Meubles anciens de tous Styles

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ

BIJOUTERIE-JOAILLERIE-ORFÈVRERIE
HORLOGERIE - LUNETTERIE - GRAVURE

F. BLOTTIÈRE

43, Rue Alfred-Cendré, 43

ancienne rue des Lingers

ABBEVILLE

Maison Sérieuse

TRAVAUX SOIGNÉS

adjurant tous les bons Français de se réunir aux ligueurs d'Action Française pour ramener sur le trône de ses pères, le représentant traditionnel de la France.

La parole ayant été offerte aux contradicteurs, un jeune silloniste et un camelot (pas du roi !) révolutionnaire, dirent quelques mots qui prouvèrent qu'ils n'avaient pas très bien saisi les arguments développés par nos orateurs. Enfin, un arriviste, ami des Francs-Maçons, vient patauger bien lourdement, soutenu par le chœur des braillards déjà cité. Une protestation générale mit fin à ce lamentable spectacle et la sortie s'effectua au milieu des chants royalistes mêlés aux accents de..... La Marseillaise.

En somme, excellente réunion, dont les fruits se sont déjà fait sentir en redonnant espoir aux royalistes, nombreux dans la région, et qui depuis longtemps n'avaient pas entendu d'aussi réconfortables paroles.

Mais, si porter la bonne parole au loin est utile, il est nécessaire d'entretenir le zèle des ligueurs déjà réunis. C'est pourquoi une réunion d'étude eut lieu en Décembre, au château de Boismont. Présidée par l'actif M. de Rainvillers, elle avait pour but de montrer par des exemples récents, les méfaits de la République juive et maçonnique qui nous gouverne.

Le camarade Tainturier, ouvrier couvreur, un ligueur de la veille, mais non des moins actifs ni des moins convaincus, y prit la parole et développa en une conférence magistrale la question de l'espionnage judeo-maçonnique que Léon Daudet a si clairement exposée dans une série d'articles de l'*Action Française*. Pas un point ne fut laissé dans l'oubli par le commentateur, et Tainturier nous fit toucher du doigt les machinations allemandes en Normandie, dans les forts de l'Est aussi bien qu'aux moulins de Corbeil, dans les ateliers de fabrication de l'hydrogène pour aérostats, et même dans nos arsenaux.

M. de Rainvillers, après avoir justement félicité l'orateur de son exposé si intéressant, le complimenta d'avoir si bien su s'approprier un sujet aussi ardu et aussi étendu. Il ajouta quelques exemples typiques tirés des récents événements qui viennent appuyer la thèse de l'orateur. Des applaudissements unanimes montrèrent que les deux conférenciers avaient été en communion d'idées avec les 80 auditeurs présents. Les vérités émises dans cette réunion sont venues renforcer le faisceau d'arguments des ligueurs qui surent très bien s'en servir dans la suite en de nombreuses occasions.

Un journal blocard de la contrée ayant cru bon d'attaquer nos amis à cette occasion, MM. de Rainvillers et Tainturier répondirent aux âneries débitées à ce sujet et ce, dans les colonnes mêmes de cet organe. — Les lecteurs de cette feuille

Grande Boucherie
Saint-Jacques

Ancienne Maison HUBERT et DUFLOS

DERENNE-MACQUET

15, Chaussée Marcadet

Téléphone 230

Viandes de Ier Choix — Spécialité de Pré-Salé

Entreprise de Pompes Funèbres

VOITURES

POUR

NOCES & CÉRÉMONIES

VOITURES

à l'Heure et à la Course

Voitures de Louage

et de Déménagements

Ancienne Maison BOREY

Henri BRIOIS

Successeur

23, Rue du Moulin-du-Roi, 23

ABBEVILLE

furent quelque peu étonnés de ces ripostes brèves, mais solides et énergiques. Nos amis ne lâchèrent le morceau que lorsque l'ennemi eut mis les pouces et abandonné le combat faute d'arguments. Excellente passe d'armes, qui mit sous les yeux de gens tenus volontairement dans l'ignorance des idées qui les étonnèrent d'abord un peu, mais dont ils ne purent méconnaître la justesse.

Abbeville, capitale du Ponthieu, ne possédait pas encore son groupe d'Action Française. A la demande de M. le Comte de Butler qui s'occupa activement de réunir des cœurs dévoués, plusieurs réunions de propagande eurent lieu, avec le concours des membres de la section du Vimeu. Ces conférences furent suivies chaque mois par une cinquantaine de personnes qui devinrent en majorité ligueurs ou Camelots du Roi.

M. de Rainvillers y prit la parole pour démontrer les méfaits de la république, pourquoi il faut être royaliste et enfin traiter de la décentralisation. Il fut secondé par Tainturier qui traita devant cette assemblée nouvelle la question de l'espionnage juif-allemand qu'il avait développée à Boismont en y ajoutant quelques aperçus nouveaux qui firent grande impression sur l'assistance. C'est plaisir de voir un travailleur exposer une question aussi importante avec une telle richesse et une telle précision, aussi fut-il complimenté par tous sans exception.

A une conférence ultérieure, M. Lefebvre, directeur du *Littoral de la Somme*, traita de la question corporative. Il montra par des articles vivants tirés de ses souvenirs de voyage à l'étranger, que la situation des belges, anglais et allemands est supérieure à celle des ouvriers français parce qu'ils ont conservé la forme corporative qui leur assure des bénéfices inconnus à nos nationaux. La révolution française, au contraire, a supprimé les corporations, dilapidé leur patrimoine, défendu leur reconstitution. Elle a autorisé, il est vrai, les syndicats professionnels en 1884, mais en s'arrangeant de telle sorte que leur activité est surtout politique au lieu d'être professionnelle. Les royautés qui nous entourent font plus pour l'ouvrier que notre République de jouisseurs.

Enfin, la troisième fois, M. Maurice Dupont traita avec la maîtrise qui lui est propre des théories et de l'historique de l'Action Française ; faut-il dire qu'il retrouva à Abbeville, comme partout ailleurs, le succès qui lui est dû ?

Pour terminer cette fructueuse série de conférences, notre ami Pelletier dont la vaillance est bien connue, nous fit venir dans sa commune de Chepy. — Dans une vaste salle, cent auditeurs se pressaient pour entendre la bonne parole. Dans ce milieu ardent, la vérité ne demandait qu'à germer ; aussi les orateurs, MM. de Rainvillers et Tainturier exposèrent-ils leurs

PATISSERIE
Confiserie-Glaces

REPAS de NOCES, DINERS
Plats de Cuisine pour la Ville et les Environs
Spécialité de Pâtés de Bécassines
VINS & LIQUEURS

EXPOSITIONS INTERNATIONALES
CULINAIRES
Paris 1899 et 1900

MÉDAILLES de BRONZE, d'ARGENT et de VERMEIL

Grosjean-Lignier

36, Rue Alfred-Cendré, 36
ABBEVILLE

Téléphone 39 -:- Adresse Télégr. : GROSJEAN-ABBEVILLE

idées avec une ampleur et une chaleur des plus communicatives. L'enthousiasme fut à son comble et les applaudissements ne furent pas ménagés aux conférenciers qui traitaient leurs sujets habituels. De nombreux journaux royalistes furent vendus, des tracts distribués et la région de Chepy fut enracinée pour longtemps encore dans ses idées libératrices.

C'était terminer la saison par un triomphe et ce ne fut pas une mince consolation pour ceux qui s'étaient dévoués ainsi à la diffusion des bonnes idées d'Action Française.

Mais ce ne serait pas assez, si on ne reconnaissait hautement leur activité, leur combativité plutôt, et le zèle ardent et convaincu dont ils firent preuve.

Au premier rang, il faut citer notre ami Tainturier qui se montra inlassable, par la plume et par la parole, il su défendre victorieusement nos idées.

A M. Maurice Dupont, une grande part du succès revient aussi. Comme un bon chevalier, il vint utilement à la rescousse quand le besoin se fit sentir.

Enfin, à M. de Rainvillers revient l'honneur d'avoir payé de sa personne en chaque occasion, et celui aussi, d'avoir su grouper et réunir un noyau toujours grossissant de dévoués ligueurs.

Quant au signataire de ces lignes, il ne fut, lui, qu'un obscur soldat dans la bataille, et la seule récompense qu'il ambitionne, c'est de pouvoir encore combattre à côté de ceux qu'il citait plus haut.

E. LEFEBVRE,
Directeur du " Littoral de la Somme ".

Œuvre de Notre-Dame de France

SECTION PICARDE

Présidente : Madame de Mython. — *Vice-présidente* : Madame la Comtesse de Guyencourt. — *Secrétaire-Trésorière* : Madame Petitot-Bellavène.

Le 1er juin 1912, au local habituel de ses séances, la section tenait son assemblée générale annuelle. Après une spirituelle allocution de Madame la Présidente, la parole fut donnée à Madame la Secrétaire-Trésorière pour la lecture du très documenté, très précis et très instructif rapport ci-dessous :

Mesdames,

Trois années se sont écoulées depuis que l'**Œuvre de Notre-Dame de France** fondée à Amiens par Mme la Marquise de Mac-Mahon

fonctionne dans notre Picardie. Après de modestes débuts, elle a enfin pris son essor et c'est avec plaisir que je viens aujourd'hui en étudier devant vous les effets et constater les progrès accomplis depuis 1909.

Ces progrès sont vraiment sensibles, bien encourageants et cette 4e année dans laquelle nous entrons, nous fait espérer un mouvement plus accentué et plus entraînant encore vers le but que nous poursuivons.

Admirablement soutenue et dirigée par l'intelligence et le dévouement sans bornes de ses Présidente et vice-Présidente, Mmes *de Mython* et *de Guyencourt*, **l'Œuvre de N.-D. de France** compte en ce moment en Picardie de nombreuses adhérentes presque toutes animées d'un zèle ardent et persévérant pour le succès de notre cause, se dépensant sans compter et multipliant autour d'elles, tant à la ville qu'à la campagne, les moyens les plus actifs de propagande royaliste.

Les réunions d'ouvrages ont été fidèlement et régulièrement suivies, nous permettant ainsi de faire en Janvier aux familles pauvres de la ville une large distribution de vêtements.

Associée de tout cœur aux entreprises de la *Ligue d'Action Française*, avec laquelle elle partage le local que nous inaugurons aujourd'hui, l'**Œuvre de N.-D. de France** a contribué de tout son pouvoir au succès des réunions organisées par nos vaillants frères. Ses adhérentes sont venues en grand nombre assister aux réunions périodiques du groupe picard et aux conférences données en Novembre par le Commandant Cuignet et M. Paul Robain en Décembre par le R. P. Dom Besse et enfin le 26 avril par M. Noël Trouvé dans cette belle fête de la St-Philippe, présidée par M. de Resnes.

Deux de ces réunions furent précédées d'un banquet et nombreuses furent les classes royalistes qui y assistèrent.

A l'occasion du mariage du sympathique Président des Camelots du Roi : M. Jean du Bos, nous avons voulu participer au cadeau qui lui a été offert par l'Action Française et les Camelots du Roi et le choix d'un buste en bronze représentant le Duc d'Orléans lui rappellera que nous sommes tous unis dans la même pensée et dans le même amour pour notre Roi.

Une fête bien consolante pour notre Œuvre fut celle organisée le 17 janvier pour la distribution de vêtements dont je vous parlais tout à l'heure.

Une grosse déception avait cependant jeté un nuage sur cette journée qui s'annonçait si belle. Mme la Marquise de Mac-Mahon dont tous se réjouissaient d'entendre l'exquise parole si persuasive et sur laquelle on comptait tant pour ranimer notre zèle patriotique, s'était fait excuser au dernier moment, non sans promettre d'être tout entière unie de cœur à notre réunion amiénoise.

400 personnes se pressaient ce jour-là aux Salons Liesse, dans une salle magnifiquement décorée aux couleurs de la Maison de France et aux armes de l'Action Française.

Remercions ici M. Maurice Dupont, le si zélé secrétaire du Groupe picard, qui avait bien voulu prendre la direction de ces décorations et les avait fait exécuter avec sa compétence habituelle.

Je ne vous décrirai pas, Mesdames, tous les détails de cette fête puisque vous y assistiez presque toutes ; je mentionnerai seule-

ment le remarquable discours de notre distinguée Présidente, Mme de Mython qui après avoir mis en relief les progrès accomplis dans l'année par la section, après avoir décrit tous les crimes et l'horrible persécution religieuse, œuvre de la Franc-Maçonnerie au pouvoir termina par un cri de courage et de foi dans l'avenir de notre chère patrie.

Puis M. de Gillès, vice-président du groupe picard d'Action Française, l'orateur bien connu et très apprécié dans les milieux royalistes de Picardie, fit à son tour, d'une façon magistrale le procès de la République.

Après nous avoir dépeint toutes les misères et toutes les ruines résultant de ce détestable régime, il conclut en engageant les royalistes à travailler sans relâche et sans se décourager, car il n'est pas nécessaire qu'un succès immédiat arrive pour qu'on néglige de produire son effort.

Après de chaleureux applaudissements on procéda à la distribution de vêtements. Plus de 250 objets furent ainsi partagés à 50 familles pauvres et à chaque paquet avaient été joints un almanach d'Action Française, un portrait du Roi, des cartes postales, un numéro d'Action Française et un paquet de tabac pour les hommes venus avec leur famille.

150 enfants reçurent aussi gâteaux, oranges et friandises et tous se retirèrent heureux du bonheur que des âmes charitables avaient apporté chez eux au nom de Mme la Duchesse d'Orléans.

Devons-nous nous arrêter là, Mesdames Non, certes, ces résultats si appréciables nous encouragent au contraire à redoubler de zèle pour augmenter notre troupe et notre propagande royaliste: Il nous faut besogner, à l'exemple de notre glorieuse patronne, la Bienheureuse Jeanne d'Arc, pour entraîner derrière nous tous les vrais patriotes et rendre la France à son roi légitime, Philippe VIII qui seul ramènera en elle, la paix, la religion et l'honneur.

Maintenant, Mesdames, laissez-moi en terminant vous rappeler les remarquables paroles du P. Dom Besse après sa conférence du 10 décembre. L'éloquent orateur, à l'issue de la réunion, voulut bien dire quelques mots à un petit groupe de dames, restées pour l'entendre et là il nous exhorta vivement à donner le plus possible pour l'**Action Française.**

Certes, nous dit-il, toutes les œuvres catholiques sont bonnes et utiles ; mais il y en a deux essentielles : l'**Œuvre du Denier du Culte**, car vous devez soutenir vos prêtres, et ensuite l'**Action Française**. Celle-ci prime toutes les autres, puisqu'elle a pour but le retour du Roi qui ramenant avec lui la religion et la liberté d'enseignement, supprimerait du même coup, la plupart des œuvres existant actuellement.

Laissez-moi donc, Mesdames, faire appel à votre générosité, en vous priant d'augmenter, dans la mesure du possible la somme de vos cotisations et de vos dons, afin qu'ayant plus de resources, nous puissions étendre notre champ d'action et travailler plus efficacement en notre Picardie au retour de la Monarchie.

Souvenirs du Paganisme
dans le Ponthieu et le Vimeu
(d'après les Manuscrits de Dom GRENIER)

De tous les cultes payens, le culte druidique est celui qui a laissé les plus nombreux souvenirs dans le pays.

Pline assure » que les Gaulois et les Perses pratiquaient si bien les mêmes cérémonies, qu'on eût dit que les uns les eussent prises des autres ». Le culte qu'ils rendaient aux Bois Sacrés et en particulier au Chêne aurait-il aussi une origine orientale, et rappellerait-il qu'Abraham invoqua le nom du Seigneur sous le chêne de Membré ?

Le gui du chêne était sacré pour les Gaulois ; il passait pour être la source du bonnheur et le remède de tous les maux. On le cueillait au mois de décembre, le 6e jour de la lune. Au premier jour de l'An, on le bénissait et on le distribuait au peuple. Pendant des siècles l'usage s'est conservé de se souhaiter une heureuse année par ces mots « Au gui, l'an neuf ! ». De nos jours encore les enfants vont de porte en porte pour les « Au gui, Noël ! « dont ils font « Au gui-gnelles ! »

Nous trouvons la trace du mot *Druide* dans *Druisencurtis*, aujourd'hui *Drancourt* en Vimeu ; dans, *Drusencourt*, fief à Gamaches ; dans *Drusiacum* ou *Drugy* en Ponthieu.

Dans une série de notices parues en 1852, un auteur anonyme s'attachait à montrer que chaque lieu de nos Pays fut jadis le siège d'une institution druidique. Cette étude signalait une foule de souvenirs intéressants, malgré la hardiesse de certaines étymologies plus « spirituelles et facétieuses » que vraisemblables.

Les *tombes* et *tombelles* que l'on rencontre dans notre région, et sur lesquelles on a tant disserté, semblent être des sépultures druidiques ; mais, de même que les chrétiens élevèrent leurs autels sur les tombeaux des martyrs, les druides honoraient leurs dieux sur ces tombes. On trouve ainsi à *Noyelles*, la tombelle de *Martimonts*, dont le nom rappelle à la fois une sépulture et un lieu consacré à Mars (Martis-mons).

Près du hameau des zoteux, ou des *Auteux* (de Altaria, autels), situé près de *Tours-en-Vimeu*, on voit encore une élévation de terre qui passe pour avoir servi d'autel aux druides.

Telle serait aussi l'origine des *Monts-Joie* (Mons-Jovis) où l'on adorait Jupiter. Lorsque la religion catholique se répandit en Gaule, certains *Monts-Joie*, devinrent des *Monts-Saint-Denis*. On connaît deux Mont-Joie près d'Amiens ; un Mont-St-Denis entre Huilles et le Paraclet. Il faut citer aussi les tombes fort importantes d'*Elincourt* et de Fressenneville, et celle de *Mons* qui servit ensuite d'assises à un château-fort dont il ne reste aujourd'hui que les traces.

Sur leurs autels, les Gaulois entretenaient un feu éternel ; aussi trouve-t-on de nombreux *Montigny* (Mons Ignïs) dans les pays de l'ancienne Gaule belgique.

Les dieux qu'ils adoraient furent Mercure, Apollon, Minerve, Jupiter et Mars.

Mars, que les Gaulois appelaient *Ais* ou *Esus* a donné son nom à plusieurs localités. *Acheux* (en Vimeu) s'écrivait *Ais-seu* en 1144. On admet généralement que *Oisemont* (en latin *Esi-mons*) près duquel se trouve la motte de Chevincourt, était consacré à Esus.

Jupiter, désigné sous le nom de Tara-nïs ou Tori, a donné Tourmont (Tori-mons), en Marquenterre.

Bellenus (ou Apollon) a donné Bellencourt, en Ponthieu.

Mercure, qui avait un temple à Amiens, était honoré sous le nom de *Milius* ; il a laissé son nom aux nombreux villages de *Milly* et à *Millencourt* (Milium-curt, en 1090) en Ponthieu.

Cybèle, la déesse de la Terre, avait un temple à *Tours-en-Vimeu* ; en 1770, le Marquis de Langeac y fit faire des fouilles très fructueuses.

Le culte de Cérès, déesse des moissons, donna lieu à la fête des Brandons, ou des Béhourdis. Pluton, dit la Mythologie, ayant enlevé la fille de la déesse, celle-ci la chercha jour et nuit, et alluma, pour s'éclairer, le flambeau avec lequel on la représente souvent. En son honneur, le peuple parcourait les champs, la nuit, avec des torches, le premier dimanche de Carême ; au XIV^e^ siècle, la fête se célébrait encore dans le Ponthieu.

A la fin, « l'Eglise ne pouvant extirper, dit le pape Innocent III, cette coutume qu'avaient les payens, au commencement de Février, de chercher pendant la nuit Proserpine enlevée par Pluton, changea cette superstition en illustration chrétienne, et substitua la cérémonie des cierges de la Chandeleur à celle des Brandons ».

De même les processions de St-Marc et des Rogations remplacèrent les cérémonies des Robigailles et des Ambarvales, dont le but était d'attirer sur les moissons la protection de Cérès.

Nous avons vu aussi les Monts-Joie devenir les Monts-St-Denis, les Martimonts devenir les Monts-St-Martin.

« Lorsque les Templiers, dit l'auteur dont je parlais plus haut, s'établirent dans les anciens postes militaires des Gaulois, on se plut à choisir des patrons auxquels ces chevaliers dédièrent leurs établissements, parmi ceux des Saints dont les noms présentaient soit une consonnance (Mars, Martin), soit une allusion parlante et analogue au sujet de l'institution dont l'endroit réoccupé avait été primitivement le siège... Beaucoup d'oratoires furent baptisés à l'unisson de ce jargon, qui introduisit dans le dialecte indicatif de certains lieux le travestissement le plus extraordinaire qui se puisse imaginer. On sanctimonialisa tout jusqu'au souvenir des superstitions les plus sanglantes du paganisme. Notre-Dame de Quiry (cuire ou brûler), Notre-Dame d'Etouvy (étouffer), St-Mauguille (Mala, gûla), St-Vulfranc, ou gul-franc (gûla-fracta, gorge coupée), rappelèrent le triomphe de l'Evangile mis à la place des pratiques hideuses de l'ancienne croyance, telles que les auto-Dafé annuels des druides, nommés *Cauberts*, ou chauds-Berthes, comme ministres des Bûchers à Abbeville, ou *Roto-magi* (mages rôtisseurs) à Rouen... ».

Sans généraliser des faits de ce genre souvent basés sur de simples conjectures, on peut penser, avec Dom Grenier « que les églises anciennes dédiées à St-Martin, et qui sont fort nombreuses dans la province, étaient pour la plupart, à leur origine, des temples de Mars».

Ce Dieu, dont les Gaulois se vantaient de descendre, avait pour insigne une hallebarde, l'arme historique des Picards. Ceux-ci tiennent, en effet, leur nom de cette longue *pique* ou sarisse de 15 pieds de long, dont ils se servaient dans les combats.

Leur valeur guerrière est légendaire ; à la journée de Bouvines en 1215, le Comte de St-Pol, à la tête de ses Picards, dispersa les milices flamandes « comme une troupe de canards ».

Les femmes de Picardie partageaient leur bravoure. Au siège de Péronne en 1537, le Comte de Nassau écrivait : « Il est vrai que Péronne n'est qu'un pigeonnier ; mais les pigeons qui sont dedans sont très difficiles à prendre, vu que les femelles sont aussi courageuses que les mâles ».

On comprend que cette valeur guerrière ait valu au Régiment de Picardie l'honneur de passer avant tous les régiments de France.

C'est là un grand privilège dont il ne faut pas perdre le souvenir.

Rappelons-nous aussi que Charles V, le 19 juin 1369, permit au Ponthieu de joindre les armes de France aux siennes.

La Picardie « *sui fideli* » ne peut oublier : Noblesse oblige !

J. d'ANCHALD.

Ein q'min d'fer

Ein jour d'ech darein mois d'juillet, Zulime, em feume, qu'étoit d'boinne humeur — ch'qui n'arrive point tojours, soit dit eintre nous — m'eimbrasse à pinchette apreu dineu pis m'dit comme o, ein faisant s'quchote voéx fluttée d'chés jours ed fête :

— Si t'étois bien geinti, Jean, sais-tu quoi qu'tu frois ?

— Non, qu'ech racache.

— Ben, tu m'conduirois dimainche à l'foère d'Abbeville. O ni avons point été d'pis no mairiage, o momeint d'no leune ed mieu, t'ein souviens-tu ?

— Pour seur, qu'ech min souviens. Malheureusement, a n'a point été longue, no leune ed mieu, au bout d'trois mois ch'étoit einne leune ed vinaigre.

— Bein seur, t'étois comme ein aigneu quand o nos sommes mairiés, mais t'os v'nu arbout comme ein leup.

— Si tu m'traches chicane, ej m'ein vos.

— Ben non, pis qu'ch'est ti.

— Non ch'est ti.

— Ch'est ti, qu'ech té dis.

— J'sais bien qué j'n'airai mi jamoais l'darein mot.

A perpos, j'vos t'raconteu einne histoère, veux-tu ?

— Raconte, vir ein molet. Ch'est coère einne meintérie pour seur.

— Non, ch'est arrivé, pis airoit même peu m'arriveu à mi ; acoute :

I gnavoit ein homme qu'avoit l'malheur d'avoèr einne feume cintétée comme treinte-six mille beudets. A li trachoit chicane du matin au soèr, pour ein oui pis pour ein non. Ein bieu jour ein chicanant vlo qu'a s'met à l'traiteu d'pouilleux. Ch'est ein molet fort, qui dit no z'homme, « si tu n'ferme point d'boète ech té met l'tête dains no citerne ».

Mais l'eute crioit d'pus belle : Pouilleux, pouilleux, pouilleux, pouilleux ...Alors il l'attrape par l'houpe du cu pi l'jette a l'cour. Mais a l'crioit coère pus fort : pouilleux, pouilleux... Ah ! qui dit, tu vos finir par et'taire, tu vos vir. Il l'attaque, al' corde ed cholle citerne pis l'décheint dains l'ieu jusqu'à sin co. Ouite, min fiu ouite, al' crioit comme einne possédée : pouilleux, pouilleux... Ein voyant cho, ch'pauvre homme ein colère, li flanque s'tête dains l'ieu. Bien seur qu'ech coup chi a n'diro pus rien. Oui, mais quoi qui voit ? L'mégère saque sin bros d'el ieu pis aveuc ses doégts foait minne d'écraseu des poux. Il gnavoit pus rien à foaire. Il s'est dépéquché d'lermonteu au pus vite pis de l'porteu s'quchir à sin fu. Quoi qu't'ein dis de m'n'histoère ? N'ein frois tu point autant ?

— O n'allons point no quchitteu maingeu l'laine d'sus l'dos par vous eutes, sans doute. Mais ch'n'est point tout o, oui ou ben non, veux-tu m'conduire à l'foère d'Abbeville.

— J'veux ben, a m'rajeuniro. Irons-nous aveuc no beudet ?

— Non, t'es fou, o preindrons oh'train à Ch'py dimainche o matin.

***

Ch'grand jour arrivé, Zulime et pis mi astiquchés comme des pompieus ein jour d'ervue o zétoèmes d'sus ch'quai d'el gare dé Ch'py ein atteindant ch'train. Zulime avoit ein capieu aussi heut qu'el tour ed Saint-Blimont, pis mi j'portais einne vieille glainne dains ein paigneu bis r'couvert d'ein viux chinoèr pour foaire quchuire a l'moaison d'ech cousin Baptiste.

Tout d'ein keup, vlo ch'train qu'il arrive. I gnavoit tellemeint du monde qu'je m'dis : Mon Dieu, trouverons-nous no plache. J'crie à Zulime :

— Attrape l'coin d'em n'houplande pis court derrière mi. Surtout, n'lache point.

O no mettons à courir comme o l'ein derrière l'eute d'ein bout à l'eute d'ech train, mais tout l'mondé étoit monté pis o n'avoèmes point coère trouvé d'plache. Pour comble ed guignon vlo l'queue d'em requinquette qui s'équeuque, pis Zulime s'étale comme ein bouzo. O zavons toutes les peines du monde pour l'erlèveu aveuc chu chef ed gare. Al'avoit idée qui gnavoit ieu ein accideint d'eqmin d'fer pis qu'al étoit écrasée ; al comptoit ses gambes pour savoèr si ann' n'avoit coère deux.

— Vite, qui dit chu chef ed gare ein ouvrant l'porte d'ein bieu compartimeint d'preumière classe ou qui gnavoit déjo quatre mossieux qui feumoètent des cigares gros comme em'fesse, monteuz-lo, pis n'bougeuz-pus.

O no z'installons d'no miux d'sus chés bieux coussins, j'mets min paigneu à côté d'mi, Zulime défoait sin capieu qu'étoit tou frinchollé

pis no vlo partis tout cantant sans rien dire. Chés gros môssieux qui gnavoit aveuc nous, nous faisoétent des méchants yux ein d'sous.

— Ch'n'est point d'el pieute bière qu'ech dis tout bos à Zulime, i zont tertous des quchots bouts d'reubains à leus boutonnières. R'tient t'n'haleine. N'feut point foaire d'méchants veints ein compagnie d'geins d'la heute.

Tout d'ein keup, vlo ein gros panchu qui s'met à se d'viseu aveuc les eutes.

— Oui, qui disoit, chu Préfet d'la Somme i foait tout ch'que j'veux. Chu Sous-Préfet d'Abbeville i n'jure eq par mi, i n'voit clair qu'par mes yux, j'n'ai qu'a l'veu min quchot doigt pis i s'met à g'nous. Etou, dains m'commeune ch'est mi qui foait l'pluie pis l'bieu temps.

— Mi étou, qui racache ein quchot roux qu'était ramonch'lé dains ein coin comme ein r'naird prêt à s'ejteu d'sus m'glainne qui qu'meinchoit à guérineu dains min paigneu. Min fiu il est à à l'école aveuc ein fiu à l'secrétaire ed môssieu Klotz, no ministre des finances. Si j'ai ein réactionnaire dains min pays qui bronche, min gosse l'dit à ch'ti lo d'chu secrétaire qui l'erdit à sin père qui l'erdit à chu ministre, pis s'n'affoaire est bientôt réglée !

— Mi, j'ai coère miux qu'o, qui dit ein grand déhanquché aussi long qu' d'ichi à d'main, qui r'bayait Zulime d'ein drôle d'air. Môssieu Poincaré ch'est ein cousin à l'cousin germain d'l'oncle d'el beau-père à l'fiu de m'tante Sophie. O compreneuz bien qui n'peut mi m'erfuseu rien. Quant o nos reincontrons o nos eimbrassons comme des frères, j'l'appelle par sin quchot nom, pis o nos tutoyons. Etous dains no famille, o sommes tertous décorés, pis si je n'sus point Préfet ch'est qu'ech n'ai point volu être l'domestique d'personne.

— Tout cho, ch'est d'la gnognotte, qui dit chu quatrième, ein bairbu qui passoit tout l'temps s'langue d'sus ses babeines, mi j'ai coère pu d'pouvoèr qu'vous. Etant gosse j'ai chuché l'meume lait qu'mossieu Fallières, meume qu'o mo raconté qu'comme chu jone présideint il avoit ein appétit du diabe pis chuchoit tout ch'lait à li tout seul, j'brayois tout l'temps, pis o zo été obligé d'm'acateu ein titi pour m'foaire taire. Etou, quant Armand il o été présideint, j'ai été l'vir, pis j'li ai dit : Tu sais, min copain...

Mais a ch'momeint-lo, vlo qu'o z'einteind ein carnage du diabe. Ch'était m'glainne qu'avait soulevé min chinoèr pis fichu l'camp. Al'étoit accrochée par lesardillons à l'bairbe d'el frère ed lait d'Fallières, pis faisoit ed détrèche ein bieu étron ganne d'sus les g'noux d'el cousin d'Poincaré. Quant à chu gros panchu, a mitant éborgné par ein coup d'aile, i n'y voyait pus qu'du fu, pis crioit à l'assassin.

— Rattrapeuz donc vo sale bête, qui m'dit chu quchot roux ein essayant d'dégrapilloneu l'glainne tojours creuchée à l'bairbe d'sin voésin qui trannoit d'peur comme einne feuille.

A ch'momeint lo, ch'train arrivait ein gare d'Abbeville.

J'dis à Zulime : Ouvrons l'porte pis filons, sans quoi o sommes dains des méchants draps. Aussitôt décheindus j'dis à mes quatre bonhommes ein r'feurmant l'porte :

— Atteindeuz einne minute, j'mein vos qu'cheur chu l'Préfet, Klotz, Poincaré, pis Fallières, mi j'peux rien foaire pour vous, ch'sus fermieu d'Monseigneur l'Duc d'Orléans. Jean RIGOLE.

L'amour du changement dans les tenues militaires

Sera-t-il vert d'eau, réséda, kaki ou gris bleuté, le nouvel uniforme de l'armée française, ou bien restera-t-il ce qu'il est, aux couleurs qui lui donnent son cachet national depuis plus d'un siècle ?

Les concours restent ouverts et les crayons s'agitent.

La revue de Longchamps en 1912, nous a présenté des spécimens variés sur lesquels les opinions diffèrent. La crise de l'uniforme bat son plein. Pas dangereux, il est vrai, et moins grave que tant d'autres, elle revient périodiquement sans amener de solution satisfaisante, paraît-il, puisque c'est toujours à recommencer.

Aussi, l'armée française est-elle légendaire en Europe pour la fréquence de ses changements de tenue. Et cela n'est pas d'aujourd'hui.

Bien que l'uniforme proprement dit ne date en France que de Louis XIV, et, pour préciser, du ministère de Louvois, on y avait déjà fait de nombreuses modifications avant la fin du règne de Louis XV.

On s'en amusait fort dans l'entourage très militaire de Frédéric II, ce roi guerrier qui avait fait peindre pour une galerie du château de Postdam une superbe collection des soldats de toutes les armées de l'Europe revêtus de leurs costumes distinctifs.

Personne n'ignore sa boutade de pince-sans-rire à l'ambassadeur de France un jour qu'invité à visiter la célèbre galerie, ce dernier s'arrêta tout étonné devant la peinture très académique d'un homme en costume d'Adam... avant la pomme.

— Ce primitif, lui dit Frédéric, représente l'armée française. Mon peintre attend pour le vêtir que vous soyez décidés.

Au dire de certains, les couleurs en usage actuellement en France, le rouge et le bleu, qu'il soit clair ou foncé, bleu de ciel ou bleu de roi, sont trop voyantes en campagne.

Il serait, pense-t-on, prudent de les remplacer par d'autres nuances neutres se confondant mieux avec le sol. C'est pourquoi ont été proposés : le vert, peu apparent dans les bois ou les herbages, le kaki qui se dissimule au milieu des terres labourées.

Mais comme l'effet en masse de ces nuances est peu gracieux et que, grâce à Dieu, nous ne sommes pas toujours en guerre, on a essayé du gris bleuté, puis d'une combinaison singulière de vareuse verdâtre accompagnée d'un pantalon rouge emprisonné dans des molletières de même drap que la vareuse sur l'ensemble desquels un humoriste s'est exprimé ainsi : on dirait des écrevisses mal cuites !

Bref, on tâtonne sans trop savoir en définitive où l'on veut en venir.

S'il s'agit de rendre moins visibles les agglomérations des troupes

ou les formations en masse, la première question qui se pose est celle-ci : est-ce donc là une nécessité plus impérieuse à mesure que croît la portée des armes à feu ?

Le contraire semblerait plus vrai. Ne répète-t-on pas à tout instant dans les milieux militaires que dans les guerres de l'avenir on combattra bien souvent sans se voir ?

Au surplus, le service en campagne d'abord, les grandes manœuvres ensuite, n'exercent-elles plus les troupes, fantassins et cavaliers, à utiliser toutes les ondulations et les moindres replis du terrain pour se mettre à couvert et se défiler des coups de l'adversaire ?

En adoptant des couleurs auxquelles nos yeux ne sont pas faits et ne seront pas habitués d'ici longtemps, il y a un danger dont, au dire des meilleurs tacticiens, on aurait grand tort de ne pas tenir compte ; c'est celui de voir se reproduire de cruelles méprises comme celles que nous avons eu à déplorer plusieurs fois au cours de la guerre de 1870, notamment à Coulmiers.

On se souvient aussi qu'à Rezonville la tenue des lanciers, et en particulier leur coiffure ressemblant beaucoup à celles des uhlans, leur a été funeste. Ils revenaient d'escorter l'Empereur à Etain et, en rejoignant leur corps, ils rencontrèrent les dragons allemands, les chargèrent et les culbutèrent ; mais pris eux-mêmes quelques instants après pour des Prussiens, ils furent sabrés à leur tour par les dragons et les hussards de la division Legrand.

Voilà un exemple frappant de la situation périlleuse dans laquelle peuvent se trouver, sur le champ de bataille, celles de nos troupes qui n'auraient pas un uniforme caractérisé purement français.

Les lanciers ont disparu, du moins en tant que corps spéciaux et leur arme, après avoir été supprimée avec eux, a été rendue à nos dragons. Rien de mieux que ces deux mesures.

D'excellentes raisons ont, à certaines époques, amené dans notre tenue militaire des changements justifiés. Le blanc, par exemple, qui fut la couleur d'une partie de notre infanterie, notamment des gardes françaises et auquel Napoléon avait essayé un moment de revenir en un temps où l'indigo était devenu très rare, fut abandonné, tant paraissaient horribles des vêtements blancs couverts de sang. En cela on a très bien fait. Mais, sous prétexte de rendre plus ou ou moins invisibles des troupes qui, si elles se trouvent à grande distance de l'ennemi seront, par le fait même, assez inaperçues et si elles sont, au contraire à proximité, seront éventées de quelque façon qu'elles soient habillées, ira-t-on les costumer, par exemple, en poils de lièvre ou en plumes de perdreaux parce que le gibier s'aperçoit peu dans les champs à condition toutefois qu'il ne bouge ?

Il est question de rendre aux officiers, mais aux officiers seulement, l'écharpe, souvenir de la monarchie. Le port de cet ornement réglementé pour la première fois par Henri II et variant de couleur suivant les corps, a été conservé, on le sait, jusqu'à la bataille de Steinkerque, en 1692.

Si on rend l'écharpe aux seuls officiers, serait-ce pour mieux les désigner comme but au tir de l'ennemi ?

Et nos crinières blanches, autre résurrection assez peu logique, seront-elles rendues aux fanfares et trompettes de cavalerie avec la

délicate et artistique pensée d'offrir nos musiciens comme point de mire aux balles.

On dit aussi que le shako a définitivement vécu. Qu'il repose en paix, je n'y vois rien à reprendre. Aussi bien est-il singulier que cette coiffure incommode et souvent ridicule, ait été conservée si longtemps. Elle nous est venue de l'Orient, ancienne toque tartare (qui se nommait shako) adoptée d'abord par les hussards (huczars) hongrois, sur la tête desquels elle fit le tour de l'Europe. Grâce aux prouesses de ces intrépides et audacieux cavaliers, elle devint la coiffure militaire par excellence. Ses modifications furent innombrables. Primitivement c'était un cylindre de dix à douze pouces de hauteur, orné d'une queue prolongée et voltigeante qu'on appelait la flamme. Il fut noir, rouge, vert, bleu. On lui donna ensuite la forme d'un cône tronqué ou renversé ; on le fit à couvre-nuque, à mentonnière, avec ou sans gourmette, avec plaque, sans plaque, à chevrons, en cuir, en feutre, en coton, en drap, en carton, en toile imperméable, à calotte, avec ou sans visière, à cocarde, à bourdalou, à pompon, à plumet, celui-ci placé à gauche, à droite ou sur le devant ! Apparu l'année 1792 dans l'armée française, le shako, à partir de 1806, servit de coiffure à toute l'infanterie, sauf à la garde qui avait et conserva le bonnet à poil.

Ce fut le shako à calotte élargie, creusée dans le haut, immortalisée par Charlet sur la tête des vieux grognards du premier Empire.

Depuis 1830, il s'était abaissée graduellement jusqu'aux dimensions modestes du dernier de cette famille de couvre-chefs remplacé momentanément par le képi rigide, puis mou.

On voudrait, à présent, doter l'infanterie et la cavalerie légère d'une coiffure distinctive de grande tenue ou de guerre par analogie avec celles que portent les cuirassiers et les dragons et l'on propose un casque dont différents modèles sont soumis périodiquement et depuis des années à l'appréciation des comités techniques.

En aurons-nous un et quand ?... Si le guerrier français de la galerie de Postdam a été vêtu depuis Frédéric II, ce que j'ignore, il a dû subir bon nombre de retouches et il y a grande chance pour qu'il soit encore recouvert de plusieurs couches de peintures ou tout au moins reste nu-tête pendant un certain temps.

Comte de B.

Proverbes et Dictons de Picardie

Comme la plupart des provinces de France, la Picardie a ses proverbes et dictons spéciaux, adaptés au caractère, aux mœurs, aux coutumes et au langage de ses habitants.

Certains de ces proverbes ont une originalité de terroir vraiment curieuse et il serait intéressant de les recueillir.

Certes, ils se transmettront longtemps encore de générations en générations, comme se transmet depuis des siècles le patois de nos *tïions*, mais quelques-uns d'entre eux tendent à disparaître pourtant, et c'est dommage, car ce sont justement les plus curieux.

Nous allons essayer de grouper ici, en les expliquant, quelques proverbes et dictons recueillis dans le Vimeu.

***

Boinne ernommée veut miux qu'cheinture dorée.
On ne juge pas les gens à l'apparence.

L'mort d'ein quchien ch'est l'santé d'ein leup.
Les mauvais profitent toujours des malheurs des bons.

Foait du bien à ein beudet i t'reindros des pets.
Le dévouement n'est pas toujours récompensé et la reconnaissance est un sentiment qui devient de plus en plus rare.

Ech qui vient d'rafle a sin vo d'rifle.
Bien mal acquis ne profite jamais.

Treinte six métiers, quarante malheurs.
Qui trop embrasse, mal étreint.

O n'o jamoais vu ein bieu pauvre.
La misère n'a pas d'attraits.

Quant o veut tueu sin quchien, o dit qu'il est einragé.
On trouve toujours des prétextes pour faire le mal ou pour se débarrasser des amis qui ont cessé de plaire.

Gno point d'sots métieus, gno qu'des geins sots.
Tous les métiers sont bons pourvu qu'on les fasse bien.

Filles ed' magneus, filles ed cabaretieus pis filles uniques, ch'est tout moyennes pratiques.
Ces demoiselles sont en effet toujours gâtées par leurs parents dès leur jeune âge et ne font paraît-il que des ménagères peu laborieuses. D'où vient ce dicton qui met les gars sur la réserve :

Quérieu sin fien au preu pis mairieu ses filles au loin ch'est l'moyen d'foaire des boinnes maisons.
Quand le cultivateur charrie son fumier dans des terres trop éloignées de sa ferme il perd en chemin le meilleur de son engrais : le purin. De plus, il a le désavantage de perdre du temps, de fatiguer

ses chevaux et d'user son matériel. D'un autre côté, quand on marie sa fille dans le voisinage, elle revient souvent à la maison paternelle, chercher les objets et les mille riens qui manquent toujours dans le début d'une mise en ménage. On comprend que ces petites visites intéressées n'enrichissent pas la maison.

Bos vert.
Pain ter.
Soupe à l'ognon.
Ruène moaison.

Mademoiselle A. Bout cite ce dicton bien connu dans son intéressant ouvrage « Notre Ancienne Picardie » et en donne l'explication suivante :

« Le bois vert brûlant mal, il en faut beaucoup pour chauffer, le pain tendre et la soupe à l'oignon étant très estimés, on en mange trop, de sorte que tout cela conduit à la ruine ».

Bieuté sans boineté.
Ch'est einne lumière sans clairté.

Ce proverbe rimé est encore cité par le même auteur.

Quand chu quchien foait alleu s'queue,
I foait cacheu ch'l'amoureux.

Quand un jeune homme entre dans une maison où il y a une jeune fille, si le chien lui fait bon accueil en entrant, les parents soupçonnent de suite que le gars a déjà dû se faire l'ami du chien, afin de pouvoir s'introduire dans la propriété pour conter fleurette à la belle.

Santé d'vieilles geins pis q d'ein piot éfant, gno point pus d'confiance à l'ein qu'à l'eute.

Ne vous y fiez donc pas, lecteurs.

Marius TOURON.

Nouvelle année

L'ANNÉE à peine se révèle
Dans le brouillard du lendemain,
Et de partout on tend la main
A cette Royauté nouvelle.

On lui demande de tenir
Les promesses des précédentes,
De récompenser sans punir,
D'arranger les choses pendantes.

On l'accable de vains placets
Relatant ce qu'on en espère,
Santé, plaisirs, maison prospère,
Et tant de rêves caressés !

— Que chacun t'interroge, Année,
Pour moi ton cours sera clément
S'il me rapproche longuement,
Des cœurs dont je suis éloignée !

A. BOUT.

2e Corps d'Armée à Amiens

Le lieutenant-Colonel en réforme Maurice-Georges Picquart ! 445

INFANTERIE

3e Division à Amiens

Général COQUET.

5e *Brigade à Saint-Denis*
Général *Verraux*
120e *à St-Denis*
Colonel Coste.
128e *à St-Denis*
Colonel Roques

6e *Brigade à Beauvais*
Général Cousin
51e *à Beauvais*
Colonel Bertaux
72e *à Amiens*
Colonel Toulorge
8e *Bataillon de Chasseurs*
Commandant Gibon-Guilheuc

4e Division à Compiègne

Général de FRAUTINIAU

7e *Brigade à Soissons*
Général *Delarue*
54e *à Compiègne*
Colonel Lavisse
67e *à Soissons*
Colonel Krieu

8e *Brigade à Saint-Quentin*
Général de Lartigues
45e *à Laon*
Colonel Lambin
87e *à Saint- Quentin*
Colonel Rauscher

CAVALERIE

2e *Brigade de cavalerie à Compiègne.*
Général *Rousseau*
5e *Régiment de Dragons à Compiègne*
Colonel de Lallemand du Marais
19e *Régiment de Chasseurs à Abbeville*
Colonel Hély d'Oissel

Corps de cavalerie en garnison dans la deuxième région. (ne faisant pas partie du 2e corps d'armée).

4e *Brigade de Cuirassiers à Noyon*
Général *Marette de la Garenne.*
9e *Régiment de Cuirassiers à Noyon*
Colonel X. (pas encore nommé)
2e *Brigade de Hussards à Meaux*
Général Leddet
2e *Régiment de Hussards à Senlis*
Colonel Carles de Carbonnières

ARTILLERIE

Général Bou, à La Fère, (général de Brigade).
Commandant l'artillerie du 2e corps d'armée.
17e *Régiment d'Artillerie à La Fère*
Colonel Aubrat
42e *Régiment d'Artillerie à La Fère*
Colonel Chastel
29e *Régiment d'Artillerie à Laon*
Colonel Marchant

TRAIN DES ÉQUIPAGES

2e *Escadron du Train des Equipages militaires à Amiens.*
Commandant Nayrolles.

SERVICE DE L'INTENDANCE DU 2e CORPS D'ARMÉE

Faisant fonctions de Directeur, colonel Gaillard.

RECRUTEMENT

Le lieutenant-colonel Bouteille, commandant.

GENDARMERIE

2e *Légion de Gendarmerie à Amiens.*
Colonel Dard.

28 *Août* 1912.

ÉDITION ROUERGATE

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Siège : 3, Chaussée d'Antin, PARIS

Président : H. Vaugeois ; Vice-Président : Ch. Maurras, Secrétaire général : Léon de Montesquiou ; Secrétaire délégué : L. Gonnet.

L'Action Française s'adresse au patriotisme quand il est conscient, réfléchi, rationnel.

Fondée en 1899, en pleine crise politique, militaire et religieuse, *l'Action Française* s'est toujours inspirée du sentiment nationaliste ; son œuvre propre fut de soumettre ce sentiment à une discipline sérieuse.

« Un vrai nationaliste, posa-t-elle en principe, place la patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions politiques pendantes **dans leur rapport avec l'intérêt national.**

« Avec l'intérêt national, et non avec ses caprices de sentiment.

« Avec l'intérêt national, et non avec ses goûts, ses penchants ou ses répugnances.

« Avec l'intérêt national, et non avec sa paresse d'esprit, ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels ».

En se pliant à cette règle, *l'Action Française* fut contrainte de reconnaître la rigoureuse nécessité de la monarchie dans la France contemporaine.

Etant donnée la volonté de conserver la France et de mettre par-dessus tout cette volonté de salut, il faut conclure à la monarchie ; l'examen détaillé de la situation démontre en effet qu'une renaissance française ne saurait avoir lieu qu'à cette condition.

Si la restauration de la monarchie paraît difficile, cela ne prouve qu'une chose : la difficulté d'une renaissance française. Si l'on veut cette renaissance, il faut aussi vouloir cette restauration.

Pour accroître l'efficacité de la propagande, pour être en mesure d'appliquer à la pratique, en toute occasion, les idées théoriques de l'*Action Française*, la *Ligue d'Action Française* a été fondée le 15 janvier 1905.

La liste des ligueurs n'est pas publiée. Des documents qui sont confiés à la Ligue, elle reproduit ceux qui à un moment ou à un autre lui paraissent intéresser directement le public, et sauf indications contraires, elle se règle également sur l'intérêt le plus général pour imprimer ou non les signatures ; bien entendu, tous les noms dont on demandera formellement la publication seront donnés sur le champ et tous ceux qu'on demandera de taire, soit provisoirement, soit d'une manière absolue, seront préservés de toute divulgation selon les convenances.

CONDITIONS

POUR FAIRE PARTIE DE LA

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Les Membres Donateurs paient une cotisation minimum annuelle de *50 francs*. — Les Membres Adhérents paient une colisation minimum annuelle de *3 francs*.

Les uns et les autres reçoivent une carte constatant leur affiliation à la Ligue et permettant d'assister personnellement à nos manifestations à Paris et dans les Provinces.

DÉCLARATION

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient,

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'Etranger. L'esprit républicain désorganise la Défense nationale et favorise des influences religieuses hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit Français.

Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, héritier des quarante Rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'anti-sémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité les libertés, la prospérité et l'honneur.

Alliance d'Action Française

Certaines personnes tout en étant favorables, en fait, soit au principe, soit aux effets de la propagande d'Action Française et tenant à l'encourager sans s'affilier à la ligue peuvent faire partie de l'Alliance d'Action Française. Elles ne signent aucune déclaration et payent seulement les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur, telles qu'elles sont énoncées précédemment. La carte de membre allié leur permet l'entrée à toutes nos manifestations. Dans ces conditions les membres alliés ne sauraient prendre part aux délibérations des sections ou groupes locaux de la ligue qui assument seuls la responsabilité des manifestations qu'ils organisent.

N. B. — Les personnes qui désireraient des renseignements détaillés sur un quelconque des organes de l'Action Française : Journal, Revue, Ligue. Institut ou sur la Nouvelle Librairie Nationale peuvent s'adresser à Georges Cahir, à Kermaria, par Villefranche-de-Rouergue.

Sectiond'Action Fran çaise du Rouergue

(*Fédération des groupes de la province*)

Président : Georges Cahir, délégué général de la ligue pour le Rouergue, à Kermaria, par Villefranche de-Rouergue.

Groupe de Rodez. — Secrétaire : Malaterre, 7, rue Carnus, à Rodez.

Groupe de Millau. — Secrétaire : Auziech, Avenue de Paris, à Millau.

Groupe de Villefranche. — Secrétaire : Conte, rue Mailhe, à Villefranche.

Sous-groupe de Decazeville. — Secrétaire : Albert Latapie, à l'Albrespic, par Decazeville.

Groupe de St-Affrique. — Secrétaire : E. Cournet fils, à St-Affrique.

Groupe de Dames d'Action Française. — Présidente : Madame de Barrau, à Gaillac d'Aveyron. — Secrétaire : La Vicomtesse Gaston de Butler, à Kermaria, par Villefranche-de-Rouergue.

Groupe de jeunes filles royalistes. — Présidente : Mlle de Butler, à Kermaria, par Villefranche-de-Rouergue. Secrétaire-trésorière : Mlle Boisse, de Black le Colombié, par Bozouls.

Dépositaires des ouvrages édités par l'Action Française et la Nouvelle Librairie Nationale.

Rodez : M. Celié, libraire, 1, rue d'Armagnac.
Millau : M. Vidal, libraire, Avenue de la République.
Villefranche : M. Conte, libraire, rue de Lorraine.
St-Affrique : M. Izard, libraire.

ARMÉE

122e de ligne à Rodez

Bureaux militaires

Recrutement : Avenue Victor Hugo, à Rodez.
Place : Boulevard d'Estourmel, à Rodez.
Sous-Intendance : Boulevard d'Estourmel, à Rodez

TABLEAU D'HONNEUR

DE LA

Section d'Action Française du Rouergue

HENRY CONTE et CALLIXTE RICARD, exécuteurs du procureur escroc Totti.

POL FABRE, condamné à 8 jours de prison pour avoir pris part à la correction infligée le 27 mars 1912, par les Camelots du Roi aux plébiscitaires, leurs insulteurs.

J.-B. VIDAL

Avenue de la République, à MILAU

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépositaire des Livres
de la Nouvelle Librairie Nationale

Machines à laver le linge

de la Société des ESPRESSS MACHINESS

Suppression complète de tout lavage à la main

Economie de 90 % — Conservation du linge, Temps, Combustible, Savon — **Economie de 90 %**

Pour tous renseignements, s'adresser à

Henry CONTE, rue Mailhe, à Villefranche-de-Rouergue

L'Action Française dans le Rouergue

Septembre 1911 — Août 1912

Nous écrivions à cette place il y a un an : grâce à la continuité de ses efforts la section d'Action Française du Rouergue a fini par faire pénétrer jusque dans les localités les plus reculées de la province les idées de salut du nationalisme intégral et le jour est proche où nul ne pourra plus les ignorer dans la région.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que les progrès réalisés depuis cette époque ne sont pas inférieurs à ceux obtenus précédemment et nous sommes heureux de constater que nos espérances n'ont pas été déçues.

Cependant, les circonstances ont été cette année peu favorables. Beaucoup de braves gens, en effet, qui en temps ordinaire suivent notre mouvement avec intérêt et l'encouragent même dans une certaine mesure deviennent hostiles à l'approche des élections et n'hésitent pas à contrecarrer notre propagande qui gêne, pensent-ils, leurs savantes combinaisons. Or, durant les cinq premiers mois de 1912 les élections se sont succédées sans interruption. Il en résulte que pendant cette période nous avons non seulement été privés du concours de nos alliés habituels mais nous avons eu en outre le regret de trouver un certain nombre d'entre eux dans les rangs de nos adversaires. Nos amis ne se sont pas laissé décourager par ces petites défections. Ils ont redoublé d'ardeur et le succès a répondu à leurs efforts. Il est vrai que si certains événements ont nui à notre propagande d'autres se sont produits qui l'ont grandement servie. Parmi eux il faut en citer trois qui ont été comme le pivôt de notre mouvement depuis le mois d'octobre 1911.

Le premier en date est l'affaire Totti. Nos lecteurs trouveront plus loin un récit détaillé de ce scandale républicain. Le magnifique succès remporté à cette occasion par l'Action Française a eu pour résultat de montrer à ses adversaires qu'elle était une force avec laquelle il fallait compter et seuls dans la région les conservateurs osent encore parler des gamineries des Camelots du Roi.

Le second est la fondation du *Midi Royaliste*. Grâce à ce journal admirablement rédigé et renseigné nous avons pu atteindre des milieux qui semblaient impénétrables.

Enfin, le troisième événement a été le Congrès rouergat d'Action Française qui s'est tenu à Rodez les 18 et 19 mai derniers.

De nombreuses questions furent discutées et d'importantes décisions prises au cours des deux réunions de travail auxquelles assistaient des représentants de tous les groupes de la province.

Pour clôturer le congrès, une grande réunion contradictoire eut lieu dans l'ancienne Salle des Œuvres. Les deux orateurs, Henry

de Bruchard et Charles Ebelot, exposèrent avec leur talent habituel le programme de l'Action Française. Aucun contradicteur n'osa monter à la tribune pour défendre la République. Avant de se séparer les congressistes envoyèrent à Monseigneur le duc d'Orléans une adresse de fidélité et de dévouement. Le Prince daigna télégraphier au président de la section la réponse suivante :

« Très touché sentiments exprimés par ligueurs réunis en congrès à Rodez que vous me transmettez, les en remercie vivement ainsi que vous-même.

Votre affectionné : PHILIPPE ».

Mentionnons rapidement les autres événements importants de l'année.

Le 21 janvier, le groupe de Villefranche fait célébrer une messe à la mémoire du Roi-martyr.

Le 4 août, le groupe de St-Affrique inaugure sa permanence.

Le lendemain c'est le tour de celui de Millau.

Enfin, au moment où nous écrivons ces lignes, le groupe de Rodez poursuit brillamment une tournée de propagande. Le 25 août nos amis étaient à Espalion, le 1er septembre ils seront à Marcillac, le 8 à Rignac, le 15 à Requista, le 22 à Naucelle. Nous ne voulons pas terminer ce rapide compte-rendu sans remercier les jeunes filles royalistes du Rouergue du concours dévoué qu'elles ont apporté à la section.

C'est grâce à la loterie qu'elles ont organisée à Rodez avec tant de succès que nos ligueurs ont pu avoir les subsides qui leur étaient indispensables.

Les résultats obtenus sont trop encourageants pour que nous n'envisagions pas l'avenir avec confiance et nous sommes convaincus que nous pourrons dans un an enregistrer de nouveaux succès.

Août 1912. GEORGES CAHIR.

Au Bon Marché

Léon MAURY

Boulevard de la République, St-AFFRIQUE

ARTICLES DE VOYAGE — OMBRELLES

PARAPLUIES — MAROQUINERIE

Pianos et disques de toutes marques

ISARD

Librairie - Papeterie

— SAINT-AFFRIQUE —

Dépositaire des ouvrages édités par la Nouvelle Librairie Nationale et de Ligue d'Action Française. o o o o o o o

Office d'Assurances

Incendie, Accidents, Vols, etc.

E. COURNET Fils

à St-AFFRIQUE

L'Affaire Totti

Tandis que les Camelots du Roi ne perdaient pas une occasion de jouer leur rôle de bons gendarmes supplémentaires, l'*Action Française*, de son côté, a souvent, au cours de cette année, rempli l'office de juge d'instruction et de ministère public supplémentaires. Ce fut contre les coupables que la magistrature du régime s'efforçait de couvrir au détriment des intérêts publics ; ce fut aussi en faveur des victimes innocentes que cette même magistrature complice laissait impunément exploiter et accabler. L'affaire Totti, qui a passionné le Rouergue, en est un exemple.

Le 19 septembre 1911, le Parquet de Villefranche-de-Rouergue faisait arrêter chez elle Mademoiselle de Butler, présidente des Jeunes filles royalistes du Rouergue, pour refus de paiement d'une amende encourue par elle à l'occasion des inventaires Cette mufflerie n'atteignit pas son but, car la vaillante jeune fille sut échapper aux mains des gendarmes. Mais le Procureur de la République Totti, qui en avait pris la responsabilité, connut les inconvénients d'avoir ainsi attiré l'attention sur lui.

Ce fut pour nous en effet l'occasion de révéler au public qui était ce singulier magistrat. Fortement documenté par nos amis de Villefranche : Henri Conte, secrétaire, et Calixte Ricard, trésorier de la section, et surtout par Maurice Tissier de Mallerais qui mena l'enquête avec une habileté et un dévouement infatigables, nous commençâmes notre campagne dans l'*action Française* du 6 octobre. Nous accusions formellement le procureur Jean Totti d'être un magistrat marron, joueur et perdu de dettes, il avait eu recours pour se procurer de l'argent aux moyens les plus condamnables. S'adressant de préférence aux gens sans défense : paysans, vieillards illettrés, femmes ignorant les affaires, veuves il leur empruntait leurs économies sur des garanties inexistantes. Utilisant son titre et ses fonctions de procureur, il décidait ses dupes par des promesses de services ou en les faisant chanter. Les rapports dont il était chargé sur les nominations d'officiers ministériels, les naturalisations, les transmissions d'études, etc., étaient favorables ou défavorables selon que les intéressés lui avaient consenti ou non des prêts d'argent. Enfin, l'action de la justice était suspendue par lui ou mise en mouvement d'après les mêmes conditions.

Totti ayait pris pour rabatteurs le banquier failli Phalip, le repris de justice Lagarrigue et l'ancien huissier Onrozat, devenu agent d'affaires véreux. Avec l'aide de ces individus, depuis huit ans qu'il était à Villefranche, le procureur marron mettait le pays en coupe réglée et le montant des sommes raflées par lui dépassait cent mille francs.

Nous avions en mains les preuves écrites de ses escroqueries et de ses prévarications. Nous publiâmes ainsi les lettres adressées par lui à une pauvre veuve qu'il avait l'intention de dépouiller, let-

tres qu'il s'était efforcé de recouvrer en la faisant menacer par les agents. Nous donnâmes ensuite la parole au ministre, le sommant de frapper le magistrat indigne ou de se solidariser avec lui. Le 9 octobre nous suspendîmes pour quelques jours la campagne afin de laisser au gouvernement le temps de s'informer et d'agir.

Nous la reprîmes le 21 octobre à la nouvelle de l'arrestation du banqueroutier Phalip dont on essayait de faire un bouc émissaire. Nous révélâmes comment ce rabatteur de Totti avait été, en violation formelle de la loi, sauvé par le procureur d'une condamnation pour escroquerie. Nous entr'ouvrîmes en même temps le dossier volumineux des affaires Totti Phalip. Derrière les escroqueries et la faillite de Phalip, il y avait les besoins d'argent de Totti.

Le procureur de Villefranche acculé essayait de payer d'audace. Au début il avait parlé de nous poursuivre. Puissamment appuyé par les politiciens républicains qui l'avaient fait inscrire au tableau d'avancement, par les Loges maçonniques, ce magistrat sectaire, qui avait pourchassé les catholiques aux Inventaires, bénéficiait encore d'une tolérance complaisante chez certains conservateurs de la région qui estimaient habile cette tactique. Depuis huit ans les victimes ne pouvaient trouver ni avocats ni huissiers contre le puissant procureur. L'Action Française déclara qu'elle serait pour ces victimes un avocat qu'on ne ferait pas taire, et, s'il le fallait un huissier qui exigerait toute la vérité.

A Paris, la presse dite d'opposition gardait un silence prudent, nous laissant courir les risques de cette campagne. Un seul journal républicain, *Le Rappel*, réclamait la lumière. Dans certains autres, le *Matin*, le *Figaro*, une défense de Totti s'esquissait. Le *Gil Blas* nous reprochait de manquer d' « aménité » à l'égard du prévaricateur et de l'escroc et demandait au Gouvernement de ne pas donner la tête de Totti.

Mais le 26 octobre, après que nous eûmes publié une nouvelle correspondance du procureur, qui contenait de véritables aveux, le gouvernement comprit qu'il était impossible de ne pas le lâcher. Une note officielle annonça que les premières justifications de Totti ayant paru insuffisantes, il serait soumis à une enquête.

A cette enquête, menée par M. Balmary, avocat général à la Cour de Montpellier, notre ami Calixte Ricard comparut comme témoin. Il en profita pour inviter M. Balmary à joindre au cas du prévaricateur Totti celui des prévaricateurs et des faussaires de la Cour de Cassation, et lui offrit le talisman.

Au bout de trois jours, le magistrat enquêteur fut suffisamment édifié. Le 31 octobre, une nouvelle note du ministère de la Justice annonçait que M. Totti, procureur de la République à Villefranche, était « relevé de ses fonctions en raison des faits incorrects imputés à sa charge ».

Le 5 novembre, nous donnâmes à Villefranche, avec Henri Vaugeois et Maurice Tissier de Mallerais, une réunion pour tirer la leçon de cette affaire. Elle eut le plus grand succès, mais les conservateurs s'abstinrent d'y paraître. Leur jalousie ne pouvait pardonner à l'*Action Française* d'avoir en trois semaines réussi à délivrer le pays du magistrat écumeur devant lequel ils s'étaient inclinés pendant huit ans.

Maurice PUJO.

DISTILLERIE MODERNE
du Rouergue

USINE DU RADEL

E. G. PASCAL
Villefranche-de-Rouergue

LA ROYALE VILLEFRANCHOISE
La Reine des liqueurs

AUX FLEURS DE LYS
Pianos — Musique — Librairie — Papeterie

Henry CONTE
6, rue de Lorraine — VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Appareils d'éclairage et de chauffage au Benzol

Dépôt des ouvrages édités par la N^le^ Libraire Nationale.

Grande Épicerie Moderne

C. TESTORY
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Expéditions franco dans tout le département à partir de **25** fr., sauf : sucres, cristaux et pétroles.

QUINCAILLERIE NOUVELLE

E. BARTOLI

Arcades Alphonse de Poitiers et rue de Lorraine, 2

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Vente sans frais à très petits bénéfices.

Alfred LANIÈS

Marchand-Drapier

1, rue de Lorraine et 2, rue Bories

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

INCENDIE - VIE - ACCIDENTS - BRIS DE GLACES

CELIÉ

1, rue d'Armagnac, à RODEZ

LIBRAIRIE - PAPETERIE

ARTICLES DE PIÉTÉ

Dépôt des ouvrages édités par la N^lle^ Librairie Nationale

La Chouannerie en Rouergue

(D'après : *la Révolution en Rouergue*, de MM. H. E. F. de Barrau.

Sous l'influence des innombrables *clubs* et *sociétés* de *pensée* reliés à l'organisation maçonnique ; grâce au nouveau mode électoral qui privait les Français de leurs cadres traditionnels (1) et les rendait accessibles à toutes les influences étrangères, les élections de 1789 portèrent aux charges électives une forte majorité d'avocats ou de procureurs entièrement gagnés aux idées de Rousseau. Cependant l'attachement de notre Rouergue pour ses rois n'avait pas diminué et nos pères terminaient leurs cahiers en chargeant leurs députés aux Etats-généraux de présenter au " Roi LOUIS XVI, RESTAURATEUR DES LIBERTÉS FRANÇAISES, l'hommage des sentiments d'amour, de fidélité, de dévouement et de respect dont ils étaient pénétrés envers l'héritier et le descendant d'Henri IV, dernier comte de Rodez. Si plusieurs députés furent traîtres à leurs mandats, nos aïeux n'ont pas oublié leurs protestations. Formés à l'indépendance par la pratique séculaire des franchises provinciales ou communales, attachés fermement à leur religion, dès les premiers jours de la Révolution, ils n'acceptent qu'en frémissant le régime nouveau. Les troubles causés par les excitations des clubs révoltent les plus fiers d'entre eux et les jettent dans une lutte furieuse contre ce régime qui s'annonce par *la grande peur* du 1er août, la suppression des franchises, les attentats contre le clergé et les brigandages sans nombre.

Au mois de février 1791 les catholiques de Millau ameutés, obligent le maire « patriote » Bourzés à donner sa démission. Ses partisans reprennent le dessus et les haines sont avivées ; à Rodez, à Espalion, à St-Geniez, à Laguiole, à St-Rome de Cernon des désordres éclatent du fait des *Amis de la Constitution*, troublent le commerce, amènent la misère, exaspèrent les populations. Le directoire du département fait appel à la force armée et impose des garnisons à toutes nos villes. Les grenadiers (régiment de Vermondois) poussent la révolte au comble par leurs violences et leurs bravades.

Tandis que des émigrations se produisent en masse, quelques royalistes exaspérés quittent leurs maisons, assoiffés de vengeance

(1) Voir l'étude de M. Cochin, Bulletin de la *Société des Etudes historiques*, juillet 1912.

et gagnent la campagne. Ce sont, au mois de décembre 1791, le maçon Levasseur de St-Geniez, son ami Bach dit *Marre*, l'avocat Plombat ; deux mois après ils sont imités par Noyral dit *Dauphy* de St-Affrique. Peu à peu se recrute ainsi l'état-major de la chouannerie du Rouergue : avocats, artisans prêtres, cultivateurs, anciens officiers, ils représentent bien toutes les classes de la population, chaque canton a les siens, les connaît, est tout disposé à les suivre. Ils vivent séparés, mais restent en relations reliés par de nombreux émissaires, aidés par toute une population complice. Comment les citer tous, ces chefs de village ou de petit bourg, qui pendant 10 ans vont lutter sans trêve contre des ennemis innombrables, traqués, pourchassés, vainqueurs, vaincus, rarement trahis, jamais découragés, féroces parfois dans leurs vengeances, mais toujours d'une bravoure chevaleresque, d'une hardiesse et d'une vigueur inouïes ?

Laissac a pour chefs Mercié, et Bastide-Bessière, St-Côme le chirurgien Santouly et Pons-Caylus, la vallée du Tarn obéit aux frères Souldo dits *Meilloux*, au prêtre Solier dit *Sans-Peur*, la vallée du Lot à Levasseur, à Pons-Conffoulens, la montagne aux frères Roux, au major de Salgues, émigré rentré.

Combien d'autres viendront avec leur commune entière se joindre à Charrié, participer au rassemblement des Palanges, attaquer les colonnes du général Viton ou du représentant Musset : Pourquery du Bourg, et Pourquery-Beaupré, Pons de Soulages, Coblat de Lapanouse, Rigal de St-Chély, Séguret, Marcillac, Thédenat, Dauphy.

La première organisation leur vint des fédérés du camp de Jolès (Ardèche) : là, le comte de Saillant avait réuni le 29 mai 1792 les gardes nationales royalistes du Vivarais, du Gévaudan, des Basses-Cévennes, il fut vaincu et fusillé le 12 juillet 1792. Mais des royalistes du Rouergue avaient été en relations avec lui, après sa défaite son confident le prieur Allié de Chombonas traversa nos régions et vécut quelques temps dans les montagnes de l'Aubrac où il fomenta des révoltes locales. Aussi, quand après la déchéance du Roi, la Convention prescrivit au mois de décembre 1792 de renouveler " *tous les corps administratifs municipaux et judiciaires comme gangrenés de royalisme* ", les émeutes, les révoltes ne tardèrent pas à éclater.

A Compeyre, les électeurs rossent le curé intrus et les " patriotes " accourus pour le soutenir, deux commissaires envoyés de Millau pour reprendre les opérations électorales sont poursuivis et s'échappent à grand peine avec le malheureux prêtre dont la maison est dévastée.

La Rivière, la Cresse, Agucssac prennent les armes ; à l'autre bout du département, Rignac, Cassagnes se soulèvent. 2 000 paysans accourent à Trémouilles pour s'opposer à l'arrestation des deux abbés Sadous ; aux sons du tocsin, ils pourchassent les gardes nationaux qui n'échappent que grâce à l'épaisseur des bois de Bonnecombe

Voici, la conscription militaire, bienfait tout nouveau pour nos

Rouergats, et aussi mal accepté que les premiers, à Pinet, à Rivière, à Rodez, à St-Victor, à St-Paul, à Crespin, à Mur-de-Barrez, à Estaing, à St-Chély les conscrits s'ameutent et arborent la cocarde blanche, gagnent les bois.

A St-Côme, les gendarmes sont expulsés aux cris de " Vive Condé ! Vive Artois ! (12 mars). A Lapanouse, sous l'inspiration du jeune avocat Coblat, la révolte a plus d'ampleur encore, elle dure plusieurs jours, et n'est réduite que par de nombreuses troupes (16 avril).

***

Pendant que notre département témoignait ainsi de son peu d'enthousiasme pour les " conquêtes de la Révolution " à Nasbinals en Lozère, le notaire Charrié, ancien député à la Constituante, royaliste ardent affilié à la vaste conspiration du Midi, se mettait en relation avec les royalistes du Rouergue et préparait activement un soulèvement.

Le 26 mai 1793 (prématurément, ce qui causera sa perte), il donne le signal de la prise d'armes et remporte à Rieutard un premier succès ; aussitôt, de tous les points du département, les paysans accourent, guidés par ces proscrits que la haine des Jacobins leur a désignés pour chefs.

Les claires nuits de Mai voient, par tous les chemins de la montagne, se hâter ses nouveaux guerriers, hommes, jeunes gens, vieillards. qui pour leur Dieu et leur Roi viennent de quitter les villages de la plaine, les hameaux perdus de la montagne, et vont, armés de quelques fusils, bien plus souvent de faux ou de bâtons, se mesurer avec l'armée républicaine. Aux croisements des chemins les rencontres se font, les villages se joignent ; au point de rassemblement les troupes sont nombreuses. Voici d'abord les paroisses de la vallée du Lot guidées par Santouly et Levasseur : St-Côme, Entraygues, St-Geniez, Mandailles, le Cambon, qui envoie 100 hommes sous la conduite de Roux-Valesque et de Marcillac, St-Chély qui a formé une compagnie dont les chefs sont Pons-Couffoulens et le maire Rigal.

Devant ces troupes, les soldats du directoire de la Lozère, ne tiennent pas et Charrié fait une entrée triomphale dans Marvejols, acclamé par la ville entière pavoisée de drapeaux blancs. On part sur Mende et voici qu'arrivent les renforts, la commune de Castelnau envoie sa garde nationale, Monestier, par une terrible marche forcée de deux jours, amène les troupes de la vallée du Tarn, Séguret l'a rejoint avec ceux du Sénéraguais, Mercié, qui accourait avec les gens de Laissac, a été retardé par les gardes nationaux, il leur a passé sur le corps et le voilà.

Aussi facilement que Marvejols, Mende a cédé aux troupes royales, mais les troupes républicaines dirigées de tous côtés sur les rebelles s'approchent. Une première armée remonte la vallée du Lot et arrive à Chanac, munie d'artillerie, bien armée, con-

fiante. Charrié court sur elle et le 30 mai à midi il la rencontre au Pommier.

« Chacun des soldats royalistes, racontait plus tard un acteur, n'écoutant que son courage, chargea l'ennemi comme dans une chasse au loup ». La lutte, très chaude dura jusqu'au soir. Pons-Conffoulens de St-Chély s'emparant de la hauteur de Chanac où se tenait l'artillerie ennemie, décida de la victoire. Armée régulière, gendarmes, gardes nationaux s'enfuirent éperdument dans toutes les directions, l'un des vaincus, toujours courant, arriva à Rodez le surlendemain, y apporta la nouvelle et tomba mort de fatigue.

Tandis que les administrateurs du département lançaient des appels dans toutes les directions, mendiaient l'appui de Castres, de Toulouse, d'Albi, mettaient sur pied une armée de 4000 hommes, Charrié ne savait comment profiter de sa victoire. Les autres départements entrés dans la conjuration n'étaient pas prêts, rien ne bougeait ; en pleine victoire, l'armée se sépara, les troupes regagnèrent leurs quartiers. Ces soldats improvisés, qui en 4 jours venaient de prendre 2 villes et de remporter 2 victoires, retournèrent à leurs charrues prêts à répondre à un nouveau signal.

Les troupes lancées de Rodez sous la conduite du général Viton traquaient férocement les plus compromis, la tête de Charrié était mise au prix de 6.000 livres, celle de Levasseur et de 10 de ses compagnons du Rouergue à 3.000 livres.

Avec les frères Roux et Santouly il regagne St-Côme, tandis que Solier, Sans-Peur, Pourquery. Séguret se dirigent sur la vallée du Tarn. On les y poursuit bientôt alors en deux nuits traversant la moitié du département, ils filent par Montjaux, le bois de Tries, les Palanges où Levasseur infatigable les rejoint. et tandis qu'on les cherche à Peyreleau, ils viennent en plein Rodez tirer de sa prison Cablat, le chef des insurgés de Lapanouse.

Chemin faisant ils exécutent sans pitié les délateurs ou les acquéreurs de biens nationaux qui ont la malchance de leur tomber sous la main. L'affolement des autorités est au comble, les envois de troupe redoublent. les Chouans se donnent de l'air. Le 3 septembre 1793, ils sont à Langogne s'efforçant de délivrer le prieur Allié qui vient de se laisser prendre. Ils apprennent la révolte de Lyon, le siège par Fouché, de la grande cité royaliste, ils partent par groupe de 10, de 20, de 30, traversent le Puy étonné, et ne s'arrêtent qu'aux limites du Forez en apprenant que Lyon vient de succomber. Nullement découragés, il se divisent en plusieurs bandes, et de l'Aubrac aux Cévennes méridionales tiennent les routes, harcèlent les troupes que l'armée des Pyrénées dirige sur Lyon.

Mais voici un projet nouveau : si l'on enlevait Rodez ; en quelques jours, mille hommes sont réunis aux Palonges sous le commandement de Pourquery du Bourg. Faute de rapidité dans la décision, le coup est manqué, on se rattrape en filant sur Arvieu et Trémouilles où les prisonniers arrêtés par les colonnes de Viton sont délivrés les " patriotes " repoussés.

Cependant Rodez a reçu des renforts, le pays est sillonné de co-

lonnes qui incendient les maisons, arrêtent les femmes à défaut des hommes, massacrent... Toute l'année 1794 est remplie d'exécutions, de déportations, d'incendies d'une part, et d'autre part de vengeances isolées, furtives, mais terribles.

Le 3 février, 9 insurgés sont exécutés, le 5 février, 7 encore, dans le courant du même mois 229 prêtres sont déportés, en Mai, nouveau convoi de 55 prêtres.

Cependant, les sympathies pour ces proscrits, ces hors-la-loi, ces vaincus n'ont pas désarmé : Pons du Bousquet est tiré de sa prison par le dévouement d'une toute jeune fille de Rodez, Comboulas de Grandmas, Cluzel d'Arques, de Barrau, de Carcenac échappent à l'échafaud, grâce à des dévouements semblables.

***

Quand vient l'an III (1795), le pouvoir de Robespierre s'est écroulé ; moins énergique, le gouvernement révolutionnaire donne des signes de faiblesse ; aussitôt, les proscrits toujours aux aguets sortent des bois et des cavernes où ils ont laissé passer, sans être découverts, les jours les plus mauvais.

Dominique Allié, le frère du fameux prieur de Chombonas leur envoie des instructions qui vont être leur règle pendant les 5 ans que durera encore cette guerre impitoyable.

« Les circonstances, dit-il, se montrent de nouveau favorables à la bonne cause ; au pouvoir de fer qui vient d'être brisé succèdent des hommes sans énergie, sans unité de vue, dont la marche inhabile et aveugle ne peut qu'engendrer les révoltes et préparer la restauration de la Monarchie ».

Mais une excessive prudence doit régler les mouvements des " fidèles de cette cause sacrée " ; aux insurrections opérées sur une grande échelle, vont succéder les attaques opérées « *sur le plus grand nombre de points possibles, par de petites troupes qui s'empareront des caisses publiques, provoqueront des désertions, atteindront enfin sans pitié pour un salutaire exemple les terroristes les plus compromis* ».

Plusieurs des chefs des premiers jours ont disparu, fusillés, guillotinés, d'autres ont émigré, quelques-uns ont déposé les armes, mais Levasseur est debout, prêt à reprendre la lutte; comme lui, le prêtre Solier, Mercier, les Bastide, les frères Pons et les frères Meilloux, Delbourg, ne demandent qu'à entrer en campagne.

Dès le début de Janvier 1795, Levasseur paraît aux portes de St-Geniez, soulève la population, enlève aux gendarmes et au bataillon de volontaires du Tarn, le prêtre Alazard qui était conduit à Rodez. Plusieurs gendarmes et volontaires laissent la vie dans cette affaire où Levasseur, grâce à la violence de son offensive, n'éprouve aucune perte. Quelques jours plus tard son lieutenant le jeune Joseph Valat, apprend qu'une compagnie des mêmes volontaires vient de s'installer à Mandailles annonçant que bientôt les Chouans *au-*

ront cessé d'exister. Dans la nuit même qui suivit leur arrivée, il les surprend avec 15 hommes seulement et les fait tous prisonniers avec leur capitaine. leurs lieutenants et les 3 commissaires, seul un sergent essaya de résister. Il est mort.

Valat emmène ses prisonniers fort penauds, se retranche au-dessus de Prades, dicte ses conditions au district et ne rend la liberté aux volontaires qu'après avoir obtenu entière satisfaction et leur avoir fait jurer de ne plus porter les armes contre l'armée royale.

Au printemps l'administration départementale tente un effort considérable dirige des troupes sur Laissac Sévérac, St-Geniez, et met en réquisition 200 gardes nationaux par canton. Peine bien inutile, soutenus par les sympathies secrètes ou avouées de la population entière, rapides, bien renseignés, insaisissables, les Chouans redoublent d'audace, multiplient les expéditions, se montrent partout de jour comme de nuit, frappent leurs coups impunément, et puis se trouvent comme par enchantement hors de la portée des troupes envoyées en force pour les réduire. D'Aubin à Laguiole, d'Aubrac aux rives du Tarn, de Sévérac à Rignac les « patriotes » tremblent devant la terrible justice de ses farouches gendarmes supplémentaires. Acquéreurs de biens nationaux, délateurs, pourvoyeurs de guillotine abandonnent en masse les campagnes. se réfugient dans les villes et ne parviennent pas à échapper aux vengeances. Le Chouan Mathat prend la peine d'aller lui-même, en plein jour, annoncer aux condamnés le jugement qui vient d'être porté contre eux et qui infailliblement sera exécuté. Le terroriste Gilbert Romes, de St-Geniez, est ainsi assommé à coups de bâtons ; Antoine Cassagnes subit le même sort, Palous, de Nuces, voit sa maison dévastée.

Sur de nouvelles instructions d'Allié, conseillant à ses frères d'armes de concentrer leurs forces « pour tenter des actions plus capables d'impressionner les populations de les entraîner et d'aider ainsi aux mouvements de Bretagne et de Vendée ». les bandes des vallées du Tarn et du Lot, celles de l'Aubrac se réunissent au bois de Gallinières ; en un jour elles se rendent maîtresses de Coussergues, de Laissac. de Montrozier, y accomplissent plusieurs exécutions et ne se séparent le lendemain qu'après une sanglante incursion à Lassouts.

De tous côtés les administrations implorent des renforts, se disputent pour retenir les garnisons. Sévérac demande des secours à Rodez, Rodez à Sévérac ; mais les troupes sont harassées, mécontentes impuissances au milieu de toute cette population qui protège les Chouans par son inertie tout au moins, quand elle n'applaudit pas franchement à leurs actes de vengeance Pour leur enlever des occasions de sévir, le département en est réduit à interdire absolument toute nouvelle vente de biens nationaux. Sous leur protection toute puissante le culte renaît et les prêtres peuvent impunément quitter leurs cachettes. L'administration est entièrement paralysée.

Seule l'arrivée du représentant Musset, et 2.600 hommes des troupes régulières détachées de l'armée des Pyrénées, avec artillerie

et cavalerie, rend quelque confiance aux Jacobins. Aux troupes régulières Musset ajoute 1.500 gardes nationaux réquisitionnés et livre une chasse effrénée aux Chouans dont l'audace reste la même. Le capitaine de gendarmerie Polmie a cru pouvoir, avec une troupe nombreuse et choisies, surprendre Levasseur dans les monts d'Aubrac. il ne réussit qu'à lui tuer 2 hommes et dut se sauver éperdument dans les gorges du Lot, poursuivi jusqu'aux portes de St-Geniez.

Ségur, à Flouin, aux portes de Rodez, à Castelnau près Mondailles, à Crussac, à Saury, à Anglars, à Aunac les exécutions de terroristes reprennent. les arbres de la liberté sont abattus, la cocarde blanche arborée. Il faut au représentant Musset de nouveaux renforts qui couvrent le pays entier de garnisons et de colonnes volantes ; mais les Chouans disparaissent un instant, puis aussitôt la vigilance de leurs ennemis endormie, ils sont sur pied et reprennent leurs exploits, jusqu'au moment où succombe Levasseur, l'âme de cette révolte, le chef incontesté des bandes.

Il est pris dans un guet-apens le 20 janvier 1796, quelques jours après une folle expédition poussée jusqu'au centre de la ville de St-Geniez où il pensa enlever la caisse publique ; il est pris après avoir 2 fois échappé sabre en main, aux troupes qui le saisissaient dans son lit..... Avec lui 5 de ses compagnons arrêtés après une lutte de plusieurs heures, et quand il ne leur reste plus une cartouche, sont dirigés sur Rodez. Le 30 janvier, tous les six sont fusillés devant la façade ouest de la cathédrale où l'on voit encore la trace des balles qui percèrent l'héroïque maçon « Droit au cœur, camarades, criait-il aux soldats qui apprêtaient leurs armes, droit au cœur ! Et vive le Roi ».

Quand il tomba, les " dames patriotes " de Rodez s'approchèrent et vinrent insulter le cadavre de ce chef de 30 ans, de cet ouvrier, qui, avec quelques centaines de paysans, avait pendant 2 ans tenu tête à plusieurs milliers de soldats et exercé sur 10 cantons une dictature redoutée.

***

La mort de Levasseur et la continuation du système des colonnes volantes et des garnisons portèrent aux Chouans du Rouergue des coups sérieux, et cependant, les bandes du Tarn, du Laissaguais, d'Aubin ne désarmèrent pas.

Dans le courant du mois de mars, Pons du Bousquet et Vaissières soulevèrent à nouveau la vallée du Lot, en germinal (avril) les rives du Tarn, du Lot, de l'Aveyron sont en ébullition. Les Jacobins recommencent à trembler, malgré les efforts du général Bonnet à la tête de la brigade de Vaucluse, qui finit même par désespérer de réduire ces infatigables ennemis et leur propose enfin un armistice comme faisait à la même époque Hoche à l'armée de Cadoudal. Quelques uns des chefs après avoir posé leurs conditions : vie sauve, restitution des biens, concluent le traité ; mais le prêtre

Solier, les frères Meilloux, Delbourg se refusent absolument à traiter avec le représentant de la République Ces proscrits. qui depuis plusieurs années vivent dans les bois. dans les gorges les plus sauvages, traqués comme des fauves, repoussent avec hauteur les ouvertures d'un gouvernement qui vient de vaincre l'Europe.... Leur intransigeance n'est d'ailleurs pas injustifiée, les Jacobins se chargent de le démontrer en assassinant bientôt, au mépris, de l'armistice, le Chouan Cornuéjouls et quelques mois plus tard. Mercié, le fidèle compagnon de Levasseur.

Pendant quelque vingt mois, le feu semble alors couver. et les deux partis sont épuisés, mais les Chouans ne sont pas tous morts. Il suffit de la rentrée dans le district d'Aubin, en 1799, du comte de Cassagnouse revenu d'émigration, assoiffé de vengeance, énergique, entreprenant et d'une audace sans bornes il suffit qu'arrive la nouvelle de l'insurrection de Toulouse pour faire surgir de tous nos villages de nouvelles bandes royalistes.

Au début de l'année 1800, contre les consuls tout puissants appuyés sur une armée qui a été victorieuse en 20 grandes batailles, les paysans des vallées rouergates reprennent les armes de tous côtés C'est que dans toute la France une réaction se fait, Frotté travaille la Normandie ; Georges, la Bretagne, Hyde de Neuville est à Paris, Lyon et Toulouse s'agitent, partout on escompte le retour prochain de ce Roi pour qui tant de sang fut versé depuis dix ans. Des négociations sont nouées autour des consuls ; derrière les négociateurs, il faut montrer des soldats. La confédération du Midi est réformée avec la Hte-Loire, l'Ardèche, la Lozère, le Gard, un conseil se réunit que préside Noyant, l'ancien compagnon de Charrié ; après une courte attente les hostilités sont reprises. 6 bandes se forment alors : Le prêtre Solier, qui est devenu le Chouan Sans-Peur, tient les rives de la Jonte et la frontière du Gard les farouches frères Meilloux entourent Millau et sillonnent le Larzac. Cassagnouse à Aubin. Battut et Mathat dans la montagne, Martin Moustache à Laissac dans les Palanges et le Lévezou se donnent la main, ils sont partout, infatigables, inaccessibles à la peur, à la pitié aussi, insaisissables, car tout le pays, par ses bois, ses montagnes, ses gorges, travaille pour eux et tous les paysans les soutiennent. Les caisses publiques de Millau et de St-Affrique sont enlevées, les conscrits retirés des mains de la gendarmerie ; 24, un jour. sont délivrés à Cayla du Larzac. Solié, 2 fois pris, est 2 fois arraché à la justice consulaire ; Cassagnouse vient en plein jour, dans son propre château, abattre l'acquéreur, et manger le dîner préparé pour ce malheureux ; partout le cri de « Vive le Roi » retentit de nouveau.

Pour réduire la nouvelle chouannerie, le Premier Consul cédant aux appels désespérés du préfet Sainttarent, couvre à nouveau le Rouergue de soldats et donne au général Tison de pleins pouvoirs, deux commissions militaires parcourent le département à la suite des colonnes, expédiant la justice en quelques heures. Il n'en faut pas moins un an entier pour venir à bout des derniers Chouans, qui, tout espoir perdu. harassés, traqués de gîte en gîte, ne cèdent jamais et veulent mourir les armes à la main.

Les frères Meilloux, qui ont recueilli les restes de la bande de Solier, massacré dans le Gard, sont fusillés l'un après l'autre, après s'être acharnés à tenir les bords du Tarn. Le furieux désir de vengeance et ces 8 ans de lutte sauvage soutenue sans interruption, avaient fini par pousser ces malheureux à de véritables brigandages. Mais où sont les vrais responsables ?

Cassagnouse, blessé 2 fois échappe 2 fois en tuant ses agresseurs, il finit, fusillé à bout portant dans une cabane où mourant il s'est réfugié. Mathat est tué sur l'Aubrac, Martin Moustache fusillé avec 7 de ses hommes, puis Battut, Lassale, Perié... L'ordre règne en Rouergue !

Pendant 15 ans une main de fer comprimera le pays et les guerres extérieures offriront un aliment à la bravoure aventureuse, mais après ces 15 ans quand est venue la Restauration et que Napoléon la menace, les collégiens de Rodez demandent des armes et veulent encore vaincre ou mourir pour le Roi. De jeunes bandes ont pris les armes et pour le Roi, tiennent le Lévezou. Levasseur, Solier, Pourquery, de Salgues, Cassagnouse n'étaient pas oubliées et leur sang restait fécond.

Après 120 ans gardons leur souvenir !

Ces héroïques soldats ne furent ni des généraux, ni des diplomates, ils ne surent pas toujours avoir de vastes conceptions, profiter de leurs nombreuses victoires et des magnifiques possibilités offertes par un pays où le relief lui-même combattait pour eux, où la terre natale était la meilleure auxiliaire de ses fils, où les sympathies leurs allaient toutes ; mais, ce pays, ils en ont arrosé tous les champs de leur sang bien rouge : *Longuis martyrorum, semen..!*

Est-il besoin de les expliquer ces hommes si nets et leur attitude ne vaut-elle pas toutes les phrases ? L'un d'eux cependant, et le plus représentatif, mit une fois son cœur à nu devant un témoin et traduisit vigoureusement les sentiments qui lancèrent dans une lutte à mort tant de nos jeunes hommes. Pour ceux qui demanderaient aux Chouans du Rouergue de se justifier, voici le discours de Levasseur :

Au plus fort de la chouannerie de l'an III, il reçut un jour à Coussergues la visite de l'abbé de Curières qui, mû par son inépuisable charité, venait implorer la pitié du chef de bandes en faveur d'un terroriste, acquéreur de biens nationaux et condamné à mort par les Chouans. Levasseur écouta son interlocuteur sans l'interrompre, et quand l'abbé de Curières eut terminé, il lui répondit :

« M. l'abbé votre démarche est généreuse ; je ne puis refuser, à
« votre caractère, à votre naissance, à notre communauté d'opi-
« nions ce que vous me demandez ; mais rappelez-vous que vous
« obéissez à un sentiment plus généreux qu'éclairé ; vous vivez
« sur les traditions d'un passé qu'on a renversé d'un ordre social
« qui n'existe plus ; les formes de la justice pour lesquelles vous
« gardez un respect superstitieux ne servent qu'à couvrir la suprême
« injustice. Les dominateurs de la France nous ont ramené aux

« lois primitives de la défense personnelle. Rien n'a été respecté « par ses hommes de violence et de rapine, n'ont-ils pas torturé nos « familles, égorgé nos parents et nos amis, saccagé nos maisons ? « Les trois quarts de la France n'ont-ils pas gémi sous leurs san- « glantes proscriptions ? et ils s'étonnent aujourd'hui que quel- « ques hommes de cœur cherchent à se venger de leurs outrages « et se révoltent contre leur infâme oppression.... Je n'étais qu'un « simple maçon, ils sont venus arracher mon marteau de mes « mains pour y mettre une épée ; je l'y maintiendrai jusqu'à mon « dernier souffle ».

Levasseur s'était animé par degré et parlait avec une éloquente violence, il continua sur un ton plus calme, mais avec une expression amère :

« Je vais reprendre, monsieur, ma vie aventureuse toute semée « de périls et de fatigues. Retournez dans votre château dont la « nation ne vous a point encore dépouillé mais dites bien à vos « amis de la noblesse ce qu'un homme obscur et sans nom ose ici « vous dire, que si au lieu de fuir la terre de France et d'aller se « faire abreuver d'humiliations à l'étranger ils fussent restés dans « leurs foyers et eussent donné des chefs à tant de braves qui ré- « clamaient en vain leur concours, vingt Vendées auraient surgi « dans le Royaume et peut-être alors la Monarchie aurait échappé « au naufrage.

« Dites aussi à tous ceux qui attendent humblement le pardon « de la République, qu'à l'heure qu'il est, quelques hommes du « peuple combattent cette République et préfèrent mille fois la mort « à la honte de courber le front devant elle ».

Levasseur tendit la main à l'abbé de Curières, et le laissa, profondément impressionné de ces nobles paroles qui venaient de résumer si bien le cri de tout un peuple, blessé, outragé, meurtri dans ses sentiments les plus profonds, dans ses intérêts les plus chers.

J. de Barrau.

FOIRES

du département de l'Aveyron

Arrondissement d'Espalion

Alpuech, 11 juin, 6 oct. — Aubrac, 20 mai, 27 juin, 20 juillet, 20 août, 15 septembre, 3 octobre.

Campuac, 3 janvier, 29 avril, 5 juin, 18 août, 12 sept., 2 nov. — Cantoin, 11 août, 23 sept., 23 nov. — Cassuéjouls, 5 janvier, lundi de Pâques, 4 novembre. — Castelnau, 14 janv., 26 avril, 24 mai, 22 juin, 29 novemb., 15 déc. — Cayrol (le), 15 avril, 12 septembre. — Cocural (Cne Huparlac), 15 janv., 29 avril, 25 juill., 6 déc. — Coubisou, 26 janvier. — Curières, jeudi gras, 26 mars, 14 octobre, 20 décembre.

Entraygues, 13 janv., mercredi des Cendres, lundi de la Passion, 25 avr., 15 mai, 15 juin, 1 août, 15 sept., 18 oct., 15 nov., 13 déc. — Espalion, 22 janv., lundi gras, mercr. av. les Rameaux et av. la Pentecôte, 10 juin, 5 juillet, 31 août, 4 oct., 11 nov., 11 décembre. — Espeyrac, 29 mai, 15 décembre. — Estaing, 18 janvier, 1er jeudi de carême, 5 avril, 2 mai, 25 juin, 13 août, 20 septembre, 23 octobre, 16 novembre, 9 décembre.

Fel (le Cne Enguialès), 25 mars, 1er décembre. — Florentin, 11 mars, mai, juin.

Gabriac, jeudi gras, 30 avril, 21 mai, 15 juin, 16 août, 18 oct., 18 et 19 nov. — Golinhac, 20 mars, 27 avril.

Huparlac, 11 avril, 8 novembre, 27 décembre.

Lacalm, 1er févr., 3 avril, mai, juill., 29 août, 7 oct., 3 nov. — Lacroix, lundi avant le 25 mars, 30 mai, 24 juin, 22 novembre. — Laguiole, 19 janv., mardi gras, samedi qui précède le dim. de la Passion, 12 avr., 8 août, 23 sept., 25 oct., 25 nov., 29 déc. — Las Bessades (Cne Montpeyroux), 13 avril, mai, juin, nov. — Lassouts, samedi après Pâques et 20 novembre.

Mandailles (Cne Castelnau), 12 avril, 17 juin, 28 oct. — Monastère-Cabrespine (le) (Cne Coubisou), 28 avril. — Montézic, 2e lundi de carême, 17 avril, mai, juin, 4 nov. — Mur-de-Barrez, 20 janv., 2e jeudi de carême, 1 et 2 mai, jeudi après la Pentecôte, 10 juill., 17 août, 30 sept., lundi avant la Toussaint, 11 et 18 nov., lundi avant Noël. — Murols, 25 février.

Nayrac (le), 7 janvier, février, mars, avril, mai, juin, 9 novembre.

Pierrefiche, 7 mai, 28 octobre. — Pouget-Jouve (le) (Cne St-Chély-d'Aubrac), 19 mai, 8 octobre. — Prades-d'Aubrac, 18 avril, 4 mai, 20 octobre.

Sébrazac, 27 mars, 3 décembre. — Soulages-Bonneval, 14 janvier, 21 avril, 20 novembre.

St-Amans, 8 janv., 1 mars, avril, mai, juin et 28 oct. — St-Chély-d'Aubrac, 10 janv., 2e mardi de carême, jeudi apr. la Pentecôte, 5 août, 16 sept., 14 nov. et 5 déc. — St-Côme, 2 févr., lundi de Quasimodo, 15 mai, 16 juin, 30 juillet, 15 sept., 15 oct. et 22 déc. — Ste-Eulalie, 6 févr., 12 mars, 10 mai, 20 juin, 19 sept., 6 déc. — Ste-Geneviève, 10 janv., 27 mars, 22 et 23 avr., 8 mai, 2 juin, 2 juill., 6 août, 14 sept., 9 nov. — St-Geniez, 20 janv., 1er samedi de carême, dernier samedi de mars, 27 avr., 18 mai, 11 juin, 15 juill., 26 août,

1er oct., 5 nov., dernier samedi de nov., sam. av. Noël. — St-Geniez-des-Ers (Cne Sébrazac), 2e jeudi de carême, 25 juin, nov. — St-Gervais (Cne St-Symphorien), 22 nov. et déc. — St-Hippolyte, 24 février.

Tesq (Cne Montpeyroux), 24 avril. — Thérondels, 18 mars, 20 avril, juin, octobre, novembre.

Villecomtal, 3 févr. et mars, sam. des Rameaux, 6 mai, 20 juin, 21 juillet, 25 août, 24 sept., 30 oct., 27 nov., 23 déc. — Vitarelle (la) (Cne Montpeyroux), 20 mars, 20 avril, 5 septembre, octobre, novembre.

Arrondissement de Milau

Aguessac, 23e jour du carême, 1er jeudi après Pâques, 5 novembre.

Campagnac, 8 janvier, lundi de Pâques, 2e lundi de mai, 1er lundi de juill., 6 oct., 15 nov. — Castelnau-Pégayrols, 2 novembre. — Cavalerie (la), 29 août, 24 sept. — Compeyre, 23 janv., 16 août. — Comprégnac, 20 novembre ; à Peyre (même commune), 8 janvier. — Cruéjouls, 10 octobre, 3 novembre.

Gaillac, 25 juin, 29 décembre.

Hospitalet (l'), 10 avril, 10 août, 4 sept., 10 octobre.

Laclau (Cne Vezins), 3 mai. — Lapanouse, 3 févr., 1er juill., 29 août, 28 oct. — Laissac, 8 janv. 15 févr., 15 mars, 23 avril, 16 mai, 8 juin, 12 juillet, 10 août, 25 sept., 12 octobre, 15 nov., 13 décembre. — Lavernhe, 6 juin.

Mauriac (Cne St-Laurens-de-Levézou), 22 oct. — Millau, 1er jour de carême 6 mai, 20 juin, 6 août, 10 sept., 28 oct., 15 nov. — Montjaux, 15 avr., 17 juin, 22 sept., 18 nov. — Mostuéjouls, lundi qui suit le 29 juin.

Nant, lundi des Rameaux, 11 juin.

Peyreleau, 14 mai, 25 septembre.

Recoules-Prévinquières, 25 janv., 8 mai, 14 sept., 25 oct. — Rivière, mardi, après le dimanche de la Passion. — Roque-Sainte-Marguerite (la), 16 sept.

Salles-Curan, 13 janv., 1er mardi de carême, mercredi après la Quasimodo, 25 mai, 23 juin, 22 juill., 2 sept., 14 octob., 7 novemb. — Sauclières, 16 mai. — Ségur, 17 janvier, 2 mai, lendemain de l'Ascension, 4 octob. — Séverac-le-Château, 15 janv., 14 févr., 6 mars, 25 avril, premier mercredi de mai, 18 juin, 27 juillet, 18 septembre, 18 octobre, 25 et 26 novembre, 16 décembre.

St-Bauzely, 21 janv., 15 mai, 26 août, 25 oct. — Saint-Georges-de-Luençon, 1 mai, 22 nov. — St-Jean-du Bruel, 7 janv., lundi gras, lundi après le 19 mars, lundi ap. le 26 avril, lundi apr. le 24 juin, 6 sept., 6 octobr., 4 nov., 6 déc. — Saint-Laurent-d'Olt, 12 avril, 23 nov., 28 déc. — St-Léons, 10 janv., 20 avril, 2 juin, 1 août, 12 sept., 6 oct. — St-Saturnin, 21 mars, 27 mai, 10 novembre.

Verrières, 20 mai, 25 juin, 25 août. — Veyreau, 7 juin. — Vézins, 14 juin, 17 juillet. — Viala-au-Tarn, 16 janv., 20 mai ; 5 nov. (à Coudols). — Villefranche-de-Panat, 20 janvier, 16 févr., 17 mars, 23 avr., 29 mai, 25 juin, 25 août, 24 sept., 11 novembre, 22 décembre.

Arrondissement de St-Affrique

Belmont, 13 de chaque mois. — Brasc, 20 févr., 16 avr., 24 juin, 20 oct. et 20 déc. — Broquiès, 4 févr., 22 mars, 6 mai, 13 juin, 30 juillet, lundi après le 14 sept., 18 oct., 13 déc. — Brousse, 13 janv., 2 mars, 14 mai, 23 nov. — Brusque, 12 janvier, 4 mars, 1er juin, 4 octob., 14 novemb.

Camarès, 18 de chaque mois. — Clapier (le), 22 août. — Combret, 1 mars, 1 juin, 1 sept., 1 et 28 déc. — Cornus, 14 mai, 19 septembre, 24 novemb. — Costes-Gozon (les), 11 mai. — Coupiac, 6 mars, avril, juin, octobre, décembre.

Fayet, 2 mai.

Laroque (Cne Fayet), 20 oct. — Laval-Roquecezière, 18 juin, 28 sept. — Lestrade-et-Thouels, 2 janv., 10 févr., 13 mai, 1er septembre.

Martrin, 16 février, 17 avril, 16 août, sept., novembre. — Mélagues, 15

avril, 15 juillet. — Montagnol, 25 juin, 4 nov. — Montclar, 15 janvier, 15 mars, 1er mai, 6 sept., 25 nov. — Montfranc, 1er avril, 2 mai, 9 juin, 22 sept. — Montlaur, 8 mai. — Montpaon, 23 avril, 29 septembre. — Murasson, 7 janvier, 7 juillet.

Plaisance, 25 janv., 26 avr., 1er août, 26 oct., 26 déc., — Pousthomy, 20 déc.

Rebourguil, 20 mai.

St-Affrique, 6 févr., 24 mars, 4 mai, 16 juin, 1er sam. d'août, 14 sept., 3 nov., 9 déc. — St-Beaulize, 26 mai. — St-Félix, 1er avr., 17 mai, 9 sept., 1er déc. — St-Izaire, 22 févr., 28 avril, 3 août. — St-Pierre-des-Cats, 11 sept. — St-Rome-de-Cernon, 5 janvier, 5 mars, 29 avril, 29 juillet, 1er sept., 5 octobre. — Saint-Rome-de-Tarn, 17 janvier, 1er mars, lundi de Quasimodo, 13 mai, 1er juillet, 11 août, 27 sept., 25 nov., 17 déc. — St-Sernin, 11 de chaque mois. — Saint-Sever, 16 janv., 30 avril, 25 juin, 4 novembre. — St-Victor, 18 mai, 4 décembre.

Tournemire, 26 mars, 28 août. — Truel (le), 16 mai.

Vabres, 7 janvier, 20 avril, 26 septembre.

Arrondissement de Rodez

Anglars, 1er janvier. — Arvieu, lundi de la Sexagésime, vendredi avant les Rameaux, 10 mai, 14 juin, 30 septembre, 25 novembre, 26 décembre. — Auzits, 2 janvier, 21 mai, 4 septembre, 22 novembre.

Baraqueville (Cne Vors), 23 janv., 18 févr., 26 mars, 21 mai, 16 juin, 30 août, 26 sept., 24 nov. — Barraque-de-Fraysse (la) (Cne Carcenac-Peyralès), 16 avril, 24 juill., 30 oct., et 12 déc. — Bezonnes (Cne Rodelle), 1er mardi de juin, 15 sept. — Bournazel, 9 janv., 13 févr., 7 mai, 12 juin, 17 août, 22 sept. — Bozouls, 1er lundi de carême, lundi de Pâques, 8 mai, 19 juin, 30 sept., 26 oct., 10 déc. — Bruéjouls (Cne Clairvaux), 1er janvier, 23 avril.

Calmont, 25 janvier, 5 mai, 4 octobre, 27 décembre. — Capelle-del-Vern (la) (Cne Escandolières), 16 mai. — Cassagnes-Bégonhès, le 11 de chaque mois. — Castelpers, 24 janvier, 24 juin. — Centrès, 6 janvier, mai et novembre. — Clairvaux, 4 février, 31 mai, 22 août, 27 sept., 2 nov., 26 déc. — Colombiès, 4 janvier, 28 mars, 17 mai, 14 nov. — Comps-la-Grand-Ville, 23 janv., 4 mai. — Conques, 2 janv., 16 juin, 20 août, 7 octob. — Cros, 29 avril, 20 juin, 20 septembre, 27 décembre.

Durenque, 3 février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, décembre.

Flavin, 27 janvier et 7 mai.

Goutrens, 20 janv., 15 mars, 24 avril, 25 juin, 25 août, 12 sept. — Grand-Vabre, 1er fév., 25 mars, 1er mai, 27 juin, 23 juillet, 28 septembre, 15 nov.

Lac (le) (Cne Vors), 15 janv., 6 mai, 6 juin, 11 août, 16 oct., 13 nov. — Lamothe, 12 janv., 12 mars, 14 mai, 12 juin, 12 sept., 20 nov., 18 déc. — Lédergues, 19 de chaque mois. — Luc-Primaube (Cne Luc), 13 février, 17 mai, 27 juill., 25 sept., 9 nov., 17 déc. — Lunel (Cne St-Félix-de-Lunel, 30 janvier, 20 mai, 12 juin, 12 juillet, 11 août, 3 septembre.

Mayran, 12 mai, 19 juin, 27 nov. — Marcillac, 19 de chaque mois, sauf en décembre où la foire se tient le 29. — Meljac, 1er mai. — Moyrazès, 20 janvier, 2 mai, 14 sept.

Naucelle, 23 de chaque mois. — Nauviale, 14 février, avril, juin, août, octobre, décembre. — Navech (le), (Cne Camjac), 9 janv., lundi de la Pentecôte, 1er sept. — Noailhac, 1er juin, 6 septembre. — Nuces (Cne Valady), 15 juin.

Pas (le) (Cne Druelle), 10 janvier, lundi de la Trinité, 25 oct. — Pont-de-Cirou (Cne Crespin), 15 janv., jeudi avant les Rameaux, 22 mai, 22 juill., 3 sept., 25 oct. — Pont-de-Salars, 1er févr., jeudi av. les Rameaux, 15 mai, 10 juin, 16 août, 16 sept., 25 oct., 15 déc., marché tous les lundis de mai et juin, pour l'espèce ovine et les animaux de boucherie. — Pradinas, 16 janv., 2e mardi de carême, 18 avr., 27 mai, 18 juin, 27 sept., 20 déc. — Pruines, 4 mai, 2 octobre, 15 décembre.

Requista, 7 juin et le 8 des autres mois. — Rignac, 14 mai et le 7 des autres mois. — Rodez, 1er lundi après la mi-carême, 30 juin, 9 sept. et 1er déc. ; foire pour les animaux de boucherie, les chevaux et les cuirs, 1er sam. de chaq. mois ; marché d'approvisionnement pour les animaux de boucherie, 3es samedis de janv., févr., mars, avril, mai et décembre.

Salles-la-Source, 12 mai, 18 juin. — Salmiech, 22 de chaque mois. — Salvetat (la), 8 et 24 janv., 17 août et le 8 des autres mois. — Sauveterre, mardi avant la mi-carême, 27 septembre, 26 novembre, 26 déc. et le 1 des autres mois. — Selve (la), 17 janvier, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 oct., 17 déc. — Sénergues, 5 févr., 15 mars, 10 mai, 22 juin, 21 novembre, 20 décembre.

St-Christophe, 14 janv., 13 mars, 27 mai, 13 juillet, 2 sept., 13 nov. — St-Cyprien-sur-Dourdou, 14 sept. et le 9 des autres mois. — St-Félix-de-Lunel, 28 janvier, lundi de Pâques, 5 juin. — St-Jean-Delnous, 5 janvier, 5 février, 29 avril, 5 juin. — Saint-Julien (Cne Rodelle), 28 juin, 8 novembre. — Saint-Just, 16 mai, 29 novembre. — St-Marcel (Cne Conques), 22 avril.

Taurines (Cne Centrès), 15 mai, 15 sept. — Tayrac, 1er février, 15 avril, 5 juin, 20 août, 5 octobre, 15 décemb.

Valady, 25 janvier, 15 décembre.

Arrondissement de Villefranche

Albres (les), 10 octobre. — Almon (les Junies), 18 juin. — Asprières, le 23 de chaque mois. — Autin, 17 janvier et le 5 de tous les autres mois ; marché aux grains le lundi et le vendredi de chaque semaine et les jours de foire.

Bar (Cne Bor-et-Bar, 26 janvier, mercredi avant les Rameaux, 27 avril, 25 mai, 1er décembre. — Bez (le) (Cne Naussac), 18 septembre.

Capdenac-Gare, 6 de chaque mois ; marché lundi et vendredi. — Capelle-Balaguier (la), 30 janvier, 30 mai, 8 sept. — Capelle-Bleys (la), 16 avril, 19 décembre. — Claunhac (Cne Salles-Courbaties), 12 janvier, 12 mai, 13 juin, 12 août, 1er déc. — Compolihat, 10 juin, 9 août, 27 sept., 17 déc. — Cransac, 11 janv., lundi après l'avant-dernier dimanche de chaque mois ; marché aux grains, les mardi et samedi de chaque semaine.

Decazeville, lundi après le dernier dimanche de chaque mois ; foire aux chevaux, aux mois de mai et sept. — Drulhe, 18 octobre, 27 décembre.

Firmi, 21 janv., mercredi de Pâques, jeudi après la Pentecôte, 8 août, 21 déc. — Flagnac, 20 janv., 6 mai, 20 juin, 22 août, 21 nov. — Foissac, 20 de chaque mois. — Fouillade (la), 28 janvier, février, mars, avril, mai, 23 juin, 28 juillet, août, septembre, octobre, novembre.

Galgan, 27 juin. — Gua (le) (Cne Aubin), avant-dern. lundi de février, 24 décembre.

Labastide-l'Evêque, samedi des Rameaux, 15 mai, 14 sept., 15 déc. — Lanuéjouls, 11 de chaque mois. — Livinhac-le-Haut, 13 mai, 18 nov. — Loupiac, 9 janv., mars, mai, juillet, sept. et nov. — Lunac, 13 de chaque mois et 6 mai, 25 juin, 30 septembre, 28 décembre.

Maleville, 19 janvier, 6 mai, juin, sept., 4 nov., 13 déc. — Martiel, 12 février, 12 avril, 16 mai, 12 juin, 12 août, 12 oct., 12 déc. — Marmont (Cne Morlhon), 1er mai. — Mémer (Cne Vailhourles), 12 janvier, 7 février, 12 mars, 7 avril, 12 mai, 7 juin, 12 juillet, 7 août, 12 sept., 7 oct., 12 nov., 7 déc. — Montbazens, 4 et 25 janv. et 16 des autres mois. — Monteils, 6 janv., 6 mars, 7 mai, 6 juillet, 6 sept., 2 nov. — Montsalès, 7 janvier, mardi de Quasimodo, 19 juin, 18 août, 7 novembre, 7 déc.

Najac, 4 janv., févr., mars, juill., 4 et 24 août, 4 sept., oct., nov., 4 et 5 déc., lundis de la Passion, des Rameaux, de Quasimodo et de la Pentecôte; marché le samedi.

Peyrusse, 19 février, avril, juin, août, octobre, décembre. — Prévinquières, 2 janvier, 21 avril, 2 juin, 25 octobre.

Rieupeyroux, 18 janv., lundi gras, mercredi avant la mi-carême, 25 avr., 20 mai, 20 juin, 4 et 30 juill., 28 août, 2 octobre, 5 novembre, 5 et 30 déc.

Salvagnac-Cajarc, 8, 18, 24 mai, 18, 27, 28 nov. — Salvagnac-Saint-Loup (à Gelles), 4 juin. — Sanvensa, 20 janvier, lundi de Pâques, 9 mai, 17 nov. Saint-André-de-Najac, 17 janvier, février, mars, samedi, de la Passion, 17 avril et mai, 4 juin, 17 août, sept. et oct., 18 novembre, 17 déc. — Ste-Croix, 4 janv., 4 mai, veille de la Fête-Dieu, 14 sept. — St-Julien-d'Empare (Cne Capdenac-Gare), 1er févr., 2 sept. — St-Parthem, 16 mai. — St-Salvadou, 16 janvier, mardi avant la Fête-Dieu, 20 oct. — St-Santin, 2 février, 10 avril, 2 juin, 23 novembre.

Vabre, 3 janvier, février, mars, mardi avant les Rameaux, 3 mai, septembre, octobre, novembre, déc. — Vaureilles, 2e lundi de carême, 27 avril, 22 juin, 4 août, 18 octob., 10 déc. — Vialarels (Cne Decazeville), 10 août, 9 sept. — Villefranche, 22 de chaque mois ; marchés-foires 1er jeudi de chacun des mois de janvier, février, mars, octobre, novemb. et décemb. — Villeneuve, 1er de chaque mois. — Viviez, 20 janv., 20 févr., 27 mars, 3e lundi de carême, 20 novembre, 20 décembre.

H. AUZIECH Père, Fils & Cie

MANUFACTURE DE MOULURES ET TOURNAGES

Bois d'ébénisterie et Construction

Spécialité de bois de noyer

ACHAT DE TOUS BOIS

ÉDITION DU ROUSSILLON

Fédération des Sections Catalanes
d'Action Française

Président de la Fédération. — M. Henri Bertran de Balanda, ancien officier de cavalerie.

Vice-Président. — M. Jacques Miquel, ancien commissaire de marine.

Section de Perpignan

(Janvier 1905).

M. André Despéramons, Président d'honneur.

MM. Henri Bertran de Balanda, président. — Laurent Campanaud, vice-président. — Alphonse Massé, vice-président. — N., secrétaire. — Maurice Carbou, trésorier. — François Bordo, bibliothécaire.

Sections du Nord

Bompas (Mai 1909). — MM. Laplane, président. — Marcel Barbé, vice-président.

Claira (18 mai 1911). — MM. Noël Cadène, président. — Th. Ripouill, vice-président. — Jacques Bonafos, secrétaire. — M. Roger, trésorier.

Espira de l'Agly (Avril 1911). — M. Barrère, président.

Saint-Laurent de la Salanque (Juillet 1909). — MM. Cadilhac de Madières, président. — Balalud de St-Jean, vice président. — Pomiés, secrétaire.

Pézilla-de-la-Rivière (27 juin 1911). — MM. Delhoste, président. — Marty Louis, vice-président. — Blanc, secrétaire.

Rivesaltes (Juin 1909). — M. Casimir Tribillac, Président.

Torreilles (Juillet 1909). — M. Fernand Bonzoms, président.

Villelongue-de-la-Salanque (17 mai 1909). — M. Etienne Ducassy, président.

LIQUEUR DU CANIGOU

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE & FLORAL

Spécialité de Bouquets en tous genres
Plantes d'Appartements — Arbres fruitiers et d'ornement
Jeunes plants variés
Tracé — Entretiens et Plantations de Parcs et Jardins
Grand choix de Chrysanthèmes à la grande Fleur coupée et en pot

Jean CLARA-PAGÈS, Horticulteur-Fleuriste
Route de Lassus (Au fond du Square des Platanes) — **PERPIGNAN**

Lisez et répandez

LE ROUSSILLON

Directeur politique : ANDRÉ DESPÉRAMONS
Rédacteur en chef : ALPHONSE MASSÉ

—o ORGANE ROYALISTE o—

1, rue des Trois-Rois & 1, rue des Cardeurs. — PERPIGNAN

A LA BONNE NORMANDE

Beurres & Fromages

Dépôt du CHOCOLAT SAINT-MARTIAL

Joseph Llobet

rue du Théâtre, 4, **PERPIGNAN**

LIBRAIRIE-PAPETERIE

ASSORTIMENT COMPLET DE MISSELS ET PAROISSIENS
Registres de tous formats - Fournitures de bureau - Reliures ordinaires et de luxe
Impressions en tous genres

-:- PY-OLIVER -:-

PERPIGNAN — 8 bis, Rue des Marchands — PERPIGNAN

Petits groupes du Nord.

St-Hippolyte. — MM. Emile Foxonet, président, Labroue, secr.
Baixas. — M. Petit.
Saint-Estève. — M. Jean Bache.
Ille-Vinça. — M. Antoine Estève-de-Bosch.
Peyrestortes. — M. Prosper Garène.
Pia. — MM. Maurice Foxonet, Ay.
Prades. — M. Dejan.
Salces. — MM. Henri Calmon, président, Izart, Musquère.

Sections du Sud.

St-André (1er juin 1910). — MM. Paul Bocamy, président. — André Rougé, vice-président. — Henri Durand, secrétaire.
Céret (15 janvier 1911). — MM. Rodolphe Bonet, président, — De Raymond, vice-président. — Albert Roura, secrétaire.
Corneilla del Vercol. — M. Henri Jonquères d'Oriola, président.
Elne (1er mars 1910). — M. Raymond de Lacvivier, président.
St-Genis des Fontaines (Fév. 1911). — M. Llobères, président.
St-Nazaire. — M. Joseph Escarra, maire.
Port-Vendres (Avril 1911). — M. Michel Reig, président.
Théza. — M. Jean Cambres, maire.
Villeneuve de la Raho. — MM. l'abbé J. Bénard, Antoine Barrère.
Prats de Mollo (Septembre 1911). — Président : Jules de Witwer de Froutiguen. — Vice président : Joseph Ribes. à la Preste ; Pierre Barnéda, menuisier à Prats. — Secrétaire : Joseph Pagès-Xatard. — Trésorier : Sylvestre Pagès-Xatard.

Groupe de Dames Royalistes.

Mademoiselle de Llobet, présidente.
Madame Albert Passama, vice-présidente.

Groupes des Jeunes Filles Royalistes.

Mademoiselle Renée Despéramons, présidente.
Mademoiselle Henriette Jonquères d'Oriola, vice-présidente.
Mademoiselle Marie Bertran de Balanda, secrétaire.

Camelots du Roi de Perpignan.

(section réorganisée le 9 janvier 1911).

Délégué de la Section d'Action Française : M. Alphonse Massé.— MM. Paul Vergés, président. — Raymond Fourquier, vice-président. — François Bordo, secrétaire-trésorier.

BUVEZ DU CANIGOU

LE DENTÉNOL

Dentifrice du Docteur VIDAL

A été reconnu dans les hôpitaux de Paris et de Londres le spécifique le plus efficace pour l'entretien des muqueuses buccales et la préservation des dents.

Préparation et Vente en gros : Etablissements WURLIN, à Paris

Dépôt général à PERPIGNAN :

PHARMACIE JOFFRE

ET DANS LES PHARMACIES SÉRIEUSES

Téléphone 1-02

HOTEL DE LA LOGE

Entièrement restauré à neuf
Chambres Touring-Club

Recommandé aux familles

F. GADEL

Propriétaire

Salle de Bains - Electricité - Chambre noire

PERPIGNAN

IMPRIMERIE DU " ROUSSILLON "

BARRIÈRE & Cie

1, rue des Trois-Rois
1, rue des Cardeurs

PERPIGNAN

Travaux de Commerce, d'Administrations
Thèses, Brochures, Publications périodiques

Editeurs de l'annuaire le " ROUSSILLONNAIS ", paraissant depuis 1811

Notes historiques sur le Roussillon

Influence exercée par les diverses invasions sur les mœurs et le caractère catalans.

Dans les études historiques, il convient de se défier de la tournure d'esprit qui nous fait ramener tout à nos états d'âmes du moment ; l'écrivain projette toujours forcément un peu de lui-même, construisant facilement ainsi des thèses, à priori ; et, comme on l'a dit, dans ce sens, les historiens sont toujours un peu poètes. Il faut se défier de ce subjectivisme, surtout lorsqu'on étudie une période dont les documents historiques proprement dits font défaut, et que l'on se trouve simplement en face de faits de l'histoire générale, sans textes locaux.

Ces réserves faites, on peut dire, pour le Roussillon, qu'avant la conquête romaine, on ne connaît pas d'une façon précise la nature exacte des populations du pays ; sont-ce des Ibères, des Phéniciens, des Celtes, des Ligures, ou bien un mélange de tous ces éléments ? Il ne reste aucun monument qu'on puisse réellement authentiquer, aucune sépulture ; et cependant, ces premières populations autochtones ont laissé comme trace de leur existence, beaucoup de noms de lieux-dits de la langue primitive, les uns composés, sous lesquels on trouve le radical primitif, (tels que Canig....), les autres monosyllabiques très anciens, (tels que : Err, Llo, Urr, etc...).

Les Romains, lors de la conquête des Gaules et de l'organisation de la Narbonnaise, ne s'implantèrent pas, à proprement parler, en Roussillon, à l'exception de quelques vétérans anciens soldats de César. — Ce furent les gens du pays qui, au contact romain, se latinisèrent de suite ; il se produisit chez eux un grand mouvement d'imitation, d'adaptation aux mœurs et usages romains, mouvement qui défigura jusqu'à leurs noms en y ajoutant des suffixes latins, par exemple la terminaison « *acus* » en Aquitaine, (Novempo pulanie) et « *anus* » dans la 1re Narbonnaise, (Septimanie), d'où dérivent les noms actuels terminés en « *an* ».

La vie romaine était une copie de la vie grecque, c'est-à-dire une existence de ville et non pas d'habitation des campagnes : vie de réunion, de théâtre, de forum. Tel est le caractère des mœurs

LA LIQUEUR DU CANIGOU, LIQUEUR DES FAMILLES

Aux Doigts de Fée

Ouvrages de Dames en tous genres

LINGERIE DESSINÉE ET BRODÉE

LAYETTES — DESSINS — FOURNITURES

PRIX MODÉRÉS

Rue des Augustins **PERPIGNAN**

L'AIGLE

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES

Contre l'INCENDIE

Fondée en 1848

Capital social
Réserves et Primes

50 Millions
de Francs

Sur la VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1873

Capital social et réserves

48 Millions
de Francs

Alphonse MASSÉ, Agent général

15, rue de la Cloche-d'Or, PERPIGNAN

latines. Au contraire, la vie des Gaulois, des Celtes, était une vie de gens quasi-barbares, vie tout entière prise par des préoccupations et des travaux manuels, comme celle des paysans de nos campagnes.

A cette époque, le Roussillon était dans ce qui constitue la plaine une région à demi-lacustre, non qu'il y eût des étangs à nappe d'eau profonde, mais simplement des bas-fonds marécageux, au travers desquels serpentait la voie postale militaire Domitienne : trois centres d'habitation jalonnaient la région latérale : Ruscino, Illiberis et Cocoliberis.

Lors de la conquête romaine, ce fut la grande propriété qui prit naissance ; la villa romaine ou gallo-romaine, (origine de bien de nos villages actuels) était la propriété d'un seul maître, ayant de nombreux esclaves.

Les soldats romains introduisirent le latin populaire, qui devint le bas latin et plus tard le roman, frère de la langue catalane et de ses sœurs, les idiomes néo-latins du midi, dont les différences locales allèrent s'accentuant.

Le pays était à cette époque très tranquille sous cette domination de Rome ; l'exploitation extensive des terres se faisait par grands domaines appartenant à de grands propriétaires habitant les villes, d'ailleurs peu nombreuses, ce qui facilita les spoliations plus tard par les Goths lesquels conservèrent les esclaves et les colons gallo-romains, ne remplaçant que les gens riches, maîtres de ces grandes villas.

Le municipe romain (il s'agit de celui de Théodose et de Justinien, et nullement de celui des Gracques si dissemblable) était tout à fait comparable à l'administration actuelle de nos départements et de nos communes, c'est-à-dire qu'il était constitué par une administration anonyme, impersonnelle, centralisatrice, très différente de la communauté d'habitants du moyen âge, dans laquelle on était solidaire, où on se connaissait et on s'entr'aidait.

Cette organisation dura jusqu'à Charlemagne, bien qu'un peu factice à cette dernière époque, et toute en façade. Les comtes sont les conseillers du prince (*Comes*).

Bien avant, vers le 4e et 5e siècles, le pays subit l'effet de cet événement extraordinaire que fut l'invasion des Barbares, immense déplacement de peuples descendus des hauts plateaux de l'Asie pour se diriger à travers les forêts de la Germanie, vers le midi.

Le caractère de l'invasion Wisigothique dans le Midi de la Gaule, fut relativement assez pacifique. Venus avec leurs femmes

LIQUEUR DU CANIGOU

Grand Bazar Parisien

F. DELBOURG

Boulevard du Castillet

(Entrée du Faubourg Notre-Dame)

PERPIGNAN

ON TROUVE DE TOUT

Maison vendant le meilleur marché

PRIX FIXE — ENTRÉE LIBRE

TRAVAUX D'ART

Sculpture - Marbrerie

Blocs et Sciages de toutes dimensions

Jean DAVANT

TAILLEUR DE PIERRES

Route de Prades

(*En face la Pépinière*)

PERPIGNAN

et leurs enfants, ils s'établissent côte à côte des habitants du pays, sans trop piller, conservant les colons et les cultivateurs gallo-romains, se convertissant rapidement au christianisme, et n'expropriant que les gros propriétaires romains, c'est-à-dire surtout les gens riches. Ces populations gallo-romaines étaient en général timides, craintives, ne connaissant pas l'usage des armes.

Toute autre fut l'invasion sarrasine au 8e siècle ; celle-ci eut le caractère d'une expédition militaire, ravageant tout, détruisant tout sur son passage. Elle dura relativement peu en Roussillon, à peine soixante ans. Barcelone fut prise par l'émir Abd-er-Kamhan et le Kalifat de Cordoue fût rejeté derrière l'Ebre.

Ecrasée, comme on sait, par Charles Martel dans les plaines de Poitiers, l'invasion Arabe fut refoulée par Charlemagne qui envahit la Navarre et la Catalogne et constitua au commencement du 9e siècle, la marche Hispanique ou de Gothie, sorte de vedette ou de district militaire destiné à surveiller la frontière et à repousser les attaques des Infidèles. Ce fut l'origine des Comtés de Barcelone, Urgell, Besalù, Empories, Roussillon et Cerdagne, lesquels, peu après, se rendirent indépendants et héréditaires, du 9e au 11e siècle. La borne limitative des Comtés d'Emporias, Besalù et Roussillon existe encore au Perthus, le long de l'ancienne voie Domitienne qui leur servait de confront.

Entre temps, les pirates du Nord, les Normands font des descentes sur les côtes. Le caractère de ces incursions est d'être intermittent. Les hommes du Nord rentrent dans leur pays aussitôt après. — Le Cartulaire d'Elue contient, à ce sujet, une charte bien curieuse, qui fait ressortir sous un jour déplorable l'attitude des « milites christiani » : c'est un compte-rendu fait par l'Evêque Udalgar au concile de Narbonne des misères de son diocèse par le fait de ces débarquements sur la côte.

Quoiqu'il en soit, le dernier comte de Roussillon en 1172, lègue le comté au roi Alphonse d'Aragon, bien que son fief relevât de la couronne de France. Le lien féodal devait être profondément relâché, comme l'indique le titre suggestif en latin barbare de beaucoup de chartes de l'époque, qu'on peut lire au cartulaire d'Elue : « Anno Domini... nesciente qui regnante in Gallia... ».

La Catalogne et le Roussillon avaient été en effet délivrés des Infidèles par les rois francs. L'Aragon, au contraire, ne fut délivré que par les populations soulevées contre les Arabes, d'où la création des trois royaumes chrétiens : Castille, Léon et Aragon.

La Maison Comtale de Barcelone, (la ciudat Condal, par excel-

BUVEZ DU CANIGOU

Raphaël PAGÈS

Secrétaire de la Section d'A. F. d'Elne

COURTIER EN VINS

ELNE

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRERIE

Horlogerie de Précision

P. SOULIÉ

18, rue Argenterie

Perpignan

Spécialité de BIJOUX en GRENAT FIN

Parures de Mariages de tout genre

PIÈCES SUR COMMANDE

PRIX MODÉRÉS — MAISON DE CONFIANCE

GARÇON ?... UN CANIGOU !...

lence) s'empare de la couronne d'Aragon; et ainsi fut consommé l'union de ce royaume au Principat de Catalogne.

Les rois francs, les comtes de Roussillon, notamment « Guifre lô Pilós » (le Velu), fondèrent et dotèrent beaucoup d'abbayes bénédictines et s'en servirent pour asseoir leur influence. (La Grasse et Fontfroide près Narbonne, St-Michel de Cuxa, Arles et plus tard St-Martin de Canigo au XI^e siècle).

Vers l'an 1000, on voit poindre l'idée qui devait présider à l'organisation féodale : les grands propriétaires romains avaient été dépossédés et remplacés par des guerriers qui ne cultivaient pas. Dans le pays rendu désert et vacant à la suite des invasions sarrasines, les faibles se réunissent autour des forts, c'est-à-dire les guerriers ; de petits centres d'habitations se fondent : hameaux, groupes d'anciennes villas romaines, dont quelques-unes, ayant absorbé les autres, devaient plus tard former nos villages actuels. il y avait seulement les hommes libres et les serfs. Les guerriers, les forts furent l'embryon de la première noblesse catalane, celle vraiment féodale, qui devait accompagner le roi Jacques à la conquête de Majorque, et qu'il ne faut pas confondre avec celle que l'on peut appeler la seconde noblesse des 15^e, 16^e et 17^e siècles, très différente de la première parce qu'elle n'a presque plus de pouvoirs politiques, mais simplement des titres honorifiques.

Le grand roi catalan est le roi Jacques, el « Conquistadó » du 13^e siècle, qui conquit Mallorca et Valence sur les Infidèles et constitua ainsi une sorte de confédération Catalane-Aragonaise. On connaît le stratagème patriotique qui donna lieu à sa naissance à Montpellier ; sa mère, Marie de Montpellier, était délaissée par son royal époux, le roi Pierre III, qui fut tué à la bataille de Muret.

De ce grand roi datent les cinq nobles barres catalanes de l'écu d'Aragon (Pals de sang sur fond d'or) des cinq nationalités catalanes : Aragon, Roussillon et Montpellier, Catalogne, Valence et Majorque.

De son successeur, le roi Pierre IV, date, à la suite de discussions pour la nomination des consuls de Perpignan, la distinction de l'état social de Perpignan en trois bras : 1° les burgés honrads ; 2° les mercaders ; 3° les ménestrals.

Au 13^e et 14^e siècles, Perpignan est extrêmement prospère ; il compte environ six mille feux, ce qui est énorme pour l'époque. Les Rois catalans respectent absolument les privilèges et franchises du pays : le Catalan d'alors se montre bien avec toutes les vertus de la race, actif, laborieux, utilitaire, esprit très précis, très

DEMANDEZ UN CANIGOU

Raymond FOURQUIER

1, Rue Corneille — **PERPIGNAN**

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

COMMISSION — CONSIGNATION

HUILES — CAFÉS — SALAISONS

SEUL AGENT
des **Biscuits Cauvy**
Confiserie de l'Orle
Bédarieux

Pâtes alimentaires
FERRAND RENAULT
Paris - Lyon - Marseille

SALON DE COIFFURE

Jacques COMES-ALAZET

22, rue Notre-Dame — **PERPIGNAN**

Parfumeries de toutes marques

Travail soigné — Service antiseptique — Prix modérés

FABRIQUE d'ECHELLES ET CHAISES

en tous genres

Cordages, Ficelles pour la Vigne et Rafia

LEMOINE

Avenue de la Pépinière
PERPIGNAN

judirique, très faiseur de contrats, en tout très apte aux affaires, au commerce des draps avec les échelles du Levant. (Le tableau de l'église St-Jacques est très suggestif à ce sujet) ; en somme, esprit plus positif que littéraire, caractérisé par beaucoup d'initiative. Perpignan domine toute la campagne : il possède des syndicats professionels très importants, dont les principaux sont les « hortolars » (jardiniers) et les « pareurs de draps » (préparateurs de draps).

C'est la belle période catalane très brillante, en avance sur tout le reste de l'Europe, à cette époque en plein moyen âge. On peut dire que dès le commencement du 15e siècle, le moyen âge était fini en Roussillon.

Quand arrive vers la fin du 15e siècle, la domination de la Castille, sans parler des guerres affreuses de Louis XI qui désolèrent le pays, l'influence du caractère castillan commence à se faire sentir : les mœurs et les habitudes commerciales se perdent. Le Castillan, en effet, est très militaire, ayant l'esprit de conquête il est très indolent en affaires : il vit chez lui et ne se mêle pas aux peuples voisins. Les rois de Castille fermèrent, comme avec un mur, la frontière française que les rois catalans avaient tenue si ouverte.

Avec Ferdinand le Catholique, la cour d'Espagne introduisit la pompe, l'étiquette, le cérémonial qu'elle tenait, du reste, des Italiens de la cour de Naples ; les questions de préséance prirent une grande importance. Ce furent ces idées espagnoles qui régnèrent au 16e siècle dans notre province ; elles étaient en opposition complète avec la simplicité des mœurs catalanes des 13e et 14e siècles et aussi avec l'activité commerciale de ces belles époques. Le duc d'Albe, gouverneur de la province et Gonzalve de Cordoue furent parmi nous les représentants les plus caractéristiques et les agents les plus actifs de cette influence castillanne.

A la conquête française, le Roussillon, bien déchu de son ancienne splendeur de l'époque des Conquistadors, abhorre le Castillan et voit d'autre part dans le Français, une sorte d'hérétique, un ennemi de ses croyances religieuses.

Les rois de France respectent d'abord les anciens privilèges. Les Jésuites furent, entre leurs mains, un grand instrument de francisation, tandis que que les Dominicains restèrent inébranlablement attachés à l'esprit espagnol.

La noblesse française, les officiers des armées de Louis XIV, très surpris par les vieilles idées catalanes sur l'organisation de

GARÇON ? UN CANIGOU-GLAÇON !

TISSUS EN TOUS GENRES

Nouveautés

LAINAGES

DRAPERIES

SOIERIES

Pierre Manaut

4, Rue de la Barre, 4 — PERPIGNAN

Toiles

LINGE de TABLE

Lingerie confectionnée sur demande

MAISON D'ABSOLUE CONFIANCE

On accepte les bons de l'Union des Commerçants

Au Grand Saint-Louis

Grand Magasin de Nouveautés

SOUVRAS-PASSET

Rue des Trois-Rois — PERPIGNAN

Confections pour Dames et Enfants. - Habillements pour Hommes sur mesure. - Meubles et Ameublements.

Lainages, Soieries, Toiles, etc., etc.

La Maison accepte en paiement les BONS de l'Union des Commerçants.

GARÇON ?... UN CANIGOU !...

l'état social, tournèrent un peu en ridicule ces mœurs archaïques et un peu solennelles ainsi que ces conceptions qui leur étaient si étrangères. On peut penser que cela eut pour effet de rendre les Catalans plus concentrés en eux-mêmes, moins liants, plus « vergonyós ».

En tous cas, les familles d'importation française constituèrent tout d'abord à Perpignan, une sorte de groupe, vivant en dehors de la « cité » comme jadis en Grèce, et dont les affaires n'intéressaient en aucune façon les familles de souche catalane. La fusion se fit très lentement : comparativement au reste de la France, le type de l'indigène, avec ses mœurs, ses habitudes, ses façons de penser et d'agir, persista longtemps après la Révolution. Ce n'est, en somme, que dans ces dernières années, que les moyens de communication de plus en plus fréquents, faciles et rapides, ont amené une fusion à peu près complète.

Nous tous, enfants de la terre catalane, bien que nous sentions à plein cœur la gloire et le bienfait d'appartenir à la grande France, n'oublions pas que nous sommes les fils de Guifre le velu « d'el Rey en Père » et de Jaime el Conquistadó !..

Ecoutons la voix de la terre et des morts : c'est celle de la race et au milieu de nos « mas » aux tuiles rouge si « chantantes », dans le ciel bleu, sur les bords de la mer Virgilienne (mare nostrum), évoquons le passé, ses légendes, son histoire, ses chansons du berceau (floreles de san Joan, Montanyas regaladas, lo Pardal), ses grandes traditions religieuses et redisons pour la Terre natale, la vieille chanson d'amour qui des lèvres descend au cœur :

« d'elb llabès baixan fins adin d'él cor
« à niit fosca sentin l'aeé de l'aymado ».

Jean BERTRAN DE BALANDA.

LA LIQUEUR DU CANIGOU, LIQUEUR DES FAMILLES

CORDERIE ÉLECTRO-MÉCANIQUE SAINT-ROCH

Veuve Pierre SOUVRAS

11-12, Rue de la Fusterie, **PERPIGNAN**

Maison fondée en 1820

Manufacture d'Espadrilles et Cordages en tous genres
Spécialité de CABLES en chanvre et acier
pour Camionneurs, Entrepreneurs et Propriétaires
Ficelles de toutes qualités

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Usine et Ateliers à Saint-Roch-Banlieue — PERPIGNAN.

CONFISERIE & FABRIQUE DE TOURRONS, NOUGATS

Vincent DAUNER

Rue de l'Argenterie, 25. — **PERPIGNAN**

(Maison à la JUNQUERA (Espagne)

Spécialité de Tourrons, Nougats, Fruits confits, Bonbons fins.

Expédition de Colis postaux pour tous pays

PRIX RÉDUITS

Pâtisserie - Confiserie - Glaces

E. SOLÈRE

23, Rue de la Barre — PERPIGNAN

Pâtisserie du jour exclusivement au beurre — Maison la mieux assortie de toutes nouveautés — Pâtés froids
Vins fins et Liqueurs — Expéditions en tous pays

Téléphone 2-05

Le Vallespir

Deu y Rey

(Souvenirs de chez nous)

— Puisque vous êtes de nos idées, monsieur Xavier, je vous considère comme un enfant de plus dans la maison. — L'on va donc me faire, comme tous les jours, la lecture de quelques passages du journal. Désormais mes yeux sont trop vieux et trop fatigués pour suivre l'histoire de la cause de nos Princes — Ces enfants sont gentils — Ils me font la lecture. — En retour je leur raconte des histoires, surtout celles de ma jeunesse, un passé déjà lointain.

Et, comme tous les jours, l'aîné d'une belle et nombreuse famille, un adolescent brun, vif, dégagé, un type accompli de notre fière race catalane, commença la lecture du "*Roussillon*". Depuis bien longtemps, depuis sa fondation, notre vaillante feuille royaliste fournissait la matière d'une lecture en commun à ces campagnards aussi tenaces dans leur attachement au principe monarchique que dans leur amour pour la Terre. Ces deux sentiments ne procèdent-ils pas l'un de l'autre ?

La lecture quotidienne avait contribué à entretenir l'espoir de l'ordre royal chez ces ruraux. Tour à tour elle avait déroulé des heures sombres, décourageantes, et des heures d'espérance, victoires partielles ou éphémères ou bien encore, depuis quelques mois, l'histoire d'un superbe renouveau royaliste.

Aujourd'hui, le "*Roussillon*" rendait compte du pèlerinage national de Lourdes : nombreux miracles obtenus, cérémonies grandioses, opérations policières entreprises contre les Camelots du Roi pour leur disputer le droit de prier en liberté. Il soulignait la correction méritée infligée aux pauvres bougres de quarante sous envoyés par des francs-maçons aux abois, car la République par les politiciens qui en sont l'essence, au lieu de respecter ces immenses foyers de moralisation, les grands centres de pèlerinage, a fermé les uns et persécuté ceux qu'elle n'a pas eu la force de détruire. Par un mouvement logique et aujourd'hui bien démasqué, la substitution a été tentée partout de la religion génevoise et démocratique à la religion catholique romaine. L'entreprise a été ratée. Lourdes et ses foules innombrables est une perpétuelle preuve de cet échec. La bonne Vierge voulait sans doute qu'il existât aussi dans les temps modernes un lieu de pèle-

Au Louis XV

Joseph SOURRIS Fils

Bottier

5, Place Laborie. — **PERPIGNAN**

Voir ses Modèles *Voir ses modèles*

Téléphone 5-06 **Maison fondée en 1880**

Houilles, Anthracites, Agglomérés & Cokes

Briquettes pour l'Eclairage

Alexandre LESIRE

AGENT GÉNÉRAL DE CHARBONNAGES

Successeur de DEBOHER Aîné

Cours Lazare Escarguel — PERPIGNAN

-: ENGRAIS :-

Spécialité de Cuivres & Soufres

COURTAGE DES VINS

BARBÉ Marcel

à BOMPAS (Pyrénées-Orientales)

rinage mondial pour y répandre sur les corps et plus encore sur les âmes misérables, souillés dans des sociétés perverties, la grâce de si nombreuses régénérations.

Mes hôtes applaudissaient au courage des catholiques qui affrontent les coups et la prison pour la défense de leur foi. Les chevaliers de Jeanne d'Arc, les justiciers de l'insolence juive recevaient un juste tribut d'admiration. Et, dans l'atmosphère paisible de cette grande cuisine de campagne, la narration de nos manifestations de la place publique accompagnée seulement du pétillement d'un énorme feu clair et du chant d'une marmite continuellement « en danse », était à la fois solennelle, attendrissante, grave et fortifiante. Au récit des actes les plus énergiques, je vois de jeunes visages s'animer, des petits poings se serrer, des yeux purs prendre un regard farouche. L'on rappelle le drapeau national piétiné sur la place du Théâtre Français à Paris.

— Si nous avions été là avec nos fusils de chasse s'écrie le lecteur de tout à l'heure devenu subitement un homme, nous les canardions comme des lapins ! Je sens s'exhaler l'âme valeureuse de la race dans ce nouveau : Que n'étais-je là avec mes Francs ! que prononçait jadis le roi Clovis au récit de la Passion.

— Certes, disait maintenant la vieille grand'mère, nos jeunes amis des grandes villes sont admirables et il ne faut pas leur marchander nos encouragements. Mais, nous aussi, dans ces montagnes, nous avons connu de superbes dévouements. Ils ont été d'autant plus méritoires qu'ils demeureront toujours ignorés et que le triomphe des idées n'est pas venu les récompenser. Que de braves garçons de par ici ont travaillé, lutté, exposé leur vie pour un principe. L'intérêt national français n'y était même pas toujours lié. Ainsi dans les guerres carlistes ? Que de souvenirs ! Il me semble voir encore réuni dans notre « salle » l'état-major du prince. —

— Ah, oui ! bonne-maman, racontez-nous l'histoire du général dans la chambre des bonnes.

Il n'en fallait pas tant que cette prière naïve de deux lèvres roses accompagnée de celle de grands yeux limpides. La vieille dame commença pendant que le cercle se resserrait encore sous le grand manteau de la cheminée où un domestique apportait une nouvelle et énorme bûche de chêne.

« C'était pendant la première guerre carliste, la plus cruelle. Nos malheureux amis d'Espagne étaient traqués comme des bêtes féroces, chaque jour des fugitifs passaient ici, à la métairie, pour demander un refuge, un secours ou la simple indication d'une retraite sûre. Mon mari — Dieu ait son âme — était connu de tous les chefs du parti pour ses ardentes opinions royalistes et son attachement aux princes légitimes. Nous travaillions de notre mieux à secourir les pauvres émigrés et à les cacher aussi, car

GRAND BAZAR

& Nouvelles Galeries

Armurerie — Rayon spécial
Articles de Paris — Maison la mieux assortie
Articles de Piété — Assortiment complet
Bonneterie — Bon marché absolu
Chapellerie — Articles sacrifiés
Chemises — Articles de toutes sortes
Couronnes — Choix immense
Cycles — Accessoires des 1res marques
Fourrures — Assortiment complet à tous prix
Ganterie — Gants peau, laine, jersey et autres
Lingeries et Dentelles—Voilettes dentelles tous genres
Lits en fer — Lits fer et cuivre à tout prix
Mercerie — Comptoir spécial
Papeterie — Toute la papeterie
Parapluies — Parapluies, ombrelles nouveautés
Photographie — Rayon spécial
Poterie et Faïence — Visitez nos sous-sols.

les autorités françaises les recherchaient pour les chasser du territoire. Très souvent nous avions des alertes, soit que la présence dans nos parages de quelque chef de marque ait été signalée et que les soldats français vinssent à sa recherche, soit que des espions espagnols parcourussent les campagnes pour reconnaître les fugitifs.

Un matin arriva don Carlos lui-même. J'aurai toujours le souvenir précis du noble prince au visage très doux, au teint brun très accentué, aux belles moustaches et aux larges épaules. — Il ne resta que quelques heures. Pendant un long conciliabule avec mon mari et les partisans qui l'accompagnaient, on décida de conduire le prince plus loin, jusqu'à une propriété d'amis également dévoués. La nôtre était trop rapprochée de la frontière et de la garnison voisine. Quelques officiers de la suite devaient séjourner ici et communiquer avec les fidèles.

Le point capital était maintenant de faire parcourir à l'illustre exilé la zone dangereuse, de gagner la cachette choisie. Toutes précautions furent prises.

Le départ eut lieu au milieu de la nuit. Je vois encore les adieux des officiers qui vont demeurer chez nous, les préparatifs, le petit groupe de cavaliers s'enfonçant dans les ténèbres. Votre grand-père les accompagnait avec quelques amis dévoués pour servir de guides. Je tremblais à la pensée de tous les accidents qui pouvaient survenir à la petite troupe à travers un pays surveillé, des chemins difficiles et qu'il fallait encore quitter souvent pour éviter postes et patrouilles.

Grâce à la protection du ciel et au pied montagnard de nos braves poulinières, le but principal du voyage fut atteint sans incidents, mais pendant la nuit suivante, nos hommes qui revenaient par ici furent victimes d'une rude attaque au mauvais passage de Las Sitges. A cet endroit, la vallée se resserre en un étroit défilé alors encombré de rochers, modifié depuis par la construction d'une nouvelle route. La profondeur de la gorge, son obscurité accrue encore en ce temps-là par une végétation vierge, l'éloignement de toute habitation rendaient le lieu particulièrement propice aux guet-apens.

Les nôtres sont justement au milieu du passage quand retentit le cri des Espagnols : Alto ! Alto ! Dix hommes bondissent du fourré. Que faire ? Lutter contre un ennemi deux fois supérieur en nombre, bien armé, non gêné par des chevaux ? C'est folie. Tourner bride ? Il est trop tard et l'étroitesse de la vallée ne permet aucune fuite rapide. En un clin d'œil nos cavaliers, abandonnant leurs montures qui s'enfuient de ce côté, disparaissent dans les broussailles. Une terrible poursuite s'engage. C'est don Carlos ! crient les Espagnols. Vain espoir ! A un certain moment les poursuivants n'aperçoivent

Maison fondée en 1852

Médaille Argent et Or
o Diplôme d'Honneur o
o o Membre du Jury o o

Carrosserie Taurinya Frères

VOITURES ATTELÉES
ACCESSOIRES

Carrosserie Automobile

Rue de la Banque, 10 — Place de Catalogne

TÉLÉPHONE 3-78 TÉLÉPHONE 3-78

CONSTRUCTIONS — RÉPARATIONS — PRIX MODÉRÉS

CAZOTTES, tailleur

POUR

Civils & Militaires

UNIFORMES, LIVRÉES, COLLÈGES

Broderies en tous genres

Perpignan

11, Rue de la Barre, 11

plus personne devant eux. L'ennemi a disparu. Pas un bruit dans la nuit obscure, impressionnante. Connaissant les moindres particularités de la montagne, les hommes de chez nous se sont réfugiés dans une grotte, tandis que les deux plus agiles ont gagné la montagne au pas de course. Les espagnols, d'ailleurs facilement accessibles aux idées de sorcellerie, se croient le jouet d'un rêve. Certains parlent déjà d'abandonner la partie, d'autres fouillent le bois sans conviction. Ils se concertent encore quand tout à coup un bloc énorme roule des pentes voisines faisant retentir toute la montagne, brisant les jeunes arbres sur son passage et venant s'engouffrer aux pieds de nos adversaires ahuris. D'énormes pierres dévalent toujours dans la vallée. On dirait que le nombre des assaillants augmente de minute en minute. Les échos de l'étroit défilé décuplent le grondement des rochers qui se heurtent. C'est pendant quelques instants un vacarme infernal. Une forte odeur de poudre se dégage du granit entrechoqué. Les Espagnols s'enfuient du côté d'Arles. Ceux d'ici s'en reviennent paisiblement. Ils arrivent au petit jour.

Ils n'étaient pas au bout de leur peine. La vue des chevaux revenant seuls qui avait rempli nos cœurs d'inquiétude, avait également mis en éveil notre garnison. Votre grand-père était depuis une heure à peine dans la maison que la bonne vieille Guidette, toujours la première sur pied, venait lui annoncer que la maison était entourée de soldats. Nous nous levâmes en hâte pour constater, en effet, que toutes les issues allaient être gardées. Les officiers y plaçaient les dernières sentinelles. Que faire pour cacher nos malheureux officiers et pour éviter nous-mêmes les rigueurs du gouvernement ? La chambre de bonnes que vous voyez ici existait déjà. Nous y faisons entrer nos protégés. Nous poussons devant la porte cette grande armoire à linge sur l'emplacement de laquelle, pour ne pas être trahis par la blancheur plus accentuée du mur, nous suspendons un grand nombre d'écheveaux de notre chanvre du pays. Les femmes filaient alors aux longues veillées d'hiver. Cet escamotage avait pris du temps. Déja l'on frappait avec insistance. Votre grand-père ouvrit la porte toute grande et fit signe à l'officier qu'il l'écoutait :

— Monsieur, vous avez chez vous, d'après nos renseignements, des chefs carlistes, peut-être don Carlos lui-même. Je suis chargé de vérifier ces indications et de vous arrêter si elles sont exactes. Je vais vous faire garder à vue pendant que nous fouillons la maison.

Sur un signe du maître, j'accompagnais la soldatesque partout de la cave au grenier. Tout fut visité. Les grandes armoires étaient ouvertes et les piles de linge renversées, les moindres

A LA BRODERIE DE NANCY

Trousseaux et Layettes

PAGÈS-LLAHO

PAGÈS et MAILLET

SUCCESSEURS

2, Rue la Barre. — PERPIGNAN

LINGERIE FINE

Spécialité de

Trousseaux Complets

pour

HOMMES & DAMES

Choix considérable de **CORSETS**

TROUSSEAUX de Pensionnaires

ARTICLES DE 1re COMMUNION

Bonneterie fine

GRAND CHOIX DE

FAUX-COLS & CRAVATES

COSTUMES POUR DAMES

Haute Couture

RELIURE & CARTONNAGES

Pierre OLIVÉ

11, Quai Vauban, 11

PERPIGNAN

coins explorés, les paillasses percées à coups de baïonnette. Je suivais, toute pâle, cette brutale perquisition. Etre faible aurait été trahir. Je me dominais, mais j'avais peur que mon cœur ne s'arrêtât, qu'un cri ne sortît de ma gorge chaque fois que nous passions devant cette armoire. Personne ne pensa qu'elle masquait une chambre dans laquelle étaient de pauvres officiers victimes des hasards des batailles et des combinaisons des diplomates. C'étaient pourtant des protogonistes d'une juste cause.

Hélas ! plus tard, le sort des armes ne devait pas être plus favorable au beau prince que nous avions eu l'honneur de recevoir quelques instants chez nous. Lui aussi est mort sans couronne. Ses partisans s'étaient faits rares. Seuls restaient fidèles des campagnards isolés, comme nous. Dans les grands centres l'idée manquait de penseurs pour la faire connaître et aimer, de bras pour la défendre dans la rue. Plus heureux, vous autres, vous avez l'un et l'autre, une doctrine armée. Vous êtes la génération des actes. Vous réussirez. Quant à moi je ne verrai peut-être pas ce retour de notre Roi. Je suis bien vieille. Pourtant je suis heureuse de vous avoir transmis un peu de cette foi royaliste qui animait mes chers disparus. A travers les générations, cet amour profond pour une cause identique m'est la preuve de la vérité de nos doctrines. Les mensonges n'ont qu'un temps, celui d'être découverts. Voyez comme leur démocratie est malade rien que pour avoir voulu vérifier ses principes. A chacune de ses expériences se lève une armée de Camelots du Roi ».

. . . . . .

La bonne grand'mère s'est tue. On n'entend plus que le feu et le glouglou de la marmite. Le long silence qui suit les belles histoires et qui font penser !

Le maître de céans décroche le gros chapelet de bois suspendu dans la cheminée au chambranle élevé de laquelle sont gravés ces deux mots qui servent de devise aux meilleures familles françaises : Deu y Rey. Il commence de prier comme firent les siens, tous les soirs, depuis des siècles. Après les cinq dizaines vient la longue suite des Paters et des Ave pour les plus chères intentions. La voix grave dit : « Pour tous ceux qui ont « lutté pour des causes justes sans voir le triomphe de leur « effort » et puis « Pour que Dieu protège notre Patrie, la France ».

La vieille grand'mère cesse de sommeiller, les jeunes têtes se soulèvent, repoussent un instant le marchand de sable. Du groupement naturel et sacré que me représente cette petite monarchie familiale s'élève la prière ancestrale pour la Patrie, cadre naturel de toutes les familles françaises.

XAVIER de la TORRE.

Photographie Artistique à la Lumière artificielle

Ancienne Maison

J. CANAC

G. POUGNET, successeur

Place de la Banque

PERPIGNAN

Spécialité de reproductions & agrandissements inaltérables au charbon

Au Vrai Tourron Catalan

FABRICATION : **C. TRILHA**, RUE CLOCHE D'OR, 3

(Rue Ancienne Traverse de l'Ange)

PERPIGNAN

Tourrons Catalans de toutes sortes — Nougats — Fondants
Pâtes d'Amandes — Biscuits Catalans de Noël
Spécialité de Biscuits doubles (Saison d'hiver)
Noisettes et Amandes grillées — Gros fruits
Vallespir — Gâteaux exquis aux fruits de pin
Fruits secs de qualité supérieure

Expédition par Colis Postaux

ÉTUDIANTS ET SPORTSMENS NE BOIVENT QUE DU CANIGOU

BANQUE DU écanique

PONTS, CHARPENTES, PORTAILS EN FER, etc.

Anciens

Eugène MUNDET

Constructeur-Mécanicien

Rue d'Alger et Rue Marceau — **PERPIGNAN**

CONSTRUCTION & RÉPARATIONS
de pressoirs, fouloirs et tous appareils agricoles ; Portefonds en acier pour foudres et cuves ; Réparations de douelles cassées sans démontage.

A VENDRE OCCASION :
Machines fixes locomobiles, moteurs à pétrole, à gaz, de 4 à 20 chevaux ; Pompes centrifuges de toutes sortes ; Pompes à 2, 3 et 4 pistons et à manège ; 2 pressoirs Marmonnier N° 12 ; 2 pressoirs semblables N° 11 ; 3 bascules à tablier de 1000 à 1500 kilogs.

LOCATION pour arrosages, de machines à vapeur, à essence ; de pompes centrifuges et de pompes d'épuisement à bras.

RÉPARATION d'appareils de pesage.

ACHAT & VENTE de machines et matériel divers.

HORTICULTURE

Culture de Plantes à Fleurs & d'Ornement

ENTRETIEN DE PARCS & JARDINS

S'adresser à M. **SINÉ** Jacques, route de Lassus,
PERPIGNAN

...hie Artistique
la Lumière artificielle
du Roussillon et des Corbieres

A LA COMMISSION

Prosper Salètes

COURTIER

o o o o RUE PIERRE LEFRANC o o o o

o o o o o o o (Gare) o o o o o o o

PERPIGNAN

COMPAGNIE DU GAZ

L'Eclairage au gaz réalise avec
le bec "AUER" ou "VISSEAUX"
50 % d'économie

ECLAIRAGE -:- CHAUFFAGE -:- CUISINE AU GAZ

MAGASIN DE VENTE D'APPAREILS :

Place de la Loge

TÉLÉPHONE

BANQUE DU MIDI

Ancienne Banque AYNARD

(Société anonyme au Capital de 6.000.000)

PERPIGNAN

Maisons à Carcassonne, Toulouse, Narbonne, Lézignan

Escompte et Encaissement des Effets de Commerce. — Chèques sur la France et à l'étranger. — Comptes de dépôts à vue productifs d'intérêts. — Achats et Ventes de titres. — Souscription sans frais à toutes les Emissions. — Avances sur titres. — Garde de titres. — Paiement gratuit de tous les coupons. — Renseignements financiers gratuits. — **Location de Coffres-forts.**

Chapellerie Centrale

Chapeaux et Casquettes derniers genres

Chapeaux Fillettes et Enfants

Albert XAMBO

François Deit

SUCCESSEUR

4, Rue des Trois-Rois — PERPIGNAN

Seul dépositaire du parapluie REVEL

FOURNISSEUR DE L'UNION DES COMMERÇANTS

Librairie - Papeterie

BRUN FRÈRES

22, rue des Augustins, 22 — PERPIGNAN

Ouvrages Classiques -:- Matériel scolaire
Fournitures de Bureau
Imprimerie, Lithographie, Reliure
Albums et Cartes postales
avec vues du département

FOURNISSEUR DE L'UNION DES COMMERÇANTS

Serrurerie en tous genres pour bâtiments

Serrurerie Artistique

Eugène OUILLET

Rue des Grandes Fabriques, 11, PERPIGNAN

Spécialité de Portes de Cuves en ciment armé
Réparations des portes de Coffres-forts
REPRÉSENTANT de la SERRURE à CLÉ " DIAMANT"

FAÏENCES - PORCELAINES - CRISTAUX

ASTAING Sébastien

76, Avenue de la Gare (4 Cazals)

Rue Saint-Amand et rue Léon Dieudé

PERPIGNAN

Articles de ménage

Spécialité pour les Services de Table et à Dessert

Cabarets à Thé et à Café - Caves à Liqueur

GARNITURES DE TOILETTE

Choix des plus variés pour Cadeaux utiles

MACHINES AGRICOLES & VITICOLES

ENTREPRISE DE BATTAGE

Roland et Vve Pitard

Avenue de la Gare et rue Villaseca

FAUCHEUSES et MOISSONNEUSES-LIEUSES

Pressoirs

FOULOIRS - POMPES - CAOUTCHOUCS

Atelier spécial de Réparations

CINÉMA CASTILLET

***Place de la Victoire* - PERPIGNAN**

Directeur - Propriétaire

J. FONT

Le plus somptueux
Le plus riche, Le mieux fréquenté.

Tous les Mardis et Vendredis

CHANGEMENT COMPLET DU PROGRAMME

Tous les Vendredis

GALA MONDAIN

Tous les Jeudis

MATINÉES ENFANTINES

Tous les jours

Grandes Soirées avec le célèbre

" ORCHESTRE EXCELSIOR "

dans son répertoire choisi

Les Meilleures Vues des Meilleures Maisons

Vente et Location d'Appareils et Accessoires

LOCATION DE FILMS

Agent Régional de la Maison **PATHÉ FRÈRES**

ÉDITION DE TOURAINE

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

✣ ✣ ✣

GROUPE DE TOURAINE

7, Rue de la Scellerie (1er étage) TOURS

COMITÉ DE TOURAINE ET SECTION DE TOURS

Présidents d'Honneur : Comte E. de Monteynard ; M. Berlier de Vauplane.

Bureau de la Section {
Président : Comte de Croy.
Vice-Président : M. André Arrault.
Secrétaire-Général : M. Etienne Monnier.
Trésorier : M. Bernard de Devise.

Membres du Comité : M. de Loys ; M. Jacques Gazeau ; Baron Henri Auvray ; Vicomte de Sarrazin ; Terpereau.

A côté du Comité d'*Action Française* et de la Section de Tours existent :

LE GROUPE OUVRIER LOUIS XI

Fondé sous le patronage du Comité d'A. F.
Président : M. A. Terpereau.
Vice-Président : M. Laurent Louis.
Secrétaire : M. P. Rebois.

LE GROUPE DES CAMELOTS DU ROI

Président : M. P. Rebois.

A côté de ces groupes étroitement rattachés au Comité d'A. F. de Touraine, il existe à Tours d'autres groupements royalistes indépendants, participant en général à l'action du Comité d'A. F.
Ce sont :

LE COMITÉ ROYALISTE D'INDRE-ET-LOIRE

Président : Comte E. de Monteynard.
Vice-Président : M. Berlier de Vauplane.
Secrétaire : M. de Loys.

UNION

Compagnie d'assurances sur la vie

Entreprise assujettie au contrôle de l'Etat

A. TERPEREAU, directeur particulier

Le Verger, St-SYMPHORIEN

Bureau à TOURS, 32, rue Jules Simon

OUVERT TOUS LES JOURS (sauf le dimanche) { le matin de 10 à 11 h. / le soir de 2 à 3 h.

ASSURANCES SUR LA VIE : mixtes, vie entière, dotales, terme fixe, progressives.

RENTES VIAGÈRES immédiates et différées.

L'UNION (autorisée par ordonnance royale du 21 juin 1829)

offre aux rentiers des garanties uniques

Demander renseignements à M. TERPEREAU,
directeur particulier

LE COMITÉ DES DAMES ROYALISTES

Présidente : Comtesse de Sarrazin.
Vice-Présidente : Mme B. de Vauplane.
Secrétaire : Mme Georges Monnier.

GROUPE DE JEUNES FILLES ROYALISTES

Présidente : Mlle de Sazilly.
Vice-Présidentes : Mlle de Loys ; Mlle David.
Trésorière : Mlle Marie-Magdeleine de Slade.
Secrétaire : Mlle Anne de Slade.

ŒUVRE DE N.-D. DE FRANCE

Présidente : Comtesse E. de Monteynard.

Local. — Le Comité d'A. F. de Touraine et la section de Tours sont installés 7, rue de la Scellerie.

C'est là également que se réunissent le Groupe ouvrier et les Camelots du Roi.

Salle lecture. — Ouverte tous les jours de 11 h. à 1 h., de 4 h. 1/2 à 9 h. 1/2 (sauf aux jours et aux heures de conférence).

Permanence. — Mardi de 6 à 7 h. du soir ; mercredi de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; samedi, de 1 h. à 2 h.

Un membre de Comité ou de la Section d'*Action Française* de Tours se tient à la disposition de toute personne qui aurait une communication à faire, intéressant le mouvement de la Ligue.

On trouve au Local de la Section :

Tous les ouvrages de la Librairie Nationale.

Les journaux quotidiens suivants :

L'Action Française ; *l'Univers* ; *la Gazette de France.*

Les revues suivantes :

La Revue Critique ; *la Revue d'Action Française* ; *la Revue anti.*, etc., etc.

Toute la correspondance et toutes les communications intéressant le mouvement de la ligue d'A. F. doivent être adressées au Secrétaire général.

QUILLERY

30, rue de la Scellerie — **TOURS**

ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chasubleries — Bronzes — Bannières — Drapeaux

Reproduction de Tapisseries anciennes

Charcuterie & Comestibles de Choix

L. FORTIN

13, Rue de la Scellerie

Téléphone 4-19 ***TOURS***

Spécialité de Truffes, Foies gras & Jambons
de toutes provenances

La Maison se charge de toutes Livraisons et Expéditions concernant l'Alimentation.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

MAISON FONDÉE EN 1880

G. Duchesne

29, Rue de la Scellerie, 29

Montres de précision et qualités courantes, Or, Argent, Acier, Nickel

Chronographes-Répétition à minutes, etc. — Pendules marbre. — Cartels salle à manger — Carillon Wesminster — Pendules voyage à quarts

Réparations de pendules anciennes — Pose de platine pour magnétos et contacts d'allumage

---

Contentieux ·:· Recouvrements

Jean DARTHEIL

13, rue de la République, 13 — **TOURS**

Représentation en Justice de Paix et Tribunaux de Commerce
Prêts hypothécaires — Vente d'Immeubles et de Propriétés — Ventes et cessions de Fonds de Commerce — Rédaction d'Actes sous signatures privées
Gérance d'Immeubles et Encaissement de Loyers

Comité d'A. F. et section de Tours

Le Comité d'*Action Française* de Touraine date de 1907, c'est le 1er mars de la même année qu'a été fondée la section de Tours.

Depuis lors, Comité et Section se sont sans cesse occupés activement de propagande, diffusion et vente du Journal, de tracts et de brochures. Campagne d'affiches, etc.

Ils ont organisé de nombreuses réunions publiques. Les Tourangeaux ont pu applaudir successivement Bernard de Vesins, de Roux, Maurice Roger, Vaugeois, Arnal, le père de Pascal, Dom Besse, le Commandant Cuignet, Robain, de la Grange, Lacour, etc.

La section de Tours a des réunions périodiques où les sujets les plus variés d'histoire et de doctrine sont traités.

Le comité d'A. F. a dans presque tous les centres importants du département des correspondants locaux.

Pendant la seule année 1912 plus de dix mille tracts et brochures ont été distribués.

GROUPE OUVRIER LOUIS XI

Ce groupe date du 15 novembre 1911. Sa nécessité s'est fait sentir par suite du progrès de nos idées dans le monde ouvrier.

Il a été fondé sous le patronage de l'A. F. de Touraine à laquelle il est rattaché.

Il a pour but de réunir tous les travailleurs de Tours, de les instruire de la doctrine monarchique et de seconder tout spécialement la propagande du Comité d'A. F. dans les milieux ouvriers et syndicalistes.

La fondation de ce groupe a été possible grâce à l'action persévérante et intelligente de notre vaillant ami Louis, qui a su réunir parmi ses camarades de travail les premiers adhérents de ce nouvel organisme.

Les ouvriers du Groupe Louis XI sont en général très assidus aux réunions organisées spécialement pour eux.

Le Groupe ouvrier apporte toujours le concours le plus zélé à toutes les manifestations organisées par le Comité d'A F. de Touraine.

CAMELOTS DU ROI

Les Camelots du Roi ont été reconstitués définitivement le 17 mars 1912 lors de la venue à Tours de Lucien Lacour.

Leur Président est notre ami, M. Pierre Rebois.

Grâce à eux, la vente de l'*Action Française* est maintenant assurée non seulement chaque dimanche à la porte des églises de Tours, mais encore sur d'autres points de la ville ou dans différentes localités du département, chaque fois que les circonstances indiquent que cette vente pourra être tentée avec succès.

Les Camelots du Roi ont ainsi déjà fait de très heureuses sorties à Loches, Châteaurenault, Bourgueil, Richelieu.

ACTION FRANÇAISE

Chronique de Touraine

Novembre 1911-Août 1912

1911

8 *novembre.* — Rentrée de la Section d'*Action Française*. Souhaits de bienvenue aux nouveaux membres.

15 *novembre.* — Conférence de M. de Cardonne à la Section, sur les chances de l'A. F. et allocution de M. l'abbé de Pascal.

A la suite de cette réunion le Comité d'A. F. de Touraine décide la création d'un groupe ouvrier rattaché à la section.

27 *novembre.* — Première réunion du groupe ouvrier *Louis XI* ; son président expose la doctrine d'*A. F.*

29 *novembre.* — L'*A. F.* de Paris dédie le talisman au nouveau groupe ouvrier.

5 *décembre.* — Conférence à ce groupe de M. Terpereau sur les corporations.

6 *au* 9 *décembre.* — Congrès de Paris. Le Comité de Touraine y est représenté.

13 *décembre.* — A la section, conférence de Me A. Sabourin sur le programme social de la Monarchie.

19 *décembre.* — M. Nicot fait une très remarquable étude au Groupe Ouvrier sur les *Syndicats*.

27 *décembre.* — Le Secrétaire de l'*A. F.* de Touraine fait à la section le compte-rendu du Congrès de Paris.

BANQUE G. LOTTIER

Téléphone : 6-52 — *7, rue Etienne-Pallu, 7* — Téléphone : 6-52

à TOURS

OPÉRATIONS DE BOURSE AU COMPTANT & A TERME

Courtages très modérés

Rien à verser d'avance pour les achats de valeurs

Paiement sans commission 15 jours avant leur échéance

de tous les coupons dont les prix sont connus

SOUSCRIPTION SANS FRAIS A TOUTES LES ÉMISSIONS

Echanges, Remboursements, Renouvellements, Transferts, Versements

VÉRIFICATION DES TIRAGES ET RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

1912

1er *janvier*. — Il envoie à l'occasion du nouvel an au nom de l'*A. F.* de Touraine une adresse de fidélité à Monseigneur le Duc d'Orléans.

3 *janvier*. — Le Prince daigne répondre à cette adresse en chargeant son secrétaire de remercier en son nom l'*A. F.* de Touraine des sentiments et vœux exprimés.

15 *janvier*. — Fête des Rois à la section. Allocution du Comte de Monteynard. Tirage du gâteau. La fève traditionnelle échoit à Monsieur E. Gazeau.

20 *janvier*. — Messe pour le repos de l'âme des Princes de la Maison de France, célébrée par les soins du Comité royaliste.

Première réunion du quartier organisée par l'*A. F.* de Touraine à la salle du Président-Merville.

Conférenciers : Me Marchand, avocat à la cour d'appel de Poitiers et M. Terpereau, président du groupe ouvrier Louis XI.

21 *janvier*. — Les Camelots du Roi font une fructueuse sortie à Châteaurenault.

22 *janvier*. — M. Gazeau, pour fêter sa royauté éphémère offre un vin d'honneur à la section de Tours.

31 *janvier*. — Au groupe ouvrier Louis XI, le Président fait une étude sur « l'ouvrier avant la Révolution ».

4 *février*. — Les Camelots font une intéressante vente à Loches.

14 *février*. — Conférence à la section de M. de Cardonne, rédacteur en chef de l'*Avenir du Loir-et-Cher*.

Sujet : « La Franc-Maçonnerie ».

20 *février*. — A la suite de cette conférence, l'*A. F.* de Paris dédie le talisman à la Section tourangelle d'*A. F.*

24 *février*. — Seconde conférence de quartier, salle du café des Rotondes à la Fuye, sous la présidence du Comte de Croy, Président de l'*A. F.* de Tourraine.

Orateurs : Me de la Grange, avocat à la cour de Poitiers et notre ami Terpereau, du groupe ouvrier Louis XI. De la Grange répond victorieusement à toutes les objections. Son succès est considérable. Cette conférence en plein centre ouvrier a eu un énorme retentissement.

FABRIQUE D'ARMES

A. COTTRET

24, rue de la Scellerie — **TOURS** (I.-et-L.) **Téléph. 3-65**

FUSILS DARNE A CANONS FIXES

Seul Représentant pour la Région

Spécialité de Cartouches chargées

Envoi franco à partir d'une commande de deux cents.

25 *février*. — Le groupe d'*A. F.* de Touraine se réunit pour l'entrée en fonction officielle de son nouveau président, le Comte de Croy, ancien officier d'artillerie, ancien prisonnier de la République, qui veut bien remplacer à la tête de notre mouvement M. J. Gazeau, que les circonstances ont éloigné de Tours.

27 *février*. — L'*A. F.* dédie de nouveau le talisman au groupe de Touraine en le félicitant de sa vigoureuse offensive.

5 *mars*. — Au groupe ouvrier Louis XI, le Président analyse le nouveau roman de Daudet « Ceux qui montent ».

17 *mars*. — Grande réunion d'*A. F.* au Palais des Fêtes : 1200 personnes s'écrasent dans une salle malheureusement trop petite.

Le Comte de Croy préside, assisté de Monsieur de Monteynard.

Le Marquis de Chaumont-Quitry, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, se fait excuser par M. Deveaux, secrétaire de l'*Action Royaliste* du Berry.

Les orateurs sont Vaugeois, le commandant Cuignet, Paul Robain et Lacour. Ils traitent « des conditions actuelles du Nationalisme », ils répondent ensuite aux objections des contradicteurs en les invitant à réfléchir au problème politique national, dans son rapport avec le problème économique qui les préoccupe.

Le Commandant Cuignet produit une impression considérable en relatant plusieurs incidents personnels relatifs à l'affaire Dreyfus.

Un banquet de 150 couverts termine la journée. De ce jour date la reconstitution du groupe des Camelots du Roi.

16 *mars*. — L'*A. F.* de Paris publie un long compte-rendu de la réunion de la veille. Toute la presse locale également s'en occupe et est obligé d'en reconnaître le succès.

2 *avril*. — M. Rebois, au groupe ouvrier, étudie l'administration intérieure de la France sous Louis XIV.

17 *avril*. — Analyse de « Ceux qui montent » à la section de Tours.

18 *avril*. — Affichage à Tours et dans les environs du programme Royal et de « Monarchie Française et République Juive ».

CHAUSSURES

L. HUBERT

68, rue Nationale, TOURS

CHAUSSURES des 1res MARQUES

Réparations — Qualité et Economie

19 *avril.* — Parmi les nombreux pavoisements en l'honneur de Jeanne d'Arc, celui de l'*A. F.* de Touraine est particulièrement remarqué.

26 *avril.* — Monsieur de Chaumont-Quitry, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, vient visiter la section de Tours.

Un punch lui est offert.

Il veut bien se déclarer satisfait de sa visite et heureux des résultats qu'il a pu constater.

27 *avril.* — Fête des Dames et Jeunes Filles royalistes de Touraine sous la Présidence de M. de Chaumont-Quitry ; cette fêteadmirablement réussie; fait le plus grand honneur à Mademoiselle de Sazilly, et à ses dévouées collaboratrices.

22 *mai.* — Réunion de la Section. Conférence de Monsieur de Vauplane. Vin d'honneur offert à ceux des adhérents du groupe élus membres du Conseil Municipal.

A l'occasion de la Saint-Philippe, Monsieur de Monteynard porte la santé du Roi et il signe avec M. Arrault, au nom de l'*A. F.* de Touraine une dépêche assurant le Prince de tout l'attachement et de tout le dévouement des ligueurs tourangeaux.

Monseigneur le Duc d'Orléans a daigné répondre à Monsieur de Monteynard, par la dépêche suivante :

« Très touché sentiments et souhaits exprimés par section tou-« rangelle d'*A. F.*, l'en remercie de tout cœur ainsi que M. Arrault « et vous-même.

« Votre affectionné,
« PHILIPPE »

Grains et Graines Potagères, Fourragères, Forestières et de Fleurs

GRAND CHOIX D'OIGNONS A FLEURS

Maison Arrault

Fondée en 1840

13, rue de la Rôtisserie et 18, rue du Grand-Marché

TOURS (Indre-et-Loire)

Produits "VICTORIA" Biscuits pour chiens
Nourriture pour volailles et gibier

BOVINE — Nourriture spéciale
pour veaux, chevaux, moutons, porcs, etc.

Engrais Horticoles marque C. P.

FARINES DE TOUTES SORTES, ETC., ETC.

29 *mai.* — M. Terpereau, traite au groupe ouvrier, la question suivante :

« La Franc-Maçonnerie et la Révolution ».

23 *juin.* — Affichage à Tours par les soins du Comité d'*A. F.* de la lettre du Duc d'Orléans au Marquis de Kernier.

25 *juin.* — Inauguration du nouveau local d'*A. F.* Ses dimensions plus vastes ont été imposées par le nombre croissant des membres du groupe.

7 *juillet.* — Sortie des Camelots à Bourgueil.

10 *juillet.* — Rael, étudie au groupe ouvrier Louis XI et « la Restauration de 1814 » et les fourgons de l'Etranger ».

14 *juillet.* — Les Camelots du Roi à l'issue de la Revue distribuent avec grand succès de nombreux tracts et brochures.

Le vice-Président et le Secrétaire général de l'*A. F.* vont visiter nos amis de Châteaurenault.

Malgré de nombreux obstacles, deux jeunes ligueurs de cette ville. M. Jean Brière et M. L. Charron, ont su faire dans un milieu très ingrat une très fructueuse et intéressante propagande. Leur dévouement comme leur succès ont fortement impressionné les ligueurs tourangeaux.

24 *juillet.* — M. Amarger fait une causerie au groupe Louis XI, sur les guerres de religion.

COMPTOIR-RESTAURANT MOLIÈRE
PRODUITS DE PREMIER CHOIX
Georges GASNIER
TOURS — 1, rue Corneille — TOURS
Gibiers truffés
Volailles
Poissons — Timbales
Terrines de Foies gras truffés
Pâtés en croûte
Pâtisserie sur commande
Maison spéciale pour Noces à domicile — Ville & Campagne
Prend des Pensionnaires

GRAND SALON DE COIFFURE
Henri DUVAL
COIFFEUR-PARFUMEUR
35, rue Nationale (près le Crédit Lyonnais) — TOURS
Champoing - Coiffures pour Dames — Parfumerie des premières marques
Brosserie — Eponges Téléphone 7-49
Hair Dresser

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

TOURAINE

TOURS — 7, rue de la Scellerie, 7 — TOURS

DÉCLARATION

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la Défense nationale et favorise les influences hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit Français.

Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le duc d'Orléans, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'anti-sémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

Je m'engage à la servir par tous les moyens.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (1).....

demeurant à (2).....

après avoir lu attentivement la déclaration ci-dessus, adhère librement au Groupe d'Action Française de Touraine.

Ci-joint la somme de (3)..... francs pour ma cotisation de l'année courante.

à.....le..... 191

Signature.....

(1) Nom et Prénoms.
(2) Adresse.
(3) La cotisation annuelle est fixée à trois francs minimum. Est membre donateur celui qui verse une cotisation annuelle de 50 fr. et au-dessus.

Remplir et découper ce bulletin suivant le pointillé et l'adresser sous enveloppe cachetée au Secrétaire général *ou au* Vice-Président.

Historique de la ville de Tours

L'époque de la fondation de Tours est très ancienne. On peut la faire remonter au temps où les Gaulois, à l'exemple des Marseillais, fondèrent divers établissements de commerce et de navigation sur les rives de la Garonne, de la Loire, de la Seine, etc. Lors de la venue de César dans les Gaules, les *Turones* formaient déjà un peuple assez considérable, et probablement leur ville comptait déjà plus d'un siècle d'existence. Les Romains, une fois maîtres du pays, bâtirent le *Cæsarodunum*, et la ville des vainqueurs devint la capitale de la province. Elle ne s'étendait que depuis le port Feu-Hugon jusqu'à la rue des Amandiers : ce qui formait une enceinte peu supérieure à celle qu'offre aujourd'hui l'emplacement du château, du cloître Saint-Gatien et de l'archevêché. Cependant cette petite ville avait d'immenses prérogatives sur les cités armoriques.

BRASSERIE :-: GLACIÈRE TOURANGELLE

BOSSEBŒUF-TESSIER

15, Place Gaston Paillhou

Bière Bock -o- Bière Blonde -o- Bière Brune

Livrée en fûts ou en bouteilles

GLACE par pains de 25 kilos et en détail

Expédition par caisses de 25, 50 ou 100 kilos

LIVRAISON A DOMICILE POUR LA VILLE

Honorius en fit la métropole de la troisième Lyonnaise, pour l'administration civile et ecclésiastique. Le *Cæsarodunum* enleva donc toute importance à la ville primitive des *Turones*. Mais elle subit elle-même l'influence du voisinage d'une autre ville qui devait sa fondation et son accroissement rapide au grand concours du peuple qui accourait de toutes parts au tombeau de Saint Martin. Cette nouvelle cité se nomma d'abord *Martinopolis*, puis *Châteauneuf*, à cause du château que Henri II, roi d'Angleterre, y fit construire. Les deux villes étaient entourées de murailles ; elles avaient chacune leur château, dont l'un est aujourd'hui transformé en caserne d'infanterie (caserne de Guise) ; et une partie de l'autre fut longtemps occupée par une auberge qui portait son nom (auberge du *Château-Neuf*), rue Saint-Martin (aujourd'hui rue des Halles). Cette auberge a été remplacée par des magasins. Le Cœsarodunum et la Martinopolis ou Châteauneuf se joignirent enfin sous le règne du roi Jean, qui approuva cette jonction par lettres-patentes de 1365. Leur réunion forma la ville telle qu'elle est de nos jours, moins ses embellissements.

Depuis la conquête de César jusqu'en 480, les Romains possédèrent la ville de Tours. A cette époque, les Visigoths s'en emparèrent et la conservèrent jusqu'en 506, époque à laquelle Clovis les en dépouilla. Ses successeurs en restèrent maîtres jusqu'en 940. Ils la faisaient administrer par des ducs ou des comtes. Ces ducs et comtes, amovibles, se rendirent héréditaires et indépendants de la couronne au temps de la féodalité. Ce fut Thibaut, comte de Blois, qui consomma cette usurpation, en 940. Ses descendants, mille fois attaqués par les seigneurs du pays ou du voisinage, et surtout par les comtes d'Anjou, se virent arracher cette seigneurie en 1044, par ces mêmes comtes angevins, leurs mortels ennemis. La maison d'Anjou posséda cette conquête jusqu'en 1204, soit comme comtes d'Anjou simplement, soit comme rois d'Angleterre, lorsqu'ils furent parvenus à cette couronne. Enfin, Philippe-Auguste réunit Tours à la sienne, en confisquant la Touraine sur Jean sans Terre, roi d'Angleterre, qui avait poignardé son neveu Artus de Bretagne. Depuis lors, le duché de Tours fut donné en apanage, tantôt à des reines, tantôt à des princes du sang. Le dernier de ces princes apanagistes fut François, fils du roi Henri II, et son épouse, Marie Stuart, reine d'Ecosse.

En 1815, après le désastre de Waterloo, l'armée française se replia sur Tours et ce fut là que s'accomplit le licenciement d'une partie de la Grande Armée.

Enfin Tours joua un rôle important durant l'invasion de 1870-1871. C'est là que s'établit, au moment de l'investissement de Paris, la trop fameuse délégation de la Défense natio-

nale. Le Juif Crémieux, Fourichon et Glais-Bizoin s'y installèrent dès le mois de septembre 1870, et Gambetta les rejoignit le 10 octobre. C'est à Tours que s'organisa l'armée de la Loire et l'ancienne capitale de la Touraine devint provisoirement la seconde capitale de la France. Le 9 décembre, après la prise d'Orléans par le corps du prince Frédéric-Charles, il devint urgent d'éloigner de Tours le siège du Gouvernement, et la Délégation se transporta à Bordeaux. Tours fut alors sérieusement menacé par l'armée allemande, qui marchait d'Orléans et de Blois sur le Mans. Un corps d'environ 25.000 hommes vint camper à Notre-Dame-d'Oé, à quelques lieues de la ville et poussa jusque dans ses faubourgs des éclaireurs qui furent accueillis à coups de fusil. En représailles de ce commencement de résistance, l'ennemi établit des pièces en batterie au sommet du coteau de la Tranchée, qui domine la ville sur la rive droite et, le 21 décembre, il lança des obus qui causèrent dans quelques quartiers des dégâts sérieux, et tuèrent plusieurs personnes. La municipalité parvint à faire cesser le bombardement et les troupes allemandes, dirigées sur la route de Tours au Mans, évacuèrent toutes les localités qu'elles occupaient au nord de Tours. Mais, le 20 janvier suivant, les troupes allemandes, commandées par le prince Frédéric-Charles, entrèrent à Tours et y séjournèrent jusqu'à la signature de la paix, qui eut lieu le 20 avril 1871.

L'histoire ecclésiastique de Tours n'est pas moins digne de fixer notre attention. L'Eglise de notre belle cité compte 130 évêques ou archevêques depuis l'an 240, époque présumée de l'élévation de Saint Gatien, jusqu'à Mgr Renou, qui occupe le siège actuellement.

Avant la Révolution, le diocèse de Tours était divisé en trois archidiaconés (le grand archidiaconé, l'archidiaconé d'outre-Loire, l'archidiaconé d'outre-Vienne), comprenant 24 doyennés et 303 paroisses. Les évêques suffrageants de l'archevêché de Tours étaient ceux du Mans, d'Angers, de Rennes, de Nantes, de Quimper, de Vannes, de Saint-Pol-de-Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo et de Dol. On comptait 11 vicaires généraux et 10 notaires apostoliques. Le diocèse renfermait 983 établissements ecclésiastiques.

Dans la ville de Tours il y avait, en 1789, 11 églises paroissiales : Saint-Clément, place du Marché ; Saint-Saturnin, Grande-Rue ; Notre-Dame-la-Riche ; Saint-Pierre-du-Boille, Grande-Rue ; Saint-Vincent, rue de la Scellerie ; Saint-Hilaire, rue de l'Intendance ; Saint-Etienne, place de l'Archevêché ; Saint-Pierre-le-Puellier ; Saint-Pierre-des-Corps ; Saint-Symphorien et Saint-Venant. Les paroisses de Sainte-Croix, rue

de la Longue-Échelle ; de Saint-Denis, rue du Change ; de Notre-Dame-de-l'Ecrignole, place Saint-Martin ; de Saint-Pierre-du-Chardonnet et de Saint-Simple, avaient été supprimées avant 1789. — Les principaux couvents de la ville étaient : les Dominicains, établis à Tours sous Philippe-Auguste, place Foire-le-Roi ; les Cordeliers, rue de la Scellerie ; les Augustins, rue de l'Intendance, établis à Tours en 1360 ; les Carmes, établis à Tours en 1303 ; les Minimes de Saint-Grégoire, établis à Tours, rue Chaude, en 1619 ; les Récollets, fondés en 1619, par Louis XIII ; les Feuillants, place de l'Archevêché, établis en 1620 ; les prêtres de l'Oratoire, rue de la Guerche, établis en 1619 ; les Carmélites, rue Constantine (autrefois rue Montfumier), établies en 1607 ; les Ursulines, en 1620 ; les Visitandines, en 1634, rue Chaude ; les Capucines, en 1634, place d'Aumont ; les Filles de l'Union Chrétienne, en 1653, rue Chaude ; les Sœurs Grises, rue des Récollets, en 1750 ; les Capucins, à Saint-Symphorien, en 1601 ; les Calvairiennes, à Saint-Symphorien, en 1636 ; les Repenties, faubourg La Riche, établies en 1724.

Plusieurs de ces églises et de ces couvents étaient des monuments aussi intéressants sous le rapport des arts que par les souvenirs historiques qui s'y rattachaient. Ils sont, pour la plupart, ou détruits ou en ruines aujourd'hui.

La ville de Tours est très agréablement située sur la rive gauche de la Loire, dans une vallée charmante, qui s'étend entre ce fleuve et le Cher.

L'entrée offre un spectacle unique par sa longueur, sa largeur, les quais qui l'accompagnent, la perspective pittoresque de la Loire « avec ses deux ponts suspendus en amont et en « aval du pont principal, ainsi que le beau pont de pierre à « deux rangées d'arches pour le chemin de fer du Mans à l'ex- « trémité ouest de la ville », les édifices élégants et les riches magasins de la rue Royale, une des plus belles qu'on puisse avoir, enfin la magnifique avenue de Grammont, qui aboutit du côté de la route de Bordeaux, tout étonne, ravit et enchante les yeux dans ce tableau qui se déroule sous les yeux du voyageur, à son arrivée à Tours. Il n'en est point qui, à l'influence de ce premier coup d'œil, ne manifeste son admiration et son étonnement. Le reste de la ville soutient l'examen, après cette première impression. Les rues, en général, sont larges, propres et bâties avec élégance. La rue Saint-Martin (aujourd'hui rue des Halles) a été construite sur l'emplacement de la superbe basilique de ce nom, détruite par les vandales de la Révolution, et dont il ne reste plus que deux clochers ; l'un porte le nom de *Tour de l'Horloge*, et l'autre celui de *Tour de Charlemagne*. En 1860, on retrouva l'emplacement du tombeau de Saint Martin, et l'autorité diocésaine fit élever en cet endroit une chapelle

provisoire, qui est remplacée par une église de style roman, chef-d'œuvre de l'architecte Laloux, grand-prix de Rome en 1878, et ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Tours. Elle a été inaugurée le 11 novembre 1890 et renferme dans sa crypte le tombeau du cardinal Meignan, orné d'une remarquable statue en marbre due au ciseau du sculpteur tourangeau Sicard, également prix de Rome.

L'église Saint-Julien, monument ogival d'une architecture si délicate et si savante, a été restaurée et rendue au culte. La tour appartient au XI^e^ siècle, et l'église au XIII^e^.

La cathédrale, dédiée à Saint Gatien, doit son origine à Saint Lidoire, deuxième évêque de Tours, en 347. Saint Martin, en 381, en fit la dédicace et la dédia à Saint Maurice et à ses compagnons. Le nom de Saint-Gatien paraît lui avoir été donné dès le XIII^e^ siècle ; ce ne fut pourtant que deux cents ans après qu'elle le porta définitivement. Cette église fut brûlée pour la première fois en 561, et rebâtie plus vaste et plus belle par Grégoire de Tours. Un second incendie la consuma sous Louis VII, à la fin du XII^e^ siècle, et les travaux de reconstruction se firent avec tant de lenteur qu'ils ne furent entièrement terminés qu'en 1550. Dix ans après, l'intérieur fut dévasté dans les guerres de religion, mais l'extérieur eut peu à souffrir. Cette église offre un monument d'architecture très remarquable. Le portail est accompagné de deux tours fort élevées et ornées au milieu d'une rosace très délicatement travaillée. Les tours, d'une forme gracieuse et hardie, ont été l'objet récemment de travaux de restauration considérables ; les ornements, admirables pour le travail, y sont prodigués avec profusion. On trouve dans ce vaste édifice le tombeau des fils de Charles VIII, qui était dans l'église Saint-Martin, et celui de messire Michel Amelot, archevêque de Tours, mort le 17 février 1787. Des plaques de marbre indiquent l'emplacement où ont été inhumés NN. SS. du Chilleau, de Montblanc, Fruchaud et Colet, également archevêques de Tours.

Les autres monuments et établissements publics qui méritent de fixer l'attention, sont : le palais archiépiscopal, volé à l'archevêque par la 3^e^ république, dont le portique a été fait des matériaux d'un arc de triomphe élevé à Louis XIV sur la place de la mairie qui est aujourd'hui embellie par deux jolis squares, ornés, l'un d'une statue de Descartes, en marbre de Carrare, inaugurée en 1852, œuvre du comte de Nieuwerkerke, l'autre d'une statue de Rabelais, inaugurée en 1880, due au ciseau de M. Dumaine ; la nouvelle gare d'Orléans, l'hospice général et le jardin botanique ; le nouvel hôtel de ville ; le palais de justice, auprès duquel se trouve le pénitencier, construit d'après le système cellulaire ; la caserne de gendarmerie ; l'hôtel de la

préfecture ; l'hôtel du grand commandement ; le musée ; le cabinet d'histoire naturelle et l'école de peinture ; le théâtre ; le mail, une des plus belles promenades de France.

Tours est la patrie de Rapin, de Destouches, de Grécourt, du mathématicien Dutens, de l'imprimeur Jenson, du philanthrope Graslin, à qui la ville de Nantes doit une partie de ses embellissements ; d'Alfred de Vigny ; des généraux Meusnier, Marescot, du célèbre Heurteloup, chirurgien en chef des armées impériales, de l'illustre romancier Honoré de Balzac ; des Docteurs Bretonneau, Trousseau et Velpeau, auxquels un monument a été élevé par souscription nationale, il y a quelques années.

La ville de Tours a pour devise : *Sustentant lilia turres* et porte pour armoiries : *de sable à* 3 *tours ouvertes d'argent, au chef d'azur chargé de* 3 *fleurs de lis d'or.* On trouve également : *de gueules à* 3 *tours d'argent, au chef d'azur*, etc.

La province de Touraine portait : *de gueules au château d'argent à la bordure componée de* **Jérusalem**, *qui est d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, et de* **Naples-Sicile**, *qui est d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules.*

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS

Archevêque. — Sa Grandeur Mgr René-François Renou, archevêque de Tours, né à Bourgueil le 2 décembre 1844, sacré à Tours, évêque d'Amiens le 6 avril 1893, préconisé archevêque à Tours le 25 juin 1896.

Auxiliaire. — S. G. Monseigneur Joseph Métreau, évêque titulaire de Thermes, sacré à Bordeaux le 19 mai 1912.

Vicaires généraux. — MM. Raimbault, Pasquier, Bataille, Sellier, Denis.

Membres du Conseil archi-épiscopal. — MM. les Vicaires généraux.

Secrétariat de l'archevêché, 68, rue de la Scellerie. — Secrétaire général : Mgr Sellier. Prosecrétaires : MM. Germain et Martin-Crémière.

PAROISSES DE TOURS

Eglise métropolitaine Saint-Gatien. — Curé : M. l'abbé Fouré, chanoine archiprêtre ; vicaires : MM. Backès, Proust, Bretonneau, Delaveau. Presbytère, 28, rue de l'Archevêché.

Paroisse Saint-Symphorien. — Curé : M. l'abbé Bas, chanoine honoraire : vicaires : MM. Guignard, Leguéret. Presbytère, 30, rue Losserand.

Paroisse N.-Dame-la-Riche. — Curé : M. l'abbé Piché, chanoine-honoraire, vicaires : MM. Dalmas, Richer, Sinson, Delaunay, presbytère, 18, rue du Gazomètre.

Paroisse Saint-Pierre-des-Corps. — Curé : M. l'abbé Biet, chanoine honoraire ; vicaires ; MM. Liot, Rémon. Presbytère, 79, rue Blanqui.

Paroisse Saint-Saturnin.—Curé : M. l'abbé Pelé; vicaire : M. Méchine. Presbytère, 23, rue Constantine.

Paroisse Saint-Julien. — Curé : M. l'abbé Vergé, chanoine honoraire ; vicaires : MM. Bodin, Bouyer, presbytère, 16, rue Colbert.

Basilique Saint-Martin. — Chapelains : MM. Bataille, vicaire général, Casnin, chanoine honoraire, Rutard, Morçay.

Paroisse Saint-Etienne. — Curé : M. l'abbé Arnault, chanoine honoraire ; vicaires : MM. Billard, Audet, Griveau, presbytère, 66 rue Michelet.

Chapelle de Secours Saint-Louis. — 143, rue de Cluzel. M. l'abbé Jarry.

Paroisse du Sacré-Cœur. Curé : M. l'abbé Larthe ; vicaire M. Münck. Presbytère, 100, rue Legras.

ARMEE

IXe CORPS D'ARMÉE

Tours est le chef-lieu de la 9e région de corps d'armée, qui comprend les départements de Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre, Vienne et Deux-Sèvres.

Cette région est subdivisée en huit subdivisions de région suivant l'ordre ci-dessous :

1° Châteauroux	3° Parthenay	5° Châtellerault	7° Angers
2° Le Blanc	4° Poitiers	6° Tours	8° Cholet

COMMANDEMENT DU CORPS D'ARMÉE

Quartier général à Tours

M. le général de division Dubail, commandant le IXe corps d'armée.

Chef d'Etat-major, M. Chevillotte, colonel de cavalerie.

Sous-chef d'Etat-major, M. Basset, Lieutenant-colonel d'infanterie.

Infanterie

35e Brigade d'Infanterie à Tours

M. Silhol, général commandant.

Cavalerie

1re Brigade de cuirassiers à Tours

M. Montaudon, général commandant.

Intendance du IXe corps

Bureaux 56 et 58, rue de l'Alma.

M. Damon, intendant militaire directeur.

Recrutement

Bureaux 14, rue des Cordeliers. Ouverts de 8 h. à 10 h. 1|2 du matin et de 2 h. à 4 h. 1|2 du soir.

Lieutenant-colonel Lecadet, commandant le bureau.

32e *Régiment d'Infanterie*

Casernes Meunier et Marescot.

Portion principale à Tours.

Colonel, M. Delbousquet.

Lieutenant-colonel : M. Mézière.

66e *Régiment d'Infanterie*

Caserne Baraguey d'Hilliers

Colonel, M. Cadot.

Lieutenant-colonel : M. Joseph.

5e *Régiment de Cuirassiers*

Quartier Ranner

Colonel : M. Vidal de Laussun.

Lieutenant-colonel : M. Couturier.

8e *Régiment de Cuirassiers*

Quartier Lasalle

Colonel : M. Huguet.

Lieutenant-colonel : M. d'Amouville.

Marchés de Tours

Jours et Heures d'Ouverture et de Fermeture

HALLES CENTRALES

Tous les jours

Janvier,— février,— novembre,— décembre de 7 h. mat. à 5 h. soir.
Mars, — avril, — septembre, — octobre .... — 6 h. — 6 h. —
Mai, — juin, — juillet, — août..... — 5 h. — 6 h. —
Le Vendredi et le Samedi ..... jusqu'à 7 h. du soir.
Le Dimanche ..... jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX ARTICLES DIVERS. — Place Gaston-Pailhou

Les Mercredi et Samedi ..... toute la journée.
Le Dimanche ..... jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX FRUITS ET AUX LÉGUMES. — Place des Halles

Tous les jours

Janvier,— février,— novembre,— décembre de 6 h. mat. à 9 h. mat.
Mars, — avril, — septembre, — octobre .... — 5 h. — 8 h. —
Mai, — juin, — juillet, — août..... — 4 h. — 7 h. —

MARCHÉ AUX VOLAILLES, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGES

Place du Grand-Marché

Les Mercredi et Samedi

Janvier,— février,— novembre, — décembre de 6 h. mat. à 11 h. mat.
Mars, — avril, — septembre,— octobre.... — 5 h. — 10 h. —
Mai, — juin, — juillet, — août..... — 4 h. — 9 h. —

MARCHÉS DE QUARTIER

Place Velpeau. — Le Jeudi et le Dimanche, jusqu'à midi.
Place de la Liberté. — Le Mardi et le Vendredi, —
Place de Strasbourg. — Le Lundi —

MARCHE AUX FLEURS. — Terre-plein du Boulevard Béranger.

(de la rue George-Sand à la rue Chanoineau)

Le Mercredi, le Samedi et la veille de certaines fêtes. toute la journée.
Le Dimanche ..... jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX ARBUSTES, BALAIS ET OSIERS

Terre-plein du Boulevard Béranger

(à la suite du Marché aux Fleurs).

Le Mercredi et le Samedi..... toute la journée.

MARCHÉ AU BOIS. — Quai du Musée

Le Samedi ..... toute la journée.

MARCHÉ A LA FERRAILLE. — Place de la République.

Le Samedi ..... toute la journée.

MARCHÉ AUX BESTIAUX. — Place auprès du Champ de Mars

Tous les lundis

1° Porcs. { Du 1er Septembre au 1er Nov., de 7 h. du matin à 11 h.
Du 1er Novembre au 1er Mars, de 8 h. du matin à 11 h.
Du 1er Mars, au 1er Mai, de 7 h. du matin à 11 h.
Du 1er Mai au 30 Août, de 6 h. du matin à 11 h.

2° Veaux-Moutons. Tous les Lundis, à partir de 11 h. du matin.

BOURSE DES GRAINS

Le Samedi, au Café de l'Univers, à partir de 1 heure de l'après-midi.

Foires de Tours

FOIRES AUX BESTIAUX. — Place du Marché aux Bestiaux. (Champ de Mars)

Le deuxième lundi de chaque mois.

FOIRES DE MAI ET D'AOUT

Dimanche qui précède le 10, *pour une durée de trois semaines.*

Aux chevaux, ânes, mulets, bestiaux, cercles. — Place du Champ de Mars.

Aux machines agricoles. — Boulevard Heurteloup et Place de la Gare.

A la ferraille. — Quai de la Poissonnerie.

Aux cuirs. — Place des Arts, terre-plein de la Bibliothèque.

Aux grains. — Place du Palais de Justice, côté Est (*Café de l'Univers*).

Attractions. — Quai du Musee, quai du Pont-Neuf.

FOIRE A L'AIL ET AUX ÉCHALOTES. — Place de la République.

Le 26 *juillet.*

FOIRE AUX FLEURS (dite de Sainte-Anne). — Boulevard Béranger.

Du 25 *au* 31 *juillet.*

AMEUBLEMENTS - BRODERIES - TAPISSERIES

PANNETIER-ROY & M. LECLERE Successeurs

Spécialité de Broderies et de Tapisseries au point,
Décoration, Installation complète, Villas et Châteaux

Rue Sully, 2, à TOURS (Indre-et-Loire)

Foires des chefs-lieux de canton du département d'Indre-et-Loi

FOIRES DE JANVIER

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
L'Isle-Bouchard.—Deuxième samedi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Dernier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Richelieu. — Le 7.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES DE FÉVRIER

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième samedi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi
Preuilly. — Premier samedi.
Painte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES DE MARS

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Bléré. — Vendredi précédant le Mardi-Gras.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Mardi avant Mi-Carême.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Richelieu. — Lundi-Gras et 4e lundi de carême.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi.

PHOTOGRAPHIE C. ROMAIN
E. MAMOUR, Succr
36, rue Colbert, 36 (*au fond du couloir*)
Portraits — Groupes de Noces — Spécialité d'Agrandissements aux prix les plus réduits défiant toute concurrence

FOIRES D'AVRIL

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Bléré. — Vendredi-Saint.
Bourgueil. — Mardi après Pâques.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
L'Isle-Bouchard.— Deuxième mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Le 19.
Richelieu. — Lundi de Quasimodo.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours.— Deuxième lundi, (bestiaux).

FOIRES DE MAI

Amboise. — Troisième vendredi.
Azay-le-Rideau.— Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Premier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Quatrième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Le 10 (10 jours).

FOIRES DE JUIN

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Bourgueil. — Mardi après la Pentecôte.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Langeais. — Le 24.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

VINS DE TOURAINE

VOUVRAY

MOUSSEUX & NATUREL

F. RAMUZAT

62, Rue des Halles, 62 — TOURS

FOIRES DE JUILLET

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Premier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Savigné. — Troisième mercredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES D'AOUT

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau.— Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Chinon.— Premier jeudi (trois jours).
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Dernier lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Le 10 (10 jours).

FOIRES DE SEPTEMBRE

Amboise. — Le 5.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Bléré. — Deuxième vendredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Isle-Bouchard (l'). — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Vouvray. — Deuxième dimanche.

PRODUITS DES MISSIONS AFRICAINES

Cafés, Thés, Chocolats, Tapioca, Eau de Cologne, Eau de fleurs d'oranger, Eau dentifrice.

GOHIER-DÉCHARGNIA, Succr

73, rue de la Scellerie, 73 — **TOURS**

Malvoisie de Samos — Quina — Eau-de-vie — Bonbons fins — Gâteaux secs
Pruneaux de Tours — Pâtes alimentaires de toutes sortes
VINS FINS : Porto, Alicante, Banyuls, Frontignan, Malaga, Xérès, Moscatel
Grenache, Lacryma, Saint-Emilion

La Maison recommande d'une façon toute particulière les produits de SAMOS

FOIRES D'OCTOBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Troisième mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux), le 30.

FOIRES DE NOVEMBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Bléré. — Deuxième vendredi.
Bourgueil. — Mardi avant le 13.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Isle-Bouchard (l'). — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

FOIRES DE DÉCEMBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier merc.
Bourgueil. — Mardi après Noël.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
Cormery. — Dernier jeudi.
La Hayes-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier mardi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).

Un demi-siècle de PRATIQUE -:- Un demi-siècle de SUCCÈS

Depuis un demi-siècle
LES MAISONS **DEWACHTER**
se sont spécialisées dans l'art du Tailleur. Leurs Vêtements sont parfaits et leur coupe inimitable. A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence comme **Bon marché**. Confiance et Loyauté.
(Telle est notre devise).

DEWACHTER, 50, rue Nationale, TOURS

MARCHÉS

du département d'Indre-et-Loire

Lundi

Tours (bestiaux).
Château-la-Vallière.
Dolus.
Gizeux.
La Riche.
Ligueil.
Neuvy-le-Roi.
Richelieu.
Vernou.

Mardi

Tours (pl.de la Liberté).
Avon.
Bourgueil.
Châteaurenault.
Crouzilles.
La Haye-Descartes.
L'Isle-Bouchard.
Montbazon.
Montrésor.
Saint-Christophe.
Saint-Quentin.
Yzeures.

Mercredi

Tours.
Amboise.
Avrillé.
Azay-le-Rideau.
Draché.
Loches.
Marcé-sur-Esves.
Savigny-sur-Bhanat.
Tauxigny.
Troges.

Jeudi

Tours (place Velpeau)
Beaumont-Village.
Chinon.
Cléré.
Cormery.
Crissay.
Loché.
Maillé.
Manthelan.
Mazières.
Neuillé-le-Lierre.
Neuillé-Pont-Pierre.
Neuilly-le-Brignon.
Panzoult.
Reugny.
Sonzay.

Hôtel du Croissant

7, rue Gambetta — **TOURS** -:- **Téléphone 1-93**

Près les Postes et Télégraphes

Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce, aux Touristes & aux Familles

Salons pour grands dîners — Mariages — Réceptions — Soirées — Lunch

Repas complets pour la ville et la Campagne - Plats détachés - Sauces

MARIE, Propriétaire

Vendredi

Tours (pl. de la Liberté).
Amboise.
Bléré.
Druye (après-midi).
La Riche.
Mettodon.
Sainte-Maure.

Samedi

Tours.
Abilly.
Preuilly.

Dimanche

Ambillou.
Amboise.
Artannes.
Beaumont-la-Ronce.
Bléré.
Candes.
Congey-Fleuray.
Celle-Saint-Avan (la).
Chapelle-Blanche (la).
Châteaurenault.
Chouzé-sur-Loire.
Cussay.
Dame-Marie.
Epeigné-les-Bois.
La Haye-Descartes.
Langeais.
Luynes.
Monnaie.
Montlouis.
Nieul.
Neuvy-le-Roi.
Nouans.
Pressigny-le-Grand.
Rilly.
Rouziers.
Saint-Branchs.
Saint-Epain.
Saint-Flovier.
Saint-Paterne.
Savonnières.
Sonzay.
Thilouze.
Tour-Saint-Gelin (la).
Véretz.
Villeperdue.
Vouvray.
Tours (place Velpeau).

G. BERTHIER

HORLOGER-BIJOUTIER

Vend meilleur -:- Vend moins cher -:- Répare mieux

MAISON RECONNUE DE CONFIANCE

20, rue de la Scellerie, — TOURS

Adresses des Messagers du département d'Indre-et-Loire (1)

Ambillou. — Lehoux, Café Saintonge, rue Saint-Saturnin, 4, samedi.

Amboise. — Chardon, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, mercredi. Blois, le samedi.

Amboise. — Georges, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, mercredi, samedi, 7 heures. Blois, le samedi.

Amboise. — Buzon, Comptoir Parisien, rue Nationale, lundi, mercredi, samedi. Environs.

Artannes. — Dupont, hôtel du Tourne-Guide, place Saint-Eloi, sam.

— Hareng, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, samedi, Pont-de-Ruan.

Artannes. — Boucard, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.

Athée. — Hardion hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, samedi.

(1) Cette liste contient les noms de toutes les localités desservies, le nom des Messagers et l'hôtel où ils descendent à Tours.

GRAND CHOIX D'AMEUBLEMENTS

MAISON FROGER

Georges MORIETTE, Succr

31 et 33, rue du Commerce

SUCCURSALE : 7, *rue de la Scellerie*, 7.— **TOURS**

Objets d'Art — Curiosités

MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ ET POSSÉDANT LE PLUS GRAND CHOIX

Azay-le-Rideau. — Pibaleau, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, mardi et samedi. Chapelle-Cheillé.

Azay-le-Rideau. — Jacquet, café Breton, place Saint-Clément, mardi et samedi. Cheillé.

Azay-sur-Cher. — Lemort, hôtel du Grand-Turc, place du Palais-de-Justice, tous les jours.

Azay-sur-Cher. — Gagneux, hôtel du Grand-Turc, place du Palais-de-Justice, mercredi, samedi.

Ballan. — Cadiou, hôtel du Tourne-Guide, place Saint-Eloi, mercredi, samedi.

Ballan. — Barat, hôtel Saint-Louis, Place Saint-Clément, samedi.

Beaumont-la-Ronce. — Ludonneau, hôtel de la Croix-Blanche, quai du Pont-Neuf, samedi, Langennerie.

Beaumont-la-Ronce. — Bennevault, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, samedi. Rouziers.

Beaumont-la-Ronce. — Bennevault, café de la Gare, place de la Gare, mercredi. Départ du train, 3 h. 50.

Beaumont-la-Ronce. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi.

Bessé-sur-Braye. — Pichot, comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, vendredi. Marçon.

La Croix-de-Bléré. — Auprince. Aux Messagers réunis, rue de l'Arsenal, 9, mercredi, samedi, Luzillé.

Bourgueil. — Ludovic Brisset, café quai Port-Bretagne, samedi.

Bourgueil. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi. Environs.

Bresches. — Mercier, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.

PIERACCINI-PELISSIER

Editeur-Statuaire

10, rue Descartes — **TOURS** — *Ateliers, 40, rue Léon Boyer*

Maison recommandée par son beau choix d'Objets religieux

Librairie, Papeterie, Bronze, Orfèvrerie d'église, Fleurs pour églises appartements, Fournitures pour MM. les Ecclésiastiques

Bresches. — Perrotin, Restaurant Morin, rue de la Longue-Echelle, samedi.

Cerelles. — Dondel, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, mercredi, samedi, Langennerie.

Channay. — Caillard, hotel de la Croix-Verte, place Saint-Clément, vendredi. Rillé.

Channay. — Beaugé, hôtel Port-Bretagne, quai Port-Bretagne, mardi, 11 h. m. Savigné.

Camp du Ruchard. — Guérineau, hôtel du Cheval-Rouge, place Saint-Clément, samedi.

Camp du Ruchard. — Pichet, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, samedi. Villaines.

Chambray. — Menou, hôtel du Cheval-Rouge, place Saint-Clément, mercredi, samedi.

Chambray. — Legay, café Breton, place Châteauneuf, mercredi, samedi.

Chapelle-Blanche. — Guçrin, hôtel de la Croix-Blanche, place Saint-Clément, mercredi, samedi.

Chapelle-Blanche. — Maurice, hôtel de la Croix-Blanche, place Saint-Clément, mardi, vendredi.

Chapelle-sur-Loire. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi.

La Chartre-sur-Loire. — Trottin, hôtel de la Croix-Verte, place Saint-Clément, vendredi. Dissay-sur-Courcillon, Marçon.

La Chartre-sur-Loire. — Pichot ; comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, vendredi. Dissay-sur-Courcillon, Marçon.

Château-du-Loir. — Dupuis, Aux Messagers réunis, rue de l'Arsenal, 9, mardi, vendredi. Ruillé-Poncé.

Nickel pour Aluminium

Entreprise générale
de PLOMBERIE
ZINGUERIE, COUVERTURE
Installation
de Salle de Bains
FILTRE A EAU
BERCKFELD - MAIGNAN

Eclairage - Ménage - Chauffage

Octave CHOPLAIN

22 bis, Avenue de Grammont — TOURS

Château-la-Vallière. — Auger, Comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, 3, mardi, samedi, Souvigné et environs.

Châteaurenault. — Bodet, café Breton, place Saint-Clément, lundi, mercredi. samedi. Local sur la rue.

Châteaurenault. — Housseau hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, lundi, mercredi, samedi. Blois, Onzains.

Chemillé-sur-D. — Tondu, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.

Chemillé-sur-D. — Dupré, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.

Chouzé. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi.

Cinq-Mars-la-Pile. — Nouveau, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, mercredi, samedi.

Cléré. — Fresneau, café quai Port-Bretagne, quai Port-Bretagne, samedi, Luynes.

Cormery. — Salard, café Breton, place Saint-Clément, mercredi, samedi. Tauxigny.

Cormery. — Hérault, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, mercredi, samedi.

Courçay. — Boutet, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi.
— Geoffroy, café Breton, pl. St-Clément, lundi, vendredi, Montrésor, Nouans.

Crotelles. — Augereau, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.

Ecueillé. — Mardon, hôtel Saint-Louis, pl. St-Clément, mardi.

Epeigné-les-Bois. — Boileau, hôtel de la Croix-Verte, pl. St-Clément, samedi.

Esvres. — Haubois, hôtel du Débarcadaire, av. de Gram., 22 merc., samedi.

Esvres. — Menou, hôtel Cheval-Rouge, pl. St-Clément, samedi.

Ferrière (la). — Tabourdeau, hôtel de la Croix-Verte, pl. St-Clément, samedi, Pernay.

Francueil. — Boileau (Syl.), hôtel de la Croix-Verte, pl. St-Clément, samedi, Chenonceaux.

-:- G. BERTHIER -:-
Joaillier-Orfèvre
HORLOGERIE DE HAUTE PRÉCISION
Bijoux anciens
RESTAURATION D'HORLOGERIE ANCIENNE
20, Rue de la Scellerie, 20. — TOURS

Genillé. — Mardon, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, mardi, Nouans.

La Haye-Descartes. — Guérin fils, compt. Touraine, quai du Pont-Neuf, samedi, Abilly, Draché.

Ile-Bouchard (l'). — Faucillon, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mardi, Richel, Champigny.

Ingrandes. — Vallet, chez M. Audouin, q. P.-Bretagne, 3, mercr., sam.

Langeais. — Rioche, hôtel du Cheval-Blanc, quai Port-Bretagne, 1, mercr., samedi, St-Etienne-de-Chigny ; Cinq-Mars.

Langeais. — Couanet, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, mercredi, samedi, Bréhémont.

Langeais. — Couanet, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, mercredi, sam.

Le Lude. — Auger, compt. Touraine, q. du Pont-Neuf, mardi, sam.

Lencloître. — Chauvin, café Breton, pl. St-Clément, samedi, Beaumont.

Le Sentier. — Hémont, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.

Les Hermites. — Caumon, hôtel St-Louis, place St-Clément, mercr., samedi, local sur la rue.

Les Hermites. — Porte, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, samedi.

Ligueil. — Guérin, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mercredi, samedi.

Ligueil. — Maurice, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mardi, vendredi, St-Branchs, la Chapelle-Blanche, Civray-sur-Esves. Le Louroux.

Loches. — Aupart, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, lundi, vendredi, Beaulieu.

Loches. — Marchais, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, lundi, vendredi.

Loche. — Geoffroy, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, lundi, vendredi, Azay-sur-Indre, Chambourg.

Louestault. — Tondu, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.
— Desré, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.

PAPIERS PEINTS

G. GUIBERT

54, Rue Colbert, 31, Rue de la Moquerie — TOURS

—o— *SE RECOMMANDE POUR TOUS TRAVAUX SÉRIEUX* —o—

Luynes. — Hérault, Compt. Parisien, r. Nationale, tous les jours, 3 heures soir, 4 heures matin.

Luynes. — Roy, hôtel du Cheval-Blanc, quai P.-Bretagne, 1, mercredi, samedi.

Manthelan. — Guérin, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mercredi, samedi, Le Louroux, Vou.

Manthelan. — Maurice, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mardi, vendredi.

Marray. — Fleuriau, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.

Mazières. — Fardeau, restaurant Morin, r. Long.-Echelle, samedi.

Monnaie. — Creuzot, hôtel du Lion-d'Or, q. du P.-Neuf, lundi, mercredi, samedi.

Montbazon. — Marsaule, café Breton, p. St-Clément, lundi, mercr., samedi.

Montlouis. — Suard, Café Breton, p. St-Clément, lundi, mercr., samedi, Véretz.

Montlouis. — Grellé, hôtel de la Croix-Verte, p. St-Clément, merc., samedi.

Montrésor. — Mardon, hôtel Saint-Louis, pl. St-Clément, mardi.

Montrichard. — Besnard, hôtel du Cheval-Rouge, p. St-Clément, mercr., sam. loc., sur la rue.

Montrichard. — Pineau, Aux Messagers réunis, r. de l'Arsenal, 9, mercredi, samedi, Pontlevoy.

Monts. p. Montbaz. — Curassier, hôtel du Tourne-Guide, place St-Eloi, samedi.

Monts. p. Montbaz. — Frémont, hôtel du Tourne-Guide, place St-Eloi, samedi.

Monts. p. Montbaz. — André, hôtel du Tourne-Guide, place St-Eloi.

Neuillé-p.-Pierre. — Durand, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, merc., samedi.

Neuille-p.-Pierre. — Biais, hôtel St-Louis, p. Clément, samedi.

Neuillé-p.-Pierre. — Frette, hôtel St-Louis, p. St-Clément, samedi.

Neuvy-le-Roi. — Cassier, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, mercredi, samedi.

Nouâtre. — Farez, café Breton, p. St-Clément, mercredi, samedi.

Nouzilly. — Jean, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.

— Perrigault, comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, mercredi, samedi.

Pernay. — Lucas, café Saintonge, St-Saturnin, merc. 4 h., samedi.

— Gautier, café Breton, p. Clément, samedi.

Pont-de-Ruan. — Hareng, hôtel St-Louis, p. Saint-Clément, samedi.
— Pichet, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, mercredi, samedi.

Preuilly. — Pioffet, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, mercredi, Charnizay, Perrusson, Verneuil.

Restigné. — Vallet, chez M. Audouin, q. P.-Bretagne 3, merc., sam.

Reugny, par Vouvray. — Bailly, compt. Touraine, q. du Pont-Neuf. mercredi, samedi, Chançais, Nieullé-le-L.

Rillé. — Lelu, compt. Touraine, q. du Pont-Neuf, lundi, Hommes.

Rillé. — Avril, compt. Touraine, quai du Pont-Neuf, lundi.

Rouziers. — Bennevault, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément. samedi ; St-Antoine, Mettray.

Rouziers. — Bennevault, café de la Gare, place de la Gare, mercredi 3 h. 50 soir.

Savigné. — Dorize, hôtel St-Louis, place St-Clément, vendredi, jusqu'à deux heures. Hommes, St-Laurent de Lin.

Savigné. — Caillard, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, vend.

Savonnières. — Beaumont, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, sam.

Selles-sur-Cher. — Renaud, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, samedi.

Semblançay. — Fermé, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, lundi, mercredi, samedi, Charentilly, la Membrolle.

Sehmes. — Guérin, compt. Touraine, quai du Pont-Neuf, samedi, Civray, Draché, Balesmes, La Haye-Descartes.

Sonzay. — Brossier, compt. Touraine, quai du Pont-Neuf, samedi.
— Guignard, rest. Morin, rue Long-Echelle, samedi.
— Maillé, café Saintonge, rue St-Saturnin, samedi.

Sorigny. — Cormier, hôtel Saint-Louis, pl. St-Clément, samedi.
— Ouvrard, café Breton, pl. St-Clément, mardi, vend. 2 h.

Souvigné. — Frébourg, rest. Vulin, rue Bretonneau, samedi.

St-Aignan (L.-et-C.). — Nivet, Aux Messagers Réunis, rue de l'Arsenal, 9, vendredi. Angé. Pouillé.

St-Aignan (L.-et-C.). — Renault, hôtel Croix-Blanche, place Châteauneuf, samedi. Valençay.

St-Avertin. — Lemort, hôtel du Gr.-Turc, place du Palais, tous les jours. Véretz, Larçay, Azay-s.-Chantilly.

St-Avertin. — Pommay, hôtel du Gr.-Turc, pl. du Palais, t. les jours.
— Legay, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi, Chambray, Veigné.

St-Avertin. — Menou, hôtel du Cheval-Rouge, pl. St-Clément, mercredi, samedi, Louans.

St-Branchs. — Robin, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi.

— Guérin, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Château-Neuf, mercredi, samedi.

Ste-Catherine-de-Fierbois. — Guiet, hôtel St-Louis, place Gaston-Pailhou, mercredi, samedi, Sorigny, Sepmes.

Ste-Catherine-de-Fierbois. — Bougrier, hôtel Rousseau, place Gaston Pailhou, samedi, Thilouze, Pont-de-Ruan.

Ste-Catherine-de-Fierbois. — Farez, café Breton, place St-Clément, mercredi, samedi.

St-Christophe. — Grégoire, hôtel du Cheval-Rouge, place St-Clément, vendredi.

St-Epain. — Richard, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, samedi. Neuil, Crissay, Thilouze.

St-Epain. — Pinon, hôtel St-Louis, place St-Clément, samedi.

St-Flovier. — Pioffet, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, mercredi, Charnizay.

St-Georges. — Archambault, hôtel du Cheval-Rouge, place St-Clément, mercredi, samedi, Montrichard.

St-Laurent-en-Gât. — Chartrain, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, sam.

St-Martin-le-Beau. — Préteseille, café Saintonge, rue St-Saturnin, samedi. Nouâtre et environs.

Ste-Maure. — Farez, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi, Ste-Catherine.

Ste-Maure. — Guiet, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, mercredi, sam.

Ste-Paterne. — Prudhomme, rest. Vulin, rue Bretonneau, samedi. St-Antoine.

St-Patrice. — Vallet, chez M. Audouin, q. P.-Bretagne, 3, mercredi, samedi.

St-Roch. — Loiseau, hôtel de Port-Bretagne, q. Port-Bretagne, samedi.

Tauxigny. — Proust, hôtel du Tourne-Guide, pl. St-Eloi, mercr., samedi.

Tauxigny. — Sabart, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi.

Thilouze. — Pinon, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, samedi. Lignières.

Valençay. — Renault, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, samedi.

Vallères. — Moreau, Café Breton, place Châteauneuf, mercredi, samedi. Chambray.

Veigné. — Menon, hôtel du Cheval-Rouge, place Châteauneuf, mercredi, samedi, Larçay.

Véretz. — Lemort, hôtel du Grand-Turc, p. du Palais tous les jours, Limeray.

Vernou. — Davonneau, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, merc. samedi, Noizay, Nazelles.

Vernou. — Darmet fils, pl. Victoire, 8, mercredi, samedi.

— Bourgouin, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, mercredi, samedi, Pont-de-Ruan, Saché.

Villaines. — Pichet, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, samedi, camp de Ruchard.

Villaines. — Guérineau, hôtel du Cheval-Rouge, place St-Clément, samedi, Druyes.

Villandry et Vallères. — Tasse, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, samedi.

Villandry et Vallères. — Moreau, café Breton, place St-Clément, mercredi, samedi.

Vouvray. — Reyer, café Saintonge, rue St-Saturnin, mardi, jeudi, samedi.

ANCIENNES MESURES

du département d'Indre-et-Loire

comparées aux mesures du système métrique

MESURES DE LONGUEUR

	Valeur en mètres
Ligne.....	0,002255
Pouce.....	0,02706
Pied.....	0,3247
Toise.....	1,9484
Aune.....	1,190
Chaîne ou perche linéaire de 25 pieds.....	8,118
Perche linéaire de 22 pieds (en usage seulement pour les bois)	7,144
Lieue d'entretien de route (2.000 toises)	3896,790
Lieue d'étape.....	3998,106
Lieue de poste (25 au degré.....	4448,185

MESURES DE SURFACE

Chaînée de 25 pieds de côté..	0,659504
Arpent de 10 chaînées ou 1736 1[9 toises carrées	65,9504
(Voire page précédente)	
Perche carrée (des eaux et forêts).	0,510
Arpents des eaux et forêts.....	51,038

MESURES DE CAPACITÉ

		Valeur en litres
Poinçon	Tours	265,608
	Chinon	242,658
	Bourgueil.....	230,724

Pipe, le double du poinçon.

		Valeur en décalitres Comble	Valeur en décalitres en froment
Boisseau	Chinon	1,0022	1,2604
	Tours	1,1695	1,4580
	Amboise ...	1,1771	1,4867
	Châteaurenault	1,1798	1,4676
	Monnaie....	1,2037	1,5023
	Loches	1,4292	1,7515
	Cormery ...	1,4893	1,8164
	Ligueil	1,5092	1,8999
	Lahaye	1,6098	2,0415
	Preuilly....	1,6609	2,0549
	St-Christop.	1,7250	2,0989

MESURE POUR LE BOIS

Corde. Valeur en stère : 4,383

MESURES DE CAPACITÉ

		Valeur en litres
Pinte	de Monnaie.....	1,168
	Azay-sur-Cher ...	1,179
	Preuilly.....	1,212
	Tours	1,224
	Châteaurenault...	1,283
	Luynes.....	1,287
	Cormery	1,438

POIDS

		En grammes
Poids	Grain	0,053
	Gros ou 72 gr..	3,824
	Once ou 8 gros.	30,594
	Marc ou 8 onces	244,753
	Livre ou 2 marcs	489,506
	Quint.ou 100 liv.	48,950,585

Arpents de Touraine

(65 ares 95 centiares 041)

L'arpent de Touraine vaut 100 *chaînées. La chaînée équivaut à un carré de* 25 *pieds, soit* 8m, 121 *de côté.*

CONVERSION DES

ARPENTS EN HECTARES				HECTARES EN ARPENTS			
arpents	hect.	ares	centiares	hect.	arp.	ch.	centièmes
1	vaut »	65	95,04	1	vaut 1	51	08,20
2	1	31	90,08	2	3	03	62,91
3	1	97	85,12	3	4	54	25,82
4	2	63	80,16	4	6	06	88,72
5	3	29	75,21	5	7	58	51,63
6	3	95	70,25	6	9	09	14,54
7	4	61	65,29	7	10	61	77,45
8	5	27	60,33	8	12	13	40,36
9	5	93	55,37	9	13	64	03,26
10	6	59	50,41	10	15	16	66,17
100	65	95	4,10	100	151	62	29,08
200	131	90	08,20	200	303	25	90,80

CONVERSION DES

CHAINÉES EN ARES			ARES EN CHAINÉES			
chaînées	ares	centiares	ares	arpents	ch.	centièmes
1 vaut	»	81,59	1	vaut »	1	51,63
2	2	31,90	2	»	3	03,26
3	1	97,85	3	»	4	54,89
4	1	63,80	4	»	6	06,52
5	3	29,75	5	»	7	58,15
6	3	95,70	6	»	9	09,77
7	4	61,65	7	»	10	61,40
8	4	27,60	8	»	12	13,03
9	5	93,55	9	»	13	64,66
10	6	59,50	10	»	15	16,29
100	65	95,04	100	»	51	62,91
200	131	90,08	200	3	03	25,82

Pour savoir combien un nombre déterminé d'hectares contient d'arpents de Touraine (65 ares 95 cent.), il suffit de multiplier ce nombre d'hectares par 151 chaînées 62 centièmes 91.

Le produit indiquera le nombre d'arpents et chaînées.

Ex. : Combien 12 h. 33 a. 20 c. contiennent-ils d'arpents ?

R. 12, 33,2 multipliés par 151 chaînées 62 centièmes 91 égalent 18 arpents, 69 chaînées 88 centièmes 99.

Pour savoir combien un nombre déterminé d'arpents de Touraine (65 ares 95 centiares 041) contient d'hectares, il faut multiplier ce nombre d'arpents par 65 ares 95 centiares 041.

Le produit indiquera le nombre d'hectares, ares, centiares.

Ex : Combien 12 arpents 37 chaînées 20 centièmes contiennent-ils d'hectares ?

R. 12 arp. 37 ch. 20 centièmes multipliés par 65 ares 95 centiares 041 égalent 8 hectares 15 ares 93 centiares 84.

Garage Central d'Automobiles

AGENCE

PANHARD & LEVASSOR

Tours

13, rue Richelieu

Téléphone 1-19

Voitures de toutes Marques

ÉDITION DE VANNES

La Section de Vannes a une permanence Place Henri IV, n° 3. Elle est ouverte tous les jours de 4 h. à 5 h.; le Dimanche après la messe de 9 heures.

Tous les jeudis de 8 h. à 10 h. du soir réunion et cercle d'études.

Tous les mois : Conférences.

Maison Pédraglio

FONDÉE EN 1872

OPTIQUE MÉDICALE & SCIENTIFIQUE

25, Place des Lices, VANNES

Spécialité de Verres Cristal de Roche taillés dans l'axe

VERRES Cylindriques, Prismatiques,
Sphéro-Cylindriques et Sphéro-Cylindro-Prismatiques
pour Astigmatisme, Strabisme, etc.

Exécution garantie exacte d'ordonnances d'oculistes

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - PARURES DE MARIÉES

Sociétés d'Assurances Mutuelles

Mobilières et Immobilières du MANS

Contre l'Incendie, le Feu du ciel, l'Eclairage électrique
l'Explosion du Gaz à éclairer et des Appareils à Vapeur

Fondées en 1828 et 1842

AGRÉÉES PAR LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Les Primes de ces Sociétés sont inférieures de 20 à 50 %
à celles des Compagnies à Primes, suivant la nature des Risques

Compagnie LA PRÉVOYANCE

Accidents de toute nature et Bris de Glaces, le Vol

S'adresser à M. Paul de TORQUAT de la COULERIE

DIRECTEUR PARTICULIER, 18, rue de Garenne, **VANNES**

AU DÉ D'ARGENT

Mercerie, Bonneterie, Ganterie

PARFUMERIE — MODES

Mmes Delhumeau

15, Rue des Vierges, 15

VANNES

LE MORBIHAN

SÉNATEURS

MM. de Lamarzelle, Riou, de Goulaine, Gal de Kerdrel.

DÉPUTÉS

Cte de Lanjuinais, Duc de Rohan, Marquis de l'Estourbeillon, Forest, Lamy, Nail, Brard, Le Rouzic.

CONSEIL GÉNÉRAL

Arrondissement de Pontivy. 7 cantons.

Baud, Le Moine.
Cléguérec, Lotz.
Gourin, Le Bouar.
Guémené, Brard.
Le Faouet, Robic.
Locminé, de Lambilly.
Pontivy, de Kervénoaël.

Arrondissement de Ploërmel. 8 cantons.

Guer, Robert.
Josselin, Prince de Léon.
La Trinité, Le Norcy.
Rohan, de Cuy.
Malestroit, Cte de Boisbaudry.
Mauron, Maulion.
Ploërmel, Guillois.
St-Jean-Brévelay, Comte de Lanjuinais.

Arrondissement de Lorient. 11 cantons.

Auray, Mouroux.
Belle-Ile, Galenne.
Belz, Le Lamer.
Hennebont, Giband.
Lorient (1re), Nail.
Lorient (2e), Bouligand.
Plouay, Cte de Pluvié.
Pluvigner, de Kerouallan.
Pont-Scorff, Guyomard.
Port-Louis, Paubert.
Quiberon, Le Gloahec.

Arrondissement de Vannes. 11 cantons.

Allaire, Vicomte de Pioger.
La Gacilly, de Gouyon.
Elven, Caradec Albert.
Grand-Champ, de Lagâtinerie.
Muzillac, Mauduit.
Questembert, Cte Guillemin.
La Roche-Bernard, du Boisrouvray.
Rochefort-en-Terre, Forest.
Sarzeau, Javouray.
Vannes (est), Marchais
Vannes (ouest), Buguel.

LE PHÉNIX

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie

ASSURANCES DOTALES, RENTES VIAGÈRES

Compagnie Française du PHÉNIX

Contre l'Incendie, Fondée en 1819

" ZURICH "

Compagnie Générale d'Assurances contre les Accidents la Responsabilité Civile et le Vol

Fondée en 1872, à ZURICH (Suisse)

M. Albert TASLÉ, agent général, 15, rue Noë, à VANNES

PATISSERIE, CONFISERIE

PETITS FOURS

GLACES

& SORBETS

F. CADIC

TRAITEUR

12, rue Billault, 12, VANNES

ARRONDISSEMENT DE VANNES

11 cantons, 82 communes, 145.393 habitants

Conseil d'Arrondissement

C^on d'Allaire, de Coutance.
d'Elven. Le Franc.
de la Gacilly, de Talhouet.
de Grand Champ, Olivero.
de Muzillac, d'Andigné.
de Questemberg Rouxel.

C^on de la Roche-Bernard, de la Jousselandière.
de Rochefort, de St-Quentin.
de Sarzeau, Le Callonec.
de Vannes (est), Cte Guyot de Salins.
de Vannes (ouest), Botherel.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Allaire	Le Mauff	Noyal-Muzillac	Le Pichon
Ambon	Savary	Noyalo	Le Brech
Arradon	Jégat	Péaule	Jéhanno
Arzal	de Saisy de Ker.	Pénestin	de Champsavin
Arzon	Stéphany	Plaudren	B^on de Lagatinerie
Baden	Selo	Plescop	Le Roy
Béganne	M^is de Lehélec	Pleucadeuc	Loyer
Berric	Le Bourbasquest	Ploeren	Le Ménajour
Billiers	Le Masne	Pluherlin	de Danne
Bohal	Gicquel	Quelnec	de Talhouët
Brandivy	Le Gloanic	Questemberg	Cte Guillemin
Caden	Guillouche	Rieux	Perrin
Camoël	Gouret	La Roche-Bernard	Cornudet
Carentoir	de Carheil	Rochefort	Poirier
Colpo	Jéhanno	St-Armel	Le Godec
Cournon	Cte de Gouyon	St-Arvé	Blevenec
Damgan	Dréano	St-Congard	Bédard
Elven	Le Franc	St-Dolay	Chesnin
Férel	Cte de Jacquelot de Boisrouvray	St-Gildas	Christophe
Glénac	Gauthier	St-Gorgou	Audiger
Grand-Champ	Le Priellec	St-Gravé	Gén. de Kerdrel
Ile-a.-Moines	Georges	St-Jacut	de Coutance
Ile d'Arz	Laniel	St-Jean-la-Poterie	Alain de Pioger
La Chap.-Gacel.	Gérard	St-Laurent	Rouxel
La Gacilly	Eoche-Duval	St-Martin	de Boussineau
Larré	Pédron	St-Nolff	Gachet
La Trinité-Surz.	Le Goueff	St-Perreux	Blanchard
Lauzach	Le Jalle	St-Vincent	André de Pioger
Le Hézo	Cte Guyot Salins	Sarzeau	Javouray
Le Guerno	Jéhanno	Séné	Le Mouëllic
Les Fougerêts	de Kersabiec	Sulniac	Le Bourbasquet
Limerzel	Danilo	Surzur	Le Vaillant
Locmaria Gr.-Ch	Le Bodic		

CARDINAL

Photographe

10, rue Billault, 10 — **VANNES**

Spécialité d'agrandissements inaltérables
Procédé instantané pour Enfants
Portraits après décès
Groupes de Familles à domicile
Fournitures générales et Travaux pour Amateurs
Plaques, Pellicules et Papiers de toutes marques
Vente d'Appareils aux prix du Catalogue

CONSEILS GRATUITS AUX AMATEURS

PARFUMERIE
GANTERIE
BROSSERIE
ÉPONGES
MANCHETTES
FAUX-COLS
CRAVATES
FOULARDS
ARTICLES
DE TOILETTE
ET DE
FANTAISIE

Salons de Coiffure au 1er

SPÉCIALITÉ DE CHEVEUX POSTICHES

SALON RÉSERVÉ pour la Coiffure des Dames

LARNICOL

COIFFEUR-PARFUMEUR

10, Rue du Mené, VANNES

NETTOYAGE DE TÊTE & SÉCHAGE INSTANTANÉ

Locqueltas	Corfmat	Théhillac	Crespel
Malansac	Forest	Theix	Caradec
Marzan	Ryo	Tour-du-Parc	Hémon
Meucon	Mahé	Tréal	de la Ruée
Molac	Daniel	Trédion	de Virel
Monterblanc	Conan	Treffléan	Mazier-Le Roy
Muzillac	Mauduit	Vannes	Priou
Nivillac	de la Jousselandière	Vraie-Croix	Loyer

MM. Combeaud, architecte de la ville de Vannes
Letoux, médecin des épidémies.
Lanco, Guillemet, Rossignol, vétérinaires de l'arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE LORIENT

11 cantons, 56 communes, 207,864 habitants

M. Guilmaud sous-préfet. | M. Le Moenic, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

C^on^ d'Auray, Le Doré.
de Belle-Isle, Serre.
de Belz, Pessel.
d'Hennebont, Le Grand.
de Plouay, Le Fur.
de Lorient (1^er^), Dizot.

C^on^ de Lorient (2^e^), Le Mestric.
de Pluvigner, Le Boulaire.
de Pont-Scorff, de Vitton.
de Port-Louis, Georgault.
de Quiberon, Morice.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Auray	Le Mouroux	Lorient	Esvelin
Bangor	Le Bihan	Merlevenez	Uhel
Belz	Lorho	Nostang	Harscouët de St-Georges
Branderion	de Gaulaine	Ploërmel	Le Pévédic
Brech	Le Boulch	Ploëmeur	Coquerel
Bubry	Guyomard	Plouay	Cte de Pluvié
Calan	Le Floch	Plouhoumelen	Le Sommer
Camors	Jiquel	Plouharnel	Le Buhé
Carnac	Morice	Plouhinec	Le Runigo
Caudan	Mouëlo	Plumergat	Graff
Gléguer	Adol	Groix	Bihan
Crach	d'Aboville	Guidel	Guyomard
Erdeven	Guézel	Hennebont	Giban
Etel	Bédex	Houat	Le Gurun
Gavres	Le Guen	Hœdic	Le Bourhis
Gestel	deLangledeCary	Inguiniel	Dréan
Lanvaudan	Gaudin	Inzinzac	Le Grand

Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie. Orfèvrerie

GRAND CHOIX POUR MARIAGES

Couronnes et Bouquets de Mariées

E. LEVÊQUE

17, rue Saint-Vincent, 17

VANNES

Maison vendant le meilleur marché

TÉLÉPHONE 3

HOTEL DE BRETAGNE

TABLE D'HOTE à 11 h. et à 6 h.

Dîners de Famille & Repas de Noces

Omnibus et Voitures de louage

E. CAUSSE

VANNES

Recommandé aux Familles & Voyageurs pour son confortable

La Trinité-s-M.	Rio	Kervignac	Cte de Perrien
Le Palais	Serre	Keryado	Stéphan
Locmaria	L'Hermitte	Landaul	Parmentier
Locmariaquer	Le Baron	Landévant	Jéhanno
Locqual-Mend.	Kercrest	Languidic	Cte de Kerret

MM. Richard, architecte-voyer de la ville et de la commune.
Pédrono, médecin des épidémies.
Du Liscouët, agent principal du service militaire.
Auzat et Le Mouroux, vétérinaires de l'arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL

8 cantons, 66 communes, 94.829 habitants

M. Dadin, sous-préfet (O. I.) | M. Guillois, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

Con de Guer, Gombaud.	Con de Mauron, Le Borgne.
de Josselin, du Halgouët.	de Ploërmel, Duchesne.
de la Trinité, Perret.	de Rohan, Le Breton.
de Malestroit, Colineaux et de Montfort.	de St-Jean-Brevelay, de La Buharaye.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Augan	Du Boisbaudry	Guillac	le Prince de Léon
Beignon	Deshayes	Guilliers	Prioux
Bignan	Cte Lanjuinais	Helléan	Joubier
Billio	Kerdal	Josselin	duc de Rohan
Bréhan-Loudéac	Coquantif	La Chapelle	Gru
Brignac	Gastard	La Croix-Hell.	Berruyer
Buléon	Le Gal	La Grée-St-Laur.	Renaud
Campénéac	Duchesne	Lanouée.	Guilloux
Caro	de Lespinay	Lantillac	Le Febvrier
Concoret	Desbois	La Trinité-Porh.	Ménagé
Credin	Jégorel	Les Forges	Renaud-Lebret
Crugnel	Guillaume	Lizio	Moneray
Evriguet	Leray	St-Malo-l-Font.	Giraud
Gourhel	Broisbras	St-Marcel.	Philippe
Guégon	du Halgouët	St-Nic.-du-Tert.	Farnel
Guéhenno	Nicoly	St-Samson.	Harnois
Guer	Gombaud		

MM. Lemercier, architecte voyer de la ville et de la commune.
Goupil, médecin des épidémies.
Fleury, vétérinaire, à Ploërmel.
Gaillard, vétérinaire, à Josselin.

Fabrique de Parapluies et Ombrelles

CANNES EN TOUS GENRES

Maison DEVIER

E. JOUANY

SUCCESSEUR

Place Henri IV - VANNES (Morbihan)

Recouvrages & Réparations

VITRAUX ARTISTIQUES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

E. Laumonnier

Rue du Mené, près l'Hôtel du Commerce

VANNES

Peinture en Bâtiment, Vitrerie, Décorations

MAISON DE CONFIANCE -- PRIX MODÉRÉS

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

7 cantons, 52 communes, 118,638 habitants

M. Gola, sous-préfet (O. I.) | M.

Conseil d'arrondissement

Con de Baud, Le Hir et le Strat	Con de Faouët, Picarda.
de Cléguérec, Le Berre.	de Locminé, Le Bras.
de Gourin, Le Gras.	de Pontivy, Bervégan et
de Guémené Guidy.	Lécuyer.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Baud	Delord	Meslan	Valy
Berné	Ihuel	Moréac	
Bieuzy	Fauchais	Moustoirac	Hilary
Cléguérec	Bronsard	Moust-Remun	Le Dain
Croisty	Quéré	Naizin	Cuëtmeur
Croixanvec	Robic Pierre	Neulliac	Valy
Faouët	Robic Victor	Noyal-Pontivy	Juin
Gourin	Le Bouar	Pontivy	Langlais
Gueltas	Brient	Presquen	Le Nézet
Guémené	Daniel	Ploërdut	Le Bozec
Guénin	Guyomard	Plouray	Groigno
Guern	Le Cam	Pluméliau	Bellec
Guiscriff	Le Bec	Plumelin	Le Crom
Kerfourn	Lécuyer	Priziac	Le Cohu
Kergrist	Le Bris	Remungol	Lecornec
La Chapelle N.	Ménahèse	Roudouallec	Le Goff
Langoëlan	Lalinec	St-Aignan	Lotz
Langonnet	Droual	St-Barthélemy	Naizin
Lanvénégen	Le Guilchet	Ste-Brigitte	Lorans
Le Saint	Le Grand	St-Caradec	Le Ny
Le Sourn	Kervégan	St-Gérand	Le Fresne
Lignol	Le Fur	St-Gonnery	Daniel
Locmalo	Le Moual	St-Thuriau	Périé
Locminé	Kerraud	St-Tugdual	Jaffré
Malguénac	Laudren	Séglien	Le Tellier
Melrand	Robié François	Silfiac	Le Coguic

MM. Le Corre, architecte-voyer de la ville et commune de Pontivy.
Langlais, médecin des épidémies.
Cros. vétérinaire à Pontivy.
Le Biban, *id.*

Grands Magasins de Nouveautés

ALFRED ANDRÉ

André Frères Succrs

Rue du Mené, 31-33-35-37

VANNES

TISSUS EN TOUS GENRES

SOIERIES, LAINAGES, ROUENNERIES

CONFECTIONS & COSTUMES

CORSAGES, JUPONS. FOURRURES

ATELIER DE COUPE & DE COUTURE

RAYON SPÉCIAL D'HABILLEMENTS

POUR HOMMES & GARÇONNETS

MESURE & CONFECTION

Envoi franco à la gare la plus rapprochée de tout achat de 25 francs

AVIS

La Maison se recommande à Messieurs les Ecclésiastiques pour leurs achats d'ornements d'Eglise, linge d'Eglise, vases sacrés, bannières, etc.

Téléphone 0-01

BIBLIOTHÈQUE D'ACTION FRANÇAISE

La Bibliothèque d'ACTION FRANÇAISE de Vannes a été fondée en 1907 par le premier groupement de Dames. Son but est de fournir les moyens d'étudier le mouvement d'idées contemporain, historique, politique, religieux, social, antimaçonnique, antisémite, nationaliste.

Elle est ouverte tous les Jeudis de 2 à 3 heures (réservée aux abonnés) ; tous les Dimanches, de 9 à 10 h. pour les prêts gratuits. — On s'abonne à la Bibliothèque, *rue Noé, n° 16*, 2e étage, les jours sus-indiqués ou *rue Noé, n° 17*, tous les jours. L'abonnement est de 5 à 10 fr. par an. Les personnes qui n'étant pas abonnées, veulent des livres, doivent verser 0 fr. 10 par vol. et par 15e. — On peut trouver à la bibliothèque, tous les journaux, revues, brochures et livres s'occupant de l'étude des doctrines nationalistes et plus particulièrement des idées et méthodes de l'*Action Française*.

AU PROGRÈS

16 et 18, Rue Emile-Burgault — VANNES
Téléphone 0-29

Tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme et de l'Enfant

Maison la plus importante et la plus ancienne de la région

PARIS 1905, médaille de vermeil

Fabrique de Cierges & Bougies

L. NOUAIL

David-Evenard

SUCCESSEUR

Place Henri IV — VANNES

ARTICLES D'ILLUMINATIONS

Verres, Pains de suif, Lanternes, etc.

Dépositaire de la VEILLEUSE GUILLON
et tous les Articles de la Maison GUILLON à LEVALLOIS-PERRET

FOIRES DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Les foires qui coïncident avec le dimanche ou une fête gardée se tiennent le lendemain ; excepté celles du Faouët, qui sont remises au mardi suivant. Dans le même cas, le marché de Port-Philippe aura lieu la veille.

Foires hebdomadaires

Vannes. Suppression des foires dites des grands mercredis ; le lundi de chaque semaine. foire à Pontivy et Plouay ; le mercredi de chaque semaine foire au Faouët ; le jeudi de chaque semaine marché aux veaux et aux moutons à Saint-Gravé ; le vendredi de chaque semaine marché aux bestiaux à Muzillac. Le samedi de chaque semaine, marché aux veaux et aux moutons, à Vannes, marché aux veaux à Guilliers.

Foires mensuelles

Le 1er lundi de chaque mois foires à Questembert, Pontivy ; 1er mercredi à Cléguérec ; 1er jeudi à Locminé, Malestroit, Guémené, Guiscriff ; 1er vendredi à Mauron, Pluméliau ; 1er samedi à Vannes, Baud ; 2e mardi à Rochefort Pluvigner ; 2e mercredi à Royan, Bubry, Crédin ; 2e samedi à Josselin ; 3e lundi à Ploërmel ; 3e jeudi à Guémené, La Roche-Bernard ; 3e vendredi à Theix ; 3e samedi à Vannes ; 4e mercredi à Guer, Royan, Bubry ; le dernier mardi à la Trinité-Porhoët ; dernier samedi à Josselin.

Foires annuelles

Le lendemain des deux journées du concours hippique qui se tient à Vannes, le samedi et le dimanche du commencement du mois de juillet. — Le lundi, marché aux chevaux sur la promenade de la Garenne.

JANVIER. Le 2, foire à Languidic ; le 5, à Bréhan-Loudéac ; 1er lundi, à Bubry. Gourin ; 1er mardi Melrand. Quistinic, Carentoir. Guilliers, Pluméliau : 1er mercredi à Naizin, Plœmeur ; 1er samedi à Vannes Ploërdut, Noyal-Muzillac ; les 3 premiers samedis de Janvier, assemblée à Saint-Hélène ; le 2e vendredi à Elven ; le 6 à Port-Philippe ; le mercredi après le 6, foire à Péaule ; 2e lundi à Billiers ; 2e mardi à Pont-Scorff ; 2e jeudi Langonnet ; 2e samedi Croisty en Saint-Tugdual ; 13, à Saint Jean Brévelay ; 14, Sarzeau ; 15, Limerzel ; 17. Hennebont, Muzillac ; 21, Plouay ; 22. Faouët, Saint-Vincent, Gourin, Pluméliau ; 4e samedi, La Gacilly ; dernier samedi, à Baud, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel ; 25, Séglien ; 27, Saint-Laurent ; 29, Cochigan en Berric ; dernier lundi foire à Auray ; samedi avant Septuagésime Branderion, Vannes.

FÉVRIER. Le 1er vendredi à Ploërdut ; 1er mardi à Carentoir ; 1er samedi à Vannes ; le lundi avant carnaval à Grand-Champ, mercredi à Rohan, Marzan ; jeudi avant le carême à la Roche-Bernard ; le 2e vendredi à Elven ; 2e samedi à la Gacilly, Saint-Tugdual ; 3, à Pluvigner, Guidel ; 8, Sarzeau ; 2e mardi, Pont-Scorff ;

PRODUITS ALIMENTAIRES DE PREMIER CHOIX

Premier prix Exposition 1905 Médaille d'Argent — **Premier prix Exposition 1906** Médaille du Ministère de l'Agriculture

Mson MENAIS Fils

19, Place des Lices, VANNES

ENTREPOTS RUE DES REMPARTS — **Téléphone 54**

Beurre extra-fin du Château de Kerlau, Expédition de Poissons
Crevettes, Homards, Saumons, Huîtres
Fournitures pour Dîners et Lunchs, de Comestibles
Volailles et Gibiers, Vins, Desserts, Liqueurs. — BAINS DE MER
Service spécial de Livraison. — *Expédition de Sous-Produits.*

Préparation sur Commande Poulardes du Mans — **Truffage sur Commande** Poulets fins du Pays

Correspondant de la Maison FÉLIX POTIN

Broderies Bretonnes en Magasin et sur Commande

AUX DAMES DE FRANCE

SPÉCIALITÉ DE BLANCS

Plastrons bretons pour Dames et pour Hommes
Pantoufles
Babouches
Sacs à ouvrage
Bibelots en tous genres

L. ROUMÉGOU

Rue Billault, VANNES

Nouveautés pour Dames
Blancs en tous genres
Jerseys, Corsets
Mérinos et Fantaisies noirs

Lingerie -- Layettes

Chemises pour Hommes, en Magasin et sur Mesure

2e jeudi Langonnet ; 9, Saint-Jacut, La Chapelle, Saint-Gildas, en Guégon ; 10, Silfiac, Palais (Belle-Ile) ; 12, Muzillac ; 15, Saint-Aubin en Plumelec, Pongoumelen ; 17, Caden ; 18, Rioux, Plouay ; 3e jeudi Ménéac ; 3e vendredi, Plouray. Noyal-Pontivy, Belz ; 22, Faouët, Gourin; Ambon ; 24, Kernascleden, Camoël ; 27, Bohal ; 28, Sarzur.

Foires du carême

Le lundi gras Monterblanc ; le mardi gras La Trinité-sur Mer, Saint-Gérand, Augan, foire des gages à Pluméliau ; 1er lundi de carême Plumergat ; 1er mardi ; Nivillac ; 1er vendredi Séné ; 2e lundi, Auray ; 2e mardi, Faouët ; 2e vendredi, Plescop ; 3e samedi, Vannes ; 3e mardi, Carentoir, Colpo ; 3e jeudi, Noyal Pontivy ; 4e vendredi, Burgos en Grand-Champ ; 3e samedi, la Gacilly, le Saint ; lundi après la mi-carême à Saint-Germain en Languidic, Belle-Ile ; jeudi avant la Passion, Mangolerian ; samedi à Faouët ; mercredi de la Passion, Auray, Hennebont ; samedi de la Passion, Vannes (foire de Pâques) ; 4e mardi, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; la veille des Rameaux, à Baud ; dimanche des Rameaux, foire de bijouterie, etc., à Lorient, elle dure 8 jours ; lundi-saint, à Pontivy ; mardi-saint à Saint Yves en Bubry ; jeudi-saint à la Roche-Bernard ; vendredi-saint au Croisty en Saint-Tugdual ; samedi-saint à Plouay.

MARS. Le 1er, foire à Languidic, Plumelec ; 2e Peillac ; 1er mardi, Saint-Antoine en Ploërmel, Beignon, Melrand, Quistinic ; 1er mercredi, Mohon Naizin, Guilliers ; 1er jeudi, Missiriac ; 1er samedi, à Vannes Saint-Fiacre-en-Melrand ; 4e, à Plouay ; 7e, assemblée à Sainte-Anne; près Auray ; 8e foire à Péaule ; 2e mardi, Pont-Scorff, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; 2e jeudi Lizio, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 10, Guéhenno ; 12, Muzillac ; 15 Saint-Nicolas-du-Tertre, Limerzel, Gourin ; 3e mardi, Loyat ; 3e mercredi, Bignan, Caro ; 16, Saint-Congard ; 18, Plouay ; 19, Sarzeau, Kernascleden, Sérent, Marzan ; 22, Saint-Guyomard ; 24, Brech, Pleucadeuc ; 25, Séglien, Saint-Dolay ; 26, Sulniac ; 4e mercredi, Billio.

AVRIL. Le 1er, Roudouallec ; 1er lundi, Grand-Champ ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Bréhan-Loudéac, Porcaro, Carentoir, Pluméliau, 1er mercredi Saint-Servan, Péaule, Guénin, Guilliers ; 3e, Plœren ; 4, Sarzeau ; 5, Landévant ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut ; 7, Plumelec ; 8, Ambon, Baden, Saint-Méen en la Chapelle ; 9, Sérent ; 10, Surzur, Saint-Laurent en Silfiac ; 2e mardi Lanouée, Pont-Scorff, Mi-voie ; Guillac ; 2e jeudi, Néant, Larré, Saint-Antoine en Ploërmel, Langonnet, Porcaro ; 2e vendredi, Elven, Saint-Thuriau ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 11, Lizio, Landaul ; 12, Muzillac, Plescop ; 13, Guégon ; 14, Férel, Noyalo, Bonne-Rencontre en Tréal, Kervignac ; 15, Carnac, Pleugriffet, Arradon ; 16, Kercoan en Berric Brandivy en Grand-Champ ; 17, Meslan Locoal-Mendon, Saint-Colombier-en-Sarzeau ; 3e mardi, Monteneuf, Remungol, Loyat ; 3e mercredi, Saint-Yves en Cruguel, Caro, Taupont, La Chapelle Gaceline ; 3e jeudi, Ménéac ; 18, Molac ; 19, Mériadec en Plumergat ; 3e vendredi à Theix, Quiberon, Malansac, Lauzach ; 21, Palais ; 22, Saint-Armel, Buléon, Saint-Dolay ; 23, Cadoudal en Plumelec, Marzan, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines ; 3e mercredi, Caro ; 25, Saint-Marc en Mohon, Pluvigner, Cohignac en Berric,

AU GASTRONOME

Charcuterie Parisienne

Gibiers et volailles de toutes provenances Suprême de Poulet Parfait de Volailles Galantine de Canard Jambons de premières marques Tripes à la mode de Caen Comestibles de choix Charcuterie fine	SPÉCIALITÉS Aspics de foie gras Mousse de foie gras Foie gras en Bellevue Foie gras en croûte Foie gras en terrines Croustades

Spécialité de Pâtés en croûte

TIXIER

SUCCESSEUR

5 - Rue Billault - 5

VANNES (Morbihan)

Cafés Verts et Torréfiés - Poivres

ÉPICERIE EN GROS

Michel BEUVE-MÉRY

4-6, Rue Porte-Prison, 4-6

VANNES

Confiserie -:- Biscuits

Kernascleden, Saint-Yves en Bubry ; 26, à Naizin, Roudouallec, aux Quatre Evangélistes en Pleucadeuc, assemblée la veille, Bubry : 27, Béquerel en Plougoumelen ; 28, Mangolérian, foire des moutons à Rioux, Béganne ; 29, Nostang, Saint-Méen en Plœmel, Ruffiac, foire aux chevaux à Pontivy ; 30, Saint-Eutrope en Allaire, Languidic, dernier samedi, Berné.

Foires mobiles jusqu'à la Fête-Dieu

Lundi de Pâques assemblée à Béléan en Plœren, Fougerêts, foire à Concoret ; le mardi, foire à Priziac Augan ; le jeudi, à Séné, la Gacilly ; lundi de la Quasimodo à Auray, Gourin, Mangolérian en Monterblanc, St-Yves en Bubry, Port Louis, Bubry ; le mardi Saint-Jean Brévelay ; dimanche après Pâques, assemblée à la Chapelle-Neuve ; 3e mardi après Pâques et le mardi des Rogations foire à Faouët ; le dimanche avant l'Ascension ; assemblée à Sainte Hélène ; dimanche après l'Ascension, à Bieuzy-les-Eaux ; le samedi après l'Ascension, foire à Bieuzy ; le lundi de la Pentecôte, foire à Trédion, assemblée au Vincin, à Naizin, à Saint-Mathurin en Guiscriff, à Josselin, à Locmariaquer, à Saint-Jean-Brévelay, au Calvaire près Férel ; jeudi à la Roche-Bernard, à Saint-Fiacre, à Faouët, veille de la Trinité, à Langonnet, la Trinité-Porhoët, Saint-Fiacre en Melrand. Calan, lundi de la Trinité, à Plumergat ; mardi Saint-Yves en Bubry, Brandivy ; mercredi avant la Fête-Dieu, Faouët ; lundi après la Fête-Dieu, à Grand-Champ, Saint-Tugdual.

MAI. Assemblée le 1er dimanche, à Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er, foire à Carentoir, Kergo en Sulniac ; 2, Mériadec en Plumergat, 1er lundi à Auray, Gestel ; 1er mardi, Melrand ; 1er mercredi, Réguiny ; Plœmeur ; 1er samedi, à Vannes, Guilliers ; 3, Calac en Plumelec, Sarzeau, Lochrist en Inzinzac, Saint-Jean-la-Poterie, près Redon ; 4, Vivillac ; 5, Séné, Roudouallec ; 6, à Pluvigner, à Saint-Fiacre Malansac, au Croisty en Saint-Tugdual, au bourg du Tour-du-Parc ; 7, à la Fosse en Plumelin. Le Hézo, Glénac, Saint-Yves en Bubry ; 8, Elven, Pontivy, Baden, Pénestin, Merlevenez, Bubry ; 2e mardi à la Chapelle-Saint-Yves en Caro ; 9, Muzillac, Bignan, assemblée de Saint-Nicolas, Kerné en Arzon ; 2e jeudi, foire à Langonnet ; 2e samedi à la Gacilly, Plouharnel, samedi avec le 2e dimanche, Quistinic ; 10, à Grand-Champ, au Pâtis de Crosné en Saint-Martin, au bourg de Berric ; 11, Saint-Nicolas-en Pluméliau, la Lande-Kerlan, près Saint-Gildas en Guégon, Saint-Cry en Nivillac Caud ; 12, Plaudren, Arradon, Saint-Nicolas-du-Treantre ; 2e dimanche, assemblée à Saint-Mathurin en Quistinic ; 12, Saint-Nolff ; 13, Arzal, Plouay, Miséricorde en Pluvigner, le Saint ; 14, Saint-Armel ; 15, Noyal-Pontivy, Péaule. Plougoumelen ; 16, Mangolérian, Pluvigner ; 17, Carnac, Noyal-Muzillac, Allaire, Kernascléden ; 19, Peillac, Ambon, Pont-Scorff, Baud, Saint-Yves-des-Landes en Bréhan ; 3e vendredi, Plouray ; 20 Saint-Yves en Bubry, Cours de Molac, Bubry ; 3e samedi, foire Saint-Patern, à Vannes, Sainte-Hélène, Sainte-Anne en Saint-Dolay ; 22, Cadoudal, Marzan, Saint-Patern en Meslan ; 23, Bangor, Plunerer ; 25, Camoël, Saint-Gildas ; le samedi avant le 25 mai, à Gueltas ; 25, Kercohan en Berric, Séglien, Landaul, Bubry ; 27, Nivillac ; 28, Sérent-Saint-Colombier en Sarzeau, Saint Germain en Languidic ; 29, La

Grande

CHAPELLERIE FRANÇAISE

ET ANGLAISE

E. Thomas

22, rue des Vierges, 22

VANNES

LIBRAIRIE MILITAIRE -:- PAPETERIE

PAPIERS DE TOUS FORMATS
Papiers à lettre Franc. et Angl.
Pap. à dessin en feuill. et roul.
Papier végétal - Toile à calquer

MAROQUINERIE
Serviettes d'Avocat
Portefeuilles — Porte-monnaie

COUTELLERIE FINE
Canifs—Grattoirs et Ciseaux
Copies de lettres - Presses à copier

CARTES DE VISITE
Gravées sur pierre et à la minute
Lettres de faire part
Circulaires et Cartes d'adresse

Grand choix de Menus

ENCRES DIVERSES
Noire, rouge, bleue, violette

BOITES à COMPAS
Boites à dessiner et de peinture
Tablettes de couleurs surfines

Coquilles or fin et argent
Plans de la ville

Grand assortiment de Fournitures de Bureaux
Registres & Corrigés de toutes sortes

AUBRÉE

4, Place de l'Hôtel-de-Ville, 4

VANNES

LIVRES & REGISTRES DE COMPTABILITÉ

CARNETS

Albums pr Photographies
Albums pour dessins
Grand choix de Livres de Messe
PAPIERS D'EMBALLAGE
Papiers goudron cirés noir

Enveloppes blanches
Enveloppes pr Administrations
Enveloppes de tous formats
LIBRAIRIE MILITAIRE
et Cartes du Service Géographique de l'Armée

RELIURE EN TOUS GENRES

Trinité-sur-Mer, Saint-Yves en Bubry ; mardi après la Trinité, Bieuzy.

JUIN. Le 1er, à Auray, Plumelec, Saint-Dolay, Plœmeur, Gourin ; 1er mercredi, à Lannenec en Guidel ; 1er vendredi, Camors ; 1er samedi, à Vannes, Saint-Caradec-Trégomel ; 3, Burgos en Grand-Champ ; 4, Locadour en Kervignac, St-Perreux ; 5, Ambon ; 8, Gohker en Plouharnel, Baden. 2e mardi, Campénéac ; 2e jeudi Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 11, Theix ; 12, Langoléan. Saint-Liémène en Thébillac ; 13, foire à Muzillac. Hennebont, Béganne ; 14, foire des gages à Mongolérian ; 13, Béquerel en Plougoumelen ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; le 1er samedi qui suit le 15 juin, foire à Moréac ; 16, Roudouallec, Saint-Méeg en Plœmel, la Gacilly, assemblée à Bizol en Tréfléan ; samedi après le 16, à Remungol ; 17, foire à Molac ; le lundi après le 17, foire à Priziac ; le plus près dimanche du 19, assemblée à Saint-Avé, Pontivy ; 20, Palais en Belle-Ile, Faouët, Camoël ; 21. la Madeleine en Merlevenez ; 22, foire du Nédo, à Plaudren ; 23, au gorvello en Sulniac, Billiers ; le mercredi avant le 24, à Guilliers ; 24, Sarzeau, Pluvigner, Plouay, Camors, à Saint-Gildas, Sainte-Catherine en Lizo, Péaule, Saint-Jean-la-Poterie ; 25, foire à Auray, Rohan, Lorient, Saint-Jean-Brévelay, bourg du Crosty en Saint-Tugdual, Sulniac ; 26, Calan, Faouët ; 27, Inguinel ; les 27, 28, 29, assemblée à Locminé ; 29, foire à Cochrist en Inzinzac ; le dimanche après le 29, assemblée à Arradon, Guidel, Marzan, Kernascleden ; le lundi après le 29, foire à Pluneret.

JUILLET. Saint-Hilaire à Pluméliau ; 1er lundi foire à Ploërdut ; 1er mardi, Melrand, Locmaria en Quistinic, Guilliers ; le 2e, assemblée de la Clarté, à Baud, Kervignac, foire à Damgan ; 5, Bréhan-Loudéac ; 6, Belz, Faouët, Port-Philippe ; 8, Plumergëat , Saint-Guénin en Plouray ; le 1er mercredi, Naizin, Marzan ; le 1er samedi, Vannes ; 2e dimanche, assemblée à Notre-Dame des Fleurs en Languidic, à Mangolérian, foire le lendemain ; 2e mardi, à Saint-Jean-Brévelay ; 2e jeudi, Roudouallec, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; le 2e samedi, la Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual ; la veille du 2e dimanche, foire à la Magdeleine en Pluméliau ; 10, Locmaria ; 11, Guéméné ; 13, Saint-Fiacre en Malansac, Landaul, Saint-Thuriau ; 3e dimanche, assemblée du Manéguen en Guédin, à Sainte-Hélène, au Moustoir en Locmariaquer à Saint-Clément en Quiberon, foire à Ménéac ; 15, foire à Plouay ; 17, Plœmeur ; 3e lundi, Saint-Caradec-en-Trégomel, Gourin ; 20, Pluméliau, Gourin, Sarzeau ; 22, Auray, Muzillac, Porcaro ; 3e samedi Crach, Sainte-Hélène en Bubry ; 4e dimanche assemblée à la Magdeleine en Carnac ; 25, foire à Cléguérec ; 26, Roche-Bernard. Sérent, Burgos en Grand-Champ, assemblée à Sainte-Anne, près Auray et le dimanche le plus près à Sainte-Anne en Surzur ; le samedi après le 25, foire à la Gacilly ; 28, Rohan ; 29, Roudouallec.

AOUT. Le 1er, Bubry ; 1er samedi, à Vannes, Caudan ; 1er dimanche, assemblée à Plescop, à Baden, à Sulniac, le lendemain, foire à Plescop ; 1er lundi, Pennet, en Persquem, Guilliers ; 1er samedi, Saint-Nicodème en Pluméliau, assemblée le lendemain ; 2e mercredi, foire à Brandivy ; 2e jeudi, à Langonnet , 8, Brech ;

SERRURERIE, QUINCAILLERIE

ARTICLES de MÉNAGE et ÉCLAIRAGE

TRAVAUX DE BATISSE

Pose et Entretien o o o o o
o o o o d'Appareils Electriques

Fourches o o Pelles
o o Pioches o o
Outillage Agricole
o o et de Jardin o o

Ferdinand FILY

o Articles de Cave o
o o Grillages o o
Ronces artificielles
Outils de Menuisier
o o Maçon, etc. o o

27, Rue du Mené, VANNES

Spécialité d'Entourages de Tombes

Serres, Portails, Balcons,

MAISON de MERCERIE

A LA PENSÉE

Hautes Nouveautés pour Dames

PRIX-FIXE

FOURNITURES
pour Modes
et Couturières

B. BROCHIERO

7, Rue Billault, 7

MODES
Confectionnées
Haute Nouveauté

RUBANS o o MODES
o o CHAPEAUX o o FLEURS
PLUMES o o DENTELLES

Gants, Cravates, Foulards Bonneteries, Corsets
Passementeries

10, Saint-Laurent en Silfiac, Kervignac ; lundi après le 10, foire à Concoret ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tudual ; 2e dimanche, assemblée à Mériadec en Baden ; 14, foire à Auray, Roudouallec, Quelven en Guern ; 15, assemblée à Theix, Notre-Dame de Quelven en Guern, Saint-Armel, la Chapelle Neuve. Roudouallec, Béquerel en Plougoumelen ; le dimanche après le 15, assemblée à Plougoumelen, Saint-Roc en Plumergat, Locmaria en Grand-Champ, Saint-Philibert en Locmariaquer ; 16 foire à la Miséricorde en Pluvigner, Molac, Colpo. dimanche après le 15, assemblée à Carmès en Neullac, à Crénenan en Ploërdut ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; mardi après le 15, Carentoir ; 18, assemblée à Sainte-Hélène ; 19, foire à Plouay ; lundi après le 19, foire à Guénin ; 22, Saint-Symphorien, à Vannes, assemblée le dimanche précédent, foire à Faouët ; 2e dimanche après le 15, retour à Béquerel ; 23, Sulniac ; 24, foire à La Gacilly, Baud, Saint-Liémène en Théhillac ; samedi après le 24, à Saint-Barthélemy ; 25, Séglien, Locmaria, Pont-Scorff, Bubry ; 26, Ploërdut ; 28, Muzillac ; 29, Auray, Kernascleden, Mériadec en Plumergat ; 30, Marzan ; 31, Languidic, Pluméliau, à Laferrière.

SEPTEMBRE. Le 1er, Gourin, Moustoirac, Saint-Gilles ; 2, Béganne ; 1er dimanche, assemblée Saint-Vincent à Vannes ; lundi après 1er dimanche, Camors ; 1er mardi, Sainte-Reine en Beignon, Melrand, Quistinic, Guilliers ; 1er mercredi, Mangolérirn, Bubry, 6, Sérent, Saint-Caradec-Trégomel, Pluvigner, la Clarté-en-Lauzach ; 8, Belle-Ile, Pontivy, Pluméliau ; 1er samedi, à Vannes, Noyal-Muzillac ; 2e Dimanche, assemblée à Carnac, à la Clarté en Lauzach, Noyal-Muzillac, Larmor en Plœmeur, Ile-d'Arz, Penmen en Baden, Caudan, Notre-Dame de Joie, à Pontivy, Malansac, Roudouallec ; le lundi après le 9 ; Plumelin ; 2e mardi Pont-Scorff ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, La Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual, village de Saint-Adrien en Saint-Barthélemy ; 10, Plescop ; 12, Plœren ; 13, Carnac (grande fête à l'Eglise) ; 14, Kergo en Sulniac, Lochrist en Inzinzac ; 15. Sarzeau, Bubry ; 16, Plouay, Bourg d'en bas Saint-Avé ; 17, Grand-Champ ; lundi après le 2e dimanche, foire à Saint-Laurent en Brandivy ; les dimanches avant et après le 21, à Saint-Cado en Belz ; 20, foire à Plœmeur ; 3e samedi au Place-Caër en Crach ; 3e dimanche, assemblée à Locmaria en Plougoumelen ; 3e mercredi, Bignan ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; 21, Rohan, Tellené en Guénin, Belz, Saint-Cado ; mardi après la Saint Mathieu à Faouët ; 22, Roche-Bernard, Saint-Laurent en Séné, assemblée le dimanche précédent, dimanche le plus près du 22, assemblée à Saint-Maurice ; 24, Saint-Guyomard, Sulniac ; 4e dimanche, assemblée de la Saint-Sauveur, à Auray, Lestrevée en Plougoumelen ; 25, Locoul Mendon ; 27, foire à Muzillac ; 29, Mont en Guéhenno, Gléniac ; dernier dimanche, assemblée à l'Ile-aux-Moines, Notre-Dame de Vœux, à Hennebont, Naizin, Locmiquel en Baden ; dernier samedi, foire à Gourin, Naizin ; 30, Hézo, Bubry, Saint-Nicolas en Pluméliau.

OCTOBRE. 1er dimanche, assemblée à Notre-Dame de Victoire à Lorient, Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er lundi, foire à Guidel, Riantec, Pluméliau ; 2, Plouharnel ; 4, Ambon, Kernascleden ;

Objets d'Art
o o Bronzes o o
Terre Cuite
o Décorations o
Françaises o o o
o o o Etrangères

Cristaux montés
o haute fantaisie o
Orfèvrerie o o
o o o Cristofle

Fabrique d'Horlogerie et Bijouterie

LANGRÉE

4, Rue Billault – VANNES

TÉLÉPHONE 23

Maison à LORIENT
65, Rue du Port et 13, Cours de la Bôve

Adresse Télégraphique
LANGRÉE, VANNES

Comptoir d'Achat et de Fabrication, 105, Rue Beaubourg
PARIS

HOSTELLERIE DU DAUPHIN

Place de l'Hôtel-de-Ville

E. ROSSIGNOL, PROPRIÉTAIRE

Médaille du Touring-Club de France

Chambres Hygléniques
Salles de Bains
Chauffage Central
Confort moderne
Électricité
Garage avec fosses

TÉLÉPHONE 24

5, Bréhan-Loudéac ; mardi après le 1er dimanche, Pluvigner ; 1er mercredi. Guilliers ; 1er samedi, à Vannes, Ploërdut ; 6, Rioux ; le lundi le plus près du 9, Loperhet en Grand-Champ ; 9, Guémené ; 10, Bangor ; 2e mardi, Pontcorff, Gueltas ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi. Inguiniel ; 2e samedi. La Gacilly ; 12, La Chapelle-Gaceline ; 13, Mongolérian en Monterblanc ; 15, Carentoir, Limerzet ; 16, Auray, Locmaria en Plumelec, Caudan ; 17, Roudouallec, Sarzeau ; samedi avant le 3e dimanche, foire à Saint-Gérand ; le 3e jeudi Ménéac ; le 3e mardi, Monteneuf ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; 18, Elven, Bourgneuf en Moréac, Faouët, Languidic ; lundi après le 18, foire des oignons à Vannes ; 21, Pontivy, Plœmeur, Plouay, Séglien ; 28, Baud, Gourin ; lundi le plus près du 29, foire à Saint-Billy en Plaudren ; 29, Muzillac, Pâtis de Grosné en Saint-Martin ; dernier lundi, à Port-Louis, Ruffiac ; 4e samedi, Saint-Tugdual.

NOVEMBRE. Le 1er, Saint-Mélian en Pluméliau ; le 2, Pontivy, Sérent ; 3 Rieux ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Quistinic, Carentoir ; 1er, Guilliers ; 4, Pluvigner ; jeudi, après la Toussaint, Hennebont ; 1er vendredi, Tréal, Arradon ; 1er samedi, Vannes ; 8, Allaire ; 2e lundi, Grand-Champ ; 2e mardi, Pont-Scorff, Melrand ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven, Muzillac ; samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 3e lundi, Plœren, Gourin ; 3e mardi. Remungol ; 12, Surzur, Péaule, la Gacilly, Rohan ; mardi après la Saint-Martin Faouët ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy. Plouray ; 17. Larré ; 18, Plouay, Peillac ; 19, Auray ; vendredi avant le 23, à Theix ; 23, Saint-Jean-Brévelay ; 24. Bieuzy-les-Landes en Pluvigner, Bieuzy, assemblée à Bieuzy-les-Eaux ; 3e samedi, à Vannes, Saint-Fiacre en Malansac, Séglien, Bangor, le plus près dimanche du 27, assemblée à Naizin ; 27. foire à Saint-Yves en Bubry ; 28, Bubry ; 29, Sarzeau ; 30, Cléguérec, Kernascleden ; 3e jeudi, foire à Ménéac.

DÉCEMBRE. Le 1er, Auray, Kerfourn ; 1er mardi, à la Croix Helléan-Carentoir, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes ; 5, aux Fougerêts ; 6, Muzillac, Pluméliau, Saint-Armel ; 8, Pont-Scorff ; 10, Silfiac ; lundi après le 8, Pluvigner ; 2e mardi. Pont-Scorff, 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, foire à Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 12, Carentoir ; 13, Faouët, Sarzeau ; 16, Plouay ; 21, Nostang, Berric ; 22, Gourin, 25 ; Le Palais ; 26, Ambon ; 4e samedi, Baud ; 28, Kernascleden ; 29, Caden ; 31, Faouët, La Gacilly, Sulniac.

L. FOSSETTE

6, Rue Le Sage -- VANNES

FERS -- FONTES -- ACIERS -- QUINCAILLERIE POUR BATIMENTS

Boulonnerie, Ferronnerie, Chaînes, Meules, Pointes, Clouterie

Outils pour Charrons, Forgerons, Menuisiers

Articles pour clôture

CHARBONS DE TERRE ET BRIQUETTES

MACHINES AGRICOLES

Broyeurs de pommes, Pressoirs, Vis de pressoirs, Ecrémeuses, Barattes, Malaxeurs, Faucheuses, Râteaux, Broyeurs d'ajonc.

Agent de la Maison SIMON Frères de Cherbourg

pour l'arrondissement de VANNES

Déménagements pour tous Pays

WAGONS & CADRES
capitonnés
VOIE DE TERRE, VOIE DE FER
France & Étranger

CORRESPONDANTS
DANS
les principales villes

TRANSPORTS DE PIANOS

Housse de Piano

Entreprise de Transports
en tous genres

GARDE-MEUBLES
public important

Maison de Confiance — Prix Modérés
Personnel expérimenté
EMBALLAGE DE LUXE ET ORDINAIRE
Transports Militaires aux Tarifs de la Guerre

Maison E. LE PRADO

E. PLISSON Sucr

5, Place St-Nicolas -- VANNES

CAMIONNAGE GRANDE & PETITE VITESSE
Messagerie & Colis Postaux
Consignations de Marchandises et Transit

Adresse Télégraph. : Leprado, Transports, Vannes
Téléphone nº 75

Marchés du Département

Lundi. — Pontivy, Ploërmel, Gourin, Plouay, Questembert.

Mardi. — Rochefort, Belle-Ile, Pont-Scorff, Pluvigner, Roche-Bernard. La Trinité-Porhoël. Saint-Jean-Brévelay, Etel, Carentoir, Rochefort, Plœren, marché aux veaux à Plœmeur.

Le 1er lundi de chaque mois marché aux porcs à Ploërmel, Auray, (avec admission de bestiaux). — Le 4e mardi de chaque mois, du 1er novembre au 1er mai, marché aux bestiaux à Rochefort.

Mercredi. — Vannes, Lorient, Port-Louis, Rohan, Guer, Faouët, Cléguérec, Landévant, Péaule.

Jeudi. — Hennebont, Malestroit, Locminé, Roche-Bernard, Guémené, Bois-de-la-Roche, Sarzeau, Locmariaquer, Ménéac.

Les jeudis depuis le 4 mai jusqu'au 22 septembre, marché aux vaches à la Roche-Bernard.

Vendredi. — Pontivy, Auray, Le Palais en Belle-Ile, Muzillac, Theix, Mauron, Elven, Grand-Champ, Allaire, Malansac.

Les 4es vendredis des mois de janvier, février, mars et avril, marché aux bestiaux à Muzillac.

Samedi. — Vannes, Lorient, Josselin, Port-Louis, Baud, La Gacilly, Mauron, Arzon, Quiberon, Port-Philippe, marché aux bestiaux.

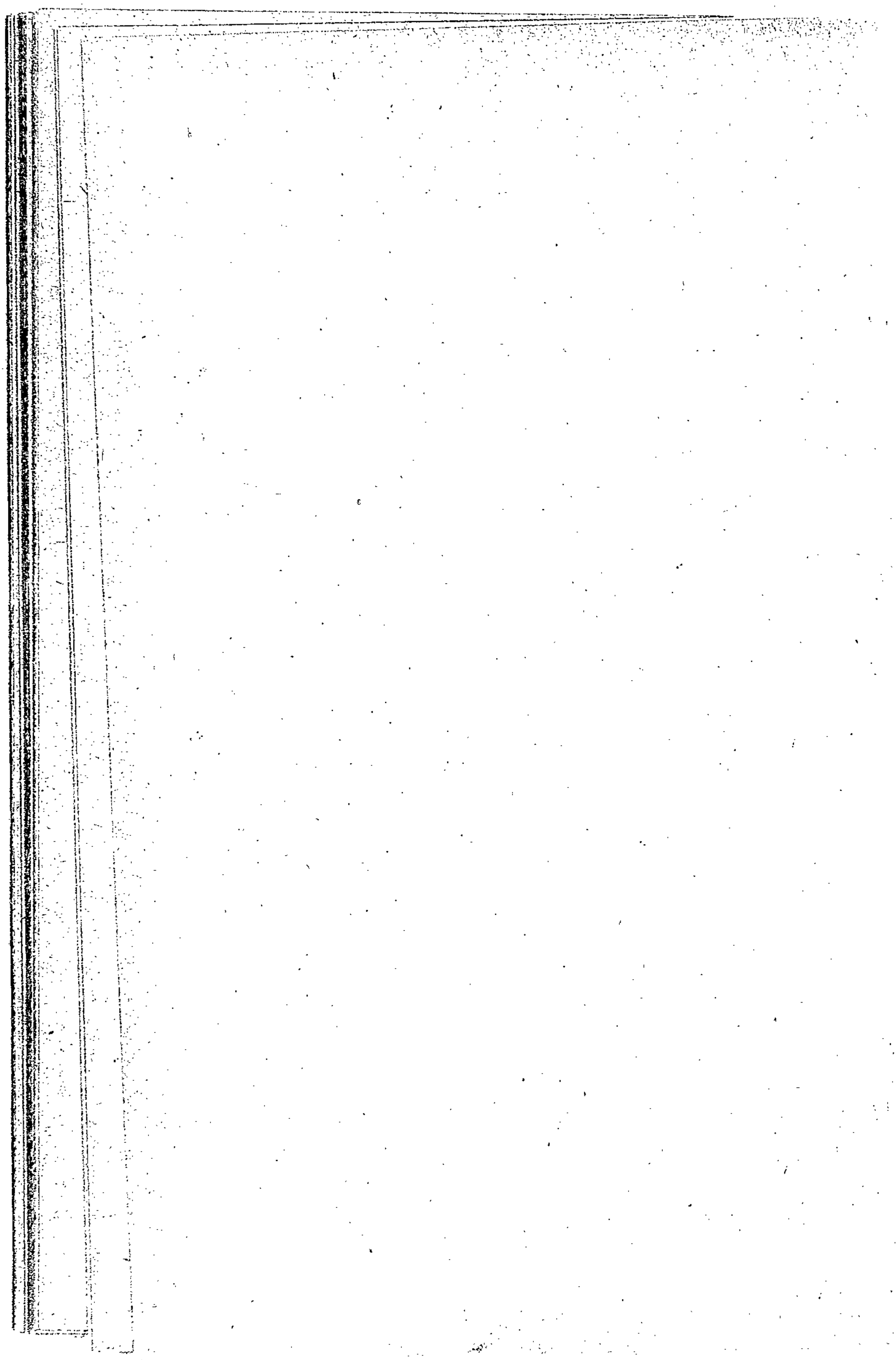

EDITION DE VERSAILLES

ET DES ENVIRONS

L'année d'Action Française à Versailles

Cette année, comme toutes les autres, les travaux de la section versaillaise ont repris en Novembre. A ce moment, les différents groupes se sont retrouvés au complet : Entente sociale, Camelots du Roi, Jeunes Filles royalistes, Dames d'Action Française. L'ensemble de la section a recommencé la suite de ses réunions.

Nos lecteurs connaissent déjà le but et le genre de travail de chacun de nos groupes. Ils ont suivi cette année leurs voies normales.

— L'Entente sociale a eu le regret de voir M. Saulnier, son président, qui était son fondateur, quitter Versailles pour s'installer dans le midi de la France. Il a laissé parmi nous d'excellents souvenirs et, son œuvre, assez originale et rare dans les autres sections d'A. F., doit subsister et s'étendre, car elle est réellement utile. Il a été remplacé par M. Semelaigue qui sait intéresser et attirer son public aux réunions de quinzaine par de courtes discussions et quelques conférences demandées à des amis. L'année a été close par un banquet de Saint-Philippe le 8 juin à la Fontaine de Bacchus. Les membres les plus zélés de l'Entente sociale s'y rencontrèrent, le verre en main avec le Président et les ligueurs de la section. Il en résulta une adresse témoignant à Mgr le Duc d'Orléans tout notre respect et tout notre dévouement.

— Les Camelots du Roi étaient dirigés, en Novembre, par P. Porquet, qui leur a donné un large essor. Il organisa pour eux, chaque quinzaine, des séances d'études, où l'on fait de simples conférences sur les sujets politiques les plus fréquemment discutés, pour s'approvisionner d'arguments vainqueurs, contre tous adversaires. Il s'efforça d'augmenter leur recrutement et parvint à assurer un service suffisant le dimanche aux portes des églises.

Une insulte avait été faite par le député Thalamas à Mgr l'Evêque de Versailles. Les Camelots du Roi, qui sont des

CHARBONS
& TOUS COMBUSTIBLES
ETABLISSEMENTS
DELOR
VERSAILLES
BAS-MEUDON & ISSY
TÉL: 189 TÉL: 189
SIÈGE SOCIAL À VERSAILLES
31, RUE DE NOAILLES, 31
Bureau Auxiliaire de Commandes } 37, RUE DUPLESSIS

Cabinet Dentaire

Madame CLÉMENT

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

Consultations
tous les jours

9, Place Hoche, 9
VERSAILLES

catholiques zélés, la relevèrent vigoureusement dans une affiche qu'ils étalèrent sur les murs de la ville.

Lors d'une réunion contradictoire donnée en Décembre aux Variétés, aidés de leurs camarades de Paris et des environs, ils assurèrent énergiquement le service d'ordre.

Leur chef rêvait une manifestation qui serait en même temps une manière de garnir leur caisse. Il voulait donner une importante représentation de comédie. C'était difficile, n'ayant pas de salle, bien peu d'acteurs expérimentés, pas de costumes ; mais son activité pleine d'entrain ne connaissait pas d'obstacles. Une association de jeunes gens, où nous comptions beaucoup d'amis, prêta la salle dont elle disposait et qui se trouva parfaitement appropriée. On pensa à une vieille pièce de Sardou, pleine d'esprit, de mots politiques applicables au temps présent, intitulée Rabagas. Les acteurs ne manquèrent pas ; un jeune camelot qui n'avait pas de moustaches prit le rôle de la princesse ; et les répétitions commencèrent, menées avec tact et autorité par le jeune président ; des costumes très convenables furent loués au plus juste prix.

Il fallait placer les billets d'entrée ; le même président qui, de temps en temps, allait au bal, y employa ses danseuses, avec tant de bonheur que tout de suite les frais furent couverts.

Mais les acteurs n'étaient pas toujours libres ; les répétitions présentaient des lacunes, on tremblait pour le 18 février, jour de la représentation. Ce jour-là, le public se pressa dans une salle pleine, la recette était superbe. Réal del Sarte et Lucien Lacour étaient venus applaudir leurs camarades versaillais. Le comte B. de Vesins, président de la section, et tous les amis tant de la ville que des environs, étaient là. La pièce marcha fort bien : Rabagas, l'avocat radical, blagueur et bavard à souhait, le Prince spirituel et distingué, le sage américain, les voyous du Crapaud-volant, les seigneurs et les officiers de la Cour, la jeune princesse elle-même, furent au-dessus de tout éloge. Ce fut le chant du cygne du président des Camelots. Deux mois après, il partait pour le régiment.

Son successeur, H. de Mussy eut à maintenir et à renouveler le recrutement, toujours un peu difficile, par suite des changements fréquents de situation. Il sait faire le nécessaire et donne à son œuvre la meilleure impulsion

— Les Jeunes Filles royalistes, malgré les absences forcées de plusieurs d'entre elles, ont fait ce qui leur était possible. Le jour des Rois, elles ont invité la section à leur Messe annuelle. Elles ne peuvent mieux faire que de prier pour la France et la royauté. Souvent, elles se sont réunies pour entendre des conférences, demandées soit à des ligueurs de Versailles, soit à des conférenciers venus de Paris, comme MM. Vaugeois et Noël

ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE -- FORCE -- SIGNAUX

Plus DE **60.000 LAMPES** Installées

Les plus belles et les meilleures références

INSTALLATIONS pour :

USINES
HOTELS
VILLAS
CHATEAUX
Appartements

PRÉPARATIONS d'Installations DANS LES **BATIMENTS Neufs**

CONDITIONS particulières

L. BRIENNE

64, rue de la Paroisse et 6, rue Montbauzon

VERSAILLES

Exécution de tous Travaux de

PLOMBERIE, EAU et GAZ, COUVERTURES

aux meilleures conditions. DEMANDER des Prix

Trouvé. De leurs mains, ont été exécutés en temps utile les ouvrages destinés à la loterie générale de leur œuvre, qui se tire à Paris en Mai. Elles ont donné un concours actif au concert organisé le 18 mai par la section.

— Les Dames d'Action Française sont remarquablement assidues à leurs réunions de quinzaine. Leurs directrices à Paris ont organisé pour propager le journal l'*A. F.* des envois en seconde lecture qui donnent de bons résultats. Les Dames versaillaises y prennent une grande part et s'y intéressent au plus haut point.

Au siège de la section, 53, rue Duplessis, ces Dames ont une bibliothèque à la fois sérieuse et amusante, où elles appellent tous ceux qui cherchent, soit à s'instruire des doctrines royalistes, si répandues maintenant dans toute la France, soit à passer le temps en de saines et agréables lectures.

Quelques-unes d'entre elles se consacrent à la quête de propagande. Leur admirable zèle amène bien des adhésions et aide puissamment à la vie de la section.

Cette année, comme les autres, le premier vendredi de Juin, par les soins de ces Dames, une Messe a été dite à la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, pour le salut de la France par le Roi. Les Versaillais invités y ont assisté nombreux. Quelques personnes mêmes, pèlerins plus parfaits et infatigables y sont venus à pied. Le pieux pèlerinage s'est terminé par un gai déjeuner sur la butte, en vue de l'immense Paris.

Lorsqu'il s'est agi de la fête de Jeanne d'Arc, le groupe des Dames a adressé aux Versaillais, par milliers, des invitations pressantes à couvrir leurs façades, le jour, de drapeaux et de bannières, le soir des feux les plus variés. Ce jour-là, encore, elles ont fait dire une Messe à la Cathédrale où tous nos amis étaient priés. Après la Messe, notre Président, suivi de tous les assistants, s'est rendu devant la statue de Jeanne d'Arc où il a déposé une gerbe de fleurs et dit une courte prière.

Les Dames, d'autre part, continuent, dans une organisation spéciale, l'œuvre indispensable de la diffusion de presse. Elles s'efforcent de créer des listes de catégories, listes d'ouvriers, de commerçants, d'intellectuels, de gens du monde, d'ecclésiastiques et chacun reçoit des brochures ou des tracts aussi appropriés que possible. Pour ces envois, une permanence se tient, où l'on expédie tout cela en causant gaiement des succès et des progrès du royalisme d'Action Française. Comme tous les ans, pour soutenir cette œuvre, on a fait une vente dont l'originalité est que les objets n'y coûtent pas sensiblement plus cher que dans le commerce et que les prix y sont clairement marqués. La société de Versailles a largement donné son concours et le fonctionnement du bureau de presse est assuré.

FABRIQUE DE MEUBLES

Literie, Tapisserie

Ameublements

COMPLETS

LOCATION

Garde - Meubles

Téléph. 376

Téléph. 376

ÉPURATION

DE

Literie

DÉSINFECTION

d'Appartements

La Maison ne fait partie d'aucune Société de Crédit

JULES BROUARD

44, RUE DE LA PAROISSE

VERSAILLES

En Novembre, à la reprise des travaux, ce groupe a donné une réunion solennelle présidée par M. de Vesins, avec une conférence de M. Dimier. Celui-ci a su captiver son auditoire en apportant sur la propagande dans les collèges et lycées des précisions curieuses.

— La section, dans son ensemble, s'est réunie comme d'habitude le mercredi, tous les quinze jours, pour entendre des conférences. Ces conférences ont été demandées soit dans la section même, soit au dehors.

Sans parler de notre Président et de nos ligueurs versaillais, MM. Merli, de Prez-Crassier, de Clerck, A. Baumann, de Fraville sont venus nous faire part de leur savante et réconfortante parole.

En des sujets aussi variés que possible, tous ont su ramener la double conclusion inévitable et précise de l'Action Française : renverser la République — ramener le Roi.

— La politique actuelle examinée à l'intérieur, au dehors, au point de vue français, au point de vue catholique, dénonce les malaises, les souffrances des uns et des autres, causés par le régime, et prouve la nécessité de remplacer l'élection funeste par l'hérédité bienfaisante.

— Dans l'histoire de la révolution, le siège de Lyon est particulièrement intéressant parce qu'il montre l'utilité d'une guerre, même malheureuse, pour rectifier les idées des hommes qui y emploient leur énergie au risque de la vie. Lyon républicain est devenu royaliste parce que ses chefs militaires royalistes, sans faire aucune propagande, ont été simplement dévoués et habiles.

— M. Jacques Milleret avait publié une brochure remarquable « A propos de l'Empire ». Pour la résumer, il a suffi de parcourir, dans l'histoire des deux empires, la masse des faits, guerre, traités ou lois intérieures qui sont nettement contraires au nationalisme intégral et à l'intérêt bien entendu de la Patrie.

— Dans la République, l'impuissance à gouverner utilement est encore plus marquée. Le livre de Ch. Maurras « Kiel et Tanger » fait toucher du doigt l'impossibilité, pour la France, sous le régime actuel, d'exercer en Europe la moindre action diplomatique. Que le gouvernement soit modéré ou qu'il soit violent, il faudra passer de la cruelle déception de Fachoda à l'humiliation sans précédent de Tanger.

— Une guerre nationale ne peut présenter quelque chance de succès que par une forte organisation du haut commandement militaire. Chez nous, la démocratie régnante est incompatible avec cette organisation. Les efforts faits pour imiter l'Allemagne ont été et resteront vains, faute d'un souverain qui puisse réunir dans sa main tous les éléments de la force guerrière.

Grande Spécialité de Café

Torréfaction par procédés perfectionnés

THÉS de toutes provenances choisis avec s

Fabrique de Chocolats Supérieurs

GRAND CHOIX DE CONFISERIES & DESSERTS FINS

CONSERVES CUISINÉES **AMIEUX Frères**

L. BLANCHAR

Maison fondée en 1846

46, Rue de la Paroisse, **Versaille**

Les Cafés Blanchard sont les meilleurs

HOTEL des RÉSERVOIR

ATTENANT

AU PALAIS & AU PARC

RESTAURAN

Chauffage Central

BAINS

GARAGE

ASCENSEUR

TENNI

— Toussenel, un publiciste du 19e siècle, avait devancé notre antisémitisme dans un pamphlet intitulé : « les Juifs, rois de l'époque ». Il leur fait la guerre surtout comme puissance d'argent et les accuse d'une sorte de féodalité funeste. Il ne voit pas comme nous que leur danger vient plutôt d'une nationalité contraire à la nôtre que de richesses plus ou moins mal acquises.

— La guerre de Vendée a été, par les succès et par les revers de l'armée catholique et royale, une démonstration magnifique de ce que peuvent la guerre et le sang répandu pour maintenir les idées et forcer les événements. Elle a été l'une des causes certaines du Concordat et même indirectement de la Restauration.

— La comparaison de l'Allemagne et de la France, au point de vue économiques, et la condamnation de la forme républicaine. La France pourrait facilement mettre en valeur ses éléments de richesse. Le système électoral qui l'opprime empêche les réforme et les réfections qui seraient nécessaires surtout aux voies de communication, canaux ou chemins de fer.

— Dans son beau livre « Vers un ordre social chrétien », le Marquis de la Tour du Pin expose les maux sans nombre que cause à la France le principe de la souveraineté du peuple et ses conséquences sociales. Il en indique le remède qui serait, avec la monarchie héréditaire, le régime corporatif convenablement développé.

— Pendant une longue période de l'Histoire de France, nos rois ont eu les yeux tournés vers l'Alsace et la frontière du Rhin. Le roi Louis XIV sut conquérir cette magnifique province et l'assimiler au royaume. L'Empire nous l'a fait perdre et la République travaille à nous la faire oublier.

— Pour remplacer les provinces perdues, la République a cherché à procurer à la France, des colonies. L'explorateur M. de Brazza a réussi à constituer en Afrique le Congo français ; il y fonda des villes et offrit aux colons français de nombreuses sources de richesse. La République a été forcée par l'Allemagne à la cession d'une partie de cette colonie, ce qui la rend désormais inutile.

— L'art d'une époque doit laisser sur elle comme un document d'ensemble. Cela donne la suite des styles. C'était possible avec l'unité politique fondée sur l'institution religieuse et la tradition nationale. La révolution a brisé cette unité et créé l'incohérence artistique qui sévit encore aujourd'hui. Cependant, il semble que les esprits reviennent actuellement à de plus saines conceptions politiques et l'on peut espérer que l'art, dans ses diverses branches, en ressentira d'heureux effets.

CHAUSSURES DUCRUE

PONCET Fres

90-92, Rue de la Paroisse

VERSAILLES

CHAUSSURES

de

Luxe

Fatigue

Chasse - Sports

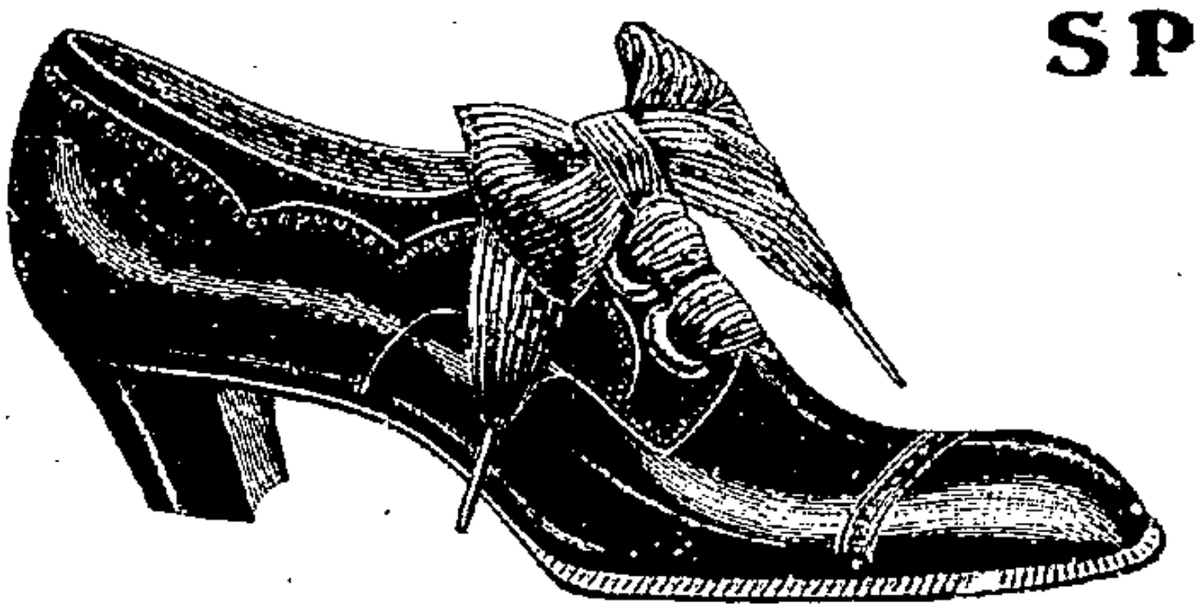

SPÉCIALITÉ

pour

Collèges

et

Pensions

LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS IMPORTANTE
MAISON DE LA RÉGION

— Joseph de Maistre a été un grand philosophe chrétien, mais aussi un homme charmant. Ses lettres intimes le montrent plein de gaieté, de verve amusante, dirigeant de loin l'éducation de ses filles, avec tact et bonne humeur, tandis qu'en politique il restait le grand serviteur de son roi et l'ami utile de la royauté française.

— Sous l'influence maçonnique et juive, on a trop souvent défiguré comme à plaisir l'Histoire de France. La révolution est donnée comme une régénération ; le malheureux Louis XVI comme une sorte de tyran imbécile. C'est le contraire qui est vrai. Louis XVI fut un grand roi à qui l'on doit les seules réformes heureuses faites de son temps, tandis que la révolution n'a fait que détruire.

— C'est aussi une légende répandue à tort dans toutes les histoires, et dont on a cruellement abusé, que la stupide terreur des peuples catholiques en l'an mil. Ils se seraient imaginés avoir à subir les angoisses de la fin du monde par suite d'une interprétation erronée de l'Apocalypse et cette erreur les aurait rendus longtemps inertes et incapables d'aucun progrès. Nulle part, dans les auteurs du temps, on ne trouve confirmation de cette légende. On constate, au contraire, que les hommes de l'an mil n'ont agi ni plus ni moins pour le progrès ceux des autres époques.

— Toutes ces conférences données dans l'intimité relative de la section, ne suffisaient pas à répandre au dehors l'œuvre de l'Action Française. M. de Vesins a organisé le 17 décembre une grande séance contradictoire semblable à celles que tient l'A. F. à Paris dans les faubourgs. Là, non seulement les amis sont invités, mais les adversaires peut-être encore plus ; c'est pour eux que la fête se donne. Chez nous, c'est aux Variétés que cela a eu lieu. Paul Robain a exposé, dans son langage clair et sympathique, la théorie royaliste. Léon Daudet, avec sa verve cinglante, a résumé sa campagne contre la pénétration des Allemands en France.

Les contradicteurs eurent ensuite leur tour : le premier, très jeune, fort inexpérimenté, voulut défendre la République, mais il ne réussit pas à se faire entendre ; le second, un ouvrier socialiste, fut assez insignifiant ; le troisième, au contraire, grand habitué des réunions publiques, sut présenter quelques arguments intéressants. M. de Vesins, avec sa logique puissante et sa forte paróle, montra à tous l'impossibilité de la République, la nécessité du Roi. La réunion se termina enfin aux applaudissements de toute la salle, accompagnés des chansons caractéristiques des Camelots du Roi qui voulaient porter en triomphe nos orateurs.

— Cette année, comme les précédentes, la fête des Rois a

Grand Garage

Téléphone 74 **BOUCHOIR** Téléphone 74

FOURNISSEUR DE LA VILLE DE VERSAILLES

La plus ancienne Maison de la Région

ÉTABLISSEMENT DE CYCLES ET AUTOMOBILES

11, 13 et 13bis, Avenue de Saint-Cloud -- VERSAILLES

AGENCE : De Dion, Clément, Herstal, Charron

STOCK : Michelin, Delage, etc., etc.

Papeterie - Librairie - Maroquinerie - Parfumerie

Produits Photographiques

C. ESTREM

48, Rue de l'Orangerie, **VERSAILLES**

Téléphone 345

Hôtel Suisse

VERSAILLES **Téléphone 351**

INSTALLATION MODERNE

Dans toutes les Chambres : **Lumière électrique — Téléphone — Auto-Réveil — Chauffage central (système Kœrting) — Eau chaude à tous les étages — Ascenseur.**

On parle les principales langues continentales

SALLES DE BAINS — SALLES DE DOUCHES

RESTAURANT à prix fixe et à la carte attenant à l'Hôtel

été gaiement célébrée à l'Hôtel Suisse par notre section. Il est bon que ses membres se connaissent et causent ensemble, même en dehors du sérieux de la politique.

Les Jeunes Filles royalistes, ainsi que les Dames d'A. F. regrettaient de n'avoir pu concourir, que comme invitées, à ces manifestations. D'autre part, il paraissait désirable d'affirmer l'union qui existe, à Versailles comme ailleurs, entre la section d'A. F. et le Comité royaliste. Notre Président pria ces Dames de composer un concert avec une comédie et demanda à M. le Sénateur Le Breton, délégué de Mgr le Duc d'Orléans dans notre région, de venir présider cette fête.

Le grand salon de l'Hôtel des Réservoirs contenait à peine les membres de nos différents groupes. M. Carron de la Carrière, président du Comité royaliste, assistait à la séance avec plusieurs membres de ce Comité. Il y eut d'abord un concert d'amateurs d'un réel talent. Mme et Mlle Charvet, si appréciées des royalistes de Paris et des environs, dirent avec leur charme habituel quelques poésies, quelques chansons, dont la délicieuse « Canzoun dou Rei Felippo », œuvre du Dr Charvet. Roger d'Auzac, Camelot du Roi, l'un des acteurs de la fameuse revue des Camelots, en chanta quelques-uns des meilleurs couplets et des morceaux de Botrel. Les jeunes filles et jeunes gens de la section complétèrent très agréablement le programme, d'abord par des chants royalistes, enfin par une petite pièce très gaie « Par un jour de pluie », qui fut lestement enlevée aux grands applaudissements du public.

M. de Vesins remercia le Délégué de Mgr le Duc d'Orléans de sa visite et le pria d'assurer le Prince de notre dévouement passionné. M. Le Breton répondit en donnant les raisons que nous avons d'espérer dans un avenir peut-être prochain, la restauration nécessaire et félicita l'Action Française et la section de Versailles de leurs efforts.

— Aux environs de Versailles, les sections d'A. F. se développent et progressent continuellement. Celle de Chaville, celle de Meudon travaillent régulièrement. A Argenteuil, les jeunes gens sont pleins de zèle et réussissent à étendre leur propagande. Au Vésinet, il y eut au printemps des manifestations auxquelles prirent part les Camelots de Paris et qui eurent pour résultat un trop long séjour de Marius Plateau et de ses amis à la prison de Versailles d'abord, à la Santé ensuite.

A Saint-Germain une nouvelle section s'est formée.

En somme, dans ce pays-ci, comme dans toute la France, l'idée marche à grands pas, et, vienne l'occasion propice, la France peut, d'un coup, retrouver avec son Roi, des jours meilleurs.

R. du LAC.

AUTOMOBILES & ÉQUIPAGES

A L'HEURE, AU KILOMÈTRE, A LA JOURNÉE, AU MOIS

René SERGENT

19, Rue d'Angoulême, Succursale : 11 bis, Rue des Bourdonnais

VERSAILLES

LANDAULETS :: AUTOMOBILES

EXCURSIONS

CHANTILLY :: COMPIÈGNE

:: FONTAINEBLEAU ::

CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE

ETC., ETC.

:: TAXI-AUTOS ::

LANDAUS :: BREAKS

OMNIBUS

FERMÉS ET DÉCOUVERTS POUR

MARIAGES & CÉRÉMONIES

OMNIBUS POUR BAGAGES

VOITURES DE PLACE

Téléph. 199.

Personnel très sérieux

La Charité à Versailles

La civilisation date du 14 Juillet 1789 et elle s'est développée sous le couperet de 93, c'est bien entendu ; les gogos vont le répétant, et M. Prud'homme, qui ne croit qu'à sa bourse, donnerait sa vie et celle de son épouse pour la défense de cette vérité révélée par tous les Aliborons de France et de Navarre.

Aussi, grand sera peut-être l'étonnement de bien des gens, en apprenant que si la population pauvre de Versailles possède un hôpital, elle le doit à la munificence de Sa Majesté Louis XIII. Il y avait longtemps, du reste, que nos barbares ancêtres s'occupaient des malheureux. En 1350, Chaville, Viroflay, Montreuil, Le Chesnay, Rocquencourt voyaient leurs malades accueillis dans la maladrerie de Versailles, et, en 1525, l'évêque de Paris y nommait. Puis vinrent les soulèvements des Huguenots et tout disparut.

Mais le roi de France n'avait pas cessé d'être le père de son peuple, et Louis XIII, sur lequel l'histoire officielle débite tant de bêtises, mais qu'a si bien vengé Barbey d'Aurevilly, écrivant « Louis XIII avait autant de caractère que Richelieu avait de génie ». Louis XIII voulut établir une infirmerie pour les pauvres de Versailles, et la *Charité* de la rue de la Paroisse vit bientôt arriver six sœurs de l'admirable congrégation que venait de créer le bon Monsieur Vincent.

Plus tard, la *Charité* dut être transportée dans une maison appartenant à François l'Epée, père de l'abbé de l'Epée, — encore un clérical nuisible à l'humanité. — Tel fut le premier établissement de l'Hôpital civil. Ensuite, c'est Louis XIV, qui accorde une dotation sur son domaine de Versailles ; c'est Louis XV, qui, en 1756, la porte à 38.900 livres, montrant ainsi sa sollicitude pour son « Hôpital-Royal » ; c'est Louis XVI, qui l'élève successivement à 61.900, puis à 71.900 livres. Enfin, à la veille du jour où, pour récompenser ce monarque de ses bienfaits, la guillotine républicaine lui tranchera la tête, la dotation royale de l'hôpital de Versailles est de 150.000 livres, sans compter 60.000 livres une fois données pour la construction des nouveaux bâtiments.

Les rois ont disparu... pour quelque temps, espérons-le du moins, et le provisoire est géré par M. Fallières, qui ne donna

Factorerie de Versailles

(MARCHÉ NOTRE-DAME)

18, Rue Duplessis (Pavillon Nord-Est)

TÉLÉPHONE 325

Mme J. DEFLY-DIEUDÉ, Propriétaire

Alexandre VAGNION

SEUL DIRECTEUR-GÉRANT

Maison la plus importante de détail du Département

Boucherie

Triperie

Charcuterie

Viandes de 1er Choix

SERVICES SPÉCIAUX

pour Hôtels, Pensions, Fortes Maisons Bourgeoises

SERVICE A DOMICILE

pour tous les Quartiers de la Ville

jamais autant. Est-ce un motif pour être ingrat et le peuple de Versailles doit-il oublier que ceux des siens qui souffrent sont abrités et soignés dans une maison royale ?

Quant aux Filles de la Charité, empressons-nous de dire, à l'honneur de la cité, qu'elles sont toujours debout au chevet des malades, toujours vénérées par la population. Le bon sens des habitants de Versailles sait en effet à quoi s'en tenir au sujet des Francs-Maçons et des sectaires, et, l'année dernière, nous en avions la preuve, quand un gouvernement proscripteur, au nom de la liberté, expulsait de l'école du quartier Saint-Louis, les saintes religieuses que le régime de la Terreur lui-même avait respectées. Il fallait, ce jour-là, voir les larmes des mères et entendre gronder la colère des pères, escomptant d'avance le coup de balai qui remettra toutes choses en place. C'est qu'il ne faut pas l'oublier, il est applicable aussi aux vierges chrétiennes ce mot de Lacordaire : Les moines et les chênes sont éternels.

Tandis que les Bourbons fondaient l'Hôpital de Versailles, la vieille aristocratie, représentée par les manuels scolaires comme l'ennemi du peuple, ne restait pas inactive, et, quand vous passez rue de la Paroisse, devant les maisons qui portent les numéros 12 et 14, ayez un pieux souvenir pour ces grandes dames qui consacraient leur temps et leur or à fonder une seconde *Charité*.

« Le Roi, écrivait Madame de Maintenon, le 8 mars 1684, a trouvé bon que les Dames de la Cour établissent une charité à Versailles pour y prendre le même soin des pauvres que dans les paroisses de Paris. Madame la duchesse de Richelieu en est la supérieure ici. Nous prétendons pourvoir à toutes sortes de nécessités ; nous nous trouvons déjà chargées d'un certain nombre de personnes qui excitent plus notre pitié qu'elles ne se prêtent à nos intentions. Ce sont des estropiés, hors d'état de gagner leur vie. Nous avons aussi de ces innocentes qui courent les rues et qui font commettre bien des péchés ».

Et quand, au dix-huitième siècle, vint l'horrible famine, quinze cents pains de cinq livres furent distribués chaque semaine jusqu'à l'époque de la récolte, et, sur le rôle de cette contribution, vous lirez les noms de Louis XIV, du Dauphin, du duc de Bourgogne, du duc de Berry, du duc d'Orléans et des principaux seigneurs de la cour, ayant tous des hôtels à Versailles. Est-il possible aussi d'oublier le nom de ce curé de Notre-Dame, Jomard, qui, pendant la famine de 1740, organisa les secours, et fit si bien que, durant toute la durée du fléau, plus de douze cents affamés de ce quartier seulement, reçurent du pain tous les jours ?

Telle est, brièvement l'histoire de la charité, à Versailles,

BUREAU DES POMPES FUNÈBRES

à la Paroisse Notre-Dame

TÉLÉPHONE 530 — TÉLÉPHONE 530

ANCIENNE MAISON PICOT

C. Philippeau & A. Caron, Succrs

42, Rue de la Paroisse -:- VERSAILLES

MM. les Directeurs ont l'honneur d'informer les familles qu'ils sont à leur disposition pour remplir toutes les formalités des démarches nécessitées par un décès, règlement de convois, transport des corps, etc.

Ils se recommandent aux familles catholiques dont ils sauront sauvegarder les sentiments religieux si souvent mis de côté en pareille circonstance et en leur fournissant les détails des services religieux de chaque paroisse.

Services Religieux, Billets de Décès, Couronnes Mortuaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

PHARMACIE ORBINOT

C. Maupin, Successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Paris. Lauréat de l'Ecole de Médecine de Dijon, Ancien membre de la Société Médicale de Paris

5, Rue de la Paroisse, 5 — VERSAILLES

Médicaments homéopathiques

Guérison assurée des Rhumes, Bronchites, Maux de Gorges

par les pâtes de l'HOTEL-DIEU, le Sirop du Docteur GRAVIER

Traitement des maladies de l'estomac et de l'intestin

L'ANÉMIE, LA CHLOROSE, LES PALES COULEURS

sont guéries radicalement par

L'ELIXIR DU DOCTEUR GRAVIER à base de Peptonate de fer

et par le **TONIQUE ORBINOT**

Entreprise Générale de Parcs et Jardins

PLANTES POUR MASSIFS

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE PIDOUX

Barthelemy NEZ

SUCCESSEUR

PRIX MODÉRÉS — 19, Rue du Refuge - VERSAILLES

sous l'ancien régime, et, comme toujours, quand il s'agit en France de quelque chose de grand, elle se résume en deux mots : l'Eglise et la Monarchie. La raison en est bien simple : l'Eglise est l'épouse de celui qui a dit de s'aimer les uns les autres ; la Monarchie ne fait qu'un avec le peuple de France, ce sont deux choses qui se complètent, deux idées inséparables, et le Roi ne fut et ne sera jamais dans notre histoire un parvenu qui, pendant ses années de bureaucratie, amasse des gros sous et se fait des rentes. On ne s'imagine pas Philippe-Auguste allant, avec sa progéniture, manger les siennes dans la propriété achetée avec ses appointements.

Aussi, qu'arriva-t-il, c'est que les ancêtres de nos sans-culottes d'aujourd'hui n'eurent pas de soin plus empressé que celui d'anéantir la charité ; Robespierre et Marat avaient, à la vue d'une cornette, le même accès d'épilepsie qui s'empare de nos jours d'un Berteaux ou d'un Combes à l'aspect d'une petite sœur de l'Assomption. L'œuvre de l'Eglise et des Rois fut anéantie à Versailles, et en 1791, le maire de la ville, M. Coste, l'une des gloires de la médecine militaire française, s'exprimait dans des termes que nous sommes heureux de reproduire ici :

« Je regrette la suppression des sœurs, de ces femmes qui amenaient avec elles chez les pauvres la douceur, la compassion, cette douce consolation qui est le plus précieux des remèdes, ces soins si touchants et si affectueux, ce dévouement, ces complaisances inaccessibles à tous les dégoûts de la délicatesse mondaine, qui ne peuvent prendre leur source que dans des sentiments au-dessus de la nature, et dans cette piété fervente pour laquelle les sacrifices les plus pénibles deviennent des jouissances plus délicieuses ».

Ce langage, la Marianne, à aucune époque, ne saurait le comprendre, et la lettre que le 21 mars 1816, M. le baron Charles de Martens, commissaire du roi de Prusse, adressa aux Religieuses de l'Hôpital militaire de Versailles, demeure comme un soufflet appliqué sur sa joue. A ces nobles femmes, qu'on a chassées et traitées comme on ne traiterait pas une fille du ruisseau, il disait : « Vous avez été au-delà de ce que vous vous plaisez à nommer vos devoirs ».

L'iniquité n'aura qu'un temps, et quand celui qui seul, peut, chez nous, restaurer toutes choses, le Roi, sera revenu, nous reverrons l'alliance de la Charité chrétienne et de la Monarchie française.

R. d'O.

ASSURANCES DE TOUTE NATURE LES PLUS RÉMUNÉRATRICES

VIE

Toutes Combinaisons, Dotales, Mixtes, Combinées
Capitalisation, Populaires,
Achats d'Usufruits et de Nues-Propriétés, etc.
RENTES VIAGÈRES LES PLUS AVANTAGEUSES

ACCIDENTS

Garanties de toutes sortes, Lois, Individuelles,
Gens de Maisons, Chiens, Chevaux, Voitures, Automobiles,
Bris de Glaces, Agricoles, Risques aux Tiers,
Chasse, Colis postaux, Valeurs et autres sans exception.
Assurances spéciales contre **l'INCENDIE**, *Minutes,*
Dossiers, Archives et Comptabilité commerciale,
l'INCENDIE, *le* **VOL, GRÊLE, MORTALITÉ.**
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Pour tous renseignements. s'adresser, 33, Boulevard de la Seine, à Versailles, à M. Martin Volmesheiser. agent général de l'Union-Vie, et inspecteur de la Mutuelle Générale Française du Mans, dont les conseils, déplacements et démarches sont absolument gratuits.

Grand choix
de
Cheminées
de tous
styles
Anciennes
et
Modernes

BURKY

MARBRIER-SCULPTEUR

3, Rue Neuve, 3

VERSAILLES

Versailles et la Renaissance contemporaine

On a raison de saluer comme une grande et heureuse chose les mouvements de renaissance nationale auquel nous assistons. C'est, sans doute, le plus grand mouvement d'idées qui se soit produit en France depuis un siècle et demi. Il nous rend à nous-mêmes en nous rendant l'intelligence pleine et l'amour vrai de notre passé, et c'est un inestimable bienfait pour un peuple que de guérir de cette folie révolutionnaire qui, pendant cent vingt ans et plus, nous a fait mépriser et négliger les trésors amassés par nos pères.

Ce qui paraît le plus frappant, c'est la généralité de cette réaction qui se manifeste dans les moindres détails de la vie courante et qui triomphe tout particulièrement dans le domaine des choses de l'esprit d'où elle influe sur tous nos actes et commande toutes nos pensées.

La vogue grandissante de Versailles, de son Palais et de ses jardins, le caractère tout nouveau du goût et même de l'engouement qu'ils inspirent, en sont les marques les plus certaines et les indices les plus curieux.

Versailles déplaisait déjà bien avant la Révolution à tous les esprits que les « philosophes » avaient éduqués à ce faux goût de la « Nature » qui sévit à la fin du XVIII^e^ siècle. Les révolutionnaires ne voyaient dans le Palais qu'un monument de la tyrannie : ils le pillèrent d'abord, puis songèrent à le démolir et c'est miracle qu'il ait échappé à leur fureur. Napoléon y logea ses glorieux invalides et lorsque Louis-Philippe, vers le milieu du siècle dernier, conçut le dessein de le consacrer « à toutes les gloires de la France », les restaurations et les arrangements de toute sorte qu'il y fit faire ne furent que trop souvent regrettables pour l'incompréhension dont ils témoignaient.

L'esprit public, d'ailleurs, et l'opinion des artistes ou poètes et des gens les plus cultivés — sauf quelques intelligences d'élite qui gardaient la conception du grand art — n'étaient guère favorables à Versailles. Sans doute, on l'admirait, mais comme une chose morte et ennuyeuse que l'on respectait par habitude ou par devoir et dont le cœur était bien détaché. Le délicieux et grand Musset, que cette admiration pédante et dépourvue d'amour et de franchise devait exaspérer, ne manquait pas de dire son fait à Versailles. Il l'a dit dans des vers, charmants, d'ailleurs de son poème « *Sur trois marches de marbre rose* », qui dénoncent, avouons-le, le plus sot mépris et l'insensibilité la plus complète à cette noble beauté. — Mais quoi ! —

INSTALLATIONS D'APPARTEMENTS

Sièges - Tentures - Meubles - Literie

TAPISSERIE **E. Betron** DÉCORATION

67, Rue de la Paroisse - Versailles

SPÉCIALITÉ DE MEUBLES LOUIS XVI & FANTAISIE

o o MOBILIERS DE CHOIX o o

MEILLEUR MARCHÉ QU'A PARIS

PARAPLUIES, OMBRELLES & CANNES

Grand choix de Tissus pour Recouvrages

RÉPARATIONS

L. BAREIRE

Fabricant

22, Rue Hoche, 22

VERSAILLES

Modes et Deuil

A. ROLAND

16, Rue Satory, 16

AU PREMIER

Chapeaux

HAUTE NOUVEAUTÉ

PEINTURE
DÉCORS
VITRERIE

J. LEPROVOST

Entrepreneur

17, Rue Hardy, 17

VERSAILLES

(Seine-et-Oise)

OUI ! mais TAMARD coiffe mieux

15, Rue St-Pierre

Chapeaux Hommes & Dames

la religion romantique enseignait alors que l'art classique était froid, frelaté, sans âme et sans rapport avec la « Nature »...

Je ne crois pas que sur la terre
Il soit un lieu d'arbres planté
Plus célébré, plus visité
Mieux fait, plus joli, mieux hanté,
Mieux exercé dans l'art de plaire
Plus examiné, plus vanté
Plus décrit, plus lu, plus chanté,
Que l'ennuyeux parc de Versailles.
O dieux ! ô bergers ! ô rocailles !
Vieux Satyres, termes grognons,
Vieux petits ifs en rang d'oignons
O bassins, quinconces, charmilles !
Boulingrins pleins de majesté
Où, les dimanches, tout l'été
Bâillent tant d'honnêtes familles !
Fantômes d'empereurs romains
Pâles nymphes inanimées
Qui tendez au passant les mains
Par des jets d'eau tout enrhumés...
. . . . . .
En ces lieux où l'ennui repose
Par respect aussi j'ai dormi.

Pourtant, on revint à Versailles vers la fin du siècle dernier et l'on se prit même à l'admirer ; mais à l'admirer comme une cité de rêve où l'on venait sur des ruines parler à des fantômes.

Albert Samain écrivait, en 1894, une suite de quatre mauvais sonnets qui tiennent dans son œuvre une place importante et résument bien ce que Versailles était alors pour la plupart des gens.

Le premier finit ainsi :

Voici tes ifs en cône et tes tritons joufflus
Tes jardins composés où Louis ne vient plus
Et ta pompe arborant les plumes et les casques.

Comme un grand lys tu meurs ; noble et triste sans bruit
Et ton onde épuisée au bord moisi des vasques
S'écoule, douce, ainsi qu'un sanglot dans la nuit

Et le troisième commence ainsi :

Mes pas ont suscité les prestiges enfuis
O ! psyché de vieux Saxe où le passé se mire...
C'est ici que la reine en écoutant Zémire
Rêveuse, s'éventait dans la tiédeur des nuits...

Et le dernier enfin :

Le bosquet de Vertumne est délaissé des Grâces
Cette ombre qui, de marbre en marbre gémissant,
Se traîne et se retient d'un beau bras languissant.
Hélas ! c'est le génie en deuil des vieilles races...

N'insistons pas sur le goût piteux de certaines images et sur l'incompréhension qu'il nous révèle : Albert Samain était, si je ne me trompe, d'origine belge.

Versailles, cependant, attirait de plus en plus les artistes et les poètes, et ceux-là, tout en persistant à n'y trouver qu'une excitation

MIROITERIE, DORURE & ENCADREMENTS

Fournisseur des Bâtiments de l'Etat et du Département

Atelier de Restauration de cadres anciens, dorure de meubles sculptés et bâtiments

Ed. IMBERT

52, Rue de la Paroisse

VERSAILLES

AUX CAVES DE BORDEAUX

43, Rue de l'Orangerie — VERSAILLES

F. DUBARD PROPRIÉTAIRE A LEOGNAN (GIRONDE)

AGENT DÉPOSITAIRE **G. Lalande**

Vins à emporter — Vins fins en bouteille du Domaine de « BEL-AIR » Vins en fûts — Malaga, Madère, Oporto d'origine, Armagnac, Cognac, Rhum — Spécialité d'Huile d'Olive supérieure.

Cordonnerie Saint-Louis

TAILLARD

VERSAILLES — 31, Rue d'Anjou — VERSAILLES

CHAUSSURES SUR MESURE

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES — TRAVAIL SOIGNÉ

MENUISERIE ET PARQUETS

RÉPARATIONS DE MEUBLES EN TOUS GENRES **TRAVAIL** A FAÇON **Prix Modérés**

Ebénisterie

Louis Le Huec

28, Rue de la Paroisse, **VERSAILLES**

artificielle de l'imagination et un stimulant à la rêverie théâtrale, commençaient cependant à comprendre que l'ordre même qui paraissait à Musset si déplaisant et si ridicule, faisait toute la beauté de cette ville et que cette beauté était sublime.

Henri de Régnier vers 1902 publia un recueil de sonnets sur Versailles : *la Cité des Eaux*. L'introduction en est fort belle, mais le même caractère mélancolique et désolé s'y retrouve encore :

> Celui dont l'âme est triste et qui porte à l'automne
> Son cœur brûlant encore des cendres de l'été
> Est le Prince sans sceptre et le roi sans couronne
> De votre solitude et de votre beauté.

Cependant ce n'est pas cette mélancolie qui attire le poète : c'est la beauté même de Versailles :

> Ce qu'il veut c'est le calme et c'est la solitude,
> La perspective avec l'allée et l'escalier
> Et le rond-point et le parterre et l'attitude
> De l'if pyramidal auprès du buis taillé,
>
> La grandeur taciturne et la paix monotone
> De ce mélancolique et suprême séjour.

Je doute, à vrai dire, qu'il ait alors vraiment compris ce qu'il y a de joyeux, de libre, je dirais presque d'exubérant dans la beauté de Versailles, mais, certes, il la ressent dans son vrai caractère de sûreté pacifique : on pourrait presque dire qu'il la pressent avec l'âme d'un poète qui se tourne naturellement vers le sublime et l'intelligence d'un homme cultivé qui reprend contact avec l'éternelle et véritable beauté.

Et, depuis quelques années, il n'est plus un esprit tant soit peu droit et civilisé qui ne s'attache à comprendre vraiment cette beauté dont on ne parle plus comme d'une beauté morte et figée ; mais, au contraire, comme de la plus vivante et de la plus instructive, comme aussi de la plus propre à former le goût moderne et à inspirer le style de l'avenir. On ne parle plus de la morne contrainte classique et de sa tyrannie stérilisante, car on a pénétré suffisamment l'esprit de l'art classique pour en comprendre la merveilleuse richesse et l'étonnante liberté.

C'est dans le cadre strict des règles les plus sévères qu'il se joue à l'aise et prodigue ses charmes les plus purs. Les contraintes dont il s'entoure sans terreur et qui paraissaient intolérables à l'anarchisme romantique apparaissent aujourd'hui comme des repères qui jalonnent la route de l'imagination et la gardent de s'égarer. Elles sont sévères comme les lois de la nature ; mais aussi bienfaisantes comme elles à qui sait les respecter et l'esprit bien fait n'éprouve aucune peine à s'y soumettre puisque la voie qu'elles tracent est celle-là même où l'entraînent ses plus nobles penchants.

Car le goût de Versailles suppose une certaine compréhension, non seulement de sa beauté, ce qui va de soi ; mais encore des conditions mêmes de cette beauté. Et si l'on a pu dire que souvent « comprendre c'est égaler » il n'est pas moins vrai que pour comprendre et surtout pour aimer vraiment Versailles il faut s'être assimilé l'esprit dans lequel il fut conçu et exécuté ; l'esprit classique. Ver-

sailles est, en effet par excellence, l'œuvre et le chef-d'œuvre de cet esprit subtil et épuré dont l'ardeur généreuse et la fécondité se soumettent à la droite raison. Il s'efforce de comprendre et de pénétrer la nature, d'y retrouver les traits essentiels de la beauté créée : il les respecte, les accuse, les enjolive en les commentant ; puis il impose à la nature dans les œuvres où il la copie, les règles qu'il a apprises d'elle-même et qui résument ce qu'il a pu comprendre de sa beauté.

Mais il les lui impose sans mutiler jamais aucun de ses vivants attraits, mariant au contraire les œuvres de son art aux charmes de sa vie. Il la dirige sans l'asservir et la limite sans la diminuer. Il compose avec toute la nature un poème où chaque élément garde sa vie propre et sa liberté, une symphonie où chacun garde sa voix dans la mesure qu'il a réglée.

Tout cela suppose une vie intense de l'esprit, une merveilleuse santé de l'âme et cet équilibre parfait des facultés que l'homme n'acquiert que lentement, car c'est le fruit des antiques et grandes civilisations.

Le retour au goût et à un goût intelligent de Versailles est donc riche d'une profonde signification. Il n'est, en dernière analyse, rien moins que le signe d'un retour à cette conception de l'art éternel que les romantiques avaient bafouée et honnie par ignorance et par impuissance aussi et, mieux encore, un retour à cette conception de l'esprit humain et de son rôle vraiment royal qui caractérise toutes les périodes de civilisation et de santé morale chez les peuples les plus divers.

C'est pourquoi nous devons nous réjouir de ces nouvelles dispositions et de la perfection grandissante avec laquelle l'esprit national comprend et s'assimile les œuvres de la grande époque du Grand Roi. Nous devons nous en réjouir doublement : pour ce que cela signifie et pour ce que cela promet, car cela signifie une victoire dans l'ordre des idées et cette victoire même en promet une autre dans l'ordre pratique si nous savons la mériter et la prendre.

Et c'est là que nous prenons sur le vif l'œuvre de l'*Action Française* et que nous pouvons mesurer bien toute l'intelligence de sa tactique. Car elle ne s'est pas contentée de recruter et d'entraîner à l'action directe des groupes militants qui forment son armée. Sa première œuvre, celle qui précéda tous ses efforts publics, fut une œuvre de restauration intellectuelle.

Il ne faut pas craindre de dire — au risque même de voir se lever les tristes épaules libérales — que c'est à la réussite, au progrès, à la diffusion des idées classiques dont l'*Action Française* a été le champion que nous devons de mieux connaître et d'aimer avec plus d'intelligence les beautés de la France. Et il faut ajouter : à l'*Action Française* tout entière. Depuis les lumineux et grands esprits qui la dirigent et qui, les premiers, ont diagnostiqué et dénoncé le mal romantique dans toute sa profondeur et toute son étendue, qui ont retrouvé et proclamé les vérités éternelles dont le XVII^e^ siècle français fut l'héritier et comme le dépositaire, depuis ceux-là jusqu'aux plus obscurs des lecteurs du journal quotidien qui répandent partout sa doctrine, tous ont une part dans cette contre-révolution qui rend

à notre esprit son lustre et sa puissance, et ceux qui connaissent Versailles et qui l'aiment, ceux qui, non seulement, comprennent la grandeur et les charmes de sa beauté, mais encore savent la force incalculable des idées et de la civilisation qu'il représente, peuvent chaque jour mesurer à l'admiration croissante qu'il excite dans tous les bons esprits, l'avenir et la noblesse de la cause à laquelle les royalistes français se sont voués.

« Le poète cherche aux étoiles quelle route nous montre le doigt du Seigneur », dit Chatterton dans la pièce d'Alfred de Vigny. On pourrait dire peut-être que Versailles est en ce moment, pour qui veut la grandeur de la France, ce qu'est l'étoile polaire pour les navigateurs. Après s'être longtemps égarés dans le ciel des idées dont la Révolution nous avait fait perdre la clef, les poètes ont enfin retrouvé cette étoile immuable qui guide tous les égarés et c'est leur doigt qui nous la montre. Hâtons-nous de gagner le port.

François HEPP.

La Journée du 5 octobre 1789 à Versailles

Les journées des 5 et 6 octobre ont été l'objet de nombreux commentaires. Mais beaucoup d'historiens de la Révolution les ont présentées à leurs lecteurs plutôt au point de vue de leurs passions jacobines que comme elles se sont passées véritablement. Il faudrait s'attacher à raconter impartialement les faits tels qu'ils se sont succédés dans notre ville.

Depuis le 5 mai 1789, date de la réunion des Etats généraux, la plus grande effervescence régnait dans tout le territoire français. Chacune des luttes de l'Assemblée avait son retentissement sur tous les points du royaume. Mais, c'était surtout dans la capitale que se faisaient sentir tous les échos de la lutte terrible que le peuple avait engagée si aveuglément contre la royauté. Les électeurs de Paris n'avaient pas voulu se séparer après la nomination des députés, et, ne pouvant se réunir dans leurs districts, ils s'assemblaient à l'Hôtel de Ville et correspondaient de là avec leurs députés. Les événements se précipitèrent bientôt. Après le 14 Juillet, la Cour renonça à un projet de coup de force sur Paris et sur l'Assemblée où le Tiers avait pris une grande prépondérance. On disait que l'on voulait faire partir le roi de Versailles et l'emmener à Metz, d'où, entouré de troupes, il aurait pu dicter ses volontés. Ce projet, que le roi et ses ministres ne connaissaient même pas, souleva les esprits. A Paris, au Palais-Royal surtout, on avait plusieurs fois parlé de marcher sur Versailles, et la garde nationale, ainsi que les gardes françaises qui s'étaient jointes à elles après le 14 Juillet, ne tardèrent pas à suivre le mouvement. De plus, les mauvaises récoltes et la circulation difficile des convois à travers la France avaient augmenté la rareté et le prix du pain à Paris. On faisait courir le bruit que les farines destinées à la capitale étaient dirigées sur Versailles. Aussi, le cri du peuple et de la force armée était-il unanime : à Versailles !

Versailles comptait, à cette époque, à peu près 80.000 âmes. Il était divisé en deux quartiers : Notre-Dame avec Montreuil comme annexe, et Saint-Louis. Le premier, peuplé en grande partie de commerçants et de menu peuple, était le foyer des opinions avancées. On l'appelait le quartier des patriotes. Dans le second de ces quartiers habitaient les employés des ministères de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, du contrôle général des finances, ainsi que tous les gens qui avaient quelque place à la Cour. Quoique partisans, pour la plupart, d'une réforme sociale, les habitants du quartier Saint-Louis étaient plus modérés, et, pour cette raison, passaient pour favoriser les abus : c'étaient les aristocrates.

Il y avait à Versailles, comme à Paris, une garde nationale.

Cette garde était formée de 8 bataillons, quatre pour le quartier Saint-Louis, commandés par Le Roy, et quatre pour le quartier Notre-Dame, sous les ordres de Lecointre, un farouche révolutionnaire, ami de Marat. Cette milice nationale était sous les ordres du comte d'Estaing, le vaillant marin. Le château n'était plus gardé, depuis l'insurrection des gardes françaises, que par les Suisses, les gardes du corps et les gardes de la prévôté. La garde nationale de Versailles et les invalides assuraient le service de la ville. La municipalité, trouvant ces contingents insuffisants, obtint deux cents hommes du régiment des chasseurs des Trois-Evêchés, casernés à Rambouillet et deux cents dragons de Lorraine. L'arrivée de ces troupes produisit mauvaise impression dans la garde nationale : on les avait fait venir, disait-on, par défiance de la garde nationale et pour protéger le départ du roi. Ces bruits se propageaient à Paris et y entretenaient le désir d'enlever le Roi de Versailles et de l'amener à Paris. Cependant, rien, dans Versailles, ne semblait se préparer pour une pareille fuite. Tout était calme et l'Assemblée nationale continuait ses travaux. Mais, comme on craignait que les gardes françaises ne vinssent à Versailles dans l'intention de reprendre leur ancien service, le comte d'Estaing fit demander le régiment de Flandres pour renforcer les troupes régulières afin d'être plus à même de réprimer les excès possibles de cette milice insubordonnée. Le régiment de Flandres fit son entrée dans la ville le 23 septembre, malgré Lecointre qui avait fait tous ses efforts pour l'empêcher.

Comme il était d'usage dans l'armée française avant la révolution, de donner un repas de corps aux régiments qui arrivaient, les gardes résolurent de le faire pour les officiers du régiment de Flandres. Le dîner fut fixé au premier octobre et eut lieu dans la salle de l'Opéra du Château. Il fut très gai. On y but à la santé du roi, de la reine, du dauphin, de la famille royale. Louis XVI et Marie-Antoinette y parurent et furent acclamés avec frénésie. Quand ils rentrèrent dans leurs appartements, la musique se transporta dans la Cour de Marbre sous les fenêtres du roi. On chanta, on dansa, on fit des tours de force et tout cela sous les yeux de Louis XVI. Puis, quand Sa Majesté se fut retirée de ses fenêtres, tout rentra dans le silence.

Ce repas fut transformé en un crime de lèse-nation. Lecointre, qui n'y avait pas été invité, fit répandre, le lendemain, dans tout Paris, le « Courrier de Versailles » où était fait le récit de l'orgie des gardes du corps. On y raconta que la santé de la nation ayant été proposée, les gardes du corps l'avaient rejetée, que c'était un spectacle dégoûtant et horrible, que la cocarde nationale avait été remplacée par la cocarde blanche. Tous ces bruits, lancés à la légère et répandus à profusion, produisirent une grande émotion à Paris et à Versailles et furent une des raisons déterminantes des journées des 5 et 6 octobre. Le samedi 3 et le dimanche 4, nouveaux repas donnés aux soldats du régiment de Flandres et toasts portés au roi et à la nation. Pendant que ces fêtes se succédaient à Versailles, l'orage grondait à Paris où le bruit ne cessait de courir du départ du roi et de la dissolution de l'Assemblée nationale. Partout on se réunissait et des groupes animés ne parlaient que d'enlever le roi de Versailles pour le

conduire dans la capitale. C'est au milieu de cette disposition des esprits que le « Courrier de Versailles » racontait à sa manière le repas des gardes, l'insolence des courtisans dans le château, l'indignation du brave et patriote Lecointre, etc... Sans doute, le mouvement de Paris sur Versailles était depuis longtemps inévitable. Mais, ce qui décida cette invasion rapide, ce furent les récits passionnés de Lecointre et du « Courrier de Versailles ».

Le 5 octobre, au matin, la disette a commencé à se faire sentir à Paris. Malgré les efforts du comité de subsistance établi par Bailly, le blé et surtout la farine n'arrivent plus que difficilement. On se bat pour avoir du pain, et on fait queue devant les boutiques des boulangers. Le récit des scènes de Versailles est l'étincelle qui développe l'incendie. Une jeune fille s'empare d'un tambour et parcourt les rues en criant contre la cherté du pain ; d'autres femmes s'attroupent autour d'elle et la foule grossissant se porte à l'Hôtel de Ville qu'elle envahit en demandant du pain et des armes. Stanislas Maillard, un des vainqueurs de la Bastille, se met à leur tête et les engage à le suivre à Versailles. On se rend aux Champs-Elysées, et, quand Maillard est parvenu à mettre un peu d'ordre dans cette cohue de six à sept mille femmes armées de manches à balai, de fourches, d'épées, de pistolets, on se met en marche. Toutes les boutiques se ferment sur le passage de cette horde affamée. Les femmes frappent aux portes, demandant à boire et à manger et arrachant les enseignes des marchands. Après une halte au pont de Sèvres et une sorte de pillage des boutiques de la ville, la troupe, renforcée d'un certain nombre d'hommes armés, se remet en route pour Versailles. Pendant ce temps, la garde nationale avait entraîné Lafayette à Versailles et le général arrivait de son côté, à la tête de ses bataillons.

A Versailles, rien n'annonçait l'orage qui allait éclater. Le roi était parti le matin à la chasse. Comme les femmes approchaient, les ministres furent enfin avertis de leur arrivée. M. de St-Priest envoya une lettre au roi pour l'engager à revenir. A peine Louis XVI était-il de retour que les femmes arrivaient à la barrière qui était placée sur l'avenue de Paris, un peu avant la rue de Noailles. Le comte d'Estaing, chargé par la municipalité de veiller au maintien de l'ordre, fit prendre les armes au régiment de Flandres et monter à cheval les gardes du corps. Ils vinrent, au nombre de près de quatre cents, se ranger sur la place d'Armes devant la grille d'entrée de la grande cour du Château. Le régiment de Flandres vint se mettre en ligne, à gauche des gardes, depuis la grille du Château, jusqu'à celle des grandes Ecuries. Lecointre fit battre la générale et réunit ses compagnies à droite des gardes. Les femmes entraient dans la ville. Maillard, suivi d'un grand nombre d'entre elles, se dirigea vers les Menus Plaisirs et demanda à être introduit dans l'assemblée. Le président Monnier laissa entrer une douzaine de femmes. Elles se plaignirent du manque de pain et en accusèrent les aristocrates. Monnier leur répondit que l'assemblée et le roi n'avaient rien négligé pour faciliter les approvisionnements de Paris, qu'on chercherait de nouveaux moyens pour arrêter la disette et les invita à se retirer. Cette réponse ne parut pas suffisante, et, après avoir parlementé

quelque temps, il fut décidé qu'une députation de six femmes irait avec Monnier, trouver le roi.

Pendant ce temps, un grand nombre de femmes, suivies d'une masse d'hommes déguenillés, armés de bâtons et de piques, s'avançaient vers le Château. Cette foule parut surprise de l'appareil militaire qu'elle rencontra sur la place d'Armes et furieuse de ne pouvoir entrer au château. Elle devait prendre, le lendemain, une sanglante revanche. Sa rage se tourna contre les gardes du corps qu'elle accabla de grossièretés. Un maréchal des logis, M. de Savonnières, fut blessé au bras d'un coup de feu. Alors, Lecointre, après s'être assuré des dispositions bienveillantes des gardes et du régiment de Flandres vis-à-vis de la garde nationale, s'avança vers la populace et lui demanda ce qu'elle voulait : « Du pain et des affaires » lui fut-il répondu. Accompagné d'une députation d'hommes, il se rendit à la municipalité et demanda 600 livres de pain. On lui répondit qu'il n'y en avait pas assez chez les boulangers. On lui donna à la place deux tonnes de riz en attendant que les boulangers puissent fournir du pain. A ce moment, Monnier se rendait au château avec la députation des femmes. Il les présenta au roi et le supplia de secourir Paris. Une ouvrière de dix-sept ans, Louise Chabry, parla au nom des femmes et exprima leurs doléances à Louis XVI. Le roi répondit qu'il allait donner les ordres les plus pressants pour assurer les subsistances de Paris et lui donna copie des ordres. Les femmes sortirent joyeuses des appartements. Descendues dans la rue, la foule se jeta sur elles, les maltraita et faillit les pendre. Sans le secours de plusieurs gardes, elles eussent perdu la vie. Après cette scène terrible, elles retournèrent au Château pour prier le roi de signer les ordres qu'il leur avait donnés, car c'était le manque de signature du roi qui avait été une des causes de la colère des femmes contre leurs mandatrices.

Le roi les reçut à nouveau, apposa sa signature au bas des ordres et les donna à un député, qui, escorté de ces femmes, alla les porter à l'Assemblée nationale. Une foule considérable les suivit et encombra l'avenue de Paris. Il y eut des bagarres avec les troupes qui gardaient la salle. Un gendarme fut blessé. Dans l'intérieur de la salle toutes les tribunes et la plupart des bancs des députés avaient été envahis par les hommes et par les femmes. On ne pouvait entendre la parole des orateurs. Au milieu de ce brouhaha, l'assemblée, s'associant à la pensée du roi, rendit un décret, pour assurer la police des marchés, faciliter le transport des blés et engager les municipalités des environs à faire transporter du pain dans la capitale. La réponse du roi et le décret, accueillis avec des applaudissements, furent aussitôt portés à Paris par Maillard et les femmes de la députation. Quant à l'assemblée, elle dut, à cause du désordre grandissant arrêter ses délibérations. Dans la ville, le désordre continuait. Les gardes du corps étaient insultés par les femmes et les hommes à piques. La populace vomissait des cris de haine contre la reine.

La nuit approchait. La pluie tombait et l'on espérait que le mauvais temps allait dissiper l'émeute. Toutes les troupes rangées sur la place d'Armes reçurent l'ordre de se retirer. Les gardes du corps défilèrent accompagnés des huées de la multitude soutenue par

Lecointre et ses gardes nationaux. Comme la foule avait l'intention de les attaquer dans leur hôtel, ils revinrent se ranger dans la cour des ministres. La populace, furieuse qu'ils lui eussent échappé, vint se ruer contre la grille en poussant des vociférations. La ville avait alors un aspect sinistre. Il pleuvait toujours et la nuit était très obscure. Toutes les boutiques, sauf quelques cabarets, étaient fermées, et les rues, éclairées vaguement par de rares réverbères, n'étaient parcourues que par les émeutiers et des patrouilles de la garde nationale. La salle de l'Assemblée nationale était toujours pleine de femmes qui mangeaient du pain et qui buvaient du vin et de l'eau-de-vie.

La garde nationale de Paris arrivait. Les gardes du corps quittèrent la cour des Ministres, pour éviter tout conflit et allèrent passer la nuit à Trianon. Il était presque minuit quand Lafayette entra dans Versailles. Il se rendit auprès du roi pour lui rendre compte de ce qui était arrivé et de la disposition de son armée. Puis, il alla assigner à ses troupes leurs casernements ; celles-ci, harassées, trempées, couvertes de boue, logèrent dans les églises et chez les habitants. Les femmes et les hommes à piques s'étaient endormis un peu partout, dans la salle de l'Assemblée nationale, dans les cabarets, dans les rues éloignées. Le calme paraissait rétabli. Lafayette, après avoir visité la ville et le Château pour s'assurer si la tranquilité régnait partout, alla prendre à son tour quelques heures de repos.

La place nous manque ici pour raconter la journée du lendemain, 6 octobre, l'envahissement du palais par la populace en délire, le massacre des gardes du corps qui s'efforçaient de défendre les appartements royaux. le pillage de cette partie du Château ; enfin, le départ de Louis XVI et de la famille royale pour Paris, escortés des hommes et des femmes venus la veille, de la garde nationale, des débris du régiment de Flandres et des gardes du corps.

Cette première victoire du peuple sur la royauté couvre de honte ceux qui l'ont remportée. Que d'infamies, hélas, devaient encore être commises !

G. de M.

ÉDITION LYONNAISE

1913

« Nous demandons tout spécialement à nos Amis, à nos Lecteurs, de se servir de préférence pour leurs achats chez les Commerçants dont ils trouveront les noms en ces pages. »

LYON

Le Royal Hôtel

Place Bellecour (la plus belle situation)

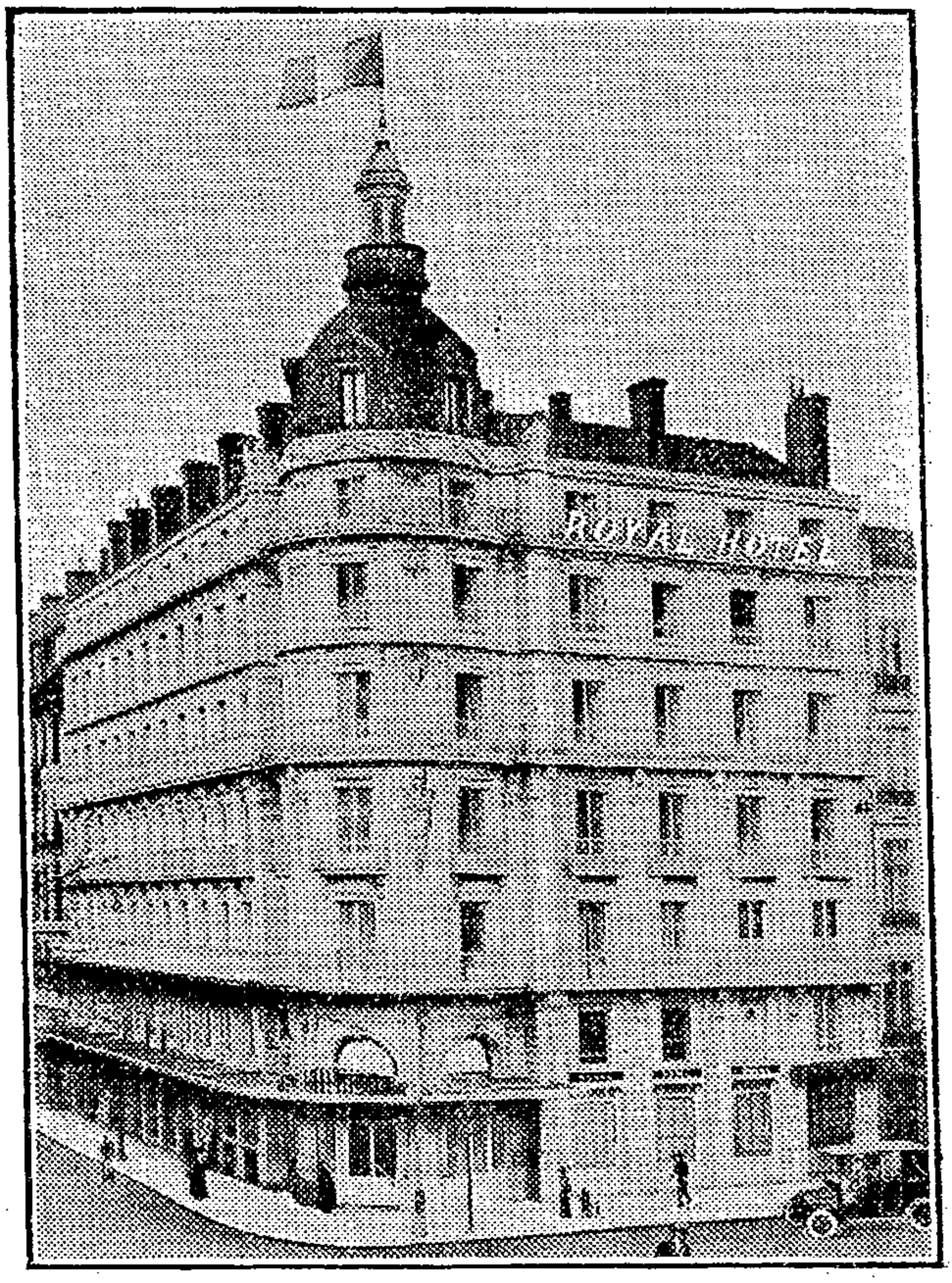

RÉUNIT UN ENSEMBLE
INCONNU JUSQU'A CE JOUR
DE CONFORT PRATIQUE ET
DE COMMODITÉS MODERNES

L'Action Française à Lyon
Pendant l'année 1912

La propagande et l'action des royalistes lyonnais, durant l'année 1912, ont été couronnés de succès.

La Section d'Action Française et le groupe d'étudiants ont vu leurs réunions et leurs conférences suivies par un public de plus en plus nombreux, de plus en plus sympathique.

Le Groupe des Etudiants d'Action Française, n'ayant pourtant qu'un an d'existence fit une active propagande dans les milieux universitaires.

La doctrine rationnelle de l'Action Française et le génie de Maurras font chaque jour de nouvelles recrues dans la jeunesse des Ecoles qui ne croit plus aux nuées républicaines. Aussi les Etudiants continuèrent-ils avec vigueur d'amener au Nationalisme Intégral leurs camarades indifférents ou sceptiques.

Grâce à leurs efforts ; grâce au dévouement de leurs chefs : MM. B. Flachaire de Roustan, Rouast, Michoud, G. de Montgolfier, Bayle et Millarède, de nombreux adhérents vinrent renforcer cette élite intellectuelle, qui demain fera rayonner dans le pays, la doctrine de Salut public, la doctrine monarchique.

Sous les ruines des philosophies imbéciles et des idéologies malfaisantes, les étudiants d'Action Française feront triompher les idées d'ordre et d'autorité et restaureront l'Intelligence Française.

Tous les 15 jours, le groupe des Etudiants d'Action Française organisa des conférences contradictoires, auxquelles ils invitèrent leurs camarades des facultés. Il possèdera cette année une bibliothèque où se trouveront tous les ouvrages de nos maîtres et des grands penseurs traditionalistes du XIX^{e} siècle.

La vente du journal, organisée avec le plus grand zèle par le Comité des Camelots du Roi, a donné dans la vieille cité lyonnaise et dans toute la région, les meilleurs résultats. A la section d'Action Française, de grandes réunions, admirablement réussies, ont amené à la doctrine monarchique, à la cause vraiment française, de nouveaux adhérents appartenant à toutes les classes de la société.

— C'est ainsi que pour le début de la nouvelle campagne 1911-1912, Charles Martel et Berger ouvrirent la série des Camelots du Roi devant la justice républicaine.

Nos lecteurs se souviennent que le regard de nos amis avait inquiété l'agent 470. L'Action Française a relaté en son temps cette désopilante histoire. C'est pour ce motif que le 6 octobre 1911 nos amis furent convoqués devant le tribunal de simple police présidé par M. David, frère du ministre. Après une éloquente plaidoirie de Me Lestra, Martel et Berger furent condamnés à 11 francs d'amende et au maximum de la contrainte par corps.

— Les Camelots du Roi, ayant appris que l'expulsion des Petites Sœurs de l'Assomption devait avoir lieu prochainement, décidèrent de s'y opposer par tous les moyens. Nos amis Martel et Jasseron allèrent trouver la Vénérée Supérieure des Petites Sœurs qui leur fit le meilleur accueil.

La sœur Mère accepta le concours des Camelots du Roi.

Les Petites Sœurs devaient rester dans leurs chambres ; les Camelots devaient organiser la résistance dans la cour.

C'était une affaire entendue : les Camelots allaient pouvoir faire une opposition efficace aux sbires du gouvernement.

Nos amis s'étaient présentés rue Rachais le dimanche 28 octobre à 8 heures du matin. Deux jours plus tard, les Camelots du Roi furent avertis que leur concours n'était plus accepté. Que s'était-il passé du dimanche au mardi ? Quelles étaient les personnes qui s'étaient rendues chez les Petites Sœurs le même dimanche à 11 heures ?

Nous les connaissons ! Nous pourrions nommer ces conservateurs de toutes les hontes, ces libéraux imbéciles, ces éternelles dupes de la Maçonnerie qui, par leur démarche de poltrons ont fait échouer une formidable protestation contre l'expulsion de ces douces servantes du pauvre et de l'orphelin. Nous n'avions nul besoin de ces messieurs, trop peureux pour faire une énergique résistance !

Les Camelots du Roi ont des chefs qui savent prendre la responsabilité de leurs actes. S'il y avait eu des coups à recevoir, ce sont les Camelots du Roi qui les auraient reçus ! ; la casse, ce sont eux qui l'auraient payée !

— Le Dimanche matin 5 novembre, les Camelots du Roi avaient leur réunion de rentrée. A cette occasion, leur éminent ami, maître Stéphane Gayet leur fit une intéressante conférence sur : La Doctrine de l'Action Française. Puis Charles Martel leur donna des instructions pour la manifestation de l'après-midi : manifester individuellement en tant que catholiques.

Cette manifestation platonique, organisée par des conservateurs catholiques, eût échouée sans l'action énergique des Camelots du Roi. En effet, le long cortège que la police avait essayé de disperser rue de la République à l'angle de la rue de la Barre, puis vers le Pont Lafayette, allait se disperser sous

les charges de la police devant la préfecture. Les Camelots du Roi, qui jusque-là avaient suivi pacifiquement la manifestation, décidèrent alors de former un monôme.

Aux cris de « Conspuez le Préfet » 2.000 catholiques suivent les royalistes. Les manifestants passent quai des Brotteaux, Pont-Morand, rue de la République, puis vont saluer la statue de Jeanne d'Arc devant le Nouvelliste.

Vers ce journal, la police charge brutalement ; les Camelots du Roi emploient alors la ruse et 500 manifestants, trompant les agents, arrivent au pas de course vers la synagogue.

Les portes de l'antre juif sont fermées, mais les vitres volent en éclats, cependant que les manifestants crient : « A bas les Juifs, à bas les Maçons ! ». Puis les manifestants se dirigent du côté du journal trop célèbre « le Progrès ».

En passant devant la statue de Louis XIV, place Bellecour, Francisque de Maximy, hissé sur les épaules de deux de ses camarades, prononce une vibrante allocution et fait acclamer le Roi, Défenseur de toutes les bonnes Libertés !

A ce moment, une bagarre éclate entre les catholiques et une bande d'apaches spécialement recrutés ce jour-là par les Métèques et les Maçons. Rapidement les Camelots du Roi déblaient le terrain et infligent aux voyous une correction méritée.

Puis ils se rendent vers le Progrès où les Maçons et les Juifs, responsables des expulsions, sont copieusement hués.

Affolés, les gens de ce triste journal républicain, se barricadent prudemment chez eux. De nombreuses arrestations avaient été opérées parmi les manifestants ; six seulement furent maintenues, parmi lesquelles celles des Camelots du Roi Berger, Vial et Rochard.

Mes Gayet, Valette et J. Lucien Brun, prirent aussitôt leur défense et prononcèrent en leur faveur de chaleureuses plaidoiries.

Malgré tout et bien à leur honneur Berger fut condamné à 5 jours de prison, et Vial à la même peine avec sursis. Rochard fut acquitté après 4 jours de prévention.

Les Dames et les jeunes filles royalistes ravitaillèrent les prisonniers qui grâce à leurs soins dévoués, ne manquèrent de rien.

En somme la violence raisonnée et raisonnable des Camelots du Roi donnèrent à la manifestation contre l'expulsion des Petites Sœurs toute la force qu'elle méritait.

— Le 4 décembre, à la salle Bellecour, une grande réunion privée et contradictoire avait lieu. Monsieur Ravier du Magny, avocat, professeur à la Faculté catholique de Droit, présidait et fit, en termes vibrants, une adhésion chaleureuse à la royauté nationale.

Henri Lagrange, dans un discours qui souleva l'enthousiasme, présenta l'historique de l'Action Française et fit le procès du parlementarisme corrupteur.

Des acclamations saluèrent les deux orateurs, Henri Lagrange, à la sortie de la réunion fut porté en triomphe jusqu'à la place Bellecour.

— Le 10 décembre, à l'occasion du grand pèlerinage de Fourvières, les Camelots du Roi firent une grande distribution du tract « Patriotes, prenez garde ».

La foule des pèlerins fit bon accueil à leur action ; ce fut une bonne journée de propagande.

— Le 21 décembre fut organisée une réunion en l'honneur de Monsieur Flachaire de Roustan qui fit aux assistants un merveilleux compte-rendu de sa visite chez notre bien-aimé Prince à Bruxelles.

Ce compte-rendu fut pour les royalistes d'A. F. le plus précieux des encouragements.

— Enfin, le 29 décembre, notre ami Pierre de Montgolfier passait au tribunal de simple police. Son crime consistait à avoir protesté contre l'expulsion des admirables petites sœurs de l'Assomption, honteusement chassées par le gouvernement de la République.

Grâce à une éloquente et énergique plaidoirie de Me Gayet, toujours sur la brêche pour la défense des Camelots du Roi, Pierre de Montgolfier s'en tira avec 3 francs d'amende. Cette condamnation fut un acquittement moral et un camouflet pour les Juifs et les Maçons.

— Le 4 février 1912, les royalistes de Lyon et des départements dont il est le délégué régional offrirent un banquet à Monsieur Flachaire de Roustan en l'honneur de sa nouvelle nomination.

Monsieur Flachaire de Roustan porta un toast au Roi Philippe VIII et cinq cents convives y répondirent en acclamant le Prince.

— Le 15 février, à Rillieu, réunion très bien réussie. Nos amis Mathieu et Ducultit, vices-présidents de la section répondirent victorieusement aux contradicteurs et firent grande impression sur l'auditoire vivement intéressé. Nous devons remercier ici notre ami Gervais qui fut l'organisateur de cette réunion et l'un des plus dévoués Camelot du Roi de notre section Lyonnaise.

— Le 12 mars, les Dames et les Jeunes Filles royalistes reçurent Madame la Marquise de Mac-Mahon au local de l'Action Française, 16, rue Paul Chenavard. De nombreux ligueurs vinrent écouter les fiers et nobles encouragements de la Marquise de Mac-Mahon.

— Le samedi, 23 mars, Lucien Lacour « le bon français qui sait si bien gifler les traîtres » vint à Lyon. Le Comité des Camelots du Roi offrit à leur glorieux chef un dîner d'honneur. Après le dîner, tous se réunirent et discutèrent des mesures à prendre pour activer la propagande dans la région lyonnaise.

— Le lendemain, à 1 heures, salle Emile Zola (ô ironie) Georges Valois, Henri Lagrange et Lucien Lacour parlèrent longuement de la Monarchie française et de la Classe ouvrière devant un public surtout ouvrier.

Le dilemme de Georges Valois « La Révolution Sociale ou le Roi », l'argumentation serrée et logique de l'orateur, sa connaissance approfondie des questions sociales et des besoins populaires, firent une profonde impression sur les syndicalistes présents. Les politiciens républicains et démocrates furent copieusement hués. Excellente journée à tous points de vue ; l'ouvrier qui réfléchit, l'ouvrier intelligent et sincère n'ira bientôt plus à l'urne se faire voler, ni à Villeneuve St-Georges se faire tuer mais plutôt... au Roi, protecteur des Corporations Françaises.

— Le 9 avril, Bernard de Vesins, Lucien Lacour et Georges Valois donnaient à Annecy une réunion publique et contradictoire. De nombreux ligueurs et Camelots de la section lyonnaise s'y rendirent. La conférence fut assez mouvementée, les contradicteurs finirent par ne plus savoir que répondre aux répliques vigoureuses et logiques des orateurs.

A la sortie, nos amis Corneloup et Rostaing, désignés à la police par un mouchard qui se trouvait dans la salle, furent arrêtés et conduits au poste. Après interrogatoire ils furent tous deux relâchés.

Un mois après, traduits devant le tribunal correctionnel d'Annecy, ils furent condamnés à 50 fr. d'amende.

— Jeudi 18 avril, il y eut au local de la Section une très belle réunion.

Monsieur Demesmay, Président de la Section, avait envoyé depuis plusieurs semaines sa démission pour raisons personnelles, en remerciant, comme il sait le faire, ses collaborateurs, de leur dévouement, annonçant qu'il serait toujours au premier rang dans toutes circonstances. A cette occasion, il fut désigné à l'unanimité comme Président honoraire.

Monsieur Decultil, Vice-président, présenta et annonça la nomination, comme Président de la Section, du Vicomte R. de Mautort, chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de St-Stanislas de Russie, ancien capitaine de cavalerie.

Celui-ci accepta avec la plus grande fierté et la plus vive reconnaissance.

Maurice Delcultil retraça en termes heureux et vibrants le passé énergiquement affirmé de Monsieur de Mautort, qui

en activité de service, ne craignit jamais d'affirmer ses idées, à Quimperlé, par deux fois, au moment des Inventaires et de l'Expulsion des Sœurs — et à Lyon le jour où le Cardinal devait quitter l'Archevêché.

— Le 16 mai, la salle Bellecour était comble, une franche gaieté, très réconfortante régnait chez les Dames et Jeunes filles Royalistes. C'était la fête intime de leur groupe. — Entre les deux parties du concert qui fut charmant, Monsieur Le Tourneur du Breuil, présenté par M. de Mautort, Président de la section d'A. F., prononça une conférence dont le thème délicat rehaussa l'éclat de cette belle réunion.

A cette occasion, la section Lyonnaise d'A. F. a le devoi d'exprimer sa vive reconnaissance aux dames et jeunes filler royalistes de Lyon, en particulier à Madame la Comtesse de la Croix-Laval, à Madame la Vicomtesse de Monterno, à Mademoiselle de Villeneuve. Les ligueurs d'A. F. et les Camelots du Roi en particulier les remercient du concours précieux, du noble exemple et des douces paroles, qu'elles ne cessent de leur prodiguer en toute occasion.

Le 20 mai, jour de la fête de Jeanne d'Arc, les Camelots du Roi, à la sortie des vêpres dites à St-Jean, en l'honneur de l'héroïne nationale, vendirent l'*Action Française*. A ce moment précis, bien que rien ne puisse le faire supposer, étant donné le programme, la *Marseillaise* fut jouée sur le parvis de la Cathédrale. Alors que ce chant révolutionnaire n'avait rien à faire en cette circonstance religieuse, qui glorifiait l'Héroïne suscitée par Dieu, pour sauver la France, par le Roi ; c'était une lourde faute de tact.

A cette provocation stupide, les royalistes répondirent par d'énergiques protestations et des cris répétés de « Vive le Roi ».

Le cortège des manifestants se rendit devant le monument des enfants du Rhône tombés en 1870-71 pour la défense du territoire.

Pieusement, les royalistes défilèrent devant le mausolée des soldats morts pour la Patrie. Ensuite les gymnastes catholiques se rangèrent autour du monument.

Un démocrate grossier — saute-ruisseau inconnu du nom de Boucaud, — s'adressant à la foule des gymnastes catholiques, traita les Camelots du Roi d'apaches. Il espérait ainsi — bien à tort le pauvre — se tailler un facile succès oratoire !

« Jusqu'où donc, ô Boucaud, juchera-t-on ton nom ! »

Mais le châtiment ne devait pas se faire attendre.

Le 22 au Palais, une gifle retentissante s'abattait sur la face poltronne du démocrate insulteur. Disciple de Lacour ; notre ami Charles Martel, vice-président des Camelots du Roi de Lyon,

vengeait l'affront fait à ses camarades en marquant ses cinq doigts sur la joue du républicain peu poli.

Martel s'était ganté auparavant !...

Boucaud, affolé, se mit à pleurer et se réfugia chez le Procureur de sa « dulcinée » Marianne.

— Le 29 mai, l'Action Française rappela au souvenir de tous notre pauvre ami Mazet que la mort venait d'enlever tout jeune à l'affection des siens. Camelot du Roi dévoué, plein d'initiative, il ne laissa que des regrets.

— Le 3 juin, les jeunes filles royalistes firent dire une messe pour le repos de son âme.

Le souvenir de Mazet restera parmi nous comme un exemple de courage et de dévouement à la cause du Roi.

— Le 18 juillet, Charles Martel fut condamné à 50 francs d'amende par le tribunal correctionnel pour avoir giflé l'inénarrable Boucaud sans lui en avoir demandé l'autorisation auparavant. L'attitude du giflé fut piteuse et, comme toujours, la plaidoirie de maître Gayet défenseur de Martel, superbe.

Quant à l'attitude de Charles Boucaud, frère du giflé, vous savez bien celui qui veut réformer le Pater ! — elle fut désopilante. Pendant toute l'audience il s'agita comme un petit démon faisant au ministère public des signaux désespérés. Après l'audience, Charles Martel déclara que, pour ce prix-là, il était tout prêt à recommencer. De nouveau, Boucaud se réfugia vers les gardes du palais.

— Le 29 juillet Marc Tartuffe Sangnier donnait à Lyon une réunion publique et contradictoire.

Tartuffe ayant dans son discours insulté les Camelots du Roi, une cinquantaine des leurs se trouvant dans la salle sabotèrent sa réunion. De violentes bagarres éclatèrent. Le président des Camelots du Roi, Tony-Perrin, fut blessé, peu grièvement d'ailleurs.

— Le 30 juillet, eut lieu, avant la période des vacances, la dernière réunion des Camelots du Roi. Un vin d'honneur fut offert à Berger qui devait bientôt partir pour Paris.

Dans le courant du mois d'août commença la propagande de vacances des Camelots du Roi.

A différentes reprises, le dimanche, les Camelots se répandirent dans certains quartiers éloignés de Lyon et dans les villages environnants.

Ils vendirent l'*Action Française* ; distribuèrent des tracts, des brochures aux ouvriers et aux paysans.

Ils se livrèrent à des séances d'affichage au nez et à la barbe des autorités constituées et des gardes-champêtres.

Et toujours avec bonne humeur, avec fidélité, ils continuèrent

la lutte qui aboutira à la Renaissance Française par la Monarchie, par le Roi.

Malheureusement pour nous, et par bonheur pour la France, certains d'entre eux partent pour le régiment où ils sauront montrer que déjà ils sont soldats français, puisque depuis longtemps ils servent le Roi.

Nous comptons leur faire nos adieux dans un banquet fraternel après avoir assisté à une Messe dite à leur intention.

Pour résumer cette année militante, nous avons la grande joie de constater que Ligueurs, Camelots du Roi et Etudiants d'Action Française affluèrent de plus en plus nombreux à nos réunions du jeudi. Les orateurs se disputèrent l'honneur d'y prendre la parole. L'année 1911-1912 fut une belle année de recrutement pour tous les groupes. La plus grande intimité régna dans les rangs et s'y maintiendra : tous unis pour la Grande Cause ! Le Quartier de la Croix-Rousse où se trouvent de bons éléments Royalistes va se réveiller grâce aux efforts de toutes les bonnes volontés qui se grouperont autour du Vicomte de Mautort et cette année nos forces seront doublées.

Tableau d'honneur des Camelots du Roi,

blessés, condamnés, arrêtés en 1912

Tony PERRIN, blessé, à la salle Rameau.
Charles MARTEL, correction de Boucaud.
Ernest BERGER, manifestation des Petites Sœurs.
Gérard de MONTGOLFIER, manifestation des Petites Sœurs.
Noël VIAL, manifestation des Petites Sœurs.
Louis ROCHARD, manifestation des Petites Sœurs.
Jean CORNELOUP, arrêté à Annecy.
Paul ROSTAING, arrêté à Annecy.

Le 8 juin, à 8 heures et demie du soir, plus de 2.000 personnes se pressaient dans la vaste salle Rameau pour écouter les orateurs de l'Action Française et en particulier notre maître et ami Jules Lemaître.

Quelques perturbateurs ayant cherché à troubler la réunion furent expulsés *manu militari* par les Camelots du Roi qui assuraient le service d'ordre sous la conduite de leur chef Tony Perrin.

La St-Philippe à Lyon

Le 9 juin un grand banquet réunissait, à Lyon, sous la présidence de M. Flachaire de Roustan, les ligueurs et adhérents de l'Action Française.

Nous reproduisons ci-après le texte des discours prononcés à cette occasion et qui rendent hommage à la Renaissance de l'Idée monarchique et de la Force conquérante de l'Action Française.

Allocution du Vicomte R. de Mautort, président,

Quel bel honneur, Mesdames, Messieurs, et quel précieux souvenir me laissera cette journée où je suis admis à prendre la parole devant l'Elite de la Région du Sud-Est, devant vous Messieurs, nos Hôtes illustres, personnification de la grande pensée française dans ce qu'elle a de plus élevé.

Si j'ai accepté la présidence de la Section Lyonnaise, c'est que mon prédécesseur ne devait pas disparaître, c'est qu'il m'a spontanément offert l'appoint et l'appui de son expérience, de son érudition et de la si délicate finesse de son esprit qui l'ont classé pour toujours dans les tout premiers rangs du grand Etat-Major de l'Action Française.

Que vous le vouliez ou non, mon cher Demesmay, le jour où vous m'avez transmis vos pouvoirs, vous ne vous en êtes peut-être pas aperçu ; mais je vous passais aux poignets les menottes de l'affection, et vous deveniez mon prisonnier.

Le mandat qui m'autorisait à ce coup de force portait la signature de l'attachement que vous avez su diffuser autour de vous.

Nous sommes des décentralisateurs et si Paris possède le grand Maurras, dont vous êtes l'ami, Lyon vous garde.

Causant hier avec plusieurs délégués des régions avoisinantes, qui ont tenu à prendre part à cette belle fête toute ensoleillée, je sentais combien tous étaient heureux de constater dans quelle merveilleuse situation nous nous trouvions pour faire œuvre utile.

En effet, à la toute avant-garde, nos Etudiants d'Action Française, nos Camelots du Roi, les « chers enfants » de la Marquise de Mac-Mahon, toujours impatients, toujours ardents !

Que de fois j'ai regretté d'être obligé, au nom de la raison et de la discipline, de modérer leur élan, tant me semblent belles l'ardeur dont la source est au cœur et les énergies jeunes qui leur battent aux tempes.

Tout parallèlement cheminent, pour nous appuyer, les Dames Royalistes présidées avec si haute distinction par Madame la Comtesse de la Croix-Laval et les Jeunes Filles Royalistes dont Mademoiselle de Villeneuve est l'âme et la Présidente.

Il faut, et je veux proclamer très haut, ici, Messieurs, les sentiments d'attachement, de respect et de dévouement vrai, que tous nous éprouvons pour Madame de Monterno et Mademoiselle de Villeneuve, dont toutes les pensées et tous les actes sont l'expression de dévouement absolu au Roi, aux Royalistes, nous en avons encore eu la pieuse traduction l'autre jour quand ces deux Dames nous conviaient à nous grouper près d'elles afin de prier pour ce Camelot du Roi, âgé de 17 ans, ce petit Mazet qui eût été si heureux d'être aujourd'hui parmi nous et que nous n'oublierons pas, sachant, contrairement à Monsieur Poincaré, entrer à l'Eglise.

Nous avons encore le concours de l'élite du barreau qui vient dans nos réunions nous instruire en donnant un tour plus élégant, plus élevé, plus harmonieux à l'expression des sentiments qui animent nos cœurs et qui se choquent souvent trop violemment dans notre cerveau !

Enfin, Messieurs, j'ai le bonheur aussi de trouver auprès de Monsieur Flachaire de Roustan et de la pléiade respectée qui l'entoure, militante du premier moment, l'accueil le plus affectueux quand je frappe à leur porte pour m'instruire d'hier, afin de mieux préparer demain.

Ayant terminé toutes mes délations, il ne me reste plus, Mesdames, Messieurs, qu'à vous faire constater combien est facile à remplir ma tâche, dont tant de précieuses bonnes volontés semblent vouloir m'alléger à l'envi.

Continuons donc à travailler fort, mes amis, renouvelons-en la promesse dans cette superbe journée de la St-Philippe, dont le ciel est du même bleu que le regard du Prince qui, passant bientôt sur notre front, dans un galop gaillard, saura nous crier lui aussi :

« Soldats, je suis content de vous ! ! ! »

R. de MAUTORT.

DISCOURS DE M. E. DEMESMAY

Mesdames, Messieurs,

Vous permettrez au petit-fils d'un proscrit républicain du 2 Décembre de faire accueil à Eugène Cavaignac et de saluer en lui le maire royaliste du village qu'ont administré, républicains impénitents, mais finalement peut-être sans illusions, son père et son grand-père. Son adhésion à la monarchie nous apporte des motifs d'espérer. Je l'en remercierai en votre nom et me ferai l'interprète de votre gratitude, malgré ma crainte de n'en trouver qu'une expression indigne de vous et de lui.

Nos grand-pères et nos pères ont vécu dans l'anarchie intellectuelle. Le siècle qui vit le triomphe de la méthode expérimentale fut aussi celui de l'orgueil métaphysique et du délire idéaliste, et le même temps qui soumettait toute la nature au déterminisme tint la gageure de ne régler les choses françaises que par le caprice des multitudes. A l'intérieur les folles aventures, au dehors les équipées sans but, non pas, hélas ! sans conséquences, commencées dans l'allégresse avant de finir dans les larmes et le sang, témoignaient du déséquilibre d'une nation décérébrée, et les conducteurs d'hommes, le front perdu dans les nuées, ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir (ou, pis encore, se riaient de voir) les abîmes où ils risquaient de faire tomber la patrie. Pas un jour ne se passait que l'illusion démocratique ne reçût de la réalité quelque démenti atroce, et ce drame dura cent années d'une nation qui voulait vivre et qui manquait mourir d'une erreur qu'elle aimait.

Par bonheur, nous avions gardé une lignée de Princes clairvoyants. Ils ne pouvaient agir ni reconstruire : mais, dès l'exil, la prévoyance capétienne donnait à la France des conseils qu'elle ne devait pas toujours méconnaître. Et, à côté d'eux, quelques-uns ne permettaient pas que l'idée royale, que l'idée du salut par le Roi fût oubliée, et l'attestaient, comme Buffet et Lur-Saluces, par la souffrance et le bannissement. Au surplus, notre sang n'avait pas dégénéré. Le glorieux soldat d'Afrique, à qui le duc d'Aumale rendait un si magnifique hommage ; le ministre qui préféra quelque jour la France à son parti, laissant à son fils le soin de préférer la France à tous les partis, montraient comment on peut toujours bien servir son pays. Ce Vaugeois que vous savez si ardent et qui, lentement et douloureusement, a vérifié cet enseignement de notre Descartes, que la passion n'est qu'une idée confuse, faisait évoluer sa passion française en l'idée monarchique et témoignait de la vertu obscure, mais persévérante et bienfaisante du sang français. Et les victimes de cette autre forme de l'erreur démocratique, la légende impériale, donnaient le même exemple, tel ce Mautort, qui est aujourd'hui président de notre section et a dépouillé l'illusion de sa jeunesse pour venir au Roi.

Au milieu des profiteurs et des visionnaires, quelques bonnes têtes solides ont su penser raisonnablement. Maistre et Bonald, sur le fait, critiquaient la Révolution ; Fustel déterminait les conditions de la formation française et, par suite, de la renaissance française, s'il est vrai qu'un organisme demande pour subsister la persistance des conditions qui lui ont permis de naître et de se développer ; Le Play retrouvait comme conclusions de ses inductions les préceptes du Décalogue ; Comte établissait l'existence et les lois de la sociologie ; Lasserre pénétrait la piperie romantique et nous montrait en elle une des formes les plus malfaisantes du protée révolutionnaire ; Lemaître nous donnait un magnifique exemple de sincérité, et après son long voyage de la démocratie à la monarchie, de la Patrie Française (et de plus loin encore) à l'Action Française, le tour fait de toutes les solutions, trouvait la sérénité d'une conviction définitive et se reposait dans la paix royale : par surcroît, il nous avait gardés sensibles à la douceur du parler français. Et dès lors, nous pouvions

dire avec Maurras : tout ce qui pense, en tant qu'il pense, dans l'exacte mesure où il pense, est avec nous contre la Révolution ; toute tête qui reste capable d'assembler sans paralogisme deux idées qui ne soient pas contradictoires confesse l'antinomie entre la France et la démocratie, de sorte qu'une nouvelle « Confession d'un enfant du siècle » se devrait terminer par les paroles du Psalmiste : Seigneur, je me suis complu à pécher contre vous, pour vérifier la sagesse de vos commandements et justifier vos jugements.

Je viens de nommer celui qui fut le grand ouvrier, et le plus heureux, de cette résurrection de l'intelligence française. Peut-être que sans lui ceux que nous appelons nos Maîtres fussent restés plus longtemps encore inentendus ; peut-être que sans lui le sacrifice de Saluces n'eût point eu de lendemain ; peut-être que les dévouements tout prêts n'eussent pu s'utiliser faute de savoir à qui se donner ; peut-être que des cœurs de lave, comme Daudet, comme Vaugeois, comme Gayet, se fussent vainement consumés d'un beau feu désespéré. Il n'est pas difficile de glorifier Maurras ; il est aisé de mesurer ce que nous lui devons : nous ne pouvons nous acquitter. Je ne puis que répéter ce que je lui écrivais récemment en ces termes dont je ne saurais dire qu'ils me sont restés dans la mémoire, mais qui simplement expriment la substance même de mon cœur : Soyez assuré de notre dévouement ; il s'y mêle un peu de cette tendresse que l'on réserve à ceux de qui l'on a reçu quelque bienfait très délicat : nous vous devons une doctrine et, par elle, la paix de la pensée.

Mesdames, Messieurs,

Cette nation qui s'est ingéniée à tenter les plus absurdes expériences comme pour éprouver ses traditions, cette nation pathétique qui s'est toujours trompée par générosité et qui fut, s'il faut en croire quelques-uns, la victime d'élection du Pouvoir Occulte, commence à se ressaisir ; elle s'éveille, elle revit et, je l'espère — car elle n'a pas cessé d'être ardente pour être devenue raisonnable, — elle se vengera, au cri séculaire de Vive le Roi ! dont elle sait maintenant quels trésors il renferme de sagesse sereine, de passion lucide, d'énergie clairvoyante, enthousiaste et bienfaisante. Cette terre si chère, où fermentent tant de sèves généreuses, arrosée du sang de tant de guerres civiles, labourée de tant de révolutions, foulée au dur rouleau des défaites et des humiliations, commence à porter une moisson d'espérances. Déjà de lourds épis sont mûrs :

Demain sur nos tombeaux
Les blés seront plus beaux !

Fasse le Ciel que nous ayons moins à attendre : s'il le veut,

Nous aurons cet été
Du vin aux Vignes
Avec la Royauté !

Emile DEMESMAY.

Entreprise de Peinture et Plâtrerie

TRAVAUX SOIGNÉS

TONY PERRIN

76, Grande-Rue de la Croix-Rousse, LYON (Boîte aux lettres, 16, Rue du Garet)

PAPIERS PEINTS DE TOUS STYLES — VITRAUX
GRAND CHOIX DE NOUVEAUTÉS — DÉPOT DES GRANDES FABRIQUES

DROGUERIE — BROSSERIE — VERNIS — ESSENCES, etc.

Se recommander de l'A. F.

A L'AMAZONE

H. POUEYMIDANET

Couturier pour Dames & Messieurs

2, Rue Palais-Grillet (Angle Rue Grenette) LYON

Fournisseur de son Altesse Royale
Madame la Duchesse d'Orléans

Infirmière - Garde Malade

Me A. CHANROND

18, rue Pierre Corneille - LYON

ÉLECTRICITÉ

Installations en tous Genres

Sonnerie, Lumière, Force, Téléphone

A. CHANROND

18, rue Pierre Corneille - LYON

Conditions spéciales aux Ligueurs d'Action Française

" LA MONDIALE "

Compagnie Française

D'ASSURANCES MUTUELLES SUR LA VIE

assujettie au contrôle de l'État

donne à ses assurés la totalité de ses bénéfices avec une prime moindre, offre le contrat le plus libéral du monde.

70, rue de l'Hôtel-de-Ville à LYON

Directeur-Délégué,
H. de LA GRANDVILLE.

Inspecteur général pr Lyon,
R. de MAUTORT.

Rendez-vous de l'Association

CAFÉ-RESTAURANT MOREL

DUMOULIN, Successeur

Membre de l'Association, Promotion 1900

11, Place Bellecour et Rue de l'Hôtel-de-Ville, 106

Téléphone 1-66 **LYON** Téléphone 1-66

Salle de Réunion au Premier
Superbes salles de Restaurant au 1er

Vue sur la Place Bellecour

Service à la Carte et Prix fixe à 3 fr.

Réclamez chez votre Libraire

Eole et les Vents

POÈMES

PAR

Louis SIGAUD

Deux Francs

Maison MOLIN Frères

85, Rue de l'Hôtel-de-Ville et Place des Jacobins

LYON

CHEMISES HAUTE NOUVEAUTÉ

(Modèles exclusifs)

LINGERIE de STYLE

pour

TROUSSEAUX & LAYETTES

LINOLEUM

Au Grand Cheval Blanc

BERARD

32-34, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 32-34 — **LYON**

TÉLÉPHONE 43-39 TÉLÉPHONE 43-39

Maison de Confiance, fondée en 1810

La plus Ancienne de Lyon

TAPIS, TOILES CIRÉES

SPARTERIE

Sur demande, Devis et Envois d'Echantillons

LINOLEUM

A. AUGIS

JOAILLIER-ORFÈVRE

Rue de la République, 32, LYON

ÉDITEUR de la Médaille d'Amour, Souvenir à l'Aimée, tirée des vers de Madame de Rostand :

Car, vois-tu, chaque jour je t'aime davantage,
Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain.

De la Médaille Ste-Clotilde, créée à l'égard des traditionalistes :

Si quelque jour, l'Espérance
S'éteint au cœur de ses fils,
Sainte Epouse de Clovis
Viens au secours de la France
Toi qui la sauvas jadis.

DÉPOSITAIRE pour la région du Sud-Est des Bijoux d'Action Française : **Broches, Épingles, Insignes, etc.**

Grand Choix de Bijouterie

Joaillerie, Orfèvrerie, Horlogerie

A. AUGIS, 32, Rue de la République, LYON

JOAILLERIE EVENTAILS
BIJOUTERIE OBJETS D'ART

Maroquinerie Fine Corbeilles de Mariage

J. M. Rozier

LYON, 30, rue de la République

TÉLÉPHONE 46·97

MARBRE ET BRONZE - COPENHAGUE

de la Manufacture Royale

Médaille-Souvenir des Jours heureux de la vie

Les " Heures " de XAVIER PRIVAS

" A qui sait aimer
les heures sont roses "

CAOUTCHOUC, GUTTA-PERCHA

AMIANTE

dans toutes leurs applications

DÉTAIL GROS

Gonnet et Revol

87, Rue de la République, 87

TÉLÉPHONE 1-68 LYON TÉLÉPHONE 1-68

Fournitures Générales pour Usines

Tuyaux en Toile et en Caoutchouc pour l'Arrosage

Spécialité de Colliers-Douche avec ou sans Réservoir, permettant d'installer soi-même son Cabinet de Toilette

Cols et Manchettes Marque "LYONITE"

Tous renseignements

sont donnés à nos clients sur demande

E. TAVEAU

CHAPELIER

6, RUE VICTOR-HUGO

LYON

CHAUSSURES SUR MESURE

et Confectionnées

R. Jarrige

8, Rue Ancienne Préfecture, 8

o o o LYON o o o

Draperie & Nouveautés

Travail soigné - Réparations

MAISON FONDÉE

en 1855

Clément CHAVALLARD

95, Rue Duguesclin, Lyon

VÊTEMENTS
sur MESURE

Recommandée à tous les Bons Amis de
" l'Action Française "

Fabrique de Timbres en Caoutchouc & en Cuivre

GRAVURE EN TOUS GENRES

IMPRESSIONS

CARTES DE VISITE

et d'Adresse

TÊTES DE LETTRES

Factures

MEMORANDUMS

etc.

Rey & Fayard

GRAVEURS

7, Place Croix-Paquet, 7

LYON

CACHETS

ARMOIRIES

Ecussons pour Enseigne

PLAQUES DE PORTE

Timbres dateurs

POINÇONS, FOLIOTEURS

Encres à tampon

ÉDITION SAVOYARDE

Proverbes savoyards pour l'Année

Janvier

A la Saint Antoine les jours croissent du pas d'une noix.
Janvier d'eau chiche, fait le paysan riche.
Mieux vaut chien enragé que pluie en Janvier.
Gelée en Janvier, blé au grenier.

Février

Février trop doux, printemps en courroux.

Mars

Mars aride, Avril humide.
Mars pluvieux, Avril disetteux.

Avril

Avril et Mai secs, année maigre.

Mai

Si rosée et fraîcheur en Mai,
Vin à la vigne et foin au pré.

Juin

Pluie de Saint Gervais, pluie de quarante jours après.
Beau temps trois jours avant St Jean, bon grain pour l'an.

Juillet

S'il pleut à la Saint Victor,
La récolte n'est pas d'or.

Août

Soleil rouge en Août, pluie partout.
Si l'osier fleurit, le raisin mûrit.

Septembre

Brouillard sur les monts,
Rester à la maison.
Arc en ciel du matin, pluie sans fin.
Arc en ciel le soir, il faut voir.

Octobre

En Octobre qui ne fume vieux, ne récolte rien.

Novembre

En Novembre s'il tonne, l'année sera bonne.

Décembre

Neige avant Noël, fumier pour le seigle.

Troupes du 14e Corps d'Armée stationnées en Savoie

Albertville : 22e Bat. de Chasseurs à pied (5 Comp.) ; 1er Rég. d'Artillerie de Montagne (1 Batterie) ; 11e Rég. d'Artillerie à pied (1 Batterie).

Annecy : 30e Rég. d'Infanterie (6 Comp.) ; 11e Bat. de Chasseurs à pied (6 Comp.).

Bourg St-Maurice : 158e Rég. d'Infanterie (2 Comp.).

Chambéry : 97e Rég. d'Infanterie (12 Comp.) ; 13e Bat. de Chasseurs à pied (5 Comp.) ; 4e Rég. de Dragons (5 Escadrons).

Lanslebourg : 13e Bat. de Chasseurs à pied (1 Comp.).

Modane : 158e Rég. d'Infanterie (4 Comp.) ; 11e Rég. d'Artillerie à pied (1 Batterie).

Montmélian : 22e Bat. de Chasseurs à pied (1 Comp.).

Moutiers : 158e Rég. d'Infanterie (2 Comp.).

Rumilly : 30e Rég. d'Infanterie (4 Comp.).

Thonon : 30e Rég. d'Infanterie (2 Comp.).

(Il existe à Séez et aux Chapieux des détachements de Chasseurs en été seulement ; aux forts de Leseillon et de Chamousset des détachements d'Infanterie).

Chambéry est le siège de la 28e Division et de la 56e Brigade. Annecy celui de la 57e Brigade. Le commandant de la 14e Légion bis de Gendarmerie (un colonel) se trouve à Chambéry.

A Albertville existe un pénitencier militaire.

Au total, il y a en Savoie 50 compagnies d'Infanterie (dont 18 de Chasseurs), 5 escadrons de Cavalerie, et 3 batteries d'Artillerie dont 1 de montagne.

Il peut être intéressant de rappeler que les mêmes garnisons étaient occupées en 1860 par 2 régiments d'Infanterie Piémontaise et 1 rég. de Chevau-Légers. La Savoie jusqu'en 1815 fournissait 4 rég. d'Inf., dont 2 d'ordonnance : Savoie et Chablais et 2 Provinciaux : Genevois et Maurienne. La Brigade fameuse datait de 1815 : la légion de Sonnaz en avait formé le noyau

LA PROVINCE DE SAVOIE

Un des principes les plus chers de la doctrine de l'Action Française, est l'autonomie rendue aux anciennes provinces qui ont constitué la France. Ces anciennes provinces en effet correspondent toutes à des régions spéciales, qui se sont constituées d'elles-mêmes au cours des siècles, soit par la communauté d'origine de ses habitants, soit par une communauté d'intérêt. Ayant été réunies successivement et à des dates très variables, au premier domaine de la monarchie française, elles ont leur histoire propre, leurs souvenirs particuliers, une pensée commune. C'est pour briser plus sûrement le passé de la France, que la Révolution a conçu l'idée stupide des départements, qui devaient briser d'abord le passé des provinces.

La Révolution n'a oublié qu'une chose, c'est qu'un décret ne pouvait anéantir l'œuvre des siècles et c'est ainsi que, 120 ans après cette folie, il y a toujours des Gascons, des Auvergnats et des Normands sans que l'on ait pu persuader aux Auvergnats de Vichy qu'ils sont frères des Bourbonnais de l'Allier.

Pour nous, venus à la patrie française par l'annexion de 1860, il n'en a heureusement pas été de même et soit coquetterie de l'Empereur Napoléon III, soit conscience de l'erreur révolutionnaire, on a laissé la Savoie entière. Il est vrai qu'elle en avait fait presqu'une condition de sa réunion.

Nos lecteurs savent-ils tous, qu'en 1814 le traité de Paris donnait à la France : Gex, St-Julien, Annecy, Faverges, le Châtelard, Chambéry, les Echelles et toute la Savoie propre, tandis que le reste demeurait à Victor-Emmanuel Ier qui fut obligé d'installer le Gouverneur et le Sénat à Conflans-l'Hôpital ? Ce fut un beau tapage : l'opinion publique protesta contre cette humiliation infligée à la glorieuse histoire de la Savoie et réclama à grands cris l'intégrité du pays. Les diplomates réunis à Vienne, un an après exactement, n'osèrent plus insister sur cette idée ridicule. L'Empire venait de sombrer à Waterloo.

Le traité de 1860 a laissé la Savoie entière, sauf les dix communes de la banlieue de Genève détachées en 1815 et le petit territoire du Mont-Cenis. Chambéry, l'ancienne capitale, a continué à jouer son rôle grâce au maintien des sièges des grandes administrations de l'Etat. Les Savoyards continuent à se sentir bien chez eux, mais peut-être nous sauront-ils gré de rappeler ici les grands traits de notre histoire.

LES ORIGINES

Le pays qui devait s'appeler vers l'an 400 Sapaudia (ou pays des sapins), était occupé avant l'invasion romaine, par plusieurs peu-

plades formant entre elles une sorte de confédération : les Allobroge entre le Rhône, les Alpes et l'Isère ; les Ceutrons dans les haute vallées et cols, du lac Léman au mont Iseran ; les Graïocèles et le Bramovices en Maurienne. Ces tribus, à l'époque du passage d'Annibal (218 av. J.-C.) avaient plusieurs villes : Vienne, la capitale Genève ; Boutas (Annecy) ; Lémenc (Chambéry) ; Condate (Seyssel) ; Darentasia (Moutiers).

Vaincus, en l'an 120 av. J.-C., par les Romains, les habitants d la Savoie furent incorporés à la Province Romaine qui comprenai le territoire du Sud-Est de la France avec Narbonne comme capitale

Après plusieurs révoltes étouffées, nos ancêtres vécurent en pai sous le sceptre romain, ne répondant pas à l'Appel de Vercingé torix et laissant Jules César repousser seul l'invasion des Helvètes Ils adoptèrent même le latin comme langue et en le mélangean de mots celtiques en formèrent le patois savoyard.

Plusieurs routes traversaient le pays : celle de Vienne à Milai par Aiguebellette, Lémenc, Albertville, Moutiers et le Petit St Bernard ; celle d'Albertville à Genève par Faverges et Annecy ; cell de Vienne à Genève par Yenne, Seyssel et Frangy. C'est par cell de Vienne que vinrent les premiers chrétiens à la fin du 3e siècle leur succès fut complet et vers l'an 450 toute la Savoie était convertie

En 423, une invasion germanique fut arrêtée par les Romains e refoulée en Savoie et en Bourgogne. C'étaient les Burgundes qui peu après, se rendirent indépendants et organisèrent le 1er royaum de Bourgogne avec la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Savoie, la Bresse et le Valais. Les Burgundes furent 100 ans plus tarc conquis par les Francs.

Ravagée par les guerres civiles, comme le reste du royaume notre province doit cependant à Charlemagne sa première divisioi administrative (773) en sept pays gouvernés par des comtes ou de barons. Ces pays furent la Savoie propre, la Maurienne, la Tarentaise, le Genevois, l'Albanais (Albens), le Faucigny et le Chablais · un archevêque métropolitain fut en même temps installé à Moutiers.

Dès ce moment commença une période agitée durant laquelle l Savoie appartint au Royaume de Bourgogne, à celui d'Arles (879), puis au 2e Royaume de Bourgogne (888). Elle eut à subir encore deu invasions, celle des Sarrazins venus d'Espagne et celle des Hongrois venus de l'Est : ces barbares, d'ailleurs, en vinrent aux mains près de Montmélian et furent ensuite écrasés isolément (952).

Si les Hongrois disparurent, les Arabes eux se réfugièrent dans les Beauges et dans les hautes vallées ; puis l'autorité des Rois de Bourgogne s'effrita au point qu'Humbert aux blanches mains, comte et gouverneur de Maurienne, Chablais, Bresse et val d'Aoste, obtint son indépendance avec le titre de comte de Savoie sous la suzeraineté de l'Empereur d'Allemagne, en l'année 1032.

En somme, lorsque parurent les fondateurs de la maison de Savoie, ils trouvèrent un pays organisé, divisé en pays ou provinces depuis deux siècles. La race guerrière des Allobroges s'était adoucie par des unions nombreuses avec les Burgundes allemands, de mœurs douces et paisibles ; des Romains, elle avait pris la langue et les lois, sans d'ailleurs s'être jamais mélangée à la race latine, pas plus que plus

tard à la race franque. Seuls, les Sarrazins dans les Beauges ont laissé quelques représentants dans la population actuelle où l'on retrouve les caractères du type arabe. Ces différentes origines font parfaitement comprendre le caractère savoyard, tel que nous le connaissons encore aujourd'hui. Le sang allobroge se retrouve dans ces magnifiques soldats qui se battirent dans tous les coins de l'Europe, dans ces populations honnêtes et probes fidèlement attachées à leur religion. Du Romain, le Savoyard a gardé la politesse, l'urbanité, l'amour de la parole et du style, la précision et peut-être, le goût de l'émigration. Les Burgundes nous ont fait agriculteurs persévérants et intelligents, gens dociles et soumis aux lois, respectueux de l'ordre établi. De qui tenons-nous la ténacité ? peut-être des Arabes.

Toutes ces qualités, les comtes de Savoie allaient les mettre en œuvre, avec une adresse, un savoir-faire, une connaissance de leurs hommes, qui permettent d'affirmer que leur famille est autochtone et très probablement de Maurienne.

Adieux à la Maurienne

(*Vieux patois du* 16e *siècle*)

I

Adioz, Adioz, nobla Cita
De Sant Jehan de Moriena
Ou cy fet meillour habitar
Que Chambery nya Vienaz
Adioz tanque a latra vey
Adioz, bon vin du Rocherey.

II

Seygnours desglisis, adioz vos dis
Moz bons seygnours et metre
Perdona mey, ie voz oz prioz
Chanoynoz, clers et prebstre
Avoy voz ply ne chanterey
Adioz, bon vin du Rocherey.

III

Adioz, nobloz, adioz genty,
Adioz, fleur de noblessiz
Adioz, doctours grans et péty
Adioz, vostras sagessiz
Adioz, bon conseyl soub bon drey
Adioz, bon vin du Rocherey.

1

Adieu, adieu noble cité
De Saint-Jean de Maurienne
Où il fait meilleur habiter
Qu'à Chambéry ou à Vienne
Adieu jusqu'à la prochaine fois
Bon vin de Rocherey

2

Seigneurs d'église, je vous dis adieu
Mes bons seigneurs et maîtres
Pardonnez-moi, je vous prie
Chanoines, clercs et prêtres
Je ne puis plus chanter avec vous
Adieu, bon vin de Rocherey.

3

Adieu, nobles, adieu, gentilshommes,
Adieu fleur de la noblesse,
Adieu docteurs, grands et petits,
Adieu à votre savoir,
Adieu, bons conseils du bon droit
Adieu, bon vin de Rocherey.

IV

Adioz. procourours, praticienz
Adioz, loz clers de banchiz
En vaoz de villaz musiciens
Et perfetz en la dancys
Ey chantons à quatruz et à trey
Adioz, bon vin du Rocherey.

V

Adioz, trestoz toz habitantz
Adioz los populeyroz
Adioz gagnours et mesterans
A mey tan necesseyros
Adioz marchans, adioz borgey
Adioz, bon vin du Rocherey.

VI

Adioz, curty, adioz vergiers
Fleurs de toute manière
Adioz, girofliers et rosiers
Adioz, prumes fylières ;
Adioz ou tan de be bin crey ;
Adioz, bon vin du Rocherey.

VII

Adioz bon vin blanc d'Aameillion
Et cez de Largentieriz ;
Adioz, Ripes et Leschaillion,
Bon rioz et La Freydiériz
Margillan et Pont a ma frey ;
Adioz, bon vin du Rocherey.

VIII

Villard-Goudran a trez bon vin,
Siatoz a Lez Senyere ;
Villard Clemen et sain Jelin,
Rondour soub le Rossiere ;
Prinsen est sus loz atroz rey.
Adioz bon vin du Rocherey.

IX

Pentecostaz et à la Saint Jehan.
Voz anye legaz cheraz ;
Ghallandez et Caramentran,
On y faceyt grand Cheraz ;
On y trionfauet atre sey.
Adioz, bon vin du Rocherey.

4

Adieu, procureurs, praticiens,
Adieu, clercs de stalle
Et musiciens de vaudevilles
Si parfaits dans la danse
Et dans les chants à trois ou quatre voix].
Adieu, bon vin de Rocherey.

5

Adieu, tout ce qu'il y a d'habitants,
Adieu, le peuple,
Adieu, laboureurs, commerçants,
A moi si nécessaires,
Adieu, marchands, adieu, bourgeois,
Adieu, bon vin de Rocherey.

6

Adieu jardins, adieu vergers,
Fleurs de toutes manières,
Adieu, girofliers et rosiers,
Adieu, pruniers et figuiers ;
Adieu, pays dont je pense tant de bien
Adieu, bon vin de Rocherey.

7

Adieu, bon vin blanc d'Hermillon
Et celui de Largentière ;
Adieu, les Ripes et Echaillon,
Bonrieux et la Frédière
Margillon et Pontamafrey ;
Adieu, bon vin de Rocherey.

8

Villard-Gondran a de très bon vin,
Au-dessus de lui Senyères,
Villard-Clément de Saint-Julien,
Rodour sous Rossières,
Princens est leur roi à tous.
Adieu, bon vin de Rocherey.

9

Pour Pentecôte et la St-Jean
Vous aurez bonne chère ;
A Gallhande et Caramantran
Il y aura grande fête,
On s'y réjouira entre soi.
Adieu, bon vin de Rocherey.

Tous les noms mentionnés dans ces couplets sont des vignobles renommés de St-Jean-de-Maurienne.

Cette chanson est de Nicolas Martin (1555). Comme chansonnier, il a tenu à rappeler les chanteurs de " vaux (voix) de ville ", doublés d'excellents danseurs. Les " vaoz de villaz " étaient des chansons écrites pour le théâtre, et appelées "Vaudevilles" aux seizième et dix-septième siècles. Elles relataient toujours des événements locaux, et leurs auteurs les vendaient aux passants.

(Extrait des " *Costumes, traditions et chansons de Savoie* ", par Estelle Canziani. Londres, 1911).

Les Comtes de Savoie

(1032-1416)

Nous avons vu que dès le règne de Charlemagne, la Savoie était constituée comme elle l'est encore aujourd'hui. Au Nord et à l'Ouest; le lac Léman, le Rhône, le Guiers forment, quoique l'on ait pu dire, une frontière plus que suffisante, puisque même à notre époque, on ne peut franchir ces obstacles que sur un nombre infime de ponts : sept ou huit en tout pour 200 kil. de frontière. A l'Est, la chaîne des grandes Alpes jusqu'au mont Thabor, au Sud-la chaîne presqu'inaccessible des Grandes-Rousses. Le seul point faible de tout ce système était la trouée de l'Isère, large il est vrai de 5 kilom. à peine et qui justifia la création de la belle place forte de Montmélian et plus tard de fort Barreaux. Pour le reste, trois bons cols seulement trouaient la chaîne du Valais, à Montmélian, le Grand et le Petit St-Bernard, le mont Cenis.

La Savoie était donc la seule route par où pouvaient passer les Français qui se rendaient en Italie et d'eux-mêmes les Comtes se surnommèrent les portiers des Alpes.

Désireux, comme de juste, d'agrandir leurs Etats, nos princes eurent un double objectif : la plaine entre Saône et Rhône et le Piémont jusqu'à la mer ; et pièce à pièce nous allons les voir arrondir la Savoie, qui, au début du XV^{e} siècle, s'étendra de Mâcon à Verceil par Genève et des portes de Lyon à Nice et Albenga.

En 1077, pour avoir facilité le voyage de l'Empereur Henri IV à Canossa, Amédée II reçut le Bugey. En 1272, Amédée V acquiert la Bresse par mariage. Amédée II réunit Gex et le Valromey vers 1350 ; Nice vient d'elle-même à la Savoie en 1388.

En Piémont, le val d'Aoste, en Suisse, le Valais et Vaud; moins Genève, avaient été donnés en 1035 par l'Empereur Conrad II en récompense de l'appui prêté par le comte Humbert I. Les comtés de Turin, Asti et Albenga avaient constitué la dot de la fiancée de son fils Oddon, qui devait régner en 1051.

D'autres faits sont là pour montrer la similitude des façons de faire des maisons de France et de Savoie. Si, comme les Rois, nos Comtes augmentaient leurs états, comme eux aussi, ils luttaient contre leurs seigneurs vassaux ; comme eux ils favorisaient les libertés communales en accordant des franchises (à Yenne dès 1200), ils organisaient des assemblées provinciales, ils créaient une Cour suprême pour reviser les arrêts des justices seigneuriales et ecclésiastiques ; ils cherchaient à avoir de bonnes finances au moyen d'une Chambre des comptes et d'un trésorier général.

C'est à cette époque que St-Bernard de Menthon fonda les hospices du Mont-Joux et de la Colonne-Joux aux cols qui depuis prirent son nom. Plusieurs abbayes furent également fondées dont celle

d'Hautecombe en 1139, par Amédée III sur les bords du lac du Bourget. C'est là que Humbert III, son fils, fut enterré en 1189, créant ainsi une tradition qui fit du monastère, le Saint-Denis de la Savoie. L'Eglise de Brou, en Bresse ne renferme que les corps de Philibert II, mort en 1504, âgé de 24 ans, de Marguerite de Bourbon, sa mère, et de Marguerite d'Autriche, son épouse.

La Marion et le Bossu

1

La Marion sos on pomi
Qué sé guinganavé
Qué sé guinganavé de cé
Qué sé guinganavé de lé
Qué sé guinganavé.

2

On bossu vînt a passa
Qué la regardavé
Qué la regardavé de cé
Qué la regardavé de lé
Qué la regardavé.

3

N'argarda pas tant bossu
Vo n'et pas tant bravo
Vo n'et pas tant bravo de cé
Vo n'et pas tant bravo de lé
Vo n'et pas tant bravo.

4

Ané de sey bravo, que de sey ledo
Té saré ma mia
Té saré ma mia de cé
Té saré ma mia de lé
Té saré ma mia.

5

La Marion prin son rétio
Per y copa sa bossé
Per y copa sa bossé de cé
Per y copa sa bossé de lé
Per y copa sa bossé.

6

Quand la bosse fut copa
Lo bossu ploravé
Lo bossu ploravé de cé
Lo bossu ploravé de lé
Lo bossu ploravé.

7

Ne plora pas tant bossu
On vo rindra la bossé
On vo rindra la bossé de cé
On vo rindra la bossé de lé
On vo rindra la bossé.

8

Quand la bossé fut rindua
Lo bossu chantavé
Lo bossu chantavé de cé
Lo bossu chantavé de lé
Lo bossu chantavé... (etc.)

(Chanson très populaire en Savoie : se chante aussi en Bresse et en Bugey).

Les Ducs de Savoie

(1416-1718)

Olivier de la Marche, écrivain du 15e siècle, décernait à notre pays cet éloge flatteur : « *Sous le règne de ce duc* (Amédée VIII) *la Savoie fut le plus riche pays, le plus sûr, le plus plantureux du voisinage* ». Ce bel éloge pourrait expliquer déjà l'empressement que mit l'Empereur d'Allemagne à donner à son vassal le titre de Duc, s'il n'avait pris lui-même la peine de nous dire qu'il voulait ainsi « *récompenser la noblesse d'esprit et la droiture de cœur du vaillant chevalier* ». Ce titre devait consacrer l'influence politique des princes de Savoie et malheureusement signaler notre pays à l'ambition des rois de France.

Jusqu'alors ceux-ci n'avaient eu que des rapports constants d'amitié avec la Savoie, lui demandant souvent le secours de ses armes, et l'on peut présumer que sans cette bonne intelligence la Savoie aurait subi depuis longtemps le sort du Dauphiné. Mais en 1477 Louis XI s'empare de la Bourgogne et en 1520 commence la lutte de la France contre la maison d'Autriche, mettant les ducs de Savoie dans l'alternative de rompre avec l'amitié de leurs puissants voisins ou de lutter contre leur propre suzerain.

Première occupation française (1436-1559)

François 1er avait senti la nécessité pour lui de tenir les cols des Alpes, dès lors qu'il entrait en lutte contre Charles-Quint : aussi envahit-il la Savoie en soulevant Genève protestante contre le Duc. Pour rendre sa prise de possession durable, il ordonna l'usage du français, créa un Parlement et des baillages. Réduit en 1553, à Nice et au val d'Aoste, Emmanuel-Philibert se lança dans la mêlée et à la pointe de l'épée reconquit son pays. Le traité de Cateau-Cambrésis (1559) suivit de près, en effet, la victoire de Saint-Quentin.

Mais le Valais, Vaud et Genève étaient perdus et la France voisinait ses Etats de 3 côtés. Pour y parer au plus vite, il fit construire au Nord, la citadelle de Bourg et le fort de Rumilly, au Sud, restaurer Montmélian ; puis il ordonna le transfert de sa capitale de Chambéry à Turin. C'est de là qu'il répara tous les maux causés par le passage des troupes ennemies et réorganisa ses états. Ses successeurs ne se résignèrent au rôle italien qui s'annonçait, qu'à regret, car il fallut deux nouvelles invasions en 1600 et en 1630 pour leur prouver l'inutilité de toute résistance aux visées françaises. La 1re terminée par le traité de Lyon, en 1601, leur enlevait la Bresse, le Bugey et Genève, l'alliée de Henri IV ; la 2e au traité de Chérasco (1631) leur donnait le Montferrat.

Deuxième occupation française (1688-1696)

Durant 60 ans environ, ce fut encore une période de paix avec la France ; les alliances des ducs avec la famille des Bourbons sem-

blaient devoir garantir notre pays de nouvelles guerres, mais Victor-Amédée II désirant secouer le joug de Louis XIV entra dans la ligue d'Augsbourg. Catinat pénétra en Savoie et malgré la superbe résistance de Montmélian qui tint quinze mois, les troupes françaises réoccupèrent le Duché. Le résultat fut une nouvelle acquisition italienne, Pignerol, car Louis XIV n'estima pas payer trop cher ainsi le détachement de Victor-Amédée de la coalition. Mais peut-être mis en goût, celui-ci se rejeta dans la Ligue et ne put empêcher à nouveau une

Troisième occupation française (1701-1713)

Cette fois, Montmélian fut détruite de fond en comble (1706) et après des revers et des succès dus à la science militaire du Prince Eugène, la paix fut signée à Utrecht en 1713. Barcelonnette était cédée à la France : Victor-Amédée devenait roi de Sicile, puis 5 ans plus tard, roi de Sardaigne, en échange.

C'est durant cette période agitée de l'histoire de la Savoie que vécut Saint François de Sales, le personnage de beaucoup le plus illustre de notre pays. Né à Thônes en 1567, il fit de brillantes études à Annecy, Padoue et Paris et entra dans les ordres. Nommé chanoine à Annecy, il fut chargé par son évêque de ramener au catholicisme les Chablaisiens, œuvre difficile, dont il vint à bout à force d'éloquence et de zèle. Nommé lui-même évêque de Genève il se montra si éminent que plusieurs fois Henri IV lui fit offrir d'entrer dans le clergé de France. Par la fondation de l'Académie Florimontane en 1607, il se proposait de travailler au progrès de la langue française, que lui, parlait et écrivait de façon si pure, de sorte que lorsque survint sa mort en 1622, il avait plus fait pour la cause française en Savoie que les offres les plus brillantes des Bourbons.

Et cependant, les alliances répétées des deux familles, Bourbon et Savoie, les guerres mêmes que se livraient ces frères ennemis, avaient énormément rapproché les deux pays. Les occupations françaises (au total 43 années) qui avaient respecté les lois, coutumes et traditions, qui avaient gardé les gouverneurs et les juges établis, n'avaient en rien soulevé le pays, lequel murmurait seulement contre le passage trop fréquent des troupes. Lorsque la Révolution éclatera, les émigrés français prendront la route de Chambéry qu'ils connaissent bien et seront involontairement cause de l'invasion de la Savoie et des exactions auxquelles se livreront les révolutionnaires. D'ailleurs, les échanges de pensées et autres étaient facilités par l'imprécision bizarre d'une frontière naturelle qui faisait françaises Chancy et Seyssel par exemple, et savoyardes Bellegarde, Pierre-Châtel et Chézery.

Mais l'amour des Princes était puissamment ancré dans l'âme de la nation et les nombreux dévouements qui virent le jour dans le peuple au moment de la tourmente révolutionnaire, suffisent à le prouver.

LA CHANSON DES LIAUDES

(1650 ?)

(*Chanson satyrique, raillant les miliciens appelés " Liaudes " dans l'armée*)

1

Noutron bon duc de Savoay
El e ben tant bon infant !
El a fa far ona armay
De quatre-vingts paysans !
Virtugai...

2

El a fa far ona armay
De quatre-vingts paysans !
Toz porta de bon corazo
Pé batailli Luis le Grand.
Virtugai...

3

Toz porta de bon corazo
Pé batailli Luis le Grand.
E-z aviont per capitana
L' grand Thomas de Carignan
Virtugai...

4

E-z-aviont per capitana
L' grand Thomas de Carignan
E per tota artigliera
Quatro canons de far blanc ;
Virtugai...

5

E per tota artigliera
Quatro canons de far blanc ;
Ona choma que portavé
Lous vivros du régiment ;
Virtugai....

6

Ona choma que portave
Lous vivros du régiment ;
Lo fosi shardia de fave
Fassant trembla petits et grands,
Virtugai...

7

Lo fosi shardia de fave
Fassant trembla petits et grands.
Quant e furont su la frontiera :
» Oh, oh, que le mondo e grand !...
Virtugai...

8

Quant e furont su la frontiera :
» Oh, oh, que le mondo e grand !
Ballien du pi contro la France,
Et poëritornin no-z-en.
Virtugai...

9

Ballien du pi contro la France,
Et poë ritornin no-z-en,
Nos, nos battrin n'atro vyaso
Que nos n'arrins pas tant' fan ».
Virtugai...

10

Nos, nos battrin n'atro vyaso
Que nos n'arrins pas tant fan ».
Dio bénisse n' tros Liaudos
Y e de bravos combattants !
Virtugai...

11

Dio bénisse n'tros Liaudos
Ye de bravos combattants
Noutro bon duc de Savoay
El e ben tsnt bon infant !
Virtugai, gara, gara, gara,
Rataplan, gara de devan.

LES ROIS DE SARDAIGNE

(1718-1860)

L'excellente administration que les princes de Savoie eurent toujours le talent de faire prévaloir dans leurs états, leur avait permis d'avoir une armée de premier ordre et de faire exécuter de grands travaux qu'il ne serait peut-être pas inutile de rappeler, tels que ponts, routes et digues. Victor-Amédée II, le 1er Roi, publia les Royales Constitutions ou Code de lois civiles et criminelles ; il créa le conseil d'hygiène pour veiller aux épidémies, le service des Postes et le cadastre, dit de 1738, merveilleux travail utilisé encore aujourd'hui. Sous son règne, les 6 baillages devinrent des provinces avec un intendant à leur tête et se subdivisèrent en mandements (cantons) et paroisses avec des syndics et des conseillers ; la taille fut appliquée à tous sans exception, de sorte que la révolution ne devait avoir aucune raison d'être en Savoie.

Charles-Emmanuel III, cousin de Louis XV, qui monta sur le trône en 1730, acquit Novare et Tortone au traité de Vienne ; mais s'étant allié à l'Angleterre pour soutenir l'impératrice Marie-Thérèse, il se trouva de nouveau en lutte avec la France. C'est pendant cette guerre qu'eut lieu la fameuse occupation de la Savoie par les Espagnols (1742-48), période désastreuse et dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nos jours. Réquisitions, cruautés, incendies : rien n'y manqua. Incapables ou vandales, les Espagnols laissèrent brûler presque complètement le château de nos ducs.

La guerre terminée, une entente amiable entre Louis XV et son cousin, donna pour la 1re fois à la Savoie sa limite exacte du côté de la France : milieu du Rhône, du Guiers et du Bréda. En 1774, une 7e province fut créée avec Carouge comme chef-lieu aux portes de Genève : ce fut avec la création de l'évêché de Chambéry, les deux actes les plus marquants du règne de Victor-Amédée III brusquement obligé de se retirer devant la Révolution victorieuse.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le 22 sept. 1792 le Général de Montesquiou envahit la Savoie, pour punir Victor-Amédée III de n'être pas du même avis que la Révolution et l'armée sarde commandée par Lazary, trop faible pour résister, dut évacuer la Savoie. Le Roi ne devait plus rentrer, il mourut en Sardaigne en 1796, et fut remplacé par Charles-Emmanuel IV, à qui succéda en 1802 Victor-Emmanuel Ier.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, afin de montrer ce que pensaient les Savoyards de cette période agitée, qu'en transcrivant cette complainte de l'époque :

1

Que notre sort est malheureux.
Et même triste et fâcheux,
D'avoir perdu ce bon roi de Sardaigne.
C'est douloureux pour nous : o, le triste esclavage !

2

Les Français n'ont guère tardé
De nous venir visiter,
En nous faisant de si belles promesses,
Mais ce sont des filous, des brigands et des traîtres.

3

Etant maîtres de la Savoie
Ils ont bien changé de lois
En ne voulant ni églises ni prêtres.
Ils nous ont bien trompés, par leurs belles promesses.

4

Au Pape ils ont renoncé,
De même à la chrétienté
En nous disant : ce n'est que des bêtises
De croire fermement à tous ces gens d'église.

5

Pauvres prêtres, sans tarder,
Vite il fallut décamper
Et s'en aller dans un lieu d'assurance
A cause du serment que demandait la France.

13

Ils ont fait abattre les clochers
Des villes et communautés.
L'on en faisait des massacres terribles.
Que feraient-ils de plus pour nous être nuisibles.

15

L'emprunt forcé, ils ont demandé,
Vite il a fallu donner,
Il a fallu compter des millions, des milliasses,
Les pauvres paysans réduits à la besace.

16

Les assignats ils ont créé,
En croyant les faire passer.
Comme l'argent qui est bon et valable :
Ils les ont retirés, comme pour rien qui vaille.

18

Ils ont promis la liberté
Et encore l'Egalité :
Oh ! par ma foi ce n'est ni l'un ni l'autre,
Mais ce serait plutôt quelques cruels désordres !

19

Puis après, ces orgueilleux,
Ne voulant rien au-dessus d'eux
Ils ont tranché la tête à leur monarque,
Disant : « Tu n'iras plus courir en Allemagne ».

21

Prions le divin Sauveur
Qu'il nous préserve de ces malheurs
Sont nos pêchés qui demandent vengeance.
Hélas, pauvres pêcheurs, faisons tous pénitence !

Plusieurs insurrections éclatèrent, étouffées dans le sang : ne citons que celle de Thônes qui se termina par le lâche assassinat de cette pauvre Frigelette, de son vrai nom Marguerite Avet, sur la place du Pâquier à Annecy. Pendant ce temps, Bonaparte commençait sa formidable carrière. Victor-Amédée III, qui avait résisté jusqu'au bout, soutenu par ses beaux régiments de Savoie et de Piémont, écrasé par des forces supérieures, cédait à la France à Chérasco, la Savoie, Nice, Tende et Breil et démolissait Exilles, Suze et la Brunette

Deux années plus tard (1798), le Piémont encerclé par les Républiques française, ligurienne (Gênes) et cisalpine (Milan), se rendait et Charles-Emmanuel IV se réfugiait en Sardaigne.

Puis ce fut l'Empire avec ses levées en masse, ses impôts formidables, ses passages de troupes ; épopée qui s'effondra dans les désastres de 1813.

De suite, le Général de Sonnaz reforma avec les anciens soldats du Roi, une " *Légion de Savoie* " que les Cent-Jours ne firent pas disparaître ; cette troupe constitua dès 1815 le nouveau régiment de Savoie et, transformée plus tard en brigade, elle se couvrit de gloire en 1848 et 1859.

LA RESTAURATION

La Savoie sortait d'un mauvais rêve, 20.000 de ses enfants étaient morts sur les terres étrangères et le pays avait été profondément blessé dans sa foi religieuse. Aussi, fut-ce une vraie joie quand elle vit en 1816 réapparaître son Roi à Chambéry et à Annecy ; mais il n'y avait plus d'administration, Genève avait été donnée à la Suisse avec une dizaine de villes ou villages démembrant la province de Carouge, le Faucigny et le Genevois : Rumilly, préfecture en 1814, réclamait. La Savoie et le Piémont avaient été remises sous le régime des " Constitutions royales " de 1773, et s'impatientaient au Souvenir des grandes libertés politiques françaises.

Après une émeute à Turin en 1821, due surtout à des jeunes gens, le Roi abdiqua en faveur de son frère Charles-Félix.

Celui-ci était le dernier représentant de la branche aînée de Savoie : par une coïncidence étrange, les trois derniers rois de cette branche furent 3 frères : *Charles-Emmanuel IV*, *Victor-Emmanuel I*er et *Charles-Félix*, comme en France : *Louis XVI*, *Louis XVIII*, *Charles X*, les derniers rois de la Branche Aînée des Bourbons.

LES TROIS DERNIERS SOUVERAINS

(1821-1860)

Charles-Félix, sans se départir du pouvoir absolu, sut s'attacher toutes ses provinces par sa haute compréhension du métier de Roi. Entouré de ministres habiles, il adopta le système métrique dans ses administrations, ouvrit partout des routes (Col du mont du Chat), endigua l'Arve à Bonneville, rétablit les anciens évêchés supprimés depuis la Révolution, Annecy en 1822, Tarentaise et Maurienne en 1825 et donna une impulsion nouvelle aux écoles primaires

et secondaires en rappelant les Jésuites. Sous son règne, le Dey de Tripoli ayant insulté l'ambassadeur de Sardaigne, fut sévèrement châtié par le bombardement de sa capitale : c'est à cette époque qu'il faut faire remonter les vues de la maison de Savoie sur cette terre d'Afrique.

Charles-Albert, qui lui succéda, était un Savoie-Carignan, branche ayant pour chef le prince Thomas. Monté sur le trône en 1831, il eut à réprimer plusieurs petites rébellions à Gênes, Annemasse, les Echelles : partout c'était l'œuvre de républicains étrangers dont quelques-uns réussirent en 1848 à pénétrer dans Chambéry et furent chassés par les habitants qui les qualifièrent de " Voraces ". La constitution promulguée le 4 mars 1848 causa une joie profonde dans le royaume : Chambéry y perdait son Sénat et son titre de chef-lieu de province. Il n'y eut plus qu'une cour d'appel et deux intendances générales à Annecy et à Chambéry. Le drapeau traditionnel de la Savoie cédait la place au nouveau drapeau sarde : vert, blanc et rouge, chargé au centre d'un écu de Savoie bordé de bleu, couleur du Roi. Les travaux publics étaient dotés de sommes considérables (Pont de la Caille) et l'administration organisait de concert avec la France un service à vapeur de Lyon à Seyssel et à Aix par le Rhône et le Bourget. Tandis que ces grands travaux tendaient à rapprocher la Savoie de la France, la famille royale se laissait entraîner à la conquête de l'Italie. Custozza, Novare, glorieux échecs où " la Brigade " fit des prodiges, étaient le prélude de Solférino. Charles-Albert découragé remit, en 1849, la couronne à son fils, Victor-Emmanuel II, qui dix ans plus tard, devait ceindre celle d'Italie.

La paix signée avec l'Autriche, le nouveau Roi reprit la série des grands travaux. Son royaume se couvrit de lignes de télégraphe et de chemins de fer. La ligne de Culoz à Turin fut inaugurée en 1858, avant que le tunnel du mont Cenis ne fut ouvert. L'armée, objet de tous ses soins, éprouvée et admirée en Crimée (1854) était prête pour de plus grandes choses. Aussi, Victor-Emmanuel jugea-t-il l'heure venue pour prendre la revanche de 1848. Napoléon III put lancer en Italie 100.000 hommes en quelques jours lesquels, appuyés par les 30.000 sardes, écrasèrent l'Autriche.

La Savoie comprit et ratifia les ententes signées entre les gouvernements de Paris et de Turin. Le 24 mars 1860, la Savoie et Nice étaient annexées à la France : Victor-Emmanuel payait sa couronne par le " pénible sacrifice " du berceau de ses ancêtres.

Cette réunion fut une nouvelle occasion pour les provinces de Savoie de prouver leur unité : La Suisse ayant hautement réclamé pour elle le Faucigny, le Genevois et le Chablais, ce fut un vrai soulèvement parmi la population et la dernière adresse des Savoyards à leurs princes fut une pétition réclamant que le morcellement projeté de l'antique Savoie fut repoussé comme un crime de lèse-patrie.

La Prise de Mirandole

1

Noble Mirandole,
Nous voici à cette occasion
Ne fais point la folle
Rends-toi sans façon.
Le roi de Sardaigne à présent
Te veux à son commandement
Reçois, o frivole,
Ce beau compliment.

2

Etant pour l'Espagne
Nous ne devons pas recevoir
Le roi de Sardaigne
Qui nous veut avoir,
Vos compliments sont fort bons
Mais avec la force de nos canons
Contre vos attaques
Nous nous défendrons.

3

Si tu fais la fière
Cent mille coups tu recevras,
Suivant l'art de la guerre
On t'abîmera.
Tu ne pourras pas résister
Car voici tous nos bons guerriers,
Qui mettront tout par terre
Dans vos quartiers.

4

Contre vos menaces
Nous avons de très bons bastions
Pour garder la place.
De vos garnisons
Nous ne craignons pas la fureur,
Nous sommes tous des gens de cœur,
Nous voulons de l'Espagne
Soutenir l'honneur.

5

Tu ne veux pas te rendre
Nous allons te faire danser
Un des plus beaux branles
Qu'on puisse jouer.
Canonniers, dépêchez-vous donc
A réveiller ces fanfarons ;
Réduisez en cendre
Tous leurs bastions.

6

Grand roi de Sardaigne
A cette occasion nous voici :
Votre miséricorde
Nous d'mandons aujourd'hui,
De grâce apaisez vos canons ;
Ayez de nous compassion.
Sous votre puissance
Nous nous soumettons.

7

Grande réjouissance
Dans la Savoie et le Piémont :
Avec joie on y chante
Partout le « Te Deum »
En tout pays on chantera :
» Modène et Mirandole sont pris,
C'est le roi de Sardaigne
Qui les a conquis ».

8

Vite qu'on s'avance
Pour acheter nos chansons :
C'est Victor qui les chante
Au son du violon.
Achetez en une quantité .
Sitôt que vous aurez chanté
Tous nous irons boire
A votre santé !

BOURBON-SAVOIE

Si le lecteur a suivi attentivement cette histoire de Savoie, esquisse bien rapide il est vrai, il pourrait être tenté de conclure qu'en somme, notre pays a toujours été en guerre avec la France, et que la maison royale de France a constamment lutté contre celle de Savoie.

Oui, les deux familles ont lutté souvent, chacune cherchant à défendre son patrimoine, mais jamais ce ne fut autre chose que querelles de familles. Jamais les ducs n'ont payé chèrement leurs défaites, la France réglait avec eux ses différends par des échanges et lorsqu'elle occupait notre province, elle ne laissait jamais des ruines ou d'amères rancunes à son départ.

Trop de liens unissaient les deux pays, trop d'unions avaient été contractées par leurs habitants, chacun chez l'autre, à commencer par les deux familles souveraines.

Avant d'entamer un chapitre aussi intéressant par les conséquences qu'on en peut tirer, nous ne pouvons pas ne pas rappeler à nos lecteurs ces nombreuses plaques de fonte servant de foyères aux anciennes cheminées qui furent fondues lors du mariage de Charles-Emmanuel de Savoie avec la princesse Clotilde de France, sœur de l'infortuné Louis XVI. Sur ces plaques semées de fleurs de lys et toutes cerclées des " lacs d'amour " de Savoie, se voit un écusson mi-partie aux armes de Savoie et de France, les lys accolés à la croix, et surmontés de la couronne Royale. Combien de familles tinrent alors à honneur d'orner leur maison de cet emblème qui résume toute une histoire.

Il n'est presque pas de page de cette histoire où l'on ne voit que le sang de France et le sang de Savoie furent mêlés au point de faire presque des deux maisons souveraines une même famille.

Marguerite, fille d'Humbert II et de Gisèle de Bourgogne, devint reine de France en 1100 par son mariage avec Louis VI le Gros.

Plus tard, Béatrix de Savoie, épouse du comte Bérenger de Provence, mariera sa fille Marguerite à St-Louis.

Amédée VI, le Comte Vert, le fidèle allié de la France qui lui doit l'heureuse issue de l'expédition de Naples en 1382, était l'époux de Marie-Bonne de Bourbon, belle-sœur de Charles V. Quelques années plus tard, deux des enfants du duc Louis s'allièrent aux Bourbons: Amédée IX, en effet, épousa Yolande de France, sœur de Louis XI, à qui l'on doit les beaux travaux de la Sainte Chapelle, et sa sœur Charlotte devint reine de France en épousant Louis XI.

Philippe II, frère d'Amédée IX et de Charlotte, épousa Marguerite de Bourbon, la mère de Philibert II, puis Claudine de Bretagne, mère de Charles III et de Louise de Savoie qui devint la mère de François Ier.

Emmanuel-Philibert, dont le duché se réduisait à la mort de son père, à Nice, Coni et le val d'Aoste, épousa Marguerite de Valois, fille de François Ier et sœur de Henri II, qui trouva la mort dans un tournoi, au milieu des fêtes données à Paris à l'occasion de ce

mariage. Cette princesse surnommée la 10e muse, à cause de la protection qu'elle accorda aux poètes et aux artistes, mérita l'affection du peuple par sa bonté et sa charité. Emmanuel-Philibert, ce duc éminemment militaire, qui parvint à recouvrer tous ses états et dont la devise était : " *Spoliatis arma supersunt* " dut à son heureuse influence d'être le premier bienfaiteur du duché.

Son petit-fils, Victor-Amédée Ier, devait épouser Christine de France, fille de Henri IV et Charles-Emmanuel II, Françoise-Magdeleine, sa petite-fille (1663). C'est la première, qui reconstruisit la chapelle du château de Chambéry et la seconde, qui obtint la construction de la rampe de la grotte sur la route de France.

Victor-Amédée II ne rompit pas la tradition et épousa Marie-Anne d'Orléans, nièce de Louis XIV. Plus tard il maria sa fille Adélaïde avec le duc de Bourgogne, petit-fils du Grand Roi (1696), qui devait régner sous le nom de Louis XV.

Victor-Amédée III, petit-fils du Roi de Sardaigne précédent, qui devait être chassé de ses états par la Révolution, eut une fille, Marie-Joséphine, qui épousa le comte de Provence, plus tard Louis XVIII et frère de Louis XVI, et une autre, Marie-Thérèse, qui fut également reine de France par son mariage avec Charles X.

La sœur des trois derniers Bourbons, Marie-Clotilde de France, avait épousé Charles-Emmanuel IV, duc de Savoie et Roi de Sardaigne, son beau-frère. Ces parentés multiples expliquent suffisamment l'empressement que les révolutionnaires montrèrent à entrer en Savoie. Charles-Félix, le 3e frère de Charles-Emmanuel IV, épousa Marie-Christine de Bourbon, qui fit restaurer splendidement l'Abbaye d'Hautecombe où elle repose aux côtés de son époux.

Ce sont là, évidemment, des liens et la Savoie ne peut renier tant de sang savoyard qui coule dans les veines de l'héritier des Bourbons.

« Si le souvenir des querelles d'autrefois était de nature à nous rendre impossible tout attachement à la Maison de France, il nous rendrait au même titre impossible l'attachement à la France elle-même et c'est la réunion de la Savoie à la France que cette étrange augmentation condamnerait ». (1)

D'ailleurs, toutes les provinces de France ne furent-elles pas, avant leur réunion à la couronne, tantôt en alliance, tantôt en guerre avec les Rois et n'est-ce pas ce qui fait la gloire de la Maison de France d'avoir constitué, peu à peu, à travers neuf siècles d'effort, ce qu'on appelle, la Patrie française ?

Certains ont prétendu que les alliances que nous venons de revoir, eurent " toujours un caractère diplomatique et intéressé ". Cela fait-il qu'elles n'aient pas été ? Et cela n'ajoute-t-il pas à la reconnaissance que nous devons à ces maisons ? Les particuliers peuvent se marier à leur guise : les princes ne le peuvent pas. Les intérêts de leurs peuples commandent leurs alliances.

Lorsque les préoccupations diplomatiques, c'est-à-dire le souci de la paix ou de la guerre, lorsque l'intérêt national gouverne à ce point la conduite d'une Maison, que les convenances personnelles et les goûts de ses membres y sont sacrifiés, jusque dans le mariage à leurs devoirs d'état, ceux qui bénéficièrent des alliances ainsi con-

(1) Georges de Foncluro : *Réfutation de quelques préjugés contre la monarchie*

clues sont les plus mal venus à les discréditer. Il serait aveugle de reprocher à la Monarchie un de ses plus incontestables bienfaits.

D'aucuns diront que ces alliances n'ont laissé aucun souvenir dans le peuple de Savoie. Si cela est, il faut le regretter, mais un peuple peut vivre et doit vivre conformément à sa tradition sans que pour cela il soit nécessaire que tous les individus qui composent ce peuple sachent le détail de l'histoire. Mais, parmi ces individus, il y en a qui, par leur situation, par l'instruction qu'ils ont reçue, sont dans l'obligation de savoir l'histoire de leur pays. Ceux-là ont le devoir absolu d'instruire le peuple et de lui dire ce qui s'est passé chez ses aïeux et ce qui est.

L'EMPIRE. — LA RÉPUBLIQUE

Au lendemain de l'annexion et des fêtes brillantes qui avaient consacré cet événement, la Savoie a pu avoir foi dans l'Empire : ses enfants venaient de se battre côte à côte avec les soldats de la France qui montaient à l'assaut aux cris de " vive l'Empereur ". Mais six ans plus tard n'était-il pas déjà facile de voir où allait aboutir la politique du second Napoléon ? L'histoire malheureusement se répète souvent et le désastre était au bout de la seconde apparition des Bonaparte. Aujourd'hui que reste-t-il de nos dix ans de vie passée sous l'aigle impériale ? quelques routes peut-être, quelques édifices, quelques décorations attribuées à certains, mais surtout l'affreux malaise qui pèse sur notre patrie depuis plus de quarante ans.

Un gouvernement fort aurait remonté le courant, aurait réparé les pertes incalculables ! la France malheureusement fut mise en République.

Qu'avons-nous à faire, nous Savoyards, avec la République ? La liberté ? mais jamais la Savoie ne fut plus libre, plus indépendante qu'au temps de la Monarchie. La famille, la commune, la province s'y administraient avec une liberté que le régime parlementaire nous a ravie. La fraternité ? Y eut-il jamais peuple plus uni que le nôtre ? Sont-ils oubliés les Brogny, les Chappuis, les François de Sales, les Boigne ? ont-ils attendu la République pour aimer et aider leurs concitoyens, et tous ces montagnards et paysans qui cachaient leurs prêtres et leurs seigneurs, au risque de leur vie pendant la tourmente révolutionnaire. L'égalité ? mais quel pays a fait plus large que le nôtre, le chemin d'accès aux emplois de l'Etat ? Avons-nous attendu à 1870 pour être tous soumis à l'impôt dans la même mesure ?

La Savoie n'est pas républicaine ! tout son passé de fidélité à ses princes proteste contre ce régime utopique, et si elle envoie aujourd'hui au Parlement des députés républicains, ce n'est que grâce à son trop grand respect de l'autorité, qui la fait entrer dans les vues du

gouvernement qu'on lui a donné. Que l'on renverse la République, que l'on restaure la Monarchie, nous verrons bien si la Savoie est républicaine : il lui suffira de refuser de reconnaître le souverain qui sera monté sur le trône de ses ancêtres.

Et si, par hasard, quelques Savoyards tiennent à ce mot de République, qu'ils aillent relire Veuillot ou Arnavielle. Ils y verront que ces deux écrivains monarchistes appellent le Roi de France "*le Protecteur des Républiques françaises*" ou le Roi "*des Provinces Unies*". C'est la Savoie, pour eux, qui se trouverait être une République au sein du Royaume de France aux côtés des Républiques bretonne, lorraine ou provençale, n'était-ce pas là le rêve qu'avait formé, en 1848, l'abbé Martinet, lorsqu'il demandait la fondation d'une « République savoisienne fédérée à la France ".

Ne nous y trompons pas : si nous voulons la destruction de la centralisation à outrance, la restauration de nos libertés et de notre droit historique, si nous voulons que notre vieille province revive dans sa personnalité et dans son autonomie, poussons en l'honneur de Philippe VIII, roi de France, notre ancien cri :

Qu'ê vive le Ré !

Vive le Roi !

La Relève des Soldats Piémontais

1

De la villa de Çambéry
Soldats, bien vite il faut parti.
Ploure, ploure, nublessa,
Ploure bourgeois aussi :
N'y a personne qui ploure
Per quitta Çambéry.

2

En arrivant à Montmélian,
Toutes les troupes, tampirs battant,
Les tampirs et les fifres
Et les drapeaux volants,
La grande mousique à la testa
Nous marchons tranquillement.

3

En arrivant à Lanslebourg
Tuta les troupes font sézour :
Font sézour à la ville,
Aux environs aussi.
Que l'bon Dieu fass'la grâce
D'y passar le Mont Cenis.

4

En arrivant au Mont Cenis,
Voilà le Piémont qui est tant zoli ;
On regarda Brunetta,
Guarda qual beau Piémont .
Cel qui n'a pas vu Brunetta
N'a pas vu rien di bon.

5

Qui a composé la çanson ?
Sont trois soldats dal garnison
L'ont faite et l'ont çantée
Toujours tampirs battant,
Tout en buvant boteille
En l'honneur dal Régiment.

Foires et Marchés

I

Albanais, Genevois, Chablais, Faucigny

Abondance, 20 avril, 28 mai, retour 6 juin ; 4 octob., retour 4 novemb. (renvoyées au lendemain lorsqu'elles tombent un dimanche). Marché : mercr.

Alby-sur-Chéran, 1er lundi de février, retour 2e lundi suiv. ; 12 mai, retour 2e lundi après ; 6 août, retour 2e lundi après ; 11 nov., retour le 18. Marché : lundi.

Alex, 1er lundi d'avril.

Allinges, 28 mai.

Allonzier (la Caille), 2e lundi de septembre.

Andilly, 21 août.

Annecy, 1er lundi de janv., lundi et mardi de Quasimodo, 1er mardi de juillet, retour à huitaine ; lundi après la St-Martin (11 nov.), retour à huitaine ; lundi après la St-André (30 nov.), retour à huitaine. Marché : mardi, vendredi.

Annemasse, 2e mercredi après le 1er avril, 1er mercredi d'octobre, retour à quinzaine. Marché : mardi, vendredi.

Ballaison, 4 février, 15 septembre.

Balme-de-Sillingy (la), 3e lundi de mars, 1er lundi de septembre, retour 1er lundi après.

Balmont, 1er lundi de juin.

Bassy, 4e lundi de mai, 20 octobre.

Baume (la), 15 mai, 3 octobre.

Beaumont (le Châble), 27 mai, 2 octob., 18 déc.

Bellevaux, 30 mars, 25 mai, 19 septembre, 9 octobre. (La foire du 19 septembre est avancée d'un jour lorsqu'elle coïncide avec celle de Vailly du 20 septembre).

Bernex, 14 avril et mai, 30 septembre.

Biot (le), 15 mars, 10 avril, 1er juin, retour le 15 ; lundi qui suit le 18 oct., 21 nov., retour à quinzaine. Marché : samedi.

Bloye, dernier lundi d'oct., retour à quinzaine.

Boëge, derniers mardis de février, avril, mai, juin et juillet, 20 mars, 22 août, 23 sept., retour le 3e mardi qui suit chaque foire ; 29 oct., retour le mardi lendemain de la foire de Bons dite de la St-Martin (novembre). Marché : mardi, vendredi.

Bonne-sr-Menoge, 4 septembre, 7 décembre.

Bonnevaux, 2 mai.

Bonneville, 14 mars, 2e mardi de mai, 12 et 13 juillet, 11 sept., 10 11 et 12 nov. Ces foires font retour à quinzaine. Marché : mardi, vendredi.

Bons, 2 janvier, 4 février, 2 mars, 1er lundi d'avril, 1er mai, 4 juin, 7 juillet, 9 août, 10 sept. et oct., lundi après le 11 nov., retour 15 jours après ; 10 décembre. Marché : vendredi.

Cercier, 15 avril, 27 août.

Challonges, 28 juin, 27 août, 28 octobre. Marché : mardi.

Chamonix, 15 mai (mulets), 4 juin, retour le 20 ; 30 sept., 1er octobre, retour 25 octobre. Marché : jeudi.

Chapelle-d'Abondance, 16 mai, 13 sept., 29 oct.

Châtel, 3 mai, 12 septembre.

Châtillon, dern. sam. de mai, 3e sam. de sept.

Chaumont, 6 février, 22 juin, retour à quinzaine ; 4e lundi de juillet, retour à quinzaine ; 2 sept. et nov., retour à quinzaine ; 13 déc.

Chavanod, 16 août, retour 2e lundi de sept.

Chêne-en-Semine, 28 mai, 18 juillet, 20 août.

Chevenoz, mercredi le plus près du 8 mai, 1er août (poulains) et 22 octob.

Chilly, 1er lundi de mars, 10 juin et dernier lundi de septembre.

Clarafond, 18 avril et août.

Clermont, 1er mardis après Pâques et après la Pentecôte.

Clusaz (la), 1er juin, 14 et 15 septembre. Marché : mercredi.

Cluses, 3e lundi de février, lundi après le 25 mars, lundi de la Pentecôte, 28 juillet, 2e lundi d'août, lundi qui suit le jour de la Ste-Croix (sept.), de la St-Luc (octobre), de la St-André (déc.). Ces foires font retour le 2e lundi après. Marché : lundi.

Cruseilles, mercredi avant les Rameaux, 1er mercr. de chaq. mois (juillet et déc. exceptés). Marché : mercredi, vendredi.

Cusy, 26 juillet, retour 13 août ; 3e lundi d'oct. Marché : vendredi 1er du mois.

Desingy, 11 mars et 10 août.

Dingy-St-Clair, 28 mai, et 2 novembre.

Doussard, dern. lundi d'avril, 1er lundi de sept.

Douvaine, 28 mars, 7 juin, 5 août, 5 oct., 7 nov.

Draillant, 12 mars, 1er juin, retour à quinzaine, 4 août, 28 octobre.

Eloise, 26 mars, 2 juin et 13 août.

Essert-Romand, 15 septembre.

Evian-les-Bains, 1ers lundis de janvier et mars, retour à quinzaine ; 2e lundi de mai, retour 3 sem. après ; 1ers lundis de juillet, août, octobre et novembre, retour à quinzaine. Marché : lundi, vendredi.

Faverges, 4es mercredis de janvier, février, 1er mercredi d'avril, 3es merc. de mai et juillet, dernier mercredi d'août, mercredi après le 29 septembre retour à quinzaine. Marché : mercredi.

Féternes, 1er mai, 16 août, 14 octobre.

Fillinges, 11 août, retour le 9 septembre.

Frangy, 3 mai et 18 octobre. Marché : mercredi.

Gaillard, 15 janv. et févr., 21 mars et avril, 15 mai, 11 juin et juillet, 29 août et sept., 15 octobre, 8 novembre, 8 décembre.

Gets (les), 24 mars et mai, 9 sept., 24 oct.

Grand-Bornand (le), 1er et dern. merc. de mai ; 30 juillet (poulains), 21 sept., 7 novembre. Toutes font retour le 2e mercredi après. Marché : mercredi

Groisy (Le Plot), 2e lundi d'avril.

Gruffy, 2 août et 7 septembre.

Habère-Lullin, 23 avril, 16 juillet, 16 sept., retour à quinzaine.

Houches (les), 15 avril (bestiaux), 6 juin, 12 septembre, 18 octobre.

Larringes, 26 septembre.

Lugrin, mercr. de Pâques, 3 mai, 1er jeudi et 3e mercredi d'octobre.

Lullin, 2e mercredi de mai, 1er lundi de sept. (poulains), 29 sept., 1er lundi après la Toussaint. Marché : mercredi.

Lyaud, 28 avril et 15 octobre.

Marignier, 1er mercr. de mai et dernier mercr. d'octobre, retour à quinzaine.

Marin, 9 septembre.

Marlioz, 17 janvier (foire des domestiques), 6 mai, 1er août et 15 novembre.

Massongy, 25 juin et septembre.

Mégève, 1ers vendredis de janvier, avril, juillet, oct., dern. lundi de mai, 25 juin 18, 19, 20 août (poulains), 19 sept., retour 3e vendr. Marché : vendr.

Mégevettes, 16 mai et 26 septembre.
Menthonnex-ss-Clermont, dern. lundi d'avril, 15 septembre.
Menthon-St-Bernard, 9 novembre.
Mieussy, 20 mars, 1er lundi d'octobre, 20 déc.
Montriond, lundi gras, retour à quinz. ; 10 oct.
Morillon, 2es lundis de mai et octobre.
Meillerie. Marché : samedi.
Morzine; 27 janvier, 17 mars, 8 juin, retour 22 ; 1er oct., retour 8 novembre 28 décembre. Marché : mercredi.
Moye, 5 juillet.
Musièges, 10 juin, 25 octobre.
Novel, 24 septembre.
Passy, 20 avril, 24 septembre. Marché : mardi.
Peillonnex, 16 août.
Petit-Bornand (le), 2e mardi d'avril, 7 juillet, 1er octobre.
Publier, 15 octobre. Section d'Amphion : lundi gras, retour 14 mars.
Reignier, 10 mai, 1er août, retour le 20.
Reyvroz, 20 mai, 6 octobre.
Roche (la), 3e jeudi de juin (chevaux), 1er jeudi d'août (poulains), 2es jeudis d'octobre et décembre, retour à quinzaine. Marché : jeudi.
Rumilly, jeudi saint, le jour même de la Fête-Dieu, 24 août, 23 novembre (le jeudi de la semaine où elles tombent, renvoyées au jeudi suivant si elles tombent un dimanche). Marché : jeudi.
Saint-Félix, 1er mars et 2e mercredi après, dernier mercredi d'avril, 29 et 30 août, 18 sept., 15 décembre et dernier mercredi de l'année. Marché : merc.
St-Ferréol, 2e lundi de juin et 3e samedi de sept.
Saint-Germain-sur-Rhône, 12 août.
Saint-Gervais, 8 avril, 10 juin, 14 septembre, 4 octobre, 10 novembre. Marché : jeudi.
Saint-Gingolph, 15 octobre.
St-Jean-d'Aulph, 3 février, mercredi de Pâques, 29 août, 18 septembre, 2 octobre.
St-Jeoire, 5 janvier, 1er avril, 6 juin, 11 juillet, 2 septembre, 17 octobre. Ces foires font retour le 2e vendredi après. Marché : vendredi.
St-Jorioz, dernier lundi de mai, 1er lundi après le 8 septembre.
St-Julien-en-Genevois, 1ers lundis de juin et septembre. Marché : mardi, vendredi.
Saint-Paul, 3 février, 29 avril, 26 juillet.
Saint-Pierre-de-Rumilly, 23 août.
Sallanches, 1ers samedis de mars, mai, juin et août, retour le 3e samedi après ; dern. samedi d'oct., retour le 3e samedi après (si la Toussaint tombe un sam., foire la veille), retour 22 nov. ; sam. av. Noël (si Noël tombe un sam., foire la veille). Marché : samedi.
Sallenôves, 1er avril, 30 juin.
Samoëns, 4 févr., 7 avril, 5 mai, 2 et 19 juin, 20 oct., 15 déc. (ces foires se tiennent le mercredi de la semaine où tombent ces dates), 29 sept. (ou le 30 si le 29 est un dimanche) ; marché aux bestiaux le dernier mercredi du mois. Marché : mercredi.
Sciez, 21 mars et mai ; 23 août (à Filly).
Scionzier, derniers merc. d'avr., sept. et novembre.
Serraval, 3e lundi de mai, 1er lundi de sept.
Servoz, 26 mai, 21 septembre.
Seyssel, 2es lundis de chaque mois, 11 et 12 nov. Marché : lundi.
Seytroux, 30 avril et octobre.
Sixt, 16 septembre.
Syon, 15 mars, retour le 29.
Taninges, 7 janvier, jeudi après le 6 mars, jeudi après le 23 avril, jeudi après le 12 juin, 20 juillet (mulets), jeudi après le 23 juillet, 14 août, jeudi après le 3 novembre. Marché : jeudi.

Talloires. Marché : jeudi.
Thollon, 6 octobre.
Thônes, 3e lundi de mars, 1ers lundis de mai et juin, lundi apr. le 15 août, 23 sept., lundi apr. la St-Martin. Ces foires font retour le 2e marché après. Marché : samedi.
Thonon-les-Bains, 1er jeudi de chaque mois, sauf celle de la St-André qui se tient le 1er lundi de décembre. Lorsqu'une de ces foires tombera un jour férié, elle sera de droit remise au lendemain. Marché : jeudi.
Thorens, derniers lundis de mars et mai, 1er lundi de septembre, lundi après le 9 octobre. Marché : mercredi.
Vacheresse, mardi le plus près du 20 avril (bestiaux), 30 août, mardi après le 9 octobre, 26 novembre.
Vailly, lundi qui suit le 23 avril, 20 sept.
Vallorcine, 2 juin, 19 septembre.
Vanzy, 9 sept. et 1er mercr. de novembre.
Veigy-Foncenex, 27 avril, 3 novembre.
Villaz, 4e samedi de mai et 2e de septembre.
Vinzier, 31 mars, 30 juin, 1er mardi d'août, 23 septembre, 2e mardi de novembre.
Viry, 28 févr., 25 juin, 16 août, 5 novembre.
Viuz-en-Sallaz, 4 févr., 1ers lundis de mai et juillet, 3e lundi de septembre, 6 décembre. Ces foires font retour le 2e lundi après. Marché : lundi.
Vovray-en-Bornes, 12 mai, 18 octobre.
Vulbens, 15 janvier (vogue), 16 mars, 7 juin, 24 août et 27 novembre.

II

Savoie, Maurienne, Tarentaise

(Lorsque ces réunions commerciales coïncident avec un dimanche ou un jour de fête, elles sont renvoyées au lendemain).
Aiguebelle. — Foires : jeudi gras, 1er mardi après Pâques, 6 juin, 16 août, 11 nov., retour 2e mardi de déc. — Marchés : 1ers mardis de mai, juin, juillet, août, sept., oct.
Aillon-le-Jeune. — Foire : le 5 septembre.
Aime. — Foires : dernier jeudi d'avril, 1er mardi de juin, 1er lundi d'oct. — Marchés : les jeudis.
Aix-les-Bains. — Foires : 2 janvier, retour 2e lundi suivant, 3 mai, 6 juin, 14 sept., retour, 23 sept. — Marchés : tous les jours.
Albens. — Foires : 2e vendredi de février, 12 sept., retour 1er vendr. de nov. — Marchés : les vendredis.
Albertville. — Foires : jeudi avant les Rameaux, 1er et 3e jeudis de mai, 2e jeudi de juin, 2e jeudi de juillet, 1er jeudi d'août, 27 septembre, 3e jeudi d'octobre, 1er jeudi de décembre. — Marchés : les jeudis, pour les bestiaux ; les samedis, denrées alimentaires, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, marchés spéciaux aux bestiaux.
Albiez-le-Vieux. — Foire : 16 sept.
Argentine. — Foires : 1er lundi de mai, 3 oct.
Arith. — Foire : 11 août, ret. 21 août.

Arvillard. — Foires : 15 mars, retour 29 mars ; 22 septembre.
Attignat-Oucin. — Foires : mardi qui précède la St-Jean-Bapt., retour 15 j. après ; 1er jeudi ap. le 15 août, 1er mardi d'oct.
Avressieux. — Foire : dernier samedi de mai.
Ayn. — Foire ; 2e mardi d'août, retour 15 jours après.
Beaufort. — Foires : 25 mai, 2e lundi de juin, 25 sept., 2e lundi d'octobre. — Marchés : les mercredis.
Bellecombe-en-Bauges. — Foire : 16 septembre, retour 15 jours après.
Bessans. — Foire : vendr. av. le 4e lundi de sept., ret. vendr. av. le 3e lundi d'oct.
Biolle (la). — Foires : 8 mars et 18 août.
Bourget-du-Lac (le). — Foire : lundi après le 10 août retour 15 jours après.
Bourg-St-Maurice. — Foires : 2e sam. d'avril, 10 août, 10 et 27 sept., lundi ap. la St-Michel, 1er sam. ap. la Touss. — Marchés : les samedis.
Bozel. — Foires : 2e mardi de juin, 2e mardi d'oct. — Marchés : les samedis.
Bridoire (la). — Foire : 2es jeudis de mars, juin et déc., 1er mardi après le 28 août.
Brison-St-Innocent. — Foire : 16 août.
Challes-les-Eaux. — Marchés : les lundi, mercr. et vendredi du 15 mai au 15 sept.
Chambéry. — Foires : 2e jeudi de mai, 25 août. Bestiaux. — Marchés : tous les jours. Bestiaux : samedi.
Chambre (la). — Foires : 1er jeudi après Pâques, 22 mai, 22 septembre 1er jeudi de nov. — Marchés : les jeudis.
Chamousset. — Foire : 3e lundi de juillet, retour facultatif.
Chamoux. — Foires : 18 avril, dernier mardi de mai, 18 novembre, 2 décembre, retour à volonté.
Chanaz. — Foire : 15 mars.
Chapelle-Blanche (la). — Foire : 1er lundi de mars.
Châtelard (le). — Foires : 1er lundi après le 1er mai, retour 15 jours après ; 1er lundi après le 8 juin, retour 15 jours après ; dern. lundi de juill., 2e lundi d'oct., retour 15 jours après ; 1er lundi après la St-Martin, retour 15 jours après. — Marchés : tous les lundis.
Chindrieux. — Foires : 31 mai, 29 août, 21 septembre.
Coise. — Foire : 18 juin, 1er retour 1er lundi d'août, 2e retour le 3e lundi d'août.
Compôte (la). — Foire : 20 sept.
Crest-Voland. — Foire : 23 juin.
Déserts (les). — Foire : 30 septembre, retour 15 jours ou 3 semaines après.
Domessin. — Foire : mardi qui suit le 16 août.
Dullin. — Foire : 2e jeudi de juill.
Echelles (les). — Foires, 17 janvier, 1er mardi après Pâques, 1er mardi après la Pentecôte, 26 juillet, mardi qui suit le 2e dimanche de sept. — Marchés : tous les mardis.
Ecole. — Foires : 2e mardi d'avril, 7 septembre ou 6 quand le 7 est un dimanche.
Epierre. — Foires : dernier lundi de mai, 10 octobre.
Flumet. — Foires : mardi ap. l'Ascension, retour 15 jours après ; 1er mardi de juill., retour 15 jours après ; 14 août ou la veille lorsque le 14 août est un dimanche (spéciale aux poulains) ; 1er mardi d'oct., retour 15 jours ap. ; mardi qui suit la Toussaint, av. retour à quinz. — Marchés : les mardis.
Fontcouverte. — Foire : 4 septembre.
Grésy-sr-Aix. — Foires : 20 mars, lendem. de la Nativité de St-Jean-Baptiste, retour 15 jours après ; 1er oct., 20 nov.
Grésy-sr-Isère. — Foires : 25 avr., 16 sept. — Marchés : les lundis.
Hauteluce. — Foires : 8 août, spéciale aux poulains ; 17 septembre.
Hermillon. — Foire : le 2e samedi de mai.
Héry-sur-Ugine. — Foire : le 24 septembre.
Lanslebourg. — Marchés : les mercredis.

Lépin. — Foires : 1ers jeudis d'avr., juill., août, oct. et nov.
Lescheraines. — Foires : 22 juillet, 25 sept., retour 6 oct., 27 oct. Bestiaux. — Marchés aux bestiaux : tous les vendr. de mars, l'avant-dernier vendr. d'avril, dernier vendredi de mai.
Lucey. — Foire : 9 août.
Modane. — Foires : 28 avril, 4 juin, retour 18 juin ; 25 sept., retour 9 oct. Marchés : les jeudis.
Montaimont. — Foire : 7 septembre, retour 15 jours après.
Montcel. — Foire : 16 juin.
Montmélian. — Foires : dern. lundi de janv., retour 9 février ; dern. lundi d'avril, 1er lundi de mai, 1er lundi de juin, 9 sept., retour 2e et 3e lundis apr. ; 25 nov., 1er lundi de déc. — Marchés : 26 nov., vins ; 1er lundi de ch. mois, bestiaux ; lundis et vendredis.
Motte-en-Bauges (la). — Foire : 1er septembre, retour 20 octobre.
Motz. — Foire : 18 juin.
Moûtiers. — Foires : lundi après le 6 janvier, 1er lundi de carême, lundi qui précède le dim. des Rameaux, lundi avant la Pentecôte, lundi avant le 29 juin, 12 sept., lundi avant le 25 oct., 1er lundi de déc. (Toutes ces foires ont un retour 15 jours après). — Marchés : les lundis et mercr.
Novalaise. — Foires : 4e merc. après Pâpues, retour 8 jours après ; 1er mercredi de novembre, retour 15 jours après. — Marchés : le 3e mercredi de chaque mois.
Noyer (le). — Foire : 1er lundi de juillet. Bestiaux ; retour 3 sept.
Pont-de-Beauvoisin (le). — Foires : 2e lundi après Pâpues, retour 15 jours après ; lendemain de la Pentecôte, 1er lundi après le 11 novembre, retour 15 jours après ; 1er lundi d'avril. — Marchés : les lundis.
Presle. — Foire : 20 avril. — Marchés : les mardis.
Queige. — Foire : 20 avril.
Rochette (la). — Foires : les mercredis depuis le 1er mercredi de mai jusqu'au mercredi avant le 24 juin inclusivem., 27 octobre. — Marchés : les merc.
Ruffieux. — Foires : 23 avril, 3 nov. — Marchés : les mardis.
St-Alban-des-Hurtières. — Foire : 15 sept., retour facultatif.
St-Colomban-des-Villards. — Foire : 18 septembre.
St-Etienne-de-Cuines. — Foires : 1er juin et 1er octobre.
Sainte-Foy-Tarentaise. — Foires : les trois premiers vendredis de juin.
St-Genix. — Foires : 1ers mercr. de févr., juin, août et nov., etc. — Marchés : les mercredis.
St-Germain. — Foire : 12 août.
Ste-Hélène-du-Lac. — Foire : 2e mardi d'août.
Sainte-Hélène-sur-Isère. — Foire : 2 nov.
St-Jean-d'Arves. — Foires : 10 juin, 10 sept., retour 25 sept. ; 15 oct.
St-Jean-de-la-Porte. — Foire : 12 juin.
St-Jean-de-Maurienne. — Foires : samedi avant la 1re semaine de carême, 1er vendredi avant les Rameaux, retour facultatif ; dernier vendredi de mai, 21 juin, retour facultatif ; 27 août, retour 13 sept. ; 30 oct., retour facultatif. — Marchés : les vendredis, bestiaux, les samedis, denrées alimentaires.
St-Julien-de-Maurienne. — Foires : 2es lundis de juin et octobre.
Ste-Marie-d'Alvey. — Foire : 2e jeudi de mai.
Saint-Michel-de-Maurienne. — Foires : 18 mai, 1er vend. d'août, 27 sept., 3e vend. de nov. Marchés : les vend.
St-Offenge-Dessous. — Foire : 15 juill., retour à quinzaine.
St-Pierre-d'Albigny. — Foires : dernier mercredi de mars, dernier mercredi de mai, retour 15 jours après, 24 août, 1er mardi de novembre, retour 1er mercredi qui suit le 25 novembre. — Marchés : les mercredis.
St-Pierre-de-Curtille. — Foire : 29 juin.
St-Pierre-d'Entremont. — Foires : 2e lundi d'avril, 1er lundi de sept., 2e lundi d'oct.
St-Pierre-de-Soucy. — Foire : 30 juin, retour 11 juillet.
St-Sorlin-d'Arves. — Foire : 16 août.

Serrières-en-Chautagne. — Foire : 1er juillet, retour 31 juill.
Séez. — Marchés : 3 premiers vendredis de juin.
Table (la). — Foire : 16 août.
Termignon. — Foires : 3 juin et 30 septembre.
Thuile (la). — Foire : 2e lundi de juillet, retour 15 jours après.
Tournon. — Foire : dernier lundi de novembre.
Ugine. — Foires : 2e lundi de mai, 1er jour non férié après le 10 août, 24 août, 1er et 3e lundis après la Toussaint. — Marchés : les mardis, bêtes à cornes ; les lundis, denrées alimentaires.
Valloire. — Foire : 14 septembre.
Viviers (le). — Foire : 1er lundi d'août, retour 15 jours après.
Yenne. — Foires : 1er mardi après Pâques ; 22 juillet, 12 sept., 25 nov. retour 15 jours apr. ; 1er mardi de ch. mois, bestiaux. — Marchés : les mardis.

JANVIER 1913

1	Mercr.	*Circoncision*
2	Jeudi.	S. Macaire.
3	Vend.	Se Geneviève.
4	Sam.	S. Rigobert.
5	**Diman.**	S. Siméon Styl.
6	Lundi.	*Epiphanie.*
7	Mardi.	Se Mélanie.
8	Mercr.	S. Lucien.
9	Jeudi.	S. Julien.
10	Vend.	S. Agathon.
11	Sam	S. Théodose.
12	**Diman.**	S. Arcade.
13	Lundi.	*Bap. de N.-S. J.-C.*
14	Mardi.	S. Hilaire, év.
15	Mercr.	S Paul, erm.
16	Jeudi.	S. Honorat.
17	Vendr.	S. Antoine, abbé.
18	Sam.	Chaire de S. Pierre.
19	**Diman.**	Septuagésime.
20	Lundi.	S. Sébastien.
21	Mardi.	Se Agnès.
22	Mercr.	S. Vincent.
23	Jeudi.	S Raymond.
24	Vend.	S. Timothée.
25	Sam.	*Conv. de S. Paul.*
26	**Diman.**	Sexagésime.
27	Lundi.	S. Jean Chrysost.
28	Mardi.	S. Charlemagne.
29	Mercr.	S. Franç. de Sales.
30	Jeudi	Se Bathilde.
31	Vendr.	Se Marcelle.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune	le 6
Premier quartier	le 15
Pleine lune	le 22
Dernier quartier.....	le 28

MEMENTO POUR JANVIER

1. Jour de l'an. Etrennes.
3. Se Geneviève, patronne de Paris.
— Fête de S. M. le roi d'Espagne.
6. Fête des Rois.
14. Jour de l'an russe.
17. S. Antoine. Fête des charcutiers, confiseurs et vanniers.
19. Fête du Saint Nom de Jésus.
21. 119e Anniversaire de la mort du roi Louis XVI.
22. S. Vincent. Fête des vignerons.
26. Fête de la Sainte Famille.
28. S. Charlem. Fête des collégiens.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AMBULANCES ✚

GARDE-MALADES — DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS

7, Rue de Sèvres, PARIS. Téléph. 703-29

MAISON DE SANTÉ

30, Rue de Plaisance, NOGENT-SUR-MARNE. Télép. 257.

Médecine, Retraite, Convalescence

LE DÉPART DE LA CLASSE

Loubet. — Ce qui m'a empêché de rempiler malgré les 1.200.000 fr... c'est les cochonneries qu'on me forçait à signer !

Fallières. — Tu es bien dégoûté !... moi c'est autre chose : J'en ai assez de me coucher tous les soirs avec l'appréhension de me réveiller le lendemain passé au Ripolin par les Camelots du Roi !

ROYALISTES ! **Adressez-vous pour la défense de vos intérêts Financiers**
A LA
BANQUE LÉON GERAUD

16, *Rue de Grammont* 14-69 Ordres de Bourse, Comptes de Dépôts.
83, *Rue Nollet*. 571-69 Contentieux financier, Assurances.
9, *Rue de Passy*. 630 64 Souscriptions aux émissions Rentes viagères.
Adresse Télégraphique : GERAUD-BOURSE-PARIS. — Prêts Hypothécaires etc.

FÉVRIER 1913

1	Sam.	S. Ignace.
2	**Diman.**	*Quinquagésime.*
3	Lundi.	S. Blaise.
4	Mardi	Mardi gras.
5	Mercr	*Cendres.*
6	Jeudi.	Sᵗᵉ Dorothée.
7	Vendr.	S. Romuald.
8	Sam	S. Jean de Matha.
9	**Diman.**	*Quadragésime.*
10	Lundi	Sᵉ Scolastique.
11	Mardi.	S. Adolphe.
12	Mercr	Sᵉ Eulalie.
13	Jeudi.	S Lézin.
14	Vendr.	S. Valentin.
15	Sam.	S. Faustin.
16	**Diman.**	*Reminiscere.*
17	Lundi.	S. Flavien
18	Mardi.	S Onésime.
19	Mercr.	S. Gabin
20	Jeudi	S. Eucher.
21	Vendr.	S. Pépin.
22	Sam.	Sᵉ Isabelle.
23	**Diman.**	*Oculi.*
24	Lundi.	S Mathias.
25	Mardi	S. Just.
26	Mercr.	S Nestor.
27	Jeudi.	Mi carême.
28	Vendr.	S. Romain.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune	le 5
Premier quartier.....	le 13
Pleine lune	le 20
Dernier quartier	le 27

MEMENTO POUR FÉVRIER

2. Fête de la Chandeleur.
3. S. Blaise. Fête des tisserands.
4. Mardi-gras.
6. Anniversaire de la naissance de Monseigneur le duc d'Orléans.
7. Fête de la Sainte Couronne d'Epines.
11. Première appaition de N.-D. de Lourdes.
14. Fête de la Lance et des Clous.
21. Fête du Saint Suaire.
22. Sᵉ Isabelle. Fête de LL. AA. RR. Mme la comtesse de Paris et Mme la duchesse de Guise.

Washington Day.

24. Anniversaire de la naissance de S A. R. Mme la princesse de Bourbon-Siciles.
28. Fête des Cinq Plaies de N.S.J.-C.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

CAFÉ
EUG. MARTIN
à 2.40 le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Si vous avez négligé de le faire, vous devez goûter le **CAFÉ Eug. MARTIN**, *car vous l'adopterez certainement.*

Paris — 33, Rue Joubert

Téléphone 120-43

Livraison à domicile dans Paris
Demander la liste des 200 Dépôts de quartiers

LA DISPARITION DE LA JOCONDE

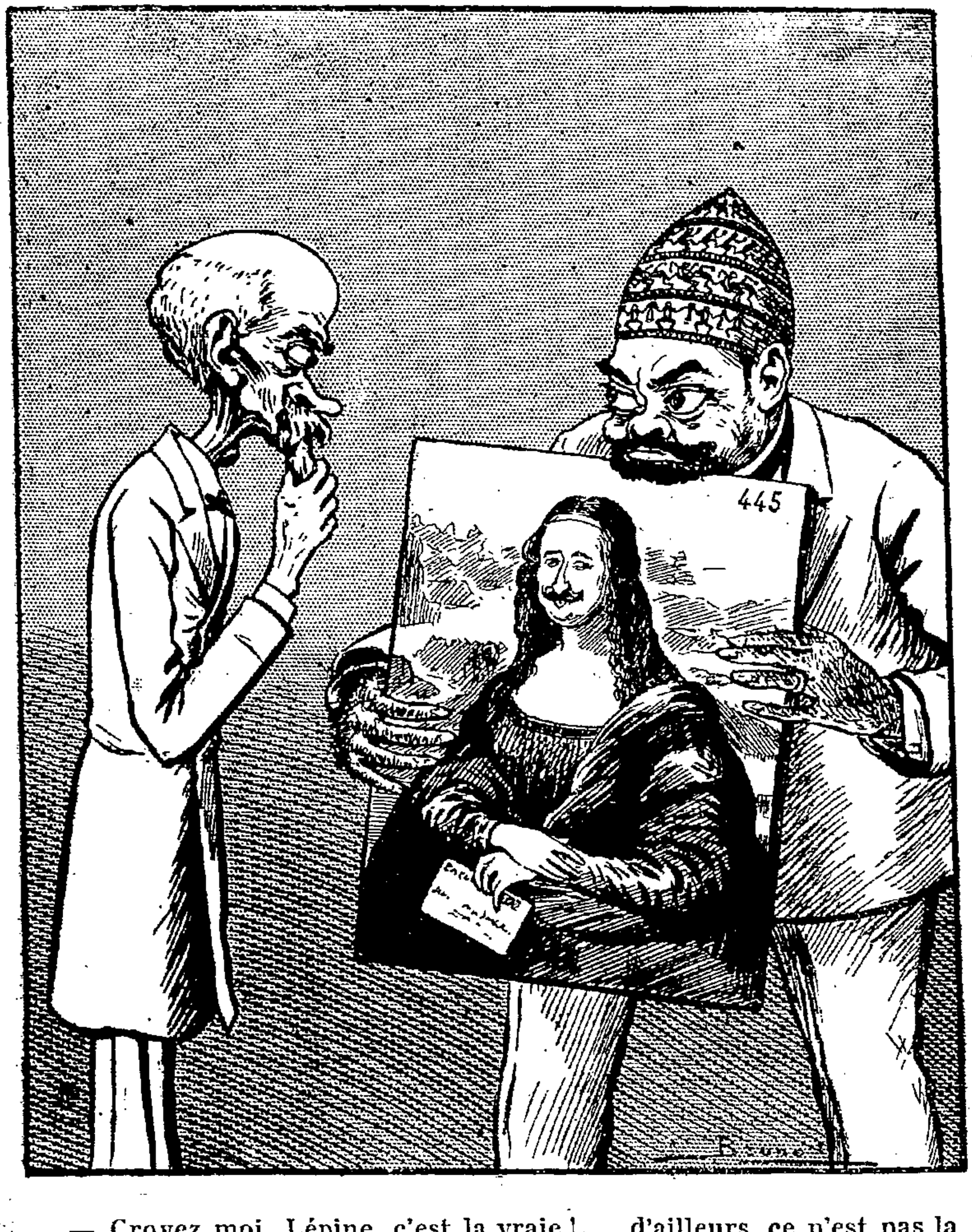

— Croyez moi, Lépine c'est la vraie !... d'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'elle est « hors-cadre ».

RÉPARATIONS ○ FOURRURES ○ TRANSFORMATIONS
Pelisses et Vêtements d'Automobile pour Hommes
E. SCIAUX 19, Rue Francois-Miron PARIS (IV•)
Spécialiste pour pelisses d'hommes — Corbeilles de Mariage
Conservation de fourrures pendant l'été

MARS 1913

1	Sam.	Se Eudoxie.
2	**Diman.**	*Lætare.*
3	Lundi.	Se Simplice.
4	Mardi.	S. Casimir.
5	Mercr	S Adrien.
6	Jeudi	Se Colette.
7	Vendr.	S. Thom. d'Aquin.
8	Sam	S Jean de Dieu.
9	**Diman.**	*Passion.*
10	Lundi	Les 40 martyrs.
11	Mardi.	S. Euloge.
12	Mercr	S. Grég le Grand
13	Jeudi	Se Euphrasie.
14	Vendr.	Se Mathilde.
15	Sam.	S. Zacharie.
16	**Diman.**	*Rameaux.*
17	Lundi.	Se Patrice.
18	Mardi.	S. Cyrille, évèq
19	Mercr.	S. Joseph.
20	Jeudi.	*Jeudi saint.*
21	Vendr.	*Vendredi saint.*
22	Sam.	*Samedi saint.*
23	**Diman.**	PAQUES.
24	Lundi.	S. Simon, enfant
25	Mardi	*Annonciation.*
26	Mercr.	S. Emmanuel.
27	Jeudi.	S. Rupert, év.
28	Vendr.	S. Gabriel.
29	Sam.	Se Eustasie
30	**Diman.**	S. Amédée.
31	Lundi.	S Benjamin.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune ..... le 7
Premier quartier ..... le 15
Pleine lune ..... le 22
Dernier quartier ..... le 29

MÉMENTO POUR MARS

13. Anniversaire de la mort du tsar Alexandre II.

14. Notre Dame des Sept-Douleurs.

21. Premier jour du printemps.

— 5e Anniversaire du 1er numéro de l'*Action Française*.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RAMLOT, Tailleur civil et militaire.
RAMLOT, Tailleur pour Dames.
RAMLOT, Chemisettes-chemisier.
RAMLOT, Chemisier-chapelier.
RAMLOT, Vêtements ecclésiastiques (magasin spéc.)
76, Rue de Rennes — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70 — PARIS

LA CONVERSION D'UN VIEUX RÉPUBLICAIN

Clémenceau : Que vous êtes bonne, ma Sœur !... Et combien je me félicite de ne pas vous avoir expulsée en même temps que les Augustines !.. En tout cas, si je redeviens Président du Conseil, croyez bien que je ne vous oublierai pas !...

Etablissements G. DUBLOC

19, *Avenue du Bel-Air* — PARIS, XII^e^

SPÉCIALITÉ DE

Fonte Economique Résistante. *Breveté, S. G. D. G.*

AVRIL 1913

1	Mardi.	S. Hugues.
2	Mercr.	S. François de P.
3	Jeudi	S. Richard.
4	Vendr.	S. Isidore
5	Sam.	S. Julienne.
6	Diman.	S. Célestin.
7	Lundi	S. Hégésippe.
8	Mardi	Se Adèle.
9	Mercr.	Se Marie l'Egypt.
10	Jeudi.	S. Macaire.
11	Vendr.	S. Léon, pape.
12	Sam.	S. Jules.
13	Diman.	S. Hermenégilde.
14	Lundi.	S. Maxime.
15	Mardi.	Se Anastasie.
16	Mercr.	S. Fructueux.
17	Jeudi.	S. Aniceet
18	Vendr.	S. Parfait
19	Sam.	S. Elphège.
20	Diman.	S. Théotime.
21	Lundi.	S. Anselme.
22	Mardi.	SS. Soter et Caius.
23	Mercr.	S. Georges.
24	Jeudi.	S. Fidèle.
25	Vendr.	S. Marc.
26	Sam.	S. Marcellin.
27	Diman.	S. Frédéric.
28	Lundi.	S. Paul de la Croix.
29	Mardi.	S. Pierre de Vér.
30	Mercr.	Se Cath. de Sienne.

MEMENTO POUR AVRIL

13. Patronage de S. Joseph.

23. St Georges Fête des armuriers.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune	le 6
Premier quartier	le 13
Pleine lune	le 20
Dernier quartier.....	le 27

Entrepreneur de Peinture et Vitrerie

Charles HENAULT

Papiers peints, Décoration

Diplôme Exposition Universelle de 1900

122, Avenue du Maine, PARIS (XIVe)

LE NOUVEAU TRIOMPHE DE JEANNE D'ARC

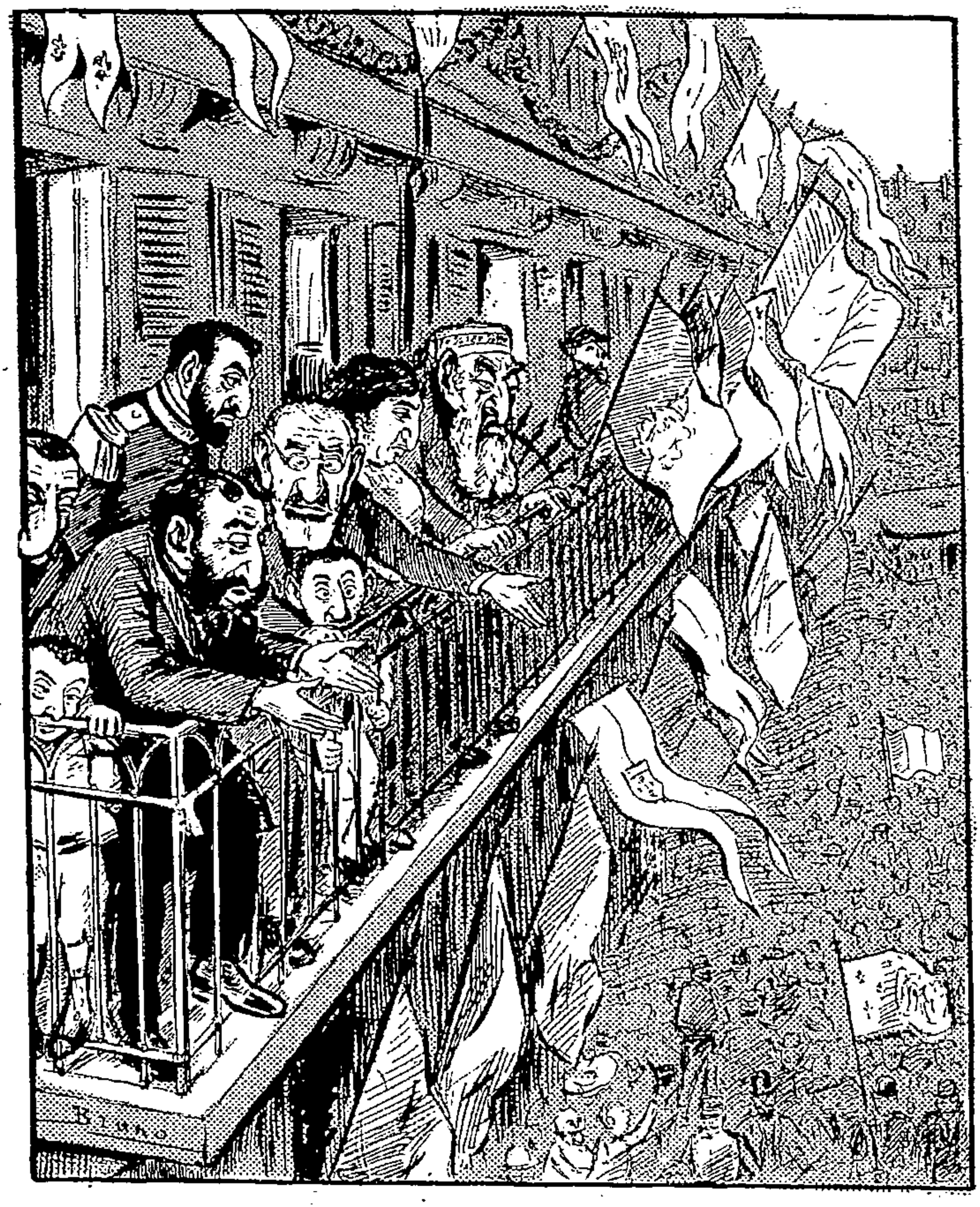

— Recartez, Mossié Blümental : trapeaux te Cheanne d'Arc, trapeaux tu Bape, bartout... dute la rue aux gamelots du Roi... gomme au Moyen Ache ! .. Et cela sous la Rébibligue !

— Es ist gôlossal, Mossié Franckfürt !... les vrançais ont l'air te se groire engore chez eux... même à Baris !...

ORFÈVRERIE ET BRONZES D'ÉGLISES ⊰ CHASUBLERIE

Dorure — Argenture — Vernis — Réparations de bronze — Orfèvrerie de table
Remise à neuf

Lanternes Vénitiennes ininflammables pour les Fêtes de Jeanne d'Arc

BOULARD, 9, Rue de Sèvres — PARIS

Drapeaux — Articles de Fêtes

MAI 1913

1	Jeudi.	ASCENSION.
2	Vendr.	S. Athanase.
3	Sam.	Inv. de la Se Croix
4	**Diman**	Se Monique.
5	Lundi.	S. Pie, pape.
6	Mardi.	S. Jean P. Latine.
7	Mercr.	S. Stanislas.
8	Jeudi.	S. Désiré.
9	Vendr.	S. Grég. de Naz.
10	Sam.	S Antonin.
11	**Diman.**	PENTECOTE.
12	Lundi.	S Pancrace.
13	Mardi.	S. Servais.
14	Mercr.	S. Pacôme.
15	Jeudi.	S. Isidore.
16	Vendr.	S. Jean Népomuc.
17	Sam.	S. Pascal Baylon.
18	**Diman.**	Trinité.
19	Lundi.	S. Pierre Célestin
20	Mardi.	S. Bernardin.
21	Mercr.	S. Hospice.
22	Jeudi	*Fête-Dieu.*
23	Vendr.	S. Yves.
24	Sam.	S. Donatien.
25	**Diman.**	S. Urbain.
26	Lundi.	S Philip. de Néri.
27	Mardi	Se Marie M. de P.
28	Mercr	S. Augustin.
29	Jeudi.	S. Maximin.
30	Vendr.	S Ferdinand.
31	Sam	Se Angèle.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune	le 5
Premier quartier	le 12
Pleine lune	le 19
Dernier quartier	le 27

MEMENTO POUR MAI

1. S. Philippe. Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.

4. Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

7. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mme la duchesse de Guise.

19. Fête de la naissance du tsar.

22. Anniversaire de la naissance de S. M. la reine Amélie de Portugal.

30. Fête du Sacré-Cœur de Jésus.

— S. Ferdinand. Fête de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....

FLEURS NATURELLES

Garnitures et Corbeilles de Table — Couronnes et Gerbes Funéraires

Paul LEROY

115, Boulevard Haussmann — PARIS — *Téléphone 525-36*

Expédition en Province. Prix spéciaux aux ligueurs d'A. F.

LA CAPTURE DE DEUX BANDITS SOUS LA RÉPUBLIQUE

— Voyons, Monsieur le Préfet, je vous assure qu'avec vingt hommes résolus....

— Non pas !... Non pas... quand ils seront tués tous les deux, ils faudra des troupes fraîches pour leur donner l'assaut.

CAFÉ
EUG. MARTIN
à 2.40 le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Avant les départs pour la campagne, faites votre commande de
Café Eug. MARTIN
Les expéditions vous seront faites régulièrement pendant la saison.
PARIS — 33, rue Joubert
Téléphone 120-43

JUIN 1913

1	**Diman.**	S Pamphile.
2	Lundi	S. Pothin.
3	Mardi.	S. Clotilde.
4	Mercr.	S. Franç. Carrac.
5	Jeudi.	S Boniface.
6	Vendr.	Se Dorothée.
7	Sam.	S. Claude.
8	**Diman.**	S Médard.
9	Lundi.	S. Félicien.
10	Mardi.	S. Edgard.
11	Mercr.	S Barnabé.
12	Jeudi.	S Nazaire.
13	Vendr.	S. Antoine de Pad
14	Sam.	S. Basile.
15	**Diman.**	S Modeste.
16	Lundi.	S. François Régis.
17	Mardi.	S Avit
18	Mercr.	Se Marine.
19	Jeudi	SS. Gerv. et Prot.
20	Vendr.	S. Sylvère.
21	Sam.	S. Louis de Gonz.
22	**Diman.**	S Paulin.
23	Lundi.	Se Alice.
24	Mardi.	S. Jean d'été
25	Mercr	S. Guillaume. abb.
26	Jeudi.	SS Paul et Jean.
27	Vendr.	S. Ladislas.
28	Sam.	S. Léon II.
29	**Diman.**	SS. Pierre et Paul
30	Lundi.	S Paul.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune ..... le 4
Premier quartier ..... le 11
Pleine lune..... le 18
Dernier quartier..... le 26

MEMENTO POUR JUIN

13. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mme la duchesse d'Aoste.

14. Anniversaire de la naissance de Mme la duchesse d'Orléans.

21. Premier jour de l'Eté.

24. La Saint-Jean d'été.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

RAMLOT

Tailleur civil et militaire

Chemisier-Chapelier

76, Rue de Rennes, **PARIS** — Métro St-Sulpice — Téléph. 715-70

UN HOMME D'EXPÉRIENCE

J. Reinach. — Enfants !... Vous n'entendez rien à la politique !... quand les électeurs commencent à s'apercevoir qu'ils sont roulés, il faut vite changer la manière.

ROYALISTES ! **Adressez-vous pour la défense de vos intérêts Financiers**
A LA
BANQUE LÉON GERAUD

16, Rue de Grammont.	*114-69*	Ordres de Bourse, Comptes de Dépôts.
83, Rue Nollet.	*571-69*	Contentieux financier, Assurances
9, Rue de Passy.	*630-64*	Souscriptions aux émissions, Rentes viagères.

Adresse Télégraphique : GERAUD-BOURSE-PARIS. — Prêts Hypothécaires, etc.

JUILLET 1913

1	Mardi.	S. Gal.
2	Mercr.	*Visitation.*
3	Jeudi.	S Héliodore.
4	Vendr.	Se Berthe.
5	Sam.	SS Cyr et Méth.
6	**Diman**	S. Goar, prêtre.
7	Lundi.	S Elie
8	Mardi.	S. Elisabeth de P
9	Mercr.	S. Ephrem.
10	Jeudi.	Les 7 Fr Martyrs.
11	Vendr.	S. Pie Ier.
12	Sam.	S. Jean Gualbert.
13	**Diman.**	S. Anaclet.
14	Lundi.	S. Bonaventure.
15	Mardi.	S. Henri.
16	Mercr.	N.-D. du M Carmel
17	Jeudi.	S. Alexis.
18	Vendr.	S. Camille.
19	Sam.	S Vincent de P.
20	**Diman.**	Se Marguerite.
21	Lundi.	S Victor.
22	Mardi.	Se Marie-Madel.
23	Mercr.	S. Apollinaire.
24	Jeudi.	Se Christine.
25	Vendr.	S Jacques, ap.
26	Sam.	S Anne.
27	**Diman.**	S. Pantaléon.
28	Lundi.	S. Nazaire.
29	Mardi.	Se Marthe.
30	Mercr.	S. Germain.
31	Jeudi.	S. Ignace de L.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune ..... le 3
Premier quartier ..... le 10
Pleine lune ..... le 17
Dernier quartier..... le 25

MEMENTO POUR JUILLET

6. Fête du Précieux sang.

14. Jour férié.

18. S. Arnould. Fête des brasseurs.

22. Commencement des jours caniculaires (un mois).

25. S. Christophe. Fête des automobilistes.

— S. Jacques. Fête des meuniers.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....

HOTEL SOLFÉRINO Gare d'Orsay

91, rue de Lille – PARIS – VII^e^

PROPRIÉTAIRE : **Emile BOUILHAUD**

Ad. tél. SOLFÉRINOTEL-PARIS **RESTAURANT** Téléph. 726-07

Confort moderne. — Installation neuve. — Chauffage central. — Electricité. — Téléphone privé. — Eau chaude et eau froide dans toutes les chambres. — Salon de lecture et de conversation. — Piano

LE LEVAIN DES PHARISIENS

Rien n'a eu de prise sur leurs âmes fuyantes...

PIE X.

— Parfaitement Mossieu ! .. Nous nous sommes soumis au Pape avec une humilité d'autant plus admirable qu'il s'est trompé sur toute la ligne ! ...

SERVICE IMMOBILIER

de L'ACTION FRANÇAISE

Notre service immobilier se charge de toutes opérations de ventes et achats d'immeubles ou de propriétés, prêts hypothécaires, etc.

S'adresser à M. Maurice BOURGUIGNON, à l'Action Française, 17, Rue Caumartin, PARIS

AOUT 1913

1	Vendr	S Pierre ès liens.
2	Sam.	S. Etienne.
3	**Diman**	Se Lydie
4	Lundi	S. Dominique.
5	Mardi	N D. des Neiges.
6	Mercr.	*Transfiguration.*
7	Jeudi.	S Gaëtan
8	Vendr	S Cyriaque.
9	Sam.	S. Romain.
10	**Diman.**	S Laurent.
11	Lundi.	Se Suzanne.
12	Mardi.	Se Claire.
13	Mercr.	Se Radegonde.
14	Jeudi.	S. Eusèbe
15	Vendr.	ASSOMPTION.
16	Sam.	S. Hyacinthe.
17	**Diman.**	S. Joachim.
18	Lundi.	Se Hélène.
19	Mardi	S. Agapit
20	Mercr.	S Bernard.
21	Jeudi.	Se Jeanne.
22	Vendr.	S Symphorien.
23	Sam.	S. Philippe.
24	**Diman**	S Barthélemy.
25	Lundi.	S. Louis roi.
26	Mardi.	S. Zéphyrin.
27	Mercr	S Joseph Cal.
28	Jeudi.	S Augustin, év.
29	Vendr.	*Décoll. de S.-J.-B.*
30	Sam	S. Fiacre
31	**Diman**	S. Raymond.

MEMENTO POUR AOUT

9. Pluie d'étoiles filantes dites Larmes de S. Laurent (nuits du 9 et 10).

10. S. Laurent. Fête des verriers.

12. Se Claire. Fête des miroitiers.

15. Se Marie.

18. Se Hélène. Fête de S. A. R. Mme Hélène d'Orléans, duchesse d'Aoste.

25. Se Louise. Fête de S. A. R. Mme Louise d'Orléans, princesse de Bourbon-Siciles.

30. S. Fiacre. Fête des jardiniers.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune	le 2
Premier quartier	le 8
Pleine lune.....	le 16
Dernier quartier.....	le 24
Nouvelle lune.....	le 31

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

PAPETERIE DE LA TRINITÉ

G. LESUEUR 33, Rue St-Lazare
Place de la Trinité

Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE

Cartes de Visite, d'Invitation ; Lettres de faire part ; Naissance, Mariage ; Programmes, Timbrage de papier ; Monogrammes ; Vues de Châteaux ; Villas ; Armoiries ; Impressions en tous genres ; Cachets pour cire ; Timbres secs et humides, Timbres en caoutchouc. — *Téléphone* : 225-50

LE SEUL DÉSERTEUR PARMI LES SOLDATS DÉSIGNÉS PAR LE SORT POUR LE MAROC

Je suis né Argentin, décidément je reste Argentin. (*Billet du Juif Lévy à son capitaine*).

— Du as pien raison, mon bédit, le tefoir t'un chuif. Archeudin ou non, n'est pas te cagner tes padailles à goup te vusil, mais te cagner de te l'archent... peaucoup t'archent... à goup de pourse...

RECOMMANDÉ

Deux Belles Cartes Postales

Photographies inédites de Monseigneur le Duc d'Orléans, *portant* Sa biographie *résumée* (*à la lib. Weibel, 9, rue Clovis ;* 0.10 pièce ; *en gros,* 3.50 le cent).

Prière de demander le Catalogue - Envoyé Franco

SEPTEMBRE 1913.

1	Lundi.	S. Gilles.
2	Mardi.	S Etienne de H.
3	Mercr.	Se Séraphie.
4	Jeudi.	Se Rosalie.
5	Vendr.	S. Laurent Just.
6	Sam.	S. Eleuthère.
7	**Diman.**	S. Cloud.
8	Lundi.	*Nativ. de la Se Vier.*
9	Mardi.	S. Gorgon.
10	Mercr.	S. Nicolas de Tal.
11	Jeudi.	S. Paphnuce.
12	Vendr.	Se Claire.
13	Sam	S. Euloge.
14	**Diman.**	S. *Nom de Marie.*
15	Lundi	S. Nicodème.
16	Mardi	S. Cyprien.
17	Mercr.	S. Lambert.
18	Jeudi.	S. Jos. de Cup.
19	Vendr.	S. Janvier
20	Sam.	S. Eustache.
21	**Diman.**	*N D. des 7 Douleurs.*
22	Lundi	S. Maurice.
23	Mardi.	Se Lin.
24	Mercr.	N.-D. de la Merci
25	Jeudi.	S. Firmin.
26	Vendr	S. Justine.
27	Sam.	SS. Côme et Dam
28	**Diman.**	S. Wenceslas.
29	Lundi.	S. Michel.
30	Mardi	S Jérôme.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier ..... le 7
Pleine lune ..... le 15
Dernier quartier..... le 23
Nouvelle lune ..... le 29

MEMENTO POUR SEPTEMBRE

9. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier.

19. Miracle de S. Janvier à Naples.

21. Anniversaire de la naissance de Mme la comtesse de Paris.

22. S. Maurice. Fête des soldats.

24. Premier jour de l'automne.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

BOIS ET CHARBONS

E. BROSSEL

Ligueur d'ACTION FRANÇAISE

253, Rue de Vaugirard, PARIS (15e) - Tél. 711-99 - Chantier à Boulogne-sur-Seine

Demandez le tarif en se recommandant du Journal

LE BI-CENTENAIRE DE J.-J. ROUSSEAU

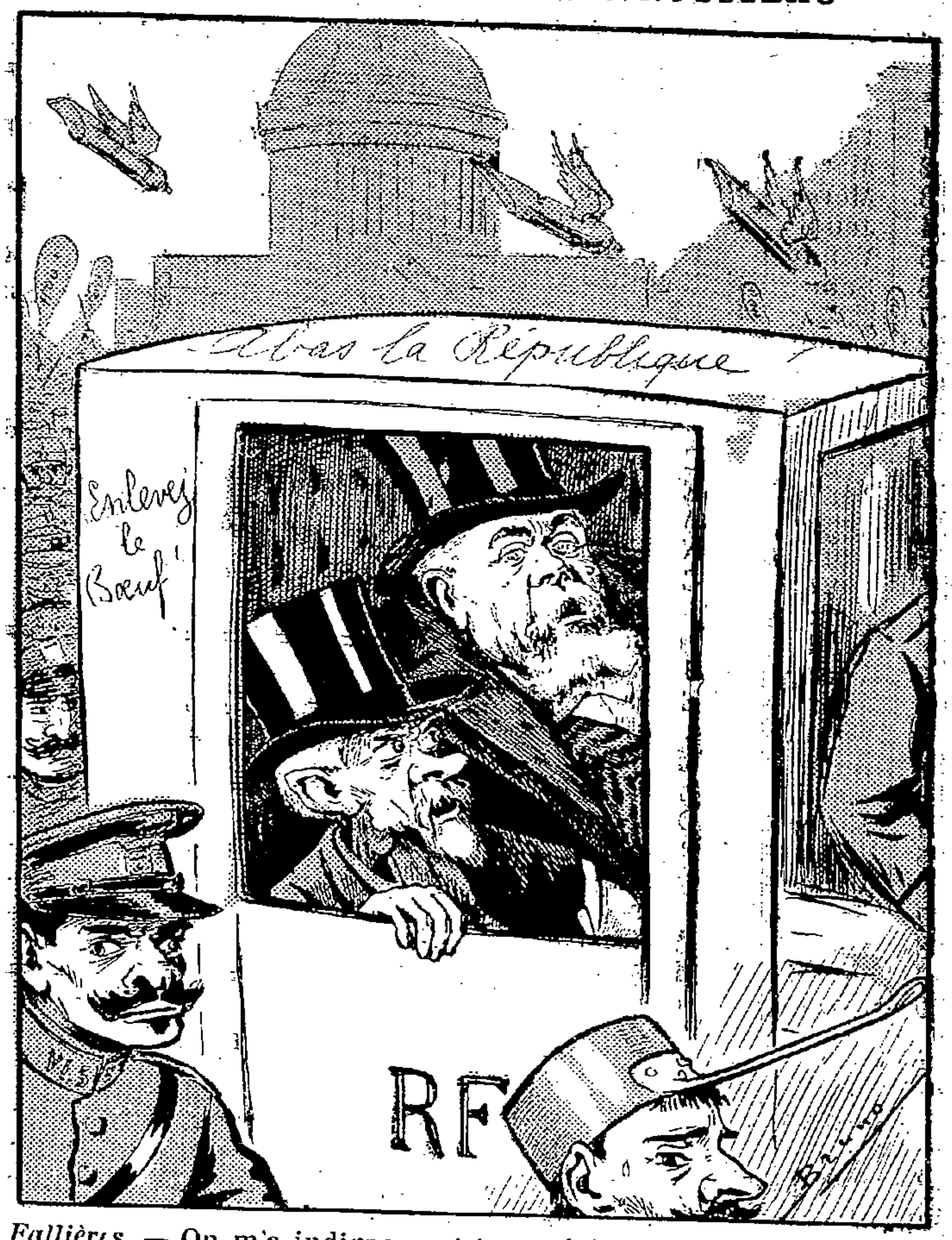

*Falliè*rs. — On m'a indignement trompé !... Moi qui espérais être entouré d'une foule d'admirateurs de Rousseau !...

Lépine. — Estimez-vous heureux d'être entouré d'une foule de Roussins !...

AU LION DE BELFORT

4, RUE DAGUERRE, Paris XIVe.

Maison Cassagne

Couleurs - Vernis - Brosserie - Produits chimiques - Encaustique du Lion, à la Cire et à l'Essence de Térébenthine pures.
Dorure du Lion, 12 nuances - Eau à détacher les Etoffes : La Parfaite.
Peinture hydrofuge contre l'humidité des murs, toutes nuances.

OCTOBRE 1913

1	Mercr.	S. Rémi.
2	Jeudi.	*SS. Anges gardiens.*
3	Vendr.	S. Gérard.
4	Sam.	S. Franç d'Assis.
5	**Diman.**	S. Placide.
6	Lundi.	S. Bruneau.
7	Mardi	S. Marc, pape.
8	Mercr.	Se Brigitte.
9	Jeudi.	S Denis.
10	Vendr.	S. Franç de Borg.
11	Sam.	S. Nicaise
12	**Diman.**	S Wilfrid.
13	Lundi.	S Edouard.
14	Mardi.	S. Calixte.
15	Mercr.	Se Thérèse
16	Jeudi.	S. Bertrand.
17	Vendr.	Se Hedwige.
18	Sam.	S. Luc.
19	**Diman.**	S. Pierre d'Alcan.
20	Lundi.	S Jean de Kenti.
21	Mardi.	Se Ursule
22	Mercr.	S Hilarion.
23	Jeudi.	S. Théodoret.
24	Vendr.	S. Magloire.
25	Sam.	S. Crépin.
26	**Diman.**	*Les Stes Reliques.*
27	Lundi.	S. Frumence.
28	Mardi.	SS Jude et Simon.
29	Mercr.	S Narcisse
30	Jeudi.	S. Alp Rodrigues.
31	Vendr.	S. Quentin.

MEMENTO pour OCTOBRE

5 N.-D. du St-Rosaire.

4. Fêtes des Vendanges à Argenteuil.

23. Fête du T. S. Rédempteur.

25. S. Crépin. Fête des cordonniers.

— Séance solennelle des cinq Académies.

FÊTES A SOUHAITER

.....

.....

.....

.....

.....

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier ..... le 6

Pleine lune..... le 14

Dernier quartier .... le 22

Nouvelle lune ..... le 29

AGENDA

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RAMLOT

Tailleur pour Dames

SPÉCIALITÉ DE CHEMISETTES-CHEMISIER

76, Rue de Rennes, **PARIS** — Métro St-Sulpice — Téléph. 715-70

L'ÉVOLUTION DE JOSEPH

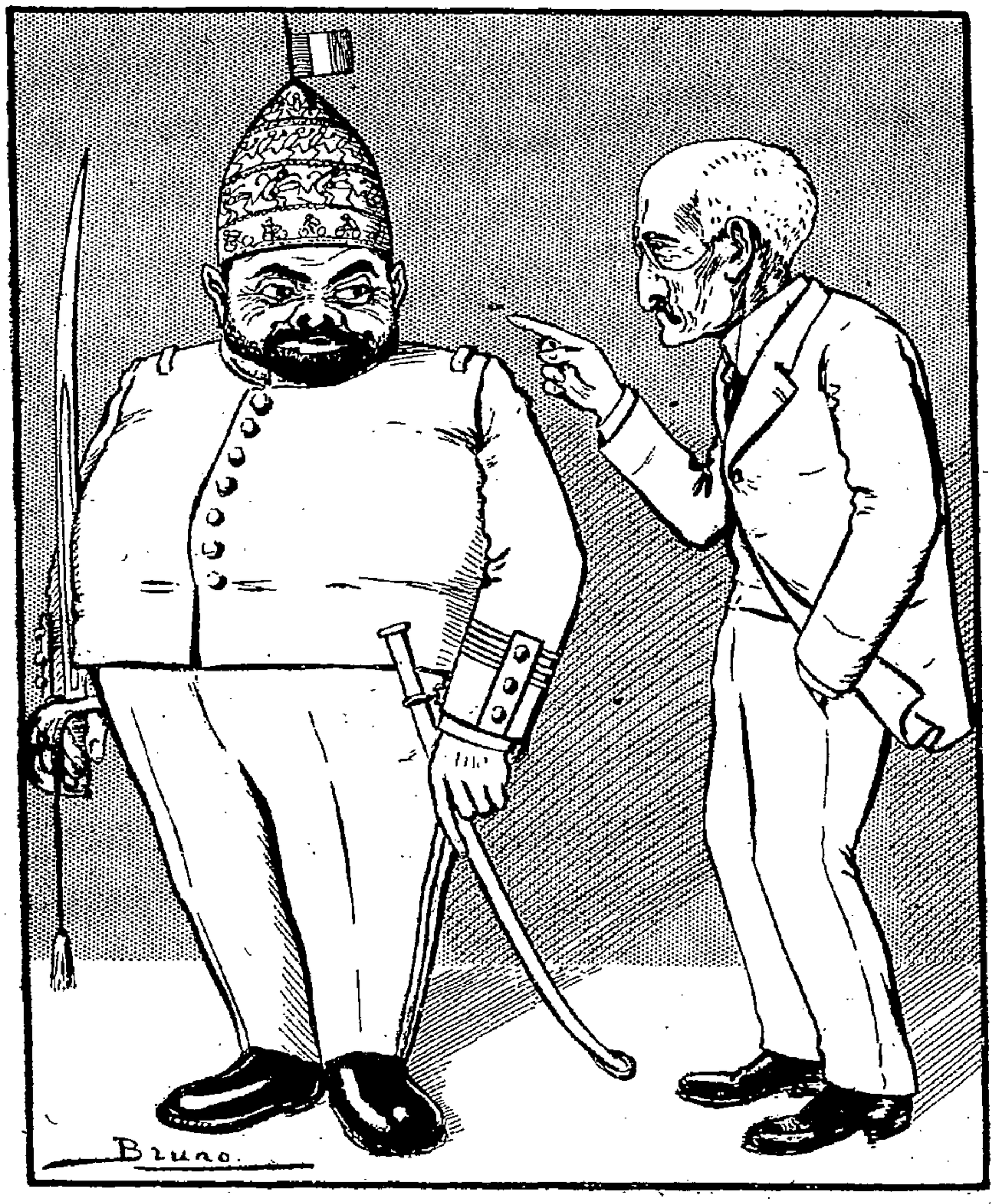

— Joseph, jure-moi que tu ne deviens si patriote que pour trahir le patriotisme !...

— Imbécile !... Est ce que je te demande, moi, si les documents que tu as livrés à l'Allemagne étaient réellement sans importance ?

ROYALISTES ! **Adressez-vous pour la défense de vos intérêts Financiers**

A LA

BANQUE LÉON GERAUD

16, Rue de Grammont.	*114-69*	Ordres de Bourse, Comptes de Dépôts.
83, Rue Nollet.	*571-69*	Contentieux financier Assurances.
9, Rue de Passy.	*630-64*	Souscriptions aux émissions, Rentes viagères.

Adresse Télégraphique : GÉRAUD-BOURSE-PARIS. — Prêts Hypothécaires, etc.

NOVEMBRE 1913

1	Sam.	LA TOUSSAINT.
2	**Diman.**	*Les Trépassés.*
3	Lundi	S. Hubert.
4	Mardi.	S. Charles Borr.
5	Mercr.	Sº Bertille.
6	Jeudi	S. Léonard
7	Vendr.	S. Willibrord.
8	Sam.	S. Maur.
9	**Diman.**	S. Théodore.
10	Lundi	S. André Avellin.
11	Mardi.	S. Martin.
12	Mercr.	S. René.
13	Jeudi	S. Stanislas.
14	Vendr.	S. Josaphat.
15	Sam.	Se Gertrude.
16	**Diman.**	S. Edmond.
17	Lundi.	S. Grégoire Thau
18	Mardi.	S. Odon.
19	Mercr.	Se Elisabeth de H.
20	Jeudi	S. Félix de Valois.
21	Vendr.	*Présent. de la S. V.*
22	Sam.	Se Cécile.
23	**Diman.**	S. Clément.
24	Lundi	S. Jean de la Croix.
25	Mardi.	Se Catherine.
26	Mercr.	S. Pierre d'Alex
27	Jeudi.	S. Maxime.
28	Vendr.	S. Sosthène.
29	Sam.	S. Saturnin.
30	**Diman.**	*Avent.*

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier..... le 5
Pleine lune..... le 13
Dernier quartier..... le 20
Nouvelle lune..... le 27

MEMENTO pour NOVEMBRE

1. La Toussaint. Jour férié.
2. Jour des morts.
3. S. Hubert. Fête des Chasseurs.
6. S. Léonard. Fête des prisonniers.
9. Patronage de la Ste Vierge.
13. Pluie d'étoiles filantes *Les Léonides*, nuit du 13 au 14.
22. Se Cécile. Fête des musiciens.
25. Se Catherine. Fête des jeunes filles.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

CAFÉ EUG. MARTIN
à 2.40 le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Toutes les bonnes maîtresses de maison achètent leur café chez

Eug. MARTIN
PARIS, 33, Rue Joubert. — Télép. 120-43

Livraison à domicile dans Paris
Demander la liste des 200 dépôts de quartiers

L'ESPIONNAGE JUDÉO-ALLEMAND AU CONSEIL DES MINISTRES

— Hein ? Arrêter Lucien Baumann ?... Des moulins de Corbeil !... Vous n'y pensez pas !... Il est Israëlite.

— Ah !.. c'est différent. Nous ne pouvons que le décorer !...

Menuiserie ✦ Parquets ✦ Travaux d'Art

Maison A. LACOUR

Installation de Magasins et de Bureaux

3, rue Vésale — PARIS (5e) — *Téléphone* 828-87

DÉCEMBRE 1913

1	Lundi.	S. Eloi.
2	Mardi	Se Bibiane.
3	Mercr.	S. Franç. Xavier.
4	Jeudi.	Se Barbe
5	Vendr	S. Sabas
6	Sam.	S. Nicolas, év.
7	**Diman.**	S. Ambroise.
8	Lundi.	*Immaculée Concep.*
9	Mardi.	Se Léocadie.
10	Mercr	S. Melchiat.
11	Jeudi.	S Damase.
12	Vendr.	S. Corentin.
13	Sam.	Se Lucie.
14	**Diman.**	Se Odile.
15	Lundi.	S Eusèbe.
16	Mardi.	Se Adélaïde
17	Mercr.	Se Olympiade.
18	Jeudi	S. Gatien.
19	Vendr.	S. Nemésion.
20	Sam.	S Philogone.
21	**Diman.**	S. Thomas, ap.
22	Lundi.	S. Ischyrion.
23	Mardi.	S. Servule.
24	Mercr.	S. Emilienne.
25	Jeudi.	NOEL.
26	Vendr.	S. Etienne.
27	Sam.	S. Jean. ap.
28	**Diman**	Les SS Innocents
29	Lundi.	S. Thomas Becket
30	Mardi	S. Sabin
31	Mercr.	S. Sylvestre.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier..... le 5
Pleine lune..... le 13
Dernier quartier..... le 20
Nouvelle lune..... le 27

MEMENTO pour DÉCEMBRE

1. S. Eloi. Fête des Orfèvres.

4. Se Barbe. Fête des artilleurs et des artificiers.

6. S. Nicolas. Fête des garçons.

22. 1er Jour de l'hiver.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

Installation d'Appartements

B. SPADE

o o Ligueur d'A. F. o o

Tapissier-Décorateur

80, Rue de Passy, Paris. — *Téléphone*, 693-70.

AUSSEUR
MENUISIER
Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis à Paris
Téléphone N° 706-98

RHUM VIERGE
Plantations du CARBET (Martinique)
L. JUSSELAIN, Prop^re. Exportateur

Pur jus 1^er jet de la canne à sucre avant l extraction du sucre. Possède toutes les propriétés reconstituantes et nutritives du sucre de cannes. Est aux produits de la distillation de mélasses de cannes aux tafias, vendus sous le nom de rhum, ce que le lait complet est au lait écrémé.

Prière de l'exiger de vos fournisseurs.

Echantillon contre **0** fr. **40** à

M. Auguste BLACHÈRE, Concessionnaire général
AVIGNON (Vaucluse)

Monseigneur le DUC D'ORLÉANS

Photo PIROU.

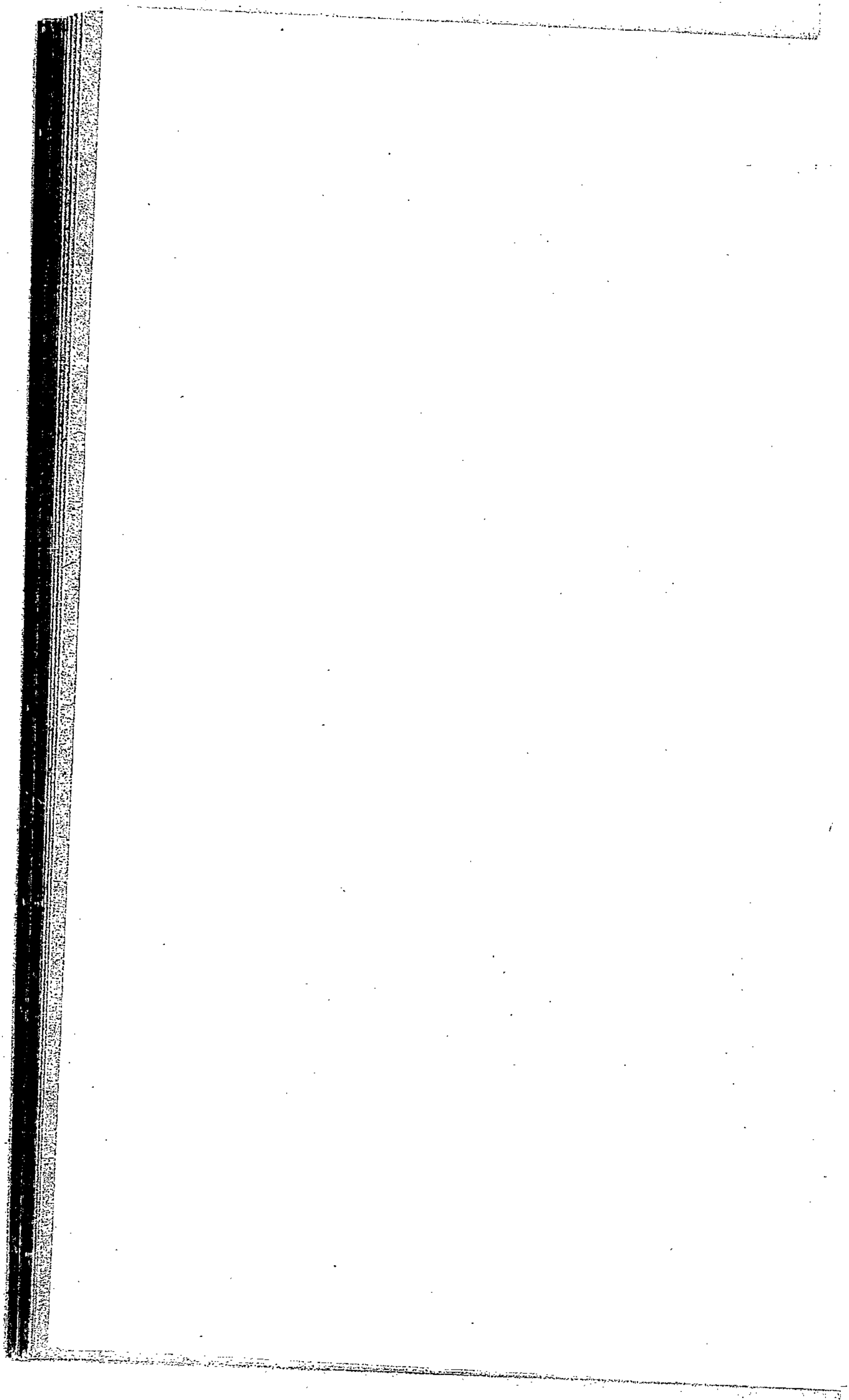

LETTRE

DE

Monseigneur le Duc d'Orléans

à M. de KERNIER

Député Royaliste d'Ille-et-Vilaine

---

26 mai 1912.

Mon cher Kernier,

Notre ami La Rochemacé m'a communiqué la profession de foi que vous avez adressée à vos concitoyens. Vous vous y déclarez *serviteur passionné du pays*, et, comme votre prédécesseur Le Gonidec, *catholique et royaliste*. Ces quelques mots constituent une doctrine. Je suis heureux de vous en féliciter. Vous avez ainsi groupé autour de vous, non seulement les royalistes, mais les catholiques les patriotes et les honnêtes gens du pays ; de même à Paris, l'appel des royalistes a rallié, au nom de Jeanne d'Arc, tous ceux qui ont gardé, vivant et actif, le culte de la Patrie.

Je me plais à le répéter : la Royauté n'est pas un parti, c'est le refuge de tous. Elle n'exclut personne. Le Roi de France s'entoure de toutes les compétences et les emploie au bien public. C'est dans ces conditions que l'autorité royale peut résoudre pacifiquement les problèmes sociaux, rassurer les intérêts menacés et donner au prolétariat des statuts organiques que la centralisation républicaine lui refusera toujours.

Il y a un quart de siècle, mon Père donnait des garanties aux « serviteurs de l'Etat qui ont gagné leur situation par leur travail ». A tous les degrés, ils auront en moi un protecteur.

J'ai vu avec satisfaction mes amis faciliter les tentatives de réorganisation que les nécessités extérieures et l'instinct national ont imposées au gouvernement actuel. Le patriotisme est la raison d'être des royalistes. Mais le patriotisme lui-même commande de ne pas se laisser aveugler. Les efforts les plus actifs des hommes les mieux intentionnés sont frappés de stérilité quand ils ne s'appuient pas sur des institutions stables, assurant au pouvoir la permanence et la continuité nécessaires à tous les intérêts nationaux. En fermant les yeux à la vérité, on risque d'abuser la générosité de la France, d'autant plus qu'en réalité, rien n'est changé ; la puissance maçonnique se dissimule dans l'ombre, mais elle conserve son influence et prépare de nouvelles destructions, d'accord avec ses alliés naturels, les ennemis de la race française et de ses traditions, qui, pour endormir toute vigilance, revêtent aujourd'hui des faux semblants de conservation sociale.

En un pareil moment, vous avez eu raison de dire qu'*il ne serait pas français de se taire*. Nous avons le devoir d'avertir le pays, avide d'ordre et d'autorité, et de lui montrer qu'il ne pourra trouver ni l'un ni l'autre sans le chef national et traditionnel, assumant devant son peuple, devant le monde et devant l'histoire, les responsabilités de l'Etat.

A ceux qui disent que la Royauté a fait son temps, vous avez répondu vous-même que *la Monarchie fortifie et développe les nations qui nous entourent*, comme elle a fait jadis l'unité et la grandeur de notre pays. La Monarchie est le régime des Etats prospères et forts. En France, les générations nouvelles, de toutes origines et de toutes conditions, comprennent cette vérité. C'est ce qui me donne confiance dans l'avenir.

Je suis, mon cher Kernier, votre affectionné,

PHILIPPE.

LA DÉCENTRALISATION ROYALISTE

« La décentralisation, c'est d'elle que dépend l'avenir, le salut de la France... » J'y donnerai ma première pensée. La question sera mise sur le champ à l'étude, avec la ferme volonté, non pas seulement d'aboutir, mais d'aboutir rapidement. Monseigneur le Duc d'Orléans n'a pas même attendu d'être sur le trône pour commencer à réaliser cette volonté royale qu'Il daignait exprimer à Charles Maurras à l'occasion de l'enquête sur la Monarchie. Et tandis que les républicains, sur ce grand sujet de la décentralisation, comme sur tous les autres, s'en sont toujours tenus à de vaines promesses, le Prince dès l'automne de 1911, modifiait en ce sens toute son organisation politique, et déléguait dix royalistes, parmi les plus éminents et les plus dévoués, pour veiller aux intérêts régionaux les plus familiers à chacun d'entre eux.

Cette importante réforme, gage de toutes celles qu'on doit attendre de la restauration de la Monarchie, a été accueillie avec enthousiasme par tout le pays royaliste. Voici en quels termes Henri Vaugeois, notre Président, la présentait aux milliers de ligueurs de l'Action Française accourus Salle Wagram pour notre Congrès de Décembre 1911.

LIGUEURS D'ACTION FRANÇAISE.

Réunis ce soir, pressés que vous êtes dans cette salle immense, mais trop petite, désormais, où vous allez clore les délibérations de votre Congrès de 1911, l'Assemblée que vous formez est bien réellement, comme vous le disait hier Maurras, une Assemblée nationale : la première, la seule qui se soit tenue en France, depuis quarante ans que dure, avec la République de Bismarck, le Régime de l'Etranger.

Si vous avez eu à délibérer, à discuter, ces jours-ci, entre citoyens alarmés du péril public, ce n'a point été, ce n'a plus été, heureusement, comme naguère, sur le but à donner à notre grand effort politique : ç'a été seulement sur les moyens les plus sûrs, les plus prompts, d'atteindre ce but, nettement reconnu de vous tous, ce but éclatant et rayonnant comme le soleil lui-même. Vous vous êtes demandés seulement ce qu'il vous reste à faire pour hâter, précipiter le retour en France, à Paris, du Roi Philippe VIII.

Or, vous le savez, la journée d'avant-hier, 6 décembre 1911, a vu un acte, un acte décisif de ce noble Prince. Monseigneur le Duc d'Orléans nous a signifié comment Il venait d'organiser les forces royalistes, c'est-à-dire, désormais, toutes les forces authentiquement et résolument françaises, pour la propagande et pour l'action

M. Etienne de RESNES.

selon le principe décentralisateur posé par Lui, en 1900, dans sa lettre à Charles Maurras. Groupant les divers pays de France en dix zones principales, le Prince a confié chacune de ces régions au dévouement, à l'activité propre d'un délégué choisi par Lui. Il ne me reste, ce soir, qu'à vous rappeler, successivement, les noms de chacun de ces dix dépositaires d'une si haute confiance, pour que vous les acclamiez de plein cœur : car ils représentent et résument toutes nos provinces, et la floraison variée de leurs puissances morales les plus profondes, les plus libres, les plus précieuses.

Le délégué de Mgr le Duc d'Orléans à la région du Nord est M. Etienne de Resnes, ancien officier de cavalerie. (*Applaudissements*).

Etienne de Resnes est un soldat, un chef que l'on connaît et que l'on admire à l'Action Française : si son énergie ne pouvait être mise au service que de la Vérité politique la plus pure, c'est que son épée était elle-même la plus pure, la plus droite qu'on puisse voir briller au soleil de France.

La région du Nord-Ouest (Maine et Normandie) reconnaîtra comme délégué du Prince, M. le sénateur Le Breton.

Tous les ligueurs d'Action Française savent ce que ce nom si vénéré parmi nous représente de services rendus à la Cause natio-

nale et royale, par la double énergie d'une volonté que rien n'intimide et d'un jugement que rien ne trouble.

M. Le Breton.

A l'Ouest, la Bretagne est confiée, comme elle devait l'être, à M. de la Rochemacé, l'héritier de la tradition des inoubliables héros, de ces Chouans que le grand mort d'hier, le général de Charette, incarnait à nos yeux. (*Applaudissements*).

M. de La Rochemacé.

Pour la région de l'Est, vers la frontière, — c'est à M. le commandant Picot qu'est confirmée la délégation déjà exercée par lui

avec le patriotisme le plus clairvoyant, le plus ferme. L'Action Française ne peut oublier comment, aux temps de Dreyfus, et à l'heure la plus décisive, peut-être, de la lutte nécessaire contre la mystifi-

M. le Commandant PICOT.

cation et la trahison à moitié triomphante, après 1906, après l'arrêt des magistrats faussaires de la Cour de cassation, M. le comman-

M. de MONTLAUR.

dant Picot n'hésita point à appeler à Saint-Dié l'irréductible témoin de l'Etat-Major, notre grand ami, le commandant Cuignet : il fal-

lait que les populations de l'Est, encore désorientées par le préjugé républicain, réapprissent à associer, dans leur intelligence comme dans leur cœur, au culte de l'honneur militaire, l'image du grand Chef héréditaire des armées françaises : le Roi de France.

Pour la région du Plateau Central, c'est encore le nom d'un patriote clairvoyant, d'un nationaliste intégral, ami ancien et fidèle de l'Action Française, que vous avez à saluer : le choix de M. le comte de Montlaur. (*Applaudissements*).

M. le marquis DE CHAUMONT-QUITRY.

Allons plus au Nord, vers le Centre : là, une zone magnifique, où j'aperçois ces vieux pays français, comblés de tous les trésors de la terre et du ciel : les pays de la Loire. Qu'ils aient été confiés à M. le marquis de Chaumont-Quitry, c'est justice : la fidélité héréditaire d'une grande famille française, jointe à un sens très vif et très généreux de ce que doit être notre propagande royaliste parmi les patriotes de toute origine, voilà de quoi expliquer à M. de Chaumont-Quitry la grande amitié qui, déjà, se mêle, chez nos ligueurs d'Action Française, au respect et à la confiance qu'ils lui expriment ce soir. (*Applaudissements*).

La grande, l'illustre capitale du Languedoc, cette Toulouse où brille si clair le génie des lettres latines et françaises, demeure le centre d'une vaste région, pour laquelle tous nos amis seront heureux de savoir que le Prince a prié M. le marquis de Suffren de vouloir bien demeurer son délégué.

Pour notre Philippe VIII, le Roi-Marin, n'est-ce pas une superbe fortune que de pouvoir compter aujourd'hui, au nombre de ses grands serviteurs, un descendant de l'héroïque bailli qui porta si haut la gloire de la vieille Marine royale ? (*Applaudissements*).

A Lyon et dans les 14 magnifiques départements qui composent la région qui lui est soumise, M. Flachaire de Roustan, bâtonnier de l'Ordre des avocats, continuera cette politique hardie qui rallie tous les jours les catholiques et les radicaux de la « grande cité industrielle et mystique ».

M. Flachaire de Roustan est un des plus vieux, des plus sûrs, des plus grands amis de l'Action Française.

M. Flachaire de Roustan.

Revenons maintenant vers le Midi : voici la vieille cité savante et grave, Montpellier, où l'Eglise, hier, a voulu trouver l'un de ses Princes : la ville du Cardinal de Cabrières (*applaudissements*) devient le centre de toute cette zone brûlante et dorée, où l'idée nette du Roi brille dans tous les yeux des travailleurs des champs, des vignerons intrépides, ils l'ont montré, à la bataille comme au travail : l'un de leurs plus vénérés amis et chefs, M. Paul de Girard, est nommé délégué du Prince, pour la région Sud-Est. (*Applaudissements*).

Ligueurs d'Action Française, vous vous souvenez : Paul de Girard, c'est celui qui, en 1900, conduisit les vignerons à San-Remo. (*Cris : Vive San-Remo ! Longs applaudissements*).

Mais, — allez-vous me dire, — il reste une région, une riche et superbe région française, que je semble oublier : il reste le *Sud-Ouest*, avec Bordeaux !

Le nom du délégué du Roi au Sud-Ouest, je n'ai pas besoin de le prononcer : c'est vous qui me le criez. (*Dans une salve d'applaudissements, suivie d'une immense acclamation, toute la salle, cannes et chapeaux levés, salue le comte de Lur-Saluces*). Oui : vive Saluces !

Saluces ! Nous disons familièrement ainsi : abréviation affectueuse, qu'il nous pardonne, à cause de cette camaraderie d'armes

que développa, entre nous, malgré toutes les distances, l'ardeur de la grande lutte contre la trahison, contre Dreyfus, et pour la France. Ce nom de Saluces, il veut dire, il signifie, il crie, par ses trois syllabes : *Action Française* ! *Action Française*,! *Action Française* !

M. Paul de Girard.

Monsieur de Lur-Saluces, vous souvenez-vous ? Vous êtes celui qui, le premier, en 1899, dans les bureaux de la *Gazette de France*, je veux dire : dans la vieille et glorieuse place forte de la Monarchie traditionnelle, vouliez bien accueillir avec une curiosité, tout de

M. le Comte de Lur-Saluces.

suite généreusement confiante, un républicain, très républicain, mais patriote avant tout, qui vous parla d'Action Française. Le lende-

main de cette conversation ineffaçable, vous partiez pour l'exil, pour Bruxelles. Mais pendant ce long exil, de loin, la conversation continuait, par le mystère de cette fameuse « télépathie ». que vous avez découverte et définie et qui s'établit, entre Français et Français, où qu'ils soient, exilés, égarés, perdus, pourvu qu'ils aient su rester Français de cœur, de volonté et d'action.

Oui, mais entre deux cœurs également fidèles à la patrie, pour qu'ils se comprennent tout à fait, pour que leur sympathie devienne une pensée commune, il faut un langage et un langage intelligible : il faut de la lumière. Cette lumière, entre nous deux, vous patriote royaliste et moi patriote républicain, elle brilla : et elle est encore là, ce soir. (*Cris : Vive Maurras !*)

Si j'ai évoqué ces souvenirs, un peu trop personnels peut-être, c'est qu'il me semble, en vérité, que l'histoire qu'ils composent est et demeurera utile à déchiffrer pour beaucoup de Français de notre temps, qu'il s'agit de jeter maintenant sur ce chemin, où l'Action Française, en 1899, s'est engagée.

Cette marche, elle fut d'abord embarrassée, pénible, sinueuse ; il y eut des obstacles. Aujourd'hui, pourquoi donc est-elle si facile et si allègre ? C'est que si, au début, les fondateurs de l'Action Française, et ceux qui les comprirent et les aidèrent, s'étaient mis en route, ils n'étaient mus que par le désir, le pressentiment de l'Ordre français à restaurer. C'était une recherche, une aspiration de la vieille et sainte France, qui nous portait.

Aujourd'hui, cet Ordre français, nous n'en sommes plus à le pressentir, ni même à le concevoir et à le construire ; il nous apparaît tout proche, et tout réel. Il *règne* déjà, dans les volontés exprimées de son Représentant héréditaire.

En avant donc, Ligueurs d'Action Française : à partir d'aujourd'hui, c'est *d'ordre du Roi*. Contre la République, et pour la France immortelle ! Vive Philippe VIII !

Henri VAUGEOIS.

L'ACTION FRANÇAISE

Journal Quotidien

		3 mois	6 mois	1 an	
Abonnements	Paris, Seine, Seine-et-Oise.....	5 50	10 »	20 »	Le N°
	Provinces et Alsace-Lorraine	7 »	13 »	24 »	5 cent.
	Etranger.....	10 »	18 »	36 »	

Adresser lettres et Mandats à l'Administrateur, 17, Rue Caumartin, PARIS

L'Année des Camelots du Roi

Nous l'avons dit souvent : nous ne sommes pas des « royalistes d'état ». Nous avouons notre mépris et notre impatience devant cette terminaison en *iste*, en tant qu'elle signifie simplement une « opinion » qui ajoute une qualité à celui qui la professe, un vœu dont on attend la réalisation du concours des circonstances et du retour naturel des choses. Nous sommes des Français venus des points les plus divers qui, voulant le salut de leur patrie, en ont voulu aussi les moyens quels qu'ils fussent : *nous avons entrepris de faire la Monarchie.*

Nous avons résolu de consacrer à cette œuvre déterminée notre vie, ou plutôt la fraction qui sera nécessaire de notre vie, car chacun de nous ne désespère pas de trouver un moment où, les choses ayant été remises en ordre, il pourra cesser de faire de la politique, reprendre à sa place un travail normal et cultiver son jardin. C'est pourquoi la fuite des ans, des mois et même des jours ne nous est pas indifférente. Nous en tenons un compte d'autant plus scrupuleux que nous avons entraîné avec nous nombre de bons Français qui sacrifient tous les jours leur repos, leurs intérêts, leur liberté à cette œuvre du salut commun. Cela ne peut pas durer toujours : il faudra aboutir. En attendant, il faut avancer.

Tout ce que tant d'autres nous envient : un journal prospère, dont l'autorité intellectuelle est reconnue de ses adversaires eux-mêmes, une Ligue puissante par le nombre et plus encore par la cohésion, des organisations de jeunesse, étudiants et Camelots du Roi, dont la qualité est unique, — tout cela ne peut nous contenter, car tout cela n'existe pas pour soi, mais pour un but qui reste encore à atteindre. Tout cela, même dans l'état brillant où nous le voyons, ne peut rester au même point sans manquer à sa raison d'être, qui est de poursuivre et de porter plus loin l'effort commencé.

Il ne s'agit pas de consulter la Sibylle et de demander tous les jours : « Quand fera-t-on le Coup ? » Que ces curieux et ces impatients travaillent : le Coup se fera quand, grâce à leurs efforts persévérants et convergents, les conditions seront réunies. Ils peuvent être certains que nous ne laisserons pas échapper le moment.

Depuis bientôt cinq ans qu'a été fondée l'*Action Française* quotidienne et que nous sommes entrés dans la grande lutte, nous avons saisi toutes les occasions qui se sont présentées de faire un pas de plus. Le plus souvent, nous les avons découvertes là où personne ne les voyait : ainsi dans l'affaire Thalamas et dans l'affaire Bernstein, nous avons réveillé le sentiment national à un moment où il était si aveuli, si émoussé par l'habitude d'humiliations pareilles qu'il n'aurait pas eu tout seul conscience de celles-là.

Mais on ne peut se passer d'occasions. Après cette année 1908-1909, qui fut celle des mercredis de Thalamas, et où la politique de Clémenceau nous offrit des prises si magnifiques, Aristide Briand usa avec nous d'une autre tactique : l'anguille glissait et se dérobait à nos coups. En même temps que, par les miroitements de l'apaisement-détente, Briand frappait d'inertie les conservateurs et les patriotes, il cherchait à nous isoler et combinait avec son compère Arthur Meyer les manœuvres de trahison qui devaient nous détruire. Ajoutez à cela que c'était l'année des élections, que leur mirage dérivait nécessairement les espoirs et éloignait de nos méthodes d'action. Dans l'hiver 1910, le désastre public que furent les inondations avait imposé une trêve, où les Camelots du Roi saisirent d'ailleurs l'occasion, en organisant partout le sauvetage des sinistrés, en reconstruisant leurs maisons à Vigneux, de signaler leur dévouement sous une nouvelle forme et de remplir la tâche essentielle de l'Action française : servir le pays.

Politiquement, ce fut une année d'attente : sans s'arrêter, nos progrès furent plus lents. Les ennemis de l'Action française en profitèrent pour se rapprocher. C'est en Octobre 1910 que Briand, au banquet Mascuraud, faisait ses célèbres aveux, où, reconnaissant le danger couru, il croyait pouvoir parler de l'Action française au passé. C'est au même moment qu'il disait à ses familiers : « Dans huit jours, il n'y aura plus de Camelots du Roi ».

La gifle de Lacour le réveilla : elle était le point de départ d'une période où la vitalité de l'Action française se manifestait sur tous les points du territoire par une véritable explosion de sympathies intellectuelles et morales. Trois mois après avoir été giflé, Aristide Briand tombait du pouvoir, à l'heure même où la rue retentissait du triomphe des Camelots du Roi vainqueurs du juif déserteur Bernstein.

L'année qui vient de s'écouler semble au premier abord nous avoir offert les mêmes conditions défavorables que l'année 1910. Gageons pourtant qu'il ne viendra à l'idée, ni de Poincaré, ni de Briand, de se donner le ridicule de prédire notre mort. Car ce fut pour nous une année magnifique, celle peut-

être où nous avons fait les progrès les plus étendus et les plus profonds.

La réaction patriotique, provoquée par le danger extérieur, s'est imposée au ministère Poincaré. Elle n'était pas une création des politiciens républicains, comme l'apaisement-détente de Briand : elle était l'expression du sentiment national qui obligeait malgré eux ces politiciens. C'est pourquoi autant elle les a désorientés et gênés, autant elle nous a servis ; autant ils ont été divisés et affaiblis, autant nous avons été fortifiés et portés par elle.

Nous n'avons pas eu de grandes batailles dans la rue ? C'est que nous n'en avons pas eu besoin, et nous nous sommes bien gardés d'en provoquer d'inutiles. Mais nous n'avons pas négligé d'occuper en force les positions qu'on nous livrait sans combat. Partout où il y a eu lutte, nous l'avons emporté.

AU QUARTIER LATIN : LES CHAPONS

Le 29 février, dans la salle de la Société de Géographie, les « Jeunesses républicaines patriotes " ,, avaient convié tous les groupes d'étudiants à une séance où devait être discuté le problème de la paix et la question d'Alsace-Lorraine. Afin d'avoir du public, on avait insisté pour que le groupe des Etudiants d'Action Française y assistât, et nous nous y étions rendus malgré notre défiance de ce genre de réunions entre gens qui, étant d'accord sur les sentiments et non sur les idées, sont mis dans l'alternative de se quereller s'ils entrent dans le fond des questions, ou de s'astreindre à ne dire que des choses aussi stériles qu'insignifiantes. Dans cette situation équivoque, la mauvaise foi de certains des contractants peut facilement se donner carrière. C'est ce qui arriva. Après que nos amis eurent écouté et même souvent applaudi les autres orateurs, une partie de la salle interrompit le nôtre, René d'Aubeigné, alors qu'il n'avait rien dit pourtant qui fût contraire aux conventions. Devant ce manquement à la parole donnée, les Etudiants d'Action Française, supérieurs en nombre, se rendirent maîtres de la salle et mirent fin à la réunion.

Quelques instants après, j'exposais à quelques représentants des groupes notre manière de voir. Il fallait renoncer, dans l'intérêt de l'union des patriotes, à ces réunions dangereuses. Nos idées étant différentes, on pouvait les discuter à fond avec autant de courtoisie que de loyauté, dans des réunions franchement contradictoires. Unis par les sentiments, nous pourrions montrer notre commun patriotisme dans des manifestations silencieuses comme celle qui menait chaque année les Etudiants français à la statue de Strasbourg, ou dans les luttes contre les offenseurs de ce patriotisme, comme celles où nous avions combattu ensemble contre Thalamas et contre Bernstein.

Mais cela ne faisait pas l'affaire des politiciens en herbe qui, présidents, vice-présidents, secrétaires de ces groupes-fantômes, les cons-

tituaient à eux seuls presque tout entiers. Poussés par les Sillonistes et les Bonapartistes, ils firent placarder sur les murs du quartier une affiche intitulée *Les Nouveaux Anarchistes* qui, unissant la calomnie à la sottise, était une explosion de jalousie, de haine et de fiel contre nous. Ce manifeste était signé par des bonapartistes, des nationalistes, des libéraux, des progressistes, des radicaux groupés en une " Ligue ", deux " Unions " et deux " Fédérations ", ce qui ne représentait pas en tout quarante personnes.

Nous répondîmes par l'affiche *Les Chapons*. Nous montrions que ce conflit entre patriotes n'avait pour cause que l'*intolérance des faibles* et leur vanité : c'était *la peur* des idées chez des gens qui se sentaient fragiles dans leur position intellectuelle ; c'était *la jalousie* animant les arrivistes qui voyaient la jeunesse déserter les parlotes où ils se donnaient de l'importance, pour adhérer à notre action énergique et désintéressée. Relevant les rodomontades de leur affiche, nous évoquions les affaires Thalamas, Lyon-Caen, Bernstein, où nous avions vu ces « chapons » se défiler derrière nous, nous laissant courir les risques et accourant pour bénéficier de la victoire. « Ce sont les services que nous avons rendus, disions-nous, qui vous sont insupportables ». Nous leur expliquions que pour avoir la jeunesse il faut avoir une idée et la suivre hardiment. « L'intelligence seule est principe d'union, d'action, d'énergie et de sacrifice : elle est l'unique secret des succès de l'Action Française ». Et, pour les aider à se « déchaponer », nous invitions ces adversaires à une réunion contradictoire où nous leur laisserions dire, nous, toute leur pensée.

Cette réunion eut lieu le 15 mars à la salle des Sociétés savantes, sous notre présidence effective et sous la présidence d'honneur de Charles Maurras, à qui le Quartier latin fit une ovation indescriptible. Deux mille jeunes gens écoutèrent une forte et éloquente conférence de Marie de Roux sur cette question : *République, Empire ou Monarchie* ? et suivirent, aussitôt après, une discussion passionnante qui, grâce à l'admirable service d'ordre organisé par les commissaires des Camelots du Roi, sous la direction de leur Comité, se déroula dans un ordre et dans un calme dont aucune réunion contradictoire n'avait donné l'exemple. Les « Chapons », dont la plupart étaient présents, n'osèrent monter à la tribune. La contradiction fut cependant présentée par MM. Léo Crozet, plébiscitaire, Benoist, syndicaliste, et Francis Delaisi, révolutionnaire. Tour à tour Marie de Roux, Georges Valois et Bernard de Vesins leur répondirent victorieusement. Malgré nos invitations réitérées, il ne se trouva personne pour venir défendre la République.

Deux jours après, le dimanche 17 mars, notre victoire fut consacrée par une démonstration éclatante. Les petits groupes des « Chapons », tout à leur haine jalouse, avaient commis le sacrilège d'introduire nos divisions là où précisément elles pouvaient et devaient cesser, dans la manifestation traditionnelle qui, chaque année, conduit les Etudiants patriotes, sans distinction d'opinions, à la statue de Strasbourg. Ils prétendirent exclure les Etudiants d'Action Française du cortège. Nos amis relevèrent le gant, et convoquèrent de leur côté la jeunesse des Ecoles à se rendre à la statue derrière leur drapeau. Les coalisés firent un effort énorme ; ils battirent le rappel de tous côtés ; ils usurpèrent la qualité de cortège

officiel, qui trompa les groupements scolaires professionnels ; le Sillon, enfin, fit donner sa jeune et sa vieille garde. En dépit de tout, d'après les chiffres mêmes de la préfecture de police, leur cortège fut deux fois moins nombreux que celui des Etudiants d'Action Française (quatre cents contre huit cents). Tous les Parisiens qui s'étaient massés sur la place de la Concorde, purent voir cela ; ils constatèrent aussi dans notre colonne une tenue et un ordre qui n'étaient pas dans l'autre. Aux yeux de tous, la preuve fut faite que nous possédions au Quartier latin la double supériorité du nombre et de la qualité.

Quelques jours après, comme les Camelots du Roi avaient été traités de « vils mercenaires » dans l'affiche « Les Nouveaux Anarchistes » signée de l'Union des Etudiants plébiscitaires, Lucien Lacour alla au local où se réunissaient ces étudiants, et, en pleine réunion, gifla leur président, M. Sylla Geoffroy. Un échange de témoins s'ensuivit. Les conditions de la rencontre n'ayant pas paru sérieuses à Lacour, il déclara y renoncer, ne voulant pas enfreindre pour si peu les lois de sa religion. M. Sylla Geoffroy ayant publié des commentaires injurieux sur cette retraite, le 27 mars, les Camelots du Roi donnèrent l'assaut à une grande réunion tenue par les plébiscitaires, rue du Renard. Une quinzaine d'entre eux purent pénétrer dans la salle, et firent fuir de tous côtés leurs adversaires qui, réfugiés dans les galeries supérieures, firent pleuvoir des chaises sur eux. Maxime Réal del Sarte, qui menait l'assaut avec Lucien Lacour, fut blessé ainsi, après avoir fait le vide autour de lui. Paul de Pradines, également blessé, atteignit l'estrade, où les personnages qui l'occupaient se sentirent si menacés que M. Paul de Cassagnac crut devoir sortir son revolver. Nos amis ne purent être expulsés que par les agents en tenue et en civil qui étaient accourus en force. Quinze arrestations de Camelots furent opérées, dont dix furent maintenues pendant huit jours (Ludovic Leblanc, Paul Fabre, Pierre Romain-Desfossés, Guy de Bouteiller, Lucien Martin du XIII^{e}, Pierre Renaudeau d'Arc). Le lendemain, les Comités-directeurs de l'Action Française mirent à l'ordre du jour de la Ligue les Camelots du Roi, qui avaient légitimement corrigé ceux dont les calomnies et les injures inqualifiables les avaient imprudemment provoqués.

A la fin d'Avril, sur la demande de nombreux étudiants, l'Action Française organisa au Quartier latin une série de trois grandes réunions contradictoires sur le modèle de celle du 15 mars. Ce *triduum* fut en quelque sorte les assises de la jeunesse française délibérant sur le salut public. Toutes les grandes questions furent agitées. Le 20 avril, Charles Maurras qui présidait, parla de la méthode, Marie de Roux sur les « Affaires étrangères et la République », Bernard de Vesins sur « l'armée et la démocratie ». — Le 23 avril, sous la présidence de Jules Lemaître, on discuta sur la défense nationale à l'intérieur ; la question des Métèques et des Juifs fut traitée par Léon Daudet, la question universitaire par Pierre Lasserre ; Henri Vaugeois fit un discours sur « le Parlement contre la nation ». — Le 26 avril, la Politique sociale était à l'ordre du jour : Bernard de Vesins présidait ; les orateurs étaient Georges Valois (Nationalisme et Syndicalisme), Noël Trouvé (La Monarchie

le Travail national), Henri Lagrange (La Ploutocratie internationale). — A chacune de ces réunions, une discussion intéressante suivit les discours. Un ordre parfait était assuré par les infatigables commissaires des Camelots du Roi.

Ces magnifiques réunions parachevaient la conquête intellectuelle de la Jeunesse des Ecoles. Ce qui a fait l'intérêt particulier de notre action, cette année, c'est que, les circonstances ayant permis qu'elle fût moins violente, la leçon a pu la suivre de plus près ; l'idée en a profité plus directement, et cette action nous a fourni l'occasion d'une propagande d'un rendement sans pareil.

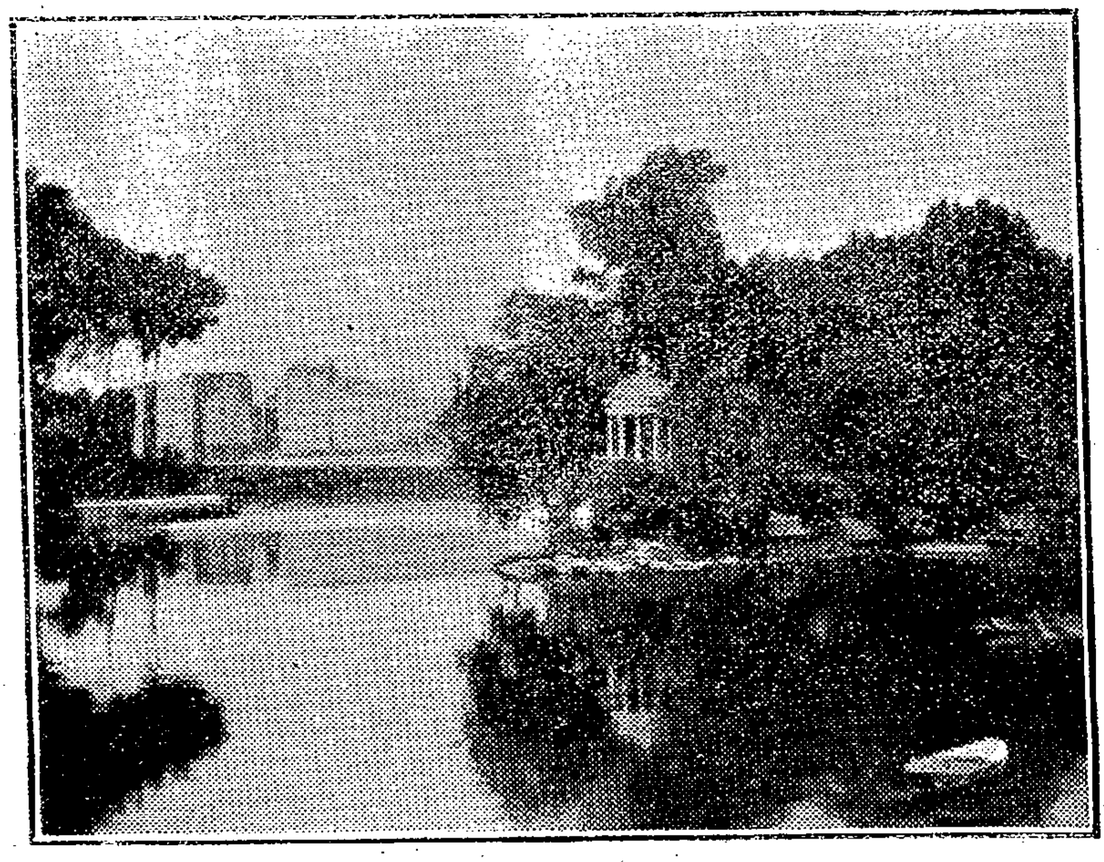

L'Ile de Neuilly.
Terrain des Camelots du Roi.

LA LIBÉRATION DE FLACHON. — LE COUP DE PINOCHET

Le 8 avril, Aristide Briand, ministre de la Justice, ordonna la mise en liberté de l'ignoble Flachon, son ami, qui n'avait guère accompli que le tiers de sa peine. La faveur accordée à ce souilleur d'enfants était d'autant plus exorbitante qu'il y avait dans les prisons de la République de nombreux condamnés politiques à qui l'on refusait la libération conditionnelle à laquelle ils avaient droit. De ce nombre était notre ami Gabriel de Baleine, condamné à quinze mois pour avoir dit ses vérités au huguenot sectaire qu'est le pré-

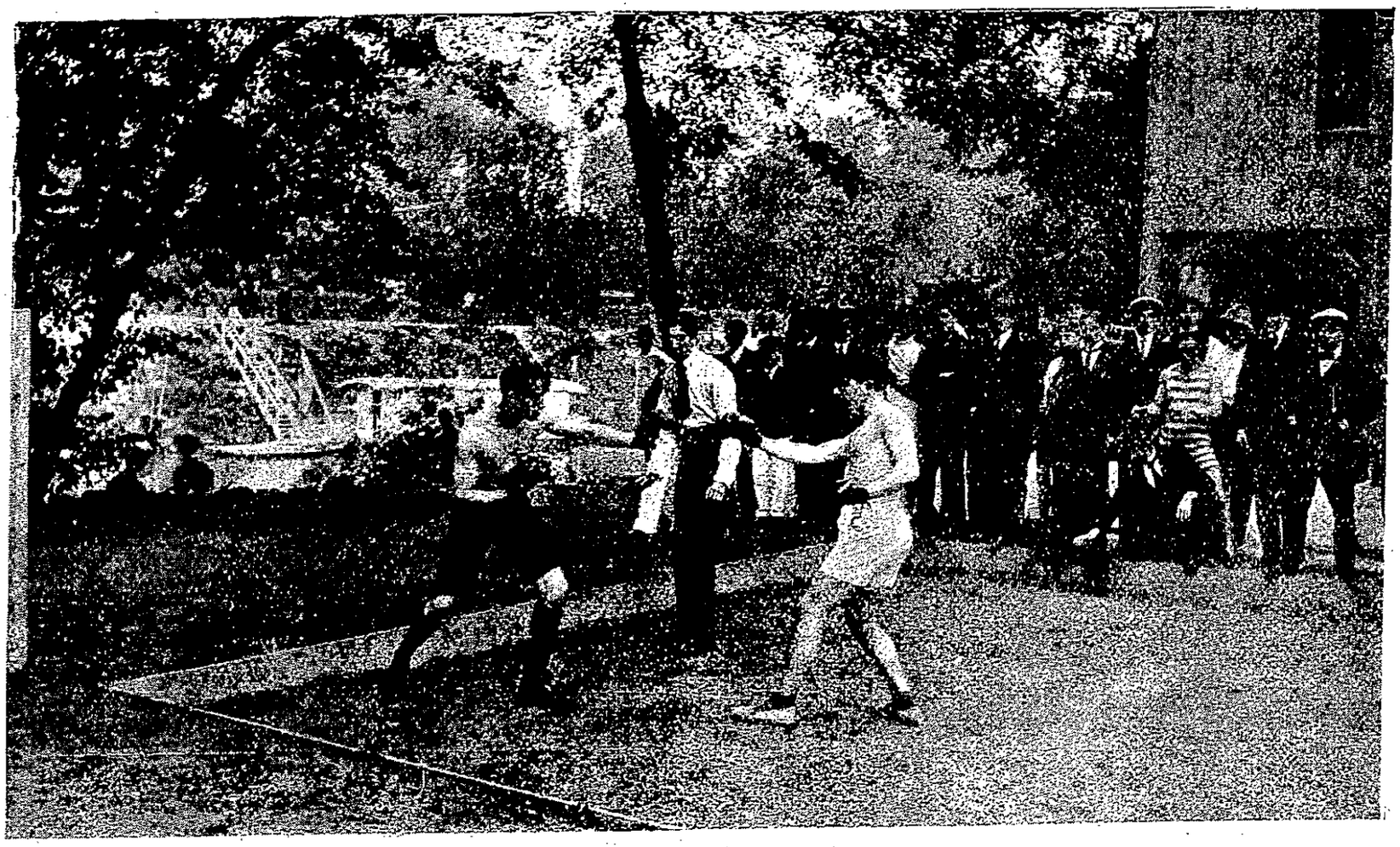

" *La Réserve du Roi* " à **Neuilly-sur-Seine**.
Terrain d'exercices des **Camelots du Roi**.

sident Ausset, et qui accomplissait alors son quatorzième mois de détention à Clairvaux. Les Camelots du Roi résolurent de faire payer au Gouvernement cette honte.

Le Dimanche 21 avril, dans l'après-midi, un cortège de vingt automobiles de place déboucha sur les boulevards. Au-dessus de chaque voiture nos jeunes amis élevaient de grandes pancartes de toile qui portaient des inscriptions diverses : *Flachon est libre : rentrez vos gosses* ! — *Flachon est en liberté : les condamnés politiques sont en prison*, etc. Ce cortège, conduit par Maxime Réal del Sarte, traversa les grands boulevards jusqu'à la place de la République, aux applaudissements et aux rires sympathiques du public très nombreux à cette heure. Au retour, par le même chemin, les agents qui étaient accourus se précipitèrent sur les voitures, arrachèrent les pancartes et arrêtèrent une vingtaine des porteurs. Mais il était trop tard. Grâce à l'heureuse manifestation des Camelots du Roi, le scandale ne pouvait plus passer inaperçu. La question était posée devant l'opinion : celle-ci était unanime à nous approuver.

Ce fut par une explosion de gaîté sans mélange que cette opinion publique apprit, deux jours après, la nouvelle du coup d'ingéniosité et d'audace par lequel deux Camelots du Roi, Norbert Pinochet et Henri Bourgoin, avaient fait mettre en liberté leur camarade Gabriel de Baleine. Cette aventure merveilleuse mérite d'être contée à part ; et l'on en trouvera plus loin le détail complet. Notons seulement ici que l'effet n'en fut pas borné à notre prisonnier. Pendant son court passage au pouvoir, Pinochet-Poincaré avait fait prendre au ministère des engagements relatifs à la libération des autres détenus politiques. Briand, avec toute la mauvaise grâce possible, fut obligé de les tenir : le 23 mai suivant, il devait accorder la libération conditionnelle au syndicaliste Le Scornec.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Le 19 mai, jour où l'Eglise célébrait Jeanne d'Arc, l'Action Française avait résolu, comme chaque année, de fêter publiquement la Sainte et l'Héroïne. A cet effet, elle avait engagé tous ses amis et tous les patriotes à pavoiser leurs maisons. Elle les avait invités aussi à prendre part à un grand cortège qui irait porter des couronnes aux statues de Jeanne.

Les années précédentes, depuis 1909, nous lui avions rendu un hommage pareil, mais chaque fois, la République jalouse avait cherché à s'y opposer en lançant contre nous la police et la garde. En 1911, après avoir essayé inutilement de rompre notre cortège par de nombreux barrages, on avait provoqué devant la statue du boulevard St-Marcel une violente bagarre où une trentaine des nôtres furent arrêtés, dont quelques-uns furent sévèrement condamnés. Cette fois, nous publiâmes hautement notre intention de recommencer. Nos intentions n'étaient pas séditieuses : elles étaient celles de bons patriotes. Notre manifestation serait silencieuse et pieuse, mais on ne l'empêcherait pas de passer. S'il le fallait, nous défendrions avec la dernière énergie notre drapeau et les couleurs de Jeanne d'Arc.

Devant notre résolution, le ministère craignit, en provoquant des troubles, d'indigner le sentiment patriotique renaissant. La veille de la fête, je fus convoqué à la préfecture de police. Je m'y rendis avec Lucien Lacour. M. Touny, directeur de la police municipale, nous annonça que le Gouvernement ne s'opposerait pas à la manifestation, et qu'il avait ordre de s'entendre avec nous pour les dispositions à prendre.

Dans la matinée du 19, Paris vit un spectacle magnifique. A dix heures, sur la vaste place Saint-Augustin où la foule des patriotes avait reflué, de toutes les rues et de toutes les avenues débouchèrent les cortèges particuliers : ceux des Ligueurs d'Action Française et des Camelots du Roi et ceux des Lycées et Collèges. Après le dépôt des couronnes à la statue, tous ces cortèges se formèrent en un seul derrière notre drapeau, pour aller fleurir à leur tour les statues de la place des Pyramides et du boulevard Saint-Marcel, en passant par la statue de Strasbourg, où des gerbes furent également déposées. L'immense colonne, que les journaux les moins suspects évaluèrent à neuf ou dix mille patriotes, traversa ainsi, sous un soleil radieux, toute la ville pavoisée. Les commissaires des Camelots du Roi, au brassard bleu et blanc, les uns à pied, d'autres à bicyclette, d'autres dans des automobiles, assurèrent un ordre parfait. La police, les fantassins et les cavaliers de la garde municipale étaient là aussi, mais ce service d'ordre inutile ne fit que rehausser, par l'éclat des uniformes militaires, l'hommage rendu à la Sainte de la Patrie.

Ainsi, par leur initiative, par leur persévérance, par les sacrifices accomplis les années précédentes, l'Action Française et les Camelots du Roi avaient conquis pour Jeanne d'Arc le droit d'être célébrée, non plus seulement dans l'ombre des églises, mais publiquement et librement dans les rues de la ville qui, grâce à elle, est restée française. Au lendemain de cette journée magnifique, dans presque toute la presse, une voix s'éleva pour demander que cette fête, que l'initiative privée avait faite si belle, reçût la consécration officielle et devînt fête nationale. Malgré la rage des franc-maçons, le Ministère et la Chambre durent suivre ce mouvement de l'opinion, et une commission a été nommée pour préparer la réalisation de ce vœu. C'est une des victoires dont l'Action Française est le plus fière.

AU QUARTIER LATIN : LES MÉTÈQUES

Les Métèques qui, sous le régime républicain, forment un Etat dans notre Etat, et qui, dans toutes les professions, font une concurrence privilégiée aux Français, sévissent particulièrement au Quartier latin. Munis de diplômes secondaires de fantaisie qui sont admis à l' « équivalence » des nôtres, ils encombrent nos Facultés où, grâce à la complaisance intéressée de certains professeurs, leur présence abaisse le niveau de l'enseignement supérieur et enlève son caractère à la culture française. Ils prennent, dans les concours, des places dont la conquête leur est facilitée. Ils accaparent, aux amphithéâtres, dans les laboratoires et dans les hôpitaux, les sujets d'étude au détriment de nos étudiants nationaux. Après avoir obtenu nos diplômes supérieurs dans des conditions favorisées, ils s'ins-

faillent enfin en France pour exercer les professions auxquelles ils donnent droit, sans avoir supporté les charges militaires auxquelles sont astreints leurs concurrents français. A tous ces privilèges, ils ajoutent l'indiscrétion et l'insolence, se mêlant de nos affaires politiques et autres, et traitent le Quartier latin en pays conquis.

Les Etudiants français ne sont défendus ni par le gouvernement, ni par leur principal groupement professionnel, l'Association générale des Etudiants. Celle-ci, en effet, admet les étrangers, non pas seulement au titre d'hôtes, mais au titre de membres votants. Ils y sont les maîtres des élections au Comité. Dans le courant de l'année, cette situation provoqua, au sein de l'Association, des protestations et des incidents.

Le 31 mai, sur le boulevard Saint-Michel, l'insolence d'un métèque, nommé Agapithos, occasionna une bagarre entre Métèques et Camelots du Roi. Des agents en bourgeois, intervenant, se jetèrent sur ces derniers en les menaçant de leurs revolvers, ce qui ne s'était encore jamais vu vis-à-vis d'Etudiants français. Nos amis Louis Récamier, Ludovic de Postis et Ernest Malibran furent arrêtés, envoyés au dépôt et maintenus en prison plusieurs jours.

Ce fut l'occasion d'une campagne qui était réclamée depuis longtemps par la Jeunesse des Ecoles excédée de tous ces abus. L'Association générale, qui eût été qualifiée, n'ayant pas la liberté nécessaire, puisqu'elle admettait les Métèques dans son sein, nous résolûmes d'organiser une réunion en dehors de toute politique pour permettre aux étudiants français de délibérer sur cette question d'ordre professionnel. Cette réunion eut lieu le 13 juin, sous notre présidence, avec un succès complet. Les Etudiants de tous les partis nous donnèrent ce témoignage de confiance de s'assembler sous notre garantie pour discuter de leurs intérêts d'étudiants. Après une conférence de Louis Dimier, MM. Robert Garnier, de la Faculté des Sciences, Bourgeois, du Droit, Roy, des Beaux-Arts, François Bertillon, du P. C. N., et un étudiant en médecine, vinrent exposer tour à tour les griefs de leurs Facultés. Un contradicteur, partisan des Métèques, voulut faire dévier le débat sur le terrain politique : il fut hué par l'assistance. Henri Lagrange tira les conclusions et lut une adresse au Ministre de l'Instruction publique, réclamant : une juste et sévère revision des « équivalences », la limitation du nombre des places réservées aux étrangers dans les concours, un contrôle sérieux sur leur installation en France, et l'obligation pour eux de faire leur service militaire même s'ils se font naturaliser après l'âge de vingt-sept ans. Cette adresse fut votée par cette assemblée professionnelle à l'unanimité moins cinq voix. Un bureau permanent, pour centraliser les renseignements concernant la défense des Etudiants français fut constitué et composé de MM. Robert Garnier, François Bertillon et Henri Lagrange.

Cet effort eut un résultat. Le Conseil d'Etat ayant annulé les décrets de 1910 qui établissaient les équivalences du baccalauréat, le Conseil supérieur de l'Instruction publique les réglementa de nouveau, en Juillet, mais en excluant du bénéfice de ces « dispenses » les étudiants étrangers. Peu après, une nouvelle décision fixa enfin le régime de ces derniers. Leur admission dans nos Facultés, au lieu de dépendre du bon plaisir du Ministre, sera soumise à l'auto-

rité universitaire, et les diplômes secondaires présentés par eux seront l'objet d'un contrôle offrant de sérieuses garanties. Les Etudiants français sont ainsi victorieux dans la juste lutte où l'*Action Française* les a conduits.

LES FÊTES DE J.-J. ROUSSEAU

La République, qui avait négligé de célébrer cette année le cinquième centenaire de Jeanne d'Arc, avait décidé de fêter le deuxième centenaire de J.-J. Rousseau, le métèque génevois qui, dans ses *Confessions*, révèle la nature morale la plus ignominieuse, l'auteur du *Contrat social*, qui fut le père de l'anarchie révolutionnaire, en un mot l'homme qui a fait le plus de mal à la France.

Le moment était mal choisi, alors que les bandits anarchistes qui mettaient intégralement en pratique les théories de Rousseau, venaient de terroriser le pays, alors que le danger extérieur obligeant les Français à resserrer leur union, eût dû faire proscrire ces doctrines de désagrégation et de mort. En dépit de discussions académiques dans les journaux, l'opinion publique restait indifférente pour cet écrivain qui, jadis, l'avait tant passionnée. Il ne semblait pas qu'on pût encore se battre pour ou contre Rousseau. Et cette indifférence indiquait déjà le progrès accompli par les esprits.

L'Action française résolut de prendre l'offensive. Le 25 juin, à la séance de clôture des cours de notre Institut, donnée à la salle des Sociétés savantes, Jules Lemaître, Pierre Lasserre, Louis Dimier, Léon de Montesquiou parlèrent sur ce sujet : « Rousseau anarchiste et métèque ». A la sortie de cette réunion, le préfet Lépine, espérant nous intimider, nous fit charger par sa police. Nous répondîmes à cette manœuvre en annonçant publiquement que nous manifesterions contre Rousseau et contre le Gouvernement qui le célébrait, le Dimanche suivant 30 juin, à l'heure où le président Fallières se rendrait au Panthéon pour la cérémonie. Nous défiions les Hambourgeois de Lépine, les Républicains et les Métèques de nous en empêcher. En même temps nous faisions apposer sur les murs du Quartier une affiche : *le Métèque Rousseau, Bonnot, Garnier et Flachon au Panthéon*, où nous mettions sous les yeux du public les jugements portés sur ce triste génevois par Proudhon, Lemaître, Barrès et Maurras.

On n'attendait les Camelots du Roi que le dimanche, et nous avions entretenu le Gouvernement dans cette idée ; mais, dès le vendredi soir, on put les voir. Ce fut à la séance solennelle donnée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne : du premier au dernier, les discours des sectateurs de Rousseau furent hachés par les interruptions des Camelots du Roi qui, s'étant procuré des cartes, s'étaient introduits dans la salle avec Maxime Réal del Sarte. De courageux ligueurs : M. Joubert et le baron François de la Mothe s'étaient joints à eux. Avec une admirable discipline, chacun n'intervint qu'à son moment, subissant seul la rage des amis de Rousseau au moment où il était expulsé. La séance, interrompue ainsi trente-sept fois, fut complètement « sabotée ».

Le dimanche 30 juin, dès neuf heures du matin, la rue Soufflot

était garnie par nos amis qui étaient venus nombreux, malgré la saison des examens et les vacances qui en éloignaient beaucoup de Paris. La préfecture de police, affolée, y avait disposé aussi une foule d'agents en bourgeois et en tenue. Nous attendions M. Fallières, que devait signaler l'escorte de cuirassiers, lorsque nous apprîmes tout à coup que le Président de la République, passant sans escorte, au fond d'une automobile fermée qui se dissimulait parmi les fiacres, était entré furtivement au Panthéon. Ce manque de courage et de dignité ne le sauva pas. A la sortie, son automobile fut reconnue et, malgré la vitesse de sa fuite, reçut, depuis le Panthéon jusqu'au Luxembourg, une bordée de sifflets aussi nourrie que continue. Une trentaine de Métèques, derniers défenseurs de Rousseau et de la République, reçurent une volée mémorable. Les agents se précipitèrent et arrêtèrent cent neuf Camelots du Roi.

Le lendemain, toute la presse, y compris les journaux républicains, reconnut, avec la dérobade honteuse du Gouvernement, l'échec piteux des fêtes de Rousseau. Ce génevois de malheur avait été sifflé copieusement, avec le Gouvernement qui le célébrait, dans les rues de Paris, sans qu'aucune contre-manifestation sérieuse se fût produite. La preuve était faite que la France le rejetait et notamment que la jeunesse était enfin délivrée de son influence funeste.

***

Il faudrait joindre à ce récit des campagnes menées, en cette année 1912, par les Camelots du Roi, celui de quelques manifestations isolées, comme celle qui réunit le 16 janvier, à la gare de l'Est, deux mille de nos amis pour acclamer Lucien Lacour libéré qui revenait de Clairvaux. Il faudrait parler aussi de la lutte qu'à la fin d'août, pendant le pèlerinage national, les Camelots du Roi eurent à soutenir à Lourdes contre les apaches de la région mobilisés par la franc-maçonnerie, et dire comment, pendant quatre jours, défendant leurs droits de pèlerins autour de la bannière de Jeanne d'Arc, ils tinrent en respect et corrigèrent énergiquement les hordes de ces agresseurs, soit dans la rue, soit lorsqu'ils vinrent par deux fois faire le siège de notre permanence à coups de pierre et à coups de revolver. Il faudrait enfin citer les manifestations qui eurent lieu dans les provinces, à Lille, à Lyon, à Montpellier, etc. et particulièrement celle de Pignan (Hérault) où, lors de la visite de Maxime et de Lacour, le buste de la République, à la mairie, fut renversé et brisé, fait pour lequel notre ami Pierre Robert eut l'honneur d'être condamné à vingt jours de prison. — Nous en avons dit assez pour montrer que l'année des Camelots du Roi a été bien remplie.

Maurice PUJO.

L'espionnage juif allemand

La revision de l'affaire Dreyfus a été une victoire de l'Etranger sur la France : elle devait donc entraîner des conséquences fatales pour notre pays. Du jour où toutes les forces de l'Etat républicain ont été asservies à la puissance de l'or juif, c'est un régime de trahison permanente qui s'est établi sur notre pays. Il appartenait à l'Action Française, dont l'unique préoccupation est celle de l'Intérêt national, de dénoncer les nouveaux crimes commis contre la patrie, ainsi qu'elle avait dénoncé le premier de tous, celui qui autorisa tous les autres, la trahison de Dreyfus.

C'est pourquoi Léon Daudet entreprit de dévoiler, dans notre journal quotidien, toutes les formes que prend chez nous l'*Espionnage juif allemand*. Nous allons résumer la longue série de ses révélations au cours desquelles apparaît avec évidence la complicité de la République, de son personnel et de ses institutions. Il importe que, malgré le silence d'une presse timide ou vénale, le plus grand nombre possible de patriotes soient mis à même de bien connaître les graves dangers dont nous menace l'invasion sournoise des Allemands.

Il était normal que Léon Daudet portât tout d'abord les yeux vers le monde de la finance, où le Juif est Roi. Ainsi fit-il et, tout de suite, il découvrit M. Gaston Dreyfus, président du Syndicat des Banquiers en valeurs et à terme près la Bourse de Paris. Ce haut personnage, dont le nom justifie toutes les inquiétudes, recrute ses employés en Allemagne, et nul n'a contribué plus que lui à introduire dans les milieux financiers, un certain nombre de remisiers qui n'étaient autres que des officiers de réserve allemands : on imagine tous les renseignements d'ordre extra financier que ces éclaireurs auront réunis, le cas échéant, pour leurs camarades restés au-delà du Rhin. Mais Daudet, en poursuivant son enquête, a découvert des faits bien autrement graves.

***

Voici, par exemple, les frères Himmelsbach, qui opèrent, eux, dans nos forêts de l'Est.

La famille Himmelsbach est originaire de Fribourg-en-Bris-

gau. Elle s'est spécialisée dans l'exploitation des forêts, et emploie une équipe de trois cents bûcherons allemands et italiens. Naturellement, parmi ces bûcherons, se trouve un certain nombre de topographes qui, sous le prétexte d'arpenter et d'estimer les forêts à vendre, ont parcouru tout le pays, levant des plans sans se gêner. En outre, les Himmelsbach, possesseurs aux environs d'Andelot, d'une grande usine, ont été acceptés par le gouvernement comme fournisseurs exclusifs de l'Ouest-Etat et on a mis à leur disposition, par traité, les quais militaires d'Andelot et de Rimaucourt et les gares de Manois et de Saint-Blin, que ces étrangers se sont empressés d'encombrer de leurs marchandises et de rendre inutilisables, dans le cas d'une mobilisation.

***

Ne quittons pas notre frontière de l'Est sans parler de la Société Orenstein et Koppel de Berlin, qui offre, elle, un bel exemple de souplesse et de ténacité dans l'accomplissement de son œuvre

La Société Orenstein et Koppel de Berlin a absorbé, en 1910, la Société des Chemins de fer Decauville, et s'est ainsi assuré la quasi exclusivité en France des constructions de chemins de fer à voies étroites, dont on sait tous les services qu'ils peuvent rendre en temps de guerre. Cette situation est d'autant plus scandaleuse que, par deux fois, la Société Orenstein et Koppel aurait été, paraît-il, exclue des fournitures de la Marine. Courte disgrâce, puisque cette année encore, la maison allemande a été chargée de travaux auprès des ouvrages militaires du camp de Satory, de réparations au *port de Toulon* et au fort de Verdun-sur-Meuse.

D'ailleurs, les sentiments de sympathie qu'Orenstein und Koppel de Berlin nourrissent à l'égard de notre pays sont clairement exprimés dans le numéro du 4 février du *Berliner Morgein Post* où nous lisons ceci :

« Nous apprenons de source bien informée que la Société Orenstein und Koppel de Paris tirera profit des inondations en France, dont les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de millions, parce qu'il y aura un besoin considérable de chemins de fer portatifs et excavateurs pour la restauration de chemins des fer, canaux, etc., etc. »

En outre la Société Reinstein et Koppel fabrique un type de locomotive à essieu breveté, dont elle approvisionne nos forts de l'Est, notamment Belfort, Toul, St-Mihiel et Verdun.

Nos forts sont donc ainsi livrés aux espions allemands qui, sous le couvert de leur titre d'ingénieurs de la firme Orenstein et Koppel, viennent effectuer les réparations aux machines que leur maison fournit.

D'ailleurs, nos forts de l'Est n'ont pas de chance et, si, c'est à l'Allemagne qu'ils doivent demander leurs locomotives, c'est elle qui leur fournit aussi le charbon. La Maison Hansen et Neuerbourg, de Sarrebruck, et la Compagnie des Mines de la Houve ont eu l'adjudication officielle des fournitures *de charbons* à nos forts de l'Est.

***

Rien n'est remarquable comme la méthode avec laquelle les Allemands conduisent leur invasion en France, et le soin qu'ils prennent de se placer toujours à côté de points intéressant la Défense nationale, à côté de points stratégiques, devrait fermer la bouche aux optimistes qui voient dans la présence, sans cesse accrue, des Allemands chez nous, une simple manifestation d'activité économique.

Ainsi, il existe à la Mothe-Breuil, tout à côté de notre parc aérostatique, une usine appartenant à la Société Industrielle de Produits Chimiques, laquelle est une succursale de la Chemische Electron Fabricke de Griescheim Bitterfeld. Le personnel de cette usine est allemand, et, lorsque nos aérostiers ne peuvent suffire à une manœuvre difficile, les Allemands viennent leur prêter main-forte. On devine qu'approchant ainsi nos dirigeables, les Allemands doivent les observer utilement. Mais il y a plus fort que ce fait, qu'on pourrait attribuer au hasard d'un voisinage ; il y a que l'usine allemande de la Mothe-Breuil fournit *officiellement* d'hydrogène nos dirigeables, et est ainsi en mesure de les faire éclater quand bon leur semblera.

Tout aussi inquiétant est le fait suivant : A côté de Paris, à Puteaux, se trouve un arsenal militaire. Or, cet arsenal offre une importance spéciale, puisque c'est dans ses ateliers qu'on fabrique le fameux frein 75. Et bien, à côté de cet arsenal, et à peine séparé de lui par une étroite ruelle, se trouvent les ateliers de la Lampe Osram, entreprise allemande, et qui n'emploie que des ouvriers et des contremaîtres allemands. (1)

Nous arrivons maintenant à trois faits vraiment inouïs et qui ont été exposés tout au long par Léon Daudet, sans que les intéressés aient pu lui opposer la moindre rectification.

Tout le monde sait que l'approvisionnement de Paris, en farines, dépend presque complètement des Grands Moulins de Corbeil. Ces grands moulins appartenaient autrefois à la firme Darblay et Béranger, firme entièrement française. Il y a quel-

(1) La campagne de Léon Daudet continue dans l'*Action Française*. Une nouvelle série d'articles, traitant spécialement de l'occupation des points stratégiques par les Allemands, est actuellement en cours.

ques années, l'affaire a été reprise par des capitalistes nouveaux, au nombre desquels on remarque beaucoup d'Allemands. Ces nouveaux actionnaires ont confié le poste d'administrateur-délégué à M. Lucien Baumann. Or, M. Lucien Baumann est un juif allemand, fils et frère de minotiers allemands. Dans le même temps qu'il administre les Moulins de Corbeil, Lucien Baumann reste co-directeur des *Illkircher Mulhenwerke*. Situation étrange, et dont s'étonnèrent souvent quelques actionnaires des Moulins de Corbeil. Mais le pire est que Lucien Baumann n'a demandé sa réintégration dans la nationalité française qu'à l'époque où son passage dans l'armée ne pouvait plus être exigé. Et cette réintégration, qu'il n'a demandée que pour occuper son poste d'administrateur des Moulins de Corbeil, ne lui a pas enlevé sa qualité de citoyen allemand, puisque le secrétaire d'Etat allemand Delbrück, a fait accepter au Reichstag le 25 février 1912, une loi dont il a exposé aussi l'utilité :

Il est vrai que nous reconnaissons qu'il y a des cas où un citoyen allemand se trouvant à l'étranger pourrait avoir un intérêt à acquérir, *à côté de la vieille nationalité*, une nouvelle nationalité, et que, tout en possédant cette dernière, il pourrait en même temps *représenter utilement les intérêts de sa vieille patrie*. Pour faire face à cette éventualité, nous avons édicté, dans la nouvelle loi, une disposition déclarant que ceux qui auront demandé et obtenu la nationalité dans un pays étranger, mais en ont préalablement *averti les autorités compétentes* de leur pays et en ont obtenu l'autorisation, **ne perdent pas la nationalité allemande**.

Ainsi, M. Baumann reste donc Allemand et toutes les dénégations du ministre républicain, Fernand David, affirmant au Sénat, en Juin dernier, que Baumann est Français, restent misérables et sans valeur devant le texte que nous venons de citer.

Quel intérêt pousse donc M. Baumann à occuper cette fonction d'Administrateur des Moulins de Corbeil ? Celui de pouvoir, avant de rejoindre son poste dans la réserve de l'armée allemande, affamer Paris en sabotant simplement son matériel de minoterie.

En outre, Corbeil est situé à un croisement de voies stratégiques. Baumann et ses ingénieurs allemands sont donc tout à fait favorisés pour accomplir leur *besogne d'espions*. Ce petit pays est tellement sous la tutelle des Allemands que le quartier des Moulins est connu là-bas sous le nom de *Petite Prusse*. Et c'est pour Lucien Baumann que Fernand David demandait, il y a quelque temps, la Légion d'honneur !

***

Deuxième fait : Les Allemands prévoient les choses de loin ; non contents de se procurer les moyens soit d'affamer

Paris, soit de couper nos communications stratégiques, ils envisagent les ressources qu'ils pourraient tirer de chez nous au cas d'un nouveau désastre.

Après la guerre de 1870-71, ils avaient été stupéfaits de la facilité avec laquelle la France s'acquittait de l'indemnité de guerre de cinq milliards. Ils se sont donc promis — au cas d'une nouvelle guerre — de ne pas fixer à la légère l'indemnité à exiger. Une information précise sur les ressources en toutes natures de notre pays leur est donc nécessaire. L'agence Schimmeepfeng, sise 18 et 20, boulevard Montmartre, semble s'être chargée de cette besogne. Fondée sous le prétexte de fournir des renseignements commerciaux, elle a pour but réel de documenter les maisons allemandes sur leurs concurrentes françaises, et parfois, à l'occasion, d'étrangler celles-ci au profit des autres.

Sur ses fiches, Schimmeepfeng fournit la description des localités, de leur climat, de leurs moyens de communication, de leur population, de leurs ressources pécuniaires. Il indique aussi les parlementaires de chaque pays et leur situation de fortune, ce qui réserve la possibilité de ménager toujours quelque trahison. Il fait aussi une exacte mention des spécialités industrielles, des procédés de fabrication, etc., préparant ainsi les voies à une invasion éventuelle.

Ces renseignements sont fournis à Schimmeepfeng par des correspondants qui sont parfois des greffiers des tribunaux de commerce et de justice de paix, des huissiers, des instituteurs, des secrétaires de mairie.

L'agence Schimmeepfeng ne saurait d'ailleurs être inquiétée par le Gouvernement républicain, à qui elle rendit jadis le service de la documenter sur ses ennemis.

En effet, c'est à elle que le ministre André demanda de confectionner une partie des fiches, lesquelles étaient établies en deux expéditions, dont l'une allait au Ministère de la Guerre français, et l'autre prenait le chemin du grand Etat-Major allemand.

***

Le troisième point se rattache d'abord aux efforts que prodiguent les Allemands pour nous amener au " Sedan économique " autrefois prédit par Bismarck.

L'Allemagne, riche en charbon, manque de fer. Or, la découverte de l'ingénieur Thomas, permettant la déphosphoration du minerai de fer, a fait à notre sous-sol français, et particulièrement au sous-sol de la Normandie, une place de premier ordre dans l'industrie minière. Il était naturel que l'Allemagne nous demandât du fer. Il est insupportable que sous prétexte d'extraire ce fer, elle envahisse et accapare une de nos plus

belles provinces. C'est pourtant ce qu'a fait M. Auguste Thyssen, le plus grand des industriels allemands avec Krupp, maître, en fait, de la Gewerkschaft Deutscher Kaiser, et conseiller privé de Guillaume II.

Cet accaparement a, d'ailleurs, été facilité par la naïveté d'un capitaliste français, M. Le Châtelier.

Voici quel est le mécanisme de l'affaire Thyssen-Le Châtelier :

1° Il serait formé une Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen, au capital de trente millions. Cette société construirait les usines nécessaires au traitement du minerai de fer. Ces usines comprendraient trois hauts-fourneaux, une aciérie, un train de laminoirs et une batterie de fours à coke.

Dans cette société, les Français groupés autour de M. Le Châtelier apporteraient 60 pour 100 du capital. Les Allemands, ayant pour chef de file M. Thyssen, fourniraient 40 pour 100.

2° La Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen, ainsi constituée, achèterait à la société Deutscher Kaiser (qui est, nous le répétons, la propriété des Thyssen) une part de 40 pour 100 dans une concession charbonnière en Westphalie.

3° Enfin la Société (franco-allemande) des Hauts-Fourneaux de Caen s'unirait à la Société (allemande) Deutscher Kaiser pour fonder la Société des Mines de Soumont, au capital de douze millions, qui exploiterait les mines de Soumont et Perrières, précédemment propriété de M. Thyssen, Diélette, continuant à lui appartenir en propre.

La Société des Mines de Soumont se chargerait aussi de la construction d'une voie de chemin de fer réunissant ses gisements aux usines de transformation de la Société des Hauts-Fourneaux de Caen.

Une fois encore le groupe Thyssen possèderait 40 pour 100 des actions de cette nouvelle affaire. Mais le reste de 60 pour 100 ne serait pas la propriété d'une société française. Ce reste appartiendrait aux Hauts-Fourneaux de Caen, allemands déjà plus qu'au tiers.

L'Allemagne aurait ainsi une majorité certaine dans la Société des Mines de Soumont et dans celle du Charbonnage westphalien.

Il n'y aurait donc plus que la première affaire : celle des Hauts-Fourneaux de Caen, la plus importante à vrai dire qui serait française dans sa plus grande part.

M. Le Châtelier accepta la combinaison. Elle est entrée à l'heure actuelle en application. Et cette application n'a pas tourné à l'avantage de la France.

En effet, le groupe français devait posséder les 6/10 des 120.000 actions de la Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Caen, soit 72.000 titres. La Revue Financière des Deux-Mondes nous apprend qu'il n'en a exigé que 44.000.

Un reste de 28.000. titres est donc sur le marché. Si M. Thyssen s'en rend maître, ce qui est presque certain, car c'est de son intérêt d'agir ainsi, ces 28.000 actions jointes aux 48.000 qu'il possède déjà lui donneraient une majorité énorme dans l'affaire des Hauts-

Fourneaux. Ainsi, les trois sociétés : de Caen, du Charbonnage westphalien, de Soumont, seraient allemandes en majorité.

Voilà pour le côté industriel de l'affaire. On peut voir à quel point la France y perd plus qu'elle n'y gagne. Mais revenons à notre point de vue de la sécurité nationale.

De ce point de vue là, l'affaire est plus dangereuse encore. Elle a assuré la situation de Thyssen en Normandie.

Nous avons dit que M. Thyssen en même temps qu'il cédait au groupe Le Châtelier une part de propriété sur les mines de Soumont et de Perrières s'était réservé tous ses droits sur Diélette.

Cette exception se comprend quand on songe que Diélette est susceptible de devenir le centre d'une action militaire, navale et continentale dirigée par l'Allemagne contre Cherbourg.

Diélette est située dans la pointe de la Hague, à une vingtaine de kilomètres de Cherbourg. La côte très découpée, la mer toujours houleuse et peu profonde rendent fort difficile une tentative de débarquement sur ce point. C'est pourquoi il est demeuré complètement dégarni, et le front de défense de la ville n'a pas été étendu jusque-là. On comprend donc qu'en cas de guerre, il serait très important pour l'Allemagne de se ménager, à Diélette, un véritable ponton de débarquement, où ses plus grands cuirassés pourraient venir opérer comme à quai. L'endroit serait certes bien choisi pour une surprise à la japonaise, dans le voisinage presque immédiat du port et de l'arsenal de Cherbourg. C'est ce que se disent les Cherbourgeois perspicaces, en contemplant avec méfiance le gigantesque wharf destiné aux mines allemandes.

Car la Société de Diélette a fait installer dans la baie un wharf, ou débarcadère, en prétextant qu'il était indispensable à l'embarquement du charbon. C'est possible. Mais ce qui est certain, c'est que ce wharf allemand constitue un réel danger pour la défense nationale.

Le danger apparaît, d'ailleurs, encore sous un autre aspect, on sait que M. Thyssen recrute son personnel presque uniquement à l'étranger, en dépit de la loi qui fixe à 10 % la proportion des ouvriers étrangers dans une exploitation située en France: Dernièrement, des rixes éclataient à Diélette entre Français et étrangers, rixes au cours desquelles un Français trouvait la mort, et un autre était blessé grièvement. Au cas, où, dans une nouvelle bagarre, ce serait un Allemand qui trouverait la mort, n'y aurait-il pas là pour les Allemands, une occasion de nous chercher une de ces mauvaises querelles dont ils sont coutumiers et qui, d'ailleurs, portent leur nom ? La présence d'un si grand nombre d'étrangers en France reste, a dit Léon Daudet, une cause permanente de " casus belli ". Mais il y a pire. Les ingénieurs allemands d'Auguste Thyssen, amenés par les travaux qu'ils ont à conduire auprès de nos ouvrages de défense militaire, ont donc tout loisir de les examiner.

*
* *

Voilà quelle est la scandaleuse situation des étrangers chez nous. On cessera de s'en étonner lorsqu'on saura que leur surveillance officielle a été confiée par la République à Jacques Grumbach, cousin par alliance de Dreyfus et neveu de l'espion juif, Emile Weill. On ne s'étonnera plus du tout quand on se rappellera que la République a été imposée à la France par notre génial ennemi Bismarck !

Pierre DUMOULIN.

Nos Étrennes

Pour Jean Jaurès : Une culotte de bronze.
Pour Louis Lépine : Une huitième voix sénatoriale.
Pour M. Hamard : Un criminel découvert.
Pour Arthur Meyer : Une épée d'honneur avec devise : « Main gauche et yeuzonvus. »
Pour le traître Alfred Dreyfus : Le poteau d'exécution et les douze balles réglementaires.
Pour le Procureur Général Baudouin : Une chaîne et un boulet.
Pour Joseph Reinach : Un bout de corde.
Pour Aristide Briand : Un flacon brisé.
Pour Flachon Victor : Un souvenir de « la descente du Morbihan. »
Pour M. Jacques Piou : De bonnes élections 1914.
Pour Ernest Judet : De bonnes élections 1918.
Encore pour Judet : Un encerclement.
Encore pour Jacques Piou : De bonnes élections 1922.
Pour les poires électorales : l'R. P. tisme.
Pour les R. P. tiques : Un lot de poires électorales.
Pour Poldéchanelle : Un flot de rubans avec la devise : « On purge baby ».
Pour Marie-Georges Picquart : Un bâton de fard, un cheval à bascule.

RIV.

LE COUP DE PINOCHET

Maurice Pujot rappelle plus haut l'admirable et joyeux épisode de notre Guerre de l'Indépendance que nous devons à l'un des plus ingénieux et dévoués d'entre les Camelots du Roi. Voici les détails de l'affaire, tels que les a données Bernard de Vesins, à la Salle des Sociétés Savantes, dès la libération de G. de Baleine. Deux mille personnes, dont une immense majorité de jeunes gens, n'ont cessé de rire aux larmes à chaque détail, d'ailleurs rigoureusement exact de ce récit historique.

Messieurs,

Je m'excuse de prendre la parole avant les contradicteurs éventuels, mais je vais vous raconter un fait qui est une belle conclusion de nos déclarations sur le Coup de force. Il servira de réponse préventive à leurs objections. On nous a toujours dit que les moyens de communication de la vie moderne, tels que le télégraphe et le téléphone, rendaient le Coup de force à tout jamais impossible ; eh bien ! vous allez écouter un récit détaillé d'un admirable épisode des grandes manœuvres préparatoires au Coup de force, et vous me direz si vous ne croyez pas que le téléphone pourrait aider au Coup de force au lieu de le gêner.

PINOCHET

Pour dire en deux mots cette histoire, voici : les journaux du soir ont publié une note émanant du ministère de la Justice : elle annonçait la mise en liberté conditionnelle de Gabriel de Baleine et l'étude de la mise en liberté conditionnelle des autres détenus politiques ou assimilés qui étaient dans les conditions légales. Si ce résultat a été obtenu, ce n'est pas du tout parce que M. Aristide Briand en a donné l'ordre avant de partir, *c'est parce que deux Camelots du Roi, qui sont ici en chair et en os et que je vais vous montrer tout à l'heure, se sont, de leur propre initiative, emparés pendant dix-huit heures du pouvoir, et ont dicté des notes au ministre de la Justice, ou plutôt à son suppléant, notes qui ont été publiées dans les journaux.*

Ces deux Camelots du Roi sont Norbert Pinochet, qui pendant dix-huit heures a été Poincaré, et Henri Bourgoin, qui, pendant le même laps de temps, a été le secrétaire de M. Poincaré. (*Applaudissements prolongés*).

Ceci posé, voici le détail :

Hier soir, à six heures et demie, au Café Biard de la Chaussée d'Antin, les deux Camelots prenaient leur café et, pour l'un d'eux, je crois même que c'était une tasse de lait. Ils ont demandé au téléphone, le ministère de la Justice. C'était Bourgoin qui téléphonait, et l'autre récepteur était tenu par Pinochet ; il y a donc eu deux témoins à chacune des péripéties de cette conversation.

BOURGOIN

De plus, à chaque étape de leur ingénieuse fiction, nos amis sont venus nous tenir au courant de tous les détails, et nous avons ainsi vécu heure par heure les événements qui vont suivre. Nous en apportons notre témoignage, et nous en prenons les responsabilités qu'on voudra y trouver.

— Allo ! Allo ! donnez-moi le cabinet du Ministre de la Justice.

Sans aucun retard la communication est obtenue. Une voix répond :

— Qui demandez-vous ?

BOURGOIN. — M. Briand, ministre de la Justice.

— De la part de qui ?

BOURGOIN. — De M. Poincaré.

— Bien ! Je vous mets en communication avec M. le Directeur,

M. le Directeur du cabinet de Briand, c'est M. Tissier. Il accourt bientôt :

M. TISSIER. — Qui est à l'appareil ?

BOURGOIN. — Le secrétaire de M. Poincaré. C'est vous, M. Briand ?

M. TISSIER. —Mais non ! *Vous savez bien que M. Briand vogue en ce moment sur les flots bleus de la Méditerranée.*

BOURGOIN. — Ah ! pardon ! j'avais oublié... Voici M. le Président du Conseil qui voudrait vous parler.

Bourgoin passe alors le récepteur à M. Poincaré, c'est-à-dire à Norbert Pinochet, qui redresse sa taille, affermit sa voix et prend le ton supérieur qui convient au président du Conseil d'une démocratie. Prévoyant que le son de sa voix pourra le trahir, il prend audacieusement les devants en accusant le téléphone.

PINOCHET-POINCARÉ. — Allô ! Qui est à l'appareil ?

M. TISSIER. — Bonjour, Monsieur le Président ; c'est M. Tissier.

PINOCHET-POINCARÉ. — Qui est à l'appareil ? On ne distingue rien. Il y a une friture !

M. Tissier. — C'est la réflexion que je me faisais, Monsieur le Président, je ne reconnais pas votre voix. C'est M. Tissier.

Pinochet-Poincaré. — Ah ! bonjour M. Tissier. Voici, c'est à propos de la libération conditionnelle de M. Flachon. M. Briand étant absent, je désire avoir des renseignements précis à cet égard : en effet, j'apprends de source sûre que certains groupements et surtout certains journaux — non seulement ceux de droite (c'est naturel) — mais aussi de ceux qui sont amis du gouvernement — ou se disent tels — ont l'intention d'engager une campagne contre le gouvernement, en exploitant le cas Flachon.

M. Tissier. — Précisément, M. le Président, j'ai le dossier sur mon bureau. Je sais que certains journaux ont déjà engagé la campagne, entre autres l'*Action Française* : ce journal publiait hier un article très violent de M. Léon Daudet contre la personne même de M. Briand. *M. Briand se montre très affecté de ces attaques. Nous avons reçu un télégramme de lui au sujet de cette affaire, avec des instructions pour mettre les pouces.*

Pinochet-Poincaré. — Oui, je sais. Il y a également eu la manifestation de dimanche. Mais cela ne tire pas à conséquence.

M. Tissier. — *Je vous demande bien pardon, M. le Président D'après les renseignements que j'ai recueillis, cette manifestation aurait produit sur le public une grosse impression.* En ce qui concerne M. Flachon, Monsieur le Président, vous pouvez être tranquille : nous nous sommes arrangés pour être parfaitement en règle. M. Flachon n'a bénéficié d'aucune faveur, mais d'un droit légal. D'ailleurs, son état de santé fort précaire ne lui aurait pas permis de subir plus longtemps le régime de la prison.

Pinochet-Poincaré. — Eh bien, puisque son cas est réglé, je viens vous demander quelles mesures il y a lieu de prendre envers les condamnés politiques, c'est-à-dire examiner spécialement le dossier de chaque détenu qui pourrait revendiquer le même droit.

M. Tissier. — Mais... je ferai remarquer respectueusement à M. le Président que les conversations téléphoniques ne sont peut-être pas très sûres : *les fils ont des oreilles.* M. le Président, si vous voulez m'autoriser, j'ai là mon auto. Je vais de suite me rendre près de vous.

Pinochet-Poincaré. — Je vous remercie ! Ne vous causez pas ce dérangement : je ne veux pas que l'on connaisse mon intervention en cette affaire, où les initiatives doivent être laissées à M. Briand. En résumé, je désire que vous examiniez avec bienveillance chaque dossier afin de prendre une décision *pour le mieux.* A ce propos, j'ai sous les yeux quelques notes là-dessus, et je m'aperçois qu'un certain Baleine aurait fait 13 mois de prison sur 15. Il pourrait également réclamer sa mise en liberté conditionnelle. Veuillez examiner d'abord ce cas-là.

M. Tissier. — C'est à propos de ce détenu que l'*Action Française* a engagé sa campagne. Il avait, il y a quelque temps déjà, réclamé sa mise en liberté conditionnelle, mais, à ce moment-là, nous avions jugé à propos de ne pas faire droit à sa demande.

Pinochet-Poincaré. — En tout cas, à l'heure actuelle, il y a un précédent : veuillez donc examiner si rien ne s'oppose à ce que

Baleine bénéficie de la mesure adoptée pour M. Flachon. Si oui, cette mesure devant avoir un effet illusoire puisque ce détenu vient d'accomplir 13 mois sur 15, veuillez la prendre immédiatement — en soumettant le dossier à mon chef de cabinet.

M. Tissier. — Très bien, M. le Président. J'en parlerai donc à M. Dislère.

Pinochet-Poincaré. — Parfaitement, mais il reste toujours entendu que mes communications doivent rester entre nous — et entre nous seuls.

M. Tissier. — Bien, Monsieur le Président.

Pinochet-Poincaré. — Au revoir, mon cher directeur, et merci.

Vers neuf heures du soir, nos amis se sont mis à téléphoner aux journaux :

Au Rappel. Allô, je suis Maxime Peyrot, secrétaire de l'Union des syndicats de la Seine. Nous placarderons cette nuit une affiche double-colombier réclamant la mise en liberté conditionnelle de tous nos camarades comme conséquence de la mise en liberté de Flachon.

Le rédacteur répondit :

Nous ne demandons pas mieux que de nous associer à cette campagne, mais vous comprendrez que nous avons des ménagements à garder vis-à-vis de M. Flachon, qui est un confrère.

Au *Matin*, un sténographe prend le texte de la note. De même au *Figaro*, qui a publié le fait divers suivant :

Une campagne de la C. G. T. — L'union des Syndicats de la Seine a fait apposer cette nuit sur les murs de Paris des affiches dans lesquelles elle réclame la libération conditionnelle de tous les détenus politiques condamnés pour faits de grève. Elle invoque à l'appui de sa réclamation une mise en liberté récente.

On téléphone chez Sangnier :

— Allô ! la *Démocratie* ? Marc Sangnier est-il là ? nous voulons lui demander de prendre la parole, demain, à la salle Wagram, dans un meeting pour la libération conditionnelle des détenus politiques. — On entend un brouhaha. — Mais Marc est en Belgique ! qui pourrait-on trouver pour le remplacer ? puis on téléphone : donnez-nous la note, camarade, elle passera certainement.

En effet, elle est passée. Au *Journal*, au *Petit Journal*, on s'étonne à la pensée que l'Union des Syndicats va faire une campagne qui peut profiter en partie aux Camelots du Roi, mais, étant donné la noblesse du but poursuivi, on trouve cela très beau.

Vers dix heures, ce matin, Norbert Pinochet est allé dans un autre café Biard, place du Havre, pour téléphoner au ministère de la Justice. Il fait demander M. Tissier.

Allô ! Monsieur Tissier ? — Allô Monsieur ! — Je suis Monsieur Tissier, Monsieur le président du Conseil, cette fois-ci, je reconnais votre voix. (Hilarité).

M. le Président a lu les journaux ce matin ? ils confirment ses prévisions ; ils annoncent que les murs de Paris sont couverts d'affiches de l'Union des Syndicats, naturellement l'*Action Française* publie sous la signature de M. Léon Daudet, un entrefilet très violent annonçant la campagne ; d'autre part, sous les initiales M. P., M. Maurice Pujo insiste très vivement sur le même sujet·

Poincaré-Pinochet. — Je n'ai pas vu ça, pas encore lu les journaux. Je suis surchargé de travail. Avez-vous vu les nouvelles du Maroc ?...

Enfin, il faut en finir ce matin au sujet de Baleine. D'après mes notes, il n'y a pas de doute. Il a droit à la libération.

Tissier. Oui, M. le Président. Du reste, je vous expliquerai bien mieux de vive voix...

Poincaré-Pinochet. — Mais non, vous savez bien que je ne veux pas paraître ; *d'ailleurs, je ne vous téléphone pas du ministère* !!!!

Tissier. — Pardon, M. le Président, une minute, le temps de transmettre une dépêche à Clairvaux.

Poincaré-Pinochet. — Très bien ! Il faut maintenant prévenir la presse. Je compte que *Paris-Midi* insèrera une note officielle.

Tissier. — Bien M. le Président.

Poincaré-Pinochet. — Il reste entendu que ces conversations sont tout à fait entre nous ; pour personne, je ne vous ai parlé de cette affaire. Au revoir.

Et avec le calme qui sied aux conspirateurs avisés, Norbert Pinochet se rend au bureau où il travaille, en attendant *Paris-Midi*. *Paris-Midi* ne publiait rien. A midi et quart, Pinochet, au café Biard du boulevard des Capucines, demande une tasse de lait et de nouveau M. Tissier.

Poincaré-Pinochet. — M. Tissier ? *Paris-Midi* n'a rien publié ? Vous n'avez donc pas envoyé la note ?

Tissier. — M. le président, il y a eu malentendu, je croyais que c'était vous qui deviez l'envoyer.

Poincaré-Pinochet. — En tout cas, mes ordres ont-ils été exécutés ?

Tissier. — Certainement, M. le président. J'ai fait le nécessaire auprès de Clairvaux. Le directeur m'a accusé réception. Baleine a quitté Clairvaux. Je vais confirmer ces ordres.

Poincaré-Pinochet. — Il faut absolument qu'une note officielle paraisse dans la *Patrie*, annonçant la mesure prise par M. Briand. Nous avons déjà trop tardé. Transmettez vous-même à la presse un communiqué de ce genre :

« Avant son départ de Paris, le garde des sceaux, M. Aristide Briand, a signé la mise en liberté conditionnelle de de Baleine, qui était détenu à la prison de Clairvaux et qui a été mis ce matin en liberté ».

Tissier. — Bien, M. le président, je communique immédiatement.

Poincaré-Pinochet. — Pour terminer cette affaire, ajoutez que M. Briand a prescrit d'examiner le cas des détenus politiques et des grévistes syndicalistes qui ont droit légalement à leur libération

conditionnelle. Voyez aussi le cas des chauffeurs condamnés pour faits de grève.

TISSIER. — Bien, M. le président, je compléterai la note.

POINCARÉ-PINOCHET. — Au revoir M. le Directeur. N'oubliez pas que je ne suis au courant de rien.

Messieurs, voilà toute l'histoire : elle montre que, bien loin d'entraver les coups de force, tous les perfectionnements modernes peuvent les faciliter pour les gens hardis et intelligents. Le résultat de l'initiative géniale de Norbert Pinochet et de Henri Bourgoin, c'est la dépêche suivante que nous avons reçue de Gabriel de Baleine :

Libéré ce soir, rentrerai jeudi, cinq heures. Affectueusement. Votre

de BALEINE.

Une ovation indescriptible est faite à Norbert Pinochet.

Une idée de génie

Cette idée d'un de nos confrères consiste à faire appel, pour réprimer l'anarchie menaçante, à qui...? Je vous le donne en mille..... à Aristide Briand, ancien souteneur, émeutier, et condamné de droit commun, actuellement Garde des Sceaux.

« M. Briand est homme à trouver la solution et à l'imposer, dût-il pour cela briser impitoyablement des résistances.

« Il est seulement regrettable que l'on ne se soit pas aperçu plus tôt que l'on ne pouvait vaincre l'anarchie d'en bas qu'en réprimant tout d'abord celle d'en haut, et que la société ait payé si cher son droit à être enfin protégée ».

Tiens ! Moi qui croyais qu'Aristide Briand c'était précisément l'anarchie d'en haut.

Autrefois je gardais les Seaux
A la descente.
Maintenant je garde les Sceaux
A la Descente.

Ici, le souteneur s'avance et salue.

C'est moi que je soutiens la bonne société,
Du plus froid de l'hiver au plus chaud de l'été.

RIV.

Simplicité de nos Rois

> Le roi de France, quand il est en représentation, donne une plus haute idée de sa grandeur que ne le fait le roi d'Espagne. Mais, hors d'apparat, il est le monarque le plus affable du monde.
>
> ANGELO BADOER (1603)

M. Frantz Funck-Brentano, l'érudit et spirituel historien qui a déjà fait justice de tant de légendes révolutionnaires, a publié l'an dernier, à la librairie Hachette, un ouvrage des plus importants, *le Roi* (1 vol. in-8 à 7,50), que nous ne saurions trop recommander aux amis de l'*Action Française*. Nous avons le devoir, et aussi le très vif regret, de noter que l'auteur n'accepte pas — pas encore, voudrions-nous dire, — toutes nos conclusions quant à l'urgente nécessité de restaurer en France la Monarchie. Cela ne fait qu'augmenter le prix du témoignage qu'il nous apporte : nous ne croyons pas qu'un bon Français puisse lire *le Roi* sans faire entre le présent et notre passé les comparaisons les plus profitables.

M. Funck-Brentano fait voir en effet, de la façon la plus concrète et la plus vivante, ce qu'était cette monarchie si calomniée par les écrivains démocrates ou libéraux. Il en montre le caractère essentiellement paternel, et le rôle toujours pacificateur. Il rétablit le seul sens qui ait jamais été donné à des expressions dont on fait trop souvent des épouvantails, comme le « droit divin » ou le « bon plaisir ». Il évoque toutes les libertés effectives, toutes les franchises réelles dont jouissait autrefois notre peuple, aujourd'hui mystifié par les Droits de l'Homme. Son livre paisible et savant est un merveilleux carnage de niaiseries et de contre-vérités révolutionnaires.

Nous sommes heureux d'être autorisés par l'auteur et les éditeurs — que nous remercions pour tous nos amis — à reproduire ici quelques pages de ce beau livre. Il y a dans le *Roi* des chapitres plus importants que « Le front populaire de la Monarchie »; mais nul préjugé n'est peut-être plus répandu que celui qui oppose le faste royal à la prétendue simplicité de la vie moderne. La médiocrité d'allures et de ton ne fait pas la simplicité : nous dédions les pages qui suivent à quiconque a pu essayer d'approcher quelqu'un de nos Présidents de la République.

Dès la fin du XI^e^ siècle, Guibert de Nogent oppose la bonhomie paternelle des rois de France à la hauteur des souverains étrangers : « Chez les rois de France on trouve toujours une naturelle simplicité ; ils réalisent la parole de l'Écriture : « Princes, soyez parmi vos sujets comme l'un d'entre eux ».

Le palais des premiers Capétiens offre le spectacle d'un intimité coutumière entre monarques et sujets... Il était ouver à tout venant. Le jardin du Roi, à la pointe occidentale d l'Ile de la Cité en est devenu « le jardin de Paris ». Le souverain sa femme, ses enfants, sa famille, s'y mêlent à la foule de bourgeois.

Les étudiants allemands qui fréquentaient l'Université d Paris, en raillaient **Louis VII**. Le roi de France, disaient-ils, vi parmi ses sujets à la manière d'un bourgeois, civilement ; i n'a pas l'allure d'un monarque, qui doit marcher entouré d soldats et de gardes.

Le comte Thibaut de Champagne rencontre le même Louis VI en un bois où le roi s'est arrêté et, pris de fatigue, s'es endormi sans escorte. Thibault le réveille : « Je dors seul, e toute sécurité, lui dit Louis VII, parce que personne ne m'e veut. »

En ville, le roi se promène à pied dans les rues où chacu l'aborde et lui parle, sans plus de façon. Les chroniqueurs nou ont conservé un dialogue qui se serait noué de la sorte entr un jongleur et **Philippe-Auguste**. L'histrion réclame du princ un secours en argent, parce que, dit-il, « je suis, Seigneur, d votre famille.....

— Et comment es-tu mon parent ? lui demande le roi.

— Je suis votre frère, Seigneur, par Adam, seulement so héritage a été mal partagé et je n'en ai pas eu ma part.

— Eh bien, reviens demain et je te la donnerai. »

Le lendemain, dans son palais, Philippe-Auguste aperçoi le jongleur parmi la foule qui s'y presse. Il le fait avancer, et lui remettant un denier :

« Voilà la portion que je te dois. Quand j'en aurai donn autant à chacun de nos frères descendus d'Adam, c'est à peine si, de tout mon royaume, il m'en restera un denier. »

L'anecdote est-elle authentique ? Du moins, la transmissio par les contemporains en est caractéristique des contingence que nous voudrions définir.

Le florentin Francesco Barberino vient en France sous l règne de **Philippe-le-Bel**. Il est tout surpris de voir le terribl autocrate — de qui la puissance se faisait sentir jusqu'a fond de l'Italie, où elle faisait chanceler le trône pontifica sur ses bases, — se promener dans les rues de Paris, où il ren avec simplicité leur salut aux bonnes gens qui passent. Barbe rino croise Philippe-le-Bel, arrêté au coin d'un carrefour pa trois ribauds qui ne payaient pas de mine. Le roi restait là les pieds dans la boue, il était coiffé d'un chapel de plume blanches ; après avoir écouté patiemment les doléances de compagnons, il conversa avec eux. Et l'Italien ne manque pa

de noter le contraste que fait la bonhomie de ces façons royales avec la morgue des seigneurs florentins.

Charles V, au témoignage de Juvénal des Ursins, « vouloit tout ouïr et savoir et, quelque déplaisance qu'il dût avoir, il se montroit patient ; il s'enquéroit du nom de ceux qui estoient venus, de la manière de les reconnoître ; il se les faisoit montrer, les appeloit par leurs noms comme s'il les eût connus de tout temps, s'informoit de leur état, de leur ville, de leur pays, et leur donnoit toujours quelque confort. »

Chastellain raconte que **Charles VII** « mettait jours et heures de besogner à toutes conditions d'hommes, et besognoit de personne à personne, distinctement à chacun, une heure avec ducs, une autre avec nobles, une autre avec étrangers, une autre avec gens mécaniques (artisans) armuriers, voletiers, bombardiers et autres semblables ». Il laissait sa porte ouverte ; pénétrait qui voulait pour lui parler librement, les gentilshommes en armes, et jusque dans sa chambre.

« Vous savez que chacun a loi d'entrer qui veut », disait à Chabannes le futur **Louis XI**.

On avait licence de parler au roi en tous lieux, « au pourmenoir, à la table, à l'issue de son cabinet ; allant à la messe ou en revenant, et en tous lieux publics ». « Son accès est libre et facile observe La Roche-Flavin, il écoute patiemment ceux qui lui parlent... Et de vérité, il se faut estonner qu'un prince, qui a tant de grands objets..... ait toujours l'esprit présent à ce qu'il désire et permette d'être importuné en tant de sortes ».

Au cours de leurs célèbres dépêches, les ambassadeurs vénitiens du XVI^e^ siècle constatent que « personne n'est exclu de la présence du roi ; les gens de la plus basse condition pénètrent hardiment à leur gré, dans son cabinet secret, pour voir tout ce qui s'y passe, pour entendre tout ce dont on parle, au point que, quand on veut traiter de quelque chose importante, il faut parler à voix basse pour ne pas être entendu. « C'est ainsi que s'exprime en 1561, Michel Suriano. Il ajoute : « Les Français ne désirent pas d'autre gouvernement que leur roi. De là vient l'intimité qui règne entre le monarque et ses sujets. Il les traite en compagnons ». En 1577, un autre ministre vénitien, Jérôme Lippomano : « Pendant le dîner du roi de France, presque tout le monde peut s'approcher de lui et lui parler comme il ferait à un simple particulier. ».

Et, en 1603, Angelo Badoer :

« Le roi de France, *quand il est en représentation, donne une plus haute idée de sa grandeur que ne le fait le roi d'Espagne..... Mais hors d'apparat, il est le monarque le plus affable du monde* ». « Cette grande familiarité, écrit Michel Suriano, rend, il est vrai, les sujets insolents, mais aussi fidèles que dévoués ». Ce

qui est également l'opinion de Robert Dallington, secrétaire de l'ambassadeur anglais auprès de **Henri IV**. « Les rois de France sont très affables et très familiers, — plus qu'il ne convient, écrit le diplomate anglais ; mais c'est la coutume du pays. » Dallington pense aux cours d'Angleterre, de Suède et de Pologne « où les princes ont plus de majesté, et, par suite, plus de respect de la part de leurs sujets ». Duchesne, à son tour, compare sur ce point les rois de France à leurs voisins d'Espagne. Ceux-ci ne se montrent que rarement à leurs peuples. « Si un roy de France traitoit ses sujets comme cela, s'il se tenoit caché quinze jours à St-Germain ou à Fontainebleau, on croirait qu'il ne seroit plus..... Les Français veulent presser leur prince, aussi bien en la paix comme à la guerre ».

Par la manière dont les rois vivent avec leurs sujets, note Fontenay-Mareuil, ils paraissent plutôt leurs pères que leurs maîtres. Ce sont les « familiarités » dont parle Choisy.

Les diplomates étrangers sont étonnés de voir Henri IV ranger lui-même les sièges de la grande chambre où il doit leur donner audience. De même aux soirées de la cour : le roi place son monde ; une petite baguette à la main, il fait élargir le cercle des spectateurs, au milieu duquel doivent trouver place les comédiens italiens. A quoi Henri IV s'entendait à merveille. « Vous n'auriez vu dans aucune résidence un salon mieux disposé, écrit Dallington ; mais rien n'est plus dérogatoire à la majesté royale ».

Sous **Louis XIII** encore, les divertissements de la Cour ont des allures populaires : on y danse aux chansons des bourrées et des branles, des tresques et des caroles, jusqu'à des sabotières ; dames et cavaliers forment des rondes en se tenant par la main avec l'entrain des noces de village. Les distances s'effacent ; les femmes engagent les hommes en leur présentant des bouquets ; le roi même prend part à l'assemblée comme un simple particulier ; la première venue le peut venir inviter à la danse.

Venons à **Louis XIV**.

« S'il est un caractère singulier dans cette monarchie, écrit-il lui-même, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince » ; et, dans ses fameuses *Instructions pour le Dauphin* : « Je donnai à tous mes sujets sans distinction, la liberté de s'adresser à moi, à toute heure, de vive voix et par placets ».

Il écrit dans ses *Mémoires* : « Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois, avec diverses personnes, sans compter les heures que je passais seul en particulier, ni le temps que je pouvais donner aux affaires extraordinaires, s'il en survenait, n'y ayant pas un moment où il ne fût permis de m'en parler,

pour peu qu'elles fussent pressées, à la réserve des ministres étrangers, qui trouvent quelquefois, dans la familiarité qu'on leur permet, de très favorables conjonctures, soit pour obtenir, soit pour pénétrer, et que l'on ne doit guère écouter sans y être préparé ».

Ce qui inspire à La Bruyère, ces lignes si souvent citées : « La vraie grandeur est libre, familière, populaire. Elle se laisse toucher et manier : elle ne perd rien à être vue de près : plus on la connaît, plus on l'admire..... Son caractère est noble et facile, inspire le respect et la confiance, et fait que les princes nous paraissent grands et très grands, sans nous faire sentir que nous sommes petits. »

*
* *

Après avoir observé qu' " à ces façons répondent la tenue et l'habillement du roi " et qu' " en dehors des cérémonies où il doit se parer d'atours traditionnels, son vêtement est commun et simple ", M. Funck Brentano reprend son curieux tableau.

A Versailles comme au Louvre, les appartements du roi demeurent ouverts à tout venant. « Nous passâmes, écrit l'Anglais Arthur Young, qui en est tout surpris, à travers une foule de peuple, et il y en avait plusieurs qui n'étaient pas trop bien habillés ». Les étrangers, Madame Palatine, Mme d'Osnabrück, se plaignent du tumulte qui règne à la cour de France, de la presse, de la chaleur et de l'odeur qui s'en dégagent, — on risque d'être étouffé.

Et l'on imagine quel monde finissait par envahir ainsi la demeure royale : des personnages louches, réputés dangereux ; en 1682, un « grand-prêtre italien », nommé Pitoli, qui a des relations suspectes avec les gouvernements étrangers ; « il se promène tout le long du jour dans le château de Versailles » ; des Huguenots comme Cottereau : « Il est très souvent à Versailles, approche de fort près Sa Majesté ». Cottereau fait de fréquents voyages en Angleterre, publie des libelles contre Mme de Maintenon ; il se répand à son ordinaire contre le roi en discours tels qu'il serait à craindre « qu'il ne fît quelque coup qui porterait préjudice à toute la France ».

Aussi bien, de temps à autre, on donnait un coup de balai, quand le palais de Versailles en arrivait à être encombré de mendiants qui y exerçaient leur profession comme dans la rue. Nous lisons dans le *Journal* de Dangeau, à la date du 2 juillet 1700 :

« On a mis sur pied cinquante Suisses pour chasser du château les gens qui y gueusaient.

Un filou ne dépouille-t-il pas de ses ornements le chapeau que Louis XIV a déposé sur une table ? »

Sous la Régence, le jeune **Louis XV** est installé au Louvre.

Les voleurs de la bande des Cartouche se répandent familièrement dans les diverses salles du palais. Au bal de la Cour, Louison, frère de Cartouche, vole au prince de Soubise son épée à poignée d'or, estimée 25.000 livres. Un autre jour « dans une salle attenant à la salle où le roi mange », Guillain, Marcand, Ferront et Prévost, dit Coste, ce dernier tailleur de son métier, tous affiliés à la troupe de Cartouche, vident les poches des nombreuses personnes qui se trouvaient là en même temps qu'eux.....

Fréquemment, entre le roi et les assistants, des gens du peuple, la conversation s'engage, gaillarde et familière. Des échos en sont conservés par les *Lettres* de Mme de Sévigné et les *Mémoires* de St-Simon. « Il y eut, l'autre jour, une vieille décrépite qui se présente au dîner du roi. Elle faisait frayeur, écrit Mme de Sévigné à sa fille. Monsieur (le duc d'Orléans) la repoussa, en lui demandant ce qu'elle voulait. « Hélas, Monsieur, lui dit-elle, c'est que je voudrais bien prier le roi de me faire parler à M. Louvois ». Le roi dit : « Tenez, voilà M. de Reims (frère de Louvois), qui y a plus de pouvoir que moi ».

Le public était plus particulièrement admis au « grand couvert » qui avait lieu régulièrement tous les dimanches et — ce qui est à noter — les jours de fête dans la famille royale. Celle-ci se trouvait alors réunie tout entière, y compris les princes du sang. Louis XIV, qui remplit avec tant d'énergie et de conscience, son métier de roi, s'astreignit à dîner ainsi en public jusqu'aux derniers jours de sa vie, jusqu'au 24 août 1715, — il devait mourir le 1er septembre. Son état de fatigue ne lui avait pas permis de quitter sa robe de chambre. « J'observai, note Saint-Simon, qu'il ne put avaler que du liquide et qu'il avait peine à être regardé ». Sous Louis XV, les Parisiens, les Provinciaux viendront assister au repas du roi pour admirer sa prestance, son élégance, mais plus encore son adresse à faire sauter le haut de la coque d'un œuf, d'un seul coup qu'il donnait du revers de sa fourchette.

« Attention ! le roi va manger son œuf ! »

A ce moment, les dames assises auprès du souverain s'écartaient de lui, pour que la foule le pût mieux voir. Louis XV savait l'amusement que ses sujets prenaient à ce détail, aussi s'astreignait-il à manger toujours des œufs à son grand couvert.

« Les badauds, note Mme Campan, qui venaient le dimanche à Versailles, retournaient chez eux, moins enchantés de la belle figure du roi, que de l'adresse avec laquelle il ouvrait des œufs ».

Ces détails paraîtront ridicules à les juger avec des idées modernes ; mais plaçons-nous dans l'esprit du temps, la familiarité en est charmante.

Quand est apporté le dessert, le roi offre aux dames présentes des fruits et des glaces ; parmi elles, se trouve en 1772, une jeune et spirituelle Genevoise, Rosalie de Constant, cousine germaine de Benjamin Constant. « On offrit, dit-elle, les glaces du dessert aux dames qui étaient là pour voir. Je les trouvai bien bonnes ».

On allait de même assister au dîner des enfants de France à Versailles, ou dans les villes où ils étaient quand ils étaient en voyage.....

Les dames de la Halle, les harengères et les lavandières de Paris ont le privilège d'être admises à toute heure auprès du roi, de la reine, des ministres, pour leur faire des discours, leur présenter des doléances, formuler leurs griefs ou bien offrir leurs compliments. Elles s'expriment librement, rondement, gaillardement : qu'il s'agisse de l'entrée de la reine dans sa bonne ville, de la fête du roi à la Saint-Louis, d'une victoire remportée en Flandre, de la naissance d'un dauphin, du rétablissement de la santé du roi, ou de la chute du ministère.

Le 24 août 1774, tombent Maupeou, d'Aiguillon, Terray. Le lendemain, les poissardes viennent, suivant l'usage, en dire leur sentiment au roi.

« Sire, dit la grosse dame qui parle au nom de la bande, je venons faire compliment à votre Majesté de la bonne chasse qu'Elle a faite hier (le massacre des ministres) ; jamais votre grand-père (Louis XV) n'en a fait une si bonne ».

Et comme La Vrillaire, ministre de la maison du roi, voudrait mettre un terme aux familiarités de ces dames : « Cette question, lui répond **Louis XVI**, ne peut en faire une ; d'abord, elles verraient un déshonneur au contraire, ensuite je ne dois pas oublier que *je suis le roi de tous*, grands et petits ».

Sur les rapports du roi avec les Parisiens, il y aurait tout un chapitre à écrire. Serait-il possible de désirer plus d'intimité, de cordialité, de simplicité, à des relations entre princes et sujets ? Quand la reine prend médecine — par précaution — les Parisiens, en la personne de leurs échevins, en sont régulièrement avisés ; et, le lendemain, l'un des échevins se rend à la Cour pour y quérir des nouvelles.

Le roi et la reine viennent-ils à Paris dîner à l'Hôtel de Ville ? Un bain est préparé pour la reine par les soins des bourgeoises de la ville, et l'une d'elles se baigne quand et quand sa souveraine.

Louis XIII, pour donner une marque de son affection à ses chers Parisiens, n'imagine rien de mieux que de venir danser devant eux. « Je veux, avait-il dit, honorer la ville de cette action ». Il vêtit un costume de parade et se coiffa d'un chapeau pointu ; bourgeois et bourgeoises envahirent la Maison com-

mune où, sous leurs yeux, Louis XIII, faisant violence à son humeur morose et à ses allures de croquemort, exécuta du mieux qu'il put jetés, passe-pieds et entrechats. Cette fête, qui avait commencé sur les dix heures du soir, ne se termina que le lendemain sur les midi.

A leur retour de Metz, Louis XV et Marie Leczynska séjournent dans la capitale. Les plus brillants soupers se succèdent aux Tuileries, suivis de concerts auxquels tout le monde peut assister. Entre qui veut, pourvu qu'on soit vêtu de noir, à cause du deuil de Madame Sixième, la sixième fille de Louis XV, qui venait de mourir. Le 15, grand dîner à l'Hôtel de Ville. Le prévôt des marchands, en robe rouge, est derrière le roi, et le sert comme font à la cour les grands seigneurs. Le repas dure de trois heures à cinq heures et demie. A peine est-il terminé, qu'on ouvre les portes, et que le peuple, suivant l'usage, envahit les salles pour piller le dessert.

Lors de " l'Entrée " de Louis XVI et de Marie-Antoinette, encore Dauphin et Dauphine, dans la bonne ville de Paris, l'enthousiasme de la foule alla jusqu'au délire. Il n'était maison qui ne fût fleurie. Les chapeaux volaient dans les airs. Des acclamations ininterrompues de « Vive MONSEIGNEUR LE DAUPHIN ! » « VIVE MADAME LA DAUPHINE ! » « Madame, disait le duc de Brissac, vous avez deux cent mille amoureux ». Le Dauphin et la Dauphine, du palais des Tuileries, descendirent dans le jardin. C'était une cohue à les étouffer : toutes les mains se tendaient vers eux.

Marie-Antoinette en est émue jusqu'aux larmes ; elle en écrit à sa mère une lettre où l'on entend battre son cœur :

« Pour les honneurs, nous avons reçu tous ceux qu'on a pu imaginer, tout cela, quoique fort bien, n'est pas ce qui m'a touchée le plus ; mais c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple, qui, malgré les impôts dont il était accablé, était transporté de joie de nous voir. Lorsque nous avons été nous promener aux Tuileries, il y avait une si grande foule, que nous avons été trois quarts d'heure sans pouvoir ni avancer ni reculer. M. le Dauphin et moi avons recommandé plusieurs fois aux gardes de ne frapper personne..... Au retour de la promenade, nous sommes montés sur une terrasse découverte, et y sommes restés une demi-heure. Je ne puis vous dire, ma Chère Maman, les transports de joie, d'affection qu'on nous a témoignés en ce moment..... Qu'on est heureux dans notre état de gagner l'amitié de tout un peuple à si bon marché ! Il n'y a pourtant rien de si précieux. Je l'ai senti et je ne l'oublierai jamais ».

En Mai 1770, la Dauphine Marie-Antoinette prend séjour au Château de la Muette. Sa toilette se fait en public. Afin

que plus de personnes puissent assister à sa vie quotidienne, on a disposé, dans les appartements et dans les galeries, des banquettes sur des gradins en amphithéâtre, où se succèdent du matin au soir les plus charmantes parisiennes, ce qui faisait, note le duc de Croy, le plus bel effet. La dauphine en écrit à sa mère Marie-Thérèse : « Je mets mon rouge et lave mes mains devant tout le monde ; ensuite les hommes sortent, les dames restent et je m'habille devant elles ».

Il n'est pas douteux que la familiarité de ces façons royales n'ait beaucoup contribué à développer les sentiments que la personne du Souverain éveillait dans le cœur des Français, et qui demeurèrent si vifs pendant tant de générations. Les ambassadeurs vénitiens y voient « une cause de la force de la monarchie en France ». « Chacun, dit Rétif de la Bretonne — et ceux mêmes qui ne l'avaient jamais vu — considérait le roi comme une connaissance intime ». Parole remarquable, et où se caractérisent profondément les sentiments que les Français éprouvaient pour leur prince.

***

Ces faits, conclut M. Frantz Funck-Brentano, apparaîtront dans leur relief, on les placera dans leur vraie lumière, si l'on compare cette vie populaire de nos anciens rois à l'existence que mènera aux Tuileries Napoléon, devenu empereur, ce Napoléon qui gravira cependant les marches du trône aux acclamations des Français. « L'Empereur et l'Impératrice, écrit M. Frédéric Masson, se laissent encore aborder par les gens de la Cour, mais les gens de la ville sont derrière les balustrades... Quant au peuple, contenu par une double haie de grenadiers, il voit de loin passer ses souverains comme à l'Etoile, ou bien d'en bas il les aperçoit au balcon de la salle des maréchaux..... L'armée, la Garde même n'a le droit d'acclamer son empereur qu'en défilant sous les fenêtres de son palais..... » Certes, Napoléon aime son peuple et tient à lui témoigner cette affection ; il lui prodigue des « jeux comme à St-Cloud et aux Champs-Elysées, des feux d'artifice, des victuailles, du vin, des illuminations ; mais ce qui seul le satisfait on le lui refuse.... C'eût été de voir son empereur ; le suivre, l'acclamer, participer à son triomphe et à sa joie.....». « Ce sont les caractères, dit M. Frédéric Masson, du nouveau règne ».

La Révolution a passé, un autre monde a vu le jour.

Ce " monde " inhumain, dont tant de Français sont las, commence à « passer » aussi ; puisse M. Funck-Brentano, à qui nous devons de si précieux travaux, se rallier à nos conclusions, et nous aider plus directement à restaurer, avec notre dynastie, les institutions et les mœurs qui donnaient son charme à l'ancienne simplicité française.

Les origines de l'Action Française et ses moyens de propagande

I

Extraits d'une conférence donnée par M. Alain Raizon du Cleuziou à la section d'Action Française des Côtes-du-Nord, le 29 janvier 1906. Pour la période antérieure à 1902, M. du Cleuziou a, dit-il, « mis à profit, et parfois transcrit mot par mot » un remarquable travail composé par M. Eugène Caignart de Mailly, en décembre 1905, pour les « Etudiants d'Action Française ». Nous avons donné la plus grande partie de cette conférence dans l'Almanach de 1909 ; nous nous bornons à en reproduire quelques traits essentiels.

Ce que j'ai à exposer est un fait tout à la fois très simple et très éloquent. Des républicains, jeunes pour la plupart, et d'origines très diverses, sont venus à la monarchie. Ils y ont été conduits par leurs études, par leurs réflexions propres ; ils ont par des raisons, par des considérations nouvelles, par l'originalité de l'évolution de leur pensée, donné un caractère de jeunesse et de nouveauté à l'idée monarchique que trop de préjugés présentaient comme une conception arriérée, contraire au progrès...

L'œuvre entreprise en Août 1899 par les écrivains de l'*Action Française* était une œuvre purement scientifique, une œuvre de pensée, dégagée de tous préjugés. Le terrain sur lequel ils étaient unis, était celui du nationalisme. Mais le nationalisme sentimental, qui est encore aujourd'hui celui de la Patrie Française, se traduit dans les réunions politiques en des discours sonores et vides...

Or, ce que voulaient Vaugeois et ses collaborateurs, c'était un nationalisme qui pût s'enseigner, se démontrer. Le *sentiment* nationaliste de l'*Action Française* tendait donc à se constituer en un corps de doctrine, mais pour y parvenir, les écrivains de l'*Action Française* précisèrent une *méthode* admirablement exprimée dans cette déclaration dont il faut peser tous les termes :

« L'*Action Française* s'adresse au nationalisme quand il est conscient, réfléchi et rationnel.

« Un vrai nationaliste place *la patrie avant tout*. Il *conçoit donc*, il *traite*, il *résout* toutes les questions politiques pendantes, dans leur rapport avec l'*intérêt national*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec *ses caprices de sentiment*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *goûts* ou ses *dégouts*, ses *penchants* ou ses *répugnances*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec sa *paresse d'esprit*, ou ses *calculs privés*, ou ses *intérêts personnels* ».

La méthode étant connue, avant de passer outre, arrêtons-nous un instant à considérer la personnalité, l'individualité des premiers collaborateurs de l'*Action Française*. Leurs opinions, aussi bien philosophiques que politiques, présentaient une extrême diversité. On comptait parmi eux des libres-penseurs, des positivistes, des républicains purs ou des césariens, un seul royaliste : Charles Maurras. Henri Vaugeois, fondateur de l'*Action Française*, était professeur de philosophie au collège de Coulommiers, au moment où l'affaire Dreyfus éclata ; il était, de plus, secrétaire du *Bulletin de l'Union de l'Action morale*, revue fondée par M. Paul Desjardins, pour la conversion des Français au moralisme libéral et protestant. Lucien Moreau, ancien collaborateur de la *Revue encyclopédique-Larousse*, est d'origine radicale. Il s'était trouvé, à la sortie de la Sorbonne, en plein courant d'idées anarchistes. Léon de Montesquiou lui-même, porteur d'un grand nom de l'aristocratie française, était républicain, fortement imbu d'idées libérales. Louis Dimier, professeur au lycée de Valenciennes, catholique pratiquant et militant, a dû donner sa démission pour sauvegarder son indépendance ; il croyait à la possibilité d'organiser la République pour la rendre habitable. Tels étaient d'abord avec Jacques Bainville, Jean Rivain, Robert Launay, les écrivains les plus habituels de la revue de l'*Action Française*.

Ils reconnurent tout d'abord le principe anarchique des utopies de J.-J. Rousseau qui organise de toutes pièces le gouvernement populaire. Si la souveraineté réside tout entière dans le peuple et se manifeste par des citoyens, on peut dire adieu aux libertés des villes des provinces, aux franchises des organisations particulières. L'Etat populaire devient seul maître, il intervient légitimement pour tout réglementer, il empêche toute organisation spontanée, tout doit s'incliner devant la loi de la majorité. L'Etat absorbe tout, mais sa nature est essentiellement anarchique, car il manque de permanence, de fixité, de responsabilité, il est mobile comme l'opinion, il est à la merci des partis organisés qui forment l'opinion, il est instable, et par conséquent manque d'esprit de suite. Il ne peut donc être que faible vis-à-vis de l'étranger, et tyrannique à l'intérieur, parce qu'il émane d'une majorité dominant une minorité ; il est centralisateur, car les libertés locales ne peuvent tenir devant le principe de la souveraineté de la nation. Bien plus, l'Etat républicain ne peut pas décentraliser, parce qu'il ne représente jamais la nation, mais un parti, et que le parti au pouvoir a intérêt à resserrer les liens administratifs pour agir sur le corps électoral, afin de conserver le pouvoir (1).

---

(1) Un journaliste français demandait à l'illustre Norvégien Nansen pourquoi ses compatriotes avaient choisi la Royauté et non la République ; il répondit :

« Nous avons choisi la Monarchie pour trois motifs :

« Le premier, c'est que, la Norvège n'étant pas riche, nous voulons un gouvernement économique et, vous le savez, il n'y a pas de gouvernement plus coûteux que la République.

« Le deuxième, c'est que nous voulons être forts ; et la République nous eût rendus trop faibles vis-à-vis de la Suède.

« Enfin, nous voulons être libres ; nous ne nous soucions nullement de subir la tyrannie des partis ».

Les variations des ministères successifs au cours de l'affaire Dreyfus, la politique étrangère sans direction certaine semblèrent aux écrivains de l'*Action Française* le produit naturel des institutions républicaines, mais malgré ces constatations ils restaient républicains. Mais la méthode que s'était fixée l'*Action Française* : étudier dans les faits, c'est-à-dire d'une manière positive, les causes de notre décadence, et chercher toujours dans les faits le remède en faisant abstraction de toute idée préconçue, allait pousser Vaugeois, comme malgré lui, vers la monarchie. Les déclarations de M. de Lur-Saluces le frappèrent vivement ; il compara la mobilité du gouvernement populaire irresponsable et la stabilité de la forme monarchique où il existe un organe de l'intérêt général. L'intérêt de la dynastie se confond nécessairement avec l'intérêt de la nation : la France n'est-elle pas l'œuvre de la Maison Capétienne ? (1) Le roi est supérieur aux partis, il assure dans le gouvernement la continuité des desseins politiques...

Je ne puis qu'indiquer d'une manière très brève, cette période de tâtonnements de l'*Action Française*. Elle est extrêmement intéressante par le nombre d'idées qui y furent remuées. Chacun cherche sa voie, lutte contre ses préjugés, contre une éducation anarchique reçue dans l'Université, mais tous s'orientent insensiblement vers la monarchie.....

Sur ces entrefaites, Maurras partit pour Bruxelles et demanda aux exilés royalistes de préciser cette doctrine. En des entretiens qui sont devenus fameux sous le titre : « *Enquête sur la monarchie* », ils résumèrent la conception royale du comte de Chambord, du comte de Paris, du Duc d'Orléans, qu'on peut condenser en quelques phrases : Liberté civile et administrative ; ferme autorité politique. — L'Etat est maître des affaires de l'Etat ; les associations locales, professionnelles, confessionnelles, sont maîtresses de leurs affaires particulières. — De libres communes, de libres provinces, réduites à leur rôle de représentantes, c'est-à-dire de contrôleuses ; un Etat le plus fort possible, c'est-à-dire pourvu d'un chef héréditaire. Maurras, à la suite de Louis Veuillot, caractérisa d'un mot ce régime : *Le Roi de France, Protecteur des Républiques françaises*. C'était exprimer avec pittoresque la force et la continuité de l'Etat français, la liberté d'organisation des énergies nationales, la ferme autorité du roi qui règne, arbitre et modérateur suprême, indépendant des partis, supérieur aux intérêts particuliers, chef conscient et armé de l'intérêt général vis-à-vis de l'étranger.

Le Duc d'Orléans, dans ce style simple, clair et d'une énergique concision dont il a le secret, confirma les paroles de MM. Buffet et de Lur-Saluces.

Maurras revint de Bruxelles et posa à ses amis la question : oui

---

(1) « Il faut bien reconnaître que nos rois ont été les ouvriers persévérants et éclairés d'une œuvre nationale entre toutes, et que leur âme royale incarna celle de la patrie en formation. Notre droit public, notre armée, notre fortune, notre commerce, notre agriculture, nos gloires artistiques et littéraires, notre territoire enfin, furent le fruit de leur constant labeur ».

(Mgr d'Hulst).

ou non, l'institution d'une monarchie *traditionnelle*, *héréditaire*, *anti-parlementaire* et *décentralisée*, est-elle de *salut public* ?

Des réponses vinrent de tous côtés, les objections ne manquèrent pas et Maurras n'en laissa subsister aucune sans réplique.

Vaugeois ne tarda pas à comprendre que si la monarchie lui semblait le seul gouvernement raisonnable et la république une forme de l'anarchie, l'intérêt du pays réclamait impérieusement l'adhésion de sa volonté à la doctrine monarchique, et qu'il devait, lui, membre de l'élite intellectuelle, se compter le premier pour former le nombre des dix apôtres jugés par lui indispensables. Il est inutile d'insister davantage et de suivre l'évolution des autres écrivains de l'*Action Française*. En 1903, ils étaient tous monarchistes, et la Revue, qui avait consigné leurs discussions et toutes les hésitations de leur pensée à la recherche de la vérité, devenait un organe de doctrine royaliste.

L'éducation première de ces écrivains, leur origine, leur tournure d'esprit, apportèrent comme un regain de jeunesse à l'idée monarchique. Ils surent trouver des arguments nouveaux, chercher des maîtres là où les anciens royalistes n'avaient pas songé à en trouver. Ils invoquèrent contre la République les témoignages de Taine, d'Auguste Comte, de Balzac, de Renan, et montrèrent la concordance de leurs conclusions politiques avec celles de Bonald, de J. de Maistre, de Le Play. Ils eurent toutes les hardiesses et aussi le succès, parce qu'ils eurent un sens très pratique, très positif, de la réalité. La conception monarchique passait pour une belle utopie, construite en l'air ; ils démontrèrent, au contraire, que, seul, le régime monarchique s'applique d'une manière adéquate à cette réalité tangible qui se nomme la France.

L'évolution de l'*Action Française* fut un événement dans le monde intellectuel. Barrès, parlant de la *Revue d'Action Française*, a trouvé le mot juste : c'est un chantier d'idées. Jules Lemaître a consacré à ce mouvement une série d'Articles qu'il intitula : *Un nouvel état d'esprit*, et, pressé naguère de se prononcer et de conclure, il déclara « n'attendre plus rien que d'un changement de régime ». Il n'est donc pas très loin de rejoindre l'*Action Française* dans son ralliement, il lui suffirait, au lieu de faire appel à un nouveau régime indéterminé, de désigner nettement la monarchie (1). Paul Bourget avait précédé l'*Action Française* dans son évolution, mais il avait passé par les mêmes chemins et, circonstance frappante que je ne puis omettre devant vous, il est passé de plain-pied de la Monarchie au Catholicisme.

J'ai dit que, à l'*Action Française*, lorsqu'elle se fonda, toutes les nuances de l'opinion républicaine se trouvaient représentées, j'ajoutai aussi que la variété des opinions religieuses y régnait. Il y a à l'*Action Française* des catholiques pratiquants et des non-catholiques. Mais, chose digne d'admiration ! en ce lieu national, commun à tous les Français, qui se nomme la doctrine monarchiste, des radicaux d'origine et des royalistes de tradition se sont rencontrés, mus par le même sentiment, la même volonté de restaurer la patrie, et

---

(1) On le sait, et nous les notons plus loin, M. Jules Lemaître s'est, depuis, entièrement rallié à la Monarchie.

les uns et les autres, pour des raisons différentes, mais également fortes, concluent à la nécessité de recatholiciser la France. Ils partagent la même admiration « pour ce temple de l'ordre, de la hiérarchie, de l'autorité, qui se nomme l'Eglise Catholique ». Quelle que soit leur origine, tous les écrivains de l'*Action Française* enseignent que la France est et ne peut être qu'une nation catholique et non pas catholique gallicane, mais romaine. Vraiment, n'est-ce pas l'idée royaliste qui est l'idée nationale, puisque c'est vers elle que convergent les esprits les plus opposés comme les rayons qui, tracés de la circonférence, s'unissent en un centre commun ?...

La crise que traverse la France n'est pas seulement religieuse ou sociale, ou économique, ou militaire, ou diplomatique, elle est tout cela et encore autre chose (1), elle est nationale. Il s'agit de savoir si la France restera la France, c'est-à-dire une grande nation catholique puissante et sagement ordonnée. Depuis que nous sommes en République, que les principes révolutionnaires peuvent agir sans être contrariés, nous descendons progressivement vers l'anarchie, c'est-à-dire vers la barbarie. Il n'est pas un républicain, *s'il est bon Français*, qui refuse de se demander si vraiment la cause de cette décadence ne tient pas au vice même du régime ? Nos savants, nos artistes, nos littérateurs, nos officiers, nos commerçants ne sont pas inférieurs à ceux de l'étranger, souvent ils leur sont très supérieurs. Ce n'est donc pas l'intelligence française qui est frappée d'impuissance, c'est le régime qui empêche le génie national de porter ses fruits naturels.

La question du régime se pose donc avec une insistance douloureuse pour tous les esprits sincères et indépendants. La diffusion rapide des idées de l'*Action Française* n'a pas d'autre cause.

Le travail de pénétration de ces idées a été tel, qu'au début de 1905, une Ligue de propagande et d'enseignement s'est formée comme spontanément (2). Dans plus de trente départements (3), des organisations ont surgi dans tous les milieux, étudiants, hommes du monde, séminaristes, prolétaires, je crois même que, tout compte fait, les groupes purement ouvriers sont les plus nombreux.

La vie de l'*Action Française* s'est encore manifestée par la fondation d'un Institut d'enseignement supérieur *contre-révolutionnaire*. Parmi les membres du comité de patronage de cet institut, je relève seulement les noms de Dom Besse, Léon Daudet, G. Fagniez (de l'Institut), Paul Bourget, (de l'Académie française), marquis de la Tour-du-Pin, marquis de Rosambo, comte B. de Vesins, ce coura-

---

(1) Elle est judiciaire, administrative, etc. Les événements en cours montrent à quel degré de servitude est tombée la magistrature, si indépendante sous l'ancien régime. Les maires dans les communes sont traités par l'Etat comme de simples fonctionnaires. L'Etat démocratique omnipotent ne peut pas admettre qu'un maire s'oppose à l'inventaire de biens qui se trouvent dans une église, propriété légale de la commune.

(2) Elle a aussitôt demandé à quiconque voulait y entrer, non seulement d'adhérer en gros au programme de l'*Action Française* et de verser une cotisation, mais de signer la déclaration très formelle qui suit : (V. page 75).

(3) Dans quatre-vingt-cinq départements en 1911, et en Algérie, Suisse et Belgique.

geux catholique pratiquant et militant, président du groupe de Versailles, condamné à deux ans de prison sans sursis, pour délit de défense d'église.....

II

Depuis la conférence de M. du Cleuziou, la Ligue d'Action Française n'a cessé de recruter de nouveaux adhérents et de fonder de nouveaux groupes, les uns se dévouant de préférence aux études historiques et politiques, les autres à la propagande dans les milieux populaires, ou dans l'armée, ou dans le clergé, la plupart abordant alternativement ces divers ordres d'activité. On trouvera plus loin la liste des groupes aujourd'hui existants : on verra que nous avons dès maintenant, dans presque toutes les régions de France des centres de propagande capables de rallier tous les patriotes en les éclairant, comme ont été successivement éclairés les fondateurs de l'*Action Française*, sur les conséquences inévitables du fait républicain et sur la nécessité de salut public qu'est pour nous la restauration de la Monarchie.

Parmi les plus importantes fondations de l'*Action Française*, il convient de faire une place à part aux Camelots du Roi. Cette association, créée en Octobre 1908, a pris une part prépondérante à toutes nos manifestations extérieures. Il suffira de rappeler la campagne contre Thalamas, qui, commencée le mercredi 2 décembre 1908 par la paire de gifles que Maxime Réal del Sarte administra à l'insulteur de Jeanne d'Arc, se termina, le 17 février, par la « fessée » désormais historique du vil pédagogue. Nous avons résumé dans l'Almanach de l'an dernier la brillante campagne contre Bernstein, qui fait pendant à la précédente. Maurice Pujo rappelle, d'autre part, les divers actes de patriotique énergie qui, depuis, ont rendu les Camelots de plus en plus populaires auprès de tous les Français.

DÉCLARATION

« Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

« Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

« Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, l'héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les fiertés, la prospérité et l'honneur.

« Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

« Je m'engage à la servir par tous les moyens ».

Un engagement aussi explicite excluait dès l'abord les tièdes et les timides, comme ceux que des raisons quelconques empêchent de se « compromettre ». Mais les adhésions ne commencèrent pas moins d'affluer aux bureaux de la rue du Bac, où la Ligue résidait alors. L'activité de la Ligue se manifesta d'abord par un certain nombre de conférences, puis au bout d'un an par la part très vive que prirent les ligueurs au mouvement de résistance contre les inventaires des biens d'Eglise. Nous ne pouvons, pour les détails, que renvoyer à l'almanach de 1909.

Comme la Ligue, l'Association des Camelots du Roi possède des groupes dans presque toutes les villes de France. On en rencontre même dans de simples bourgades ; citons en particulier les Camelots du Roi de Remoulins (Gard), fondés par Henri Soulier, et qui ont réussi à constituer une Fédération des Camelots du Roi de la région d'Uzès ramifiée dans toutes les communes de l'arrondissement ; de même la Fédération des Camelots du Roi, du Jura.

Quant à l'Institut de l'Action Française, il n'a cessé, lui aussi, d'obtenir un succès croissant auprès des étudiants de toute origine. « La doctrine de l'*Action Française*, disait en 1908 M. Jules Lemaître, est en train de conquérir la jeunesse studieuse, la jeunesse des Facultés, qui a en assez de la vague anarchie démocratique. J'ai vu les séances de votre Institut. C'est saisissant ».

Nous pouvons signaler, parmi les cours qui ont été développés pendant les six premières années d'exercice, ceux de Charles Maurras sur l'*Empirisme organisateur*, de l'abbé de Pascal, de l'abbé Appert, du R. P. Dom Besse sur la *Politique catholique* et sur l'*Histoire du Catholicisme libéral en France*, de Léon de Montesquiou sur *Auguste Comte*, *Bonald* et *Le Play*, de Jacques Bainville sur la *Formation de l'unité allemande*, et de M. du Cleuziou sur la *Réunion de la Bretagne à la France*, de M. Chavanon sur les *Etats d'Artois*, de Louis Dimier sur la *Réunion de la Savoie*, de Louis Dimier encore sur les *Maîtres de la Contre-Révolution*, sur les *Préjugés ennemis de l'Histoire de France*. ur *Veuillot journaliste et écrivain* et sur les *Institutions politiques de l'Ancienne France d'après Fustel de Coulanges*, de Lucien Moreau sur le *Nationalisme français*, de Jean Rivain sur les *Origines de l'Action Française*. De plus, Pierre Lasserre, l'éminent auteur de la thèse sur le *Romantisme français*, qui fit tant de bruit à la Sorbonne au printemps de 1906, a donné en 1907-1908 et 1908-1909, à l'Institut d'Action Française, une série de conférences extrêmement remarquées, sur les *Doctrines officielles de l'Université* : jamais on n'avait établi avec autant de force et de précision le néant philosophique et les tendances antinationales du haut enseignement républicain. Pierre Lasserre a donné encore, en 1909-1910, un cours sur *Mistral, poète de la Patrie et Poète classique* et en 1910-1911 un cours sur *Bergson et les idées bergsonniennes*. A l'été de 1911, le général Bonnal, (l'éminent tacticien écouté de toute l'Europe), a bien voulu professer dans l'une des chaires de l'Institut d'Action Française une série de trois leçons sur la *Guerre de 1870 et les causes de notre défaite*. Les leçons ont été suivies avec un intérêt passionné par un public d'élite. Enfin, l'historien Eugène Cavaignac, l'une des plus récentes et des plus brillantes recrues de la Monarchie, a fait bonne et définitive justice des préjugés courants sur la méthode historique allemande.

Le succès des cours de l'Institut allant grandissant, il a paru, dès 1909, nécessaire de se procurer un local spécial où l'on fût chez soi. Ce local est situé au 33 de la rue Saint-André-des-Arts. C'est là qu'ont été professés les cours depuis Février 1910, là aussi qu'ont établi leur siège les Etudiants de l'Action Française.

Pendant l'année 1909-1910, ceux-ci ont inauguré une série de réunions contradictoires, tenues, la plupart, sous la présidence de Jean Rivain, et auxquelles ont bien voulu prendre part, avec une courtoisie parfaite, de nombreux adversaires appartenant à toutes les

opinions. Ces réunions ont été des plus fécondes. Elles ont été reprises dès la rentrée de 1910-1911 et poursuivies depuis lors, de la façon la plus heureuse et la plus utile.

Outre la Ligue et l'Institut, un incomparable instrument de propagande est venu s'adjoindre en 1908 à ceux dont nous disposions : l'*Action Française* quotidienne, « organe du nationalisme intégral », a réalisé le journal d'affirmation méthodique et raisonnée que désiraient depuis longtemps beaucoup de royalistes et qui, dès les premiers mois de son existence, a su obtenir, outre l'ardente sympathie de nos amis, l'attention de plus en plus favorable d'un grand nombre de nos adversaires. Entre toutes les adhésions qui nous sont venues alors, nulle n'est plus éclatante que celle de M. Jules Lemaître. Le 23 mai 1908, à Lyon, après avoir fait allusion à « dix années d'expériences » des erreurs républicaines, l'illustre académicien a porté la santé du Roi de France. Par la suite, il a bien voulu honorer notre quotidien d'une collaboration régulière, puis se joindre aux orateurs et conférenciers qui vont porter partout notre propagande.

Avec l'inappréciable concours de Jules Lemaître, l'*Action Française* a continué d'appliquer, chaque jour, aux actualités les plus diverses, le principe de « l'intérêt national » qu'elle a posé une fois pour toutes en se ralliant à la Monarchie. Il n'est point de patriote réfléchi qui ne puisse et ne doive souscrire aux conclusions que donnent dans chaque numéro Henri Vaugeois, Léon Daudet, Charles Maurras et Maurice Pujo sur la politique générale, Jacques Bainville sur la politique étrangère, Robert de Boisfleury sur l'armée et la marine, Pierre Lasserre sur les lettres et l'enseignement public, et chacun de leurs collaborateurs français ou étrangers sur les nouvelles du monde entier que doit noter un journal *complet* : l'*Action Française* n'en néglige aucune, et elle s'applique toujours à en marquer nettement la signification et l'importance au point de vue français. Le même principe de l'intérêt national, et les croyances religieuses, de la plupart de ses rédacteurs, imposent à l'*Action Française* vis-à-vis de l'Eglise catholique, un respect et un dévouement dont elle ne s'est jamais départie ; aussi le journal a-t-il soin de s'adresser pour les informations religieuses aux sources les plus autorisées en France et au Vatican et d'exercer un contrôle sévère sur les dépêches émanées des agences. Pas plus qu'ils ne s'exposent à être choqués dans leur foi, les catholiques qui lisent l'*Action Française* ne risquent d'être trompés sur les faits qui intéressent l'Eglise. Aussi, le nombre est-il considérable de ceux que le journal a pu ramener, et plus encore de ceux qu'il ramènera immanquablement des illusions républicaines à la vérité politique.

Nous sommes bien loin aujourd'hui des quelques milliers de patriotes que nous permettait seulement d'atteindre notre Revue. Aucun journal, parmi les plus répandus, n'est lu avec plus d'intérêt que le nôtre par quiconque, ami ou ennemi, entend se tenir au courant des progrès de la renaissance des idées françaises traditionnelles. Les vigoureuses campagnes de Léon Daudet — notamment celle que nous résumons d'autre part contre « l'espionnage juif allemand » — sont passionnément suivies par ceux mêmes des bons Français que leur situation empêche de se déclarer ouvertement comme royalistes d'Action Française. Telle a été, par suite, l'extension de

nos différents services, qu'il nous a fallu quitter les deux appartements que nous occupions, 3, Chaussée-d'Antin. Depuis le 15 octobre dernier, l'Institut et les Etudiants d'Action Française continuant d'occuper notre local de la rue Saint-André-des-Arts, les bureaux de la ligue, du journal et de la revue ont été transférés 17, rue Caumartin, dans une maison dont nous occupons les quatre étages entiers. Les Camelots du Roi et leur Comité y ont aussi trouvé des bureaux plus appropriés à leur propagande particulière que ceux dont ils disposaient à la Chaussée d'Antin ; ils ont d'ailleurs, depuis l'été de 1912, un terrain de sport et d'entraînement à la pointe de l'île de Neuilly, qui n'a jamais si bien mérité son nom de la « Réserve du Roi ».

Rien ne peut mieux montrer que ces agrandissements si rapides, le succès croissant de la propagande d'Action Française. Rien ne peut réjouir davantage les bons patriotes dont les subsides nous ont fourni les ressources indispensables. Et rien, assurément, ne pourrait les encourager davantage à continuer un effort dont l'expérience a si manifestement établi l'efficacité.

Un nouveau surnom

Savez-vous comment on appelle les abrutis de l'Herpétisme, les malheureux urnaires qui laisseraient dépecer leur pays par l'espionnage juif allemand, par les Lucien Baumann, les Schimmelpfeng, les Thyssen et les autres, sans protester, pourvu que fût votée la prétendue réforme destinée à faciliter les bonnes élections de 1914 ?

On les appelle les Herpétomanes.

Herpétomane, le vieux Judor, le tacticien, l'encercleur.

Herpétomane, Mossieur Jacques Piou.

Herpétomane, Panurge Jaurès, etc., etc.

L'armée allemande serait en marche sur Paris, que ces délirants du ballonnet compensateur, ces maniaques du panachage, ces frénétiques de l'apparentement continueraient à trifouiller leurs schémas, à pointer, surpointer, contrepointer, avec des airs profonds, à déclarer que le salut de la Patrie est attaché à tel ou tel mode de scrutin, auquel, d'ailleurs, nul n'entend goutte.

Voilà où mène le gâtisme d'assemblée, voilà où mène le bonneteau parlementaire. On demande un asile pour les herpétomanes.

RIV.

L'Action française et l'affaire Dreyfus

La Ligue d'Action Française n'a jamais perdu de vue que la politique imaginée pour sauver Dreyfus nous offre, en même temps que le meilleur emblème, le point le plus vulnérable du régime antifrançais que notre but est de détruire. En demandant, au lendemain du procès de Rennes, qu'il ne fût plus question de l'affaire Dreyfus, les esprits indécis et frivoles qui prétendaient conduire l'opposition nationale, avaient commis une fois de plus la faute que leur suggérait l'adversaire. Il aurait fallu poursuivre l'avantage obtenu par la courageuse loyauté des juges de Rennes, et réclamer aussitôt le châtiment des criminels. On préféra les laisser machiner en paix leur revanche, et c'est ainsi qu'ils ont pu prononcer finalement la réhabilitation d'un traître avéré, écarter de l'armée les meilleurs et les plus éminents de ses chefs, favoriser partout l'indiscipline et l'anarchie, installer au pouvoir les serviteurs de l'étranger, achever de dépouiller et couvrir de calomnies le clergé national.

C'est le 12 juillet 1906 que la Cour de Cassation a prétendu réhabiliter le traître Dreyfus, en annulant sa condamnation sans le renvoyer devant un nouveau Conseil de guerre. La loi interdisait cette cassation sans renvoi ; la Cour n'a pu le prononcer que par une forfaiture, et, pour s'en couvrir, elle a fait un faux; Ce faux ne portait pas sur un élément secondaire, sur une pièce accessoire du procès Dreyfus. Ce que la plus haute juridiction de la République a falsifié, c'est la loi, dont elle a la garde, et qui seule définit ses pouvoirs en matière de revision.

La Cour de Cassation ne peut, aux termes de la loi, juger à elle seule, sur le fond d'une affaire, que dans des cas exceptionnels, visés par l'article 445 du Code d'Instruction criminelle. L'arrêt rendu en faveur de Dreyfus prétend « faire application » de cet article 445 ; mais le texte réel de l'article dit toute autre chose que ce que l'arrêt lui fait dire. La Cour a négligé dans ce texte sept mots qui la gênaient, elle en a supposé cinq autres dont elle avait besoin pour pouvoir casser sans renvoi. On aura une idée de cette double altération par ce tableau qui montre la

loi telle qu'on la trouve dans le Code, et la loi telle qu'on devrait la trouver, si l'arrêt de la Cour en était « l'application » :

Article 445 du Code d'instruction criminelle

Texte du Code	*Texte inexistant visé par la Cour*
Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.	Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse *à la charge du condamné*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

A gauche sont transcrits en lettres italiques les sept mots inscrits dans le texte du Code et que la Cour de Cassation a *supprimés*.

A droite, sont transcrits en italique les mots que la Cour a *ajoutés* à un autre endroit du texte

L'altération matérielle est donc bien évidente, et elle ne peut être contestée. Les amis de Dreyfus, quand on les oblige à se prononcer sur ce point délicat, ont coutume d'en nier l'importance. La Cour de Cassation, disent-ils, a mis un mot pour un autre, elle a changé la place d'un membre de phrase, mais cela revient au même, et c'est « vos beaux yeux, belle marquise » au lieu de « marquise belle, vos yeux beaux ». Un examen quelque peu attentif suffit cependant pour montrer que la différence entre les deux textes équivaut à celle du blanc au noir. Le texte supposé par la Cour autoriserait, en effet, une annulation sans renvoi que le texte du Code interdit de la façon la plus nette, et d'ailleurs la plus conforme aux principes posés par la loi.

La loi ne prévoit que deux cas où la Cour de Cassation peut casser sans renvoi un arrêt ou un jugement soumis à la revision :

1° Lorsqu'il ne pourra être procédé à de nouveaux débats oraux entre toutes les parties, notamment en cas de décès, contumace ou défaut d'un ou de plusieurs condamnés, etc. Dans ce cas, la Cour doit avant de casser sans renvoi, « constater expressément cette impossibilité » (Code d'Instruction criminelle, art. 444, paragraphe 5).

Comme Dreyfus n'était ni mort, ni contumace, ne faisait pas défaut, etc., il était impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

2° Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé (Art. 445, § 6 et dernier).

« Ne laisse RIEN subsister », c'est-à-dire si l'annulation a été prononcée parce qu'il a été établi que le crime ou le délit n'a jamais eu lieu, ou bien parce que l'acte qui a donné lieu à la condamnation ne présente pas les caractères juridiques d'un

crime ou d'un délit. Dans ce cas, pas de renvoi, parce que de nouveaux débats sont impossibles, la base même de tous débats ayant disparu.

« Annulation de l'arrêt, *à l'égard d'un condamné vivant* », dit le texte : en effet, si le condamné est mort, le cas est prévu par le paragraphe précédent comme on l'a vu plus haut.

Dans l'espèce, le condamné Dreyfus était vivant, l'annulation du jugement, *à l'égard de Dreyfus vivant, laissait subsister le crime de trahison*, constitué par l'envoi du bordereau en 1894. (La Cour l'a reconnu, puisque, dans l'arrêt, elle impute ce crime à Esterhazy).

Il était donc également impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

La Cour de Cassation ne pouvait par conséquent arriver à l'annulation sans renvoi qu'en falsifiant la loi. C'est ce qu'elle a fait, en insérant dans son arrêt les attendus suivants :

« Attendu que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse, *à sa charge* (à la charge de Dreyfus), être qualifié crime ou délit.

« Attendu dès lors que, *par application du paragraphe final de l'article* 445, aucun renvoi ne doit être prononcé ;

« Par ces motifs, annule, etc. ».

C'est-à-dire que la Cour a fait application, non du paragraphe final de l'article 445, comme elle le dit mensongèrement, mais d'un texte de loi imaginaire qui serait ainsi conçu :

« Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné vivant*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé ».

La simple comparaison du texte imaginaire avec le texte réel montre comment la Cour a falsifié la loi.

Comme l'avait dit en 1899 le procureur général Manau, qui cependant avait prononcé un chaud réquisitoire en faveur de Dreyfus, il n'était « pas possible » à la Cour de proclamer elle-même l'innocence de Dreyfus. Pour que cela fût possible, disait-il, « il faudrait que Dreyfus fût mort... La loi ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de la connaître et, pour la connaître, de la lire. Le texte est formel ».

De l'aveu même d'un des siens, la Cour de Cassation a donc violé la loi pour sauver Dreyfus.

Aucune discussion n'est possible, et il n'y a point de subtilité de jurisprudence qui puisse atténuer l'évidence du fait ; aussi bien l'adversaire ne s'y résigne-t-il point. La *Dépêche de Rouen* a, un beau jour, le 2 décembre 1906, essayé de trouver un précédent à l'arrêt scandaleux de la Cour suprême : mais l'objection

fut aussitôt relevée, discutée et dissoute, et la *Dépêche* contrainte par huissier d'en insérer la réfutation. Elle le fit de mauvaise grâce, en annonçant une réplique qui n'est jamais venue, et qui ne pouvait venir. Les 14 et 21 novembre 1908, les *Pages Libres* ont essayé, elles aussi, de réduire à néant notre accusation. Nous avons demandé aux *Pages Libres*, selon notre droit légal, mais en invoquant seulement la liberté d'esprit et l'amour de la vérité dont on se pique en cette revue, d'insérer un article où nous mettions en lumière les erreurs, les méprises, les équivoques, les oublis de l'auteur, M. Chénevier. Au lieu de faire droit à notre demande, elles ont préféré faire un choix, reproduire quelques-unes de nos rectifications les moins importantes, mais, pour l'essentiel de notre démonstration, déclarer qu'elles ne se souciaient pas d'« entrer en discussion juridique avec des gens notoirement hostiles à toute liberté de discussion ». La réponse que nous adressions aux *Pages Libres* a paru dans la *Revue d'Action Française* du 15 mars 1909.

Il reste acquis que la *Cour de Cassation a violé la loi et commis un faux pour sauver le traître Dreyfus.* Il ne fallait pas moins pour empêcher l'ex-capitaine d'être une troisième fois condamné sur les preuves de sa trahison.

L'Action Française n'a pas voulu que ce crime de la plus haute juridiction de la République pût être ignoré des Français, Dès le lendemain de l'arrêt frauduleux de la Cour suprême, et malgré les objections que lui prodiguaient les esprits timorés, elle s'occupa d'organiser une campagne méthodique pour dénoncer à la France entière les crimes accumulés par le parti de Dreyfus. Nous avons donné, dans l'Almanach de 1909, un résumé de la campagne d'affiches et de conférences qui a commencé le 20 septembre 1906, et que nous poursuivons encore aujourd'hui. Par plus de deux cents réunions données à Paris et dans les grandes villes avec le concours du commandant Cuignet, la noble victime des machinations dreyfusiennes, cinquante mille affiches, trois cent mille brochures, quinze cent mille feuilles volantes distribuées par tout le pays, par la vaste propagande des journaux amis de Paris et des provinces, par les attaques furieuses et répétées d'une partie des journaux dreyfusards, l'Action française a fait connaître le détail de ses accusations et de ses preuves à quiconque n'a pas voulu les ignorer à tout prix. Les accusations qui concernent Picquart et le texte même du « Deuxième Appel au pays » ont été portés à la tribune de la Chambre, le 31 mai 1907, sur l'initiative de M. de Rosambo, député royaliste des Côtes-du-Nord. M. Le Breton, sénateur royaliste de la Mayenne, M. Dominique Delahaye, sénateur royaliste de Maine-et-Loire, ont reproduit plus tard devant le Sénat l'accusation de forfaiture et de faux que nous avons éle-

vée contre la Cour suprême. Le Gouvernement a subi nos attaques répétées sans y répondre autrement que par des mesures disciplinaires contre le sous-lieutenant de réserve Léon de Montesquiou, plus tard contre le lieutenant en non-activité Robert de Boisfleury. Le 20 octobre 1908, à la tribune de la Chambre, M. Briand, répondant à Biétry, aborda bien le 445, mais chacune de ses articulations fut aussitôt réduite à néant dans notre journal.

N'osant poursuivre l'*Action Française* en diffamation devant la cour d'assises, où la preuve nous eût été trop facile, le parti de Dreyfus a seulement essayé de nous frapper à la caisse. Nous avons énuméré dans l'Almanach de 1910 les nombreuses lettres soi-disant rectificatives que le traître a prétendu nous faire insérer. On a vu aussi comment, sur notre refus, tout ce qu'a pu faire Dreyfus a été de nous demander 200.000 francs de dommages-intérêts pour « injures » et 20.000 francs pour non-insertion devant des tribunaux civils et correctionnels, où la preuve n'est pas permise. Nous avons, sur les « injures », décliné la compétence du tribunal civil, car les qualifications pour lesquelles Dreyfus nous poursuivait étaient intimement liées, dans les articles incriminés, à l'accusation de trahison, laquelle constituait une diffamation, dirigée contre Dreyfus en sa qualité d'officier, de fonctionnaire public : en vertu de la loi de 1881, il ne pouvait donc nous poursuivre que devant les assises. Après de magistrales plaidoiries de Mes Magnier et de Roux, le Tribunal, présidé par M. Le Berquier, se déclarait incompétent. Le traître n'a pas fait appel ; il s'est empressé de payer les frais, reconnaissant ainsi, une fois de plus, son infamie.

Quant aux 20.000 francs pour refus d'insertion, nous avons aussi décliné la compétence devant laquelle nous étions assignés, le tribunal correctionnel. Celui-ci s'est déclaré compétent. Nous avons interjeté appel. La Chambre des appels correctionnels a confirmé la compétence du tribunal correctionnel dans deux jugements, le premier rendu par défaut, le second sur opposition.

L'affaire revint alors pour être plaidée au fond, et fut appelée successivement aux audiences du 26 janvier, du 27 avril, du 29 juin et du 5 octobre 1910. A cette dernière audience, on fixa définitivement la date du 11 janvier 1911 pour les plaidoiries. Me Demange, avocat du traître, se contenta d'exposer brièvement les prétentions de son client, puis on renvoya à huitaine pour entendre Me Magnier. A cause de l'absence d'un juge, ce ne fut cependant que le 25 janvier que notre avocat fut appelé à répondre à Me Demange.

Cette audience du 25 fut marquée par un très gros incident. Me Magnier ayant voulu donner lecture de la Lettre du com-

mandant Cuignet au Procureur général Baudoin — document indispensable aux débats, puisque c'étaient précisément des réponses à cette lettre parue dans nos colonnes que le traître Dreyfus prétendait nous faire insérer — le Président Ausset s'opposa à cette lecture : c'est ce même M. Ausset qui devait donner toute la mesure de sa basse haine et de son indignité comme magistrat, dans la fameuse séance du 24 mars, où soixante-quatre mois de prison furent infligés à nos amis, et le même que le gouvernement de la République devait récompenser d'une décoration le 14 juillet suivant... En vain, Me Magnier déposa des conclusions qui furent rejetées. L'avocat de l'*Action Française* se vit alors dans l'obligation de quitter la salle sans avoir pu présenter notre défense. Le 8 février, la 9e Chambre a rendu son jugement. L'*Action Française* était condamnée à 400 francs d'amende, à 2.800 francs de dommages et intérêts et à l'insertion du jugement, sous une astreinte de 50 francs par jour de retard. Le 5 juin, ce jugement a été confirmé par défaut, aux appels correctionnels. Mais opposition ayant été immédiatement faite de cet arrêt, le procès est revenu contradictoirement devant la Cour d'appel après les vacances judiciaires.

Le 12 décembre, l'*Action Française* a consacré un numéro spécial au traître Dreyfus, pour la publication des lettres que les juges à sa solde nous ont condamnés à insérer. Chacune de ces lettres est suivie de textes et de commentaires établissant la forfaiture de la Cour de Cassation et la culpabilité de son misérable client.

L'*Action Française* reproduit la lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré du 15 septembre 1908, à propos de l'article 445, les *fac-simile* de deux lettres de Dreyfus, l'une adressée à notre gérant et l'autre reproduisant le recto du bordereau, et enfin un article de M. Emile Faguet sur Ballot-Beaupré, Baudouin et l'article 445.

Le jour même, les deux procès en refus d'insertion et en 10.000 francs de dommages-intérêts intentés par le traître, revinrent devant la Cour d'appel.

Notre avocat, Me Magnier, explique pourquoi, comme Charles Maurras l'avait écrit (« Nous insérerons à *notre heure* ») un numéro spécial avait été consacré aux lettres du traître. L'arrêt fut renvoyé à huitaine.

Le 19 décembre, la cour d'appel présidée par de Valles, rendit un arrêt condamnant l'*Action Française* à publier une seconde fois les réponses du traître Dreyfus au texte par lequel nous prouvons, chaque jour, l'indignité de la cour suprême.

La publication de ces lettres commença le 29 janvier. L'*Ac-*

tion Française répondit au traître Dreyfus en reproduisant la lettre accablante du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré, et le commentaire de M. Emile Faguet sur l'article 445 et la forfaiture de la Cour de Cassation.

Le 31 janvier, notre ami Henri Dutrait-Crozon, auteur du *Précis de l'Affaire Dreyfus*, rappelle dans l'*Action Française* comment la Cour de Cassation a faussé le sens du paragraphe final de l'article 445 du Code d'instruction criminelle, sur lequel elle s'est appuyée pour ne prononcer aucun renvoi dans la deuxième reprise du procès du traître.

L'*Action Française*, répétons-le encore une fois, a été condamnée par des tribunaux correctionnels où la preuve n'est pas admise.

Aucune poursuite devant la cour d'assises n'a donc été intentée, comme la loi l'aurait voulu, contre ceux qui avaient produit, et avec un tel éclat, de si graves accusations contre les plus hautes personnalités politiques et la première juridiction du pays. Le scandale a été senti et dénoncé en vain par un bon nombre de journaux dreyfusards. Dès Octobre 1906, une circulaire du Garde des Sceaux Guyot-Dessaigne a été lancée aux divers parquets pour éviter tout excès de zèle imprudent. Et c'est impunément que l'Action française a pu, devant des centaines de milliers de citoyens, dont le nombre ne cesse de s'accroître, taxer de forfaiture et de faux la Cour de Cassation, de faux témoignage, d'indiscipline et de faux un ministre de la Guerre, Marie-Georges Picquart, de dévouement aux seuls intérêts étrangers un chef du gouvernement. Clémenceau. Avec toutes les forces dont ils disposent contre nous, et bien qu'ils ne puissent ignorer quel prestige serait nécessaire aux fonctions qu'ils ont prises chez nous, ceux qui gouvernent la France n'ont même pas osé réunir contre l'Action française le tribunal d'exception d'une Haute-Cour. C'est que même un tribunal d'exception serait forcé de discuter contre l'Action française des preuves qui ne sont pas discutables ; et cette discussion, quand elle aboutirait à la plus injuste sentence, aurait encore pour effet d'aider l'Action française, en étendant la publicité qu'elle continue de donner à ses preuves.

Il est prouvé que Dreyfus est un traître. Il est prouvé que Picquart est un mauvais soldat, un faux témoin, un faussaire. Il est prouvé que Clémenceau a toujours servi contre la France les intérêts de l'Etranger. Il est prouvé que la Cour de Cassation, pour sauver Dreyfus, a violé et faussé l'article 445 du Code d'instruction criminelle. La comparaison du texte authentique et du texte frauduleusement imaginé par la Cour, que nous avons reproduite plus haut (p. 88), et que l'*Action Française* quotidienne, depuis peu de temps après sa fondation, reproduit

dans chacun de ses numéros, est le *talisman* qui assure les patriotes contre toutes poursuites devant les tribunaux : la preuve en a été vingt fois faite, la vue du *talisman* suffit pour déconcerter jusqu'aux simples commissaires de police. Instrument précieux de propagande, gage certain d'immunité, le *talisman* permet aux patriotes la propagande la plus sûre contre la « justice » républicaine et les gouvernements dont elle accepte les ordres.

Cette propagande est aussi la meilleure, selon l'expérience, pour guérir les illusions de bien des républicains. L'action personnelle de tous nos ligueurs et amis a déjà obtenu de la sorte les plus excellents résultats. Et les réunions qu'a données l'Action française, depuis l'origine de la campagne antidreyfusarde, se sont de plus en plus fréquemment terminées sur des acclamations enthousiastes adressées à la fois au principe de la Monarchie et à la personne si profondément royale de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Nos ligueurs sauront, aussi longtemps qu'il sera nécessaire, rappeller à leur entourage les leçons de l'affaire Dreyfus.

Entre Parlementaires

Après le jour noir du bicentenaire de Rousseau, l'automodeste du Bœuf Armand venait de s'éclipser sous les huées. Longeant le Sénat, deux parlementaires, complètement abrutis, échangeaient leurs impressions :

« Qu'est-ce que cet Emile dont on parlait. Vous connaissez ça ?

— Oui, c'est une biographie d'Emile Zola par Jean-Jacques Rousseau.

— Ah ! c'est donc ça qu'on a sifflé ?

— Probablement.

— La famille Rousseau n'était pas là ?

— On vous a dit qu'il avait abandonné ses enfants. Il n'avait reconnu que le petit Waldeck ».

RIV.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS
DE
L'ACTION FRANÇAISE
Du 1er septembre 1910 au 31 août 1911

1er *septembre.* — Lettres de Monseigneur le Duc d'Orléans à MM. Alain de Goué et René Valette. à la suite de la belle manifestation organisée le 6 août pour l'inauguration de la Croix de Charette, à la Chabotterie.

6 *septembre.* — Henry de Bruchard comparaît devant la 9e chambre correctionnelle, à propos des incidents d'*Après Moi*, et des manifestations de la Comédie-Française contre le juif déserteur Bernstein. Après une spirituelle plaidoirie de Me Léon Prieur, Henry de Bruchard est acquitté.

9 *septembre.* — Importante réunion à Millau, sous la présidence d'honneur de Lucien Lacour. Trois mille personnes applaudissent Bernard de Vesins et Arnal.

A Lamarche, dans les Vosges, le Tribunal correctionnel a condamné nos amis Jules Triboux à deux jours de prison et 15 francs d'amende. Marcel Raymond, Jules Petit-Clair et Charles Rajot à 15 francs d'amende, accusés d'avoir crié : « A bas la République ! A bas les Francs-Maçons ! »

10 *septembre.* — Belle réunion à Usson du Poitou, organisée par Paul Robain, avec le concours de MM. de Grandmaison, président du groupe de Mauprévoir, et de Roux, président de la section poitevine. Les discours de nos amis sont accueillis par les plus vifs applaudissements.

15 *septembre.* — Marius Plateau, secrétaire général des Camelots du Roi, quitte la Santé, après avoir accompli les deux mois de prison auxquels il avait été condamné dans des circonstances particulièrement iniques, à la suite de la manifestation du 14 Juillet contre Fallières.

18 *septembre.* — Brillante réunion à Eu, plus de 400 assistants. MM. de Resnes, de Rainvillers, Barthélemé et Noël Trouvé présentent les idées de l'*Action Française*, et sont applaudis chaleureusement.

20 *septembre.* — Au Congrès régionaliste de Bourges, organisé pour des républicains, notre ami René d'Aubeigné, secrétaire des étudiants d'Action Française, rappelle, aux applaudissements d'une bonne partie de l'assistance, le programme décentralisateur du Comte de Chambord et du Duc d'Orléans.

22 *septembre.* — Création du journal hebdomadaire le *Midi royaliste*, destiné à répandre les idées de l'*Action Française* dans les provinces méridionales ; rédacteur en chef Henry de Bruchard.

LA CROIX DE CHARETTE

La société fondée pour l'exploitation du journal est présidée par M. le baron de Barrès ; M. le comte G. du Bourg de Luzençon est à la tête du comité d'initiative.

29 *septembre*. — Le général Bonnal préside le banquet offert par l *Action Française* aux Ligueurs et Camelots du Roi partant pour le régiment (classe de la Revanche). Des discours sont prononcés

par le général Bonnal, Léon Daudet, le baron Tristan Lambert, Maurice Pujo, qui donne lecture de la lettre que Lucien Lacour, prisonnier à Clairvaux (313e jour d'emprisonnement) adresse aux conscrits. Après quelques paroles du Docteur Graveline, Charles Maurras recommande aux conscrits, si le devoir les appelle, de se distinguer entre tous contre l'ennemi de l'extérieur. Plus de deux cents amis de l'*Action Française* assistaient à cette belle fête. Madame la Marquise de Mac-Mahon avait exprimé par dépêche ses regrets de ne pouvoir venir à la réunion.

1er *octobre*. — Deux Camelots du Roi, Marcel Tartarin, de Levallois, et Dividis de Saint-Côme, du 14e arrondissement, brisent des panneaux injurieux pour la France, placés à la devanture d'un tailleur juif situé sur les boulevards. Grâce à l'énergie de ces vaillants jeunes gens, ces images ignobles n'ont pas reparu.

2 *octobre*. — Réunion d'*Action Française* à Montdidier, fief du juif Klotz, à laquelle assistaient plus de deux cents royalistes.

7 *octobre*. — Belle réunion d'*Action Française* à Laval, présidée par MM. le sénateur Le Breton, Roger Lambelin et de Malherbe, les trois présidents d'honneur de la section de Laval.

8 *octobre*. — Réouverture de l'Amicale royaliste, à Paray-le-Monial ; grande réunion de la section charollaise, présidée par la marquise de Mac-Mahon.

9 *octobre*. — L'*Action Française* publie les sommaires de trois nouveaux organes royalistes : l'*Aude royaliste*, bulletin mensuel de la section de Carcassonne ; la *Bourgogne royaliste*, *de* Chalon-sur-Saône, et les *Idées de Demain*, organe du groupe franco-suisse d'*Action Française* de Lausanne.

10 *octobre*. — Mort du général de Charette, grand chrétien, grand soldat, fidèle serviteur de nos Princes, qui s'immortalisa au secours de la Papauté, et de la France envahie en 1870.

A Rouen, grande réunion organisée par le cercle d'études sociales et politiques du groupe d'*Action Française*, en l'honneur de Joseph Boniface sorti de prison.

13 *octobre*. — Création du *Grelot*, organe royaliste hebdomadaire de Montauban, fondé par les Camelots du Roi, que félicite, le Duc d'Orléans.

15 *octobre*. — Les Camelots du Roi, réunis dans les salles de travail de leur Institut d'*A. F.*, 33, rue Saint-André-des-Arts, accueillent avec enthousiasme leur Président Maxime Réal del Sarte, de retour du régiment. Discours de Maxime Réal del Sarte, Maurice Pujo, Baron Tristan Lambert, Henri Vaugeois, Docteur Graveline et Marius Plateau. Parmi les nombreuses lettres de félicitations adressées à Maxime, Maurice Pujo donne lecture de celles des prisonniers Lucien Lacour, Gabriel de Baleine et Henri Lagrange, accueillies par les cris de « Vive le Roi ! »

15 *octobre*. — Belle réunion des amis de l'*Action Française* à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), présidée par le comte de Lur-Saluces, entouré de Bernard de Vesins, Paul Robain, commandant Milleret, marquis de Foucault et d'une foule de royalistes de la région bordelaise.

16 *octobre*. — Pèlerinage des jeunes filles royalistes au tombeau de la Reine Marie-Antoinette ; une gerbe de fleurs est déposée devant la statue de la Reine.

17 *octobre.* — Ouverture, à Arras, du 35e congrès des Jurisconsultes catholiques, sous la présidence de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, et de M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan. Le Souverain Pontife envoie sa bénédiction aux congressistes. Louis Dimier, membre des Comités directeurs de l'*Action Française*, présente un rapport extrêmement remarquée sur les *Destructions révolutionnaires* ; c'est une magnifique leçon de philosophie et d'histoire.

A la dernière séance, notre éminent ami, le R. P. Dom Besse, prononce un discours applaudi de tous.

21 *octobre.* — Funérailles du général de Charette, à Loigny. Mgr de Cabrières prononce le panégyrique du glorieux défunt. Discours de Bernard de Vesins, au nom de l'*Action Française*, de M. Jenouvrier, sénateur d'Ille-et-Vilaine, et du comte Le Gonidec de Traissan, ancien compagnon d'armes de Charette à Rome et pendant la guerre de 1870-71.

22 *octobre.* — Les Camelots du Roi de la Rochelle protestent, au au nom de l'unité nationale, contre l'érection de la statue de Jean Guiton, le rebelle protestant. Deux d'entre eux, Morisson et Kerdret, sont arrêtés.

Au Vésinet, des Camelots du Roi corrigent des Apaches républicains qui, le dimanche précédent, avaient lâchement attaqué deux d'entre eux. Marius Plateau, Serpollet, Robinet, Lucien Martin du (13e) et Guy de Bouteiller administrent une formidable volée à neuf Apaches de la R. F. Marius Plateau, arrêté, est conduit en prison à Versailles, où il est interrogé par le juge d'instruction, le juif Rosenfeld.

A Verdelais, réunion de royalistes bordelais, sous la présidence du comte de Lur-Saluces. M. Cazenave, président de la section, et le commandant Milleret prononcent des discours chaleureusement applaudis, et les cris de « Vive le Roi » sont longuement répétés par une très nombreuse assistance.

A Castries (Hérault), huit cents personnes applaudissent les orateurs royalistes.

28 *octobre.* — Importante réunion au Puy-en-Velay. Cinq cents personnes acclament la marquise de Mac-Mahon, Noël Trouvé et le programme de l'*Action Française*. M. de la Batie, ancien député, président de la réunion, remercie les conférenciers et la marquise de Ribains, l'organisatrice de cette belle manifestation royaliste. Le soir, nouvelle réunion, devant un auditoire ouvrier. La marquise de Mac-Mahon et Noël Trouvé sont acclamés, et la séance est levée au cri de : « Vive le Roi ! »

29 *octobre.* — Grande réunion d'*Action Française* à Armentières, dans les salles du Cinéma Maréchal, un millier d'auditeurs. M. de Resnes, président, présente les orateurs, Bernard de Vesins, Paul Robain et Léon Daudet, accourus à l'appel des royalistes des Flandres.

Après un éloquent discours de Robain, Léon Daudet signale la mainmise des étrangers sur la France ; il donne comme exemple la présence du juif allemand Baumann à la tête des Moulins de Corbeil, chargés d'approvisionner la capitale, celle des Allemands dans le Calvados, d'où ils exportent des millions de tonnes de minerai aux usines Krupp, l'existence à Paris d'une agence allemande renseignant le gouvernement de Berlin sur tous les secrets de notre

existence : « La République a fait cela, dit Daudet, qui ajoute : « Vive le Roi ! » pour que soient défendus le travailleur et l'industriel français. » — Bernard de Vesins résume les discours des précédents orateurs avec sa maîtrise et sa lucidité habituelles et montre le côté pratique et utilitaire du mouvement d'*Action Française*. Comme pour ses amis, un vivat enthousiaste salua la fin du discours de Vesins. Une adresse, acclamée par l'auditoire, est envoyée à Monseigneur le Duc d'Orléans.

A Saint-Etienne, les royalistes, réunis sous la présidence de M. de Villoutreys, applaudissent un magnifique discours de la marquise de Mac-Mahon.

A Brest, belle réunion présidée par M. Le Guen, représentant du Prince, que tous les assistants acclament.

1er *novembre*. — Marius Plateau, maintenu illégalement en prison depuis huit jours par le juif Rosenfeld, est mis en liberté provisoire.

4 *novembre*. — Monseigneur le Duc d'Orléans adresse un télégramme à Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, pour le féliciter de son élévation au cardinalat.

6 *novembre*. — Six cents royalistes, réunis à Villefranche-de-Rouergue, célèbrent la victoire de l'*Action Française* dans l'affaire du Procureur de la République prévaricateur et escroc Totti. Discours de Maurice Pujo, Maurice Tissier et Henri Vaugeois. L'assistance acclame les orateurs au cri de « Vive le Roi ! »

A Saint-Paul-sur-Ternoise, devant quatre cents auditeurs, MM. de Resnes et Pierre Dumoulin développent, aux applaudissements de tous, les idées de l'*Action Française*.

9 *novembre*. — Réunion contradictoire organisée salle Karcher par l'*Action Française* ; plus de quinze cents assistants applaudissent les discours de Léon Daudet et Bernard de Vesins. Cette réunion ouvre la série des passionnantes discussions que ces vaillants orateurs poursuivront à Paris avec un succès croissant au cours de la campagne 1911-1912.

Le Tribunal correctionnel de Lyon condamne nos amis Jarru (à un mois de prison), Guignot, Lyan, Bouvet et Deverdelhan, arrêtés lors des manifestations de la population lyonnaise contre l'expulsion des sœurs de l'Assomption.

10 *novembre*. — Conférence de Louis Dimier à la section d'*Action Française* du 14e arrondissement, sous la présidence de Georges Valois. Louis Dimier, Georges Valois et Henri Lagrange obtiennent le plus vif succès.

12 *novembre*. — Trois mille auditeurs, réunis à Reims au cirque municipal, font une splendide ovation aux orateurs de l'*Action Française* : marquise de Mac-Mahon, Jules Lemaître, Roger de Felcourt, président de la réunion, Léon Daudet, Bernard de Vesins et Maxime Réal del Sarte. Trois mille Rémois acclament les idées de l'*Action Française*, au cri de « Vive le Roi ! »

L'*Action Française* publie la première liste de souscription des nationalistes français au monument de l'ancien ministre de la guerre Godefroy Cavaignac. Parmi les souscripteurs figurent Jules Lemaître, général Mercier, Henri Vaugeois, Maurice Pujo, Charles Maurras, Le Breton, sénateur, comte E. de Lur-Saluces, Léon Daudet.

Belle manifestation royaliste à Aix contre l'inauguration d'un buste élevé à Zola. Douze arrestations sont maintenues.

13 *novembre.* — L'*Action Française* inaugure dans une magnifique réunion, salle des Sociétés savantes, l'année scolaire 1911-1912. Plus de deux mille personnes font une superbe ovation à Charles Maurras, président, qui prend la parole et fait un tableau saisissant des malheurs que la République appelle sur la Patrie. Louis Dimier analyse le libéralisme introducteur de la pensée étrangère. Maurice Pujo montre notre violence défendant l'indépendance de la pensée contre l'or juif. Léon Daudet apporte les preuves de l'invasion dont nous menacent les Allemands. Henri Vaugeois invite les étudiants patriotes à souscrire au monument Cavaignac. Tous les orateurs exhortent les étudiants à travailler pour ramener le Roi sans qui nous pouvons mourir.

16 *novembre.* — L'*Action Française* publie une lettre adressée à Bernard de Vesins par M. Alain de Charette, frère du héros de Loigny, dans laquelle il remercie notre ami des paroles si patriotiquement chrétiennes qu'il a prononcées à Loigny, le jour des inoubliables funérailles du général. M. Alain de Charette rappelle combien son frère aimait nôtre *Action Française.*

17 *novembre.* — L'*Action Française* publie une 2e liste de souscription au monument G. Cavaignac. Citons parmi les noms des souscripteurs le général Bonnal, les Commandants Cuignet et de Parseval, comtesse Odon de Montesquiou, Lucien Lacour, Maxime Réal del Sarte, etc.

Monseigneur le Duc d'Orléans envoie un télégramme à M. Roger de Felcourt, en remerciement des sentiments exprimés à l'issue de la réunion de Reims. Quelques jours auparavant, M. de Resnes recevait un télégramme du Prince, à l'occasion de la belle assemblée des royalistes d'Armentières.

19 *novembre.* — A Roanne, superbe réunion d'*Action Française.* Six cents personnes acclament le programme monarchique, après des discours applaudis de Mme la marquise de Mac-Mahon, de M. Flachaire de Roustan et du comte de Villechaize.

A Bordeaux, le comte de Lur-Saluces définit devant plus de cinq cents personnes les idées de l'*Action Française,* et de Roux montre a nécessité de placer le pouvoir entre les mains d'un homme dont l'intérêt ne fait qu'un avec celui du pays.

20 *novembre.* — L'*Action Française* et les Camelots du Roi adressent à Lucien Lacour, prisonnier à Clairvaux, un télégramme de félicitations, de gratitude et d'admiration à l'occasion de l'anniversaire des soufflets qu'il appliqua sur les joues du misérable Briand.

Les Camelots du Roi de Marseille apposent une affiche pour protester contre la nomination du garde-chiourme juif Abraham Schrameck, l'indigne tortionnaire, au poste de préfet des Bouches-du-Rhône.

22 *novembre.* — Monseigneur le Duc d'Orléans félicite Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, de son élévation à la dignité cardinalice.

Télégramme de Lucien Lacour, prisonnier à Clairvaux, remerciant Charles Maurras de la dépêche adressée au nom des comités directeurs à l'occasion de l'anniversaire de la journée vengeresse du 20 novembre 1910.

23 *novembre.* — Une rencontre à l'épée a lieu entre Léon Daudet et Henri Chervet, motivée par un article de ce dernier dans *Gil Blas*. Léon Daudet reçoit une blessure au coude.

Première réunion des Etudiants d'*Action Française*, présidée par Maurice Pujo.

26 *novembre.* — Monument G. Cavaignac, 3e liste. Parmi les souscripteurs figurent le colonel marquis de la Tour du Pin, commandants de l'Estoille, Corps, Désormeaux, capitaine H. Renou, vicomte et vicomtesse Jean de Courcy, etc.

A Amiens, magnifique réunion, présidée par M. de Rainvillers. Six cents personnes font une ovation au commandant Cuignet, qui retrace deux phases de l'affaire du traître Dreyfus, et fait le procès de la franc-maçonnerie des Juifs. Paul Robain prononce un discours splendide. La salle enthousiaste se sépare aux cris de « Vive le Roi ! » « Vive l'*Action Française* ».

27 *novembre.* — Le comte Léon de Montesquiou, se jugeant offensé par un refus de rectification dans le *Gil Blas*, demande à M. Georges Breittmayer une réparation par les armes. Le combat à l'épée donne lieu à sept reprises. Les combattants sont blessés chacun deux fois.

28 *novembre.* — La première réunion de l'année 1911-1912 des Dames de l'*Action Française* a lieu sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon, au siège du journal.

2 *décembre.* — Publication du premier numéro du *Midi royaliste* ; rédacteur en chef, Henry de Bruchard.

3 *décembre.* — Réunion des plus nombreuses à Lyon, salle Bellecour. Ravier du Magny et Henri Lagrange sont acclamés.

A Erquinghem, près d'Armentières, superbe réunion, à laquelle assiste une foule d'ouvriers et de cultivateurs. A Laventie, près de Béthune, trois cents personnes applaudissent les discours de M. de Resnes et de Noël Trouvé, qui fait acclamer Philippe VIII et le principe de la royauté nationale.

Le R. P. Dom Besse continuant une admirable série de conférences en Vendée, fait acclamer à Challans, par huit cents personnes, l'idée de la prochaine Restauration monarchique.

Les Camelots du Roi et les patriotes étudiants lorrains empêchent le fessé Thalamas de parler à Nancy.

A Laval, huit cents personnes acclament la marquise de Mac Mahon, Bernard de Vesins, Valois et M. Lambelin, qui préside la réunion.

Baudouin, nommé président de la Cour de Cassation, présidant la séance de cette Cour, est interrompu par le Camelot du Roi Raphaël Rosard, qui lui reproche de ne pas avoir parlé de l'article 445 et de Thérèse Humbert. Le prévaricateur et faussaire Baudouin n'ose rien répliquer.

5 *décembre.* — 4e congrès d'*Action Française* ; (1re journée) : ouverture des cours de l'Institut d'*Action Française* dans la salle des Sociétés savantes, envahie par une foule d'auditeurs qui acclament les discours de Paul Bourget, (de l'Académie Française), Pierre Lasserre, Louis Dimier, de Mme la marquise de Mac-Mahon et de Léon Daudet. Léon de Montesquiou présidait cette magnifique manifestation royaliste.

6 *décembre.* — 4e congrès d'*Action Française* (2e journée), dans la salle de Géographie. Charles Maurras donne lecture de l'hommage adressé à Monseigneur le Duc d'Orléans, à l'occasion de l'ouverture des travaux du Congrès, lecture accueillie par des transports d'enthousiasme. Après une éloquente allocution d'Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou donne lecture du rapport général de 97 sections et de 85 sous-sections qui prouve l'activité de tous nos amis de France. La séance de l'après-midi, principalement consacrée aux travaux des comités des Jeunes Filles et Dames d'*Action Française*, est présidée par la marquise de Mac-Mahon. On constate avec quelle merveilleuse habileté la propagande est dirigée par les comités des Françaises royalistes.

ROSARD

7 *décembre.* — 4e congrès d'*Action Française* (3e journée). La séance du matin, présidée par le comte de Lur-Saluces, est consacrée à l'examen de la propagande royaliste qui grandit chaque jour. René d'Aubeigné et ensuite Henri Lagrange parlent au nom des Etudiants et des lycéens d'*Action Française*. Après lecture d'un très important rapport de Georges Valois sur les relations de travail et de capital, la séance est levée au cri de : « Vive le Roi ! »

A la séance de l'après-midi, consacrée aux Camelots du Roi, le R. P. Dom Besse prononce un discours dans lequel il expose avec une clarté et une force admirables la situation des catholiques d'*Action Française* vis-à-vis des adversaires libéraux et démocrates.

Léon de Montesquiou donne ensuite lecture de la décision de Monseigneur le Duc d'Orléans, qui désigne les délégués régionaux, que nous publions d'autre part («la décentralisation Royaliste»). Ecoutée avec un profond respect, cette lecture excite bientôt l'enthousiasme reconnaissant de tous les amis de l'*Action Française*.

Le docteur Desclozeaux présente son rapport sur les médecins d'*Action Française*, et Maurice Pujo parle de ce qui a été fait par les Camelots du Roi au cours de l'année écoulée, de l'acte justicier de Lucien Lacour, dont le nom est acclamé, enfin de leur admirable attitude pendant l'Affaire du Juif Bernstein et les inoubliables soirées du Théâtre Français.

Dans la soirée, un grand banquet, présidé par Maurice Pujo et Maxime Réal del Sarte, est offert par les Camelots du Roi de Paris aux délégués des Camelots du Roi des provinces ; il réunit une centaine de représentants des principaux groupements de France.

8 *décembre.* — 4e congrès d'*Action Française* (4e journée). La réunion de la salle Wagram. Huit mille patriotes acclament Phi-

lippe VIII, roi de France. La marquise de Mac-Mahon, Jules Lemaître, le comte de Lur-Saluces sont entourés de tous les membres des comités directeurs de l'*Action Française* et d'une foule de notabilités royalistes de France.

Jules Lemaître, président d'honneur de la Ligue d'*Action Française*, prononce un discours salué par des applaudissements enthousiastes. Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou, de Roux, Bernard de Vesins et Léon Daudet prennent successivement la parole, soulevant tous de formidables applaudissements.

Jules Lemaître lit ensuite le texte de l'adresse envoyée à Monseigneur le Duc d'Orléans que tout le monde écoute debout, exprimant au Roi l'hommage d'une fidélité profonde et d'un inaltérable dévouement. Les acclamations redoublent, et de tous côtés retentissent les cris de « Vive le Roi ! »

Dans la matinée de cette inoubliable journée, les congressistes avaient entendu un long exposé fait par Bernard de Vesins sur la propagande du journal l'*Action Française*, suivi d'une allocution de Léon Daudet qui montre que l'*Action Française* est le seul journal indépendant. A la séance de l'après-midi, le baron Tristan Lambert est acclamé président d'honneur par les Camelots du Roi, Marius Plateau parle ensuite de l'organisation des Camelots du Roi, à Paris et dans les provinces, de leur action, de leurs succès sans cesse grandissants. Marius Plateau termine en adressant à la marquise de Mac-Mahon et au baron Tristan Lambert l'hommage et la gratitude de tous les Camelots du Roi.

9 *décembre*. — 4e congrès d'*Action Française* (5e journée). Le Banquet de clôture de la salle Vantier. Au champagne, le comte de Lur-Saluces donne lecture du télégramme envoyé par Monseigneur le Duc d'Orléans à Charles Maurras, en réponse à l'adresse de fidélité envoyée la veille par les huit mille congressistes de la salle Wagram. Les convives, qui ont écouté debout les paroles royales, acclament le Roi, et pendant de longs instants, on n'entend, au milieu d'applaudissements passionnés, que le cri de « Vive le Roi ! » Le comte de Lur-Saluces lit ensuite de nombreux télégrammes de nos amis des provinces, puis il prononce un éloquent discours qu'il termine en disant que la France ne périra pas ! Qui l'empêchera de périr ? Le Roi ! Une indescriptible ovation est faite au vaillant royaliste.

M. le marquis de Chaumont-Quitry, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, prononce ensuite une allocution vibrante et spirituelle. Après lui M. de Roux, le commandant Milleret, Bernard de Vesins, Léon Daudet, le baron Tristan Lambert et la marquise de Mac-Mahon prononcent d'éloquentes paroles, exprimant tous leur confiance dans le Roi. Maxime Réal del Sarte termine la série des toasts en parlant du dévouement de ceux qui sont en prison, et qui crient à tous : « En avant ! » La sortie s'effectua ensuite au milieu des chants et des acclamations.

10 *décembre*. — A Amiens, dans les salons Liesse, le R. P. Dom Besse parle devant six cent cinquante personnes appartenant au groupe picard d'*Action Française*. Le discours de l'éminent bénédictin produit une profonde impression.

Magnifique réunion à Caen, où deux mille personnes applaudissent les discours de Jules Lemaître, de la marquise de Mac-Mahon, du

commandant Cuignet, d'Henri Vaugeois, de M. de Bonvouloir et de Léon Daudet.

12 *décembre.* — Les 220.000 francs du traître Dreyfus. L'*Action Française* consacre un numéro spécial au traître Dreyfus, pour la publication des lettres que les juges à sa solde nous condamnent à insérer. Chacune des lettres du traître est suivie de textes et de commentaires établissant la forfaiture de la Cour de Cassation et la culpabilité de son misérable client. Lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré, du 15 septembre 1908, à propos de l'article 445 ; fac-similé de deux lettres de Dreyfus, l'une adressée à notre gérant, l'autre reproduisant le recto du bordereau, extraits d'un article extérieurement frappant de M. Emile Faguet sur Ballot-Beaupré, Baudouin et l'article 445.

Les deux procès en refus d'insertion et en 10.000 francs de dommages-intérêts intentés par le traître Dreyfus sont revenus devant la Cour d'Appel. Le jugement sera rendu à huitaine. Notre avocat, Me Magnier, explique pourquoi, comme Maurras l'avait écrit (« Nous insérerons à *notre heure* ») un numéro spécial a été consacré aux lettres du Traître.

15 *décembre.* — Brillante fête des Camelots du Roi au salon Malakoff. Une nombreuse assistance applaudit la mordante et spirituelle revue des Camelots du Roi « Dégonflons l'Youtre», de Maxime Brienne Bernard Denisane et René Richard.

17 *décembre.* — A Versailles, dans la salle des Variétés, superbe réunion d'*Action Française* devant douze cents personnes ; allocution de Bernard de Vesins, discours de Paul Robain et de Léon Daudet. Bernard de Vesins réplique à quelques contradicteurs, et la salle acclame les orateurs au cri de « Vive le Roi ! »

A Aurillac, plus de trois cents personnes réunies sous la présidence de M. de Chaumont-Quitry, délégué du Prince, applaudissent les discours de Bruchard et d'Arnal, malgré les interruptions des mouchards du préfet Hélitas, le persécuteur des officiers du 139e et de Maxime Réal del Sarte.

Belle réunion à Beaugency ; cinq cents auditeurs applaudissent Noël Trouvé et acclament l'*Action Française.* A Valenciennes, réunion présidée par M. de Resnes, qui fait acclamer l'idée de la Restauration monarchique.

19 *décembre.* — Le procès de l'*Action Française* et de Dreyfus. La Cour d'Appel présidée par de Valles rend un arrêt absurde condamnant le journal à publier une seconde fois les réponses du traître Dreyfus au texte par lequel nous prouvons chaque jour, l'indignité de la cour suprême.

Duel Bainville-Mortier, à l'occasion du refus de rectification qui avait déjà amené la rencontre Montesquiou-Breittmayer. Jacques Bainville est blessé à l'avant-bras.

23 *decembre.* — Reprise des réunions de l'Association des jeunes filles royalistes à Paris.

24 *décembre.* — A Gaillac, cinq cents royalistes acclament la Monarchie, après les discours de Charles Ebelot et Henry de Bruchard.

1er *janvier.* — Monseigneur le Duc d'Orléans a daigné envoyer le télégramme suivant en réponse aux vœux que Lui avaient adressés les Comités directeurs de l'*Action Francaise* : « Très touché des vœux

que vous m'exprimez, des sentiments que vous me manifestez je vous en remercie. Recevez mes souhaits. Votre affectionné, Philippe ».

2 *janvier*. — Lucien Lacour, en prison depuis 408 jours, et Gabriel de Baleine, depuis 273, envoient de Clairvaux un télégramme remerciant les Comités directeurs de leurs vœux pour la nouvelle année.

4 *janvier*. — L'*Action Française* annonce la réorganisation de l' « Amicale Royaliste », présidée par M. de Bouteiller.

6 *janvier*. — L'Association des Jeunes Filles royalistes fait dire, à Paris et dans les provinces, des messes aux intentions de la France et de l'*Action Française*, à l'occasion de la Fête des Rois.

7 *janvier*. — Brillante fête des Camelots du Roi, à la salle des Ingénieurs civils, pour la troisième représentation de « Dégonflons l'Youtre ».

8 *janvier*. — Les délégués sénatoriaux royalistes de Barbentane, Boulbon, Châteaurenard, Graveson, Maillane, Mézargues, Mollègues, Saint-Rémy de Provence, Rognonas, envoient de Marseille à Charles Maurras et aux membres des Comités directeurs de *l'Action Française*, l'expression de leur meilleur dévouement.

10 *janvier*. — Grande réunion salle Bonvalet contre l'école à Flachon et le cas de l'instituteur Beucké, complice de la Nitchévo, la proxénète associée de Flachon. A la suite de nos affiches, un public nombreux a tenu à entendre les discours des membres de l'*Action Française*. M. Roger Lambelin, qui a dénoncé le scandale au Conseil municipal, préside la séance.

Léon Daudet, qui fait l'historique de l'affaire Beucké, Pierre Lasserre, Louis Dimier, Maurice Pujo, Henri Vaugeois et Georges Valois prennent la parole et communiquent leur indignation à tout l'auditoire.

16 *janvier*. — Lucien Lacour, condamné à trois ans de prison pour avoir giflé Aristide Briand, est mis en liberté après 483 jours de prison.

Jules Lemaître commence la série des dix conférences qu'il va consacrer à Chateaubriand.

17 *janvier*. — Arrivée de Lucien Lacour à Paris. Imposante manifestation à la gare de l'Est, où le vaillant royaliste est accueilli par des milliers de patriotes aux cris de « Vive le Roi ! » « Vive Lacour ! ». Une fête a lieu à l'*Action Française*. Des télégrammes de toutes les sections des provinces marquent la joie de tous les royalistes.

18 *janvier*. — Réunion des lycéens et collégiens à l'Institut d'*Action Française*, présidée par Maxime Réal del Sarte ; une salle comble acclame la marquise de Mac-Mahon, Pierre Lasserre, Léon Daudet, Maurice Pujo, Henri Lagrange et Lucien Lacour. De nombreux élèves des lycées et des collèges se font inscrire à l'issue de la réunion.

Réunion contradictoire d'*Action Française* dans la salle de l'Eden-Concert, faubourg Saint-Antoine, où se pressent les assistants de toute opinion. Léon Daudet et Bernard de Vesins, plus vigoureux que jamais, exposent et défendent les vérités de salut public. A la sortie, au milieu de cris acclamant Daudet et Vesins, les chants de la *Youpignole* et de la *Gueuse* couvrent ceux des contre-manifestants.

21 *janvier*. — Les Camelots du Roi se réunissent rue Saint-André-des-Arts pour fêter le retour de leur vice-président, Lucien Lacour

Discours de Maxime Réal del Sarte, baron Tristan Lambert, Maurice Pujo, Léon Daudet, Lucien Lacour, marquise de Mac-Mahon et Marius Plateau.

22 *janvier*. — Des messes sont célébrées dans toute la France pour le repos de l'âme du roi Louis XVI et des Princes de la Maison de France ; grande affluence de royalistes parisiens à celle que la marquise de Mac-Mahon et l'*Action Française* ont fait célébrer à Notre-Dame-des-Victoires.

23 *janvier*. — Banquet de trois cents couverts en l'honneur de Lucien Lacour ; véritable triomphe pour le justicier et pour les orateurs de l'*Action Française*. Un télégramme de sympathie est adressé à Gabriel de Baleine, prisonnier à Clairvaux depuis 295 jours.

25 *janvier*. — L'*Action Française* publie une lettre adressée à Lucien Lacour par M. Maurice Emery, au nom de Monseigneur le Duc d'Orléans, pour le féliciter de sa mise en liberté.

Deux mille personnes réunies salle du Ranelagh (XVI^e^ arrondissement) acclament Bernard de Vesins et Léon Daudet qui exposent la nécessité du retour à la Monarchie.

28 *janvier*. — La marquise de Mac-Mahon, MM. Flachaire de Roustan, Challand et Bernard de Vesins, dans une réunion organisée à Annecy, font acclamer par un public nombreux les idées de l'*Action Française*.

A Béthune, belle réunion à laquelle assistent 300 personnes. M. Pavot donne des explications sur l'article 445 et la forfaiture de la Cour de Cassation, qui est huée par l'assistance.

A Alençon, six cents auditeurs acclament les discours de MM. Le Breton, sénateur, Réau, Trouvé et Vaugeois. La Monarchie est acclamée. A Pithiviers, nos amis Huet, Rousseau et Patrice O'Mahony organisent dans une réunion des plus réussies.

29 *janvier*. — L'*Action Française* répond au traître Dreyfus, à l'occasion de lettres que les Tribunaux de la République nous ont, au mépris de toute équité, condamnés à réinsérer. L'*Action Française* riposte en reproduisant une fois de plus la lettre accablante du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré, et le commentaire de M. Emile Faguet sur l'article 445 et la forfaiture de la Cour de Cassation.

30 *janvier*. — L'*Action Française* reproduit encore une fois la lettre du commandant Cuignet, à laquelle ni Ballot-Beaupré, ni la Cour de Cassation n'ont rien répondu ni pu répondre.

Dom Besse termine à Perpignan la série des belles conférences organisées dans le Roussillon, constamment acclamé par des auditeurs toujours plus nombreux.

31 *janvier*. — Notre ami Henri Dutrait-Crozon, auteur du *Précis de l'Affaire Dreyfus*, rappelle dans l'*Action Française* comment la Cour de Cassation a faussé le sens du paragraphe final de l'article 445 du code d'instruction criminelle, sur lequel elle s'est appuyée pour ne prononcer aucun renvoi dans la deuxième reprise du procès du Traître.

1^er^ *février*. — L'*Action Française* reproduit la fin d'un article de Léon Daudet sur le traître Dreyfus et qui se termine par ces mots : » A bas les Juifs ! A bas les corrupteurs ! A bas les prévaricateurs ! A bas les traîtres ! Et vive la France ! »

3 *février*. — Le traître Dreyfus démontre lui-même la forfaiture de la Cour de Cassation dans une des lettres que les Tribunaux de la République nous ont condamnés à réinsérer.

4 *février*. — Magnifique réunion contradictoire organisée à Orléans par les dames royalistes, à laquelle assistent quinze cents personnes. Les discours de Bernard de Vesins et Marie de Roux sont accueillis par des ovations. Lucien Lacour est porté en triomphe à travers les rues d'Orléans.

Au Puy, Importante réunion d'*Action Française*, suivie d'un banquet de deux cents convives. Le soir, une conférence de Paul Robain réunit six cents auditeurs qui acclament notre ami.

A Lyon, banquet en l'honneur de M. Flachaire de Roustan, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans ; les treize départements s'y trouvent représentés. Plus de cinq cents convives assistent à cette belle manifestation. M. Flachaire de Roustan prononce un toast au roi Philippe VIII, au milieu du plus vif enthousiasme.

A Montpellier, la section d'*Action Française* inaugure, par une série de six leçons du R. P. Dom Besse, une extension de l'Institut d'*Action Française*. Le cardinal de Cabrières préside la première leçon. L'éminent prélat félicite le conférencier de la belle campagne qu'il mène, non seulement pour l'*Action Française*, mais encore et surtout pour l'idée catholique et nationale.

A Lorient, M. de La Rochemacé, délégué régional de Monseigneur le Duc d'Orléans, est acclamé dans une réunion de la section de l'*Action Française* à laquelle assistent une foule d'ouvriers.

6 *février*. — La Maison de France fête l'anniversaire de la naissance de Monseigneur le Duc d'Orléans.

9 *février*. — Paul Bourget, de l'Académie Française, parle de Sully-Prudhomme à la Société des conférences.

11 *février*. — Lucien Lacour et Marius Plateau sont acclamés à Nantes par un millier de personnes, réunies salle Turcaud. Le commandant de Kertanguy prononce un discours qui excite un vif enthousiasme.

A Wezmacquart, belle réunion organisée par la section d'Armentières, présidée par M. de Béhagle.

Poursuivant sa belle et utile campagne, le R. P. Dom Besse fait à Marseille une série de conférences devant un auditoire qui compte chaque fois plus de six cents personnes.

13 *février*. — Conférence de Georges Valois rue du Rocher Suisse, à Paris, devant plusieurs centaines de royalistes et de syndicalistes. Valois explique que la monarchie sauvegarde les intérêts de tous. M. Jean Sénac, de la C. G. T., essaye de répondre à Valois, qui réfute ensuite avec netteté et vigueur les idées de son contradicteur, aux vifs applaudissements de l'auditoire.

15 *février*. — Monseigneur le Duc d'Orléans fait remettre la somme de mille francs pour le monument à élever aux morts de l'armée d'Afrique.

Réunion contradictoire à la salle rue Croix-Nivert (15e arrondissement), présidée par le baron François de Lamotte. Bernard de Vesins et Léon Daudet sont acclamés par la plus grande partie d'un très nombreux auditoire.

Armand Hubert, Camelot du Roi, condamné à trois mois de pri-

son pour avoir justement traité un magistrat de lâche et d'assassin est arrêté et mis, contre tout droit, au régime du droit commun, au milieu des malfaiteurs.

17 *février*. — Marius Plateau et cinq Camelots sont condamnés à la prison et à de fortes amendes par le tribunal correctionnel de Versailles, pour les incidents du Vésinet (*voir* 22 *octobre*). Le tribunal correctionnel est présidé par le Juif Worms.

19 *février*. — Conférence du R. P. Dom Besse à la salle de géographie, présidée par notre ami Paul Bourget, de l'Académie Française. L'éminent religieux parle devant une salle comble, de la Mission surnaturelle et politique, de Jeanne d'Arc. Le comte de Lur-Saluces donne ensuite lecture d'une adresse de dévouement à Monseigneur le Duc d'Orléans, qui est acclamé, par toute l'assistance.

24 *février*. — Léon Daudet, s'étant jugé offensé par un article paru dans *Gil Blas*, se bat avec l'auteur, M. Pierre Mortier, et le blesse au bras.

A Lille, à l'Hippodrome, plus de trois mille personnes acclament le Roi et l'*Action Française*. Le comte de Lur-Saluces, président. M. de Resnes, Noël Trouvé, de Roux, Bernard de Vesins et Paul Robain, prononcent des discours applaudis par une salle enthousiaste.

25 *février*. — Le Ministre de l'Agriculture, Pams, est reçu à Lille par les Camelots du Roi qui lui offrirent une superbe botte de poireaux.

A Avignon, congrès de la Fédération d'*Action Française* du Sud-Est. A la séance de clôture qui suit les travaux du congrès, plus de deux mille délégués, venus de tous les points du Midi, acclament le Roi.

A Cherbourg, plus de cinq cents personnes assistent à la réunion d'*Action Française* que préside M. Le Breton, sénateur, délégué régional. Les discours de MM. Duparc, Le Breton, Dorange et Vaugeois provoquent un vif enthousiasme.

26 *février*. — A la suite d'une polémique avec Charles Maurras, M. Paul de Cassagnac se jugeant offensé, demande une rencontre à l'épée. Charles Maurras est blessé au bras.

4 *mars*. — Lettre de Mgr le duc d'Orléans au comte de La Rochemacé, délégué de l'Ouest, pour remercier les royalistes du Morbihan de leurs adresses de fidélité et de dévouement.

3 *mars*. — A Montbrison, six cents auditeurs applaudissent, au cri de « Vive le Roi ! », les discours de Mme la marquise de Mac Mahon, Bernard de Vesins, Flachaire de Roustan et du comte de Villechaize, président de la réunion.

A Poitiers, sous la présidence du comte de Lur-Saluces, réunion des Comités royalistes. MM. Bréjon et de Roux démontrent que le devoir s'impose de substituer la Monarchie à la République.

A Saint-Dié, trois cents ligueurs et Camelots du Roi applaudissent le commandant Picot, Maurice Pujo et Marius Plateau.

A Saint-Quentin, quatre cents personnes acclament M. Etienne de Resnes, le commandant Cuignet, Paul Robain et Henri Lagrange.

A Steinwerck, une foule d'assistants acclame les orateurs de l'Action Française, MM. Roulier, Wuillaume et Scrive.

7 *mars*. — Mgr le duc d'Orléans remercie le marquis de Chaumont-Quitry, délégué de la région de Bourges, le vicomte de Montlivault et le Comité du Loir-et-Cher, de l'adresse de dévouement qu'ils Lui ont envoyée.

Deux réunions d'Action Française ont lieu dans le 5e arrondissement, pour fêter le retour de Lucien Lacour. Discours de Léon Daudet, Bernard de Vesins, Octave de Barral et Henri Lagrange. Aux contradicteurs invités à parler, Bernard de Vesins répond, aux applaudissements de la foule, que le régime électif est celui qui, de tous, favorise le plus l'oppression du capitalisme juif.

10 *mars*. — Une réunion de 1500 personnes a lieu à Dijon, au cirque Tivoli. Des discours sont prononcés par M. Longin, président, la marquise de Mac-Mahon, Bernard de Vesins, Paul Robain et Léon Daudet. Les orateurs sont applaudis avec enthousiasme.

A Blois, le vicomte de Montlivault, Georges Valois et Henri Lagrange font acclamer d'une nombreuse assistance l'idée du retour prochain du Roi.

12 *mars*. — Mgr le duc d'Orléans fait remettre, par l'intermédiaire du commandant Picot, délégué de la région de l'Est, une souscription de trois cents francs aux organisateurs du monument de Bosserville, qui doit être élevé, près de Nancy, à la mémoire de 3.000 soldats, morts en 1813 et 1814, à la Chartreuse de Bosserville.

15 *mars*. — Une grande réunion contradictoire, à laquelle assistent plus de 2.000 jeunes gens, est organisée par l'Action Française au Quartier Latin, salle des Sociétés Savantes. Charles Maurras, Maurice Pujo, Marie de Roux, Georges Valois, Bernard de Vesins sont acclamés. Dans une vibrante allocution, Léon Daudet montre toute la jeunesse conquise au Roi. Cette réunion, qui fournit la preuve des nouveaux sentiments royalistes de la jeunesse des Ecoles, est une des plus brillantes que l'Action Française ait organisées.

17 *mars*. — Imposante manifestation de la jeunesse royaliste à la statue de Strasbourg. Un millier d'étudiants royalistes, en tête desquels se trouvent le baron Tristan Lambert, Octave de Barral, Maurice Pujo, défilent devant la statue après l'avoir ornée d'une immense couronne. Un ordre parfait ne cesse de régner pendant cette belle manifestation.

A Compiègne, huit cents personnes, réunies sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon et du comte de Resnes, acclament la Monarchie. Bernard de Vesins fait chaleureusement applaudir le principe de l'hérédité royale.

A Tours, magnifique réunion d'Action Française. Discours d'Henri Vaugeois, du commandant Cuignet et de Paul Robain.

23 *mars*. — Madame la duchesse de Chartres adresse au général Lacroix, du Comité de l'Aviation militaire, en souvenir de son mari, le colonel Robert d'Orléans, duc de Chartres, la somme de 15.000 fr., destinée à l'acquisition d'un aéroplane de guerre qui devra porter le nom de *Robert Lefort*, sous lequel le duc de Chartres fit la campagne de France, en 1870.

27 *mars*. — Les Camelots du Roi, à la tête desquels se trouvent Lucien Lacour et Maxime Réal del Sarte, envahissent une réunion de plébiscitaires qui les avaient injuriés dans une affiche. Plusieurs

de nos amis sont blessés, dans une lutte où ils se trouvaient un contre dix, et quinze arrestations ont lieu.

29 *mars*. — Les Comités directeurs de l'Action Française félicitent les Camelots du Roi qui, l'avant-veille, ont châtié leurs insulteurs. Ils les mettent tous à l'ordre du jour de la Ligue : leurs chefs, Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour ; leurs blessés, Paul de Pradines, Georges Bernanos, Charmoy et Lucot ; leurs prisonniers maintenus, Ludovic Leblanc, Romain-Desfossés, Guy de Bouteiller, Lucien Martin (du 13e), Paul Fabre et Pierre Renaudeau d'Arc.

31 *mars*. — Réunion de la section de Watreloos (Nord), à laquelle assistent 150 auditeurs. Discours de Lucien Lacour, Maxime Réal del Sarte et Plateau.

3 *avril*. — Les Camelots du Roi, Ludovic Leblanc, Pierre Romain-Desfossés, Guy de Bouteiller, Lucien Martin (du 13e) et Paul Favre, détenus à la Santé, et Pierre Renaudeau d'Arc, enfermé à la Petite Roquette, arrêtés dans la soirée du 27 mars (voir à cette date), sont mis en liberté provisoire.

13 *avril*. — Magnifique réunion à Nevers, pour entendre les orateurs de l'Action Française et à leur tête Jules Lemaître. Notre illustre ami termine son discours par un Appel au roi Philippe VIII, aux acclamations de tout l'auditoire. La marquise de Mac-Mahon, le marquis de Chaumont-Quitry, délégué régional de Mgr le duc d'Orléans, Henri Vaugeois, le comte de Damas et Castéran sont à leur tour chaleureusement applaudis.

14 *avril*. — A Armentières, 1200 personnes acclament l'Action Française. La réunion est présidée par Lucien Lacour. Plateau, Pavot et Maxime Réal del Sarte adressent un vibrant appel aux royalistes.

A Royan, triomphale réunion publique, en plein fief blocard. Le commandant Milleret, Charles Ebelot et Marie de Roux font acclamer la Monarchie.

A Vannes-sur-Cosson (Orléanais), nombreuse assistance pour entendre les discours de Mmes de Beauregard et du Rostu.

Mme la marquise de Mac-Mahon préside une magnifique réunion d'Action Française à Paray-le-Monial. Eloquents discours des commandants de Parseval et Dublaix, et de M. Ravier du Magny, qui font acclamer le roi Philippe VIII.

15 *avril*. — Trois mille personnes, réunies dans l'immense salle de l'Eldorado, à Marseille, font une ovation à Jules Lemaître, qui, dans une admirable conférence, adjure tous les patriotes à se rallier au Roi. Henri Vaugeois, Haour, Noël Trouvé prononcent après lui de vibrants discours.

19 *avril*. — Première soirée du triduum organisé par l'Action Française, dans la salle des Sociétés Savantes, pour répondre à nos adversaires et faire éclater notre force au Quartier Latin. Charles Maurras prononce un discours sur « La Défense nationale à l'extérieur », accueilli par de frénétiques applaudissements. M. de Roux parle des réformes qu'amènera le retour du Roi. Bernard de Vesins parle de l'armée, de la conservation de notre force militaire, de l'appel au Roi qui a intérêt à porter au maximum nos forces militaires. Deux ou trois contradicteurs — la réunion était contradic-

toire — ont permis à nos amis de faire acclamer une fois de plus les idées de l'Action Française.

20 *avril.* — A Bourges, le marquis de Chaumont-Quitry, délégué régional de Mgr le duc d'Orléans, préside une réunion de six cents personnes. Mme la marquise de Mac-Mahon, Bernard de Vesins, Paul Robain prennent la parole et montrent la nécessité pour les patriotes de se rallier à la Monarchie.

21 *avril.* — A Saint-Laurent-de-la-Salanque, 500 auditeurs acclament l'Action Française au cri de « Vive le Roi ! ».

23 *avril.* — Deuxième réunion contradictoire de l'Action Française au Quartier Latin, sous la présidence de Jules Lemaître, qui prononce un discours sur « La Défense nationale à l'intérieur » et la doctrine royaliste. La salle comble fait une longue ovation à l'illustre académicien. Bernard de Vesins, Pierre Lasserre, Henri Vaugeois et Léon Daudet sont acclamés. Bernard de Vesins fait ensuite le récit, que nous reproduisons d'autre part, de l'incident Norbert Pinochet, épisode joyeux et significatif, qui provoque l'enthousiasme de la foule.

25 *avril.* — Gabriel de Baleine, sorti de Clairvaux grâce à Pinochet, arrive à la gare de l'Est, où il est acclamé par les Camelots du Roi, aux premiers rangs desquels se trouvent Norbert Pinochet et Henri Bourgoin. De Baleine se rend ensuite à l'Action Française où une fête a lieu en son honneur.

26 *avril.* — Troisième réunion contradictoire organisée par l'Action Française, au Quartier Latin, sous la présidence de Bernard de Vesins. Georges Valois prononce un important discours sur le nationalisme et le syndicalisme. L'orateur demande le retour de la Monarchie, protectrice du travail national. Noël Trouvé parle de la Monarchie et du Travail national. Henri Lagrange fait le procès de la ploutocratie internationale ; il termine son discours en disant que le duc d'Orléans sauvera la France de la domination financière. Tous ces discours soulèvent de longues acclamations.

28 *avril.* — A Prémesques (Nord), belle réunion dans laquelle MM. Béhagle, Despatures, Vertur, Pavot et Roulier font acclamer l'Action Française.

Brillante réunion à Pamiers. Cinq cents auditeurs applaudissent Henri de Bruchard et Charles Ebelot.

A Amiens, les royalistes picards célèbrent la Saint-Philippe au cri de « Vive le Roi ! ». Noël Trouvé expose le principe de l'hérédité royale et montre les progrès de l'Action Française.

A Aix-en-Provence, magnifique banquet pour fêter la Saint-Philippe.

2 *mai.* — Au 17e arrondissement, salle du Libre Echange, une ovation magnifique est faite aux orateurs de l'Action Française, Bernard de Vesins et Léon Daudet.

6 *mai.* — Par décision en date du 21 avril, Mgr le duc d'Orléans a nommé M. Roger de Felcourt président du Comité royaliste de la Marne.

9 *mai.* — Mgr le duc d'Orléans fait célébrer, en l'église de Woodnorton, un service pour le repos de l'âme du comte Jean de Sabran, membre de Son service d'honneur.

12 *mai.* — Mgr le duc d'Orléans exprime à Mme de la Batie le profond chagrin qu'Il a éprouvé de la mort de M. de la Batie, délégué dans la Haute-Loire, président du Comité royaliste du Puy, ancien député, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

A Béthune, réunion royaliste pour fêter la Saint-Philippe.

Fabrice Cléret

19 *mai.* — A Paris, immense manifestation, organisée par l'Action Française, en l'honneur de Jeanne d'Arc ; plus de dix mille personnes sont réunies place Saint-Augustin : dames et jeunes filles royalistes avec la marquise de Mac-Mahon, ligueurs d'Action Française, patriotes de tout âge et de toute condition. Après un défilé monstre, les Camelots du Roi et les patriotes déposent des couronnes à la statue de Strasbourg et au pied des statues de Jeanne d'Arc, à la place des Pyramides et au boulevard Saint-Martin.

D'imposantes manifestations ont lieu en province, notamment à Lyon, Marseille, Rouen et Reims, pour fêter le cinquième centenaire de la naissance de la Sainte de la Patrie.

A L'Aigle, huit cents personnes acclament les discours de Georges Valois et de Vaugeois, malgré les provocations du maire franc-maçon Chabaud ; nos amis, Cléret en tête, rétablissent l'ordre, en dépit des apaches mobilisés par ce policier.

A Orléans et à Fleurbaix (Nord), belles réunions d'Action Française.

23 *mai.* — Télégramme de Mgr le duc d'Orléans à M. Léon Challamel, pour le remercier de l'adresse qu'il Lui a fait parvenir, au nom des étudiants royalistes de l'Institut catholique de Paris, à l'occasion de la Saint-Philippe.

27 *mai.* — Huit cents ligueurs et Camelots du Roi de Montpellier fêtent la Saint-Philippe. Au banquet, Maxime Réal del Sarte, Lucien Lacour, de Forton, Azaïs, Mathet et Vincent portent des toasts enthousiastes au Roi.

29 *mai.* — Mgr le duc d'Orléans adresse une lettre à M. le marquis de Kernier, député royaliste d'Ille-et-Vilaine, pour le féliciter de son élection. Nos amis ont trouvé plus haut cet admirable exposé de la volonté du Prince.

30 *mai.* — Fête des jeunes filles royalistes, sous la présidence de S. A. R. Mme la duchesse de Vendôme, accompagnée de la marquise de Mac-Mahon et du marquis de Chaumont-Quitry. Un concert, où se trouvaient une foule de royalistes, a suivi cette brillante assemblée.

1er *juin.* — Mgr le duc d'Orléans adresse, au comte Eugène de Lur-Saluces et au commandant Milleret, des télégrammes pour les remercier des vœux qu'ils Lui ont envoyés au nom des royalistes bordelais, à l'occasion de la Saint-Philippe.

2 *juin.* — A Nantes, la Saint-Philippe est fêtée dans un immense banquet de six cents convives, suivi d'une réunion contradictoire, à laquelle assistaient plus de 1800 personnes, présidée par M. de la Rochemacé. Mme de Mac-Mahon, le comte de Lur-Saluces, M. Le Breton, sénateur, de Roux, Maxime Réal del Sarte font acclamer le Roi et l'Action Française.

A Soissons, Blois, Montpellier, Bois-Grenier (Nord), réunions et conférences. L'idée de la Monarchie est partout acclamée. A Limoges, fête de la Saint-Philippe. Une adresse, signée par 150 royalistes, est envoyée à Mgr le duc d'Orléans.

4 *juin.* — Une dépêche de Londres avait annoncé qu'à la suite d'un accident, Mgr le duc d'Orléans avait eu un bras fracturé. Le secrétariat du Prince informe l'Action Française que Mgr le duc d'Orléans va aussi bien que possible, et qu'Il remercie toutes les personnes qui Lui ont adressé des vœux de sympathie.

8 *juin.* — Deux mille personnes assistent à la réunion organisée salle Rameau, à Lyon, à l'occasion des fêtes de la Saint-Philippe. Une ovation magnifique est faite à Jules Lemaître ; il prononce un admirable discours, qu'il termine au cri de « Vive le Roi! ». Pierre Lasserre, Henri Vaugeois, Gayet prononcent ensuite des paroles très applaudies.

9 *juin.* — A Lyon, deuxième journée des fêtes de la Saint-Philippe. Le banquet réunit plus de mille convives. A la table d'honneur : M. Flachaire de Roustan, Jules Lemaître, comte de Lur-Saluces, Eugène Cavaignac, Vaugeois, qui prononcent d'ardentes allocutions suivies de milliers de cris de « Vive le Roi ! ». Cette journée et celle qui l'a précédée, ont été, pour la cause nationale et royale, un véritable triomphe.

A Poitiers, à Moulins et à Leers (Nord), belles réunions à l'occasion de la Saint-Philippe.

A Cavaillon, 2.000 personnes acclament le Roi au cri de « A bas la République ! ».

13 *juin.* — Grande réunion contradictoire organisée par l'Action Française, dans la salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de Maurice Pujo. 1500 étudiants de toutes les Facultés s'unissent, sans distinction d'opinions politiques, pour la défense de leurs intérêts professionnels contre les Métèques, et réclamer la protection que l'Etat français doit assurer aux étudiants français sur la terre de France et dans les Facultés françaises. C'est un nouveau succès de la campagne nationaliste de l'Action Française.

16 *juin.* — A Roubaix, un millier de ligueurs d'Action Française, réunis à l'occasion de la Saint-Philippe, adressent à Mgr le duc d'Orléans l'assurance de leur inaltérable fidélité. A Toulouse, 2.000 royalistes acclament les discours de Vaugeois, de Roux, Despéramons. A Béziers, 3.000 auditeurs applaudissent le commandant Cuignet et M. de Roux, et acclament la Monarchie.

18 *juin.* — Télégramme de Mgr le duc d'Orléans à M. de la Rochemacé, Son délégué pour la Bretagne, remerciant les vaillantes populations de l'Ouest des sentiments et de la confiance fidèle qu'elles Lui ont exprimés.

23 *juin.* — A Barbentane, 3.000 Provençaux acclament le Roi et l'Action Française. A Pau, banquet de 200 royalistes, présidé

par le comte Eugène de Lur-Saluces. Une adresse au Roi est acclamée. A Evreux, banquet en l'honneur de la Saint-Philippe. Discours de M. Le Breton, sénateur, et du commandant de Parseval.

A Laon, magnifique journée à l'occasion de la bénédiction des cloches de Saint-Marcel. La « Philippine-Marie », offerte par la Section d'Action Française, avait pour parrain et marraine Mgr le duc et Mme la duchesse d'Orléans, représentés par M. et Mme de Resnes. Mme la marquise de Mac-Mahon prononce un discours émouvant.

25 *juin*. — Séance de clôture de l'Institut d'Action Française. Allocution de Jules Lemaître sur Rousseau, anarchiste et métèque. Conférence de Pierre Lasserre. Rapport de Louis Dimier. Discours de Léon de Montesquiou sur Rousseau « désorganisateur de notre patrie et de la société ». Magnifique réunion qui se termine au cri de « Vive le Roi ! ».

28 *juin*. — Les Camelots du Roi sabotent, par un chahut formidable, la séance solennelle de la Sorbonne, consacrée par les représentants d'un fanatisme inepte à la gloire du métèque Rousseau. Constamment interrompus par nos amis, qui protestent contre cette absurde cérémonie, les porte-paroles de la Franc-Maçonnerie, des calvinistes et des juifs, ont pu à grand'peine faire entendre quelques bribes de leurs discours, et seulement après l'expulsion violente des Camelots du Roi.

29 *juin*. — La statue tombale de Mgr le duc d'Alençon est placée sur le sarcophage du Prince, dans la crypte de la chapelle royale de Dreux.

30 *juin*. — La manifestation antinationale, organisée par les Francs-Maçons, les juifs et les métèques, pour la panthéonisation de J.-J. Rousseau, se déroule sous les huées des Parisiens.

107 arrestations ont lieu. Maurice Pujo est conduit au poste avec une foule de nos amis, qui expriment leur joie d'avoir fait fuir toute la bande métèque et dreyfusarde. Rue Soufflot, vers midi, une enthousiaste manifestation se produit en l'honneur de Charles Maurras, aux cris de « A bas Rousseau ! A bas les Métèques ! Vive le Roi ! ». Et la foule accompagne notre ami au cri de « Vive Maurras ! », pendant que la police, débordée par cet immense mouvement nationaliste, n'ose intervenir.

A Saint-Dizier, une réunion de huit cents personnes, présidée par le commandant Picot, délégué régional de Mgr le duc d'Orléans, applaudissent les discours de Mme la marquise de Mac-Mahon, de Vaugeois, Noël Trouvé, aux cris de « Vive le Roi ! ».

A Tarbes, 350 royalistes fêtent la Saint-Philippe. Une adresse au Roi est votée par acclamation.

A Beaune, banquet suivi d'une brillante réunion. Le commandant Cuignet rappelle l'histoire du traître Dreyfus et la forfaiture des magistrats de la Cour de Cassation. Henri Lagrange parle de l'admirable mouvement d'Action Française, qui ne cesse de progresser pour combattre la domination juive.

3 *juillet*. — Mgr le duc d'Orléans télégraphie au commandant Picot, Son délégué pour la région de l'Est, pour le remercier des sentiments de dévouement exprimés par les huit cents royalistes qui ont pris part à la belle réunion de Saint-Dizier, le 30 juin.

Nos amis Keller, Lacroix, de la Perraudière et Dupontroué, arrêtés pendant les manifestations de dimanche au Panthéon, sont condamnés par la 11e Chambre correctionnelle à six jours de prison avec sursis, pour « violences à particuliers ». Ces « particuliers » étaient des agents en bourgeois ; le ministère public n'a pas osé retenir contre nos amis la prévention de rébellion, les agents ne pouvant arguer de leur qualité de policiers au moment précis où ils la dissimulent.

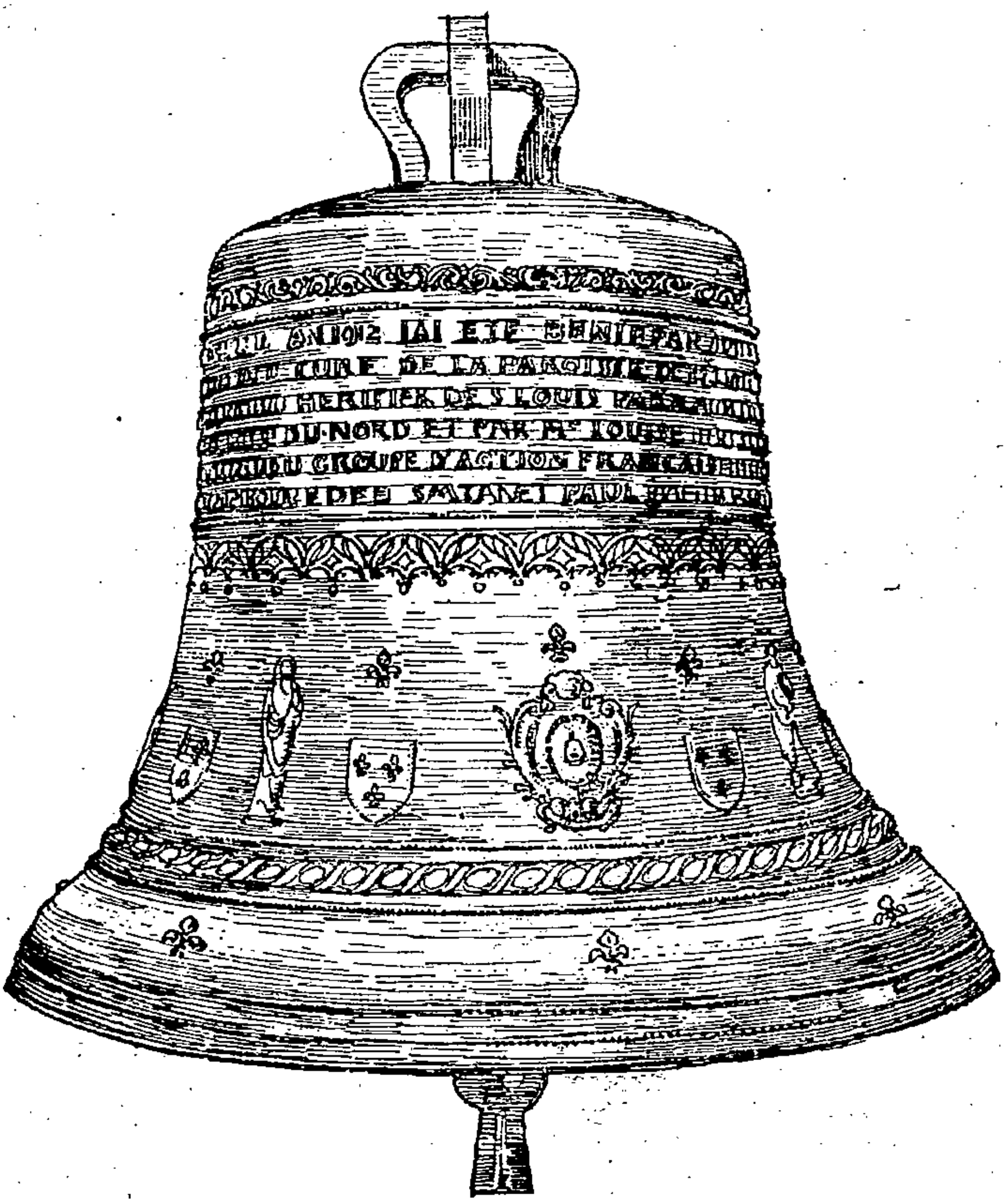

La PHILIPPINE-MARIE

4 juillet. — Henri Vaugeois est condamné, par le tribunal de Mortagne, à 50 francs d'amende pour « injures à magistrat », en l'espèce un commissaire de police qui, complice du maire de L'Aigle,

avait provoqué du désordre dans la réunion organisée le 19 mai par notre Directeur politique.

7 *juillet.* — A Leers (Nord), les orateurs d'Action Française évoquent le Roi, ami des libertés et protecteur des associations professionnelles.

A Quimper, superbe réunion de 600 personnes, présidée par M. Le Guen, assisté de M. de la Rochemacé, délégué régional de Mgr le duc d'Orléans ; Noël Trouvé et de Roux font applaudir les idées de l'Action Française. Une adresse au Prince est acclamée.

11 *juillet.* — Lettre de Mgr le duc d'Orléans à M. Flachaire de Roustan, délégué régional, exprimant la satisfaction qu'Il a éprouvée en recevant le compte-rendu des belles fêtes qui ont eu lieu à Lyon, à l'occasion de la Saint-Philippe. Monseigneur, faisant allusion au jeune et brillant historien, Eugène Cavaignac, qui vient de se rallier à la Monarchie, termine sa lettre par ces mots : « C'est à tous les patriotes que je fais appel pour arracher la France aux luttes des partis qui la divisent et l'épuisent, et pour refaire, par la Monarchie, l'unité nationale ».

14 *juillet.* — Les Camelots du Roi inaugurent leur terrain d'exercices situé près du pont de Neuilly, à l'extrémité de l'Ile d'Amour, où se trouvait anciennement un « Pavillon de la Réserve du Roi ».

Une fête réunit ensuite les vaillants gymnastes, et l'on porte la santé du Roi, après de nombreux discours prononcés par Maurice Pujo, le baron Tristan Lambert, Léon Daudet, Maxime Réal del Sarte et Marius Plateau.

25 *juillet.* — Un étudiant d'Action Française, notre ami Raymond Tournay, âgé de 19 ans, externe des hôpitaux, reçoit la médaille des épidémies. Ce jeune externe avait soigné, l'hiver dernier, des scarlatineux dans les hôpitaux, avec tant de dévouement qu'il prit à son tour la maladie sa santé est à peine rétablie.

Raymond Tournay avait été arrêté en Décembre dernier, au moment de la lutte pour la défense de ses camarades en médecine contre les métèques, et frappé de l'exclusion des Facultés pendant un an. Cela ne l'a pas empêché de continuer son service dans les hôpitaux, et de s'y dévouer en risquant sa vie.

Raymond Tournay, type de l'étudiant d'Action Française et Camelot du Roi, était aussi parmi ceux qui corrigèrent Thalamas, l'insulteur de Jeanne d'Arc, et au premier rang des sauveteurs au moment des inondations.

27 *juillet.* — Lettre de Mgr le duc d'Orléans à M. Henri Turpault, pour le remercier des sentiments qu'il Lui a exprimés au nom des delégués d'Action Française réunis à Cholet.

15 *août.* — L'Action Française, à l'occasion de la Sainte-Marie, offre ses vœux ardents et respectueux à Madame la Duchesse d'Orléans, en souhaitant qu'Elle daigne les agréer comme le gage de Sa haute confiance dans la prochaine restauration de la monarchie, unique espérance de la patrie.

16 *août.* — Madame la Duchesse d'Orléans envoie aux Comités directeurs de l'Action Française un télégramme de remerciements pour les vœux qu'ils Lui ont adressés à l'occasion de sa fête.

A Pessac de Dordogne, à la suite d'une grande réunion publique où ont pris la parole MM. Connord, René Jeunet, du *Nouvelliste de*

Bordeaux, Henri Dagrant, Laville de Lacombe, une adresse de fidélité a été envoyée à Monseigneur le Duc d'Orléans.

17 *août.* — Monseigneur le Duc d'Orléans remercie M. Paul de Girard, délégué régional de la dixième zone, des adresses et des ordres du jour qu'il Lui a adressés au nom des groupes de Barbentane, de Béziers, Sommières, Remoulins, Ganges et Langogne.

18 *août.* — Importante manifestation d'Action Française à Saint-Jean-de-Luz. Banquet populaire présidé par le comte de Lur-Saluces, ayant à sa droite le marquis de Suffren, délégué régional pour le Languedoc de Monseigneur le Duc d'Orléans, dont le nom est acclamé ; des chants basques accompagnent les convives, qui se rendent au Vieux Trinquet, où, après de nombreux discours, de Lur-Saluces fait acclamer Philippe VIII, roi de France et de Navarre.

24 *août.* — A Lourdes, à l'occasion du pèlerinage national, les Camelots du Roi sont l'objet de provocations policières. Nos amis Maurice Pujo, Maxime Réal del Sarte, Plateau, Lacour, Octave de Barral, Ebelot, en tête des Ligueurs d'Action Française et des Camelots du Roi, infligent une correction aux bandes soudoyées par les Francs-Maçons et les policiers. Les pèlerins patriotes sont unanimes à féliciter nos amis de leur tact et de leur énergique attitude.

25 *août.* — Les attentats policiers redoublent de violence à Lourdes. Les apaches mobilisés par la Sûreté générale attaquent les Camelots du Roi, qui entourent et protègent les dames et les jeunes filles royalistes, ayant à leur tête la marquise de Mac-Mahon. Les apaches tirent des coups de revolver, et reçoivent aussitôt une correction encore plus sentie.

26 *août.* — A Lourdes, nouvelles attaques contre les pèlerins ; 500 apaches et délégués des Loges, protégés par la police, assaillent nos amis et tirent sur eux de nombreux coups de revolver. Les Camelots du Roi repoussent les agresseurs qui étaient conduits par un nommé Dupré, de Béziers, haut dignitaire de la Franc-Maçonnerie, grand électeur du F.·. Lafferre. D'ardents témoignages de sympathie sont prodigués aux Camelots du Roi, qui restent finalement maîtres du terrain.

SECTIONS ET GROUPES DE LA LIGUE

(1er SEPTEMBRE 1912)

Paris et Ile-de-France

Section des 1er et 2e arrondissements (1911) (1).
— 3e et 4e arrondissements 1911).
— 5e arrondissement (1910).
— 6e arrondissement (1911).
— 7e arrondissement (1911).
— 8e arrondissement (1911).
— 9e arrondissement (La Tradition) (1911).
— 10e arrondissement (1911).
— 11e arrondissement (1911).
— 13e arrondissement (1911).
— 14e arrondissement (1910).
— 15e arrondissement (1911).
— 16e arrondissement (1911).
— 17e arrondissement (1910).
— 18e et 19e arrondissements (1911).
— 20e arrondissement (1911).
Etudiants d'Action Française (8 décembre 1906).
Conférence Bonald (Avril 1907).
— Joseph de Maistre (Novembre 1905).
— Rivarol (1912).
Jeunesse royaliste du Quartier Latin (27 novembre 1909).
Groupe corporatif des Médecins d'Action française (1909).
— des Voyageurs de Commerce (Décembre 1906).
Section de Puteaux (8 juin 1911).
— d'Argenteuil (16 juillet 1908).
— de Nanterre (Octobre 1908).
— de Neuilly-sur-Seine (Décembre 1908).
— de Suresnes (1910).
— de Versailles (10 juillet 1905).
— d'Enghien-les-Bains (1911).
— de Rueil (1911).
— de Nogent-sur-Marne (25 avril 1910).
— de Pantin (12 juin 1912).
— du Raincy (Juin 1912).
— de Saint-Germain-en-Laye (10 décembre 1911).
— de Clamart-Meudon (1911 .
— de Choisy le Roi (1911).
— de Montreuil-sous Bois (1912).

(1) Date de fondation ou d'affiliation.

Provinces du Nord et de l'Est

FLANDRE :

Section de Lille (20 mai 1909).
Groupe des étudiants d'Action française de Lille (12 mai 1910)
Dames d'Action française de Lille (Mars 1910).
Jeunes filles royalistes de Lille (1910).
Section de Haubourdin.
— de Quesnoy-sur-Deule (1910).
— de Roubaix (10 juin 1905).
— de Tourcoing (1911).
Sous-section de Watrelos et Touffers.
— de Leers.
Section d'Halluin.
— d'Armentières (6 novembre 1910).
Sous-section d'Erquinghem-Lys.
— de Houplines.
— de Frelinghien.
— de Wey-Macquart.
— de Prémesques.
— de la Chapelle d'Armentières.
— d'Ennetières.
— de Deulemont.
— de Bois Grenier.
Section de Vred (1910).
— de Rieulay (1910).
— de Valenciennes (25 août 1908).
— de Cambrai (Mai 1912).
— d'Hazebrouck (1910).
— de Bousbecque (1910).
— de Roncq (1910).
Sous-section de Denain (1910).
— de Bruay-sur-l'Escaut (1910).

ARTOIS ET PICARDIE :

Section d'Arras (1909).
— de Bihucourt (12 mars 1911).
— de Béthune (1911).
— de Montreuil-sur-Mer (22 août 1909).
— de Saint-Pol (1911).
— de Saint-Omer (18 janvier 1910).
— de Boulogne-sur-Mer (1909).
— de Péronne (2 octobre 1910).
— d'Amiens (13 février 1909).
— du Vimeu (1909).
— de Chépy (Janvier 1911).
Section de Soissons (1911).
— de Laon (1911).
— de Saint-Quentin (8 novembre 1911).
— de Dieppe (1910).
— d'Eu (Seine-Inférieure) (1911).
Comité Havrais d'Etudes historiques (1905).

Section de Rouen (Mars 1907).
— de Beauvais (Juillet 1910).
— de Compiègne (8 décembre 1906)
— de Noyon (Octobre 1907).
— de Senlis (1909).
— de Fontainebleau (Avril 1906).

SECTION CHAMPENOISE :

Sous-section de Vitry-le-François (Février 1905).
Sous-section de Reims (Mars 1908).
Sous-section d'Epernay (Août 1910).
Sous-section de Châlons sur-Marne (Avril 1910).
Sous-section de la Haute Marne (Décembre 1908).
Sous-section de l'Aube (Janvier 1909).
Sous-section des Ardennes (Juillet 1909).
Jeunes filles royalistes de la Marne.
— de la Haute Marne.
— de l'Aube.
— des Ardennes.
Section nancéenne (2 avril 1905).
— de Saint-Dié.
— d'Epinal (5 novembre 1911).
— de Vesoul.
— de Lons-le-Saulnier (Août 1910).
— de Chalon sur-Saône (6 mai 1909).
Section de Mâcon (9 mars 1909).
— de Dijon (1910).
— de Beaune (7 mars 1909).
— de Besançon (1908).
Groupe d'Action catholique et royaliste populaire de l'Isle sur-Doubs (6 janvier 1905).
— de Dôle (1908).

Provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest

Section d'Evreux (1907).
— d'Alençon (18 août 1905).
— de Chanu (Orne) (1911).
— de Caen-Bayeux (Septembre 1908).
— de Cherbourg et Valognes (1907).
— de Coutances (1912).
— d'Avranches (1912).
— de la Mayenne (22 février 1908).
— de Fougères (3 novembre 1908).
— de Rennes (24 mai 1907).
— de Saint-Servan (3 juin 1909).
— de Saint-Brieuc (10 juin 1906).
Sous-section de Lamballe (1907).
Section de Morlaix (21 mars 1908).
— de Quimper (20 octobre 1907).
— de Dirinon (12 novembre 1907).
— de Landernau (20 octobre 1907).
— de Vannes (14 janvier 1908).

Bibliothèque d'Action française de Vannes (1907).
Section d'Elven (1911).
— de Lorient (7 mars 1909).
— de Nantes (17 février 1909).
— du Mans (1907).
— d'Angers (1905).
Etudiants d'Action française d'Angers (20 janvier 1909).
Dames d'Action française de l'Anjou (1908).
Jeunes filles royalistes de l'Anjou (1908).
Section de Niort (Octobre 1908).
— de Fontenay-le-Comte (28 octobre 1908).
— de Poitiers (Novembre 1903).
— de Montmorillon (Août 1909).

Provinces du Centre

Section de Tours (1er mars 1907).
Groupe ouvrier de Tours (Groupe Louis XI).
Section de Blois (Juillet 1907).
— de Romorantin (8 janvier 1909).
— de Saint-Viâtre (20 septembre 1909).
— de Beaugency (Décembre 1909).
— d'Orléans (Mai 1906).
Dames d'Action française de l'Orléanais (Juin 1909).
Section de Sens (1912).
— de Nevers (Mars 1908).

Action royaliste du Berry (26 février 1910) :

Section de Bourges.
— de Chaudoux.
— de Chavignols.
— de Sury-en-Vaux.
— de Sancerre (1910).
— de Vierzon.
Section de Montluçon (Août 1910).
— de Moulins (1907).
— de Clermont-Ferrand (Mai 1910).
— de Limoges (1907).
— de Saint-Etienne (18 mai 1908).
— du Teil (30 juillet 1912).
— du Puy (15 février 1909).
Dames d'Action française du Puy (1911).

Languedoc et Roussillon

Section de Toulouse (1905).
— d'Auch (20 janvier 1912).
— de Mauvezin (16 avril 1909).
— de Montauban (1er mai 1908).
— de Castelsarrasin (1912).
— de Moissac (Décembre 1910).
— d'Albi-Gaillac (9 février 1908).
— de Mazamet (1911).

Section de Castres (11 juillet 1906).
— de Villefranche-de-Rouergue (12 juillet 1908).
— de Millau (24 octobre 1908).
— de Rodez (25 février 1910).
— de Langogne (Lozère) (Juin 1911).
— d'Uzès (23 novembre 1900).
— de Saint-Quentin-la Poterie.
— de Saint-Ambroix (Octobre 1910).
Section de Bessèges (21 janvier 1911).
— du Vigan (22 avril 1909).
— d'Alès (29 juin 1908).
Groupe de Bagnols-sur-Cèze (Juillet 1909).
Section du Cailar (26 mars 1909).
— de Montpezat (5 avril 1909).
— de Nîmes (11 juin 1908).
— de Saint-Hippolyte-du-Fort (1905).
— de Saint-Victor-la-Coste (3 avril 1909).
— de Sommières (18 juin 1909).
— de Sumène (28 mai 1909).
Section de Montpellier (Avril 1907).
Conférence Berryer de Montpellier (Avril 1907).
Section de Saint-Aunès (Septembre 1908).
— de Lodève (15 janvier 1910)
— de Saint-Christol (Septembre 1908).
— de Narbonne (1er mars 1908).
— de Castelnaudary (12 février 1911).
— de Pamiers (1911).
— de Foix (26 février 1912).
Fédération bitterroise : Section de Béziers (7 décembre 1905).
— Sous-section de Colombier (1911).
— — de Montady (1911).
— — de Daujan (1911).
— Section de Montagnac (Juillet 1909).
— — de Saint-Thibéry (Septemb. 1908).
— — de Servian (1911).
— — de Roujan.
— — de Sérignan.
— — de Florensac (2 mai 1909).
— — de Portiragne.
— — d'Alignan-du-Vent (5 févr. 1911).
— — de Pomerals.
— — de Pézenas.
— — de Bédarieux.
— de Murviel-les-Béziers.
— — de Capestang.
— — de Lunel (Décembre 1911).
— de Pignan (7 mars 1912).
— — de Vias (1912).
— — d'Autignac (1912).
Fédération catalane : Perpignan (5 janvier 1905).
— Rivesaltes (Juillet 1910).
— Saint-Laurent-de-la Salanque (Juillet 1910).

Fédération catalane : Torreilles (1911).
— Villelongue-de-la-Salanque (4 mai 1909).
— Claira (Juillet 1910).
— Espira de l'Agly (1911).
Pia (1911).
— Bompas (1911).
— Salces (juillet 1910).
— Peyrestortes (1911).
— Saint-Estève (Juillet 1910).
— Moutner (1911).
— La Tour de France (1911).
— Elne (15 mars 1910).
— Saint-André (21 juin 1910).
— Céret (1911).
— Arles-sur-Tech (1911).
— Canet (1911).
— Saint-Nazaire (1911).
— Théza (1911).
— Corneille del Vercol (1911).
— Collioure (1911).

Provinces du Sud-Ouest

Section de Bordeaux (12 juin 1905).
Comité d'Action française de Bordeaux (1907).
Section de Bazas (7 juin 1909).
— de Pauillac (15 novembre 1910).
— de Blaye (4 août 1909).
— de Barsac (1910).
— d'Ambarès (Août 1911).
— de La Réole (1908).
— de Rochefort-sur-Mer (1907).
— de La Rochelle (8 janvier 1911).
— d'Angoulême (8 avril 1909).
— de Périgueux (Février 1908).
Section de Bergerac (Mai 1909).
— d'Agen (9 juin 1912).
— de Villeneuve-sur-Lot (Décembre 1911).
— de Clairac d'Agen (3 février 1911).
— de Cahors (3 août 1909).
— d'Aire-sur-Adour (4 octobre 1909).
— de Tartas (26 septembre 1909).
— de Dax (10 février 1906).
— de Montfort-en-Chalosse (1909).
— de Saint-Jean-de-Luz (15 septembre 1909).
— de Pau (Mai 1907).
— de Bayonne-Biarritz (28 mars 1906).
— de Salies-de-Béarn (23 août 1908).
— de Bagnères-de-Bigorre (22 août 1909).
— de Tarbes (15 mai 1909).
— de Mauléon (B.-Pyrénées) (Juin 1912 .

Provinces du Sud-Est

Section de Bourg (28 juillet 1909).
— de Lyon (Septembre 1908).
— de Vienne (Mai 1912).
— savoisienne (18 avril 1909).
— de Grenoble (5 avril 1908).
— d'Annecy (Juin 1911).
Groupe d'Etudes historiques et sociales de Valence (Mars 1907).
Section de Mornas (28 mars 1910).
— d'Orange (17 janvier 1910).
— d'Avignon (Mai 1906).
— de Nice (1908).
— de Toulon (Juillet 1905).
— d'Aix-en-Provence (11 avril 1908).
— de Barbentane (8 mars 1909).
— de Cavaillon (Décembre 1910).
— de Saint-Rémy-de Provence.
— de Marseille (1907).
— d'Arles (14 janvier 1911).
Comité d'Action française de Martigues.
Groupe de Rognonas (15 avril 1909).
— de Salon (14 janvier 1909).

Colonies

Section d'Alger (1911).

Etranger

Lausanne (groupe franco-suisse) (Décembre 1910).
Genève (1911).
Rome (1911).
Gand (groupe franco-belge) (1910).
Bruxelles (1911).

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

11, Rue de Médicis, PARIS (VIe)

Téléphone 837-25

SCIENCES POLITIQUES. — ÉCONOMIE. — NATIONALISME. — RÉGIONALISME. — SYNDICALISME. — PHILOSOPHIE. — MŒURS. — RELIGION. — ARTS DE LA GUERRE. — HISTOIRE. — LITTÉRATURE. CRITIQUE DES IDÉES. — CORRESPONDANCES. — MÉMOIRES ET SOUVENIRS. — VARIÉTÉS. — ACTUALITÉS.

La Nouvelle Librairie Nationale a été fondée en 1906 par M. Jean Rivain en vue d'assurer la publication des ouvrages où s'expriment la critique et les doctrines du nationalisme intégral. De 1906 à 1912, sous les directions successives de M. René de Marans et de M. Eugène Marsan, elle a publié une collection imposante d'ouvrages politiques, littéraires et historiques où la plupart des grands problèmes actuels ont été traités magistralement. La librairie a été transmise en 1912 à la Société française d'Edition et de Librairie dont le président est M. R. de Boisfleury, qui a repris ainsi la charge que s'était imposée le fondateur. La librairie, dirigée aujourd'hui par M. Georges Valois, ajoutera aux collections déjà existantes des collections nouvelles d'histoire, de littérature, de philosophie et d'études religieuses. Elle a ouvert, 11, rue de Médicis, un magasin de librairie générale où nos amis sont assurés de trouver tous les ouvrages qui les intéressent dans tous les genres où la pensée française s'est exprimée avec force. On trouvera rue de Médicis les grandes collections créées par les éditeurs français : Mame, Hachette, Beauchesne, Delagrave, Flammarion, Lemerre. Colin, Mercure de France, Rivière, etc., et à l'époque du jour de l'an, les ouvrages d'art qui rentrent dans la catégorie des livres d'étrennes ainsi que des séries d'ouvrages littéraires et politiques reliés spécialement en vue des étrennes.

Ouvrages récemment publiés par la Librairie

Comte Léon de Montesquiou. — **L'Œuvre de Frédéric Le Play.** *Suivi de Pensées choisies de nos Maîtres Joseph de Maistre — Bonald — Auguste Comte — Balzac — Taine — Renan.*
Un volume in-18 de 277 pages . . . . . **3 fr. 50**

Henry de Bruchard. — 1896-1901. — **Petits Mémoires du temps de la Ligue.**
Un volume in-18 de 314 pages . . . . . **3 fr. 50**

Auguste Longnon. — **Origines et Formation de la Nationalité française.** — *Eléments ethniques.* — *Unité territoriale.*
Un volume in-18 de 94 pages . . . . . **2 fr. »**

Aventino. — **Chroniques de la vie romaine.** Un volume in-18 de 300 pages environ . . . . . **3 fr. 50**

J.-M. BERNARD. — **Pages politiques des poètes français.** Un vol. in-18 de 318 . . . . . **3 fr. 50**

R. P. DOM BESSE. — **Le Syllabus. L'Eglise et les libertés.** Un vol., in-12 de 300 pages. . . . . **3 fr. 50**

R. P. DOM BESSE. — **La question scolaire.** Un vol. in-18 de 72 pages. **0 fr. 75**

BURKE. — **Réflexions sur la Révolution française.** (*Traduction nouvelle*). Un vol. in-8 de. . . . . **7 fr. 50**

DANTE. — **L'Enfer.** *Traduction nouvelle de Mme Espinasse-Mongenet. Texte italien et traduction française, avec notes.* Un vol. in-8 carré de 445 p. . . . . **5 fr. »**

CHARLES MAURRAS. — **La politique religieuse.** Un vol. in-18 de 480 pag. **3 fr. 50**

M. NAVARRE. — **Le second Empire.** Un volume in-18 de 300 pages. **3 fr. 50**

MAURICE PUJO — **Pourquoi l'on a étouffé l'affaire Valensi** Un volume in-18 de 64 pages. . . . . **1 fr. »**

COLLECTION DU CERCLE PROUDHON

P.-J. PROUDHON. — **Les Femmelins.** *Les grandes figures romantiques.* Introduction d'HENRI LAGRANGE. Un vol. in-18 de 108 pages. **1 fr. »**

A. VINCENT. — **Les Instituteurs et la Démocratie.** Un volume in-16 de 128 pages. . . . . **1 fr. 50**

EXTRAIT DU CATALOGUE

POLITIQUE GÉNÉRALE

JULES LEMAITRE. — **Lettres à mon ami.** Un volume in-16 de 80 pages, avec une introduction. . . . . **1 fr.**

CHARLES MAURRAS. — **Enquête sur la Monarchie (1900 1909).** Un in-8° c de LVI-559 p., avec un dessin de Forain. . . . . **3 fr. 50**

CHARLES MAURRAS ET H. DUTRAIT-CROZON. — **Si le coup de force est possible.** Un volume in-16 de 100 pages . . . . . **0 fr. 75**

LE PROBLÈME NATIONAL

LÉON DAUDET. — **Une Campagne d'Action Française.** Un vol. in-16 de 315 pages. . . . . **3 fr. 50**

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CHARLES MAURRAS. — **Kiel et Tanger,** *la République française devant l'Europe.* Un vol. in-16 de 350 pages . . . . . **3 fr. 50**

JACQUES BAINVILLE. — **Bismarck et la France.** *d'après les mémoires du Prince de Hohenlohe.* Un vol. in-18 de XVI-300 pages. . . **3 fr. 50**

LA RELIGION ET LA VIE PUBLIQUE

CHARLES MAURRAS. — **La politique religieuse.** Un vol. in-18 de 408 p. **3 fr. 50**

CHARLES MAURRAS. — **Le Dilemme de Marc Sangnier.** *Essai sur la Démocratie religieuse.* Un vol. in 18 de XXX-286 pages . . **3 fr. 50**

NEL ARIÈS. — **Le Sillon et le mouvement démocratique,** Un volume in-16 de 300 pages. . . . . **3 fr. 50**

AFFAIRE DREYFUS

HENRI DUTRAIT-CROZON.— **Précis de l'Affaire Dreyfus,** avec un répertoire analytique. Un vol. in-16 de XVI-812 p. Edition sur papier Bible, relié en peau souple . . . . . **6 fr. »**

PROBLÈME MILITAIRE

Général DONOP. — **Commandement et Obéissance.** Un vol. in-18 de 108 pages. . . . . **1 fr. »**

Lieutenant de BOISFLEURY. — **Syndicats d'officiers.** Un vol. in-18 de 72 p. . . . . **0 fr. 75**

ÉCONOMIE

Mis DE LA TOUR-DU-PIN LA CHARCE.— **Aphorismes de politique sociale.** Un vol. in-16 de 104 p. . . . . **1 fr. »**

GEORGES VALOIS. — **La Monarchie et la classe ouvrière.** I. *La Révolution sociale ou le Roi.* II. *Les résultats d'une enquête.* Un vol. in-16 de 400 p. . . . . **3 fr. 50**

EXPÉRIENCE HISTORIQUE

AUGUSTE LONGNON. — **Origines et formation de la nationalité française.** Un vol. in-18 de 92 p. . . . . **2 fr. »**

G. DE PASCAL. — **Lettres sur l'histoire de France.** TOME I : *Des origines à Henri IV.* — TOME II : *De Henri IV à nos jours* Deux vol. in-18 de XXXIV-228-322 pages. . . . . **7 fr. »**

LOUIS DIMIER. — **Les préjugés ennemis de l'Histoire de France.** Deux vol. in-18 de 282-301 p. . . . . **7 fr. »**

EUGÈNE CAVAIGNAC. — **Esquisse d'une Histoire de France.** Un vol. in-8° c de 617 p. . . . . **7 fr. 50**

LITTÉRATURE ET MŒURS

CHARLES MAURRAS. — **L'avenir de l'Intelligence,** suivi de : *Auguste Comte ; Le Romantisme féminin, Mademoiselle Monk* Un vol. in-8° écu de 304 p. . . . . **3 fr. 50**

PIERRE LASSERRE. — **Le Romantisme français.** Un vol. in 12 de XXI-547 p. . . . . **3 fr. 50**

MAURICE PUJO — **Les Nuées.** Comédie contemporaine en 3 actes, en prose, imitée d'Aristophane, avec une introduction et un examen. Un vol. in 8° écu de XII-200 p. . . . . **3 fr. 50**

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC. — GEORGES VALOIS et FRANÇOIS RENIÉ, avec la collaboration de MARIUS RIQUIER et JEAN HERLUISON. — **Les Manuels Scolaires.** *Etudes sur la Religion des Primaires.* Manuels d'histoire : Manuels de Morale ; Manuels de lecture. Un volume de XII-445 p. . . . . **3 fr. 50**

MAISONS RECOMMANDÉES
PAR "L'ACTION FRANÇAISE"

PARIS ET PROVINCES

AMBULANCES

Association des Infirmiers et Infirmières, 7, rue de Sèvres. Transports automobiles des malades. Désinfection des appartements. Tél. 703-29.

ARMES

H. Fauré Le Page et Fils, fournisseurs de Mgr le Duc d'Orléans, 8, rue Richelieu, Paris.

BANQUE

Léon Géraud, 16, rue de Grammont. Tél. 114-69. 83, rue Nollet. Tél. 630-64.

BIÈRE

Entrepot de Bières Karcher
Marius Bancel
13, rue de l'Industrie, à Colombes,
Seine

BISCUITS

BISCUITERIE HAVRAISE. L. Peyturaud, 16, impasse St-Jean, au Havre, *Biscuits 445, gâteau Royal Philippe VIII, Jeanne d'Arc, Lys de France, Exilé. Spécialité de biscuits pour le thé et la bière.* Colis postal assorti contre envoi de 10 fr. 50.

BOIS ET CHARBONS

Brossel, 253, rue de Vaugirard. Tél. 711-99.

CAFÉS

Eug. Martin, 33, rue Joubert, à Paris. Tél. 120-43.

CHAUFFAGE INDUSTRIEL

Fr. Ryckewaert, 1, rue de Rome à Roubaix.

CHEMISIERS-BONNETIERS

Ramlot, *Bonneterie, Chapellerie*, 76, rue de Rennes, Paris.

CHIMIE AGRICOLE

SKAWINSKI, cours du Chapeau-Rouge, à Bordeaux.

COULEURS

CASSAGNE, *Vernis, Brosserie, Quincaillerie*, 4, rue Daguerre, Paris.

CURIOSITÉS

V. POUPIN, *Orient Jérusalem*, 79, rue de Rennes, Paris.

DACTYLOGRAPHIE

Mlle DELAFONS, 7, quai aux Fleurs. Paris. Tous travaux de machine à écrire.

FLEURS NATURELLES

Ch. LEROY, 115, boulevard Haussmann, Paris. Tél. 525-36.

Maison LEBLANC, 27, rue de St-Pétersbourg, Paris.

FOURRURES

E. SCIAUX, 19, rue Francois-Miron, à Paris (4e).

A. DESCHAMPS, 55, rue Nationale, Tours. Téléphone 3-75. *Grand choix Fourrures toutes faites et sur mesure. Réparations, Transformations.* Dépôt à Paris : 4, rue St-Joseph. Tél. 120-08.

GRILLES DE FOYERS

DUBLOC, 19, Avenue du Bel-Air, Paris. *Grilles pour foyers industriels, fontes spéciales.*

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

A. CLAUDE, 42, rue du Dragon, Paris.

HOTELS

Hôtel Solférino, Dir. Bouilhaud, 91, rue de Lille, Paris. Tél. 726-07.

HUILE D'OLIVE

BONNAUD-PASCAL, « *Le Litre d'Or* », à Cavaillon (Vaucluse).

IMPRIMERIE

OUDIN et Cie, *imprimeurs-éditeurs*, 24, rue de Condé, à Paris et à Poitiers.

CH. WEIBEL, 9, rue Clovis. Tél. 803-39.

JOAILLERIE-BIJOUTERIE

MACQUAIRE, 20, quai de la Mégisserie, à Paris.

LIQUEUR

LA BÉNÉDICTINE se trouve partout.

MAISON DE SANTÉ

Maison de santé et de convalescence, 30, rue de Plaisance, Nogent-sur-Marne. Tél. 257.

MALLES

A. VODABLE, *Fabricant de malles et d'articles de Voyage*, passage de l'Opéra, 15 et 17 (Boulevard des Italiens, 10), à Paris.

MAROQUINERIE

A. VODABLE, *Fabricant de sacs, valises, trousses, sacs de dames*, Passage de l'Opéra, 15 et 17 (Boulevard des Italiens, 10), à Paris.

MENUISERIE

AUSSEUR, 51 *bis*, avenue de Ségur, Paris.

MAISON LACOUR, 7, rue Vesale, Paris.

ORFÈVRERIE D'ÉGLISES

BOULARD, *Bronzes d'église, Chasublerie, Articles pour pavoisement*, 9, rue de Sèvres, à Paris.

ORNEMENTS D'ÉGLISES

LARIVE, CH. MIGNON *suc*r, Fournisseur de la chapelle royale à Dreux. 114, rue du Bac, à Paris.

PAPETERIE

LESUEUR, 73, rue St-Lazare (Place de la Trinité), à Paris.

PAPIERS PEINTS

F. LAGARDÈRE, *Articles de goût à tous les prix. Décoration d'intérieurs*, 70, rue St-Rémi, Bordeaux. Tél. 32-75.

PARAPLUIES

MOINS, « *Au Parasol latin* », 14, boulevard St-Michel, Paris.

PEINTURE, DÉCORATION

Ch. HÉNAULT, 122, avenue du Maine, à Paris.

RHUM

Le Rhum Jusselain, BLACHÈRE, entrepositaire à Avignon (Vaucl.).

TABLEAUX, OBJETS D'ART

RAOUL, 88, rue du Maine, à Paris (7e).

TAILLEUR POUR DAMES

Ed. JOUBERT, 376, rue St-Honoré, Paris (1er).

TAILLEURS POUR HOMMES

RAMLOT, *Hommes et Dames*, 76, rue de Rennes, à Paris (6e). Tél. 715-70.

J. VODABLE, *Tailleur de* 1er *Ordre, Coupe anglaise — Rayon de Vêtements tout faits* — Passage de l'Opéra, 22 et 24, à Paris. Téléphone 276-21.

LEDEZ ET VIGNAL, 189, boulevard St-Germain, Paris. Tél. 722-05.

TAPISSIER DÉCORATEUR

B. SPADE, 80, rue de Passy, à Paris. Téléphone 693-70.

VENTES IMMOBILIÈRES

MAURICE BOURGUIGNON, à l'Action Française et 47, Boulevard de Courcelles.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

RAMLOT, *Vêtements, Chapeaux, Rabats, Chemiserie, Bonneterie*, 76, rue de Rennes, à Paris. Tél. 715-70.

VINS DE BORDEAUX

VUILL AUME ET Cie, *Domaine de Montgiraud*, Blanquefort (Gironde).

L'ACTION FRANÇAISE

prie instamment ses amis de réserver leur achats aux maisons annoncées dans le journal ou dans l'almanach.

C'est le plus sûr moyen d'aider à la prospérité du journal et à la diffusion des idées qu'il défend.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier 1913	1 à 24
Lettre de Monseigneur le duc d'Orléans	25 à 27
La Décentralisation royaliste, par Henri Vaugeois.	28 à 34
L'Année des Camelots du Roi, par Maurice Pujo..	35 à 46
L'Espionnage Juif-Allemand, par Pierre Dumoulin.	47 à 54
Le Coup de Pinochet	55 à 60
Simplicité de nos Rois, par Fr. Funck-Brentano..	61 à 69
Les Origines de l'Action Française	70 à 77
L'Action Française et l'Affaire Dreyfus	78 à 86
Principales Manifestations de l'Action Française...	87 à 109
Sections et Groupes de la Ligue	110 à 117

SULFO-RHINOL du Dr FAYÈS

Baume nasal anti-bacillaire au Soufre naissant. Désinfectant, non toxique.

Une parcelle de ce Baume introduit dans les narines produit une inhalation constante de Vapeurs Sulfureuses analogues à celles des Eaux Thermales : Cauterets, Luchon, Enghien, etc.

SUPPRIME le **CORYZA**, l'**ÉTERNUEMENT** et la **TOUX**
GUÉRIT rapidement toutes les **MALADIES** de **NEZ, GORGE, LARYNX**
PRÉSERVE de la **CONTAGION** des Maladies des **VOIES RESPIRATOIRES**
Grippe, Angines, Bronchites, Pneumonie, **TUBERCULOSE**

Le Tube stérilisé . 1'50. — Phie Normale, 17, Rue Drouot et bonnes Phies - *Exiger la Marque.*
ou contre mandat adressé au Dépôt Gal : 3 Rue du Quatre Septembre PARIS

Grande Imp. du Centre — Herbin, Montluçon.